
BIBLIOTECA NAZ.
Vittorio Emanuele III
XXVI
C

Memoires
de M. Le comte de
Rochefot – par
Sandras de Courtilz.

MEMOIRES
DE
M^R. L. C. D. R.

Contenant ce qui s'eſt paſſé de plus particulier ſous le Miniſtere du

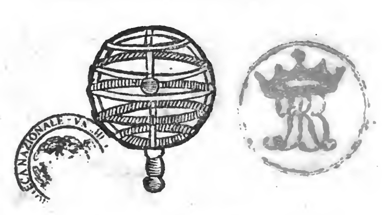
CARDINAL de RICHELIEU,

ET DU

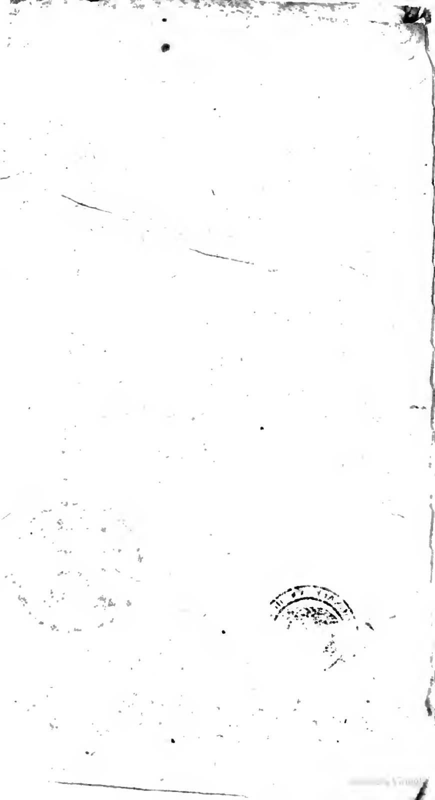
CARDINAL MAZARIN,

Avec pluſieurs particularités remarquables du Regne de LOüIS LE GRAND.

Seconde Edition revûë & corrigée,



A COLOGNE,
Chez PIERRE MARTEAU, 1692



PREFACE.

LE. C. D. R. a été un homme si connu, & qui est mort depuis si peu de temps, qu'il semble presque inutile de vouloir justifier ce qu'il raporte dans ses Memoires. Tous ceux qui ont été hommes de guerre, ou de Cour, sçavent qu'il n'étoit pas capable de conter une fable pour une verité, & encore moins de l'écrire pour abuser le public. Il n'y a point eu de plus honête homme depuis long-tems, & ce n'est pas parce que j'ai toûjours été de ses amis, que je parle ainsi, mais parce que je suis obligé de lui rendre justice. Ainsi si dés le commencement de ses Memoires il raporte une chose de son pere qui paroit surprenante, il ne faut pas inferer de là qu'elle n'est pas veritable, nous en voions arriver tous les jours de si extraordinaires, que ceux qui connoissent bien Paris, ne s'en étonneront pas, & il n'y a gueres d'années où cette grande ville ne fournisse ainsi quelque sujet de douleur pour les uns, pendant

que les autres s'en divertissent à leurs dépens. Ce qu'il raporte pareillement de son beau-frere, & de sa sœur, n'est pas si extraordinaire. Combien de maris courent aprés leurs femmes, aprés les avoir quitées, je ne dis pas par devotion, comme il arriva en cette rencontre, mais par de belles & bonnes raisons, que la foiblesse leur fait pourtant oublier ? J'en connois quelques-uns à qui il a couté bien de l'argent pour se faire déclarer cocus, & qui cependant aprés avoir obtenu ce qu'ils souhaitoient, ont pris la peine de témoigner la même ardeur pour se rejoindre, qu'ils en avoient témoigné auparavant pour se separer. Or si je ne sçavois pas que c'est une chose veritable, elle me paroitroit bien plus incroiable, que de voir un homme reprendre sa femme, pour qui il n'avoit jamais eu sujet que d'avoir de l'estime. Mais, me dira-t'on, la personne dont-il s'agit ici s'étoit fait Prêtre, & il ne lui étoit pas permis de reprendre sa femme aprés cela ? Pourquoi non, puis que le Parlement a jugé qu'il le pouvoit faire,

& un honête homme le diroit-il, à moins qu'il ne fût vrai ? Ie le trouve même de bonne foi de vouloir ainsi rapporter des choses de sa famille, que beaucoup d'autres à sa place auroient voulu taire. Quoi qu'il en soit, ie dirai pour rendre témoignage à la verité, que m'étant trouvé l'autre jour en compagnie avec Mr. le President de Bailleul, & aiant l'esprit tout rempli de ces Memoires, je lui demandai s'il ne se ressouvenoit point de ce procés, aussi-bien que de certaines choses, dont Mr. L. C. D. R. fait mention en parlant de lui. Il me dit qu'il s'en resouvenoit tout de même que si la chose venoit de se passer : aprés quoi, y-a-t'il rien à dire. En éfet, Mr. de Bailleul est un homme d'une probité si connuë, que son temoignage tout seul sufit pour convaincre les plus incredules. Cependant il faut que j'avouë que je l'ai été à l'égard de ce qu'il raporte des Suisses, car qui pourroit croire qu'il y eût des gens assez simples, pour prendre des Marionnetes pour des sorciers. Rien n'est pourtant plus veritable, & je ne me suis

pas contenté de m'en éclaircir avec Brioché, mais encore avec Mr. du Mont que je connois particulierement. Ils me l'ont avoüé tous deux, mais bien diferemment l'un de l'autre; car Brioché n'en a fait que rire, comme s'aplaudissant encore d'un tour qui lui convenoit si-bien, au-lieu que Mr. du Mont s'en mit en colere, comme si la chose ne venoit que d'arriver.

Si Mr. L. C. D. R. se montre ainsi sincere dans un recit qui ressemble si fort à un conte fait à plaisir, combien à plus forte raison devons-nous ajoûter foi aux choses qu'il raporte d'ailleurs? En éfet, quel inconvenient peut-on trouver à l'égard de ce qu'il dit du Cardinal de Richelieu? ne sçait-on pas bien que tous les Ministres sont misterieux, ou du moins qu'ils le doivent étre, & que celui-là sur tout afectoit cette qualité, comme le raporte fort bien Mr. le C. D. R. Quoi qu'il en soit, y-a-t-il rien de plus naturel que ce que ce Ministre fait faire à Sauvé, & rien de plus surprenant que l'ambition de celui-ci, qui sacrifie sa femme pour

pouvoir pousser sa fortune? Cependant l'on trouve dans tout cela des leçons pour sçavoir se conduire, ce qui est la plus grande utilité que l'on puisse retirer de la lecture d'un livre. Ie crois aussi que le principal motif qui a poussé Mr. L. C. D. R. à écrire, n'a pas tant été le desir qu'il avoit de faire voir qu'il avoit été emploié dans les affaires secretes, que celui de rendre les autres sages par son exemple. Il me semble que j'ai lieu de soûtenir cette verité, quand je considere combien de fois il se reprend lui-même du méchant usage qu'il a fait des graces qu'il a reçûës de Mr. le Cardinal de Richelieu. La même chose paroit aussi, quand il fait voir la foiblesse qu'il a toûjours euë de vouloir paroître jeune. Cependant si ces Memoires ne sont pas si utiles que je me l'imagine, toûjours seront-ils fort curieux, l'on y voit des choses fort touchantes, & qui n'ont jamais été écrites ailleurs. Ils seront aussi fort divertissans, & je ne crois pas que personne s'ennuie jamais à les lire. C'est peut-être l'amitié que j'ai euë pour celui qui

lés a faits, qui me fait tenir ce diſcours, & j'avouë que nous avons été ſi bons amis, que je pourrois bien avoir cette foibleſſe. Toutefois comme je ne ſuis pas le ſeul qui les ait lûs, & que les autres ſe ſont trouvés de mon goût, je ne craindrai point dedire encore une fois qu'il n'y en a gueres de plus agreables. Cepẽdant il faut que j'avouë une choſe, dõt je ne ſçais ſi on me ſçaura gré, ou non. Ie donne ici ces Memoires contre la derniere volonté de leur Auteur, lequel n'aiant ſurvêcu qu'un mois ou deux à ſa retraite, me dit de les ſuprimer. Ie n'en ſçais pas bien la raiſon, ſi ce n'eſt qu'étant prêt de quiter le monde, il vouloit épargner quelques gens, avec qui il avoit eu des demêlês. Mais cela ne m'a pas paru une raiſon ſufiſante, pour priver le public d'un ouvrage ſi curieux : quoi qu'il en ſoit, le voilà tel que je l'ai reçû, & je n'y ai augmenté, ni diminué.

MEMOIRES
DE
Mr. L. C. D. R.

Contenant ce qui s'eſt paſſé de plus particulier ſous le Miniſtere du

CARDINAL de RICHELIEU,
ET DU
CARDINAL MAZARIN,

Avec pluſieurs particularités remarquables du Regne de LOÜIS LE GRAND.

ENTRE la Ville de Paris, & celle d'Eſtampes, ſur la droite auprés de Chaſtres, eſt un Château appellé Olinville, qui a été autrefois une maiſon Roiale, mais qui apartient aujourd'hui à Mrs. de Marillac, Mon pere étant ſorti de chez lui pour aller voir le maître de la maiſon, qui étoit ſon parent, y mena ma mere, qui étoit groſſe de quatre mois & demi, ils furent en paſſant chez un gentilhomme du voiſinage nommé Grini, où leur cocher s'étant ſoulé, il prit la peine de verſer à l'entrée de la porte du Château d'Olinville, quoique ce fut le plus beau chemin du monde. Cet accident fut cauſe qu'au lieu du divertiſſement que mon pere s'attendoit de prendre dans cette maiſon, il eût une afliction qui ne ſe peut exprimer, car ma mere qui s'étoit bleſſée, étant ac-

couchée de moi le lendemain, elle ne vécut que deux jours, ce qui fut un sujet de douleur pour toute la maison, qui assurement avoit de l'estime pour elle. Mon pere en fut si afligé, qu'il auroit tué le cocher, si Mr. de Marillac ne l'en eut empêché; mais ne pouvant lui ôter de la tête, qu'étant coupable comme il l'étoit de la mort de ma mere, il lui feroit faire son procés, il le fit mettre en prison, où il le tint deux ou trois mois, aprés lesquels la Justice le renvoia absous.

Comme on ne s'atendoit pas que je dusse vivre, l'on songea d'abord à me baptiser. Mr. de Marillac me tint sur les fonds avec une Dame de neuf ou dix lieuës de là, appellée Madame d'arbouville, laquelle se trouva par hazard dans sa maison. Je fus apellé Charles Cesar, nom que portoit mon pere, & qu'ils me donnerent croiant lui faire plaisir. On prit une nourrice du lieu même, & mon pere m'aiāt envoié dans son Château, qui étoit à l'entrée de la forêt d'Orleans, il s'en fut à Paris où quelques afaires l'apelloient. Comme il n'avoit que moi d'enfans, & qu'on ne croioit pas, comme je viens de dire, que je dusse vivre, chacun lui conseilla de se remarier, & lui qui étoit encore jeune, & qui ne haïssoit pas le sexe, s'y laissa porter aisément. On lui proposa divers partis des meilleures familles de Paris, & les aiant voulu voir avant que de s'engager, il n'en trouva point qui lui plût, soit qu'éfectivement on ne lui fist rien voir de beau, ou que sa destinée le reservât à l'accident que je vais rapporter, & moi pareillement, à avoir la plus méchante belle-mere qu'on ait peut-être jamais euë. Quoi qu'il en soit, comme il faisoit si fort le dificile, un de ses parens qui étoit Curé d'une des meilleurs Paroisses de Paris, & en reputation d'un saint homme, comme veritablement il l'étoit, le vint trouver, pour lui dire qu'il avoit trouvé son fait, une belle fille, jeune, bien-faite, riche, vertueuse de qualité, & enfin un veritable tresor pour le siecle

qui commençoit à ètre extrémement corrompu. Quoique mon pere sçût qu'il n'y a rien de si dangereux que d'être marié de la main d'un Prêtre, neanmoins la sainteté de son parent lui faisant croire qu'il n'y avoit point de regle si generale qui n'eût son exception, il lui dit qu'il n'avoit point à regarder aprés lui : qu'il lui étoit bien obligé de la bonté qu'il avoit, & qu'enfin il sçavoit mieux ce qu'il lui faloit que lui-même. Le Curé lui fit réponse, que c'étoit aussi à cause de la confiance qu'il avoit en lui, qu'il l'avoit preferé à beaucoup d'autres parens, dont un tel mariage auroit fait la fortune : que la Demoiselle auroit un jour vingt mille livres de rentes, qu'elle étoit de la Maison de la Force, Maison considerable parmi ceux de la Religion Pretenduë Reformée, dont elle venoit de faire abjuration entre ses mains ; que quand il l'auroit épousée, il pourroit toûjours recueillir le bien de son pere, dont la succession étoit ouverte, & que pour celui de sa mere, ce seroit à lui à faire par son adresse, que le changement de Religion de sa femme ne lui portât point de prejudice.

Il est impossible de dire combien tous ces discours rendirent mon pere amoureux, il demanda avec empressement à voir la Demoiselle, & le Curé l'ayant mené à un Couvent, où elle étoit, il en sortit si passionné, qu'il n'eût point de repos que l'afaire ne fût concluë. Cependant, comme il n'étoit pas dupe, ou du moins, comme il s'imaginoit ne le pas être, il écrivit à quelques amis qu'il avoit à Agen, aux environs de laquelle Ville on disoit qu'étoit le bien de cette personne, & ceux à qui il avoit écrit lui aiant mandé que la Demoiselle étoit extrêmement vertueuse, qu'elle étoit riche, & qu'elle ne s'étoit retirée à Paris, que pour faire son abjuration, il l'épousa, se figurant être le plus heureux de tous les hommes. Son bonheur dura environ trois semaines, pendant lesquelles il n'y a point de jeune homme qui fasse plus de caresses à

sa maîtresse, qu'il en fit à sa nouvelle épouse. Il la mena au bal, à la comedie, aux promenades publiques, & enfin quand il étoit obligé de s'éloigner d'elle une heure ou deux, il revenoit la trouver avec des empressemens qui n'étoient pas pardonnables à un mari. Tout le monde étoit surpris que la joüissance n'eût pas moderé de si grãds transports, mais il disoit à tous ceux qui lui en parloient, que si cela étoit ordinaire à l'égard des autres femmes, il n'en étoit pas de même de la sienne, qui n'avoit rien en elle capable de donner du dégoût.

J'étois bien oublié dans de si grands empressemens, & si l'on parloit quequefois de moi, ce n'étoit que pour demander si je n'étois pas encore mort. Car mon pere pretendoit avoir bientôt un fils de sa femme, & comme il ne se souvenoit déja plus de ma mere, il sentoit d'avance toutes les tendresses qu'on a coûtume, d'avoir pour ceux d'un second lit. Dans un si grand contentement il se croioit exempt des ateintes de la fortune, & ne songeoit qu'à passer son tems, en atendant la belle saison, qui ne devoit pas être plûtôt venuë, qu'il étoit resolu d'aller faire un tour sur le bien de sa femme. Il lui avoit donné cependant un carosse magnifique, & des habits à proportion, mais tout cela ne la réjoüissoit point, & il paroissoit sur son visage un si grand fonds de mélancolie, que mon pere en étoit tout afligé. Il lui demandoit à toute heure, & à tous momens, s'il ne lui manquoit rien, qu'elle n'avoit qu'à parler, & qu'un homme dont elle possedoit si bien le cœur, n'auroit garde de lui refuser aucune chose. Il joignoit à des discours si obligeans, les caresses du monde les plus tendres: mais comme un jour il lui en faisoit beaucoup, il sentit sur son dos, la chemise entre deux, quelque chose qui n'étoit pas ordinaire, Il lui demanda ce que c'étoit, mais elle eut plus de soin de se retirer, que de lui répondre, ce qui donnant du soupçon à mon pere, il se raprocha d'elle, & voulut

voir ce que c'étoit. Elle le pria de n'en rien faire, lui dit que ce n'étoit rien, & chercha encore à s'éloigner. Mais voiant qu'il ne s'arrêtoit pas pour cela, elle se défendit le mieux qu'elle put, & ce ne fut qu'aprés une grande violence qu'il découvrit la chemise, & qu'il vit une chose qui l'auroit fait tomber évanoüi, s'il n'eût été couché. Il vit, l'oserois je dire, une fleur de lis bien marquée; ce qui lui fit juger aussi-tôt combien il s'étoit trompé dans la bonne opinion qu'il avoit euë d'elle. Comme elle avoit éprouvé tant de caresses, elle essaïa de le faire revenir à force de le baiser, & lui qui étoit devenu insensible, la laissa faire sans prendre garde à ce qu'elle faisoit. Mais ses sens étant revenus au bout d'un moment; Allez, infame, lui dit-il que je ne vous fasse pendre, & si l'on ne me fait justice, vous ne mourrez jamais que de mes mains. Il se leva ensuite le plus diligemment qu'il put, fut trouver le Curé, lui dit tout ce que la rage, & le desespoir peuvent inspirer de plus funeste; mais voiant que tout cela ne produisoit rien, il lui demanda quel remede il pretendoit donc aporter au mal qu'il avoit fait.

Le pauvre Curé avoit eu de la peine d'abord à croire ce que mon pere lui avoit dit, mais reconnoissant à la fin que cela n'étoit que trop veritable, il se jetta à ses piés, lui demanda pardon, & levant les yeux au ciel, il fit mille exclamations sur la méchanceté de cette fille, qui s'étoit servie de la confession pour lui insinuer tant d'impostures. Cependant mon pere continuoit à se desesperer, & toute la Communauté s'étant assemblée à ses cris, un Prêtre qui avoit été autrefois Avocat, lui dit que le mal étoit grand, mais qu'il n'étoit pas sans remede: que le mariage étoit nul par la supposition de nom, qu'ainsi tout ce qu'il avoit à faire, étoit d'intenter au plûtôt son action, qu'il y trouveroit quelque obstacle à cause que le Parlemét étoit fort reservé sur ces sortes de choses, qu'il n'avoit qu'à

tenir bon, & que le ſuccés en étoit indubitable. Comme dans un naufrage on ſe prend à tout pour ſe ſauver, mon pere écouta ce conſeil, comme lui êtant envoié du ciel,& s'en allant de ce pas au Palais,il aſſembla trois des plus habiles Avocats,qui furent du même ſentiment. Ils lui dirent neanmoins qu'il auroit beſoin d'amis, principalement ſi la fille avoit quelque apui, ce qui faiſant de la peine à mon pere, qui avoit honte d'aller prier ſes parens pour une afaire comme celle là, il demeura quelques jours ſans y vouloir aller, juſques à ce que voiant qu'un Partiſan entreprenoit la choſe pour elle, la neceſſité lui fit faire, ce qu'il n'auroit jamas fait ſans cela.

Par malheur pour lui, il ſe trouva que la fille n'avoit point changé de nom,qu'elle s'apelloit veritablement Magdelaine de Caumont, comme elle avoit ſigné dans ſon contract de mariage, qu'elle avoit mis même le nom de ſon pere & de ſa mere, & que la ſuppoſition qu'il y avoit, c'eſt qu'elle avoit qualifié l'un de Chevalier Seigneur de pluſieurs lieux, & l'autre de noble & puiſſante Dame, au lieu que ce n'êtoit qu'un Meûnier, & une Meûniere. Comme cela rendoit la choſe delicate, on lui conſeilla de donner quelque argent à cette fille, pour ſoûfrir qu'on donnât un Arrêt tel qu'il voudroit ; mais le Partiſan qui prenoit à cœur de chagriner mon pere avec qui il avoit eu autrefois quelques demêlés, n'aiant pas voulu d'accommodement, mon pere conſeillé de faire intervenir le Procureur General, qui demanda qu'elle fut punie de s'être moquée de la Religion, en éfet elle avoit fait abiuration publique, quoi qu'elle fut née Catholique,& qu'elle eut toûjours fait profeſſion de cette Religion. Ce tour de chicanne mit le Partiſan, & elle dans un grand embarras : elle s'abſenta auſſi-tôt, & faiſant parler ſous main à mon pere, il en fut quitte pour mille écus, quoi qu'il en eût ofert auparavant deux mille.

Mes parens qui voioient que ce mariage m'alloit ruiner, ne furent pas fachés de cette mortification, ils crurent que celà le rendroit sage; mais il ne fut pas plûtôt sorti d'une affaire, qu'il pensa rentrer dans une autre. Il s'étoit logé chez un riche marchand au commencement de la ruë St. Denis, pour être plus prés du Palais. Il y avoit une fille unique dans la maison, de l'âge de dix-neuf, à vingt ans, mediocrement belle, mais fort bien-faite. Il avoit trouvé sa conversation charmante, & elle l'avoit souvent consolé, lors qu'il en avoit le plus de besoin. Aiant gagné son affaire, il crut qu'il ne pouvoit mieux faire que de l'épouser, elle qui étoit une fille de connoissance, élevée sous l'aîle de la mere, point coquete, qui avoit du bien, & qui se tiendroit heureuse de se marier avec une personne de condition. Le pere & la mere lui avoient même témoigné plusieurs fois, que n'aiant qu'elle, ils seroient bien-aises, de la loger avantageusement, tellement que croiant en un mot que c'étoit son fait, il pressentit la fille, qui fut d'abord de bonne volonté. Il fut ravi de la trouver si favorable, & n'aiant plus qu'à gagner le pere & la mere, il leur en parla, & obtint d'abord leur consentement.

Comme il avoit été trop vîte en besogne l'autrefois, il ne voulut pas pour le coup rien faire sans en parler à ses parens. Mr. de Marillac étant un des plus considerables, en fut le premier averti, mon pere ne manqua pas de lui exagerer la bonne grace de la fille, son éducation, sa sagesse, son bien, la bonne foi du pere, & de la mere, & enfin tout ce qui pouvoit jetter de la poudre aux yeux, pour faire aprouver une alliance qui faisoit si peu d'honneur à toute la parenté. Mr. de Marillac qui étoit homme d'honneur, fâché qu'il s'allât ainsi encanailler, lui dit qu'il s'étonnoit qu'il donnât si-tôt tête baissée dãs un afaire, où il trouveroit peut être encore quelque mécontentement; qu'il ne s'étonnoit pas de ce que la fille ayant tant de bien, le

voulût épouser, parce que toutes les filles veulent être mariées, mais de ce que le pere & la mere, gens nouris dans l'aversion des Gentilshommes de campagne, y eussent si-tôt donné leur consentement, que cela cachoit quelque mistere, qu'il faloit déveloper, & que s'il ne craignoit de le facher, il lui diroit qu'en pensant épouser une fille, il alloit peut-être épouser une veuve. Si ç'avoit été un autre que Mr. de Marillac qui eût dit ces paroles, mon pere ne l'auroit jamais soufert, mais aians été êlevé dans une espece de respect pour lui, il se contenta de lui dire qu'il n'y avoit rien à craindre de ce côté là, & qu'il en répondoit. Mr. de Marillac lui dit en soûriant, que c'étoient ses affaires, & non pas les siennes, & que s'il lui avoit dit cela, ce n'étoit que parce qu'il s'y croioit obligé, à cause non seulement de la parenté, mais encore de l'amitié qu'il y avoit toûjours eu entre les deux familles.

Cela en demeura là, mon pere se disposant à passer outre nonobstant le bon conseil qu'on lui avoit donné, manda un cousin germain qu'il avoit, vieux garçon, qui n'avoit jamais eu tant de penchant que lui à se marier, & dont nous devions recueillir la succession. Celui-ci, avant que de se môtrer, voulut se faire habiller, & aiant dit le sujet de son voiage à son Tailleur, c'est-à-dire qu'il venoit pour le mariage de son cousin, & de son heritier, qui épousoit la fille d'un tel Marchand ; Ah! Mr. lui répondit-il, que pretend-il faire, & n'y a-t-il pas d'autres filles à Paris ? Cela surprit ce vieux Gentil-homme, & lui aiant demandé pourquoi ; C'est, lui dit-il, qu'elle a eu un enfant d'un garçon qui étoit chez son pere, mais je n'en parlerois pas, s'il n'y avoit que cela, & je croirois qu'elle seroit devenuë sage. Comment, c'est donc une bagatelle ici, répondit ce Gentilhomme, d'avoir un enfant, & vous autres gens de Paris contez cela pour rien. Je ne dis pas cela, Monsieur, reprit le Tailleur, mais plûtôt que de perdre une fille de

reputation, je me ſerois reſolu à n'en point parler, ſi ce n'eſt que ce feroit dommage qu'un honnête homme ſut trompé. Non ſeulement elle continuë dans ſa débauche, mais elle eſt même ſi grande, qu'il n'y a gueres de jour qu'elle ne vienne dans un lieu public, qui eſt ici vis à-vis de ma maiſon. Elle croit n'être pas connuë, mais elle ne ſçait pas que j'ai autrefois acheté chez ſon pere, & que je ſçais bien qui elle eſt.

Un aveu ſi ſincere, & ſi rempli de bonne foi, eut dequoi ſurprendre nôtre parent. Il envoia querir mon pere une heure aprés, & lui demandant ce qu'il penſoit faire d'épouſer cette fille, mon pere traita tout cela de médiſance, & de menſonge. Son couſin le voiant ſi aveuglé, lui dit que pour lui il n'iroit point à la nôce, & même qu'il le desheriteroit, s'il paſſoit outre aprés ce qu'il lui venoit de dire. Mais mon pere mépriſant toutes ces menaces, lui vint le jour même apporter le contract de mariage pour le ſigner, & nôtre parent l'aiant pris des mains du Notaire, le déchira en mille pieces. Il ne ſe contenta pas de cela, il fut trouver Monſ. de Marillac, lui conta ce qu'il avoit appris, & le pria d'interpoſer ſon authorité pour empêcher une choſe ſi infame. Mr. de Marillac monta en caroſſe au même tems avec lui, fut trouver mon pere, & lui dit que, le connoiſſant obſtiné, comme il étoit, ils ne venoient pas pour le prier de rompre tout à-fait ſon mariage, mais pour lui dire de s'éclaircir; que ce qui ſe diſoit de la fille étoit peut-être une mediſance, mais que toûjours il avoüeroit qu'il n'y avoit rien à negliger: qu'on pretendoit lui faire voir clair, & qu'à moins que de cela, il ſeroit le maître de conclure; qu'il n'y avoit qu'une choſe à faire, qui étoit de feindre que des affaires l'appelloient indiſpenſablement chez lui pour quelques jours, que pendant ce tems-là on s'offroit lui faire connoître la verité, ſinon, comme il venoit de lui dire, on trouvoit bon qu'il paſsât outre.

Cela étoit trop raisonnable pour que mon pere y trouvât à dire, & aiant pris congé de la belle, & promis de revenir dans huit jours au plus tard, il s'en fut loger chez le Tailleur, où toute son occupation fut de se metre en sentinelle. Il vit dés le lendemain, ce qu'il ne vouloit pas voir, c'est à-dire, cette fille entrer en écharpe dans le lieu de débauche. Mais croiant que ses yeux l'avoient trompé, parce qu'il ne l'avoit vûë qu'au travers de la fenêtre, il décendit en bas le nés caché dans son manteau, & fit le pié de gruë, jusques à ce qu'elle sortît. Il la reconnut bien, mais ne voulant pas que ce fut elle, il la suivit jusques à ce qu'elle fut entrée chez son pere. Ce fut alors qu'il fut bien étonné, toutefois aiant pensé en lui-même qu'il pouvoit y avoir quelque autre ménage dans ce logis, il la justifia encore dans son esprit, jusques à ce qu'il se fut informé de ce qui en étoit. Mais les gens du quartier lui aiant dit le contraire, aussi-bien que le Tailleur, il n'en voulut encore rien croire s'il ne voioit tout de ses yeux. Pour cet éfet il s'en fut lui-même dans cet honête lieu, où son argent lui faisant faire bien-tôt connoissance, on lui amena une fille. Il ne voulut point dire qu'il en vouloit une autre, de peur de donner du soupçon. Il la païa même grassement, de sorte que dés le jour même ce fut le meilleur ami du logis. Il y retourna le lendemain, & aiant demandé qu'on lui fist venir quelque chose qui en valût la peine, on lui amene celle qu'il vouloit, ou plûtôt celle qu'il ne vouloit pas. Car au même tems il se prit à plurer comme un enfant, & s'en étant allé à l'heure même sans rien dire, il monta à cheval, & s'en retourna chez lui sans voir personne, ni même Monsieur de Marillac.

Cependant comme on ne sort pas ainsi des mains des Parisiens, & que mon pere nonobstant tout ce qu'on lui avoit dit, avoit eu la folie de signer des articles, on le fit revenir malgré lui, pour essuier

un procés à l'Officialiié, où il fut condamné à deux mille francs de dommages & interêts, Il ne païa jamais d'argent si à contre cœur, c'est pourquoi aprés en avoir apellé au Parlement, il se pourvût au Conseil, voiant qu'il alloit être condamné. Mais tout cela ne fit que grossir son chagrin, au même tems que la dete, sa chicanne qui lui avoit été utile dans l'autre instance, lui fut nuisible dans celle-ci, & au lieu de deux mille francs, à quoi il avoit été condamné, il fut obligé d'en païer trois mille.

Quoy qu'il eut paru incorrigible aprés la premiere affaire, on crut que celle-ci lui étant venuë de surcroît, il ne songeroit plus à reprendre une femme. Mais mon malheur voulant, comme j'ai déja dit, que j'eusse une belle-mere, & même la plus méchante que je pusse jamais avoir, il épousa une fille de qualité de nôtre païs, qui s'empara si bien de son esprit, qu'elle ne fut pas plûtôt dans la maison, qu'elle m'en chassa avec ma nourrice. Je fus reporté à Olinville, afin comme je crois, que comme ce lieu m'avoit été funeste dés le premier jour de ma naissance, il m'arrivât la même chose qu'à ma pauvre mere. J'y demeurai un an tout entier, sans que ma nourice entendît parler de mon pere, quoi qu'elle lui eut fait écrire plusieurs lettres, & que même son mari eût été jusques à son Château. Au bout de ce tems-là un Charetier de la maison passant prés d'Olinville, envoïa dire à ma nourrice qu'il avoit ordre de lui donner un septier de blé, & comme si cela eut suffit pour ma nourriture, on fut encore un an sans s'informer si j'étois mort ou non, tant on avoit peur d'entendre demander de l'argent. Rien n'obligea les pauvres gens où j'étois de me garder, que quelque gentilesse qu'ils trouvoient en moi, ou plûtôt le défaut qu'ils avoient d'enfans, qui étoit cause qu'ils me regardoient presque comme si j'eusse été à eux.

Cependant ma belle-mere étoit non seulement

accouchée d'un garçon, mais étoit prête encore d'en mettre un autre au monde, ce qui faisoit que mon pere avoit encore moins de peine à m'oublier. Comme il ne se pouvoit faire neanmoins que quelqu'un du voisinage ne lui demandât de mes nouvelles, il se trouvoit souvent embarrassé, mais sa femme qui étoit plus fine que lui, disoit en même temps que je me portois bien, & que s'il ne me faisoit pas encore revenir, ce n'étoit que parce que ma presence le faisoit ressouvenir trop tendrement de la défunte. Il n'y avoit que les bêtes qui donnassent dans un paneau tendu si grossierement; mais les parens de ma mere étant pour mon malheur à plus de quatre-vingt lieuës de nôtre païs, & n'aiant personne qui prît soin de moi, je demeurai encore trois ans antiers chez ma nourrice, & je crois que j'y serois encore, si Mr. de Marillac étant venu à Olinville, & m'aiant aperçû à la Messe, n'eût demandé malgré le pauvre équipage où j'étois, si je n'étois pas le fils de son cousin. Comme je l'avois oüi dire plusieurs fois à ma nourrice, & que sans vanité je ne manque pas de cœur, je n'eus que faire qu'elle répondit pour moi, & dis à Mr. de Marillac que j'étois le fils de Mr. L. C. D. R. mais que pour mon malheur, je ne l'avois point vû depuis que je me connoissois. Ma réponse lui plut, qui n'étoit pourtant rien qu'une redite de ce que ma nourrice avoit dit plusieurs fois en ma presence, &c. comme j'étois assés éveillé, il me fit prendre la main par un de ses laquais, & me fit emmener au Château. Il me fit habiller comme le devoit être un enfant de ma condition, & aprés qu'il m'eût gardé jusques à ce qu'il s'en retournât à Paris, il me renvoia par son Concierge chez mon pere, à qui il écrivit que je commençois d'être à un âge, où l'on devoit avoir plus de soin de moi,

Mon pere fut obligé de me recevoir à son grand regret, car il me traita si rudement dés le jour même, que tout jeune que j'étois, il me fut aisé de

juger qu'il n'avoit pas grande amitié pour moi. Si j'eusse osé je lui en eus demandé la raison & en même temps, à m'en retourner chez ma nourice, mais n'osant ouvrir la bouche, je me tins à un coin, comme si je n'eusse pas été l'enfant du logis, pendant qu'on caressoit celui du second lit qui étoit galeux comme un braque. Jamais je ne fus si affligé, & comme j'avois bien-tôt six ans, & que la connoissance commençoit à me venir, je pensai crever de depit. Il me falut pourtant passer un an & demi comme cela, beuvant, & mangeant avec les valets, & n'ayant d'autre consolation que celle que me donnoit nôtre Curé, qui étoit un bon-homme. Je le priai de vouloir m'apprendre à lire, car on ne parloit point dans le logis de me donner un maître, & ravi que cela vint de moi, il s'y dõna tant de peine, qu'ẽ trois mois je lûs couramment dans toutes sortes de livres.

Il n'y avoit point de jour cependant que ma belle-mere ne me desolât, & non contente de me faire tout le mal qu'elle pouvoit, elle excitoit encore mon pere à me mal traiter, par cent faux raports qu'elle lui faisoit pour le mettre en colére. Mon pere qui ne m'aimoit pas, & qui la croioit, me maltraita plusieurs fois sans entrer en connoissance de cause, & mon desespoir fut si violent, que je resolus de m'empoisonner. Il y avoit de la seguë dans le Jardin, qu'on m'avoit montrée pour être une herbe mortelle, j'en pris, & aprés m'être recommandé à Dieu, j'en mangeai sufisament pour me faire mourir, s'il neut permis que je me mépris, en cueillant une herbe pour une autre, ou plûtôt, comme je l'ai toûjours cru, s'il n'eut fait un miracle tout évident pour moi. Car non seulement je n'eus ni convulsion, ni tous les autres simptomes, que l'on doit avoir quand on s'est ainsi empoisonné, mais même je ne fus pas un seul moment malade. Je le dis au Curé, à qui je commençois d'aller à confesse, & il me gronda fort, me remontrant l'énormité du crime que j'avois commis. Il

m'en fit demander pardon à Dieu, & m'obligea à ne rien faire dorénavant, dont ie ne luy en demandasse permission.

La cruauté de ma belle-mere allant toûiours en augmentant, & mon pere n'ayant pas de meilleur naturel pour moy, ie resolus de m'en aller à la premiere occasion que ie pourrois trouver, & l'ayant dit au Curé, il voulut m'en dissuader, me remontrant que n'ayant pas encore huit ans, i'étois incapable de toute chose. Il m'exhorta à soûfrir plûtôt iusques à ce que ie fusse en âge de porter les armes; mais considerant que i'aurois encore longtemps à attendre, ie luy dis resolument que ie ne le pouvois pas, & connoissant que i'executerois au plûtôt mon dessein, si l'on ne me prevenoit, il en avertit mon pere, qui feignant de ne le pas croire, lui dit qu'il n'avoit qu'à me laisser aller. Le Curé le voyant si dur, ne put s'empêcher de pleurer en m'embrassant, & m'exhortant encore une fois à prendre patience : comme il vit qu'il étoit impossible de m'y resoudre, il tira deux écus de sa poche, & me les mit dans la main, il me dit qu'il étoit fâché de n'en pas avoir davantage, que i'en pourrois avoir besoin, & qu'il prioit Dieu d'avoir soin de moi : que ie me souvinsse que i'étois né Gentilhomme, c'est-à-dire, que i'étois obligé de mourir plûtôt mille fois, que de faire une action indigne de ma naissance. Mon dessein étoit d'aller trouver Mr. de Marillac, en qui i'avois dêia reconnu tant de bonté ; mais des Bohemes étant venus dans nôtre village, & leur ayant demandé s'ils vouloient m'emmener avec eux, ils me dirent qu'ils le vouloient bien, pourvû que ie les pusse suivre.

C'en fut assez pour me faire prendre mon parti, & étant sorti de chez-nous sans dire adieu à personne, ie fis voir dés le même iour, combien la ieunesse est peu capable de retenir les leçons qu'on lui a données. Car ie me mis au même temps à piller les poules à droit & à gauche, comme ie voiois

faire aux autres, & sans songer que j'étois encore à nôtre porte,& que même toutes ces terres étoient la plûpart à nos parens, j'allai toûjours mon chemin, sans faire reflexion à ce que je faisois. Chacun ayant fait son petit butin, on le fut porter au Capitaine, qui me voyant pour le moins six poules pour ma part, me fit boire un petit coup de brandevin, disant aux autres que ce n'étoit pas mal commencer, & que je serois un jour ioli garçon.Nous fismes bonne chere le soir aux depens de nôtre larcin,& n'y ayant rien où l'on s'accoutume plûtôt qu'au libertinage, principalement quand on a été maltraité chez soi, ie trouvai cette vie si douce, en comparaison de celle que i'avois menée, que ie crus être en paradis.

Je passai prés de cinq ans dans une vie si miserable, courant non seulement toute la France, mais encore plusieurs païs étrangers, dans lesquels nous étant arrivé quelque petite infortune, c'est-à-dire, quelques-uns de nos compagnons aïant été pendus, nous fismes resolution de revenir dans nôtre païs natal. Nous rentrâmes donc en France par la Comté de Bourgogne, & prenant la route de Diion, nous passâmes ensuite dans le Lionnois, de là dans le Dauphiné, puis en Languedoc, & enfin dans la Comté de Foix. Nous crûmes que ce païs-là nous seroit favorable, parce qu'étant environné de montagnes, ce nous seroit une retraite assurée, s'il nous arrivoit de trouver des gens qui ne voulussent pas s'humaniser à nos larcins; mais nous connoissions bien mal le terrain, les gens du païs en sçavoient encore plus que nous, & dés la nuit même ils nous devaliserent entiérement, pendant que chacun étoit écarté çà & là, pour aller à la petite guerre. Ce malheur qui étoit arrivé par la faute de ceux qu'on avoit laissés au bagage, lesquels s'étoient laissés atirer imprudemment par quelques poules qu'on leur avoit fait paroître pendant qu'on étoit en embuscade, surprit & desola

en même-temps toute la troupe. Qui pis est pas un n'avoit su rien gagner dans sa course, les habitans aïant tous serré leurs poules, comme s'ils se fussent donné le mot, tellement que quoi qu'on fût bien las, il falut se coucher sur la dure sans souper.

Cette vie qui m'avoit plu au commencement, parce que je n'avois pas de connoissance, n'avoit plus les mêmes charmes pour moi, depuis quelque temps, & à mesure que la raison me venoit, je me faisois à moi-même une secrette confusion, me ressouvenant de ce que j'étois né, & de ce que ma naissance demandoit. Je pleurois le plus souvent en secret, & j'aurois eu besoin d'un bon conseil, mais ne sçachant à qui me confier, enfin je me representai ce que nôtre Curé m'avoit dit en partant, & me demandai si c'étoit là la vie d'un Gentil-homme.

Cette pensée que je n'avois pas rapellée une seule fois depuis si long-temps, fit tant d'impression sur moi, que je me resolus de deserter, & prenant le temps qu'on m'avoit detaché pour aller en course, je gagnai les montagnes du Capsi, & vins décendre en Roussillon, par le col de Villefranche. En passant je vis sur la droite la plus haute montagne des Pirennées, elle s'appelle le Canigout, au cime de laquelle est un étang, où il y a toute sorte de bon poisson. Mais ce qu'il a de plus particulier, c'est qu'on n'y sçauroit jetter une pierre, qu'il ne pleuve en même-temps à la verse, j'en demandai la raison aux habitans d'alentour, mais ils ne me la sçurent dire.

J'avois toûjours gardé jusques-là les deux écus du Curé, & ils me servirent bien dans ce voïage. Mon dessein étoit de prendre parti dans la premiere compagnie que je trouverois, & comme on ne sçavoit ce que c'étoit en ce temps-là de mesurer les soldats à l'aune, comme on fait aujourd hui, j'esperai que ma petite taille ne m'empêcheroit pas de trouver qui voulût de moi. Comme j'étois fort ba-

zanné, comme ont coutume d'être ceux qui ont fait la vie que j'avois faite, je passai par toutes les places des Espagnols pour un homme du païs, & quoi que nous eussions la guerre, on ne m'arrêta ni à Perpignan, ni à Salses. Enfin je gagnai Locates qui étoit la tête que nous tenions, & je pris parti dans la compagnie de Mr. de St. Aunais, qui en étoit Gouverneur.

Je voulus être de tous les partis que nous faisions contre la garnison de Salses, & aïant bien-tôt apris la langue Catalane, je crus que je devois me servir de la ressemblance que j'avois avec un Espagnol, pour faire quelque action qui me pût faire distinguer. Car je commençois, pour dire le vrai, à m'ennuïer d'être soldat, & comme j'aprochois de quinze ans, l'ambition me montoit déja dans la tête, jusques à m'empêcher de dormir. J'en demandai la permission à Mr. de S. Aunais, qui me dit qu'il le vouloit bien, mais me voïant revenir sans rien faire? Cadet me dit-il, cela n'est pas bien, il faut se faire déchirer une oreille plûtôt que de faire ce que vous faites, on voit les ennemis quand on veut, & il ne faut pas demander à les aller voir, si l'on ne veut les aprocher de plus prés. J'en ai été assez prés, Mr. lui repondis-je, mais nous étions trop de monde, & je ne pretens pas partager l'honneur que je remporterai avec un si grand nombre. Combien étiez-vous donc, repliqua Mr. de S. Aunais? Nous étions onze, Mr., lui dis-je, & c'étoit trop de neuf, mais si vous voulez que j'y retourne demain avec mon camarade, je vous assure que vous ne me ferez plus de reproches. Ne veux-tu point deserter, me dit-il aussi-tôt; Si j'en avois eu envie, Mr. lui répondis-je, je ne vous en viendrois pas demander permission, voilà déja deux fois que je vais jusques aux palissades des ennemis; & si j'avois voulu entrer dans la place, personne ne m'en auroit empêché. Ma hardiesse lui plaisant, il me demanda

qui j'étois, à quoi je fis reponse, que si je réüssissois dans mon dessein, je le lui dirois, mais que si je n'y réüssissois pas, j'attendrois jusques à ce qu'il se presentât quelque autre occasion, qui me fût plus favorable. Il se plut encore à cette reponse, & jugeant qu'il faloit que je fusse né quelque chose pour parler de la sorte, il m'aima dés ce moment, dont il ne tarda gueres à me donner des marques.

Cependant j'eus permission de sortir le lendemain, & étant arrivé à deux portées de mousquet de Salses, je fis mettre dans un fonds mon camarade sur le ventre, pendant que je m'aprochai encore davantage. Au reste j'avois remarqué tous les deux jours que j'avois été en parti, qu'un Officier de la garnison avoit un rendez-vous avec une fille, qui le venoit trouver dans une mechante maison abandonnée. Je m'y serois bien embusqué, si j'avois voulu, mais j'avois pris garde aussi qu'il l'envoïoit reconnoître un moment auparavant par un soldat, & je ne voulois pas m'exposer à manquer mon coup. Etant arrivé à l'endroit où je voulois m'arrêter, je fis semblant de savonn r quelque linge, & regardant de temps en temps d'un coin de l'œil, je vis mon soldat qui alloit à la découverte, & qui s'en retourna faire son raport. Un moment aprés la fille vint d'un côté, & Monsieur l'Officier de l'autre, mais pendant qu'ils s'amusoient à faire l'amour, j'entrai deux pistolets de ceinture à mes deux mains, & l'ayant desarmé comme un mouton, je lui dis, que s'il ne marchoit devant moi, & sans rien dire, je lui allois mettre la bourre dans le ventre. Il ne jugea pas à propos d'essaïer, si je serois homme à le faire, ou non, & croyant que je ne ferois pas mal d'emmener aussi la fille, quand ce ne seroit que pour empêcher qu'elle n'allât dire ce qui étoit arrivé à son amoureux, je leur fit prendre le chemin, sur lequel mon camarade m'attendoit, ce nouveau renfort que je trouvois leur fit desesperer

de se pouvoir sauver, ils parurent fort contrits,& pour moi j'étois dans une joïe qui ne se peut exprimer. Nous marchâmes ainsi une bonne heure, pendant laquelle mon camarade ne songea qu'à gagner païs, mais croïant alors que nous étions en sureté, il se mit à regarder la fille, & la trouva si belle qu'il voulut s'arrêter pour contenter sa fantaisie. Je lui demandai s'il étoit fou, dont ne se faisant que rire, il se mit en devoir d'assouvir sa brutalité. Je me mis fortement en colere contre lui, mais n'en devenant pas plus sage, je fus obligé de le menacer que je le tuerois. Il me dit que je n'avois qu'à y venir, & me presenta en même temps le bout du pistolet; je ne m'étonnai point, je fus à lui tenant le mien d'une main, & mon prisonnier de l'autre. Lui qui étoit brutal, ne se contentant pas de m'avoir mis en jouë, tira, mais m'aïant manqué, & aïant peur que je n'en fisse pas de même, il s'enfuit avec précipitation. Je ne me mis pas en peine de courir aprés lui, & toute mon inquietude fut de gagner chemin, me doutant bien qu'il deserteroit,& avertiroit la garnison de Salses de ce qui se passoit.Je doublai donc le pas, & le fis doubler de même à ceux que je conduisois, ce qui me fut salutaire. En éfet je n'étois pas encore à la porte de la ville; qu'il parut trois Officiers bien montés, qui étoient accourus aprés moi, mais me voïant tout prêt d'y entrer, ils ne jugerent pas à propos de s'avancer d'avantage. J'entrai à Locates comme en triomphe; chacun voyant venir un enfant de seize-ans avec deux prisonniers, sortit dans la ruë pour me voir,& j'eus bonne compagnie pour m'escorter jusques au logis du Gouverneur. Eh bien, Monsieur, lui dis-je en le voyant, j'en ay aproché de prés, comme vous voyez,je vous avois bien dit que le grand nombre n'étoit pas le meilleur, puis que j'avois encore trop d'un homme, quoi que je n'en eusse qu'un. Il me demanda ce que je voulois dire, ce que je lui

expliquai

expliqai en lui racontant ce qui m'étoit arrivé. Il se mit là-dessus à me loüer extraordinairement, & beaucoup plus que mon action ne meritoit, & me donnant en même temps un drapeau dans le regiment de Picardie, dont la Cour lui laissoit la disposition, aussi-bien que de toutes les charges qui étoient vacantes dans sa garnison, il me dit fort obligeamment que je n'en demeurerois pas là, & qu'il prendroit soin de ma fortune.

Ce qui donna encore plus d'éclat à cette action, fut que le prisonnier se trouva être le Lieutenant de Roi de Salses, & Mr. de S. Aunais l'aïant mandé à la Cour, & de quelle maniere cela s'étoit passé, le Cardinal de Richelieu lui écrivit de m'envoïer aussi-tôt à Paris, & me fit toucher cent pistoles pour mon voïage. Je vous laisse à penser, quelle fut ma joye, elle ne se put exprimer, & j'en témoignai toute la reconnoissance imaginable à Mr. de S.Aunais, que je reconnoissois pour mon bienfaiteur. Il me demanda, avant que de partir, qui j'étois, & je lui contai ma petite fortune le plus succinctement qu'il me fut possible. Je suis bien-aise, me dit-il, de sçavoir que vous soyez Gentilhomme, ce n'est pas que la vertu ne soit à estimer dans tout le monde, mais elle a toûjours beaucoup plus de lustre dans une personne de naissance, que dans un autre. Allez trouver Mr. le Cardinal, continua-t'il, c'est un homme, si je ne me trompe, qui va faire beaucoup de choses pour vous, il aime les braves gens, & fait tout ce qu'il peut pour les attirer à son service.

Je partis ainsi de Locates fort satisfait, aprés avoir acheté deux chevaux, un pour moi, & l'autre pour un valet que j'avois pris. Comme j'étois encore jeune, & que la vanité regne dans une jeune tête, je voulus me faire voir dans mon païs, en l'état où j'étois, & sans considerer que je perdrois beaucoup de temps, je me detournai du grand chemin, lors que je fus à Briare, & arrivai sur le soir

au logis du Curé, où je mis pié à terre. Il fut surpris, & ravi en même temps de me voir, & aprés lui avoir conté ce qui m'étoit arrivé, & où j'allois, je le remerciai des bontés qu'il avoit eües pour moi, & lui donnai dix pistoles, l'assurant que si jamais je faisois fortune, il y auroit bonne part. Il me dit que je trouverois une grande famille chez mon pere, qu'il avoit sept enfans sans me conter, que cependant ses affaires n'étoient pas trop bonnes, Dieu lui aïant envoïé une grande affliction, en punition comme il croioit du peu de naturel qu'il avoit eu pour moi. Là-dessus il me conta l'avanture du monde la plus extraordinaire qui lui étoit arrivée, telle que je la vais raporter. Nous avions un de nos parens qui avoit nom Courtilz, homme de qualité allié aux premieres Maisons de la Province, quoi qu'il n'en fût pas originairement, mais qui avoit fort peu de bien pour soûtenir sa naissance, & sa bonne mine, car il étoit un des hommes de France, des mieux faits. Comme il cherchoit fortune, il étoit le plus souvent à Paris, où il est plus facile de la trouver; & soit qu'il eut des femmes qui fournissent à l'apointement, ou qu'il fût heureux au jeu, il étoit toûjours magnifique, & voyoit les meilleures compagnies. Etant devenu amoureux d'une jeune veuve, qui avoit beaucoup de bien, il la rechercha en mariage, & crut lui donner dans la vûë par son grand air. Mais la Dame ne l'ayant pas écouté, soit qu'il n'eut pas son étoile, ou comme il est plus vrai semblable, qu'elle eut resolu déja de se donner à Dieu, elle le pria de ne la pas importuner davantage. La dificulté aiguisant ses desirs, il étoit toûjours par tout où elle étoit, & quoi qu'elle l'eut prié de ne plus venir à son logis, il faisoit si bien qu'il n'y avoit point de jour qu'il ne la vît, soit à l'Eglise, soit chez quelqu'une de ses amies. Pour se defaire tout d'un coup de cet importun, elle se retira dans un

Couvent, mais ayant menacé d'y mettre le feu, la Dame en sortit, craignant qu'il ne le fist tout comme il le disoit. Cependant comme elle perseveroit toûjours dans le dessein de ne le point soufrir, il resolut de l'enlever, & elle n'en eut pas plutôt le vent, qu'elle s'en alla secrettement à la campagne, sans que personne sçut où elle étoit allée; si ce n'est une femme qu'elle laissoit dans sa maison, & celle qu'elle avoit menée avec elle. Comme elle avoit laissé tous ses gens, ses parens en furent en peine, & deux ou trois jours s'étant écoulés, sans qu'on en eut des nouvelles, ils s'imaginerent que nôtre parent l'avoit enlevée, d'autant plus qu'il s'en étoit vanté en plusieurs endroits. Ayant fait entendre des temoins, ils eurent prise de corps contre lui, & ne voulant pas entrer en prison, il se refugia chez mon pere, & de là chez un autre parent, ayant eu avis qu'on sçavoit l'endroit où il étoit. Or il arriva que justement dans ce temps-là mon pere reçût un remboursement de vingt-mille écus, & des filoux l'ayant sçû, loüerent ou firent faire des casaques d'Archers, & sous pretexte de venir chercher Courtils dans nôtre maison, lui mirent le pistolet sous la gorge pour sçavoir où étoit son argent. Ayant été obligé de le dire, ils le chargerent sur un cheval de bas, & mon pere leur vit prendre le chemin de la forêt, d'une Tour où ils l'avoient enfermé avec tous les gens du logis, pour pouvoir se sauver plus facilement.

Cette perte étoit grande pour un Gentilhomme qui n'avoit pas vingt-mille livres de rente, & qui avoit huit enfans, tellement que ne doutant point qu'il ne fût bien afligé, je ne sçus presque si je devois m'exposer à le voir, sçachant bien que comme ma vûë ne lui étoit pas agreable, cela ne feroit que redoubler son chagrin. Cependant ayant fait reflexion qu'il se pourroit plaindre de moi, si je manquois à mon devoir, j'allai chez-lui, où il

ne me reçût pas mieux que j'avois deviné. Car il croioit que j'y venois pour long-temps;& pour me faire voir qu'on ne me reconnoissoit pas pour le fils de la maison, ma belle-mere defendit qu'on donnât ni foin, ni avoine à mes chevaux. Mon valet me l'étant venu dire, j'en envoiai querir chez le Curé,& mon pere qui étoit descendu dans son écurie, vit tout cela sans y donner ordre. Je crevois en moi-même de dépit, mais comme j'étois resolu de partir le lendemain, je crus à propos de n'en dire mot, quoi-que cela me fist bien mal au cœur. Je me retirai de bonne heure dans ma chambre, & comme je m'allois coucher, mon pere entra avec ma belle-mere, & me demanda avec un visage riant,si ce qu'avoit dit mon valet à table étoit vrai, sçavoir,que j'allois trouver Mr. le Cardinal par son ordre. Je lui dis qu'oüi fort froidement, car je voiois bien d'où procedoit cette demande, & que ce n'étoit que pour avoir part à ma faveur, s'il étoit vrai que j'y pusse entrer. Mon pere me dit qu'il avoit une grande joye de me voir sur le point de faire quelque chose, & ma belle-mere prenant la parole m'offrit sa maison,ajoutant qu'elle esperoit de moi,que quand j'aurois fait fortune, je procurerois celle de mes freres. Je lui repondis sur le même ton que j'avois fait à mon pere, que ce n'étoit pas une chose faite, mais que si j'étois assez heureux que cela pût être,je ferois toûjours le bien contre le mal.

Cette parole donna lieu à de grands éclaircissemens, & si je l'ose dire à de grandes excuses de ce qu'on avoit refusé du foin, & de l'avoine à mes chevaux. Elle me dit que ce n'étoit que par une bevüe de celui qui en avoit le soin,à qui ils avoient donné ordre depuis le malheur qui leur étoit arrivé,de n'en point donner aux étrangers: que ne me connoissant pas, il m'avoit traité comme les autres, mais que cela ne lui arriveroit plus. Je sçus bien ce que j'en devois croire, mais la discretion &

le respect m'obligeant à ne pas dire tout ce que je pensois, je lui dis que ce n'étoit qu'une bagatelle, & que cela ne valoit pas la peine d'en parler. Mon pere s'enquit alors de moi de ce que j'avois fait depuis que j'étois parti, & me fit une petite reprimande, comme s'il ne se fût ressouvenu qu'en ce temps-là, qu'il étoit mon pere.

Ils me laisserent coucher aprés bien d'autres questions, & leur aïant dit que je voulois partir le lendemain, je trouvai un grand dejeuné, comme si sçavoit été une nôce. Ils firent lever les valets dés deux heures avant le jour, manderent mes parens, qui étoient dans le voisinage, & pour les obliger à venir, ils les instruisirent tous par une lettre circulaire du sujet qui me faisoit aller à la Cour. Je vis donc arriver dix ou douze Gentilshommes, les uns à pié, les autres à cheval, & je fus accablé de mille complimens, comme si j'eusse déja été en état de faire leur fortune. Pour me delivrer de ces importuns, qui ne me plaisoient pas, je priai mon pere de vouloir permettre que je m'en allasse, que je n'avois point de temps à perdre, & que Mr. le Cardinal qui vouloit que l'on fût ponctuel, contoit peut-être déja les momens, & les heures que j'avois trop tardé: que je m'étois detourné de deux journées, ou peu s'en faloit, pour avoir l'honneur de le voir, mais qu'il ne voudroit pas que cela me fût nuisible. Ma belle mere qui étoit presente à ce compliment, ne l'eut pas plutôt entendu, qu'elle fut elle-même à la cuisine, d'où elle ne revint point qu'elle ne fist servir.

Ce que je venois de voir chez mon pere, m'étoit une image de ce que je verrois à la Cour. D'abord que j'y fus arrivé, & qu'on sçût que j'étois le Cadet de Locates, chacun me fit mille complimens, & je fus fort surpris que des gens, dont je m'eusse cru fort honoré de leur pouvoir parler une fois la semaine, me vinssent demander mon amitié. Le Capitaine des Gardes de Mr. le Cardinal, à qui je

je m'étois adressé, lui étant allé dire que j'étois dans l'antichambre, il commanda qu'on me fit entrer, & me voyant sans un poil de barbe, & assez petit ; Ce n'est qu'un enfant, dit-il en riant à quatre ou cinq grands Seigneurs qui étoient avec lui, & St. Aunais se moque de nous, de nous avoir mandé ce qu'il a fait.

Je ne sçay pas, Monseigneur, luy dis-je, aprés lui avoir fait la reverense, ce qu'il vous a mandé, mais si c'est que j'ai pris le Lieutenant de Roi de Salses avec sa maîtresse, il ne vous a dit que la verité. Il nous a bien dit autre chose, repondit en même temps Mr. le Cardinal, il nous a dit que tu avois empêché le soldat qui t'accompagnoit de baiser cette fille ; que pour en venir à bout tu as marché contre lui, qu'il t'a tiré un coup de pistolet, mais que tout cela ne t'a pas empêché d'emmener tes prisonniers. Cela est vrai, Monseigneur, lui repliquai je, mais c'est bien peu de chose, & si j'en trouve jamais l'occasion, j'espere en faire bien d'autres pour le service du Roi, & pour celui de Vôtre Eminence. Il est resolu, dit-il, en se retournant vers ceux qui étoient autour de lui, mais ce n'est qu'un enfant, c'est dommage de l'exposer à l'âge qu'il a, & c'est proprement vouloir forcer la nature. Ce discours me fit craindre qu'il ne voulût rien faire pour moi, ce'est pourquoi reprenant la parole ; J'ai plus de forces, Monseigneur, lui dis-je, que vous ne pensez, & Vôtre Eminence en peut faire l'experience, si elle a quelque chose à me commander pour son service. Il ne me repondit rien, mais parlant tout bas à son Capitaine des Gardes, il lui dît de me faire manger avec les Gentils-hommes, & de s'informer qui j'étois. En même temps il entra dans son cabinet, ce qui me surprit, & m'afligea tout en semble, m'atendant que je ne paroîtrois pas plutôt devant lui, que ma fortune seroit faite.

Le Capitaine des Gardes n'ayant pas manqué de

faire ce qu'il lui avoit dit,& lui ayant raporté que j'étois Gentilhomme, il me fit revenir l'aprés-dinée dans son cabinet, & me dit qu'il avoit tant de bonne volonté pour moi, qu'il avoit resolu de me mettre à son service, que je fusse sage,& affectionné, & que je n'aurois pas lieu de m'en repentir. Je lui fis une profonde reverence en signe de remerciement,& tenois dêja les mains toutes ouvertes pour recevoir les bien-faits que je croïois qu'il alloit repandre sur moi; mais je fus fort surpris quand toutes mes esperances se terminerent à un habit de Page, qu'il commanda de me donner. Je ne fus pas assez maître de ma passion, pour ne pas faire paroître sur mon visage le mécontentement que j'en avois, de quoi s'étant aperçû; Que cela ne te fâche point, me dit-il avec une bonté qui racommoda toutes choses, c'est que je te veux conserver,& quand il en sera temps je ne te mettrai peut-être que trop à tous les jours.

Un discours si obligeant ayant remis la serenité sur mon visage, je me contentai de lui faire voir le changement qu'il y avoit, & de lui faire tout de nouveau une profonde reverence. Je m'attendois au sortir de là que j'alois changer de figure, ou du moins qu'on aloit prendre la mesure de mon habit; mais le gouverneur des Pages me dit, que j'ecrivisse à mon pere de m'envoyer quatre cens écus, pour les presens, pour la petite oie, & pour la livrée, & que je ne pouvois pas être habillé auparavant. Mon chagrin fut terrible à cette declaration, car de conter sur mon pere, je voyois bien que je m'abuserois; de vendre mes chevaux, j'y étois bien resolu, mais je n'en pouvois pas avoir plus de cinquante pistoles, ce qui n'étoit pas seulement la moitié; d'avoir recours à mes parens, c'étoit encore quelque chose de bien incertain, eux à qui bien loin de faire part de ma fortune qu'ils croyoient faite, je demanderois du secours. Je passai la nuit sans dormir, révant comme je pourrois

ſortir de cette affaire,& je me reſolus d'aller trouver Mr. de Marillac, qui étoit la ſeule reſſource que je pouvois avoir. Mais m'étant aſſoupi ſur le matin, il étoit trop tard quand ie m'éveillai, & je fus obligé de remettre la choſe après dîner. Cependant pour faire toûiours ma cour, je m'en fus chez Mr. le Cardinal, qui ne m'eut pas plûtôt aperçû, qu'il me demanda pourquoi ie n'étois pas encore habillé. C'eſt, Monſeigneur, lui repondisie, qu'il faut que i'aye de l'argent auparavant, & nôtre gouverneur m'a dit que je luy aportaſſe quatre cens écus, & que cela ſeroit bien-tôt fait. Quelle maltote, dit-il en même temps à ceux qui étoient autour de luy, en levant les épaules ; puis ſe tournant vers moi, Alez-vous-en luy dire de ma part, continüa-t'il que s'il prend un ſou de vous, il ne ſera pas un quart-d'heure chez-moy; dites-luy encore que ſi cela n'eſt fait demain matin, il peut prendre la peine de chercher maître.

Il eſt aiſé de concevoir que ces paroles me furent fort agreables, & me ſentant bien apuyé, je n'en oubliai pas une ſeule, pour pouvoir mortifier nôtre gouverneur. Il obeït fort ponctuellement, & me reſtant encore dix ou douze piſtoles, je fus acheter les ajuſtemens qu'on ne donnoit point, dont Mr. le Cardinal ne me rendit pas ſeulement mon argent, mais il me fit encore rembourſer au triple.

Pour n'être que Page je ne laiſſai pas d'être de la faveur. Il n'y en avoit point qui fut plus agreable à ſon Eminence, elle vouloit que ce fut moy qui fiſſe tout, & pour en être reconnoiſſant, i'étois toûiours derriere ſon fauteüil tout prêt à faire ce qu'il me commanderoit. A table c'étoit toûiours moi qui lui donnois à boire,non pas que les autres ne le vouluſſent faire, & même ils en étoient ialoux, mais il me nommoit par mon nom, afin qu'il n'y eut que moy qui luy en preſentât. Quand il aloit chez Madame d'Eguillon, c'étoit

encore la même chose, il n'y avoit que moi qui l'y accompagnât, & il me faisoit tenir dans l'antichambre, où il n'entroit jamais personne, tellement que c'étoit moi qui allois querir ceux à qui il vouloit parler, & qui les faisois monter, & décendre par un escalier derobé, sans que personne s'en aperçût.

Le bruit du peuple étoit qu'il aimoit cette Dame, laquelle étoit sa niece. Je ne dirai pas que cela ne fut point, car elle étoit assez belle pour en faire desirer la possession à qui que ce fut. Je sçais bien-même, que s'il n'avoit tenu qu'à moi, j'aurois été ravi d'être de ses amis; mais je dois dire pour detromper la posterité, que toutes les fois qu'il y alloit, ce n'étoit pas pour se divertir. Il s'y enfermoit avec des personnes qu'il ne pouvoit voir ailleurs sans donner du soupçon, c'est-à dire, avec des étrangers, tantôt travestis en Moines, tantôt en Ecclesiastiques, tantôt en marchands; & il me souvient qu'un jour aprés une de ces conferences, il me donna ordre de porter une bourse extrémement lourde sur le chemin de Pontoise, me disant qu'à l'entrée d'un village, nommé Sanois, je trouverois un Capucin endormi, dont le capuche seroit hors de dessus sa tête, que je misse la bourse dedans, & m'en revinsse sans rien dire. Je trouvai tout cela, comme il m'avoit dit, & executai ses ordres ponctuellement.

Devant que de m'employer à des choses si secretes, il m'avoit éprouvé par un endroit assez particulier. Il y avoit un homme nommé Sauvé, de qui il se servoit quelquefois à de pareilles choses, & il l'avoit déja envoïé deux ou trois fois en Espagne, pour decouvrir les intrigues que de certaines personnes avoient en cette Cour au prejudice de ses interêts. Cet homme avoit epousé une femme fort jolie, & même qu'on pouvoit dire fort belle, & étant chargé par Mr. le Cardinal de sonder ma fidelité, il s'avisa de faire agir sa femme, à qui il soufroit tant

de choses, qu'on pouvoit dire qu'il n'étoit pas jaloux. Cette femme en usa d'abord de bonne foi,& son dessein étoit de me surprendre, en me faisant bonne mine,piége inévitable pour tout le monde, & principalement pour la jeunesse. Mais luy ant plu par je ne sçais quel endroit, elle m'avoüa de bonne foi la supercherie, & m'avertit de me défier de tout le monde. Elle fit donc telle reponse que je voulus, dont le Cardinal étant informé par le mari, qui pour gagner ses bonnes graces lui avoit avoüé ingenûment qu'il avoit sacrifié sa femme, & qu'il se sacrifieroit encore lui même, pour son service, il eut tant de confiance en moi, que j'eus part à quantité d'afaires importantes.

En éfet il m'ordonna à quelques jours de là de quitter mon habit de Page, & de m'en aller vers le [illegible] il me desi-gna:que je montasse jusques à la quatriéme chambre,& que si je trouvois une croix sur la porte faite avec de la craïe, je demeurasse en bas jusques à ce qu'il m'envoïât Sauvé. Je trouvai ce qu'il m'avoit dit,& m'étât mis sur la porte de la ruë le nez dans mon manteau, Sauvé vint un moment aprés, qui me demanda ce qui en étoit. Je lui dis, que j'avois trouvé ce que son Eminence souhaitoit,aprés quoi il m'interrogea si je n'avois point vû sortir deux hommes, l'un vetu en Prêtre, l'autre en Abé, c'est-à-dire, celui-ci avec un manteau court, Je lui dis que non, à quoi il me repondit que j'y prisse garde, & que si cela étoit, je m'avançasse jusques à la porte, sinon que je demeurasse en sentinelle, jusques à ce qu'il revînt. Il fut bien une heure & demie devant que de revenir, mais ce fut en bonne compagnie, car il avoit une escoüade des Gardes avec lui, dont une partie investit la maison,& l'autre monta en haut. On trouva dans la chambre les deux hommes qu'il m'avoit designés, & on les mena à la Bastille,mais il n'y en eut qu'un qu'on y fit entrer, & l'autre aïant eu permission de se

retirer, ie lui portai le lendemain dix mille écus en or, qui étoit aparemment la recompense qu'on luy avoit promise, pour avoir vendu son camarade.

Me voyant emploïé à des choses si secrettes, ie ne souhaitois rien plus passionément que de me voir plus vieux d'un an, ou deux. Car ie me figurois que i'aurois bien d'autres emplois, quand ie serois sorti de Page, & ie souhaitois sur tout que ce fut à la guerre, où i'avois une particuliere inclination. Cependant mon pere & ma belle-mere, aïant sçû que toutes mes esperances avoient abouti à des trousses, furent fâchés des honnêtetés qu'ils m'avoient faites, ce qui ne m'empêcha pas de desirer de faire quelque chose pour mes freres, qui en avoient bon besoin. Même pour leur donner des marques que c'étoit toute ma passion, i'écrivis à l'un & à l'autre, que ie les priois de me donner [illegible] presentoit quelque Benefice dans le païs. Mais ils me firent reponse que je n'avois que faire de faire tant le glorieux, qu'ils sçavoient le credit que je pouvois avoir, & qu'ils me permettoient de l'employer pour autruy.

J'étois assez en colere d'ailleurs pour prendre cela au point d'honneur, & Mr. le Cardinal ayant eu la bonté à quelques jours de là de m'interroger sur ma famille, ie lui dis non seulement tout ce qui en étoit, mais encore le desespoir auquel j'avois été porté dans ma jeunesse. Il aima ma franchise, & cõme je vis qu'il s'enqueroit de moment à autre de ce qui m'étoit arrivé, je lui parlai des obligations que j'avois à nôtre Curé, les luy exagerant neanmoins beaucoup au delà de ce qu'elles étoient. Il me dit qu'il se plaisoit à me voir reconnoissant, mais en même temps comme je luy avois parlé de Mrs. de Marillac, il me demãda s'ils sçavoient que je fusse à luy, & si ie les avois vûs depuis peu. Je luy dis que non, mais que mon dessein étoit de les aller voir au premier jour, à quoy il me repondit que ie ne le fisse pas, si ie voulois qu'il me cõtinüât

l'afection qu'il me portoit. Je n'eus garde de rien dire aprés un commandement si precis, & s'apercevant que je paroissois tout étonné, & même interdit; Au moins, me dit-t'il qu'il ne t'arrive pas d'aller parler de ce que ie viens de dire, & songe que si cela t'arrive jamais, tu n'a plus rien à esperer auprés de moy. Je luy repondis qu'il me sufisoit de sçavoir sa volonté, pour obeir, & que je ne connoissois plus ny parens, ny amis, dés qu'il s'agissoit de son service.

Il parut satisfait de ma reponse, & en éfet continüant à m'employer comme auparavant, il m'envoïa sur le chemin de St. Denis, porter un sac plein d'or, avec ordre de le jetter sous une pierre de taille, que ie trouverois apuïée sur d'autres pierres, un peu au de là de Montfaucon. J'avois ordre aussi de m'en revenir sur mes pas, tellement que ie ne puis dire pour qui c'étoit, encore moins qui le vint ramasser. J'en portai un aussi quelques iours aprés dans Nôtre-Dame à un homme qu'il m'avoit dit devoir être apuïé sur un tronc, tenant sa tête d'une main, & aïant l'autre derriere son dos, ni plus ni moins que Moliere nous represente un Medecin, qui est avide d'argent. Ce fut dans celle-ci que ie mis le tresor que i'avois en depôt, mais il ne m'étoit pas permis de voir au visage celui à qui ie faisois tant de bien. Je crois qu'il y avoit plus de mistere à tout cela, que de necessité, & que ce n'étoit que pour voir si on luy seroit fidele, ou pour rendre son Ministere plus estimé par le secret. Quoi qu'il en soit, ie passai deux ans dans ces sortes d'emplois, pendant quoi il se fit diverses brigues à la Cour pour le chasser de son poste, mais toutes inutilement.

Cependant comme i'avois écrit à nôtre Curé, aussi bien qu'à mon pere, de m'avertir s'il n'y auroit rien dans le païs que ie pusse demander, il m'envoïa un jour un homme exprés en poste, pour me dire qu'une petite Abbaïe de la valeur peut-être de

quatre-mille francs de rente, étoit vacante. Je la demandai aussi-tôt à Mr. le Cardinal, qui me dit que c'étoit une chose faite, mais qu'il vouloit sçavoir pour qui je la demandois. Pour nôtre Curé, Monseigneur, lui repondis-je, qui m'a appris à lire, & à qui j'ai tant d'obligation: Et pourquoi, me dit-il, ne la demande-tu pas pour quelqu'un de tes freres; tu m'as dit, ce me semble, que tu en avois beaucoup, & qu'ils ont besoin de bien. Il est vrai, Monseigneur, lui repliquai-je, mais de la maniere que Dieu m'a fait, je fais marcher la reconnoissance devant la nature. Ainsi c'est à Vôtre Eminence à juger, si mes services ne lui sont pas aquis preferablement à tout le monde, aprés toutes les obligations que je lui ai. Nous le verrons, me dit-il en riant, & je vous mettrai peut-être à l'epreuve plutôt que vous ne pensez.

Je me preparois à lui repondre, lors que Mr. le Prince de Condé entra, ce qui me fit rengainer mon compliment, pour songer à lui donner un fauteüil. Il ne fut gueres avec lui, & l'aïant reconduit jusques à la porte de sa chambre, il aperçût M. de Charost, qui êtoit en ce temps-là un bien petit compagnon, & que nous avons vû depuis Capitaine des Gardes du corps, Gouverneur de Calais, & Duc & Pair. Il le haïssoit mortellement, tellement qu'il ne fut pas plutôt rentré, qu'il me dit de chercher son Capitaine des Gardes. L'aïant trouvé je vins avec lui dans sa chambre, & il lui dit de le defaire, à quelque prix que ce fut, de cet importun, qu'il dit à ses Gardes de lui refuser la porte, autrement qu'il s'en prendroit à lui. Le Capitaine des Gardes lui demanda s'il vouloit qu'il le chassât de l'antichambre; Je ne vous dis pas cela, repondit-il, mais que vous ne le laissez plus entrer. Ce commandement se repandit un moment aprés dans la maison, & chacun commença à tourner le dos à ce pauvre malheureux; comme s'il avoit eu la peste. Je ne sçai s'il s'aperçût bien qu'il y avoit

quelque chose sur le tapis, mais toûjours n'en fit-il rien paroître, desorte qu'il demeura encore trois grandes heures dans l'antichambre. Mr. le Cardinal qui avoit envie de sortir, m'envoïa voir s'il y êtoit resté, & lui aïant raporté qu'ouï, il aima mieux garder la chambre, que de s'exposer à son compliment. Le lendemain s'êtant presenté pour entrer, les Gardes lui refuserent la porte, & aïant demandé à parler à leur Capitaine, le Capitaine fit dire qu'il n'y êtoit pas. Deux jours se passerent sans qu'il put voir Mr. le Cardinal; quoi qu'il assiegeât la porte; mais au troisiéme sçachant qu'il alloit à la Messe, il se fut mettre sur son passage. Les Gardes l'en delogerent encore, & ne le voulant pas laisser dans le chemin, il sauta dans une niche qui avoit été faite pour mettre une figure de marbre, & quand Mr. le Cardinal vint à passer, Monseigneur, lui dit-il, vos Gardes ne veulent pas me laisser entrer, mais quand vous me chasseriez par la porte, je rentrerai toûjours par les fenêtres. Mr. le Cardinal ne put s'empêché de rire le voïant dans la niche, & le trouvant si afectionné, non seulement il revoqua l'ordre ci-dessus, mais lui fit encore beaucoup de bien. Charost êtant ainsi venu à bout de son dessein, continüa à lui faire la cour assidûment, sans lui rien demander néantmoins, quoi qu'il en eut assez de besoin. Cela plut au Cardinal, qui êtoit bien-aise qu'on l'aimât sans interêt, & qui vouloit recompenser les gens sans en être importuné. Cependant il se presenta une occasion si favorable pour lui, qu'il crut devoir avoir recours à son Eminéce. C'est pourquoi le venãt trouver un jour qu'elle êtoit de belle humeur; Si j'osois Monseigneur, lui dit-il, je vous prierois de me faire gagner deux cens mille écus, dont il ne coutera pas un sou au Roi ni à vous. A quoi donc, Charost, repondit Mr. le Cardinal, en riant: A me marier de vôtre main, Monseigneur, repliqua Charost, j'ai decouvert un bon parti, & si Vôtre Eminence veut

dire une ſeule parole, ma fortune eſt faite. S'il ne tient qu'à cela, reprit le Cardinal, vous pouvez conter là-deſſus. Charoſt luy embraſſa les genoux pour le remercier, & lui diſant que tout ce qu'il ſouhaitoit êtoit qu'il envoïât demander Mademoiſelle Leſcalopier pour luy, il le fit au grand étonnement de tout le monde, qui ſçavoit qu'il n'aimoit pas à ſe méler de ces ſortes de choſes. Les parens de la fille n'eurent garde de refuſer un homme qui gouvernoit l'Etat abſolument: ainſi Charoſt ayant épouſé une femme ſi riche, ſe trouva en état d'acheter une grande charge, & le Cardinal qui ne mettoit auprés du Roy que ceux qui luy êtoient devoüés entierement, luy fit traiter de celle de Capitaines des Gardes du corps.

Cependant j'avois eu ma petite Abbaïe, comme i'ay dit cy-devant, & i'en envoïai les Bules toutes muſquées à nôtre Curé, ce qui fit deux éfets bien diferens. Car il en penſa mourir de ioye, & mon pere & ma belle-mere, de triſteſſe. Ils vinrent tous à Paris, le Curé pour me remercier, eux pour me faire mille reproches. Ils me dirent ſi je n'avois point de honte de ſonger aux étrangers, pendant que i'avois des freres ſi neceſſiteux. Mais enfin aprés avoir évaporé leur bile, ils me parlerent d'une autre maniere, c'eſt-à-dire, qu'ils s'éforcerent de me perſuader de demander une nouvelle Abbaïe. Je leur dis que ce n'êtoit pas ma faute, s'ils ne l'avoïent pas euë, mais qu'on ne ſe gouvernoit pas comme cela à la Cour, qu'il n'êtoit pas toûjours temps de demander, & que le moïen de ne rien avoir êtoit de ſe rendre importun: que ſi Mr. le Cardinal m'avoit bien fait la grace de me conſiderer, n'êtant que ſon Page, j'eſperois avoir encore plus l'honneur de ſes bonnes graces, lors que je lui rendrois d'autres ſervices: que ie n'êtois pas ſans naturel, quoi-que ie n'en euſſe pas trop de lieu, mais que ie me ſouviendrois plûtôt de ce que mon honneur m'obligeoit de faire, que de toute

autre chose. Je les apaisai par ces esperances, mais aprés les avoir eu ainsi sur les bras, i'eus encore toute nôtre Province, c'est à-dire tous mes parens, qui croioient, qu'aprés avoir fait donner une Abbaïe à nôtre Curé, il ne tiendroit qu'à moi de repandre sur eux les graces à pleines mains. Il en vint même du fonds du Berri, que ie ne connoissois point, & que ie n'avois iamais vûs, aussi me debuterent-ils par leur genealogie, me disant qu'ils êtoient mes parens au troisiéme degré, & qu'ils esperoient qu'à cause de cela, ie leur procurerois quelque emploi. Je tranchai court avec eux, & leur dis que j'avois la meilleure volonté du monde, mais que je n'avois point de pouvoir, ce qui êtoit facile à connoître, puis-que je n'avois encore rien fait pour mes freres : que m'êtant au premier degré, il êtoit juste qu'ils passassent devant ceux qui êtoient au troisiéme, que ceux qui êtoient au second êtoient encore privilegiés, & que quand ils auroient tous de l'emploi, si tant est que je leur en pusse faire donner, ils pouvoient conter que je ferois pour eux tout ce qui seroit en mon pouvoir. Ils entendirent bien ce que cela vouloit dire, & m'en êtant ainsi defait, ils me laisserent en repos.

Enfin le temps que j'avois tant souhaité arriva, je veux dire celui où je devois sortir de Page. Mr. le Cardinal me donna deux cens pistoles pour me faire habiller, & me disant de rester avec ses Gentilshommes, j'eus esperance qu'il feroit bien-tôt quelque chose pour moi. Je ne demeurai pas cependant sans emploi, je fus en Angleterre & en Ecosse porter des lettres en chifres; & comme il y avoit dêja du bruit en ce païs-là, je fus arrêté par un parti du Roi d'Angleterre, que j'aprehendois bien autant qu'un de ceux des revoltés. Je fus foüillé aussi-tôt, mais l'on ne me trouva rien, j'avois mis mes lettres dans la selle de mon cheval de poste, que j'avois fait faire à Paris, & à moins que

de rompre les bandes, qui étoient d'un fer double, entre lequel elles étoient, il n'y avoit rien à faire. Ils foüillerent bien dans les paneaux, & par tout, mais n'aïant pas découvert la cache, on me demanda d'où je venois, où j'allois, & mille autres questions semblables. Je repondis à tout cela, comme je m'y êtois preparé, & aïant dit que j'êtois un jeune Gentil-homme qui voïageois, cela leur donna du soupçon, trouvant que la voiture que je prenois, n'êtoit gueres d'un homme tel que je voulois paroître. Cela fut cause qu'on m'arrêta quatre ou cinq jours, pendant lesquels je n'êtois pas sans inquietude. Car j'êtois chargé, ou je me trompe, d'afaires bien delicates, & si je fusse venu à être decouvert, je pouvois dire que c'êtoit fait de moi. Ce qui me rassuroit néantmoins, c'est que mes lettres êtoient la magie noire, c'est-à-dire, que j'eusse bien donné au diable à les dechifrer. Il n'y avoit point d'Alphabet reglé comme à l'ordinaire, un trait semblable signifioit vingt mots diferens, & il n'y avoit que ceux qui en avoient la clef, qui pussent y connoître quelque chose. Pour bien expliquer ceci, il faut sçavoir qu'on étoit convenu qu'un trait signifieroit un mot tout entier d'une ligne de St. Augustin, & que pour sçavoir lequel c'êtoit, on mettroit le chifre de la page au dessous du trait, de la quantiéme ligne, celui du rang où se trouveroit le mot, & que pour une plus grande intelligence, le trait seroit conforme à la premiere lettre qu'il devoit y avoir au mot. Par exemple, si c'étoit le mot de *j'aurois*, & qu'il fut à la dixiéme page de St. Augustin, à la dixiéme ligne, & le cinquiéme en rang dans la ligne, la figure étoit faite de cette maniere. ₁ ₀ J ₁ ₀ ₅

Cela étant ainsi, je laisse à juger s'il n'eut pas falu être sorcier, pour deviner nos afaires. Toutefois je ne laissois pas de trembler, & je voiois bien que si on trouvoit mes lettres, je serois d'autant plus tourmenté, qu'on auroit plus d'inquie-

tude de sçavoir ce qu'elles contenoient. Mais mon bonheur aiant voulu non seulement qu'on ne trouvât rien, mais encore qu'on crût à ma jeunesse que j'étois incapable de ces sortes de negociations, on me relâcha, & je rendis mes depêches, dont je raportai la réponse. Je fut fort bien païé de cette course, & j'eus une ordonnance de deux mille écus, dont un Commis de l'Epargne m'aiant voulu prendre quelque chose, pour me donner de l'argent comptant, il fut chassé de son emploi, sur la plainte que j'en fis à Mr. le Cardinal. Je ne sçais si mon voiage fit éfet, ou si ce fut le genie de la nation Angloise, qui lui faisoit prendre les armes legerement, mais les trois Roiaumes qui commençoient déja à remuer, comme j'ai dit, se trouverent bien-tôt remplis de confusion, & de desordre : tellement que le Roi d'Angleterre qui nous avoit donné des marques de sa méchante volonté en plusieurs rencontres, eut tant d'afaires chez lui, qu'il n'eût que faire d'en aller chercher ailleurs.

Ce qui me confirme que nous avions bien autant de part à cela qu'un autre, est ce qui m'arriva trois mois aprés mon retour. Etant un matin, comme je n'y manquois gueres, au lever de Mr. le Cardinal, il me dit en particulier que je fusse au fauxbourg St. Marceau, vis-à-vis une certaine fontaine, à l'enseigne de la Femme sans tête, que je montasse à la seconde chambre, & que je disse à un homme qui seroit couché dans un lit, qui avoit des rideaux jaunes, de ne pas manquer à le venir trouver chez Madame d'Eguillō sur les onze heures du soir. Je m'aquitai aussi-tôt de ma commission, mais comme il m'étoit permis de regarder cet homme, je me ressouvins bien que je l'avois vû en Ecosse, & je crois qu'il me reconnut bien aussi. Car je remarquai qu'il me regardoit fixement, & comme un homme qui cherche à rapeller sa memoire. Nous ne nous dîmes rien pour-

tant de ce que nous pensions, & il se contenta de me dire qu'il ne manqueroit pas au rendez-vous. L'heure étant venuë, j'eus ordre de l'aller atendre à la porte, afin de l'introduire dans le cabinet. Il vint déguisé en Oublieux, & je lui avois entendu crier des oublies le long de la ruë, ce qui m'éloignoit bien de croire que ce fût lui, mais m'aiant reconnu, & m'aiant dit qu'il étoit, je le menai à Mr. le Cardinal, avec qui il demeura enfermé jusque à quatre heures du matin. Les gens de Mr. le Cardinal eûrent ordre de s'en retourner, ce qui donnoit lieu encore à la médisance qui se faisoit de lui, & de sa niece, chacun croiant qu'il ne restoit là que pour coucher avec elle. D'ailleurs on avoit pris les clefs pour sortir quand on voudroit, ce qui faisoit que les domestiques de cette Dame étoient les premiers à en medire. Ce que je dis ici, n'est pas comme j'ai déja dit, pour soûtenir qu'il ne se passoit rien entr'eux, mais pour faire voir que toutes les fois qu'il y restoit, ce n'étoit pas pour l'amour d'elle. Cette conference finie, mon homme sortoit du cabinet, à la porte duquel j'étois toûjours resté par ordre de son Eminence. Elle me fit lui donner mon manteau, car l'heure de crier des oublies étoit passée, & elle m'ordonna même de le conduire jusques à deux ruës de là. Deux jours aprés elle m'apella encore en particulier, & me dit d'aller trouver. Mr. de Bullion Surintendant des Finances, de lui dire de sa part de me donner le ballot qu'il avoit fait, & de le porter dans la ruë de la Huchette, à l'homme dont je viens de parler, que je trouverois logé à l'enseigne de la Truie qui file, au fonds de la cour à la premiere chambre. Je trouvai le ballot tout prêt, mais il étoit si pesant qu'il falut une charete pour le porter. Mr. de Bullion qui le sçavoit bien, en avoit fait preparer une, & l'aiant fait mettre dessus, il me donna un bordereau, contenant la somme, & les especes qui étoient dedans, me disant qu'il fa-

loit que je l'eusse pour le remettre entre les mains de celui pour qui il étoit. Etant arrivé à la Truie qui file, je trouvai mon homme qui se promenoit dans la chambre, & lui aiant donné ce bordereau, & dit que le ballot étoit à la porte, il regarda le bordereau, & me le rendit, disant que je me méprenois, que cela n'étoit pas pour lui, & qu'il faloit que ce fût pour un autre. Ie lui dis que je ne me méprenois point, qu'il sçavoit bien que je le connoissois, & que mon ordre étoit pour lui; mais se mettant à marcher dans la chambre avec un air chagrin, Ce n'est pas pour moi, Mr. me dit-il encore une fois, & vous n'avez qu'a vous en retourner.

Quand j'eus fait encore ce que je pûs, pour lui persuader ce que je voulois, & qu'il m'eût été impossible d'y réüssir, je pris le parti qu'il me conseilloit, & aprés avoir renvoié le ballot chez Mr. de Bullion, je fus rendre conte à Mr. le Cardinal de ce qui n'étoit arrivé. Il me demanda si j'avois le bordereau, & lui aiant dit qu'ouï, il le regarda, & il se mit en une furieuse colere contre Bullion, disant qu'il lui aprendroit une autrefois à faire ce qu'il lui disoit. Il l'envoia querir à l'heure même, & lui aiant demandé pourquoi il n'avoit envoié que cinq cens mille francs, au lieu de six cens mille qu'i lui avoit dit, Bullion lui répondit que son Eminence lui avoit dit, ce lui sembloit, il n'y avoit que deux iours, qu'il faloit tirer le meilleur marché que l'on pourroit de cette afaire; qu'il avoit cru que l'autre, s'en contenteroit, mais puis qu'il ne l'étoit pas, il faloit lui envoier le reste.

Autant que ie pus comprendre à tout cela, car j'étois present à l'éclaircissement, Mr. de Bullion avoit envie de mettre cent mille francs du côté de l'épée, quoi qu'il tâchât de persuader, que ce qu'il en avoit fait n'étoit que par bon ménage. Cependant en atendant que les cent mille francs fussent contés, & que le ballot fût fait, son Emi-

nence me renvoia trouver l'homme, pour lui dire qu'il auroit contentement, & que ce n'étoit que la faute de Mr. de Buillon, ce qu'il me commanda de lui assurer, comme en aiant été le témoin. Je le trouvai qui faisoit sa valize tout prêt à plier bagage, & paroissant surpris de me voir, il s'avança au devant de moi, & me demanda si j'avois quelque chose à lui dire. Je lui exposai ma commission, dequoi paroissant un peu remis; Il faut de la bonne foi, me dit-il, en ce monde avec un reste de colere, & je ne comprenois pas, qu'aprés m'avoir donné une parole positive, il n'y a que deux jours, on se mît en état si-tôt de m'en manquer. Je retournai ensuite chez Mr. de Bullion prendre les six cens mille francs, & les aiant remis entre les mains de mon homme, je m'en revins chez son Eminence, qui atendoit mon retour avec impatience, & qui étoit tout inquiet de ce qui étoit arrivé.

Quoi que ces sortes d'afaires ne fussent pas mon centre, & que j'eusse bien mieux aimé quelque emploi de guere, neanmoins je me consolois sur ce que j'avois l'amitié de mon Maître. Il m'avoit demandé encore une fois si je voiois Mr. de Marillac, dont le frere avoit non-seulement été fait Marêchal de France, mais avoit encore épousé une parente de la Reine-mere, auprés de qui il étoit en grande faveur. Je lui dis que je me ressouvenois bien que son Eminence me l'avois déja défendu, qu'ainsi je n'avois en garde de le faire: que je lui avois déja dit, que je ne connoissois plus de parens, quand il s'agissoit de lui obeïr, & que ma douleur étoit que je ne lui en pusse pas donner dss preuves. Il me dit que cela étoit bien, & ce fut d'un ton à me faire connoître qu'il en étoit content. Aussi se fia t-il à moi dans une occasion, où il faloit que ma fidelité lui fût connuë, si toutefois il n'eut point d'autre motif, en faisant ce qu'il fit un mois aprés, ou environ. Mais pour faire connoître

par quel esprit il étoit animé, il n'est pas hors de propos, ce me semble, de prendre les choses d'un peu plus haut.

Le Roi étoit un Prince extrémement bon, tel que peut-être aujourd'hui l'Empereur. Il étoit venu à la Couronne encore jeune, & avoit laissé gouverner ses Etats à la Reine sa mere, Princesse d'une grande ambition, mais peu aimée des François, non seulement parce qu'elle étoit Italienne, nation qu'ils n'aiment pas, mais parce qu'elle avoit eu aussi-tôt pour favori un homme de son païs, dont le merite étoit aussi petit, que la naissance. Comme les Etats subsistent neanmoins par la crainte, aussi-tôt que par tout le reste, cet homme avoit trouvé moien de se rendre redoutable jusques aux Prince du sang, & sa femme qui étoit encore plus insupportable qui lui, étoit devenuë si hautaine à cause des bonnes graces de la Reine qu'elle possedoit entierement, qu'elle mettoit tout le monde, s'il faut ainsi dire, à ses piés. Comme il faloit neanmoins se faire des creatures pour resister à tant d'ennemis, la Reine mere en avoit gagné quelques-uns, & entr'autres Mrs. de Marillac, dont l'un étoit de Robe, & l'autre d'Epée, tous deux honnêtes gens, & dignes des grands emplois où ils furent élevées. Cependant quelque precaution qu'elle prît, le nombre des mécontens étoit si grand, qu'elle ne pût sauver son favori de leurs mains. De Luines qui avoit de l'ambition, soufla au Roi que sa mere le rendoit méprisable aux peuples, laissant gouverner l'Etat par un étranger. On ne sçait point même s'il ne l'accusa point d'impudicité, & de la mort du Roi son pere. Quoi qu'il en soit, aiant sçu persuader le Roi, aprés de qui il s'étoit déja mis bien, en lui procurant de petits plaisirs, mais proportionnés à son inclination, il eût ordre de chercher quelqu'un qui tuât le favori, ce qui fut executé par Vitri Capitaine des Gardes du Corps.

De Luines tâcha aprés cela de s'attribuër toute l'autorité au prejudice de la Reine mere, mais comme il avoit les épaules trop foibles pour un si grand fardeau, & que d'ailleurs le parti de cette Princesse se fortifioit tous les jours, par la jalousie qu'on avoit de ce nouveau Ministre, il fut obligé de lui en laisser la meilleure partie. Ceux qui s'étoient atachés à elle, & qui avoient aprehendé d'être envelopés dans la disgrace de son favori, furent rapellés en grace en même-tems, & comme Mrs. de Marillac s'étoient montrés des plus afectionnés, ils furent aussi de ceux pour qui elle eût le plus de distinction. Celui qui étoit dans la Robe n'aspiroit pas moins qu'au Ministere, & se montroit si éclairé en toutes choses, qu'il en étoit jugé digne. Mais la Reine mere aiant apellé à son service l'Evêque de Luçon, qui fut depuis apellé Cardinal de Richelieu, cet esprit tout autrement transcendant encore que celui de Marillac, brilla tellement que l'autre en fut tous obscurci.

Plus l'ambition de Marillac étoit grande, plus il eut de peine à soufrir Richelieu, dont les desseins étoient du moins aussi grands que les siens. Et l'ambition n'engendrant pas moins de jalousies que l'amour, ce fut la source d'une haine si terrible, qu'ils ne pouvoient se soufrir l'un l'autre. La mort de Luines qui ouvroit la porte à un Ministere moins limité, l'augmenta encore de beaucoup, mais Richelieu aiant bien-tôt pris le dessus, non-seulement sur lui, mais encore sur la Reine même, cette Princesse éprise d'un grand ressentiment, solicita fortement ses amis de se réünir à elle, pour chasser ce Ministre, avant qu'il eût le temps de s'afermir. Marillac & son frere aiant plus d'interêt que personne à desirer sa perte, entrerent entierement dans les sentimens de la Reine, ils firent mille brigues contre lui, & si le genie de ce grand homme eût été moindre, il ne pouvois jamais manquer de succomber sous un si grād

nombre d'ennemis. Comme il ne pardonnoit pas volontiers, il n'eût pas plûtôt afermi son pouvoir, qu'il tâcha d'abatre les têtes de ceux qu'il avoit le plus à craindre, & ne s'étant pas contenté d'avoir obligé la Reine-mere qui étoit sa bienfaitrice, de s'enfuir hors de France, il resolut de faire mourir les Marillacs.

Voilà la raison pour laquelle il m'avoit demandé tant de fois si je les voiois. Mais pour mettre ma fidelité à l'épreuve, ou peut être pour se défaire du Maréchal, qui étoit un homme sans reproche, sans s'atirer la haine publique; Vous m'avez assuré, me dit-il un jour, que vous ne connoissez point de parens, quand il s'agissoit de mon service, je le vais éprouver maintenant. Voici un ordre, continua-t-il en me donnant un paquet, pour faire arrêter le Maréchal de Marillac, je suis bien aise que vous sçachiez ce que c'est, portez-le à son adresse, & souvez-vous que vous témoignant tant de confiance, je merite bien que vous me gardiez fidelité. Ce discours m'embarrassa, je vous l'avoüe, & recevant ce paquet, Monseigneur, lui dis-je, si Vôtre Eminence vouloit se contenter d'éprouver ma fidelité par la connoissance que je lui donnerai que je sçais garder son secret, je lui serois bien obligé. Ce n'est pas que je lui refuse d'obeït, mais je la prie de considerer, que quand elle chargeroit un autre de cet ordre, contre un de mes proches, je n'en serois pas moins à elle. Allez, vous dis-je, me répondit Mr. le Cardinal, & prenez garde seulement que je ne fasse ce que vous me disiez.

Ce fut à moi d'obeït aprés ce nouveau commandement. Cependant je ne montai jamais à cheval avec tant de regret, & je fus tenté plusieurs fois d'aller avertir celui qui étoit à Paris, du malheur qui menaçoit son frere. Je me disois pour me fortifier dans cette pensée, que c'étoit sans doute la volonté de ce Ministre, lequel étant d'ordinaire si

ſecret, ne m'avoit fait cette confidence, que pour l'obliger à prendre la fuite. Mais enfin mon devoir l'emporta ſur les obligations que je pouvois avoir d'ailleurs. Je fis même beaucoup de diligence pour paroître plus affectionné, de ſorte que je rendis mon paquet ſix heures devant qu'on crût que je puſſe arriver.

La priſon de ce Maréchal fit grand bruit, il n'y eut perſonne qui n'accuſât Mr. le Cardinal d'une grande violence, & n'oſant à cauſe de cela ſe porter d'abord aux dernieres extremités, il arrêta le cours de la juſtice, qui étoit diſpoſée à faire tout ce qu'il vouloit. Pour moi aprés lui avoir rendu toute ſorte d'obeïſſance, ainſi que je viens de dire, je crus, genereux comme il étoit, qu'il m'accorderoit la permiſſion de ſolliciter pour lui, d'autant plus que ce que je lui en demandois étoit plûtôt pour faire voir que j'avois de l'honneur, que pour eſperer que mon interceſſion pût quelque choſe contre un ſi puiſſant accuſateur. Mais je ne lui eus pas plutôt découvert mon ſentiment, que j'éprouvai que les grands hommes, comme les autres, ſont ſujets à des foibleſſes. Il me dit tout en colere, qu'il étoit ravi qu'un de ſes domeſtiques prît parti contre lui, & me regardant avec un œil d'indignation, il me fit tellement trembler depuis les piés juſques à la tête, qu'il y auroit eu beaucoup à dire que j'euſſe eu tant de peur, ſi j'euſſe été à la tranché ou dans un combat.

Je n'oſai me preſenter devant lui le jour même, mais me rendant le lendemain matin à ſon lever, il ne fit pas ſemblant de me voir, ou du moins s'il jetta les yeux ſur moi, il les détourna ſi-tôt, qu'il ſembloit qu'il eût peur que je ne le ſurpriſſe en le faiſant. Comme j'avois des ennemis dans la maiſon, on s'aperçût bien-tôt de ma diſgrace, d'autant plus que quelqu'un avoit entendu mon compliment, & la réponſe qu'il m'avoit faite. Mr. le Comte de Soiſſons qui étoit de ſes ennemis, aiant

deſſein de lui faire pieces, prît ce temps-là pour me propoſer de me donner à lui ; mais quoi qu'il fût Prince du ſang, & qu'il m'ofrît de grands avantages, je fis reponſe à ceux qui m'en parloient de ſa part, que j'avois trop d'obligation à Mr. le Cardinal, pour vouloir changer de Maître. Un autre auroit peut-être fait ſçavoir à ſon Eminence la propoſition qui m'avoit été faite ; en éfet il vouloit qu'on ne lui celât rien, ſur tout des choſes qui alloient contre ſon ſervice, mais jugeant qu'en l'état où j'étois, il pourroit croire que ce ſeroit pour me faire de fête, je me contentai de faire ce que je devois, ſans lui en aller rompre la tête.

La Ferté pere de celui que nous avons vû Maréchal de France, étoit à ce Comte, mais fort infidele ſerviteur ; Car il ne faiſoit pas un pas qu'il n'en avertit le Cardinal, & aiant découvert par je ne ſçais quel endroit, qu'il m'avoit fait parler, il le ſçût auſſi-tôt. La Cardinal me prît pour un traître, & me regardant encore de plus mauvais œil qu'il n'avoit fait, il me demanda ſi je n'avois rien à lui dire. Je lui répondis que non, & qu'il m'avoit clos la bouche, par la réponſe qu'il m'avoit faite. Ne vous ai-je point auſſi clos le cœur, me repliqua-t'il, & depuis cela n'auriez-vous point d'envie de vous vanger de moi ? De vous, Monſeigneur, lui répondis-j tout ſurpris, car enfin je vis bien à ſon air, & à ſon diſcours, qu'il y avoit quelque choſe de nouveau, comment en aurois-ie la penſée, vous qui êtes mon bon Maître, & à qui ie ſuis redevable de ce que ie ſuis. Je ſçais bien tout cela, me répõdit-il, mais enfin quelles afaires avez-vous avec Mr. le Comte de Soiſſons, & que machinez-vous enſemble ? Je vis bien à ces paroles, qu'il faloit que quelqu'un m'eût vendu, & comme il n'y avoit que la verité qui le pût detromper ; Si ie ne vous ai point parlé de cela, Monſeigneur, lui répondis-ie, ce n'eſt pas pour en faire un miſtere,

mais parce que Vôtre Eminence m'aiant grondé, j'ai cru que c'étoit assez que de faire mon devoir, sans faire le flateur, Mr. le Comte de Soissons m'a fait parler de me donner à lui, mais si ceux qui le lui ont pu dire, lui ont dit aussi la réponse que je lui ai faite, elle m'est si avantageuse, que c'en est assez pour rentrer dans l'honneur de ses bonnes graces. Je sçais tout, me dit alors Mr. le Cardinal, pour m'intimider ; & je vous conseille de me l'avoüer franchement, si vous voulez que je vous fasse grace. Je n'ai point de grace à demander, Monseigneur, lui répondis-je, mais seulement que vous me rendiez justice. J'ai dit que j'avois un trop bon Maître pour le vouloir changer contre un autre, & je le dirai toute ma vie, tant que Vôtre Eminence voudra se servir de moi. Vous n'avez que cela à me dire, me repliqua Mr. le Cardinal avec un grand serieux, eh bien prenez y garde, & vous vous en repentirez avant qu'il soit peu.

Je lui dis là-dessus tout ce qu'un homme innocent lui pouvoit dire, & comme il doutoit si je lui disois la verité, il demeura huit jours entiers sans me regarder, pendant lesquels il fit agir la Ferté, pour découvrir ce qui en étoit. La Ferté y fit tout son possible, mais aiant su que c'étoit Mesieres qui m'avoit parlé, hôme afectionné à son Maître, & de qui il étoit impossible d'arracher un secret, il s'adressa au Prince lui-même, & tâcha de lui tirer les vers du nez. Il lui dit pour cela, que j'étois un brave garçon, que j'en avois donné des marques à Locates, aussi bien que de ma fidelité, depuis que j'étois à Mr. le Cardinal ; que cependant il me maltraitoit d'une maniere, que j'en pourrois avoir quelque ressentiment : que c'étoit un tems pour gagner un homme qui valoit quelque chose, & que s'il vouloit il me parleroit de sa part. Le Comte de Soissons, qui étoit sans fard, & sans finesse, lui dit que cela étoit inutile, que Mesieres m'en avoit déja parlé, mais qu'il n'y avoit rien à faire avec moi.

Cela me rendit les bonnes graces de Mr. le Cardinal, mais non pas la liberté à Mr. de Marillac. Au contraire la Reine-mere suscitant tous les jours de nouvelles afaires à ce Ministre, il crut lui faire un grand dépit, s'il le faisoit perir, & comme les pretextes qu'il avoit pris pour le faire arrêter, ne sufisoient pas, il fut chercher le crime de peculat, dont il n'y a point de simple Capitaine qui ne soit coupable, si on le veut rechercher. En éfet, qui est-ce qui se peut sauver du supplice, s'il est responsable de ce qu'ont fait ses soldats. Ce fut pourtant sur un pretexte si leger: que le Cardinal commença à poursuivre sa vengeance, & aiant donné des Commissaires à sa guise à ce Maréchal, on l'interogea sur mille bagatelles, qui n'étoienr pas capables, comme a dit un fort homme de bien, de faire donner le foüer à un Page. Il y répondit article par article, ce qui embarassa les Juges, mais le Cardinal qui les voioit chanceller, leur aianr envoié dire qu'ils prissent garde à ce qu'ils avoient à faire, la crainte qu'ils avoient d'encourir son indignation, leur fit donner un arrêt tel qu'il le pouvoit souhaiter. Ils le condamnerent donc à avoir la tête tranchée, & l'aprés-diné même l'arrêt fut executé en place de Greve. Comme je connoissois la delicatesse de Mr. le Cardinal, je lui demanda s'il trouveroit bon que je prisse le deüil, il me dit froidement que je ferois tout ce que je voudrois, ce qui étoit assez m'en dire, pour n'en rien faire.

Un mois ou deux aprés, on me proposa un mariage fort avantageux en aparence, auquel Mr. le Cardinal tâcha de me porter, plûtôt par l'aversion qu'il avoit pour Mr. le Comte de Soissons, que par aucune autre raison. Car la fille qu'on me vouloit donner, étoit niece & heritiere du Baron de Couper, qui étoit ennemi juré de sa maison. En éfet, ce Prince qui le portoit forr haut, avoit envoié un jour son Capitaine des Gardes le mal-

traiter iusques dans son lit, sous ptetexte qu'il avoit dit quelque chose de desobligeant à une Dame, pour qui il avoit de l'estime. Cela avoit été cause de bien du desorde, toute la Noblesse qui prenoit part à l'afront, qu'il avoit fait à un homme de qualité, s'assembla sur une lettre circulaire que lui envoia le Barõ, & aprés être tombée d'accord que son rang le mettoit à couvert de son ressentiment, elle resolut que l'on s'empêcheroit dorenavant de le voir, & que celui qui contreviendroit à cette Ordonnance seroit reputé lâche. Cette resolution avoit été executée dans toute son étenduë, & ce Prince qui avoit des amis & des creatures, se vit tout d'un coup abandonné. Il fit tout ce qu'il pût pour regagner la Noblesse, mais pas un n'aiant voulu le revoir, il demanda le commandement de l'armée, lors que les ennemis vinrent iusques à Corbie, & comme le ban & l'arriere ban étoient commandés, il espera que la conionctūre lui seroit favorable. Pour réüssir dans son dessein, il fit une dépense épouvantable, tenant iusques à douze tables de vingt-cinq couverts; flatant tout le monde, ofrant de l'argent à chacun, & en envoiant même souvent à ceux qu'il croioit en avoir besoin. Par ce moien il regagna l'amitié de beaucoup, mais avec tout cela, les parens & les amis du Baron de Coupet, ne le lui avoient iamais pardonné, & comme ils ne respiroient que la vengeance, ou du moins que c'étoit là le pretexte qu'ils prenoient, ils ietterent les yeux sur moi. quand il fut question de marier sa niece, esperant que Mr. le Cardinal, me protegeroit. Il y en eût même qui lui en parlerent, & il me dit que ie ne pouvois mieux faire. Je fus surpris de cette proposition, moi qui n'avois ni bien, ni établissement, qui pussent faire souhaiter mon alliance, & me défiant qu'il n'y eût quelque chose là-dessous, l'exemple de mon pere me fit resoudre de marcher bride en main. Cependant ie vis la fille qui étoit

ſort agreable, mais un peu trop libre, car dés la ſeconde entrevûë, elle me témoigna qu'étant déja preſque mari & femme, il ne faloit pas que j'interpretaſſe mal certaines petites libertés qu'elle m'accordoit. C'étoit aſſez m'en dire, ſi j'euſſe voulu entendre le reſte, mais ces paroles me la faiſant examiner de plus prés, je jugeai qu'elle êtoit groſſe, & me refroidis tout d'un coup de ſa pourſuite. Je ne me trompois pas, elle l'êtoit éfectivement, & comme ſes parens avoient raiſon de lui vouloir donner promptement un mari, ils trouverent mauvais que je me fuſſe retiré, ſi bien qu'ils exciterent le Baron de Couper à me faire querelle. Cependant pour me perdre auprés de Mr. le Cardinal, ils lui furent dire que Mr. le Comte de Soiſſons m'avoit détourné de cette alliance, & que même j'avois pris ſi hautement ſon parti, qu'ils me croioient aux mains avec leur parent, qui ne ſe trouvoit point, non plus que moi. Ils pouvoient bien lui dire cette derniere circonſtance, puis-que c'êtoient eux, comme je viens de dire, qui l'avoient obligé à me quereller; neanmoins Mr. le Cardinal s'imaginant au même temps que tout ce qu'ils lui avoient dit êtoit veritable, jura ma ruine en ſecret, & le fit aſſez paroître, puis qu'à mon retour il me fit mettre en priſon ſans m'entendre.

J'eus recours à la Houdiniere, qui eſt mort Capitaine de ſes Gardes, & qui êtoit de mes amis, & l'ayant envoyé prier de me venir viſiter, je lui dis que j'étois un homme perdu, s'il ne parloit pour moi: qu'il faloit que mes ennemis euſſent prevenu Mr. le Cardinal, ſinon qu'il ne ſe ſeroit pas porté à cette extremité contre un homme, de qui il avoit bien voulu ſe ſervir en pluſieurs rencontres, qui êtoit ſon domeſtique, & qui ne pouvoit l'avoir ofenſé, puis-que la defenſe étoit legitime: que je le priois de vouloir s'informer de lui, dequoi il ſe plaignoit de moi; que ſi j'étois coupable, je n'avois que faire de Juges pour me donner

la mort, que ma main feroit l'ofice de celle d'un boureau, & que je ne pouvois pas survivre à la perte de son estime, & de ses bonnes graces.

La Houdiniere me promit ce que je lui demandois, & m'étant revenu voir le lendemain, il me dit qu'il étoit bien faché de n'avoir que de méchantes nouvelles à me dire: que Mr. le Cardinal étoit en une si furieuse colere contre moi, qu'il avoit juré de me faire couper le cou, qu'il lui avoit dit qu'il n'avoit nourri qu'un serpent dans sa maison, que j'avois intelligence avec le Comte de Soissons, à la priere de qui non seulement je n'avois pas voulu épouser la niece du Baron de Coupet, mais contre qui même je venois de me batre pour luy faire plaisir. Je ne pus m'empêcher de rire à cette accusation, & aprés luy avoir dit que les plus grands hommes se trompoient comme les autres, je le priai de lui dire de ma part, que je ne voulois pas seulement qu'on me coupât le cou, s'il se trouvoit que j'eusse vû, ni entendu parler du Comte de Soissons, depuis le dernier afaire, mais qu'on me roüât encore tout vif: que si je ne voulois point de la niece du Baron de Coupet, c'est que je ne voulois point de fille grosse, si elle ne l'étoit de mon fait, qu'elle l'étoit pour le moins de quatre mois, & que son Eminence n'exigeoit pas ces sortes de bassesses de ses serviteurs.

La Houdiniere redit mot à mot nôtre conversation à Mr. le Cardinal, & il demeura bien surpris, quand il lui dit que cette fille étoit grosse. Il le regarda fixement entre deux yeux, sans rien dire, mais son silence ne durant pas long-temps, Seroit-il bien possible, la Houdiniere, lui dit-il, que j'eusse été pris pour dupe, & que de petits houbereaux eussent l'éfronterie de me tromper. La Houdiniere lui repondit, que depuis qu'il me connoissoit, il m'avoit toûjours vû aller droit en besogne, que puis que je le disois, il faloit qu'il en fût quelque chose, mais qu'il y avoit un bon moïen de

s'en éclaircir : qu'il faloit faire venir la fille devant son Eminence, ou envoïer chez elle une sage femme, qui s'y connoîtroit encore mieux. Mr. le Cardinal se moqua de cette proposition, mais envoïant querir en même temps le Baron de Coupet, qui étoit en liberté pendant que j'étois en prison, il lui dit qu'il prît garde à ne lui pas mentir, & qu'il y alloit de sa vie, qu'il lui dît si sa niece étoit grosse, si c'étoit Mr. le Comte de Soissons qui eut fait rompre mon mariage, & si c'étoit lui enfin qui avoit été cause que nous nous étions batus. Une demande comme celle là embarrassa bien le pauvre Baron, il voulut chercher des detours pour ne pas repondre juste, mais Mr. le Cardinal le menaçant tout de nouveau, il fut obligé de se jetter à ses piés, & de lui demander pardon. Mr. le Cardinal l'envoïa en prison à l'heure même, & m'en fit sortir. Il me tendit la main en me voyant, me disant qu'il repareroit ce qu'il venoit de faire. Je la lui baisai fort respectueusement, & ne voulus lui rien dire, sinon que je le remerciois de toutes les bontés qu'il avoit pour moi, ajoûtant néantmoins que je le priois de croire, que j'étois incapable de trahison.

Etant ainsi rentré en grace, Mr. le Cardinal me dit à quelques jours de là, de graisser mes bottes, & de me tenir prêt pour faire un petit voyage. Ce fut pour aller à Bruxelles, où Madame de Chevreuse avoit été obligée de se retirer, aprés avoir pretendu gouverner l'esprit de la Reine Regnante, & faire mille brigues dans l'Etat. Il la soupçonnoit d'avoir intelligence avec quelques Grands, & il me dit ce que je devois faire, pour le découvrir. Cependant pour empêcher qu'on ne soupçonnât à quelle intention je faisois ce voiage, il me fit déguiser en Capucin, & pour faire croire que je l'étois veritablemẽt, à un petit frere qu'il faloit que j'eusse pour compagnon, on me fit faire un habit deux ou trois jours avant que je partisse, & je fus loger

aux Capucins de la ruë St. Honoré, comme si j'eusse été de quelque Couvent de Province. Le Gardien qui étoit gagné par le Pere Joseph favori du Cardinal, me reçût comme un de ses Religieux, & aprés que j'eus reçû mes instructions par ce même Pere Joseph, qui se mêloit d'autres choses que de dire son Breviaire, je partis pour Bruxelles muni d'une obedience, mais de fort peu de forces pour faire ce voyage à pié. C'êtoit pourtant une necessité, de peur de donner à connoître au petit Moine, que j'êtois un fort mechant Religieux. Mais ne pouvant resister à tant de fatigues, ni m'accoutumer à demāder à dîner, & à souper, pour l'amour de Dieu, je maudis mille fois le voïage, & aurois bien souhaité de n'être pas si fort dans l'intrigue. J'arrivai cependant aprés quinze jours de marche, & quoi que ce fût dōner mechant exemple au Convent, je demeurai deux jours sans me pouvoir lever. J'êtois roüé d'ailleurs d'avoir trouvé un mechant lit, moi qui avois accoutumé d'en avoir un bon, mais pour cōble de malheur, il me falut aprés cela assister à l'Eglise, tellement que je crus que le Cardinal m'avoit envoïé là pour faire mon purgatoire.

Je fis connoissance cependant avec quelques François, qui venoient au Convent, & feignant de ne pas connoître un certain homme, que je voïois souvent dans le Cloître, je leur demandai qui c'êtoit. Ils me dirent que c'êtoit le Marquis de Laicques, qui êtoit justement l'homme que je cherchois. C'êtoit le favori, ou le bien-aimé de Madame de Chevreuse, ou pour mieux dire, il l'avoit été quelques années, mais depuis qu'elle s'êtoit avisée de faire avec lui un mariage de conscience, elle l'avoit traité comme feu Mr. de Chevreuse, c'est-à-dire, qu'elle avoit joint le ragoût d'un amāt, à l'ordinaire d'un mari. J'avois été instruit de toutes choses à mon depart de Paris, & que le galant étoit le favori de l'Archiduc; tellemēt que le but de Mr. le Cardinal étoit que je le detachasse de ses interêts,

en lui donnant de la jalousie, ou que je m'intriguasse si-bien, que je fisse resoudre le favori de l'Archiduc d'avoir commerce avec lui.

Laicques que je mourois d'envie d'accoster, me satisfit de lui-même, en s'en venant droit à moi, & me demandant des choses qui regardoient le Convent. Je ne manquai pas de profiter de l'occasion, je l'entretins, & comme je faisois le fort méchant François, ce que je rejettois sur ce que ma mere étoit Valone, & que d'ailleurs mon pere y avoit reçû quelque injustice, il prit plaisir à m'entendre, & me revint voir fort souvent. Jusques-là je n'avois pas encore osé me decouvrir, mais il s'enferra de lui-même, en me demandant si je voudrois me charger de quelques lettres de consequence, pour porter en France. Je lui dis que je me ferois beaucoup de plaisir de lui rendre service, mais que je n'osois, le danger étant trop evident. Il fit ce qu'il put pour me rassurer, mais m'en excusant toûjours, pour lui en donner plus d'envie, & moins de soupçon, il me pressa encore, me disant que j'obligerois la Patrie, pour laquelle je temoignois tant d'inclination, c'est-à-dire celle de ma mere, qui étoit la Flandres. Je fis encore semblant de m'en defendre, & pour apuïer mon refus, je luy dis que quand bien même je lui aurois promis de le faire, cela ne dependoit pas de moi : que j'étois soûmis à l'obeïssance d'un Gardien, & de plus, quel pretexte prendre pour retourner en France, moi qu'on sçavoit qui ne m'y plaisois pas. C'étoit-là justement où il m'atendoit, il me repondit que s'il n'y avoit que cette difficulté, on la leveroit sans que je m'en mélasse, que je n'avois qu'à lui donner ma parole, & que ce seroit à lui à faire ce qu'il faudroit.

Je fus long-temps sans la lui vouloir donner, & feignant de ne me rendre qu'à ses instances, on parla au Gardien, qui étant sollicité par l'Archiduc lui-même, n'eut garde de refuser ce qu'on lui de-

mandoit. Il fut donc resolu que je feindrois d'avoir besoin des eaux de Forges, & que je donnerois avis à ceux à qui on vouloit écrire, d'envoyer querir là leurs lettres. Cependant on me donna un Frere pour compagnon, & nous nous en allâmes à Forges, à moitié chemin duquel Mr. le Cardinal m'envoya sur une lettre que je lui avois écrite, un courier à qui je donnai le paquet que j'avois eu de Laicques. Il l'ouvrit, & le referma bien proprement, & aprés être instruit de ce qu'il contenoit, il me le renvoya, & me manda de donner avis de ma venuë à celui à qui il s'adressoit. C'étoit à un nommé la Pierre, soit disant Avocat, demeurant dans la ruë perduë prés de la place Maubert. Il sortit en même temps de Paris pour me venir trouver; mais devant que je le visse, il y avoit déja un homme auprés de moi pour le suivre à vûë, & savoir ce qu'il deviendroit. Comme il ne se doutoit de rien, il fut décendre étant retourné à Paris, chez le Comte de Chalais, grand Maître de la Garderobe, ce qui fit presumer que le paquet étoit pour lui. Ce soupçon fut encore augmenté par la découverte qu'on fit que ce la Pierre avoit été son domestique, mais on n'avoit que faire de faire de si grandes recherches, le Comte de Chalais fit reponse de sa main, & le Cardinal reconnut son caractere, dés que je lui eus envoyé la lettre. Il fut fort surpris des choses qu'il vit dedans, on y parloit de se defaire du Roi, de faire epouser sa femme au Duc d'Orleans, & pour lui, c'étoit par sa mort que devoit éclater la conjuration. Ce n'en étoit que trop pour faire mourir Chalais, & le Roi vouloit qu'on l'arrêtât sur le champ, mais le Cardinal ayant été d'avis qu'on se donnât patience, pour pouvoir découvrir qui étoient ses complices, le Roi y consentit, à condition qu'on le gardât à vûë, de peur qu'il n'échapât. Cependant pour le tirer de Paris, on fit un voïage en Bretagne sous quelque pretexte, & je m'en retournai à Bruxelles porter ma depê-

che. Le Comte de Chalais qui étoit bien éloigné d'avoir du soupçon du malheur qui le menaçoit, avoit envoié en Espagne suivant l'avis qui étoit porté dans la lettre que la Pierre lui avoit renduë, c'étoit pour faire son traité qui avoit été ébauché à Bruxelles, & dont le Roi d'Espagne avoit été informé par un courier exprés que lui avoit envoyé la Reine, qui trempoit dans la conjuration, c'est-à-dire, dans le dessein d'exterminer le Cardinal, car pour ce qui est du reste, elle en étoit innocente, & même elle étoit si éloignée de vouloir épouser le Duc d'Orleans, qu'elle tâchoit de le marier avec l'Infante d'Espagne sa sœur. Le Roi d'Espagne accorda à Chalais tout ce qu'on lui demanda de sa part, mais on ne lui donna pas le temps de joüir seulement de ses esperances, son courier fut arrêté au retour, & le Cardinal ayant de quoi le convaincre, lui fit couper le cou.

J'étois à Bruxelles lors que cela arriva, & comme je sçavois que j'y avois grand part, je ne fus pas sans apprehension qu'on ne me fit servir de represaille, si par hazard on venoit à me decouvrir. Je laisse à penser cependant combien je m'ennuïois dans le Convent, où il me venoit de tems en tems de nouveaux ordres du Cardinal. Le Marquis de Laïques étoit toûjours de mes bons amis, mais ne me disoit pas pourtant que tout ce qui venoit de se passer étoit le fruit de son intrigue. Car il pretendoit encore se servir de moi, & auroit eu peur de m'éfrayer, s'il me l'eut dit. Il avoit une fille dont il me parloit souvent, & qu'il temoignoit aimer avec passion. Si je n'eusse point été embarqué si avant avec lui en aparence dans les interêts des Espagnols, c'étoit un beau champ pour lui parler de se racommoder avec Mr. le Cardinal. Mais je n'osois le faire aprés ce qui étoit arrivé, & c'eut été donner à connoître trop clairement que j'avois manqué de fidelité. De parler de même à Madame de Chevreuse, ou à son galant, c'étoit s'expo-

ser pareillement à une perte evidente, tout ce qui avoit été fait aïant été fait de concert entr'eux. Me voïant dôc bien inutile en ces quartiers, je ne cessois de mander à Mr. le Cardinal qu'il me fît la grace de me rapeller, mais comme il sçavoit que la plûpart des Grands étoient mécontens, & qu'il craignoit qu'ils n'eussent recours aux Espagnols, il me laissoit-là, pour voir si je ne decouvrirois rien.

Je demeurai deux ans entiers à faire cette vie, que je maudissois mille fois le jour. Car il me faloit faire le cagot, metier qui ne me plaisoit guéres, aller à la quête, travailler au Jardin, & avec tout cela je ne faisois gueres bonne chere. Je regrettois souvent d'avoir quitté Mr. de S. Aunais, pour m'en venir à la Cour, je me disois qu'il y auroit longtemps que je serois Capitaine, au lieu que je ne sçavois encore ce que j'étois, Mr. le Cardinal, n'ayant rien fait pour moi. Ce qui me faisoit le plus de peine, c'est que j'entendois quelquefois parler de la guerre, & comme mon inclination, m'y portoit, ainsi que je crois avoir dit ci-devant, la vie que je menois m'étoit encore plus insuportable.

Cependant j'allois voir Mr. de Laicques fort souvent, & j'étois aussi connu chez lui, & chez Madame de Chevreuse, que je pouvois l'être chez Mr. le Cardinal. Un jour que j'en sortois, il y vint deux ou trois Gentilshommes, & un d'entr'eux s'arrêtant pour me regarder, Ma foi, dit-il aux autres, c'est R. lui-même, & nous n'en devons point douter. Je ne m'entendis pas plûtôt nommer, qu'au lieu de regarder derriere moi, je marchai à grands pas, & tournai par la premiere ruë. J'avois ma besace sur le dos, je la jettai dans une porte, & m'en étant allé chez un fripier, je lui dis à l'oreille, que s'il me vouloit vendre un habit, je lui en païerois tout ce qu'il voudroit. Car j'avois toûjours une bourse sur moi, qui étoit pleine, & c'étoit en cela seul, que je n'avois pas été Capucin. L'envie de gagner quelque chose, lui fit passer par

dessus le scrupule qu'il se pouvoit faire d'aider à un Capucin à se sauver. Car il croïoit fermement que j'étois un Moine,qui vouloit jetter le froc aux orties,& cela fit qu'il me vẽdit son habit trois fois plus qu'il ne valoit. J'en pris un à l'Espagnol, & aprés qu'il m'eut donné une chemise, & une cravate, il m'alla chercher une perruque,une épée, & des bottes,qui étoit tout ce qui me mãquoit.Dans cet équipage je fus à la poste où je pris un cheval,& marchant devant le postillon,je sortis de la ville le plus vîte qu'il me fut possible. La peur me donna des ailes, jamais je ne fus plus vigoureux,& quoi qu'il y eut long-temps que je n'eusse fait cet exercice,& que par consequent je ne fusse pas en haleine, je ne laissai pas de courre si bien, que le postillon ne me put suivre. Je sortis ainsi de la Flandres, où l'on commençoit à me chercher, car celui qui m'avoit reconnu, étoit justement l'Ecuïer du Comte de Chalais, qui s'étoit venu refugier à Bruxelles, non pas qu'il fut complice de son Maître, mais parce qu'aïant eu peur qu'on ne l'arrêtât, il avoit mieux aimé s'absenter pour quelque temps, que de courre risque d'être quelque temps en prison. Au reste il me connoissoit comme pain, si j'ose parler de la sorte, tellement qu'étant tout surpris de me voir si bien masqué, il voulut courir aprés moi, pour me demander par quelle avanture j'étois devenu Capucin, moi qui ne passois pas pour y avoir jamais eu du penchant. Mais voïant que je le fuïois, il se douta que j'en avois quelque raison,& cõme il sçavoit que j'appartenois à Mr. le Cardinal, il se crut obligé de le dire au Marquis de Laicques, qu'il alloit voir. Le Marquis de Laicques lui dit qu'il révoit, mais l'autre qui sçavoit bien le contraire,lui aïant soûtenu que j'étois le même qu'il disoit, le Marquis de Laicques s'en vint à l'heure-même aux Capucins,où il me croïoit trouver. Mais on lui dit que je n'étois pas encore revenu, & croïant que je viendrois

bien-tôt, il demanda à parler au Gardien, à qui il dit qu'il eût à repondre de ma personne, dés que je serois rentré dans le Convent, & que cependant il alloit avertir Mr. l'Archiduc, d'une afaire qui regardoit l'Etat. En éfet, y étant allé avec l'Ecuïer du Comte de Chalais, il le surprit tout autant qu'il l'avoit été lui-même. L'Archiduc donna ordre à son Capitaine des Gardes d'aller renouveller le commandement au Gardien, que le Marquis de Laïcques lui avoit fait, mais pour se precautionner davantage, il fit fermer les portes de la ville, aprés qu'il eut fait demander si je n'étois point sorti.

Comme on ne me connoissoit point, & que d'ailleurs, je m'étois assez bien deguisé pour tromper ceux qui y auroient du prendre garde, on lui dit qu'il faloit que je fusse encore dedans. Mais toutes ces allées & venuës m'avoient sauvé, & ils virent bien quand la nuit fut un peu avancée, & que je ne revenois point, que je m'étois défié de quelque chose. Ils me crurent cependant dans la ville, & firent faire un ban pour me livrer sous de grosses peines, mais voïant que personne ne m'indiquoit, ils envoïerent aprés-moi, quand il n'en étoit plus temps.

Mr. le Cardinal fut fort surpris quand il me vit, & comme je revenois sans ordre, & qu'il crut que ce que j'en faisois n'étoit que pour m'être ennuié, il me gronda d'abord si furieusement, qu'on ne peut pas davantage. Mais quand il sut le peril où j'aurois été sans cela, il changea de langage, & me dit que j'avois bien fait. Ce fut lui qui m'aprit quelques jours aprés tout ce que je viens de dire, & le chagrin où avoit été l'Archiduc de ne m'avoir pas trouvé. Il me dit aussi que mon compagnon avoit été mis en prison, & qu'il couroit risque de n'en point sortir, qu'on ne lui eut donné la question ordinaire & extraordinaire.

Je trouvai en arrivant quelque changement à la

Cour. Mr. le Marquis d'Humieres pere de celui qui est aujourd'hui Gouverneur de la Flandre Françoise, & Marêchal de France, avoit reçû commandement de se defaire de sa charge de premier Gentilhomme de la Chambre, & il venoit tous les iours chez Mr. le Cardinal pour tâcher de se faire rétablir. Mais Mr. le Cardinal lui fit réponse qu'il faloit qu'il s'adressât au Roi, de la bouche de qui il avoit entendu prononcer son arrêt. Sa disgrace venoit de peu de chose, & au moins il avoit la consolation que ce n'étoit pas par sa faute. Il étoit roussseau, & comme en ce tems-là les peruques étoient fort rares, & qu'il sçavoit que le Roi haïssoit ce poil, il se peignoit avec un peigne d'acier, qui faisoit presque le même éfet que s'il se fût teint les cheveux. Le Roi n'en avoit donc jamais rien connu, mais étant un iour à la chasse, il vint une si grande pluïe. que toute la teinture s'en alla; desorte qu'il parut dans son naturel. C'en fût assez à ce Prince pour lui faire commandement, comme ie viens de dire, de se défaire, de sa charge, & quelques amis qu'il emploiât, le Roi ne voulut jamais retracter,

J'avois reçû quelques caresses de Mr. le Cardinal, aprés lui avoir fait voir, comme i'ai dit ci-dessus, la necessité qu'il y avoit pour moi de revenir. Mais soit qu'il fût bien-aise de m'avoir toûiours auprés de lui, ou qu'il ne voulût pas m'élever davantage, il se contentoit de me faire des gratifications de temps en temps; sans me procurer aucun établissement. J'avois eu deux mille Loüis d'or, à mon retour, mais de l'humeur dont i'étois ie n'en amassois guere. Je faisois une dépense enragée, & quand i'aurois eu cent mille écus, i'en aurois bientôt vû la fin. Je voiois bien que ie faisois mal, mais ie ne m'en pouvois empêcher. Pour avoir donc quelque chose de solide, ie demandai une compagnie aux Gardes qui étoit vaçante, mais Mr. le Cardinal me dit que ie ne sçavois

ce que je demandois, qu'il n'y avoit point de Capitaine aux Gardes qui ne voulût être à ma place, & qu'il avoit afaire de moi. Il me falut faire, comme si je lui eusse été encore bien obligé de ce refus, c'est-à-dire, que je le remerciai de cette grace, laquelle neanmoins je ne croïois pas si grande qu'il la faisoit. Cependant il me donna encore une Abaïe de six mille livres de rente, & j'en fis pourvoir un de mes freres, dans le temps que ma belle-mere commençoit à dire à tout le monde que je ne pouvois rien auprés de Mr. le Cardinal, & que même il m'avoit si bien abandonné, que j'avois été deux ans en prison pour mes detes.

C'est ainsi qu'elle parloit du voïage que j'avois fait à Bruxelles, mais quoi que l'on m'aprît ses discours de plusieurs endroits, je ne voulus pas laisser de faire mon devoir. Il y en auroit eu beaucoup à sa place, qui m'auroient bien remercié aprés cela, mais voïant que je lui mandois qu'il faloit donner quelque argent pour ce qui se païe en pareille rencontre, elle se dechaîna plus que jamais contre moi. Non seulement elle se plaignit que je faisois de la diference entre mon frere, & nôtre Curé, à qui j'avois donné son Benefice gratis, mais que je lui faisois encore païer plus qu'il ne faloit. Sur ce fondement elle fut à Orleans consulter les Casuïtes, sçavoir s'il n'y avoit point de simonie à accepter cette Abaïe, faisant entendre à tout le monde qu'elle ne vouloit pas que sa conscience en fût chargée.

Cela ne m'empêcha pas de faire encore ce que je devois pour son aîné; sçachant qu'elle lui faisoit perdre son temps dans un village, je le mis à l'Academie, & aprés avoir païé sa pension, je le presentai à Mr. le Cardinal, & lui demandai ce qu'il vouloit que j'en fisse. Mon dessein êtoit de le mettre dans les Mousquetaires, mais sçachant qu'il n'étoit pas bien avec Treville qui les commandoit, je ne voulus pas le faire sans le lui dire. Je m'en

trouvai fort bien, car il me dit de m'en donner bien de garde, & de lui faire porter plûtôt le mousquet autre part. Comme je vis cela, je le mis dans les Gardes, & au bout de six mois Mr. le Cardinal me donna une Enseigne pour lui dans le même Regiment. Il me dit en me la donnant, que je voiois la diference qu'il faisoit entre ceux qui étoient à lui, & ceux qui lui étoient indiferens : & que les uns avoient permission de servir qui bon leur sembloit, mais qu'il vouloit que les autres ne s'atachassent qu'à son service.

Ces choses suspendirent pour un tems les plaintes de ma belle mere, & elle n'en osa plus faire si ouvertement, de peur qu'on ne lui jettât des pierres. Mais mon frere aiant été tué dés la premiere campagne à un siege que l'on fit en Flandres, elle recommença ses invectives, & dit qu'elle me connoissoit mieux que les autres ; que i'avois fait tuër son fils, pour avoir son bien, & que sans cela ie ne lui aurois iamais procuré d'emploi : que c'étoit à même dessein que i'en avois fait venir encore deux autres à Paris, où ie les avois mis pareillement à l'Academie, & que si i'avois fait donner un Benefice à un troisiéme, c'étoit de peur que celui qui l'avoit ne se mariât. Chacun me conseilloit de laisser là cette folle, si ie l'ose apeller de la sorte, mais ce que ie faisois étant pour l'amour de moi, plûtôt que pour l'amour d'elle, ie ne laissai pas de prier Mr. le Cardinal de vouloir me rendre l'Enseigne de celui qui avoit été tué, pour le donner à l'aîné des deux qui étoit à l'Academie, Cependant quand il falut aller à l'Armée, ce fut moi qui lui donnai encore tout ce qui lui faloit, & ie puis dire que i'étois chargé d'enfans, sans avoir eu le plaisir de les faire.

Tout cela épuisoit grandement ma bourse, joint à cela mon humeur depensiere, ce qui faisoit dire souvent à Mr. le Cardinal que i'étois un panier percé. Il avoit cependant la charge de tout, dés que

ie manquois d'argent Monſeigneur, lui diſois-ie, aiez pitié d'un pauvre pere qui a encore ſix enfans. Comme ie ſçavois prendre mon tems pour lui faire ce compliment, ie le faiſois rire, & il ne me refuſoit gueres ce que ie lui demandois. Enfin i'en tirois bien quinze mille livres tous les ans, l'un portant l'autre, ſans conter les deux Abaïes & les deux Enſeignes aux Gardes qu'il m'avoit données. Il plaça encore une de mes ſœurs dans l'Abaïe de Montmartre, ſans qu'il m'en coutât un ſou, ce qui me faiſoit regarder comme un petit favori. Mais avec tout cela ie n'étois pas toûjours content de ma fortune, & quand ie conſiderois que ie n'avois rien, & que s'il venoit à mourir, ie ne ſçaurois où donner de la tête, ce m'étoit une grande mortification. Il faiſoit alors bâtir la Sorbonne, & y étant allé avec lui, Monſeigneur lui dis-ie, ſi ie pouvois avoir un iour ici une petite chambre, avec une portion de Docteur, cela m'accommoderoit bien, & ie prevois que i'en pourrai avoir affaire. Tu n'és iamais content, me dit-il tu me coutes plus que quatre autres, & cependant tu te plains toûjours. A Dieu ne plaiſe, Monſeigneur, lui répondis-ie, mais ie ſuis ieune, & ie crains bien de manquer. Pourquoi es-tu ſi méchant ménager, me dit-il? Ah Monſeigneur, lui répondis-ie, vous ſçavez encore un coup que i'ai beaucoup d'enfans, ie ne vous en demande que quand i'en ai beſoin, & quelque bien que vous me faſſiez, ie n'ai pas un ſou de fondus. Je t'entens me dit-il, tu me demandes du pain aſſuré en cas que ie meure, il y faudra ſonger. Je le remerciai fort ſincerement, cette parole m'aiant grandement plû. Quinze iours ſe paſſerent ſans que ſon Eminence fiſt ſemblant de ſe reſſouvenir de ce que ie lui avois dit; & comme ie ne croiois pas à propos de l'importuner tous les jours, ie lui fis ma cour aſſiduement, ſans lui parler de rien. Au bout de ce tems-là il me fit entrer dans ſon cabinet, & pre-

nant une petite cassete, & l'aiant ouverte ; Tu m'as demandé du pain, me dit-il, il est juste de t'en donner. Au même tems il en tira un parchemin lié avec de petits rubans rouges, & me l'aiant donné entre les mains ; Tiens, me dit-il, voilà mille écus de rente sur la banque de Lion, & j'ai jugé à propos de te faire une rente viagere, parce que je ne te crois pas trop bon ménager.

Il est aisé de s'imaginer combien je fus rejoüi de ce present, j'en fus plus satisfait que s'il m'eût donné vingt mille écus ; car enfin quoi que j'en pusse dire, je me connoissois bien moi-même, & je n'ignorois pas que j'étois incapable de jamais rien amasser. Ce fut une jalousie terrible quand on sçut dans la maison le present que son Eminence m'avoit fait, on ne faisoit que dire que toutes les graces étoient pour les nouveaux serviteurs, pendant qu'on oublioit les anciens. Mais ce ne fut rien encore en comparaison des murmures de ma belle mere, elle dit que c'étoit inutilement qu'on lui vouloit jetter de la poudre aux yeux, que mon méchant naturel avoit toûjours paru, quelque déguisement que j'eusse affecté, mais qu'il ne paroissoit point mieux que dans cette occasion, où je faisois semblant de recevoir un present de Mr. le Cardinal, pour me disculper dans le monde de frustrer comme je faisois mes legitimes heritiers: que c'étoit moi qui avois mis ce fonds à la banque, & qui y mettrois encore tout ce que je pourrois par le même principe. Mon pere étant venu à Paris, je me plaignis à lui de cette conduite, mais c'étoit un si pauvre homme, si j'ose parler de la sorte, & qui étoit tellement aveuglé de sa femme, qu'il auroit autant valu que je me fusse cassé la tête contre la muraille, que de lui parler.

Nous étions fort souvent à Ruel, où Mr. le Cardinal avoit une fort belle maison, & comme c'est un beau païs pour la chasse, & que je l'ai toûjours extrémement aimée, je ne m'y ennuiois pas un

moment. Beaumont, qu'on apelloit le Dragon, étoit Capitaine de St.Germain, & comme il étoit de mes amis, il me venoit prendre souvent pour chasser avec lui. Un jour qu'il m'étoit venu inviter à nous aller divertir, nous courûmes un cerf dans la forêt, & aprés l'avoir pris, il voulut me mener voir une petite inclination qu'il avoit dans une maison écartée. Je lui dis que je ne le pouvois pas ce jour-là, & l'aiant quité, il s'y en fut tout seul, sans mener seulement un laquais. En s'en revenant, il rencontra le valet de chambre d'un Gentilhomme du païs, qui portoit un fusil, & lui aiant demandé s'il ne sçavoit pas que cela étoit défendu, l'autre le voïant tout seul lui répondit qu'oui, mais qu'il avoit pris, parce qu'il eut été bien aise de tuër un lievre. Beaumont choqué de cette réponse, lui demanda s'il ne le connoissoit pas pour lui parler de la sorte; Comment, ne vous connoitrois-je pas, lui dit alors insolemment ce coquin, vous étes trop bien marqué pour vous méconnoître. Beaumont étoit borgne, & & perdit toute contenance à cette réponse. Cependant comme il voioit l'autre sur ses gardes, il donna du cors, afin que s'il y avoit quelqu'un dans la forêt, on accourût à son secours. Le valet de chambre qui n'étoit pas sot, se retira inconrinent, revint chez son maître où j'étois allé par hazard. Il ne dit rien de ce qui lui étoit arrivé, à quoi l'on auroit pû mettre ordre, s'il nous avoit prevenu. Mais comme nous étions à table, & qu'il étoit décendu à la cuisine, nous entendîmes du bruit dans la cour, ce qui nous fit lever pour voir ce que c'etoit. Je fus surpris, aussi bien que le maître du logis, car elle étoit toute pleine de justau corps bleus, qui étoient justement des Gardes que Beaumont y envoyoit. Le valet de chambre leur avoit parlé, & ils le lui avoient demandé à lui méme, ne le connoissant pas. Surquoi il leur avoit répondu, qu'il l'alloit faire venir. Mais au lieu de cela

Il se fut mettre tout de son long, sur une poutre qu'on avoit placée le matin dans un bâtiment que faisoit faire son maître, desorte qu'on ne le voioit point. Cependant ce Gentilhomme croiant que ce lui étoit un grand affront, que ces gens-là fussent entrés chez lui, avoit pris un fusil, & étoit tout prêt de les charger, si je ne lui eusse dit que les plus courtes folies étoient les meilleures, & m'avançant vers les Gardes qui me connoissoient tous, je leur demandai dequoi il s'agissoit. Ils me conterent ce que je viens de dire, & les aiant priés de ne pas avancer, jusques à ce que je revinsse, je le fus dire au maître du logis, à qui je proposai qu'un Garde entrât avec moi, pour lui montrer que son valet de chambre n'y étoit pas. J'eu bien de la peine à l'y resoudre, mais lui aiant remontré les affaires qu'il s'alloit faire, il me crut à la fin. Comme toute la maison étoit investie, le Garde s'obstina à chercher par tout, sçachant bien que le valet de chambre ne pouvoit s'être sauvé. Il n'y eut coin ni recoin qu'il ne visitât; mais à la fin voiant que ses peines étoient inutiles, il s'en fut dire aux autres qu'il faloit que le Diable l'eut emporté. Le maître du logis ne sçavoit pareillement ce qu'il étoit devenu, & ce ne fut qu'aprés que les autres furent partis, qu'on le vit sortir de sa cache.

Il ne crut pas à propos de demeurer chez son maître davantage, & lui aiant demandé son congé, il s'en alla dans le lieu de sa naissance qui étoit à dix ou douze lieuë de l'autre côte de Paris. Il trouva son pere qui avoit une grosse fievre, & qui témoigna de la joie de le revoir, devant que de mourir. Comme c'étoit un pauvre homme, il étoit presque abandonné, si bien que n'aiant personne auprés de lui, il le pria de lui vouloir donner à boire, ce qu'il demanda plusieurs fois en un quart d'heure. Celui-ci lui en donna une fois ou deux, sans riẽ dire, mais s'ennuiant de recommencer toûjours,

il lui porta le sçeau auprés de lui, lui disant qu'il en prit lui même. Ce fut un creve cœur épouvantable pour le pauvre pere, & lui reprochant son peu de naturel ce malheureux prit le sçeau, & le renversa sur lui, disant qu'il bût tout son soul, puis qu'il avoit si soif.

Aprés un coup si denaturé, il s'en vint à Paris, & allant le lendemain au Palais, il heurta sans y penser le President Seguier, dequoi ce President s'étant mis en colere, il ordonna aux Huissiers de le mettre en prison. Comme c'est l'ordre d'interroger tous les Prisonniers, celui-ci en subissant son interrogatoire, se coupa en plusieurs endroits, & soit que sa phisionomie fût méchante : ou comme il est plus vrai-semblable qu'il se fut attiré la colere de Dieu par la mauvaise action qu'il venoit de faire, ses Juges ordonnerent qu'on se transporteroit sur les lieux de sa naissãce, pour informer de sa vie, & de ses meurs. Le Commissaire qui s'y transporta trouva son pere mort, mais il avoit dit à tant de gens l'action denaturée de son fils, qu'il n'y en eut pas un qui ne deposât contre lui. Le Commissaire aiant fait son raport à la Cour, & toutes les formalités aiant été observées, ils procederent au jugement, qui alla tout d'une voix à le faire pendre. Il avoüa au gibet des crimes épouvantables, & pour lesquels il auroit été roüé tout vif, si on les eut sçeus auparavant.

C'est sans doute une belle leçon que celle-là, pour ceux qui croient pouvoir échaper à la punition Divine, laquelle avoit permis qu'il se fût sauvé d'une affaire facheuse, comme étoit celle de Beaumont, pour venir perir pour une bagatelle. Car enfin la source de son malheur vint du President Seguier, & sans lui il alloit la tête levée, comme s'il n'eût eu rien à craindre.

I'avois eu, comme j'ai dit, une Enseigne aux Gardes pour mon frere, il avoit été à deux ou trois sieges qu'on avoit faits cette campagne, & Mr. le

Cardinal voulant sçavoir s'il avoit fait son devoir, le demanda au Maréchal de Grammont qui l'étoit venu voir. Le valet de chambre qui étoit de garde à la porte, me le dit, & que le Maréchal lui avoit répondu que c'étoit un ioli garçon. Je pris mes mesures là-dessus pour faire encore pour lui quelque chose de plus que ie n'avois fait, mais comme i'avois honte de demander si souvent, ie m'y pris de cette maniere. Mon frere avoit un cadet qui étoit parfaitement bien-fait, & comme il commençoit à être en âge d'aller à la guerre, ie le presentai à Mr. le Cardinal, & lui demandai, comme i'avois déia fait à l'égard de l'autre, ce qu'il vouloit que i'en fisse. Mr. le Cardinal fut charmé de son air, & aiant eu la bonté de m'en parler ; Une Enseigne aux Gardes, lui dis-ie en même temps, Monseigneur, sieroit bien à un Gentilhomme comme lui, & une Lieutenance à son frere. Aussibien celle de sa compagnie est vacante, & si ce n'est que la bien-seance ne veut pas que ie parle à son avantage, j'oserois promettre à Vôtre Eminence, qu'il ne manquera ni de soin, ni de bravoure dans le besoin. Il réva à ce que je lui disois, & prenant la parole ; Tu as envie, me dit-il, de me faire une affaire avec Mr. d'Espernon. Scais-tu qu'il ne veut pas qu'on empiete sur sa charge, & qu'il voulut quereller le Roi ces jours passés, parce qu'il avoit donné une compagnie aux Gardes. S'il vous querelle, Monseigneur, lui dis-je en riant, nous voici déja trois freres qui vous serviront de seconds, & à mesure que les autres deviendront grands, ils entreront dans vos interêts. Tu nous la donnes belle, me dit alors Mr. le Cardinal, mais va le trouver de ma part, & lui dire qu'il m'obligera de t'en gratifier. Je ne manquai pas de le remercier d'un si grande grace, & étant allé à l'heure même trouver Mr. d'Espernon, il eut la bonté de me dire que je n'avois que faire de la recommandation de Mr. le Cardinal, pour le peu qu'il

si j'y fusse venu de moi-même, je l'aurois obtenu pareillement.

Certainement rien n'étoit égal à la bonté que mon Maître avoit pour moi,& tout mon desespoir étoit que je ne pusse pas reconnoître tant d'obligation. J'en recherchois cependant les occasions autant qu'il m'étoit possible;& comme j'étois un jour en débauche avec plusieurs personnes,un Anglois commença à en parler mal,soit que le vin l'empêchât de sçavoir ce qu'il disoit,ou qu'il en eût quelques raisons secretes.Je lui dis fort honêtemêt que je le priois de parler autrement de mon Maître, sinon qu'il ne m'obligeroit pas, mais n'aiant pas laissé de continuer, quoi que je lui pusse dire, à la fin la patience m'échapa, & je lui jettai une assiete à la tête. Il voulut mettre l'épée à la main, mais j'y avois déja la mienne,de sorte qu'il n'y eut pas trouvé son conte,quand nos amis se mirent entre-deux,& tâcherent de nous accommoder il leur fut impossible de l'y faire consentir, & étant sorti lui troisiéme, chacun me fit offre de service. Je les remerciai honêtement,& leur dis que je n'avois rien à craindre,mais n'aiant pû empêcher que deux de ces Messieurs ne m'accompagnassent jusques au logis, afin de rendre la partie égale si nous nous rencontrions, nous ne trouvâmes personne, quoi que nous prissions le droit chemin.

Le lendemain matin comme j'étois encore au lit, mon valet de chambre me dit qu'un Gentilhomme me demandoit. Et m'étant douté que c'étoit de la part de mon homme,je lui dis de le faire entrer, & le fis asseoir à côté de mon lit. Je le reconnus d'abord, pour être un des deux qui s'en étoient allés avec lui, c'est pourquoi lui faisant signe des yeux de ne rien dire, tant que mon valet de chambre seroit auprés de moi, je l'entretins de chose & d'autre,comme si je l'eusse bien connu,jusques à ce que j'eusse envoié mon valet de chambre quelque part. Il me fit son compliment aprés cela,qui fut tel,que

j'avois offensé son ami, qui étoit une personne de qualité; que cette injure ne se pouvoit reparer que dans mon sang,& qu'il m'atendoit pour cela avec un de ses amis,sans le conter lui qui parloit,tellement que s'en étoient deux que je devois mener avec moi.

De tout son compliment il n'y eût rien qui me fit de la peine, que d'embarrasser deux de mes amis dans ma querelle.Je ne sçus sur qui jetter les yeux, & fus long-tems incertain ; mais aiant fait reflexion tout d'un coup que j'avois deux freres, qui avoient part aussi bien que moi dans les bienfaits de Mr. le Cardinal, je resolus de n'en pas emploïer d'autres,puis qu'aussi-bien il s'agissoit de combattre pour ses interêts.La partie étant ainsi liée,je les fus avertir,& m'étãt acheminé avec eux au bois de Boulogne,qui étoit le lieu du rendez-vous, nous mîmes l'épée à la main, & nous batîmes de pié ferme.Mõ cadet fut blessé d'abord,mais quoi que son coup fut grãd,il blessa,& desarma son homme.J'en fis autant du mien,& cõme nous allions tous deux au secours de nôtre frere,celui contre qui il se batoit le perça de part en part,& il tomba mort à ses piés. C'étoit un spectacle assez touchant pour exciter des freres à la vengeãce, le sang d'ailleurs qui couloit de la blessure du cadet ne nous y convioit que trop, mais cet homme nous aiant demandé quartier, lors que nous le pressions, je crus qu'il iroit de nôtre honneur de ne lui pas donner la vie.

Nous remportâmes ainsi trois épées,au lieu d'un frere que nous laissions mort sur le chãp de bataille,petit profit sans doute en comparaison de la perte que nous faisions.Cependãt ce ne fut pas la seule que je fis,la blessure du cadet,qui penetroit dans la capacité, se trouva mortelle, & aprés avoir resisté à la mort par la bonté de sa constitution,& par la force de sa ieunesse, ie fus tout étonné qu'il rendit l'esprit entre mes bras.Jamais ie ne fus si affligé.Je me voiois cause de la perte de ces deux gar-

çons, qui promettoient beaucoup, & que j'avois mené, s'il faut ainsi dire, à la boucherie. Il est aisé de juger du ressentiment de ma belle-mere à cette nouvelle, elle dit contre moi tout ce que sa furie lui mit à la bouche, mais je n'eus garde d'y trouver à redire, & tout ce que ie répondis, c'est que si i'avois cru ce qui étoit arrivé, ie me serois bien donné de garde de lui causer cette affliction. J'aurois pû dire encore beaucoup de choses pour me iustifier, mais ie croiois qu'il valoit mieux le laisser dire à d'autres, d'autant plus que ie me flatois qu'il n'y avoit personne qui ne connût mon intention. Cependant outre tous ces chagrins qui n'étoient pas petits, comme vous voiez, i'en avois encore un autre qui me rongeoit iour & nuit. Quoi que Mr. le Cardinal fut la cause de nôtre combat, comme les duels commençoient à être exactement défendus, il ne me vouloit plus voir, & i'étois reduit à être fugitif, tout de même que si i'eusse été quelque assassin. L'on me disoit même qu'il me faisoit chercher par tout, pour me mettre entre les mains de la Iustice, & qu'il avoit envoié querir tout exprés Monsieur le Procureur general. La Houdiniere qui étoit toûiours de mes amis, étoit le premier à m'avertir de me donner de garde, & me disoit que Mr. le Cardinal étoit si fort en colere, qu'il n'osoit s'exposer à lui parler de moi. Je n'osois aussi l'en prier, de peur que son Eminence ne se doutât qu'il me voioit, & ie croiois qu'il me pourroit servir plus utilement, si ne faisant semblant de rien, il tâchoit de découvrir ses sentimens. Cela dura bien trois mois de la même maniere, ce qui étoit un long terme pour un homme qui étoit obligé de se cacher. Cependant si i'avois quelques ennemis, ou pour mieux dire des ialoux, ils prenoient ce temps-là pour me perdre, & il est impossible de dire combien ils firent de contes à Mr. le Cardinal.

Le Comte de Maulevrier de Normandie étoit de

ceux-là, quoi que ie l'eusse toûiours cru de mes amis, & que même ie lui eusse donné suiet d'en être. Car i'avois fais ensorte qu'il avoit eu une Enseigne aux Gardes, dont on lui refusoit l'agrément, & depuis ie l'avois presenté à Mr. le Comte de Harcourt pour aller à l'Armée avec lui, & ie puis dire qu'à ma consideration il lui avoit rendu service. Cet homme qui étoit d'une famille de Robe telle qu'il y en a mille qui la valent bien dans la Province, étoit toûiours sur sa Noblesse, tellement qu'a l'entendre parler, on eut dit qu'il étoit de la côte de S. Loüis. Je lui en avois dit mon sentiment, qu'il avoit assez bien reçû en aparence, mais ma disgrace étant survenuë ensuite, ie n'eus point de plus mortel ennemi. En éfet, ie fus averti de plusieurs endroits, qu'il ne trouvoit point d'occasion de parler à Mr. le Cardinal, qu'il me fist à mon desavantage, & i'en étois si encolere, que quoi que ie ne fusse reduit en l'état où i'étois, que parce que ie m'étois batu, ie ne laissois pas de desirer d'être hors d'affaire, pour avoir moien d'en tirer raison. La Houdiniere étoit un de ceux qui m'avois dôné cet avis, mais venant un iour me voir, il me dit qu'il faloit que ie misse toute rancune bas, & que Mr. le Cardinal m'avoit assez vangé de ce Normand. Il n'eut pas plûtôt lâché cette parole, que i'eus de l'impatience de sçavoir le reste, ce qui fit qu'il me dit, que l'autre étant venu à son ordinaire pour parler mal de moi à son Eminence, elle lui avoit dit que cela étoit bien vilain d'insulter les absens, qu'il y avoit plus long-tems qu'il me connoissoit que lui, mais que ie ne lui avois iamais médit de personne: que i'étois un brave homme, sans être fanfaron, & que mon malheur ne dureroit peut-être pas toûjours. J'eus peine à croire un discours si obligeant d'un homme qui me persecutoit, cependant i'en conçus un bon augure, & me consolant moi-même, i'atendis du tems, & de ma patience, le remede que personne que lui ne me pouvoit donner,

Un mois encore tout entier se passa, sans que je visse paroître plus d'esperance, que i'avois fait depuis mon combat. Mais comme le temps commençoit à m'ennuïer, & que ie craignois de m'être trompé, la Houdiniere vint me dire de la part de Mr. le Cardinal, que je ne craignisse rien, & que ie me remisse en prison. Il me dit aprés cela qu'il s'étoit informé de moi fort obligemment, qu'il lui avoit dit qu'il lui sçavoit bon gré d'être toûjours de mes amis, & qu'en un mot il se trompoit fort, si je n'étois aussi-bien dans son esprit que j'avois jamais été.

Je ne dirai point que ie fus extrêmement sensible à ce discours, & que ie priai la Houdiniere d'assurer son Eminence, que i'avois toute la reconnoissance imaginable de ses bontés. Il est aisé de concevoir que ie n'avois garde de manquer ni à l'un ni à l'autre. Quoi qu'il en soit, ie me remis en prison dés le iour même, & ie ne demandai point d'autre assurance, que la parole de Mr. le Cardinal, Ceux qui sçurent que je l'avois fait, & qui n'avoiēt pas de connoissance de ce que Mr. le Cardinal m'avoit fait dire, crurent qu'il faloit que i'eusse perdu l'esprit, & me plaignirent dans mon aveuglement. Les autres qui ne me vouloient pas du bien, comme pouvoit être le Comte de Maulevrier, prirent cette occasion pour solliciter contre moi, & quoi que de ma vie, comme avoit dit Mr. le Cardinal, ie n'eusse fait de mal à personne, ie ne laissai pas de trouver mille gens qui m'en vouloient faire. Le plus dangereux de tous fut ce Comte, il avoit épousé en secondes nôces une parente du President de Bailleil, il la fit agir sous main pour me perdre, & si ce Magistrat eût été aussi mal intentionné que lui, j'aurois couru plus de risque. Mais ie trouvai des informations si favorables, que quand je les eusse faites moi-même, elles ne l'auroient pas été davantage. Au lieu d'y exposer le fait tel qu'il étoit, & comme je l'ai exposé ci-

dessus

deſſus, elles faiſoient mention, que l'homme à qui i'avois eu afaire, non content de m'avoir inſulté dans nôtre repas, étoit encore venu m'atendre dans le bois de Boulogne, comme ie revenois de Verſailles avec mes freres, que la neceſſité de ſe défendre, m'avoit obligé de mettre l'épée à la main, auſſi bien que ceux qui étoient avec moi, que i'avois tâché neanmoins auparavant de lui remontrer l'obeïſſance que l'on devoit à ſon Prince, & la peine qu'encouroient ceux qui ne ſatisfaiſoient pas à ſes ordonnances. Elles êtoient remplies encore de quantité de choſes de même ſtile, tellement qu'aiant des gens qui prenoient tant de ſoin de moi ſans le ſçavoir, ma iuſtification ne fut ni longue, ni dangereuſe.

Je ne ſçavois cependant à qui j'en avois l'obligation, & quoi que ie m'imaginaſſe quelquefois que c'étoit à Mr. le Cardinal, cette penſée ne duroit gueres, quand ie venois à faire reflexion, qu'un homme qui auroit eu tant de bonté pour moi, ne m'eut pas laiſſé ſi long tems dãs le malheur: ioint à cela qu'il m'auroit du moins fait avertir plûtôt de ne rien craindre. Enfin étant ſorti de priſon, ie me fus ietter aux piés de ſon Eminence, à qui ie dis que i'en uſerois avec lui plus ſincetement, que ie n'avois fais au Parlement; que ie lui avoüerois de bonne fois que i'avois contrevenu aux ordonnances, mais que quand ie ſçaurois encore non pas être quatre mois en fuite, comme i'avois été, mais porter ma tête ſur un échafaut, ie ne pourrois iamais entendre mal parler de lui. Prenez garde, qu'on ne vous écoute, me dit-il en me relevant, c'eſt moi qui vous ai tiré d'afaire, ſans qu'õ le ſçache, & dans le temps qu'on a cru que i'avois envoié querir. M. le Procureur general pour vous faire vôtre procés, ce n'étoit que pour vous ſauver. Si ie ne vous en ai pas fait avertir, aioûta t-il, c'eſt que i'avois interêt que perſonne ne fût maître de mon ſecret; l'on venoit d'executer Bouteville, &

Des-Chapelles, pour la même chose, & qu'est ce qu'on eut dit que j'eusse sauvé un de mes Gentilshommes, pendant que je venois de faire perir un parent du premier Prince du sang, & deux hommes alliés aux premieres Maisons du Roiaume.

Un discours si obligeant me fit remettre dans la même posture dont il venoit de me tirer, & lui serrant les genoux entre mes bras, Monseigneur, lui dis-je, quand serai-ie assez heureux pour mourir pour un si bon Maître, & que ne m'est-il permis de me batre contre tous ceux qui se déclarent ses ennemis. Il prit plaisir à voir mon zele, & cela fut cause que non seulement il me laissa dire plusieurs choses semblables, mais qu'il ne songea pas encore à me relever.

Ce qu'il m'avoit dit à l'égard de Bouteville, & Des-Chapelles, étoit veritable, mais il ne disoit pas qu'il avoit joint un ressentiment domestique, à la rigueur des ordonnances. Bouteville qui étoit le pere de Mr. de Luxembourg d'aujourd'hui, étoit parent de Mr. le Prince de Condé, comme il m'avoit dit, ou pour parler plus juste de la Princesse sa femme, mais cet honneur aida à sa perte. Le Duc d'Anguié fils aîné de ce Prince, avoit épousé Mademoiselle de Brezé niece du Cardinal, & son pere avoit été obligé de faire ce mariage pour assurer sa vie, ou pour le moins sa liberté. Son fils qui sçavoit la violence qu'on lui avoit faite, regardoit son mariage, comme des chaînes qu'on lui avoit données, & prenant sujet de là de mépriser sa femme, il lui avoit déja reproché mille défauts qui n'étoiét que trop visibles. Sa naissance étoit bonne, & elle étoit sans doute d'une ancienne Maison, mais le Duc d'Anguien aiant mandé un homme versé dans les genealogies, pour en sçavoir la source, celui-ci se trouva tourné de tant de côtes, que soit qu'il fut veritable, ou non, il lui dit que la Maison de Maillé dont elle étoit, sortoit par bâtardise d'un Archevê-

que de Tours. C'en fut assez à ce Duc pour insulter non seulement sa femme, mais encor pour faire des railleries piquantes contre le Cardinal; & comme il ne se passoit rien qui ne lui fût reporté il en eut tant de chagrin, qu'il n'atendit que l'occasion pour faire paroître son ressentiment. Elle se presenta bien-tôt, Bouteville s'étant batu en duel au prejudice des ordonnances, & même des défenses particulieres qui lui en avoient été faites, il fut suivi de si prés, qu'il fut arrêté devant qu'il put se sauver en Lorraine. Le Comte Des-Chapelles son cousin qui lui avoit servi de second, & qui s'enfuioit avec lui, fut pris pareillement; & comme c'étoit faire dépit à la Maison de Condé que de les faire perir par la main d'un bourreau, le Cardinal le fit sous pretexte de la justice, mais en éfet pour venger ses interêts particuliers.

Aprés que j'eus été remis en grace, comme j'ai dit ci-dessus, Mr. le Cardinal qui m'aimoit plus que jamais, me fit plusieurs gratifications, & me demanda si je n'avois pas encore quelque frere, que je voulusse faire servir. Je lui dis que j'en avois deux, que l'un avoit la derniere Abaie, qu'il avoit eu la bonté de me donner, mais que pour l'autre je ne m'en mélois pas, parce qu'aiant eu le malheur d'être accusé de la mort des trois autres, je ne voulois pas m'exposer à un pareil reproche. Je lui dis encore que j'avois une sœur dans le monde, qui passoit pour être jolie, que mon dessein étoit de la marier à un de mes amis, qui êtoit un Gentilhomme de Bretagne, & que je n'attendois pour cela que la réponse de mon pere, & de ma belle mere. Il écoutoit tout cela avec une bonté singuliere, & étant venu à vaquer un Benefice auprés de chez nous qui étoit à sa nomination, il me le donna sans que je lui demandasse. J'en fis present à celui de mes freres qui étoit déja d'Eglise, ce qui fut un nouveau sujet de plainte pour ma belle mere. Elle dit que je voulois que l'un eut tout, & l'autre rien, &

que i'aurois bien mieux fait de le donner à celui qui étoit miserable. Ie pris le parti de la laisser dire, & atendant toûiours réponse sur ce qui regardoit ma sœur, ie fus trois mois entiers sans qu'on daignât me la faire. Enfin mon pere êtant venu à Paris pour un procés, & êtant bien aise que ie lui donnasse quelques amis pour solliciter pour lui, m'envoia annoncer son logis par un billet. J'y fus aussi tôt, & aprés mes premieres civilités, ie lui demandi à quoi il avoit tenu que ie n'eusse eu de ses nouvelles. A vôtre mere, me dit-il ingenûment, qui croit que vous la voulez tromper. Mais Mr. lui dis-ie, qu'en croiez-vous ? Ma foi, me répondit-il encore avec la même ingenuité, ie ne sçais qu'en dire, & quand il s'agit de décider entre une femme qu'on aime bien, & un fils à qui l'on a obligation, on est bien embarrassé. Vous ne m'avez point d'obligation, Mr. lui répondis-ie, mais il me semble que vous devriez un peu plus me rendre iustice.

Ie ne voulus pas pousser la chose plus avant, de peur de lui manquer de respect. Son procés étoit contre Mr. de la Vieuville, dôt nous voions auiourdui les decendans Ducs, & Gouverneurs de Provinces. C'étoit, si i'ose parler de la sorte, un pot de terre, contre un pot de fer, ce qui m'en faisant craindre l'évenemẽt, ie témoignai à mon pere qu'il devoit s'accommoder. Il me dit qu'il en seroit ravi, & en aiant parlé à Mr. le Cardinal, ie le priai de vouloir s'en mêler, lui à qui i'avois déia tant d'obligations. Il en parla dés le iour même à Mr. de la Vieuville : mais lui qui croioit, par les raisons que i'ai touchées ci-devant, faire condamner mon pere à l'amande, ou du moins le lasser tellement qu'il abandonneroit son procés, lui fit réponse qu'il feroit tout ce qu'il lui plairoit, mais qu'il le suplioit de vouloir laisser aller le cours de la iustice. Mr. le Cardinal ne voulant pas insister aprés cela, me dit que mon pere n'avoit que faire

de pretendre d'accommodement, que Mr. de la Vieuville n'en vouloit point, mais que pour l'amour de moi il recommanderoit pour lui. Je dis cette nouvelle à mon pere, qui eût peine à y aiouter foi, tant elle lui êtoit avantageuse. Cependant les procedures commencerent à se faire, & mon pere aiant avancé dans les siennes, que Mr. de la Vieuville avoit fait quelques violences dans un village que nous avions auprés de Nogent l'Arthaut qui lui apartenoit, il eut non seulement la hardiesse de lui donner un dementi, mais se déchaina encore contre nôtre Noblesse. si bien qu'à l'entendre parler, nous n'étions pas Gentils-hommes. Comme il n'y a que la verité qui ofense, il n'y eut que le démenti qui me fit de la peine; cependant les Avocats m'aiant dit que c'étoit un stile auquel on ne prenoit pas garde dans les écritures, ie le crus d'autant plus volontiers que Mr. le Cardinal. m'avoit défendu les voies de fait. Je resolus donc de nous défendre avec les mêmes armes qu'il nous ataquoit, & dés le iour même nous lui rendîmes le dementi, & prouvâmes nôtre Noblesse Mr. le Cardinal me demanda le soir comment alloit nôtre procés, ie lui dis ce qui en êtoit, à quoi il me repondit, qu'il s'étonnoit de ce que Mr. de la Vieuville s'en fît tant accroire, que sa Noblesse ne valoit pas mieux que la nôtre, & que si je sçavois ce que Henri IV. avoit dit une fois à son pere; je lui rendrois bien le change.

Mr. le Cardinal n'eut pas plûtôt lâché cette parole, que je le supliai de vouloir me l'aprendre. Il n'en fit point de difficulté, & me dit que son pere êtoit à Mr. de Nevers, lequel voulant le recompenser de quelques services qu'il lui avoit rēdus, avoit tant prié Henri IV. de le faire Cordon-bleu, que ce Prince ne s'en êtoit pu défendre : que la coûtume êtant que les Chevaliers disent, *Domine non sum dignus*, lors qu'on leur met le colier de l'Ordre, Mr. de la Vieuville en avoit dit autāt, mais qu'au même

temps le Roi lui avoit répondu, qu'il le sçavoit bien, qu'aussi n'étoit-ce qu'aux prieres de son cousin de Nevers, qu'il le lui accordoit. Mr. le Cardinal, ne m'auroit pas fait plus de plaisir, quand il m'auroit donné cent mille écus, je fus dés le lendemain matin chez les Avocats, & leur aiant fait mettre en leur stile ce que je venois d'aprendre, ce fut une grande mortification pour nôtre partie averse.

Nous servions cependant de risée aux Juges, qui étoient ravis qu'on leur aprêtât à rire, & qu'on leur donnât encore de l'argent. I'en êtois bien soul en mon particulier, mon pere de même, & ce qui est difficile à croire, Mr. de la Vieuville. L'Histoire de *Domine non sum dignus*, l'avoit mis à la raison, & craignant que des gens qui sçavoient des choses si particulieres, allassent foüiller dãs sa genealogie, & lui contester sa décente de Flandre, il eut bien voulu n'avoir pas refusé Mr. le Cardinal. En éfet, il y avoit bien des choses à dire là-dessus; aussi ne fut-il pas plûtôt que nous y foüillions, qu'êtãt venu chez Mr. le Cardinal, il s'en vint à moi en sortant, me dire qu'il êtoit bien etonné, de ce qu'il venoit d'apprendre, qu'il n'avoit jamais su que je fusse le fils de sa partie, & que s'il l'eut su plûtôt, il n'auroit jamais plaidé. Ie vis bien pourquoi il parloit de la sorte, & comme je n'étois pas d'humeur à le flater, ie lui répondis que j'avois lieu d'être bien content de moi, puis qu'il vouloit faire à ma consideration, ce qu'il n'avoit pas voulu faire pour Mr. le Cardinal; que cependant quoi qu'il eut engagé mon pere à une grande dépense, j'étois prêt de le porter à l'accommodement: qu'il n'avoit qu'à me dire de quelle maniere il vouloit qu'il se fît, & que je lui en rendrois réponse. Ces paroles le fâcherent, & me disant que ie ne recevois pas son honêteté, comme je devois, il me quitta sans me rien dire davantage.

Par ce moien nous continuâmes nos procedures,

& voiant qu'il s'abstenoit des invectives, nous nous en abstinmes aussi. Le procés avoit été distribué à Mr. Turcan Conseiller, homme qui a été le premier attiré au congrés, sous pretexte d'impuissance, & qui aima mieux se laisser juger tel, que de rester avec sa femme qui lui étoit infidele. Il étoit entierement de nos amis, au lieu que le President n'en étoit pas, si bien que quand il vint à raporter, comme il lisoit une piece en nôtre faveur, le President lui demanda, si ce qu'il disoit étoit dedans. Turcan étoit violent, quoi que sa femme dit le contraire, & comme à cause qu'il ne faisoit pas encore clair, il avoit deux flambeaux sur son pupitre, il en prit un, & le lui jetta à la tête, disant qu'un homme qui le soupçonnoit, comme il faisoit, meritoit d'être traité de la sorte. Le President fut obligé de baisser la tête, & lui demandant à quoi il songeoit, & qu'il avoit pensé de le blesser, il lui jetta l'autre, & l'atrapa. Ce desordre fit cesser le iugement du procés, le President sortit pour s'en aller plaindre, à ceux qui lui en pouvoient faire raison, & Turcan s'en alla chez lui, où il lui vint ordre de se défaire de sa charge.

Le procés étant ainsi demeuré au croc, nos amis communs s'entremirent d'accommodement, & chacun étant aussi fatigué l'un que l'autre de tant de procedures, ils n'eurét pas besoin de faire beaucoup de pas pour venir à bout de leur dessein. On convint qu'en se voiant on ne se parleroit point de tout ce qui avoit été dit, & ce fut le meilleur parti qu'on pouvoit prendre, parce qu'il eût été impossible d'en entendre parler, sans que le petit cœur eut ressenti quelque émotion. Cette afaire étant terminée, mon pere s'en retourna chez lui, mais avant qu'il partit, ie le priai de vouloir songer à ce que ie lui avois dit touchant ma sœur, & que c'étoit assurement son avantage. Il me promit d'en parler à ma belle-mere, & deux iours aprés qu'il fut chez lui, il me manda qu'ils don-

neroient volontiers les mains à ce que je souhaitois, pourvû qu'il ne leur en coûtât rien. J'admirai, ou plûtôt je plaignis l'aveuglement de ces gens, qui n'aiant plus d'enfans, si cela se peut dire, vouloient manquer une si bonne occasion, faute de donner peut-être vingt mille francs. Car ce n'étoit que par avarice, pour ne pas dire par vilenie. En éfet, aprés la mort de mes deux derniers freres, & que je fus sorti de prison, Mr. le Cardinal pour apaiser ma belle-mere, lui avoit permis de vendre la charge de l'aîné, dont il n'avoit point voulu disposer jusques-là, croiant que j'avois encore un frere à qui il la pourroit donner. Elle en avoit fait de bon argent, & plus qu'il n'en faloit pour marier sa fille. Cependant aprés cette lettre, j'en reçûs encore une autre où l'on s'expliquoit mieux : on me mandoit que puis que je croiois cette afaire si bonne, on me prioit de ne la pas laisser manquer faute d'un petit secours, que j'étois en état de faire cela, qui n'étoit qu'une bagatelle pour moi, & que ma sœur m'en auroit obligation.

Jamais je ne fus si en colere que je fus alors, je leur récrivis aussi tout ce que je pensois là dessus, & mon chagrin parut si bien sur mon visage, que quelque soin que je prisse de le cacher, Mr. le Cardinal s'en aperçut. Il m'en demanda la cause, mais craignât qu'il ne s'imaginât que ce que j'en faisois n'étoit que pour arracher encore cet argent de lui, je le priai de m'en dispenser, lui disant que ce n'étoient que des afaires domestiques, & que cela ne valoit pas la peine de rompre ses oreilles. Il ne se paia pas de ces raisons, & s'imaginant peut-être que je voulusse finasser avec lui, il me dit qu'il vouloit le sçavoir absolument, & qu'il pretendoit être obeï. Je m'en défendis encore sous le même pretexte, mais s'obstinant d'autât plus, qu'il me voioit resolu à le lui cacher, je lui dis ce que c'étoit, & en même tems la crainte que j'avois qu'il ne m'accu-

fât d'être interessé. Je croiois, me dit-il aussi-tôt, que c'étoit quelque chose de consequence, & voilà une belle bagatelle; va, continua-t-il, je donnerai encore cela pour l'amour de toi, mais à condition que tu ne diras plus que ce sont tes enfans, & il me semble que ce sont bien les miens, aprés ce que je fais tous les jours pour eux.

Si j'eusse pû me jetter dans le feu pour lui aprés toutes ces bontés, je l'eusse fait sans doute, & de bon cœur. Mais étant assez malheureux, pour n'être qu'un pauvre serviteur inutile, je me contentois de lui témoigner par mon zele la passion que j'avois pour son service. Cependant ma sœur fut mariée à celui que je desirois, & passa quelques années dans un bonheur achevé, à la reserve que Dieu ne lui envoia point d'enfans. Au bout de cinq ou six ans son mari se mit la devotion dans la tête, & elle qui se faisoit un plaisir de se conformer à ses volontés, vécut de même si chrêtiennement, qu'elle servit d'exemple à toute la Province de Bretagne. Mais le zele de l'un & de l'autre allant jusques à l'excés, il se fit Prêtre, & elle Religieuse, & pendant qu'il faisoit une espece de mission dans son païs, elle se retira auprés de Meulan, dans un Couvent à qui elle fit beaucoup de bien.

Peu de temps aprés que Mr. le Cardinal m'eut fait la grace dont je vins de parler, il lui prit une si grande mélancolie qu'il n'étoit pas reconnoissable. Quelque respect que j'eusse pour lui, je ne pus m'empêcher de lui témoigner l'inquietude que j'en avois, & le plaisir que ce me seroit d'y pouvoir aporter quelque soulagement. Il me dit que ce n'étoit rien, mais quelque soin qu'il prit à me déguiser les choses, j'étois trop clairvoiant pour ne pas reconnoître le contraire: outre que depuis que j'avois l'honneur d'être à lui, j'avois si bien étudié son humeur, que je le connoissois, s'il faut ainsi dire, jusques au fonds de l'ame. Ce fut à

moi à me taire aprés sa réponse ; cependant ie m'aperçûs que son chagrin augmentoit plûtôt que de diminuer, ce qui m'afligea extraordinairement. Pour passer ma tristesse, car cela dura pour le moins deux mois, i'allois quelquefois auprés du Luxembourg, où i'avois une habitude qui en valoit bien la peine. Pour ne la pas deshonnorer, ie laissois toûiours mes gens vers la porte de la foire, & m'en allois à pié iusques-là. Un soir comme ie m'en revenois les ioindre, ie vis sortir un homme du Luxembourg que ie reconnus aussi-tôt pour l'avoir vû à Bruxelles, & même qui êtoit celui que l'on emploioit plus volontiers dans les afaires secretes. L'heure induë qu'il êtoit, car il êtoit pour le moins deux heures aprés minuit, m'aiant fait croire qu'un homme de ce caractere ne sortoit pas de là pour rien, i'en avertis aussi-tôt Mr. le Cardinal, qui me dit que i'avois eu grand tort de ne le pas suivre. Je lui répondis que ie l'avois voulu faire, mais qu'il s'en êtoit aperçû, desorte que i'avois iugé à propos de ne pas augmenter son soupçon. Il me dit que i'avois bien fait, & révant là-dessus, il me demanda son âge, son poil, sa taille, & enfin tout ce qui pouvoit servir à le faire reconnoître. Je lui dis tout cela, & en même-tems on donna ordre à la poste, à tous les messagers & à tous les carrosses, d'avertir s'il se presentoit pour sortir de Paris. On fit tenir encore des hommes à toutes les avenuës, pour voir s'il ne se mettroit point en chemin par quelque autre voiture,

Je iugeai à toutes ces precautions que cet homme pouvoit bien être cause de son chagrin, & voiant qu'il vouloit mettre quelqu'un en sentinelle auprés du Luxemboug, ie lui dis qu'il n'y avoit personne de si propre que moi à lui rendre service, que ie le connoissois, & qu'il ne m'échaperoit pas. Il me dit que cela êtoit vrai, mais qu'aussi il pouvoit me reconnoître ; que si cela êtoit, il prendroit de la defiance, & pourroit s'échaper. Pour lui ôter

cette crainte de l'esprit, & pour lui ôter l'envie d'en prendre un autre, ie lui remontrai que le portrait que i'en avois fait, n'étoit pas si sûr que mes yeux: que ceux qu'il chargeroit de ses ordres pourroient le laisser passer sans le reconnoître, mais que moi me déguisant, comme il me venoit maintenant dans l'imagination, ie le donnois aux plus fins de se défier de la moindre chose. Il me demanda comment je pretendois faire, à quoi je répondis que je me déguiserois en pauvre, & que couché sur du fumier comme un miserable estropié, il me seroit aisé de regarder chacun au visage. Il approuva ce dessein, & m'aiant voulu voir dans ma metamorphose, je fis apporter secretement deux vieilles bequilles, un habit plein de haillons, & enfin tous les aiustemens necessaires, & faisant mon personnage comme si je l'avois étudié toute ma vie, il me dit d'aller, & que si je réüssissois, je lui rendrois le plus grand service qu'on lui put rendre de sa vie.

Ce n'en étoit que trop pour m'exciter, & aiant choisi mon champ de bataille au coin de la ruë de Tournon, je commençai le visage tout terreux à faire des cris, comme si veritablement j'eusse eu beaucoup de mal, & de pauvreté. Plusieurs gens charitables me firent l'aumône, mais plusieurs carrosses étant survenus, i'eus peur que mon homme ne passât sans que ie le visse, ce qui m'obligea de m'aprocher. Ie me mis le plus prêt de la porte qu'il me fut possible, & les Suisses à qui mes cris rompoient les oreilles, m'en aiant voulu chasser, ie leur promis que ie ne ferois plus tant de bruit, ce qui fut cause qu'ils s'humaniserent. Ie demeurai là trois iours & trois nuits sans riẽ voir; ce qui m'aiant fait croire qu'il pouvoit entrer par la porte des Carmes, ie changeai de poste. Dés le soir même ie le vis venir avec une clef, & ouvrir lui-même la porte, ce qui me donna beaucoup de ioie. Mr. le Cardinal m'avoit donné un homme, qui venoit à tous momens s'informer de moi, si ie n'avois

riē vû,& outre cela il y avoit des gēs postés de ruë en ruë pour se relever,en cas qu'il fût besoin de le suivre,si bien que toutes choses ētāt si bien conduites, on veilla à sa sortie. Une heure aprés je vis un autre homme qui vint pareillemēt & qui ouvrit de même.Il étoit caché dans un manteau,ce qui fut cause que je ne pus le reconnoître, mais je dis aux mêmes gens dont je viens de parler,qu'on ne mâquât pas de le suivre quand il sortiroit, ce qui fut executé si finement, qu'il s'en alla tout droit chez lui sans retourner seulement la tête en arriere.

Cet homme fut reconnu par ce moien pour être Mr.de Cinqmars grand Ecuïer de France, fils du Maréchal d'Effiat. Et Mr. le Cardinal ne le sçût pas plûtôt, qu'il me dit que c'étoit un ingrat, & qu'il periroit, ou qu'il en auroit raison. En éfet, c'étoit lui qui l'avoit avancé à la Cour, mais pour recōnoissance il tramoit sa perte avec le Duc d'Orleans, qui aprés avoir fait mille intrigues, qui avoient toutes été funestes à ceux qu'il avoit engagés dans son parti,en recommençoit encore une qui ne leur devoit pas être plus favorable. Pour ce qui est de l'autre homme, on le suivit pareillement,& le Cardinal aiāt sçu qu'il logeoit au fauxbourg S. Germain dans la ruë des Canetes, il fut si bien observé, qu'il ne put plus faire un pas sans qu'on le sçut. On vit donc quantité d'autres rendés-vous, où Fontrailles qui étoit un petit bossu, mais homme d'intrigue,assista. Il étoit au pouvoir de M. le Cardinal de faire arrêter tous ces conjurés, & je lui disois tous les jours qu'il faloit prevenir de bonne heure le dessein qu'ils pouvoient avoir contre sa personne. Mais comme tout ce qu'il sçavoit jusques-là n'étoit rien, & qu'il vouloit avoir des preuves en main pour les convaincre,il m'envoia du côté de Baionne pour me mettre postillon en quelque part, afin que je pusse remarquer ceux qui iroient, & viendroient en Espagne. Cependant l'on continua toûjours d'observer les

conjurés; & Mr. le Cardinal aiant fait suivre Fontrailles jusques à Estampes, il prit la poste, ce qui fit juger qu'il alloit en ce païs-là. L'homme de Bruxelles le suivit peu de jours aprés, & je mandai à Mr. le Cardinal qu'ils étoient passés, & que je les avois conduits comme postillon jusques à Baionne. C'étoit une grande imprudence à eux d'aller tous deux par le même chemin, mais Dieu qui aveugle ceux qui font mal pour les punir, permit encore que le Flamand prît la même route en s'en revenant, & comme j'avois ordre de l'arrêter, il y avoit du monde tout prêt pour me donner main forte. Il fut fort surpris, & se sentant chargé des choses qui le rendoient coupable, & qui lui faisoient craindre d'aller sur un échafaut, car il étoit François, au lieu que je le croiois Flamand, il prit du poison qu'il avoit sur lui, sans que je m'en aperçusse, & creva en deux heures de tems. Je fis ce que je pus pour le sauver, mais ne m'étant aperçû de son desespoir que dans un lieu où il n'y avoit point de secours, les Medecins ne purent arriver assez à temps, & le poison avoit déja fait son éfet.

J'avois trouvé dans la semelle de ses bottes l'original d'ũ traité que Fontrailles venoit de negocier en Espagne au nom du Duc d'Orleans, du Duc de Boüillon, & de Cinqmars; & prenant la poste en mêm-tems, pour le porter à son Eminence, & pour lui dire moi-même ce qui étoit arrivé, je pris le chemin du Languedoc, où il s'étoit avancé avec le Roi, qui étoit allé au siege de Perpignan, je le trouvai malade de corps & d'esprit, mais encore plus de l'un que de l'autre. Car Cinqmars avoit prevenu le Roi contre lui; & on lui venoit demander qu'il étoit perdu, ce qui l'avoit obligé de quiter Narbonne où il étoit, pour s'aprocher de la Provence, & du Dauphiné, dont les Gouverneurs étoient à sa devotion. Il n'avoit tenu qu'à Cinqmars de le tuër dans ce voiage, & l'on dit qu'il

avoit promis de le faire au Duc d'Orleans, qui le haïssoit mortellement. Mais en ayant manqué l'occasion un jour qu'il avoit été tête à tête avec lui pour le moins un quart-d'heure; il ne la put plus recouvrer quand il le voulut. Je fus reçû de son Eminence comme son ange tutelaire, & ne se souciant gueres que l'homme dont je viens de parler fût mort, puis que j'avois le traité, il m'envoïa le porter au Roi, aprés en avoir pris une copie.

Comme il m'avoit temoigné son chagrin, je pris la liberté de lui representer qu'il valoit mieux, ce me sembloit, garder l'original, & envoyer cette copie: qu'on ne sçavoit pas les mauvaises rencontres qu'on pouvoit faire, & que si l'on venoit par hazard à me l'ôter, il n'auroit plus dequoi justifier ce que j'avancerois. Mais il me dit qu'en l'état où étoient les choses, il faloit desabuser le Roi promptement, & que s'il ne lui envoïoit l'original, peut-être n'ajouteroit il pas foi à la copie. Je partis aprés cette reponse, & le Comte de Charost qui étoit en quartier, & qui étoit reconnoissant, m'ayant fait parler au Roi en secret, je le surpris extrémement par le present que je lui fis. Il n'en communiqua rien à personne, & me demanda comment se portoit Mr. le Cardinal. Je lui dis ce que j'avois ordre de lui dire sçavoir qu'il étoit fort mal, & que c'étoit ce qui l'avoit empêché de se rendre aux ordres de sa Majesté. Car j'ai oublié de dire ici une chose fort particuliere, qui est que devant que Mr. le Cardinal vint à Tarascon, il avoit fait dire au Roi qu'il s'en alloit à la Cour, à quoi le Roi avoit repondu, qu'il ne s'en donnât pas la peine, & qu'il faloit qu'il atendît qu'il eut recouvré sa santé.

C'étoit sur cela qu'on lui avoit mandé qu'il étoit perdu, & pourquoi il s'étoit aproché de la Provence, & du Dauphiné. Cependant comme c'étoit le plus grand politique qu'il y eut eu de plusieurs siecles, il crut qu'il ne pouvoit se remettre

bien dans l'esprit du Roi, qu'en se rendant necessaire. Et comme c'étoit un Prince timide, & irresolu, & qui n'étoit pas capable de donner reméde de lui-même aux moindres choses, le Maréchal de Grammont qui étoit tout devoüé au Cardinal, se laissa batre tout exprés à la journée d'Honnecourt, ce qui laissoit la frontiere de Picardie sans resistance. D'abord que le Roi sut cette nouvelle, il eut recours au Cardinal pour y donner ordre, & lui à qui il venoit de refuser le retour à la Cour, sous un pretexte honnête, ne fut pas seulement mandé pour y venir promptement, mais le Roi encore s'avança au devant de lui, quoi que le siege de Perpignan ne fût pas achevé, afin que comme il lui avoit mandé qu'il étoit toûjours malade, il le pût voir sans diferer.

Ce fut dans ce temps-là que je rendis au Roi le traité dont je viens de parler. Il me dit de m'en retourner sur mes pas, & de prendre garde de ne me pas laisser voir. Je trouvai Mr. le Cardinal en chemin, qui n'étoit pas si malade qu'il ne m'eut bien suivi. Et étant arrivé auprés du Roi, Mr. de Saint Marc fut arrêté, & Mr. de Thou, à qui il avoit confié son secret. Le Roi fit des caresses inconcevables au Cardinal, mais ce grand-homme avoit conçû un si grand chagrin de voir que le Roi le maltraitoit aprés tous les services qu'il lui avoit rendus, qu'il lui vint des hemorroïdes qui le tourmenterent extrémement. Il fut obligé d'y faire apliquer les sangsuës, & les Chirurgiens y travaillérent par l'ordre des Medecins. Tout cela ne fit rien cependant, & l'on voïoit le plus bel esprit du monde dans un corps si languissant, qu'il étoit obligé de faire abatre des pans de murailles, pour entrer dans une chambre, couché au beau milieu de son lit. On le porta pendant tout le voïage sur les épaules, les Suisses faisant le plus souvent cette fonction.

J'étois inconcevable, de voir mon bon Maître en

cet état, pendant qu'à la Cour la plûpart s'en réjoüissoient. Car il avoit autant abatu la fortune des particuliers, qu'il avoit élevé celle du Roi, si bien que chacũ eût voulu déja le voir mort, pour tâcher de rétablir ses affaires. La foiblesse du Prince en donnoit une grande esperance. Le Roi étoit enfermé le plus souvent dans sa chambre à prier Dieu, & quoi que cette occupation fût digne d'un Roi Tres-Chrêtiẽ, comme elle n'étoit suivie d'aucune autre qui eût apparence de vigueur, on voioit déja les cabales se former au prejudice de l'autorité Roiale. Cependant on faisoit le procés à Cinqmars, & à Mr. de Thou, & ils avoient été conduits à Lion au Château de Pierre-Encise. La jeunesse de l'un, car Mr. de Cinqmars n'avoit que vingt deux ans, & la probité de l'autre, donnoient de la compassion de leur fortune, & comme le Cardinal n'étoit pas aimé de tout le monde, on entendoit parler plûtôt de sa cruauté, que de sa justice. On disoit qu'il étoit avide de sang, & sans considerer qu'ils étoient tous deux coupables, on rapelloit la memoire du Maréchal de Marillac, pour avoir sujet de le condamner. Son Eminence qui prenoit plaisir qu'on l'informât de tout, me disoit quelquefois qu'il étoit bien malheureux : qu'il étoit permis à un particulier de poursuivre la mort d'une personne qui l'auroit voulu assassiner, mais que pour lui, qui avec des atentats particuliers, avoit à venger ceux qu'on faisoit à l'autorité Roiale, l'envie prevaloit tellement, que toutes ses démarches étoient reputées des injustices. Je l'ai vû plusieurs fois si contrit en me disant ces sortes de choses, qu'il sembloit tout prét à pleurer, & quand je lui disois qu'il ne devoit pas prendre garde au peuple qui ne sçait le plus souvent ce qu'il dit, ni ce qu'il fait, il me répondit que c'étoit lui cependant qui rendoit un homme immortel, & qu'aprés avoir travaillé si long-tems à cette immortalité, sa destinée étoit si malheureuse qu'il n'emporteroit que le nom de tiran.

C'étoit avec des douleurs si pressantes qu'il me disoit ces sortes de choses, que cela suffisoit seul pour faire juger de la grandeur de son ame. Cependant l'on trencha la tête à Mr. de Cinqmars, & à Mr. de Thou ; & Mr. de Boüillon, qui avoit été arrêté en Italie, auroit couru risque de la même chose, s'il n'eût donné sa place de Sedan pour se sauver. L'on fut surpris que Mr. le Cardinal lui eut pardonné ; aprés avoir reçû en plusieurs rencontres des marques de sa mechante volonté. Car ce n'étoit pas là la premiere fois qu'il avoit resolu de troubler l'Etat, & même de se joindre aux ennemis particuliers de son Eminence. En éfet, il venoit tout nouvellement de prendre une amnistie pour avoir favorisé la rebellion du Comte de Soissons, à qui il n'avoit pas seulement donné retraite, mais en faveur de qui il avoit encore pris les armes. Mais tout ce qu'on pouvoit dire à cela, n'est que quand il y alloit de la grandeur du Roi, ou de celle de l'Etat, son Eminence ne se ressouvenoit plus des injures qu'il avoit reçûës.

Quoi qu'il en soit, c'étoit un homme né pour donner commencement à la grandeur où nous voyons que la France s'est elevée aujourd'hui, & que tous les bons François devoient souhaiter immortel. Mais Dieu, qui a donné un terme à toutes choses, ayant determiné de toute éternité celui auquel il nous devoit l'ôter, il passa de ce monde en l'autre, au grand regret de tous ses serviteurs: Deux ou trois mois auparavant, j'avois bien prevû ce qui devoit arriver de sa maladie, & étois au desespoir de voir que la plûpart s'en rejoüissoient. Le Roi même temoignoit avoir apprehension qu'il n'en rechapât, & il avoit des flateurs qui lui souffloient aux oreilles continuellement, que de l'issuë de sa maladie dependoit tout son bon-heur. C'étoit quelque chose d'assez etrange, si l'on considere que ce grand Ministre, qui avoit trouvé les affaires dans un pitoyable état lors qu'il en avoit

pris le timon, avoit reduit les Hugenots à l'obeïssance, ôté le Portugal, la Catalogne, & l'Alsace, à la Maison d'Autriche, sauvé l'Italie, & enfin fait tant de miracles, que la posterité commence d'avoüer qu'un homme qui a pû faire de si grandes choses, avoit des qualités surnaturelles. Il me dit en mourant, qu'il m'avoit toûjours consideré par dessus tous ses serviteurs, & qu'il étoit faché de n'avoir pas fait plus de choses pour moi: que s'il étoit seur que le Roi le voulut croire, il lui conseilleroit de m'employer dans les affaires les plus importantes; que j'avois toute la conduite, tout le courage, & tout l'esprit, qui étoient necessaires pour y reüssir, ce qu'il avoit eprouvé en diverses rencontres.

Si j'avois été sensible pendant sa vie aux marques de son estime, je le fus bien davantage en l'état où je le voïois. Toutes ses bontés me revinrent à la pensée, & songeant que j'allois tout perdre, & que dans un moment cet homme, qui avoit fait trembler toute l'Europe, ne seroit plus rien, je fus tellement mortifié, que si cette pensée m'eut duré seulement deux jours, j'aurois été capable de tout abandonner. Cependant il n'eut pas plutôt les yeux fermés, que le Roi fit paroître qu'il desaprouvoit ce qu'il avoit fait. Car au même temps il rapella mille gens qui avoient été exilés, ce qui me donna une telle aversion pour la Cour, que je resolus de n'y pas demeurer un quart-d'heure. Il y avoit cependant force gens qui me demandoient, le Duc d'Orleans me fit parler par Egremont, qui étoit un de ses Gentils-hommes, & celui-ci pour me renter, me dit que je n'avois qu'à faire reflexion sur sa fortune, qui sans doute étoit beaucoup meilleure que la mienne: qu'il avoit déja plus de deux cens mille écus, & que s'il vivoit seulement jusques à cinquante ans, il ne mourroit jamais, qu'il n'en eut encore deux fois autant. Mais il ne disoit pas qu'il avoit gagné ce-

la par des voies que je ne voulois pas pratiquer. Il joüoit au Triĉtraĉt avec son Maître, & comme il avoit des gens de moitié avec lui, ils faisoient des contes pour rire à ce Duç, qui lui faisoient faire non seulement bien des fautes, mais qui donnoient moyen à l'autre de pousser une Dame, ou de marquer une partie plus qu'il n'avoit. C'est ainsi, comme je viens de dire, qu'il avoit gagné tant d'argent; mais Dieu qui ne permet pas qu'un bien aquis par de si mechantes voies puisse profiter, fit ensuite qu'il s'adonna tellement à la chicanne, qu'il perdit en plaidant ce qu'il avoit gagné au jeu.

Mr. le Duc d'Orleans ne fut pas le seul qui me voulut avoir. Mr. le Prince de Condé me fit encore parler par le Duc de la Rochefoucaut, qui venoit de revenir en Cour aprés avoir été exilé comme les autres. Mais quoi que ce fut le Prince du monde le plus politique, ce n'étoit pas neanmoins le moyen de m'avoir, que de me faire parler par le plus grand ennemi de mon Maître. J'étois donc prêt de me retirer, quand la Reine me fit l'honneur de me dire qu'elle vouloit que je fusse à Bruxelles, pour lui rendre un petit service. Je fus surpris de cette proposition, elle qui ne devoit pas aimer les creatures de mon Maître, qui lui avoit fait beaucoup de mal. Car sans parler de beaucoup de choses, il avoit éloigné tout ce qu'il y avoit de personnes dans ses interêts, & il avoit eu si peu de consideration pour elle, ou pour mieux dire il avoit eu tant de zele pour l'Etat, que sur l'avis qu'il avoit eu, qu'elle avoit reçû des lettres d'Espagne, il les lui avoit fait chercher iusques dans les parties les plus cachées de son corps. C'étoit un atentat qui ne se pardonnoit gueres, & qui devoit aparemment, comme ie viens de dire, faire reiaillir son ressentiment sur tout ce qui avoit apartenu à son Eminence. Aussi crus-ie qu'on ne me faisoit cette proposition que pour me faire perir, & que

Madame de Chevreuse ayant mandé mon évasion hors de Bruxelles, on m'y vouloit faire retourner pour païer cette fois-là, ce que j'avois evité l'autre. Prevenu de cette opinion, je remerciai la Reine de l'honneur qu'elle me vouloit faire, mais ne recevant point mes excuses, je fus obligé d'en chercher d'autres, & de dire qu'ayant été employé du temps du Cardinal de Richelieu dans cette Cour, j'y étois si suspect, que le moyen de faire échoüer une afaire, étoit de me la remettre entre les mains.

C'est ainsi que je cachois adroitement la crainte qui me faisoit parler. Mais la Reine qui avoit été avertie par Madame de Chevreuse, comme je l'avois bien deviné, de ce qui m'étoit arrivé en ce païs là, me fit dire qu'elle sçavoit ce qui me faisoit parler de la sorte, & qu'il faloit que je misse toute crainte bas: qu'y alant de sa part, il ne m'arriveroit point de mal, & qu'elle m'en donnoit sa parole Royale. Une si grande obstination à se servir de moi, malgré tout ce que j'avois pu dire, me rendit toutes ces promesses si suspectes, que je remerciai la Reine tout de nouveau, & elle envoya à ma place un nommé Morville, que lui donna le Cardinal Mazarin, qui depuis la mort de mon Maître étoit devenu premier Ministre. Cette députation étoit pour s'aboucher avec la Porte, qui étoit dans la confidence de la Duchesse de Chevreuse, & sçavoir de lui bouche à bouche s'il pourroit gagner le Comte de . . . . favori de l'Archiduc, pour en cas de la mort du Roi, qui ne pouvoit pas aller loin, avoir une armée toute prête pour assurer la Regence à la Reine. Elle auroit bien pu se servir de la Duchesse de Chevreuse pour gagner ce favori, mais comme le Cardinal, Mazarin, qui sçavoit l'ascendant qu'elle avoit eu sur l'esprit de la Reine, ne vouloit pas la lui rendre encore plus considerable par un nouveau service, il avoit adroitement insinüé à cette Princesse, que

la Porte, qui ne faisoit pas tant d'éclat, conduiroit cette negociation avec plus de sureté, & comme elle n'avoit plus pour Madame de Chevreuse, la tendresse qu'elle avoit eüe autrefois, elle se laissa aisément persuader.

Morville étant arrivé à Bruxelles, gagna aisément la Porte, sous l'esperance qu'il lui donna d'une charge de premier valet de chambre du Roi. Il lui dit sur toutes choses de ne pas reveler le secret à Madame de Chevreuse, & lui qui lui avoit obligation de sa fortune, & qui de petit tailleur qu'il étoit de son métier, avoit été par elle instalé jusques dans son lit, commença à trahir sa bienfaitrice, & sa maîtresse. Le Comte de .·.·.·. étoit mieux avec Madame de Chevreuse que la Porte ne pensoit. Comme elle étoit d'inclination amoureuse, elle lui avoit donné des preuves indubitables de l'estime qu'elle avoit pour lui, si bien que la Porte ne se fut pas plutôt ouvert, qu'il alla tout reveler à sa maîtresse. Il est impossible de dire le ressentiment de la Duchesse, elle reprocha à la Porte tout ce qu'elle crut capable de le mortifier, mais lui qui ne manquoit pas d'esprit, jugeant en même temps qu'une si grande confiance du Comte de .·.·.·., ne pouvoit partir que d'une amitié reciproque, au lieu d'en paroître surpris, lui reprocha son inconstance & ajoûta qu'un homme qu'on trompoit dans un endroit si sensible, pouvoit bien se venger de quelque maniere que ce fut. La Duchesse n'aima pas ces reproches d'un homme comme lui, & fut sur le point de le chasser; mais elle n'osa le faire, de peur que s'en retournant en France, il ne fut dire à la Reine, & la vie qu'elle menoit, & mille intrigues qu'elle avoit euës à son prejudice. Elle apprehenda d'ailleurs qu'il ne la sacrifiât à la Maréchale de Schomberg, qui aprés avoir resisté à l'amour du Roi, n'avoit pu selon le bruit commun se defendre de celui d'un homme de si basse étofe.

Le Comte de .·.·.·. qui étoit ialoux de la Porte, fut surpris qu'aprés ce qui étoit arrivé, elle en usât si moderement avec lui, & la ialousie le rendant capable de toutes choses, il resolut, pour s'en délivrer, de lui donner du poison. Comme la Porte apprehendoit non-seulement l'humeur de la nation Espagnole, mais encore le ressentiment de la Duchesse, il se tint sur ses gardes, ce qui lui sauva la vie. Car il ne voulut iamais manger qu'en son particulier, & iusques à ce qu'il revint en France, il eut cette precaution.

Pendant toutes ces intrigues le Roi avoit une si mechante santé, qu'on voyoit bien qu'il ne pouvoit pas vivre encore long-temps. Madame de Chevreuse, qui avoit eu tant de credit sur l'esprit de la Reine, attendoit cette mort non seulement comme la fin de son exil, mais encore comme le commencement de sa fortune. C'est pourquoi voulant obliger la Reine à lui porter encore plus d'affection, elle resolut de faire elle-même ce dont la Porte avoit été chargé, Mais comme elle craignoit que tant qu'il demeureroit auprés d'elle, ce luy seroit un obstacle pour disposer entierement du Comte de ·.·.·.·, elle le renvoya en France de concert avec luy, & il s'y laissa resoudre, quelque regret qu'il eut de l'abandonner à son rival, esperant que s'il n'étoit pas heureux du côté de l'amour, il le seroit peut-être de celui de la fortune.

Et à la verité, la promesse de la charge de valet de chambre du Roi l'avoit si fort tenté, qu'il songeoit à l'avoir preferablement à toutes choses. C'est pourquoy il ne fut pas plutôt à Paris, qu'il fut trouver la Reine, à qui il dit que n'ayant pu réüssir dans sa negociation, Madame de Chevreuse s'en étoit chargée, & pretendoit s'en aquiter mieux que lui. La Reine qui commençoit d'avoir pour le Cardinal Mazarin, cette grande confiance que nous avons veuë depuis, lui aïant fait part de cette

nouvelle, au lieu de s'en rejoüir, il s'en afligea, & épris des mêmes sentimens, que j'ai remarqués ci-dessus, il dit à la Reine qu'elle alloit se perdre, si le Roi venoit à decouvrir ce qui se passoit: que l'aversion qu'il avoit pour Madame de Chevreuse étant invincible, il n'y avoit rien qu'elle dût éviter davantage, que d'avoir commerce avec elle: qu'il étoit bon de voir la Porte, qui ne pouvoit être suspect, puis qu'on le croïoit disgracié, qu'il seroit même utile un jour à bien des choses, mais que pour Madame de Chevreuse, elle étoit bien éloignée de l'être dans le temps present.

La Reine qui sçavoit la verité de ses paroles, n'eut pas de peine à le croire. On manda à Madame de Chevreuse qu'on lui étoit bien obligé des peines qu'elle prenoit, mais qu'elles n'étoient pas necessaires, en l'état qu'étoient les choses. Cependant le Cardinal Mazarin fit agir la Porte auprés de la Reine, pour luy ôter les impressions avantageuses qui lui pouvoient rester de Madame de Chevreuse, & ce fut par des services si importans qu'il merita la charge qu'on lui avoit fait ofrir. On ne l'en revêtit pas néanmoins que le Roi ne fût mort, & même il parut que ce fut à la recommandation de Madame de Chevreuse, laquelle tout habille qu'elle êtoit, fut si dupe en cette occasion, qu'elle prit pour une grace, ce qui n'étoit qu'une recompense des trahisons qu'on lui avoit faites.

Cependant il êtoit de l'honneur de Mazarin, aprés avoir empêché que la Reine ne prît une precaution qui lui pouvoit étre si utile, de chercher d'autres biais pour lui assurer la Regence. Et comme il craignoit l'esprit de Mr. Desnoyers Secretaire d'Etat de la guerre, & qu'il eut été bien aise de l'éloigner, il se servit de luy pour en faire la premiere proposition au Roy; esperant de deux choses l'une, ou que le Roi en s'y laissant porter, la Reine lui en auroit toute l'obligation, puis que

c'êtoit lui qui mettoit les fers au feu, ou que se mettant en colére, il disgracieroit celui qui lui en auroit parlé. Mr. Desnoyers fut assez dupe, pour se laisser engager dans cette afaire. Mais comme il sçavoit qu'il êtoit dificile d'y reüssir, il voulut prendre le Roi par son foible, c'est à dire, lui faire representer par son Confesseur, que n'ayant plus gueres à vivre, il ne devoit songer qu'à son salut: que Dieu nous ayant rien tant recommandé que le pardon des ennemis, il faloit qu'il oubliât tous les sujets de chagrin que la Reine lui pouvoit avoir donnés; qu'il avoit dêja fait revenir à la Cour ceux qui lui êtoient devenus suspects, par l'atachement qu'ils avoient pour cette Princesse; qu'il ne restoit plus que de lui rendre des marques de son afection: que l'occasion s'en presentoit, en lui donnant la tutelle de ses enfans, qui êtoit une chose si naturelle, que la loi en excluoit toutes sortes de parens à son prejudice: que s'il en usoit autrement, il faloit qu'il lui demeurât quelque fiel sur le cœur; qu'il n'y avoit rien de si dangereux, & qu'il prit garde à ne pas pardonner à demi.

Le Confesseur fut assez-bon pour faire ce que celui-ci lui disoit, soit qu'il crût y être obligé par le devoir de sa charge, ou que ce fût seulement pour lui rendre service. Mais il eut commandement aussitôt de se retirer, & le Roy ayant sû en sorte, que ce qu'il en avoit fait n'êtoit qu'à la consideration de Mr. Desnoyers, il le renvoya aussi chez lui, & donna sa charge de Secretaire d'Etat à Mr. le Tellier, qui est aujourdhui Chancelier de France. Comme la fortune de ce MINISTRE, & celle du MARquis de Louvois son fils, sont si prodigieuses qu'elles aprochent de celle de quantité de Souverains, si tant est qu'elles ne soient pas plus grandes, j'en dirai ici un mot, pour faire voir que quand on a infiniment de merite, il n'y a rien à quoi l'on ne se puisse élever.

Mr.

Mr. le Tellier étoit fils d'un homme de Robe, & fut élevé par lui, pour être de la même profession. Et ayant passé par quelque petite charge, pour être capable d'une plus grande,il eut envie de celle de Procureur du Roi du Châtelet, qui est une charge unique, & fort considerable. Celui qui la vendoit ayant plusieurs Marchands en main, le prefera aux autres,à condition qu'il lui donneroit de l'argent comptant dans un terme qui étoit fort court. Mais comme il lui manquoit dix mille écus pour faire toute la somme, il étoit en danger de ne la pas avoir, quand Monsieur le Pelletier, qui avoit une charge qui lui donnoit quelque maniement, les lui aporta. Toute sorte d'obstacles étant levé par ce moyen, il eut ses provisions, & s'aquit bien-tôt tant de reputation, & d'estime, qu'on le regarda comme un homme qui en sagesse n'avoit pas eu son pareil depuis long temps. Cela n'empêcha pas qu'il ne lui arrivât un accident. Etant un jour parmi la ville monté sur sa mule, comme c'étoit la coûtume des Magistrats en ce temps là, il survint quelque desordre, & sa charge l'obligeant d'y remedier, des Pages de la grande Ecurie du Roi, lui saisirent la bride, & l'emmenerent avec eux à la grande Ecurie sans le connoître. Mais les Ecuïers lui firent des excuses, & obligerent les Pages à lui demander pardon. Il étoit si bien faisant, qu'il ne voulut pas se plaindre de cette violence, qui auroit fait bien de la peine à ceux qui y avoient trempé. Cependant Mr. de Boüillon eut affaire de lui, pour une chose qui regardoit le Peuple, & luy ayant trouvé un esprit d'une penetration, & d'une solidité mervilleuse, il lui insinüa de quitter sa charge, pour entrer dans le Conseil.

Ce fut en faisant ce pas qu'il commença à se faire connoître à mon Maître, à qui j'oüis dire plusieurs-fois beaucoup de bien de luy. Cependant ce fut encore toute autre chose, quand il eut paru

dans le Conseil, & aprés avoir eu toutes les marques de distinction, qu'on donne aux gens de probiré, & de merire, il eut enfin, comme je viens de dire, la charge de Secretaire d'Etat. Ce fur à condition neanmoins de donner quatre cens mille francs à Mr. Desnoiers, & les lui aiant envoiés chez lui, il les refusa, pretendant que comme il n'y a rien de sur à la Cour, le moindre changement le feroit rentrer dans sa charge. On raporta donc l'argent chez Mr. le Tellier, & Mr. Desnoiers étant venu à mourir peu de temps aprés, le Cardinal Mazarin, sous le bon plaisir de la Reine-mere, lui fit don de cette somme qu'il pretendoit revenir au Roi, à l'exclusion de ses heritiers. De si grands bienfaits l'obligerent à servir encore avec plus d'afection, il donna des marques de son esprit dans toures les occasions delicates qui survinrent bientôt, & la guerre civile s'étant allumée en France, il demeura inseparablement ataché aux interêts de la Reine mere, & à ceux de Mazarin, qu'il regardoit comme son bienfaiteur.

Mazarin étant venu à mourir, il s'empara de l'esprit du jeune Roi, qui avoir le discernement de connoître ceux qui le servoient bien, & ceux qui le servoient mal ; de sorte que les mêmes raisons qui l'avoient obligé de dôner son amitié à Mr. le Tellier, l'obligerent à faire arrêter Mr. Fouquet. Mr. le Tellier n'étoit pas bien avec celui-ci, ce qui fut cause qu'on presuma qu'il avoit contribué sous main à sa disgrace ; mais pour faire voir qu'on se méprenoit, & qu'il n'étoit capable que de porter le Roi à ce qui étoit du bien de son service, il lui laissa faire son procés sans s'en méler, ce qui l'auroit fait perir indubitablement, s'il l'eut fait.

Le Roi n'eut plus de premier Ministre aprés la mort du Cardinal Mazarin, & s'il eût quelqu'un qui put être reputé tel, ce fut sans doute Mr. le Tellier. Il avoit deux fils, & une fille, la fille étoit mariée au Marquis de Villequier, qui est au-

aujourd'hui Mr. le Duc d'Aumont. Pour ce qui est des fils, il destina l'aîné, qui est le Marquis de Louvois, à être du monde, & l'autre à l'Eglise. Celui-ci eut la Coadjutorerie de l'Archevêché de Reims, que possedoit le Cardinal Antoine, & par ce moien se vit seur d'être un jour Duc & Pair. L'autre eût la survivance de la charge de Secretaire d'Etat. Ses grands services sont si recens qu'il seroit inutile d'en parler, tout ce qui vient d'arriver dans l'Europe, vient d'être conduit par sa tête, & il tient aujourdui sa place avec autant de reputation, que mon Maître en a eu de son tems. C'est tout dire, ce me semble, à son avantage, cependant il me permettra de mettre cette difference entre ce temps ci, & celui d'alors, sçavoir que mon Maître bien loin d'être secondé par un grand Roi, n'avoit point souvent de plus fort ennemi que celui à qui il tâchoit de rendre service, au lieu que le Roi d'aujourd'hui est le premier à cheval, pour faire réüssir les entreprises qu'il a projettées dans son cabinet.

Quoi qu'il en soit, tant de grands services du pere & du fils, n'ont pû mieux être recompensés qu'ils le sont aujourd'hui. Le pere est Chancelier de France, la plus belle charge de la Robe, & qui donne le pas, soit qu'on se trouve au Conseil ou à la Cour. Le fils est Secretaire d'Etat, Ministre, favori, & en un mot celui sur qui le Roi se repose également de la paix, & de la guerre. Cependant je ne dois pas oublier une circonstance qui prouvera la reconnoissance du pere, & du fils. Mr. Colbert qui avoit l'administration des Finances, étant mort, il y a deux ans ou environ, ils ont procuré sa charge à Mr. le Pelletier, fils de celui dont j'ai parlé ci-dessus, & cela pour recompense de ce que nous avons dit.

Si je me suis étendu un peu au long sur la naissance, & sur le progrés de la fortune de Mr. le Chancelier, & du Marquis de Louvois son fils,

ce n'a pas été une chose si inutile que l'on diroit bien, aiant à parler dans la suite de plusieurs grandes actions qui se passeront sur leur Ministere. Il faloit donner une idée de ceux qui gouvernoient & faire voir que ces grands coups de tête partent de gens consommez dans la politique, & dans les affaires les plus delicates.

Mais pour en revenir à ce qui me regarde, d'abord que j'eus refusé de me charger de la negociation, dont j'ay parlé ci-dessus, je ne fus vû de bon œil en aucun endroit, & fus tellement maltraité de la Reine, & du Ministre, que je resolus de me retirer. Le Roi cependant, aprés avoir exilé Monsieur Desnoiers pour lui avoir osé parler en faveur de la Reine, n'en usa pas si rigoureusement avec le Cardinal Mazarin, ni avec Chavigni qui avoient embrassé ses interêts, Il est vray qu'ils s'y prirent plus finement, au lieu de proposer au Roy de la faire Regente, ils lui dirent que pendant qu'il étoit encore en état de le faire, ils lui conseilloient de vouloir régler les choses, comme il vouloit qu'elles fussent aprés sa mort : que le bas âge dans lequel il alloit laisser ses enfans, demandoit cela de lui, qu'au moins il auroit la consolation en mourant de sçavoir quelle seroit leur fortune, au lieu que s'il n'avoit cette precaution, ils seroient exposez à d'étranges évenemens.

Le Roy trouva beaucoup de raison dans ces choses, mais d'abord qu'il voulut mettre la main à l'œuvre, il rencontra par tout des difficultez insurmontables. Il ne songeoit qu'à laisser la tutelle de ses enfans entre les mains de la Reine, ou du Duc d'Orleans son frere, mais l'un lui paroissant d'un esprit trop inquiet, & l'autre trop bonne Espagnole, il prit le milieu, qui fut qu'ils se mêleroient tous deux de leur administration, esperant que l'un pour l'autre, ils en feroient mieux leur devoir. Il en arriva de cette conduite, comme d'un Etat qui demeure dans la neutralité, pendant que

deux voisins demélent leur querelle, ni l'un ni l'autre ne furent contens de ce que le Roy faisoit pour eux, & ce fut de nouvelles brigues pour faire changer sa derniere volonté. Ceux qui étoient de la Cour, s'apercevoient bien de tout ce qui se passoit, mais l'on ne pouvoit dire encore qui auroit le dessus, ni même qui gouverneroit la Reine, si elle devenoit jamais la maîtresse absoluë. Car elle avoit l'esprit de faire bonne mine à tout le monde, ce qui lui aqueroit tous les jours de nouvelles creatures. Le Cardinal Mazarin faisoit cependant tout son possible pour faire pancher la balance de son côté, & afin que la Reine se laissât prevenir de son affection à son service, il profita des derniers momens de la vie du Roy, pour tâcher de lui faire faire quelque chose de plus qu'il n'avoit fait en sa faveur. Il lui remontra qu'une mere avoit toûjours les sentimens de la nature, qui lui faisoient faire une grande difference entre les interêts de ses enfans, & ceux de ses proches : qu'il n'en étoit pas de même du Duc d'Orleans, lequel aprés avoir osé prendre les armes plusieurs fois contre lui, les prendroit bien plus facilement contre un enfant : que dans le tems le plus florissant de l'Etat, sa naissance avoit été suffisante pour le faire suivre de quantité de Noblesse, à plus forte raison que ne feroit ce point, quand il y joindroit une si grande authorité. Le Roy ne se laissa point toucher de ces paroles, il répondit qu'il avoit pourvû à tout, par la forme qu'il avoit établie par sa declaration, & mourut sans y rien innover.

J'avois pris tant de goût à la Cour, que quelque resolution que j'eusse faite de la quiter, je ne m'étois pas mis encore en état de le faire. Je suivois la fortune du Duc de Richelieu, qui étoit celui que mon Maître avoit institué pour porter son nom, & ses armes. Il y en avoit qui disoient qu'il étoit son fils, & qu'il l'avoit eu de la Du-

chesse d'Aiguillon, mais il avoit trop peu d'esprit, pour être le fils d'un si grand homme, ce qui justifie assez que ce n'est qu'une médisance. Quoi qu'il en soit, voiant qu'il traînoit plûtôt son nom, que de le porter, je pris congé de lui sans dire pourquoi, bien mortifié neanmoins de quiter un séjour, que je croiois seul capable de captiver le cœur d'ũ honnête homme. Mon dessein étoit de prendre parti à la guerre, qui étoit fortement allumé de tous côtés sur nos frontieres; car quoi que j'eusse perdu bien du tems, je me trouvois encore fort, & vigoureux, & en un mot en état ce me sembloit de faire quelque chose. Cela m'obligea de faire ma cour à Mr. le Tellier, de qui j'étois connu assez particulierement, pour avoir lieu d'esperer quelque chose, mais comme c'étoit la politique même, il en parla à Mr. le Cardinal, qui lui défendit de me donner aucun emploi. Je reconnus bientôt qu'il faloit qu'il y eut quelque ordre comme celui-là, car Mr. le Tellier ne me parla plus, comme il avoit de coûtume de faire, & au lieu de m'assurer positivement, comme il avoit fait auparavant, qu'il me donneroit ce que je demandois, il se contenta de me dire qu'il seroit ravi de me faire service. C'étoit un mot sien usage chez lui, quand il ne vouloit rien faire pour une personne, que je me le tins pour dit. Cependant je me plaignis de ce qu'il m'avoit amusé si long-tems, & Mr. de la Chastre m'aiant vû pestant, & grondant au sortir du bareau, me dit que si je voulois, il me chercheroit un Maître, qui me consoleroit de celui que j'avois perdu. Je lui dis que je le voulois bien, pourvû que ce ne fut pas le Duc d'Orleans, & m'aiant nommé en même-temps le Duc de Beaufort, je lui repondis que je l'avois toûjours bien estimé, mais qu'aiant été dans des interêts contraires à feu Mr. le Cardinal, il ne pourroit prendre de confiance en moi, ni moi le servir de bon cœur. Il me demanda si j'étois sage de parler de la sorte, &

ſi aprés avoir été ſi long-temps à la Cour, j'avois fait un aſſez méchãt uſage de tout ce que j'y avois vû, pour ne pas ſçavoir qu'il n'y avoit que l'interêt qui dût regler les ſentimens: que tant que Mr. le Cardinal de Richelieu avoit été au monde, j'avois bien fait de n'être pas des amis de ceux qui lui êtoient oppoſés, mais que maintenant que j'étois maltraité du Miniſtre, je devois me lier d'interêt & d'amitié avec ceux qui avoient ſujet de le haïr: que ſi quelqu'un êtoit en ces termes avec lui, c'êtoit ſans doute Mr. de Beaufort, à qui il avoit volé les bonnes graces de la Reine mere, & qui ſans lui auroit pû faire toutes choſes pour ſes amis, & pour ſes creatures: que c'êtoit un Prince ferme, vigoureux, qui ſçavoit eſtimer les gens de merite, & à qui enfin il y avoit plaiſir de ſe donner: que ſi je voulois, il lui en parleroit, & que quand ce ne ſeroit que la haine qui ſeroit commune entre nous pour Mazarin, cela, ſuffiſoit pour me donner plus de part qu'à aucun autre dans ſa confiance.

La peine que j'avois à quitter la Cour, & l'envie de me venger de la piece que me venoit de faire ce Miniſtre, firent que j'acceptai ſes offres, aprés m'être rendu à ſes raiſons. Il en parla à Mr. de Beaufort, qui lui témoigna qu'il ſeroit ravi de m'avoir, & ce Prince lui aiant dit que je me trouvaſſe à Anet, où il devoit aller, je partis de Paris avec un de mes amis, qui avoit une maiſon en chemin, & avec qui j'avois fait une partie de longue paume. Nous envoiâmes toûjours nos valets devant, & étant partis enſuite, nous prîmes le chemin du cours la Reine, pour paſſer delà dans le bois de Boulogne, & gagner ſaint Cloud. Comme nous fûmes un peu au delà de la maiſon du Maréchal de Baſſompiere, où il y a aujourdui un Couvent de Religieuſes, on jetta une pierre au Gentilhomme avec qui j'êtois, qui le frappa par derriere, deſorte qu'il tourna viſage pour voir d'où elle venoit. Il vit ſur la terraſſe de logis, dont je viens

de parler, des gens qui baissoient la tête, & croiant que c'étoient des femmes, Corbleu, me dit il, elles veulent rire. Comme il disoit ces mots, ces gens se releverent, & nous jetterent encore des pierres, & il nous fut facile de voir alors que ce n'étoit pas ce que nous avions cru, mais des hommes qui ne se cachoient plus, & qui même nous insultoient de paroles, en nous accablant de coups. Mon ami mit en même-tems le pistolet à la main, & une pierre lui ayant donné sur le bras, il ne marchanda point, & tira son coup. Peu s'en falut qu'il ne tuât celui qui l'avoit atteint, & il alloit tirer son autre pistolet, si des gens du lieu ne l'eussent averti, que c'étoit le Duc d'Orleans qui étoit là avec toute sa Cour. Cet avis nous venant trop tard, nous crûmes incontinent que nous allions être poursuivis, & n'ayant point d'autre parti à prendre que celui de nous sauver, nous baissâmes la main, & donnâmes des deux à nos chevaux. Nous n'étions pas encore au haut de la montagne des bons hommes, que nous vîmes paroître cinq ou six cavaliers qui venoient à nous à toute bride, & quoy que nos chevaux fussent tout essoufflez, nous piquâmes tout de nouveau sans leur laisser prendre haleine. Il eut été necessaire qu'ils eussent été bons pour nous tirer d'affaire, car il sembloit que les leurs volassent, & ils nous atteignirent devant que nous eussions pû gagner le bois de Boulogne. Comme nous vîmes qu'il n'y avoit plus moyen de s'en défendre, nous prîmes le parti de tourner tête, & mon ami qui ne manquoit pas de courage, alloit tirer le seul coup qui lui restoit, quand un de la troupe qui étoit de ses amis, lui dit que puis que c'étoit lui, la paix étoit faite, & qu'il n'y avoit qu'à rengainer. Au même-tems joignant les effets aux paroles, il courut l'embrasser, & les autres remettant leurs pistolets dans le fourreau, nous en fûmes quites pour leur dire, que si nous avions crû que le Duc d'Orleans y eut été, nous nous serions bien empêchez de faire,

ce que nous avions fait. Ils nous payerent de la même monnoie dont nous les payons, c'est-à-dire qu'ils nous assurerent aussi, que s'ils eussent sçu que c'eût esté nous, ils en eussent usé autrement. Mais je doute fort qu'ils l'eussent pû faire, un Prince qui prenoit plaisir à aller tirer le manteau sur le pont neuf, comme faisoit le Duc d'Orleans, n'étoit pas d'humeur à s'arrêter, quelque priere qu'ils lui eussent pû faire.

La paix étant faite de la maniere que je viens de dire, ils voulurent que nous nous en retournassions avec eux, à quoy je m'opposai de tout mon pouvoir, & pour sçavoir que je serois suspect dans cette compagnie, & parce que je me voulois rendre ponctuellement à mon rendez-vous. Tout ce que je pus dire neanmoins fut inutile, & aiant été obligé de marcher, nous trouvâmes Mr. le Duc d'Orleans avec cinq ou six autres, qui faisoient la debauche. Il n'examina pas si j'avois esté au Cardinal de Richelieu, ni si j'avois refusé de me donner à lui, il nous obligea de nous metire à table, où aprés avoir bû jusques à l'excez, il eut envie de se donner un plaisir de Prince, c'est-à dire, de faire quelque chose d'extraordinaire. Ce fut de manger une omelette sur le ventre de Uva'on, Colonel du Regiment de Languedoc, homme d'une grosseur prodigieuse, mais qui n'avoit garde de devenir de plus belle taille, puis qu'au lieu de faire diette quelquefois, il n'avoit point d'autre passion que celle de faire bonne chere. Uvallon se couchant donc tout de son long, presenta sa table qui estoit en relief, & ceux qui servoient ayant mis l'omelette dessus, l'excez de la débauche fit qu'il ne sentit pas qu'elle le brûloit, ou du moins il crut qu'il y alloit de son honneur de ne le pas dire.

Aprés que l'on eut mangé de ce ragout, dont le Duc d'Orleans aussi bien que tous ses flateurs, exagererent mille fois la bonté, on dit qu'il faloit s'en retourner à Paris, & aller chez laN eveu qui étoit

une fameuse courtisane. Quelques afaires que j'eusse, il falut que je fusse de la partie malgré moi. L'on y fit tout ce qu'on êtoit capable de faire en l'état où nous ètions, & aprés avoir fait enrager la maîtresse du logis, & quelques autres de même trempe qu'on êtoit allé chercher, le Duc d'Orleans pour faire sa paix, dit qu'il leur vouloit donner du plaisir, & ce fut d'envoier querir un Commissaire, sous pretexte qu'on faisoit du bruit dans ce logis. Le Commissaire vint avec main forte, & Mr. le Duc d'Orleans nous aiant fait cacher dans une chambre à côté, il n'y eut que lui qui parut avec Vvallon. Ils s'étoient couchés tous deux dans le lit avec la Neveu, qui êtoit au milieu, & le Commissaire le trouvant en flagrant delict, & ne le connoissant point, lui fit commandement, de se lever, & sur son refus dit à ses gens de le faire lever par force, ils se mirent en devoir de lui obeïr, mais comme ils commençoient à le gouspiller, ils furent bien surpris de nous voir sortir de nôtre cache, non pas toutefois en posture de gens qui leur vouloiēt faire du mal, mais aiant le chapeau à la main, & portant grand respect à celui qui êtoit dans le lit. Cependant rien ne les surprit davantage que l'habit du Duc d'Orleans qu'on porta, & le cordon bleu, sur lequel ils jetterent d'abord les yeux, leur frappa tellement la vûë, que quand le foudre seroit tombée, ils ne seroient pas demeurés plus interdits. Le Commissaire commençant à reconnoître son erreur, se jetta aux piés du Duc pour implorer sa misericorde, le Duc lui dit de ne rien craindre, & qu'il en seroit quitte à bon marché. Nous ne sçavions ce qu'il vouloit faire, mais il ne fut pas long-temps à prendre son parti. Il fit venir les autres courtisanes qui n'avoient point encore paru devant le Commissaire, & les aiant fait arranger sur le bord du lit, les unes auprés des autres, & presenter le derriere, il obligea le Commissaire, & toute sa troupe, de venir rendre hom-

mage à ce qu'ils voioient, nus en chemise, une bougie à la main, pour faire, disoit-il, amande honorable.

Il nous fut permis aprés cela de nous en retourner chacun où nous voudrions, & comme j'avois perdu bien du tems, & que je craignois que Mr. de Beaufort ne fut déja à Anet, je marchai toute la nuit, depeur qu'il ne fit un méchant jugement de mon retardement. Je trouvai qu'il n'étoit pas encore arrivé, dont j'eus beaucoup de joye. Mais deux jours s'étant passés sans que j'entendisse parler, je ne sus ce que cela vouloit dire. Comme j'étois dans une grãde impatience, & que d'ailleurs je m'ennuiois, je sortois le plus souvent, & m'avançois sur le grand chemin, pour voir si personne ne venoit Enfin ie vis venir un homme à toute bride, & ne doutant point que ce ne fut quelqu'un de sa part, ie le voulus arrêter pour lui demander des nouvelles, mais n'aiant pas le temps de me répondre, il passa outre, & entra dans le château. On en ferma les portes incontinent, & i'en fus d'autant plus surpris, qu'il s'en faloit de beaucoup que la nuit ne fût venuë. Je m'en étois aproché à dessein d'y entrer, & frapai à la porte afin que l'on me vint ouvrir, mais ce fut inutilement. J'y demeurai une heure sans qu'il vint personne, & i'étois prêt de m'en retourner, quand i'entendis des pleurs qui me firent ouvrir les oreilles. On abaissa en même temps le pont levis, & ie sus que cette afliction provenoit de ce qu'on avoit arrêté le Duc de Beaufort.

Ce Prince avoit été fort bien avec la Reine-mere, elle lui avoit donné des marques d'estime, & de confiance, qui faisoient qu'on n'en pouvoit douter. Car un iour qu'elle avoit cru que le Roi dût mourir, elle lui avoit remis ses enfans entre les mains, ce qui avoit donné de la jalousie à tous les Princes. Si le Duc de Beaufort en eût bien usé aprés cela, il y avoit aparence, que s'il n'avoit pas été

Miniſtre, il auroit du moins été des plus avant dans la faveur, mais aiant fait des brigues avec Château-neuf, à deſſein de perdre le Cardinal Mazarin, celui-ci ne ſe vit pas plutôt le maître, qu'il diſſipa cette faction, faiſant arrêter la meilleure partie de ceux qui en étoient, & exilant les autres. Quoy que ie ne fuſſe rien de toute cette intrigue, ie ne laiſſay pas d'y être envelopé. Quelqu'un aiant raporté à Mazarin qu'il m'avoit vû parler à Monſieur de la Chaſtre, il me mit au nombre de ceux dont il vouloit s'aſſurer, & ie fus bien ſurpris, qu'en m'en revenant d'Anet, ie me vis mettre à la Baſtille. Mr. de la Chaſtre n'en fut pas quitte à meilleur marché; au contraire comme il avoit plus à perdre, il ne pût recouvrer ſa liberté, qu'en donnant ſa demiſſion de la charge de Colonel General des Suiſſes qu'il avoit.

Il eſt vray qu'il ne demeura pas ſi long-tems en priſon que moy, comme ie n'avois pas de ces puiſſantes protections qu'il pouvoit avoir, ie fus oublié dans ma miſere, & ie n'eus pas ſeulement la conſolation d'être viſité des miens. En éfet, mon pere & ma belle-mere, voyant que i'étois mêlé dans les affaires d'Etat, ne voulurent pas s'expoſer à la colere du Miniſtre, & aiant peur que mes freres euſſent plus de naturel, ils leur défendirent de me venir voir. Il eſt impoſſible de dire quel fut mon deſeſpoir, ſur tout dans les commencemens. Mais enfin n'y aiant rien à quoi l'on ne s'accoûtume, ie fis de neceſſité vertu, & paſſay ſix ans entiers ſans autre compagnie que celle de quelques livres, qu'on m'avoit permis de faire venir. Cependant Mr. de Beaufort s'étoit ſauvé de Vincennes, où il avoit été empriſonné, & voiant que tous les Ordres du Roiaume étoient mécontens de la conduite du Cardinal Mazarin, il recommença ſes brigues, mais avec plus de fruit qu'auparavant. Il y avoit ſi long tems que i'étois en priſon, que ie ne croiois pas que perſonne ſongeât que ie fuſſe encore au monde. Mais

lors que j'y pensois le moins, je vis entrer un homme dans ma chambre, que ie reconnus pour être à Mazarin. Il me dit qu'il venoit m'ofrir ma liberté, si ie lui voulois promettre, qu'aprés me l'avoir donnée, ie l'avertirois de bonne foi de tout ce que ie sçaurois des intrigues du Duc de Beaufort. Je ne balançay point sur la réponse que i'avois à faire, ie lui dis que sa proposition me faisoit bien connoître pourquoi i'avois été arrêté, que c'étoit aparemment pour avoir été soupçonné d'avoir intelligence avec ce Prince; que Dieu sçavoit ce qui en étoit, mais que quoi ie n'eusse aucun engagement avec lui, rien n'étoit capable de me faire tromper un homme avec qui l'on croioit que i'eusse été bien. Il me voulut dire plusieurs choses pour me faire changer de resolution, mais ne lui ayant point fait d'autre réponse, sinon que le métier d'espion ne me convenoit pas, il s'en alla raporter à son Maître ce que ie lui avois dit.

La proposition qu'il m'avoit faite, me fit juger qu'il faloit que le Duc de Beaufort se fût sauvé, & que même il se faisoit craindre. L'envie de le seconder dans son ressentiment, me fit souhaiter de pouvoir comme lui trouver moien de recouvrer ma liberté, & y aiant pensé serieusement, je mis en pratique le seul moyen que j'en avois. Je gagnai celui qui m'aportoit des livres, & comme il venoit si souvent, qu'on ne se défioit plus de lui, il me donna à plusieurs fois dequoy faire une corde assez longue, pour décendre de ma chambre dans le fossé. Quelque peril qu'il y eut dans cette entreprise, j'en vins à bout une nuit qu'il faisoit fort obscur, & comme i'avois remarqué exactement toutes choses, ie trouvay moyen de sortir du fossé, & fus entrer dans Paris par la porte S. Martin. Je passay le reste de la nuit sous l'ouvant d'une boutique, n'y aiant pas d'aparence d'aller éveiller personne, & la pointe du jour étant venuë, i'entrai dans une chambre garnie au fauxbourg St, Germain. Je

m'informai là de ce qui se passoit, & ayant sçû que tout étoit en combustion dans la ville, au sujet d'un édit qu'avoit envoyé le Cardinal, par lequel il taxoit toutes les Cours souveraines, la haine que j'avois pour lui, me fit oublier l'amour que je devois avoir pour ma Patrie, qui étoit menacée par là de grandes revolutions. En éfet, le Parlement que cela regardoit, donna en même-tems un arrêt contre ce Ministre, & quelques-uns de ses Membres furent même d'une opinion si violente contre lui, que si l'on eut suivi leur conseil, on auroit tâché tout d'un coup de venger dans son sang, mille atentats qu'ils pretendoient avoir été faits au prejudice des loix de l'Etat.

Le peuple qui se voyoit accablé d'Edits, entra dans les interêts du Parlement, & toutes choses se disposerent à la sedition, & à la revolte. Mais ce qui la hâta, fut que la Reine-mere fit arrêter quelques-uns de ce corps, ce qui servit comme de signal pour prendre les armes. Dans un moment les chaînes furent tenduës, les ruës barricadées, & les artisans sans songer qu'en quittant leurs boutiques, ils alloient cesser de gagner leur vie, se travestirent en gens de guerre, tant la haine étoit grande contre le Ministre. La Reine-mere crut apaiser ce desordre par la douceur, mais l'ayant tenté inutilement, elle fit paroître quelques soldats du regiment des Gardes qui ne firent qu'irriter les seditieux. Je crus alors qu'il n'y avoit plus de danger pour moi de sortir, & un garçon qui m'avoit servi me reconnoissant, s'écria qu'il me faloit demander ce que c'étoit que de Mazarin, & que j'avois éprouvé sa violence. En même temps il vint à moi pour me saluer, mais j'étois si en colere de ce qu'il m'avoit fait connoître, qu'au lieu de recevoir ses complimens, je me mis à le gronder bien fort. Tous ceux qui avoient oüi ce qu'il avoit dit, vinrēt autour de moi, & me firent cent questions, auxquelles je n'avois garde de repondre. Mais les plus

zelés m'obligerent à aller avec eux au corps de-garde, disant qu'ils vouloient que je les commandasse, en cas qu'il arrivât quelque chose, & que j'avois la mine de sçavoir mieux qu'eux le métier.

Cette sedition auroit été bien loin, si la Reine qui avoit refusé d'abord de rendre les prisonniers, ne s'y fut à la fin resoluë, & cela aïant fait rentrer chacun dans le devoir, j'eus peur que ce qui m'étoit arrivé, ne me fit de nouvelles afaires auprés du Ministre. En efet, aprés m'avoir si fort maltraité sans sujet, il sembloit que j'avois lieu de craindre qu'il ne m'accusât d'avoir été un chef des seditieux, & quoi que la Reine-mere eut promis de tout oublier, comme je sçavois qu'on ne manque jamais de pretexte, quand on veut perdre un homme, je me vis obligé à chercher quelque protection. Celle du Parlement me parut la plus assurée en l'état où étoient les choses. Non-seulement il avoit l'amitié du peuple, qui étoit assez simple de croire que tout ce qu'il faisoit n'étoit que pour lui, mais il avoit encore engagé dans ses interêts plusieurs Provinces, qui ne vouloient pas moins de mal au Card. Mazarin. Le Parlement reçût ma requête qui lui fut presentée par le Duc de Beaufort, qui étoit merveilleusement agreable aux Parisiens, parce qu'ils le croyoient irreconciliable avec Mazarin. Ma requête fut interinée, & me voyant en sureté, je me liai d'interêt avec le Duc de Beaufort, & avec tous ceux qui haïssoient le plus le Cardinal. Si je voulois raporter toutes les brigues que l'on fit contre lui, il faudroit que ces Memoires fussent en plusieurs volumes, mais ayant resolu de ne parler que des choses ausquelles j'ai eu quelque part, je me contenterai de dire que le Parlement lui en fit tant, qu'il resolut de le punir. Il lui étoit impossible d'en venir à bout, à moins que de reduire Paris à l'obeïssance, lequel avoit, comme j'ai dit ci devant, pris son parti avec tant de hauteur, & qui étoit encore tout prêt de le prendre au moindre sujet qu'il

lui en donneroit. L'entreprise paroissoit non seulement difficile, mais encore au dessus de ses forces. Il y avoit plus de cent mille combatans dans la ville, & toutes les troupes du Roi ne montoient à rien, s'il faut ainsi dire. Neanmoins le Duc d'Anguien qui étoit devenu Prince de Condé par la mort de son pere, étant revenu de Flandres, & lui ayant promis d'épouser son parti, on retira son armée de ses quartiers, & toute la Cour étant sortie de Paris, la ville fut bloquée. Comme il n'y en a point de si peuplée dans le monde, les passages que l'on avoit occupez, la jetterent bientôt dans la misere; & chacun aiant dit que c'étoit une honte de souffrir d'être afamez par une poignée de gens, on donna heure pour faire revûë des forces qui étoient sur pié. Ces forces étant arrivées sur le champ de bataille, les Capitaines qui étoient tous des Conseillers, car ce n'étoient que des compagnies de bourgeois, voulurent les mettre en bataille, afin de les faire voir aux Generaux; mais pas un ne sçachant comme il s'y faloit prendre, ce fut un desordre si épouvantable, qu'ils apprêterent à rire à eux-mêmes qui n'en sçavoient pas plus qu'eux. Cependant il sortit un homme des rangs, qui tout fier, & tout bouffi de gloire, dit que ce n'étoit pas aussi comme cela qu'il faloit commander, qu'il avoit été six mois soldat aux Gardes, & qu'il se trompoit bien, ou qu'il en viendroit mieux à bout. Chacun fut ravi d'entendre qu'il y avoit parmi eux un homme de service, & lui ayant déferé le commandement, par un cri de, Vive le Parlement, & nôtre nouvel Officier, il fut creé Major general de l'infanterie, pour marque de laquelle charge, il reçût une cane des mains de Vedeau de Grammont Conseiller aux enquêtes. Grammont fut même tout prêt de lui donner son hausse-cou, mais ayant peur qu'il ne s'égarât, & que cela ne fît perdre à sa Maison la reputation où elle étoit d'avoir l'humeur guerrerie, il lui en fut chercher un autre. Son fils

continuant dans les mêmes inclinations, conserve cherement ce hausse-cou aussi bien que sa barbe, qui fait croire sur tout dans le Carnaval, que c'est quelque vieux corporal qui s'est déguisé en Conseiller.

Le nouveau Major se broüilla un peu dans son ordre de bataille, neanmoins chacun aiant admiré ce qu'il avoit fait, les Officiers du regiment l'emmenerent dîner en ceremonie, & lui donnerent le haut bout à la table. On parla là des moiens de faire lever le blocus & tout ce que le Major prononça fut cru comme des oracles. Cependant cela n'empêcha pas que le Prince de Condé ne fît attaquer Charenton, où les Parisiens avoient jetté trois mille hommes sous la conduite de Clanleu, & ce poste leur étant de consequence, il sortit vingt mille hommes de la ville pour marcher au secours. J'en étois comme les autres, & j'avois l'honneur d'être un des principaux Officiers de cavalerie, laquelle avoit été commandée pour soûtenir l'infanterie. Nous lui laissâmes donc prendre l'avantgarde en sortant, mais elle n'eut garde de s'attribuer ce qu'elle ne vouloit pas lui être dû. Le Prince de Condé étant venu au devant de nous avec trois ou quatre cens chevaux, elle voulut prendre le poste de l'arriere-garde, mais comme l'ordre de bataille étoit disposé autrement, nous ne le soufrîmes point, & continuâmes à lui déferer l'honneur d'être à la tête en nous retirant à toute bride vers la ville : Chacun prît pour une fuite, ce qui n'étoit qu'un éfet du commandement qu'on nous avoit fait de nous tenir à l'arriere-garde. Quoi qu'il en soit, si le Prince de Condé eut voulu, il eut passé toute nôtre infanterie à la pointe de l'épée, mais il se contenta de prendre Charenton, où il perdit le Duc de Châtillon son parent.

J'eus honte de rentrer dans la ville aprés une action comme celle là, car quoi que je n'eusse peut-être pas fuï des premiers, il me sembloit toûjours

que c'étoit assez que d'avoir été dans une si mechante compagnie, pour avoir part à l'afront. Depuis ce tems-là nous voulûmes encore éprouver nos forces, mais ayant été batus par tout, quoi-que nous fussions toûjours dix contre un, je vis bien que je n'aquererois jamais trop d'hõneur, tant que je ne combatrois qu'à la tête d'une milice. Cependant le Parlement ne diminüoit rien de la haine qu'il avoit contre le Cardinal, mais comme dans le cas dont il s'agissoit, le proverbe étoit faux qui dit, qu'il faut que l'Epée cede à la Robe, il songea à s'accommoder, d'autant plus que mille gens de qualité, qui sembloient avoir pris son parti, entretenoient commerce à la Cour. Plusieurs n'étant pas d'avis de cela, dirent qu'il valoit mieux envoyer demander du secours à l'Archiduc; & le Prince de Conti, qui avoit été declaré Generalissime du parti, étant de cet avis, on nomma le Marquis de Noirmoustier, & Laicques, pour y aller. Je fus aussi de ce nombre, non pas en qualité comme eux de Plenipotentiaire, mais de Ministre subalterne qui devoit suivre leur avis.

Je ne craignis point cette fois-là de m'aller mõtrer, y étant envoyé de si bonne part, & ne doutai point que nous n'y fussions bien reçûs. En éfet, l'Archiduc nous promit de faire marcher son armée pour degager Paris, & je fus laissé auprés de lui pour le faire ressouvenir de ses promesses. Mais je n'y eus pas demeuré huit jours, que je m'aperçûs que le Comte de .·.·.·. qui étoit toûjours son favori, traversoit nos desseins. Il ne voulut pas d'un homme si clair voyant que moy pour l'eclairer, il mãda à Laicques qui étoit son ami, qu'il fît en sorte qu'õ me fît revenir bien-tôt, & tout ce que je pus comprendre à cette conduite, c'est que Madame de Chevreuse qui paroissoit desirer la perte du Cardinal, & qui étoit toûjours bien avec ce Comte, tâchoit d'empêcher l'entrée de ces troupes dans le Royaume, pour faire un traité plus avantageux

pour elle. Cependant nôtre voyage ayant donné de l'inquietude à la Cour, elle fit la moitié du chemin pour tâcher d'avoir la paix; & comme l'Archiduc tardoit trop à venir, & même que le Parlement commençoit à se repentir d'avoir apellé les étrangers, la chose fut bien-tôt concluë.

Chacun y stipula ses interêts, les uns eurent de l'argent, les autres des charges, & il n'y eut que moi qui n'eus rien, quoi-que les principaux du parti m'eussent promis qu'on me feroit donner quelque établissement. Ce fut alors que je reconnus le peu de fonds qu'il y a à faire sur la parole des Grands, lesquels nous promettent tout, quand ils croyent avoir afaire de nous, & nous oublient dés que nous ne leur sommes plus necessaires. Enfin j'aurois été reduit en un pitoyable état, sans ma rente de Lion. C'étoit la seule chose que j'avois, & mes freres avoient consumé tous les autres bienfaits que je pouvois avoir receus. Ce n'étoit pas dequoi faire le grand Seigneur, mais toûjours ce n'étoit pas aussi dequoi être tout-à-fait miserable. Cependant cela m'avoit apris à être bon menager, & comme je n'avois plus personne à qui pouvoir demander, j'avois reduit mon train à un valet de chambre, & à un laquais, au lieu que du temps de Mr. le Cardinal de Richelieu, j'avois toûjours six ou sept domestiques. Cela me sembloit étrange, parce que j'étois accoûtumé, comme on dit, à nager en grande eau, mais je ne sçavois pas encore ce que c'étoit que de la necessité, & je ne tardai gueres à l'aprendre.

Mazarin qui me vouloit un mal à mourir, pour m'être sauvé de prison, & pour avoir pris parti contre lui dans ces derniers troubles, me fit saisir ma rente sous un nom emprunté; & faisant faire d'autres saisies de même nature, il empêcha que je n'en fusse averti, que lors que je fus pour toucher de l'argent. Je fus surpris de trouver des creanciers

que je ne connoissois pas, mais traitant cela de bagatelle, je fus chez un procureur qui me dit le même chose, & qu'il me feroit bientôt donner main levée. Cependant il me demanda les saisies, & n'aiant pas eu la precaution de les prendre, je m'en retournay chez celui qui étoit accoûtumé de me payer, lequel me remit au lendemain Le lendemain j'y fus, & l'on me dit qu'il étoit allé à dix lieües de Paris, chez une de ses sœurs qui se mouroit.

On me traîna sous ce pretexte pour le moins quinze jours, & ie n'eus garde de deviner que cet homme d'intelligence avec Mazarin, s'étoit fait celer pendant tout ce tems là. Enfin quelqu'un m'aiant dit qu'il l'avoit vû dans la ruë, j'y retournay, loüant Dieu de ce que son absence n'avoit pas duré plus long tems. Mais on ne me voulut dire encore la même chose, ce qui me fit juger qu'il y avoit du mal entendu. Je dis tout resolûment que ie sçavois son retour par des gens qui l'avoient vû, & que j'atendrois plutôt tout le iour, que de ne lui pas parler. Il n'étoit pas loin de là, & aiant écouté tout ce que ie disois, il cria de loin qu'on me fît entrer, & qu'il n'importoit pas pour moy. Il me fit de grandes excuses de ce qu'il étoit parti sans me donner contentement, me dit qu'il ne faisoit que d'arriver, qu'il chercheroit mes papiers le soir, & que ie les aurois sans faute le lendemain à quelle heure ie voudrois. Je pris encore cela pour argent comptant, & étant revenu dés la pointe du iour, il fit le malade, & me dit que l'état où il étoit, l'avoit empêché de me tenir parole. Il voulut encore me remettre à un autre iour, mais ma patience étant à bout, ie fus chez mon Procureur pour dresser un commandement. Lui étant signifié, il ne parla plus de saisie, mais fit réponse que ie pouvois m'adresser à Lion, que sa commission étoit cessée, & pour prouver ce qu'il disoit, donna copie d'une pretenduë revocation. C'étoit me renvoyer, comme on dit, au

Calende Grec, & étant obligé d'écrire à Lion, j'envoyay mon contract par la poste, afin qu'en même-tems qu'il seroit arrivé, celui à qui j'écrivois, fît ses diligences. J'atendis de ses nouvelles deux ou trois ordinaires, mais fort inutilement, mon contract se trouva perdu, & ce fut un autre que lui qui me le manda, à qui i'avois fait écrire par un de mes ennemis.

Tout cela me fit perdre bien du tems, & s'en étant encore passé beaucoup, devant que j'eusse pu lever une autre grosse, enfin l'on me manda de Lion que le païeur ordinaire étoit remis, & que c'étoit à lui que ie me devois adresser. Je lui fis signifier un autre exploit, & il répondoit alors qu'il y avoit des saisies entre ses mains, lesquelles ie devois faire lever, devant que de le pouvoir contraindre. Je le sommai d'en donner copie, & y ayant satisfait, il me donna le nom de sept creanciers seulement, dont, comme i'ay déja dit, je n'avois jamais oüi parler. Je les fis assigner à leur élection de domicile, & aprés être comparus par Procureur, il y en eut trois qui déclinerent la jurisdiction du Châtelet, sous pretexte de quelque privilege. L'un vouloit me traduire aux requêtes du Palais, l'autre à celles de l'Hôtel, & le dernier au grand Conseil, où il pretendoit avoir ses causes commises. Enfin l'instance aprés avoir duré trois mois, étant prête à iuger, on la porta au Conseil privé, sous pretexte d'un reglement de Iuge. Je tombay malheureusement entre les mains d'un Raporteur, qui naturellement avoit aversion du travail, ainsi ie crus quelque tems que s'il ne me iugeoit pas, il y avoit plus de naturel, que de malice. Mais enfin ie me trompai, & aiant gagné un de ses laquais, il me dit en confidence que ie ne m'attendisse point à être iugé, & que cela étoit défendu à son maître. Je lui demanday comment il le savoit, à quoy il me répondit qu'il y étoit venu un homme de la part du Cardinal Mazarin

pour lui faire cette priere, & sur le portrait qu'il m'en fit, je reconnus que c'étoit Bellinzani, digne serviteur d'un tel Maître.

Il est impossible d'exprimer mon ressentiment à ce discours, je parlai au Maître des requêtes avec vigueur, mais n'en aïant pu tirer raison, je fus m'en plaindre à Mr. le Chancelier Seguier, qui promit de me faire justice. Deux jours aprés ce ne fut plus cela, d'abord que Mazarin lui eut parlé, il ne songea plus à sa parole, & quoi-que je fusse tous les jours chez lui, j'avançai tout autant que si je n'y avois pas été. Cependant l'argent commençoit à me manquer, & j'avois déja été obligé d'en emprunter à mes amis, qui avoient compassion de l'état où j'étois reduit. J'écrivis à mon pere de vouloir avoir pitié de moi, mais je n'en eus point de réponse, & j'aurois été entierement abandonné, si tout le monde eut été comme lui. On me conseilla de presenter un placet à la Reine-mere, Princesse pitoyable, & qui n'étoit haïe des Parisiens que parce qu'ils ne la connoissoient pas. Je la priois de vouloir ordonner à Mr. le Chancelier de me rendre justice, & au Raporteur de juger mon procés; mais cette Princesse se reposant de toutes choses pour mon malheur sur le Cardinal Mazarin, je n'eus garde de recevoir de grace de celui qui étoit ma partie.

Il m'arriva alors ce qui arrive à tous les malheureux, je fus abandonné de ceux que je croyois mes amis, & aprés avoir encore sollicité vainement pendant deux ou trois mois, je tombai dans une si grande pauvreté, que je me fis honte à moi-même. Ne sçachant plus où donner de la tête, ma derniere ressource fut d'aller chez mon pere, esperant qu'aprés avoir fait taut de choses pour la maison, il ne me refuseroit pas quelque petit secours, quand je le lui demanderois autrement que par lettres, A peine eus-je dequoi me conduire jusques chez-lui, & c'étoit sans doute une chose digne de

pitié, de voir un homme qui avoit fait autrefois si belle figure, être reduit à se voler un repas, de-peur de manquer d'argent. Les anciens domestiques qui sçavoient quelle avoit été mon opulence, ne voulurent pas croire que ce fût moi, quand j'arrivai, & si mon pere & ma belle-mere eussent pu comme eux me méconnoître, ils l'auroient fait de bon cœur. A peine me firent-ils manger à leur table, quoi-que je les y trouvasse en arrivant, & ce ne fut que reproches pendant le souper, de ce que ma mechante conduite m'avoit reduit en cet état. C'est une etrange chose que la misere, elle abat l'esprit aussi-bien que le corps, je ne sus que leur repondre, & si je n'avois soupiré de moment à autre, on auroit cru que j'aurois perdu toute sorte de sentiment.

Je me trouvai si mal dés le premier jour dans cette maison, que si j'eusse su où aller, je n'y aurois pas demeuré un quart d'heure. Mais nôtre pauvre Curé étoit mort il y avoit deux ans, & il me sembloit que le Ciel eut pris plaisir à me combler de disgraces. Je patientai donc ne pouvant mieux faire, & tâchant de faire entendre raison à mon pere, je le sondai s'il seroit d'humeur à me prêter quelque chose pour m'en retourner à Paris. Je luy dis que n'y aïant rien de si clair que mon afaire, on ne pourroit pas toûjours me dénier justice, que la persecution n'avoit qu'un temps, que même le Cardinal Mazarin se lasseroit de m'en faire, quand ce ne seroit que pour éviter les plaintes que je ferois contre lui. Je lui dis encore quantité de choses, pour lui faire voir que son argent ne seroit pas perdu, & que mon dessein étoit de le lui rendre, mais m'interrompant brusquement; Vous me prenez, me dit-il sans doute pour une grande dupe, croyez-moy, allez faire vos contes à d'autres, je sçais pourquoy vôtre rente est saisie, & ces creanciers contre qui vous declamez ta t, sont bien malheureux d'avoir afaire à un homme avec

qui non seulement ils courent risque de perdre leur dû, mais qui a encore tant de méchante foy.

Si j'eusse pu me poignarder sans offenser Dieu, je n'y aurois pas manqué dans le desespoir où me jetterent ces paroles. Je ne pus m'empêcher de lui faire mille reproches, & quoi que je susse bien à quoi le respect m'obligeoit, je dis & fis des choses qui n'étoient pas honêtes à faire, ni à dire devant son pere. Il prit sujet de là, lui ou ma belle mere, de ne vouloir pas que je mangeasse davantage à leur table, & afin que je n'en doutasse pas, il vint un valet dés dix heures du matin qui mit un couvert sur la mienne, & me signifia leur volonté. Cependant quoi qu'on s'y fût pris de si bonne heure, je n'eus à manger que quand on desservit de devant eux, & j'eus l'honneur de partager les restes de leur table avec leurs valets. Mais ce qui me faisoit le plus enrager, c'étoit de voir la gloire de mes freres, & entr'autres de l'Abé, qui s'en faisoit si fort accroire, qu'il sembloit que personne ne le valût. Il avoit vingt-cinq ou trente chiens, cinq ou six bons chevaux, & deux piqueurs; & quoi qu'il n'eût tout cela que par mon moyen, il ne m'ofrit jamais un coureur pour aller à la chasse.

C'est une raillerie de dire qu'on meurt de douleur, j'en serois mort si l'on en mouroit. Enfin je demeuray trois mois dans cette maison toûjours traité de même, au bout desquels n'y pouvant plus soufrir le traitement que j'y recevois, je m'en retournay à Paris. J'eus bien de la peine à arracher de mon pere dequoy faire mon voiage, mais je n'étois pas encore à deux lieües de chez lui, que celui qui étoit alors son Curé courut aprés moy, & m'aporta dix pistoles. Il me dit qu'il y avoit long-tems qu'il avoit dessein de me les offrir, mais que les aiant données à garder à un de ses amis, il ne les avoit pu ravoir plutôt, que son predecesseur m'avoit tant d'obligation, & lui à son pre-

de-

deceſſeur, qu'il auroit bien ſouhaité en avoir davantage pour me les donner.

J'avois reçû en ma vie quantité de ſommes conſiderables de Mr. le Cardinal, mais j'avoüe que je n'avois jamais été ſi ſenſible à ſes bienfaits, que je le fus à celui-ci. Je dis au Curé, que j'acceptois de bon cœur ce qu'il me donnoit, & que Dieu me feroit la grace de lui en témoigner un jour ma reconnoiſſance : que je n'en faiſois point le fin, que je ne pouvois être en plus grande neceſſité, & que pour dire les choſes comme elles êtoient, il me rachetoit la vie. Nos complimens étant finis de part & d'autre, je continuai mon chemin, & êtant arrivé à Paris, j'y trouvai la guerre civile toute prête à ſe rallumer. Le Prince de Condé êtoit allé à St. Maur ſur une fauſſe allarme, & ſa Cour n'êtoit gueres moins groſſe que celle du Roy. Ce Prince qui avoit ſi bien ſervi le Cardinal Mazarin, ainſi que j'ay raporté ci-devant, en avoit eu pour recompenſe une rude priſon, de laquelle il n'êtoit ſorti que par un bonheur extrême. Ainſi craignant à tous momens qu'on ne lui fit le même traitement qu'on lui avoit fait, il minutoit la guerre, laquelle lui êtoit ſouflée aux oreilles par quantité de gens qui haïſſoient Mazarin. Si j'euſſe été dans l'équipage que j'aurois ſouhaité, je n'aurois pas manqué de lui aller faire offre de mes tres humbles ſervices, mais êtant ſi different de ce que j'avois été autrefois, je me contentai de faire des vœux pour qu'il pût réüſſir dans ſes deſſeins.

Cependant le Parlement recommençoit à donner des arrêts contre Mazarin, & même il avoit été obligé de ſortir du Roiaume, pour ſe dérober à la furie du peuple, qui avoit demandé ſon éloignement. Voiant une occaſion ſi favorable pour moy, je preſentai requête à la Cour, par laquelle je lui expoſai mon affaire comme elle étoit, & l'injuſtice qu'on me faiſoit depuis tant de tems.

Elle répondit, & ordonna que nonobstant l'instance pendante au Conseil, mes parties seroient assignées devant elle. A quoi aiant satisfair, personne ne comparut ; si bien que j'eus arrêt, par lequel le payeur fut condamné à vuider ses mains dans les miennes, moiennant quoi il seroit valablement déchargé. Il n'osa s'opposer à cet arrêt, depeur que je ne le fisse passer pour un Mazarin, qualité qui étoit capable en ce tems là de perdre un homme, sur tout à Paris, où la populace en vouloit beaucoup à ceux qui avoient cette reputation. Je touchay dont tout d'un coup une bonne somme, ce que je n'eus pas plutôt fait, que j'envoiai vingt pistoles à nôtre Curé, sçavoir dix pour son principal, & autant pour l'interêt. Cependant l'éloignement du Ministre n'étoit qu'une grimace pour amuser le peuple, & il avoit encore autant de credit dans le Conseil, que s'il y eut été present. Chacun en faisoit du bruit, sur tout le Prince de Condé, qui avoit un parti puissant dans le Parlement, & parmi le peuple. Car sa reputation, qui étoit fondée sur quantité de victoires qu'il avoit déja remportées, lui attiroit également, & ceux qui avoient été presens à tant de grandes actions, & ceux qui n'avoient fait qu'en entendre parler. Son pretexte, comme je viens de dire, étoit la crainte d'un traitement pareil à celui qu'il avoit reçû ; mais son veritable motif étoit de rendre sa fortune encore meilleure qu'elle n'étoit, ce qui étoit fort aisé à connoître par sa conduite. Car en même-tems qu'il tâchoit de faire accroire qu'il étoit irréconciliable avec Mazarin, il traitoit avec lui en secret, & s'il lui eut accordé toutes ses demandes, non seulement il auroit soufert son retour, mais auroit été encore tout disposé à lui rendre son amitié. L'on ne sçauroit dire à quoi il tint que leur traité ne réüssit, si ce n'est que l'ambition de ce Prince le tourmentant continuellement, il faisoit tous les jours de nouvelles demandes, à mesure qu'on lui accordoit les ancien-

nes. En éfet, je ſçais de bonne part que le Cardinal lui envoia dire pluſieurs fois, que tout ce qu'il avoit demandé, lui étoit accordé, & il ne tint qu'à lui, que les troubles, qui arriverent peu de tems aprés, n'arrivaſſent pas.

Si je voulois raporter ici tout ce qui les preceda, je le ferois auſſi bien qu'aucun autre, mais cela étât plutôt d'un Hiſtorien, que d'un homme qui écrit des Memoires, je me contenterai de dire qu'aprés beaucoup d'allées & venuës de part & d'autre, on eu recours aux armes. Le Prince de Condé qui avoit beaucoup de places de guerre à lui, y envoia de ſes creatures pour les défendre en cas de ſiege, & ſur tout à Montrond qui étoit dans le cœur de la France, & qui paſſoit en ce tems-là pour un place imprenable. Mon reſſentiment ne me permi ttant pas de demeurer neutre dans cette guerre, je m'atachai auprés de Monſieur de Beaufort, lequel aprés avoir été mal avec le Prince de Condé, juſques à ſe vouloir poignarder l'un l'autre, s'étoit enfin reconcilié avec lui par l'entremiſe du Duc d'Orleans. Or il faut ſçavoir que le Duc d'Orleans ſe laiſſoit gouverner par le Cardinal de Rets, par le Duc de Rohan, & par Chavigni, & que ces trois perſonnages aiant chacun leur interêt particulier en recommandation, l'avoient empêché bien des fois de conclure la paix, ce qui lui eut été aiſé de faire, puiſque le Prince de Condé en faveur de qui il s'étoit declaré, ne lui auroit jamais oſé contredire. Le Cardinal Mazarin qui étoit revenu à la Cour, ſe voiant à la veille de ſi grands troubles, voulut faire un dernier effort pour les prevenir, & reſolu de contenter le Duc d'Orleans, & le Prince de Condé, s'ils vouloient ne pas tant inſiſter ſur les interêts de ceux qui avoient pris leur parti, il manda au Prince de Condé de lui envoier quelqu'un des ſiens; en qui il prit confiance, mais dont il ne ſe fût point encore ſervi dans leurs negociations, afin que ſes démarches ne puſſent être ſuſpectes à ceux qui

qui avoient interêt d'en empêcher le ſuccez. Le Prince de Condé prit un de ſes Gentilhommes à qui il donna ſes pretentions par écrit, mandant au Cardinal, qu'il étoit inutile de penſer long-tems là-deſſus, & qu'il n'en vouloit rien rabatre. C'étoit une loi bien dure pour le Cardinal, qui aprés cela n'avoit plus qu'à choiſir de la paix ou de la guerre, mais l'un lui ſemblant encore meilleur que l'autre; il ſigna le traité, diſant à ce Gentilhomme, que comme il y avoit des choſes dedans, qui demandoient quelque-tems, devant que d'en pouvoir voir l'execution, il prioit le Prince de Condé de dire au Duc d'Orleans, dont les interêts n'avoient pas été auſſi oubliés, de n'en point parler à ſa femme, parce que ſe laiſſant gouverner par le Cardinal de Rets, par le Duc de Rohan, & par Chavigni, ils ne manqueroient jamais d'en être avertis, & de faire tout leur poſſible pour le rompre.

Si le Prince de Condé eut ſuivi ce conſeil, il eſt certain que cela auroit empêché bien des malheurs, mais croiant que le Cardinal ne s'arrêtoit à ſi peu de choſe, que pour paroître plus miſterieux, il s'en fut ſautant & danſant, ſi cela ſe peut dire ainſi, chez le Duc d'Orleans, & d'auſſi loin qu'il le vit, Nous tenons la bête, lui dit-il, par les oreilles, elle a été obligée de ſe livrer la corde au cou. Vous avez tout ce que vous demandez,& pour moi j'y trouve aſſez mon conte pour en être content. Il donna en même tems le traité à ce Duc, lequel en aiant fait part à ſa femme, & elle au Cardinal de Rets, au Duc de Rohan, & à Chavigni, ces trois Meſſieurs lui demanderent à quoi il ſongeoit de le vouloir ſigner : que tout l'avantage y étoit du côté du Prince de Condé, à qui on s'étoit non ſeulement adreſſé pour le negocier, mais à qui encore on accordoit les principales graces : qu'il poſſedoit déja aſſez de place dans l'Etat, ſans permettre qu'il s'accrût davantage, que ſon ambition étoit immoderée, quoi qu'il tâchât de la couvrir ; que le

soin qu'il prenoit de l'interêt de ses creatures, procedoit plutôt du besoin qu'il prevoioit qu'il en auroit, que de son penchant à obliger, qu'il avoit plus d'interêt que personne d'empêcher cet accroissement de puissance ; que la Couronne le regardoit, s'il venoit faute du Roi, & de son frere, mais qu'ils l'avertissoient qu'il n'en seroit plus tems, s'il ne s'y prenoit de bonne heure. Enfin qu'ils le prioient de faire reflexion, que de la conclusion ou de la rupture de ce traité, dependoient le bonheur de l'Etat, la conservation de sa personne, & le salut de tous les peuples.

Cependant ils parlerent à la Duchesse d'Orleans plus à découvert, ils lui dirent que le dessein du Prince de Condé étoit de s'emparer de la Couronne; que l'éclat de ses victoires rendroit son usurpation non seulement moins odieuse au peuple, mais encore agreabse : qu'aprés cela on mettroit son mari dans un Convent, ou du moins qu'on le tiendroit captif toute sa vie : que sa destinée ne seroit pas meilleure, qu'elle auroit un Cloître pour retraite, si tant est qu'on ne s'avisât point de contester la naissance de ses enfans, sur ce que son matiage n'avoit été aprouvé pour ainsi dire que par force : que l'unique moien d'empêcher tant de maux, étoit de rompre ce traité, en attendant qu'on pût dégager entierement son mari d'avec un homme qui lui devoit être si suspect ; que ce soin la regardoit, elle qu'il aimoit tendrement, & à qui il en avoit donné plusieurs marques ; qu'ils n'avoient point de leçons à lui donner là dessus, mais que s'ils ne craignoient de lui manquer de respect, ils lui diroient qu'elle devoit emploier tous ses charmes pour en venir à bout, que le lit étoit d'un grand secours pour un esprit de la trempe de celui de son mari ; qu'ils n'avoient rien à lui dire davantage, & qu'elle en useroit comme il lui plairoit.

Ces paroles ne firent que trop d'éfet sur l'esprit de l'un & de l'autre, quand ils furent tous deux en

leur particulier, ils n'eurent point d'autre entretien, & la Duchesse d'Orleans aiant trouvé l'esprit de son mari disposé à recevoir toutes les impressions qu'elle avoit reçûës elle-même, le traité fut rompu, sans que le Duc d'Orleans en dit aucune raison qui fut seulement aparente. Le Prince de Condé vit bien la faute qu'il avoit faite de ne pas suivre le conseil du Cardinal : mais comme il n'y avoit plus de remede, & qu'il faloit aprés cela prendre d'autres mesures, il leva des troupes, & donna commencement à une seconde guerre civile. Le Cardinal voulant lui ôter Montrond, fit marcher des troupes de côté-là, & chacun fut attentif à ce qui arriveroit entre les deux partis. On ne demeura pas long tems sans s'engager à des escarmouches, & un Colonel des troupes du Prince de Condé nommé Concressaut, aiant été pris par le Comte de Bougi qui commandoit dans Bourges, on ne sut s'il seroit traité, ou comme prisonnier de guerre, ou comme rebelle. La Duchesse de Longueville qui étoit dans Montrond, aiant peur que Bougi ne prît ce dernier parti, lui écrivit une lettre de civilité là-dessus, à laquelle aiant répondu avec toute l'honêteté qu'elle pouvoit desirer, les Officiers qui trembloient de part & d'autre, se rassurerent, & ne craignirent plus de s'exposer comme ils auroient fait. Cependant ce ne fut pas une loi pour le Cardinal, il fit pendre un autre Officier qui étoit tombé entre ses mains, mais Monsieur le Prince de Condé aiant usé de represailles, cela lui fit peur, & il n'osa d'orénavant en user avec tant de severité.

Le Duc d'Orleans pour avoir pris jalousie du Prince de Condé, ne s'étoit pas separé de ses interêts, dans lesquels il étoit retenu par plusieurs considerations. Il avoit fait des troupes aussi bien que lui, & leur avoit donné le Duc de Beaufort pour General. Je lui servis d'Aide de camp pendant toute la campagne, & m'éloignai si peu de lui, que

personne ne sçauroit raporter mieux que moy tout ce qui lui arriva. La persecution qu'il avoit soufferte depuis le nouveau Ministere, faisant croire aux Parisiens qu'il ne se raccommoderoit jamais avec lui, la ressemblance qu'il y avoit de leurs sentimens avec les siens le leur rendit si agreable, joint à cela de certaines manieres populaires qu'il avoit, que ce n'est pas assez de dire qu'ils l'aimerent, puis qu'il en fut adoré. Les harangeres sur tout lui en donnerent des marques essentielles, soit en lui faisant tous les jours des presens, ou en cherchant toutes les occasions de se rencontrer où il étoit Ce fut pour cela qu'il fut apellé par derision le Roy des Halles : mais avec tout cela pas une ne lui témoigna tant d'amitié, qu'une dont je vais parler. Elle le vint trouver au matin avec une fille de dix-sept à dix huit ans, belle comme le jour, & lui dit que n'aiant qu'elle d'enfant, elle se croiroit la plus heureuse personne du monde, si non seulement il vouloit lui faire l'honneur de coucher avec elle, mais si encore il l'engrossoit. Le Duc de Beaufort qui ne ressembloit pas à son pere, qui aimoit plus les hommes que les femmes, lui dit qu'il étoit ravi de l'obliger, qu'il lui répondoit bien de l'un, mais non pas de l'autre; que cela ne dépendoit pas de lui ; que cependant il y alloit faire son possible En même tems pour lui faire voir qu'il étoit de bonne foy, il fit coucher la fille avec lui, & les renvoia toutes deux fort satisfaites.

Ce Prince avoit une sœur qui étoit mariée au Duc de Nemours, Prince qui avoit mille bonnes qualitez, & qui n'en avoit pas une seule de méchante. Mr. le Prince de Condé qui avoit des affaires dans la Province de Guienne, laquelle avoit embrassé ses interêts, lui avoit donné le commandement de ses troupes, & elles agissoient de concert avec celles du Duc de Beaufort. Si la qualité de beaufrere eut été suffisante pour établir l'union entre deux esprits

entierement opposez, il est sans difficulté que le Prince de Condé n'auroit point fait de faute de s'en aller en Guienne, mais devant prevoir que son absence alloit engendrer une haine mortelle entre ces deux Princes, laquelle n'étoit déja que trop allumée par mille raisons, il s'exposa au plus grand peril qu'il eut couru de sa vie, qui fut d'être obligé de s'en revenir de si loin, pour remedier au mal qu'il avoit fait. En éfet, aprenant de tous côtez, que non seulement ils étoient tous les jours à la veille de s'égorger, mais aussi qu'ils laissoient tellement deperir les afaires, que tout s'en alloit perdu, il partit d'Agen lui septiéme, pour s'acheminer en deçà de la Loire, où ils étoient. Quoi qu'il eut caché son depart avec beaucoup de soin, & qu'il eut dit qu'il alloit à Bordeaux, où il avoit quelques affaires, le Comte de Harcourt qui commandoit l'armée du Roi de ce côte-là, en fut bien-tôt averti, & détachant en même-tems un nombre infini de petits partis, ils s'emparerent des passages, & des rivieres. Il trompa leur vigilance en marchant jour & nuit, si bien qu'il étoit déja passé, lors qu'ils arriverent.

Cependant le Marquis de Levi qui étoit dans ses interêts, avoit eu un passeport du Comte de Harcourt pour se retirer dans sa maison, & le Prince de Condé étoit tombé d'accord avec lui, qu'à la faveur de ce passeport, il le suivroit comme s'il eut été de sa suite. Ce Marquis l'atendit donc à Langés, & ils prirent tous le chemin d'Auvergne, où étoit la plûpart de son bien. Pendant qu'on s'y rafraichit un peu, le Prince de Condé qui sçavoit que le Cardinal Mazarin avoit envoié border la riviere de Loire, fit parler à Bussi Rabutin qui étoit dans la Charité, lequel promit de favoriser son passage. En effet, il retira une garde qu'il avoit vers le bec d'Allier, où le Prince de Condé s'étant presenté, il passa sans obstacle. Il y avoit si long-tems qu'on marchoit, que chacun étoit sur les dents, aussi-

bien que les chevaux, c'est pourquoi on avoit été obligé d'en acheter en Auvergne, mais la difficulté des chemins les avoit encore tellement lassez, qu'on n'avoit pas fait toute la diligence qu'on eût bien desiré. Le Roi qui étoit du côté d'Angers, eut donc le tems de remonter la Loire ; & comme les couriers marchoient de tous côtez, pour avertir de prendre le Prince de Condé mort, ou vif, il y en eut un qui passant prés de lui, reconnut Guitaut qui étoit son favori, & se doutant qu'il n'étoit pas loin, puis que l'autre étoit là, il le demanda au valet de chambre de Mr. le Prince, qui s'étoit arrêté derriere. Si l'on eût eu l'esprit bien present, on n'eût pas manqué de tuer ce courier à l'heure même, mais le Duc de la Rochefoucaut ne s'en étant avisé qu'un moment aprés, il eut le tems d'éviter l'embuche qu'on lui preparoit.

Le Roi fut bien tôt averti de cette rencontre, aussi bien que le Cardinal Mazarin. Il dépêcha en même-tems quelque cavalerie sur le chemin de Châtillon sur Loire, & peu s'en falut qu'il ne tombât entre ses mains. Neanmoins s'en étant tiré avec beaucoup de bonheur, il arriva enfin à Châtillon, & de là à Lori où étoit son armée. Il trouva les choses encore en plus méchant état qu'on ne les lui avoit mandées, les Ducs de Nemours & de Beaufort étoient tous les jours prêts d'en venir aux mains l'un contre l'autre, & aprés avoir dissimulé long tems leur ressentiment, il avoit enfin éclaté dans l'occasion que je vais raporter. Les habitans de Gergeau, ville de l'apanage du Duc d'Orleans, avoient promis au Duc de Nemours de l'avertir si l'armée du Roi paroissoit, afin qu'il eût le tems de leur envoier garnison. Ils ne manquerent pas à leur parole, & il fut détaché cinq ou six cens hommes des troupes du Duc d'Orleans, pour se jetter dans la ville. Celui qui les commandoit aiant eu un faux avis en chemin, que les troupes du Roi y étoient déja entrées, s'en

revint sur ses pas, ce qui obigea ceux de Gergeau d'envoier derechef donner avis, que si on les neblig eoit ainsi, ils seroient obligez d'ouvrir les portes. On renvoia donc les mêmes troupes, mais pour cette fois-là il étoit trop tard, si bien qu'elles furent obligées de s'en revenir.

Le Duc de Nemours fut outré de cet accident, & soit qu'il crût qu'il y eut de la trahison, ou qu'il fût bien aise de trouver ce pretexte pour décharger sa bile, il s'en prit au Duc de Beaufort, & l'accusa ouvertement d'intelligence. Le Duc de Beaufort lui donna un démenti, & si toute l'armée ne se fût emploiée pour suspendre le ressentiment du Duc de Nemours, il en seroit arrivé dés ce tems là d'étranges choses. Le Prince de Condé étant venu justement peu de jours aprés ce que je viens de rapporter, il s'entremit de quelque accommodement, mais le Duc de Nemours ne lui voulut donner aucune parole, sinon que tant que le bien des affaires voudroit qu'il ne fît rien, il s'en abstiendroit pour l'amour de lui, mais qu'aprés cela il feroit ce qu'il jugeroit à propos. Aiant ainsi non pas accommodé cette affaire, mais l'aiant du moins assoupi pour un tems, il marcha contre l'armée du Roi qui étoit commandée par le Vicomte de Turenne, & par le Maréchal d'Hocquincourt. Elle étoit dans des quartiers separez les uns des autres, & ceux du Maréchal étant les plus exposez, il les ataqua, & en emporta quatre, devant que le reste se pût mettre sous les armes. Ainsi toute la cavalerie de ce Maréchal fut taillée en pieces, & si l'infanterie ne se fut sauvée de bonne heure, sa défaite n'auroit pu être plus entiere. Le Vicomte de Turenne pourvût un peu mieux à sa sureté, il s'empara d'un poste où il arrêta les troupes victorieuses du Prince de Condé, & la nuit étant survenuë, il se retira à Gien.

Le Prince de Condé avoit un de ses Gentilshommes qui avoit été fait prisonniers quelques jours

auparavant, & sçachant qu'on parloit mal à la Cour de ce Maréchal, à la faute de qui l'on attribuoit ce qui étoit arrivé, il lui fit dire que s'il vouloit s'atacher à ses interêts, il trouveroit plus de reconnoissance auprés de lui. Hocquincourt à qui ses amis avoient mandé ces sottes de discours, & qui en étoit outré, demanda quel avantage lui feroit son Maître, & celui ci lui promit cent mille écus de sa part, moiennant qu'il amenât de certaines troupes, qui étoient en sa disposition. Hocquincourt aprés avoir fait ce traité, dit à ce Gentilhomme, que si le Prince de Condé avoit de l'argent, il auroit encore le Comte de Grandpré, & deux ou trois Colonels Allemans. En éfet, ils donnerent leur parole, mais le Prince de Condé n'aiant trouvé aucun fonds pour faire réussir une chose si avantageuse, tout cela s'en alla en fumée.

Le Prince de Condé fut ravi aprés une action de si grand éclat, d'aller faire un tour à Paris. Il y fut reçû avec un aplaudissement universel, & même les femmes eurent tant d'estime pour lui, qu'il y en eut plusieurs qui furent ravies d'éprouver, s'il auroit autant de bravoure dans un combat particulier, qu'il en avoit dans une bataille. Madame Pic sœur de Concressaut, dont j'ay parlé ci-devant, fut de celles-là. Elle lui manda qu'elle avoit des choses si particulieres à lui dire, qu'elle n'osoit les confier à personne, mais que s'il vouloit se donner la peine de passer chez elle, il les sçauroit bientôt. Ce billet étoit trop pressant pour y manquer, mais au lieu d'aprendre quelque affaire d'Etat, comme il s'y atendoit, elle lui avoüa sa foiblesse, & le pria d'en vouloir user honêtement. Le bon Prince étoit pitoiable, il se mit en état de lui rendre service, & comme la déclaration s'étoit faite dans un cabinet où il n'y avoit point de lit, il mit à ce défaut des carreaux les uns sur les autres, & lui donna contentement. Je vins à Paris le jour même

que cette avanture lui étoit arrivée, & aiant une lettre à lui rendre de la part du Duc de Beaufort, je le fus trouver à l'Hôtel de Condé, où il me retint à souper. Comme nous étions à table, il dit à Concressaut qui s'y rencontra justement; qu'il venoit d'avoir une bonne fortune, qu'une Dame extrêmement grande, lui avoit écrit le matin de l'aller trouver, que n'y aiant pas manqué, il étoit passé dans des apartemens superbement meublez, qu'il étoit entré de là dans un cabinet plein de miroirs, & tres-magnifique, qu'elle ne lui avoit rien refusé, & qu'en un mot il en seroit tres content sans une chose. Concressaut lui demanda en même-tems ce que pouvoit être, à quoi aprés avoir répondu que c'étoit que toutes les parties de son corps répondoient à sa taille, il lui demanda s'il ne devinoit point qui c'étoit. Il n'en falut pas davantage à Concressaut pour se douter de la verité, il dit aussi-tôt à ce Prince, qu'il faloit que ce fût sa sœur, & se mettant le premier à en railler, il empêcha que les autres ne l'en raillassent. Cependant le Prince de Condé aiant peur qu'on ne crût pas ce qu'il disoit, tira la lettre de sa poche, & la montra à qui l'a voulut voir.

Le Prince de Condé étoit en ce tems-là dans le feu de sa jeunesse, & aiant quantité de petits maîtres autour de lui, qui étoient tous débauchez, ils l'excitoient à des choses qui ruinoient non-seulement son corps, mais encore ses affaires. En éfet, le Duc de Lorraine étant entré quelque-tems aprés en France, le Vicomte de Turenne se trouva enfermé entre ses Troupes, celles du Prince de Condé, & celles du Duc de Virtemberg. La Cour se croioit donc perduë, ne sçachant plus où donner de la tête, si son Armée venoit à être défaite; mais le Prince de Condé se trouvant malheureusement arrêté par une vilaine maladie, qu'il déguisoit sous le nom de fiévre, il ne pût découvrir l'intelligence que la Cour eut avec le Duc de Lorraine, à qui

elle donna beaucoup d'argent. Ainsi le Vicomte de Turenne eut permission de ce Duc de se retirer à Melun, ce que le Prince de Condé eut bien empêché, s'il eut été dans son Armée.

Quoi que la guerre parût si allumée entre les deux partis, on ne laissoit pas encore de proposer divers traités sous main. Je fus à saint Germain deux ou trois fois pour le Duc de Beaufort, à qui Mazarin offroit de donner la charge d'Amiral, & deux cens mille écus d'argent comptant, s'il vouloit se détacher des interêts du Prince de Condé, & porter le Duc d'Orleans, auprés de qui il avoit beaucoup de credit, à faire la même chose. J'y trouvois aussi parfaitement bien mon conte, je devois avoir une compagnie aux Gardes. De si belles offres n'étoient que trop suffisantes pour tenter ce Prince, aussi fit il ce qu'il put pour en venir à bout, mais Mademoiselle de Montpensier que le Prince de Condé amusoit de l'esperance d'épouser son fils, & qui entageoit d'être mariée, rompit toutes nos mesures.

Comme l'Armée étoit aux portes de Paris, nous étions toûjours dans la ville, & j'y rencontrai ma sœur que la guerre avoit obligée de quiter son Couvent. Ce fut cependant dans un équipage qui me surprit beaucoup, car elle avoit quité ses habits, pour en prendre de ceux du monde, & qui plus est elle étoit retournée avec son mari. Elle l'avoit trouvé lors qu'elle y pensoit le moins, & comme il n'y a rien de si aisé à rallumer que des feux qui ont été bien ardens, il ne l'avoit pas plutôt veuë, qu'il avoit oublié l'Ordre de Prêtrise, où il s'étoit engagé bien legerement. Elle de même ne s'étoit plus souvenuë de sa devotion; mais ce qui est de plus extraordinaire, c'est qu'elle qui n'avoit point eu d'enfans pendant cinq ou six ans qu'ils avoient demeuré ensemble, étoit devenuë grosse dés les premiers jours. Je lui en témoignai ma surprise, mais elle me dit pour toutes raisons

qu'elle étoit obligée d'obeïr à son mari, & que Dieu qui les avoit joints par un sacrement, ne lui avoit rien apris qui le pû rompre.

Pour raconter cette affaire qui fit beaucoup de bruit dans Paris, sans être obligé d'en interrompre le fil, je diray qu'ils vécurent encore trois ou quatre ans ensemble, pendant lesquels ils éleverent un fils dont elle accoucha au bout de son terme. Cependant mon beau frere mourut, & ma sœur s'étant voulu mettre en possession de tous ses biens, qui étoient considerables, il y eut opposition de la part des parens, qui prétendoient que cét enfant ne pouvoit pas être legitime. Ce fut un grand procez que ces prétendus heritiers voulurent porter en Bretagne, à cause des biens qui y étoient situez, mais aiant fait faire une saisie des meubles qui étoient à Paris, & de plus le contract de mariage y aiant été passé, ces deux actes attribuerent jurisdiction à la Justice du lieu, outre que c'est uniquement au Parlement de Paris qu'apartient la connoissance des choses qui concernent la validité des mariages.

Les pretendus heritiers se voyant obligez d'y proceder, chargerent un Avocat des plus habiles; il exposa dans son plaidoyé, tout ce que la Rhetorique la plus fine a coûtume de mettre en usage, quand elle veut persuader. Il dit que ce seroit se moquer de la Religion, que d'introduire un abus comme celui là, lequel autoriseroit ce que disoient les Huguenots, sçavoir qu'un Prêtre pouvoit être marié : que non seulement il faloit déclarer cét enfant illegitime, mais encore punir la mere d'un sacrilege qui étoit épouvantable; que rien n'avoit obligé les conjoints de se separer, mais que quand une fois ils l'avoient fait pour se donner à Dieu, c'étoit un vœu dont il n'y avoit que le Pape qui les pût relever : que dans la cause dont il s'agissoit, c'étoit bien autre chose : que c'étoit un homme qui n'avoit pas promis simplement de se

donner à Dieu, mais qui s'y étoit consacré par tout ce qu'il y a de plus saint dans la Religion. Un Prêtre en un mot, c'est à dire, un homme qui avoit offert mille fois le sacrifice, par lequel nous esperons nôtre salut, qui avoit reçû un nombre infini d'ames au sacrement de penitence, qui leur avoit donné la communion, & fait enfin tout ce qu'un caractere si haut & si relevé, lui peut permettre: qu'on considerât ce qui arriveroit si l'on autorisoit ce sacrilege, combien de confessions, & de communions inutiles, & par consequent combien de gens damnez.

J'aurois trop de choses à dire, si je voulois raporter ce plaidoyé tout au long. Il étonna ma sœur qui étoit presente, d'autant plus qu'il y méla quelques invectives qu'elle ne put entendre sans rougir. Cependant son Avocat commençant à parler, chacun lui prêta silence, & il dit qu'il s'étonnoit qu'on fist une cause si noire d'une action, où il n'y avoit qu'un peu de foiblesse; que ce n'étoit pas toutefois de ce que sa partie s'étoit remise avec son mari, aprés une separation de cinq ou six ans, mais de ce qu'on avoit permis à son mari de se faire Prêtre, sous pretexte d'un zele indiscret: que Dieu défendoit formellement de separer ce qu'il avoit conjoint, comment donc souffrir qu'un homme qui avoit juré fidelité à une femme, violât un serment qui avoit été fait en face de l'Eglise, & que le mariage étant un sacrement, l'autre sacrement qui étoit subsequent ne le pouvoit rompre, que l'enfant qui étoit venu n'avoit que faire des visions de son pere, que sa naissance étoit établie par le contract qu'il avoit fait avec sa mere, & par la benediction nuptiale qu'il avoit reçuë: qu'en un mot, si le Parlement avoit jugé plusieurs fois, que la bonne foy du mariage étoit capable de legitimer des enfans, dont la naissance étoit souvent bien incertaine, à plus forte raison combien avoit-il lieu d'esperer de sa justice qu'il jugeroit

encore la même chose dans une cause, où l'honneur de la mere bien loin d'être ataqué, n'étoit pas seulement suspect!

Les Juges furent long tems aux opinions, pendant quoi il est aisé de juger de la crainte de ma sœur, & de la mienne. Car j'y étois arrivé devant que le dernier plaidoié finist. Mais cela n'empêcha pas que des gens sans me connoître, ne me dissent tout ce que l'autre Avocat avoit plaidé, & même il y en eut qui nous condamnerent, tellement que nous fumes bien-heureux de ne les pas avoir pour Juges. Cependant ils se tromperent dans leur opinion, nous gagnâmes nôtre procez tout d'une voix, & nos parties furent condamnées aux dépens.

Cette affaire fut cause neanmoins que l'on refusa quelque-tems aprés des Bulles à Mr. de Villemontée nommé à l'Evêché de S. Malo, qui s'étoit separé d'avec sa femme, mais pous un autre sujet que celui qu'avoit eu mon frere. En effet, c'êtoit pour quelque galanterie qu'il avoit reconnuë en elle, pendant qu'il étoit Intendant de Justice, & Maître des Requêtes, ce qui le dégouta tellement du monde, qu'aprés l'avoir obligé d'entrer dans un Couvent, il se jetta dans la devotion.

L'affaire de ma sœur m'aiant détourné de mon sujet, il est bon d'y revenir, & de prendre les choses où j'en suis demeuré. Le Prince de Condé aiant manqué par sa faute, le traité, dont j'ai parlé tantôt, resolut de pousser les choses jusques à l'extrêmité, plutôt que de ne pas avoir tout ce qu'il souhaitoit. Les autres Princes n'avoient pas moins d'apetit, & s'assembloient tous les jours à Luxembourg, pour voir comment ils pourroient obliger la Reine à chasser le Cardinal, & à leur donner plus de part dans les affaires, qui étoit le motif de toutes ces assemblées. Cependant les Ducs de Beaufort & de Nemours penserent avoir querelle plusieurs,

fois pour la preseance, ce que le Duc d'Orleans & le Prince de Condé voulant empêcher, ils jugerent que le premier qui viendroit au Conseil prendroit la premiere place. Le Duc de Beaufort se plaignit de ce reglement, les Bâtards de France aiant cette prerogative dans le Roiaume, de passer devant les Princes étrangers. Mais on lui dit qu'on ne pouvoit faire autrement, & qu'il n'avoit qu'à se contraindre un peu pour arriver toûjours le premier. Il n'y manqua pas, si bien qu'on eût dit qu'il eut toûjours été en sentinelle, pour voir quand la porte s'ouvriroit.

Enfin aprés bien de choses mises en avant pour détruire le Cardinal, le Prince de Condé resolut de sortir de Paris pour aller au secours de ses troupes, qui étoient menacées par celles du Roi, qui étoient beaucoup plus nombreuses. Sa presence avec quelque autre precaution qu'il prit, fit retirer le Comte de Miossens qui s'étoit avancé du côté de saint Cloud, mais n'étant pas content de ce qu'il avoit fait, il tourna contre saint Denis, où il y avoit garnison Roiale. Comme la place ne valoit rien, elle fut bientôt emportée, mais on ne la put conserver par la même raison qui l'avoit fait perdre. Le Prince de Condé qui avoit éprouvé la foiblesse des Parisiens quand il avoit eu affaire à eux vers Charenton, ne les trouva pas plus braves maintenant qu'ils combatoient pour lui. Car ils l'abandonnerent devant saint Denis, tellement que si chacun eût fait comme eux, il auroit échoüé devant une bicoque.

A quelques jours de là le Prince de Condé qui étoit revenu à Paris, retourna dans son Armée, sçachant que celle du Roi s'étoit mise en campagne, pour déloger la sienne, qui par le moien du Pont de S. Cloud, s'étoit couverte plusieurs fois de la riviere de Seine, pour éviter le combat. Il trouva que les ennemis avoient déja fait un Pont de bâteaux du côté de saint Denis, pour faire passer

une partie de leur armée, pendant que l'autre marchoit en deçà de la riviere. Comme il craignoit d'être enfermé, il fit lever le camp, & voulut se retirer entre Charenton & Villeneuve saint Georges, où il esperoit que les rivieres de la Marne, & de Seine lui serviroient de bons retranchemens. Le Vicomte de Turenne à qui il avoit affaire, penetrant son dessein, se mit à ses trousses, & commença à charger son arriere garde dés les hauteurs du fauxbourg saint Martin. Le Prince de Condé se voiant pressé, crut bien qu'il ne pourroit jamais gagner le pont de Charenton, sur lequel il lui faloit défiler, si bien que se resolvant malgré lui au combat, il fit faire alte à son avant garde, laquelle étoit arrivée à la tête du faux bourg saint Antoine. Il trouva là quelques retranchemens que les Parisiens avoient faits pour se mettre à couvert du pillage du Duc de Lorraine, lequel avoit desolé tous les environs, & l'experience qu'il avoit au fait de la guerre, lui faisant comprendre en un moment qu'il ne lui pouvoit arriver rien de plus avantageux, que ce que le hazard lui offroit, il logea ses troupes dedans à mesure qu'elles arrivoient.

L'armée du Roy étoit plus forte de la moitié, que celle de ce Prince, mais le Maréchal de la Ferté qui en commandoit une partie, étant encore au de-là de la Seine, les forces étoient à peu prés égales de part & d'autre. Le Roi qui ne croioit pas cependant que le Prince de Condé lui pût échaper, s'avança sur les hauteurs du Menil-montant, d'où il pouvoit voir sans danger tout ce qui se passeroit. Il crut en faisant cela, faire deux choses fort avantageuses pour lui, la premiere que sa presence augmenteroit le courage des soldats, la seconde qu'elle empêcheroit la ville de Paris de donner retraite au Prince de Condé. En effet, on lui refusa de laisser entrer ses équipages, & il fut obligé de les mettre sur le boulevart. Le Maréchal de la

Ferté sçachant que le Vicomte de Turenne alloit donner, se pressa de repasser la Seine, mais comme ce n'étoit pas un affaire d'un moment, le combat commença sans lui. Le Vicomte de Turenne étant arrivé à la tête du faux bourg, le fit attaquer vigoureusement, pendant qu'il envoya des troupes pour essayer d'entrer par un autre endroit.

J'avois toûjours eu bonne opinion jusques-là du courage du Duc de Beaufort, & je croiois que les médisances qu'en faisoit le Duc de Nemours, étoient plutôt fondées sur la haine qu'il lui portoit, que sur la verité. Mais je vis là qu'il fit tout ce qu'il put pour s'en aller dans la ville, sous pretexte de la faire déclarer pour le Prince de Condé, ce qui me fit croire que c'étoit aussi-tôt pour fuïr le combat. Au reste comme aprés avoir dit ci-devant que ce Peuple l'avoit assisté dans quelque petite expedition, il est necessaire de dire pourquoi il n'étoit plus dans les mêmes sentimens pour lui. Il faut sçavoir que non-seulement il étoit las de la guerre, mais qu'il se plaignoit encore que ses troupes ne l'avoient pas plus épargné que celles des ennemis, ce que le Prince de Condé n'avoit pû empêcher, n'aiant point d'argent pour les faire vivre dans la discipline. Quoi qu'il en soit, le combat aiant commencé, comme je viens de dire, fut soutenu avec beaucoup de courage, de sorte que les choses demeurerent en balance quelque-temps. Mais le Vicomte de Turenne qui avoit avis que le Maréchal de la Ferté se pressoit d'arriver, fit de si grands efforts, qu'il ne lui donna pas le tems d'avoir part à la victoire. Les barricades furent forcées par deux endroits, & quoy que le Prince de Condé fit des choses surnaturelles pour soûtenir le combat, il couroit grand risque de voir perir tout son monde, si Mademoiselle de Montpensier qui étoit toûjours sa bonne amie, ne lui eut rendu un grand service. Elle se rendit maî-

treſſe de la Baſtille, fortereſſe tenant à la porte ſaint Antoine, & faiſant tirer le canon ſur les troupes du Roi, & même ſur ſa perſonne, elle l'obligea à ſe retirer en diligence, & à envoier ordre au Vicomte de Turenne de faire la même choſe.

Je ne m'êtois point trouvé encore en aſſez d'occaſions, pour pouvoir dire ſi celle là étoit plus chaude que les autres, mais outre que j'en entendis parler de la ſorte à de vieux Officiers, je ſçais bien qu'il y eut des eſcadrons qui ſe mêlerent juſques à cinq fois, & qui ſe rallierent tout autant, aprés avoir été rompus Auſſi y eut-il un grand nombre de gens tuez, & de bleſſez, & le Duc de la Rochefoucaut fut de ceux-ci. Son coup étoit au deſſous de l'œil, dont il perdit la veuë, qu'il a neanmoins recouvrée depuis. On l'aporta à Paris, que Mademoiſelle avoit obligé à la fin de ſe declarer, & au travers duquel l'Armée du Prince de Condé paſſa. Comme il croioit mourir à tous momens, il demanda à ſe confeſſer quand il fut devant ſaint Paul, & le Vicaire s'étant preſenté, lui dit que cela étoit inutile, à moins qu'il ne reconnût la faute qu'il avoit faite de porter les armes contre ſon Roi, & qu'il ne promit de n'y jamais retomber. Il eût été à propos que tous les Confeſſeurs ſe fuſſent aquitez de leur devoir auſſi-bien que celui-ci, ils auroient bientôt pacifié les deſordres, mais ils n'étoient pas tous ſi gens de bien, & même le Cardinal de Rets qui étoit obligé de donner l'exemple aux autres, & comme Cardinal, & comme Archevêque de Paris, étoit ſi éloigné de le faire, qu'il trempoit des plus avant dans la revolte

Dieu me conſerva dans cette occaſion, quoi que j'euſſe combatu dans une troupe dont plus de la moitié étoit reſtée ſur la place. Cependant ce que j'avois vû faire au Duc de Beaufort, me donnant

peu d'estime pour lui, je resolus de le quiter, & je le fis trois jours avant qu'il se batît contre le Duc de Nemours, lequel fut tué dans ce combat. Si le Prince de Condé eut voulu, il auroit biem empêché ce malheur, mais il ne fut pas faché d'être défait de ce Prince, lequel étoit mieux reçû que lui de la Duchesse de Châtillon, dont ils étoient tous deux amoureux. Aussi quand on lui vint dire qu'il avoit été tué, il ne garda même aucune aparence de bien seance, & s'étant enfermé avec ses favoris, on l'entendit faire des éclats de rire, qui n'apartenoient qu'à lui.

Quand j'eus quité Mr. de Beaufort, je resolus de n'avoir jamais d'autre Maître que le Roi, c'est-à dire, de servir dans ses troupes, s'il m'y vouloit recevoir. La conjoncture des choses fit que je n'y trouvai pas tant d'obstacle que j'avois fait autrefois. J'eus une compagnie de Cavalerie, & en même tems ordre d'aller trouver Mr. le Cardinal. Il me demanda d'abord qu'il me vit s'il se pouvoit fier à moi, à quoi lui aiant répondu qu'il n'en devoit point douter, il m'envoia à Bourdeaux pour tâcher de porter le Prince de Conti à se separer des interêts de son frere. Je m'adressai à Sarrazin, celui qui a fait ces ouvrages qui paroissent aujourd'hui sous son nom, & Sarrazin m'aiant dit que je prisse garde à n'être pas découvert du Comte de Marsin, ni de quelques autres creatures du Prince de Condé, il écouta mes propositions qui lui étoient plus avantageuses qu'à son Maître. Car on lui promettoit vingt mille écus d'argent comptant, au lieu qu'on n'ofroit qu'une femme au Prince de Conti, avec quelques pensions. Neanmoins comme il n'aimoit pas sa condition, il fut bien aise d'en changer, & convint avec moi qu'il épouseroit Mademoiselle Martinotzi niece du Cardinal. Pour me mieux cacher dans la ville, je pris l'habit de Cordelier, dans le Convent desquels j'avois ordre de conferer avec le Pere Faure, grand

ami de son Eminence. Aussi étoit-il chargé d'une affaire secrete, qui étoit de ramener Bordeaux à l'obeïssance, en fomentant de certaines divisions qui regnoient entre les principaux. Ce Pere étoit grand Predicateur, ce qui le faisoit considerer par tout. Il confessoit d'ailleurs les principales familles, ainsi aiant emploié ces deux talens pour venir à bout de ses pretentions, il y réüssit, ce qui lui fit donner l'Evêché d'Amiens, qu'il a encore aujourd'hui.

Le Prince de Conti pour satisfaire à nôtre traité s'en vint à la Cour, où le Cardinal lui fit beaucoup de caresses, & aiant été marié quelques jours aprés dans le cabinet du Roy à Fontaine-bleau, il donna la verolle à sa femme. Il avoit resigné tous ses Benefices au Cardinal, sous le nom d'un nommé Montreüil, & son Eminence ne se mettant pas beaucoup en peine d'être simoniaque, lui en fit un grosse pension. Pour ce qui est de Sarrazin, on se moqua de lui quand la chose fut faite, & au lieu des vingt mille écus qu'on lui avoit promis, il fut obligé de se contenter d'un petit Benefice. Il pesta & cria contre l'ingratitude de Mazarin, mais il n'avoit que faire de se soucier tant des biens du monde, puisqu'il n'avoit plus gueres à vivre. Le Prince de Conti faché d'être devenu le mépris de tout ce qu'il y avoit d'honêtes gens par son mariage, & en colere d'ailleurs d'une lettre qui lui avoit écrit le Prince de Condé, le maltraita de parole, & de la main, de sorte qu'il en conçût tant de déplaisir, qu'il mourut dans peu de jours.

Le Cardinal me traita assez bien aprés le succez que j'avois eu dans ma negociation, mais ce n'étoit rien en comparaison de ce que faisoit le Cardinal de Richelieu. Leurs maximes aussi étoient bien differentes, celui-ci ne faisoit bonne mine qu'à ses amis, & celui-là la faisoit indifferemment à tout le monde. Je m'en allai alors à l'armée qui étoit en Flandres, nous y fismes quelques conquêtes,

mais elles auroient été plus grandes, sans la division qui regnoit entre le Vicomte de Turenne, & le Maréchal de la Ferté. Je servois sous celui-ci, & il me prit en amitié, de sorte qu'il ne pouvoit presque vivre sans moy. Comme ma destinée m'avoit fait échoir dans son partage, je crus que je lui devois faire ma cour preferablement à l'autre, quoi que mon estime ne fut pas égale pour tous les deux: Il fut ravi de me voir reconnoissant, & cela fut cause qu'il me conta toutes ses affaires, jusques à me dire qu'il n'avoit pas été tout à fait content de sa premiere femme. Comme je le vis de si bonne foy, je lui demandai si ce ne seroit point être indiscret que de lui en demander la raison. Il me dit qu'il vouloit bien me la dire, & que la bête étant morte, (car ce furent ses propres termes) il ne prenoit plus de part à ses sotises. Là-dessus il me conta qu'il l'avoit épousée malgré elle, & que voulant l'accoutumer de bonne heure à son humeur, il lui avoit dit dés le jour même de ses nôces, que si elle ne pretendoit vivre à sa fantaisie, elle pouvoit se preparer à passer mal son tems : qu'elle se desist de toutes ses habitudes, qu'elle n'en fist point de nouvelles, & sur tout qu'elle n'eût aucun commerce avec de certaines gens qu'elle avoit pensé épouser : qu'elle lui avoit répondu fort honêtement qu'elle n'étoit au monde que pour lui obeïr, mais que quelque-tems aprés elle lui avoit bien fait voir le contraire, qu'elle avoit été coquete jusques au dernier point, & qu'en un mot il avoit été obligé de lui avancer les jours, aussi-bien qu'à son galant.

Je fus extrémement surpris d'une si grande sincerité, principalement venant d'un homme qui n'avoit pas la reputation d'en avoir beaucoup. Aussi ne penetrois je pas son secret, qui étoit de m'insinuer adroitement qu'il étoit jaloux, & capable de tout entreprendre, si quelqu'un étoit assez hardi pour vouloir débaucher celle qu'il avoit

épousée en secondes nôces. Or il sçavoit que j'êtois des bons amis d'un certain homme qui la voioit souvent en son absence, & dont le bruit êtoit qu'il en étoit amoureux. Quand j'eus reconnu sa pensée, je ne fis pas semblant de rien, & quoy qu'il me remit souvent sur le même chapître, je fis toûjours la sourde oreille. A la fin il fut obligé de s'expliquer, & me dit qu'il me croioit assez de ses amis pour lui garder le secret : que Madame la Maréchale voioit une personne qui ne lui plasoit pas, lequel êtoit de ma connoissance ; que je l'avertisse que c'étoit assez que de donner de l'ombrage à un homme comme lui, pour n'être pas en sureté : que comme une lettre pouvoit être perduë, il vouloit que j'en fusse le porteur moi-même ; que je visse aussi sa femme de sa part, à qui j'en disse autant, & que si elle trouvoit étrange qu'il soupçonnât sa conduite, je lui disse qu'il le trouvoit bien davantage, de ce qu'elle lui en avoit donné lieu.

Je fus surpris qu'il eut jetté les yeux sur moy pour une affaire qui lui devoit être de si grande consequence, & n'aiant pû m'empêcher de lui en témoigner mon sentiment, il me dit que me counoissant il y avoit long-tems, & sçachant les negociations importantes à quoi m'avoit emploié Mr. le Cardinal de Richelieu, il jugeoit qu'il faloit que je fusse fort secret : qu'il esperoit de moi la même chose, qu'il me promettoit en recompense de s'emploier pour me faire donner un Regiment, & qu'il ne croioit pas que le Cardinal le lui refusât.

Ma destinée m'apellant à tant de negociations, il la falut suivre, je m'en vins à Paris, où je vis mon ami, qui me dit que le Maréchal êtoit fou, qu'il avoit vû sa femme, comme on voioit toutes les autres, c'est à dire, sans autre dessein que de passer son tems : que s'il lui vouloit rendre tout l'argent qu'il avoit perdu chez elle, il s'engageroit pardevant

vant Notaire de n'y plus aller, mais que jusques à ce qu'il eût eu sa revanche, il ne le lui promettoit pas. Je trouvai cette réponse bien seche, & jugeant qu'elle ne m'étoit faite que pour me donner le change, ie lui dis que ie m'étonnois qu'õ en usât de cette maniere avec un de ses amis que ie ne sçavois point son intrigue, n'aiant iamais été curieux iusques au point que de m'informer des afaires dont ie n'avois que faire, qu'il faloit cependant qu'elle eût fait grand bruit, pour venir aux oreilles d'un mari, lequel est toûjours le dernier à sçavoir ces sortes de choses : qui souvent ce n'étoit pas un grand malheur, tous les maris n'étant pas d'humeur à faire éclater leur infamie, mais que ie me trompois bien, s'il en êtoit de même du marêchal, lequel à ce que i'avois oüi dire, avoit fait mourir sa premiere femme sur un simple soupçon : que ie le priois de faire reflxion à ce que ie lui disois, qu'il avoit afaire à un homme violêt, lequel d'ailleurs êtoit de la faveur : que ie voulois dire par là qu'il pourroit lui faire insulte, sans qu'il en pût iamais tirer raison ; que ie voiois tous les iours des exemples pareils, qu'ainsi ie le priois de ne me point dire, qu'on ne pouvoit ofenser un Gentilhomme impunément : que cela étoit bon quand il s'agissoit d'un homme à peu prés de nôtre volée, mais qu'à l'égard d'un Marêchal de France, il ne nous restoit plus que la voie de l'assassinat.

Il écouta toutes mes raisons sans m'interrompre, mais voiant que i'avois cessé de parler, Je croiois, me dit-il, que vous fussiez de mes amis, & ie suis bien fâché de m'être trompé. Qand i'aurois aimé Madame de la Ferté, i'aurois cru que vous auriez été le premier à m'y servir, vous sçavez que c'est une chose que nous faisons volontiers les uns pour les autres, mais c'est assez vous déclarer que de me tourner comme vous faites de tant de côtés. Je vous dirai cependant en confidence, que Mr. le Marêchal est ialoux mal à propos, il n'y a que le

ieu qui me mene chez sa femme, & encore un coup je voudrois retenir mon argent, & n'y retourner de ma vie.

Quoi qu'il me put dire, ie vis bien qu'il êtoit plus amoureux qu'il ne vouloit que l'on le crut, mais m'imaginant avoir satisfait aux devoirs de l'amitié, ie fus trouver Madame la Maréchale qui me connoissoit bien, mais non pas tellement qu'elle eut lieu de croire que j'étois chargé d'un compliment pareil à celui que i'avois à lui faire. Aussi ne l'eut-elle pas plûtôt entendu, qu'elle s'emporta extraordinairement. Elle me dit qu'elle n'avoit pas lieu d'être surprise du procedé du Maréchal, qu'il cherchoit une querelle d'Allemand pour la faire perir, comme il avoit fait sa premiere femme, mais qu'elle apartenoit à des gens qui auroient soin de la venger : qu'encore ne diroit-elle rien, si elle lui avoit donné quelque sujet d'en user comme il faisoit; qu'il n'étoit pas extraordinaire de voir un mari jaloux, quand il avoit une femme coquête, mais que pour elle, toute la terre sçavoit de quelle maniere elle vivoit, qu'hors du jeu elle ne voioit personne, pourquoi donc l'accuser d'un crime qui étoit toûjours precedé de coqueterie, & de rendez-vous.

Elle auroit toûjours parlé, si je ne l'eusse interrompuë. Mais lui voiant un si grand flux de bouche, je crus l'arrêter, en lui disant que son mari ne m'avoit point chargé d'entendre ses justifications : que pour moi, j'étois persuadé de reste qu'elle n'étoit que trop sage, mais que ce n'étoit pas assez si son mari ne l'étoit : que le moien de le lui faire connoître, êtoit de s'empêcher de voir la personne qui lui êtoit suspecte, que puis qu'elle ne le voioit que pour le jeu, elle en seroit bientôt consolée, y aiant bien d'autres joüeurs que lui à Paris : que je croiois que Mr. son mari lui rendoit assez de justice pour être persuadé aussi-bien que moi de sa vertu, qu'aussi n'étoit ce que par un ex-

cés de delicatesse qu'il la faisoit prevenir, aprehendant que dans le poste où il étoit, la médisance ne trouvant rien à mordre sur sa conduite, elle ne mordit sur la sienne, ce qui lui feroit autant de tort.

Elle me fit réponse que j'avois beau tourner les choses comme je voulois, ie ne les lui ferois pas croire pour cela autrement qu'elles n'étoient que son mari étoit un brutal, & un ialoux, & qu'elle ne seroit iamais que malheureuse avec lui: que neanmoins puis qu'elle y étoit, ie pouvois lui dire qu'elle suivroit ses volontés, qu'elle ne verroit plus celui dont il s'agissoit, & que s'il vouloit encore, elle se déferoit de tous ceux qui pouvoient venir chez elle, iusques à ses domestiques. Ces paroles ne suffisoient que trop pour témoigner son dépit, neanmoins comme ce n'étoit pas à moi à y prendre garde, ie pris congé d'elle si peu prevenu de sa vertu, que ie doutai fort qu'elle executât ce qu'elle m'avoit promis. Cependant afin que son mari ne pût aprendre des nouvelles de sa conduite, elle rompit la partie de ieu qu'elle avoit chez elle, & fut quelques jours sans sortir. Mais aiant donné rendez-vous en-suite à celui dont ie lui avois parlé, elle se recompensa autant qu'elle put de la penitence qu'elle avoit faite.

Le Maréchal en fut averti par des espions qu'il avoit auprés d'elle, & étant resolu de la faire perir avec son galant, il envoia trois Dragons de son regiment à Paris, avec ordre d'assassiner l'un, & d'empoisonner l'autre. Le premier fut plus aisé à executer que le second; mon ami revenant un soir bien tard de ioüer de chez le Maréchal d'Estrées, fut ataqué, & tué tout en un même temps. Les Dragons voulurent se sauver, mais un étant tombé sur l'égout qui est prés de la ruë St. Loüis, il paia pour les autres, & fut mené en prison. On lui serra les pouces pour sçavoir ses complices, & par qui ils avoient été excités à cet assassinat: à quoi

aiant répondu tout ce qu'il ſçavoit, le Lieutenant-Criminel Tardieu fut porter les informations à Mr. le Cardinal, & lui demanda ce qu'il vouloit qu'il en fît. Mazarin qui avoit de l'obligation au Marêchal, lui dit de les ſuprimer, & de faire étrangler le Dragon dans la priſon. La choſe fut executée, mais le Cardinal aprehendant que la Marêchale ne ſuccombât ſous une pareille entrepriſe, la fit avertir ſous main de prendre garde à elle, & de regagner la confiance de ſon mari. Elle avoit été extrémement mortifiée de la mort de ſon amant, mais ce compliment lui fit tourner toutes ſes reflexions ſur elle-même, Elle demanda la protection de la Reine-mere, & feignant d'être devenuë devote, elle commença à l'accompagner dans toutes ſes œuvres de pieté. Le Marêchal la trouvant ſi changée à ſon retour, crut que tout ce qu'on lui avoit mandé êtoit une mediſance, & comme il y avoit long-tems qu'il ne l'avoit vûë, il la reçût plûtôt en maîtreſſe qu'en femme. Cependant elle ne voulut pas paſſer ce qui êtoit arrivé ſans en avoir un éclairciſſement, & il fut tellement à ſon avantage, que ſon mari lui demanda pardon de ſon ſoupçon.

La guerre continuoit toûiours, mais le cœur de la France en étoit délivré, & le Prince de Condé avoit été obligé, aprés avoir eu de grands deſſeins, de ſe retirer en Flandres chez les Eſpagnols, Quantité de perſonnes de qualité l'avoient ſuivi, & ne s'étoient ſouciés ni d'établiſſement, ni de femmes, pour lui témoigner leur atache. Cependant un d'eux aiant été pris, & la Cour parlant de lui faire couper le cou, le Prince de Condé qui avoit pris Lançon de ſon côté, lui envoia dire qu'il lui feroit le même traitement qui ſeroit fait à l'autre: que neanmoins pour la conſideration qu'il avoit pour lui, il lui permettoit d'en donner avis à Mr. le Cardinal, afin qu'il vit à lui conſerver la vie. La choſe êtoit de trop de conſequence à Lan-

çon pour la negliger, il envoia en même tems au Cardinal Mazarin, mais ce Ministre qui avoit resolu de faire perir l'autre, lui manda qu'il eût à se sauver, tellement que voiant qu'il n'y avoit point de raillerie, il se jetta d'une seconde chambre en bas, & quoi qu'il fût tout estropié, la peur lui donna de si bonnes ailes qu'il se tira d'afaire.

J'étois allé à Paris pour faire ressouvenir le Marêchal de la Ferté de la promesse qu'il m'avoit faite, de demander un regiment pour moi, il me la confirma encore, & en éfet s'entremit en aparence de l'executer. Mais Mr. le Cardinal me dit que ce seroit faire crier tout le monde, qu'il aimoit mieux me donner de l'argent de sa bourse, & qu'il faloit avoir patience. Comme je sçavois qu'il n'y avoit pas grand fonds à faire sur ce qu'il promettoit, je jugeai bien que mon afaire étoit échoüée, mais je ne m'apercûs pas que c'étoit un tour que m'avoit joüé le Marêchal, ce que je ne sus que plus de deux ans aprés. Car le Cardinal aiant eu afaire de moi pour une faire que je dirai tantôt, me l'aprit lui même. Cependant comme je me rendois justice, & que je n'avois pas lieu de me plaindre, je ne cherchai qu'à passer mon temps, & le hazard aiant voulu que je fisse cotterie avec le Comte de Harcourt, cadet du Duc d'Elbœuf d'aujourdhui, je me trouvai un jour engagé dans une débauche, où aprés avoir bû jusques à l'excés, on proposa d'aller voler sur le pont-neuf. C'étoiét des plaisirs que le Duc d'Orleans avoit mis à la mode en ce temslà: ainsi j'eus beau dire avec quelques autres que je n'y voulois point aller, les plus forts l'emporterent, & il me falut suivre malgré moi. Le Chevalier de Rieux, cadet du Marquis de Sordeac qui avoit été de mon sentiment, ne fut pas plûtôt arrivé sur le pont neuf, qu'il me dit que pour ne point faire comme les autres, il nous faloit mon-

ter sur le cheval de bronze, & que nous verrions de là tout à nôtre aise ce qui se passeroit. Aussi-tôt dit, aussi tôt fait, nous grimpons du côté de la tête, & nous servant des rênes pour mettre nôtre pié, nous fimes si-biẽ que nous nous assîmes tous deux sur le cou. Les autres étoient cependant à guetter les passans, & prirent quatre ou cinq manteaux; mais quelqu'un qui avoit été volé aiant été se plaindre, les archers vinrent, & nos gens ne trouvant pas la partie égale, s'enfuirent d'une grande vîtesse. Nous en voulûmes faire autant, mais les rênes aiãt cassé sous le Chevalier de Rieux, il tomba sur le pavé, pendant que ie demeurai perché comme un oiseau de proie. Les archers n'eurent que faire de lanterne sourde pour nous découvrir, le Chevalier de Rieux qui s'étoit blessé, se plaignoit de toute sa force, & étant accourus au bruit, ils m'aiderent à décendre malgré moi, & nous menerent au Châtelet. Comme il est impossible que l'on n'ait toûjours quelques ennemis, il y en eut qui prirent plaisir à gloser sur cette avãture, & le Cardinal Mazarin qui ioüissoit de l'autorité sauveraine, entendant faire mille médisances de nous, commanda qu'on nous traitât à la derniere rigueur. Nous fûmes donc interrogés avec toutes les precautions qu'on a coûtume de prendre avec des criminels, & moi sur tout qui avois eu autrefois quelques paroles avec le Lieutenant Criminel, qui s'étoit imaginé que ie l'avois détruit auprés du Cardinal de Richelieu. Si ie me fusse senti coupable, ie n'aurois pas manqué de le recuser, & ie le lui dis fort bien. Mais n'aiant rien sur le cœur qui me fît aucun reproche, ie répondis devant lui, dont il eut beaucoup de ioie, croiant qu'aprés cela il auroit le moien de me témoigner sa méchante volonté. En éfet, ie m'aperçûs que le Greffier, qui étoit d'intelligence avec lui, écrivoit bien plus de choses, que ie n'en disois, ce qui m'obligea de ne me pas contenter de la lecture qu'il m'en

faisoit, & de lui demander à le lire, devant que de le signer. Sur quoi il me fit réponse que n'étoit pas la coûtume, & qu'il ne feroit pas de nouvelles loix pour moi. Ce discours me le rendit encore plus suspect, tellement que lui aiant dit resolument que je ne signerois pas sans cela, il me maltraita non seulement de parole, mais m'envoia encore dans un cachot. Dieu sçait quel fut mon desespoir, quand je me vis traité comme les assassins, & les voleurs de grand chemin. Cependãt je ne voiois point de voie de pouvoir sortir de cette misere, & il me tenoit si bien resserré, que je ne pouvois parler qu'aux Guichetiers. J'en priai un de vouloir porter une lettre à un de mes amis, & lui demandai pour cela de l'encre, & du papier; mais quelque promesse que ie lui fisse de recompenser ce service, dés que je serois hors de prison, biẽ loin de le toucher, il me dit encore mille choses facheuses, & qui étoient capables de desesperer un honête homme. Le Chevalier de Rieux n'étoit gueres mieux traité que moi, & comme nous étions tous deux accusés du même crime, le Lieutenant Criminel avoit été obligé de le faire mettre pareillement dans un cul de basse fosse, depeur de donner à connoître qu'il n'agissoit contre moi que par passion. Ce Chevalier ne valoit gueres mieux que son frere, qui étoit un debauché, & qui avoit comme lui l'ame noircie de plusieurs crimes, ainsi il crut que Dieu l'avoit fait tomber dans ce precipice pour le punir de toutes ses fautes. Ressemblant donc à ces gens qui font mille belles resolutions quãd ils se voient prêts à faire naufrage, il fit vœu de changer de vie, s'il pouvoit jamais sortir de prison; mais il ne s'en ressouvint plus dés que Dieu eut exaucé ses prieres, & il continua ses débauches, jusques à qu'aiant mangé tout ce qu'il avoit, il se mit dans St. Sulpice pour avoir moien de subsister. Cependant cette vie étant incompatible avec son inclination, il quitta la souta-

ne, & le petit colet, & demeura encore quelques années dans le monde, mais s'y étant fait beaucoup d'afaires de toutes façons, il reprit pour une seconde fois la profession ecclesiastique, & autant par la crainte de la Justice humaine, que de la Justice Divine, il se fit Prêtre, & est enfin Curé aujourdui en Normandie, où il ne fait pas dire neanmoins beaucoup de bien de lui.

Mais pour revenir à mon afaire, le Cardinal aiant la tête rompuë tous les jours de faire un exemple dans Paris, où il étoit necessaire d'arrêter les vols qui se faisoient journellement, commanda au Lieutenant Criminel de lui aporter les informations, & les aiant vûës telles qu'il avoit plû à ce Juge de les faire, il lui dit de nous faire nôtre procés. Ce commandement avoit été trop public pour être ignoré des gens de la Cour, & comme le Chevalier de Rieux apartenoit à tout ce qu'il y avoit de gens de qualité, ils se crurent obligés de s'entremettre pour lui, depeur qu'il n'arrivât un afront à une famille si considerable. Ils furent donc trouver le Lieutenant-Criminel, lequel leur dit qu'il seroit ravi de les obliger, pourvû que cela se pût faire sans que je me ressentisse de la grace: que nôtre afaire étant la même, il faloit que ceux que nous avions dit être avec nous, subissent l'interrogatoire, ce qui n'avoit point été fait à cause du rang qu'ils tenoiét, qu'il faloit dis-je qu'ils dissent que c'étoit moi qui les avoit provoqués non seulement à aller sur le pont neuf, mais qui avoit fait encore tout le mal dont on nous accusoit. Ces Messieurs accepterent, le parti, & l'aiant été proposer aux autres, ils se trouverent de bonne volonté, de sorte que je me vis chargé tout d'un coup de mille choses, à quoi ie n'avois pas songé. J'étois donc sur le point de devenir la victime du Lieutenant Criminel, & ie l'aurois été sans doute, si Dieu ne m'eut envoié du secours d'un endroit d'où i'étois bien éloigné d'en atendre. Il vint un

jour dans mon cachot la femme d'un Guichetier avec son mari, & aiant compassion de moi, je vis qu'elle me regardoit d'une maniere plus pitoiable, qu'on n'avoit fait depuis long-temps. Elle n'osa pourtant me rien dire en presence de son mari, mais étant revenuë une seconde fois, elle prit son temps pour me montrer une lettre, afin que je la prisse sans qu'il s'en aperçût. Il me fut impossible de le faire, cet homme aiant continuellement la vûë sur moi, ce qui obligea cette femme de faire semblant de regarder sous ma paillasse,& l'y aiant jetté adroitement, je l'y trouvai quand elle fut sortie. Elle contenoit qu'elle avoit pitié de moi, voiant que le Lieutenant-Criminel agissoit avec autant de passion que s'il eût été ma partie ; que j'étois perdu indubitablement, si je ne trouvois lieu de faire agir quelque personne de consideration,qu'elle tâcheroit de m'apporter une plume,de l'encre, & du papier, que j'écrivisse, & qu'elle feroit tenir ma lettre.

Cet avis ne pouvoit pas être plus de saison,mon ennemi étoit prêt de me confronter les témoins, & il s'atendoit aprés cela de donner bientôt sa sentence, laquelle n'auroit pas manqué d'être confirmée par le parlement. En éfet, il avoit fait faire d'autres informations que les premieres, & au lieu que dans celles-ci, les archers disoient qu'ils m'avoient trouvé sur le cheval de bronze, ils deposoient dans celle-là, qu'ils m'avoient trouvé surpris en volant,& que j'avois été pris comme je voulois me sauver. La Guichetiere tint sa parole, elle se servit de la même ruse pour me faire tenir ce qu'elle m'avoit promis, qu'elle avoit fait pour me donner son billet, tellement qu'aiant de quoi écrire,je fis deux lettres, l'une pour M. le Cardinal Mazarin, l'autre pour Mr. de Marillac, fils de celui qui avoit été Garde des Sçeaux. Je les lui adressai toutes deux,& la Guichetiere les lui aiant portées, il lui dit qu'il étoit étonné dequoi je m'a-

visois, que tant que j'avois été en faveur, sa famille qui auroit eu tant de besoin de moi, n'en avoit jamais entendu parler, & que maintenant que j'étois dans l'afliction, j'avois recours à elle : que neanmoins il ne laisseroit pas de me rendre service, ce qu'il auroit déja fait, s'il avoit sçu le besoin que j'en avois. Ces paroles m'aiant été raportées par un second billet de la Guichetiere, je les trouvai fort justes, & fort genereuses : en éfet, c'étoit beaucoup faire pour un homme dont il n'avoit pas lieu de juger avantageusement, sa famille aiant ignoré la priere que j'avois faite au Cardinal de Richelieu, lors de la mort du Marêchal son oncle, & aiant au contraire bonne memoire que ç'avoit été moi qui avois porté l'ordre de le faire arrêter. Quoi qu'il en soit, il s'aquita dés le jour même de sa parole, il presenta requête sous mon nom au Parlement, par laquelle il exposa que le Lieutenant Criminel étant mon ennemi capital, par les raisons que j'ai deduites, & dont je l'instruisois par ma lettre, il agissoit avec tant de passion contre moi, qu'il avoit fait suprimer les premieres informations, pour en faire de nouvelles : que non content de cela, il avoit donné lui-même les instructions au Chevalier de Rieux, & aux autres témoins, pour me charger : qu'il avoit empêché que la requête que je presentois pour le recuser, ne fut parvenuë jusques à ceux qui pouvoient rendre justice, & que sans une espece de miracle, je n'aurois pas trouvé moien de presenter celle-là : qu'enfin j'étois si bien innocent de ce qu'on m'accusoit, que quoi que je me fusse trouvé en compagnie de gens qui ont accoûtumé de forcer les inclinations, je m'étois separé d'eux, aprés avoir été obligé par force de les accompagner.

Le credit de Mr. de Marillac qui avoit beaucoup de parens & d'amis dans le Parlement, aiant fait répondre ma rêquete, autant que la justice

de ma cause, il fut fait défense au Lieutenant Criminel de passer outre à mon procés. Cependant les archers qui m'avoient pris aiant été assignés pour venir deposer devant un Commissaire du Parlement, pas un n'osa comparoître, & j'obtins un ajournement personnel contr'eux, qui fut converti en un décret de prise de corps. J'en fis prendre trois ou quatre prisonniers, lesquels aiant été amenés à la Conciergerie, avoüerent les choses comme elles s'étoient passées, tellement que j'étois prêt d'avoir Arrêt, par lequel la connoissance de mon afaire auroit été ôtée au Lieutenant Criminel, s'il ne se fut avisé de se pourvoir au Conseil. Le Parlement qui avoit déja reçû diverses reprimandes du Roi, pour s'être moqué des Arrêts de cette compagnie, sçachant qu'elle en avoit donné un, par lequel il lui étoit défendu de continuer sa procedure, n'osa passer outre, ce qui traina les choses en longueur. Neanmoins Mr. de Marillac aiant remontré au Conseil l'injustice qu'on me faisoit, le Lieutenant Criminel fut tondu, & il lui fut fait défense d'etre mon Juge. L'on substitua à sa place le Doien des Conseillers du Châtelet, à qui l'on ordonna de faire de nouvelles informations, & s'y étant comporté en homme de bien, & d'honneur, la verité fut éclaircie, & mes ennemis en eurent le dementi. Je sortis donc de prison aprés y avoir demeuré quatre mois, dont j'avois resté deux mois & demi dans le cachot. Ma premiere visite fut chez Mr. de Marillac, qui me reçût fort bien, & sans me dire un seul mot de ce qu'il avoit touché à la Guichetiere, il me rendit la lettre que je lui avois envoiée pour Mr. le Cardinal Mazarin, n'aiant pas jugé à propos de la rendre. Aprés avoir satisfait à cette obligation, je songeai à m'aquiter d'un autre qui n'étoit pas moindre, ce fut de remercier le Guichetiere, à laquelle aiant voulu faire un present assez considerable, je fus fort surpris de le

lui voir refuser, Ce qui m'étoit arrivé m'avoit donné assez de lieu de rentrer en moi-même, & comme j'avois vécu en homme du monde, plûtôt qu'en homme qui pense qu'il doit mourir un jour, j'avois fait resolutiõ de changer de vie; neanmoins m'étant mis en tête qu'il faloit que cette femme fut devenuë amoureuse de moi, je crus être obligé de la contenter, sans faire reflexion que je manquois à ce que j'avois promis à Dieu. Mais si j'avois été surpris de lui avoir vû refuser mon present, je le fus bien davantage de la maniere qu'elle reçût ma déclaration. Sans s'amuser à faire les façons que font ordinairement les femmes qui veulent paroître plus vertueuses, qu'elles ne le sont dans le fonds, elle me dit que je ne meritois pas les graces que Dieu m'avoit faites, que je devois bien plûtôt songer à le remercier, qu'à atirer sa colere par une chose aussi criminelle, qu'étoit l'adultere que j'avois formé dans mon cœur: que si elle m'avoit obligé, ce n'étoit que parce qu'elle avoit reconnu l'injustice qu'on me faisoit, mais que c'étoit mal la recompenser que de lui proposer un crime si énorme. Je fus ravi qu'elle me remit dans le bon chemin par une remontrance si Chrêtienne, & eus bien plus d'estime pour elle, que Je n'aurois jamais pu avoir d'amour, quoi qu'elle fût fort jolie.

Cependant je n'eus pas plûtôt perdu la pensée d'un crime, que j'en conçûs un autre dans mon cœur. Je fis resolution de me venger de mes faux témoins, & aiant commencé par le Chevalier de Rieux, je lui voulus faire tirer l'épée dans une ruë, où je l'avois rẽcontré par hazard. Comme il n'étoit pas brave naturellement, il tâcha de me faire comprendre que j'avois le plus grand tort du monde de m'en prendre à lui, lui qui avoit toûjours été de mes meilleurs amis. Mais comme je sçavois ce que j'en devois croire, je ne me contentai pas de ses paroles, & lui donnai quelques coups de plat

d'épée, voyant qu'il ne vouloit pas mettre la sienne à la main. Non content de cela, je poussai ma vengeance jusques contre le Comte de Harcourt, que je sçavois n'en avoir pas bien usé aussi avec moi, quoi qu'il fût d'une maison qui étoit la plus honête du monde avec les Gentils-hommes. Cependant comme sa qualité le mettoit à couvert de me faire raison, je cherchai les moyens de lui faire connoître que je n'étois pas insensible. Je ne fus pas long-temps sans les trouver, il y avoit un Capitaine de la Marine, nommé Desplanches, qui étoit de ses voisins à la campagne, & avec qui il en usoit avec hauteur, sous pretexte que ses ancêtres avoient été receveurs d'une de ses terres, dans laquelle ils avoient fait une telle fortune, qu'ils avoient laissé leurs descẽdans beaucoup plus à leur aise que lui. En éfet, ce Desplanches qui en étois un, n'avoit gueres moins de trente mille livres de rente, & aïant obtenu des lettres de Noblesse, & portant les armes, il se croyoit exempt des bassesses que le Comte de Harcourt vouloit exiger de lui. Outre cela ce Prince avoit grande envie d'une terre qui lui apartenoit, apellée les Rufflais, & étant voisine de celle de Harcourt, il lui faisoit toûjours quelque niche.

Je ne sçus pas plutôt tout cela, que je fus faire offre de service à Desplanches, que je ne connoissois point, mais à qui je fis comprendre dans peu de temps, que je le servirois de bon cœur, vû ce qui m'étoit arrivé avec son ennemi. Cet homme qui étoit le plus grand ivrogne que j'aye connu de ma vie, ne me remercia point autrement, qu'en me disant qu'il vouloit boire avec moi, & sans vouloir diferer la chose, me pria à dîner à la fleur de Lis, où il demeuroit prés l'Hôtel de Soissons. Il me dit pourtant aprés ce premier compliment, qu'il m'étoit obligé, mais ne lui voïant point prendre feu, comme j'eusse bien voulu, je crus ou qu'il manquoit de courage, où qu'il avoit peur de se

faire des affaires avec un Prince. Je demeurai dans ce sentiment jusques à dîner, mais la soupe étant mangée, il n'eut pas plutôt avalé deux ou trois rasades, qu'il commença à parler du Comte de Harcourt en des termes fort desavantageux. Je luy dis qu'il me pardonnât, si je lui disois que ce n'étoit pas de cette maniere qu'il faloit se venger de son ennemi, que j'avois oüi dire que ce Prince lui avoit fait plusieurs algarades jusques dans sa maison, que nous irions chez-lui s'il m'en vouloit croire, & que nous verrions s'il seroit si hardi que d'y revenir. Desplanches qui s'échaufoit toûjours de plus en plus à force de boire, me dit que c'étoit bien son intention, & ayant demandé à trois Officiers de son Regiment, qui étoient avec nous, s'ils vouloient être de la partie, il n'y en eut pas un qui n'y consentit, de sorte qu'il fit sceller ses chevaux, & nous dit d'envoyer querir les nôtres. Je croyois aprés cela qu'il n'y avoit qu'à se botter, & à monter dessus, mais il n'étoit pas accoûtumé à se lever de table si tôt, il étoit encore six heures du soir qu'il n'en étoit pas sorti, & il étoit si soul, qu'au lieu de songer à ce qu'il avoit proposé, il commença à quereller un de ces Officiers, de sorte que si je ne me fusse mis au devant, il n'en seroit pas demeuré aux paroles. Je m'éforçai de le faire rentrer dans son bon sens, lui remontrant combien ce qu'il faisoit étoit hors de saison; mais comme il n'entendoit non plus de raison qu'un Suisse, il continüa toûjours dans ses emportemens, & cet Officier qui le connoissoit mieux que moi, fut obligé de sortir, de peur qu'il ne poussât sa folie plus loin. Les deux autres ayant peur que je n'interpretasse cette action à un manque de courage, me dirent en même temps tout bas qu'il faloit que nous en fissions de même, qu'il n'étoit pas sage quand il avoit bû, & que si nous ne prenions ce parti, nous courrions risque bien-tôt d'essuyer sa mauvaise humeur. Je me crus obligé de les croi-

re, & ayant renvoyé nos chevaux nous fûmes tous coucher chez-nous, pendant que Desplanches batit ses valets, & fit enrager l'hôte, & l'hôtesse, à qui il s'en prenoit de ce que nous étions sortis.

Le lendemain matin j'étois encore dans le lit, quand il entra dans ma chambre, & sans me parler de sa mechante humeur de la veille, il me demanda si je n'étois pas dans la resolution de m'en aller chez-lui, comme je lui avois promis. Je luy dis qu'oüi, & qu'il n'avoit seulement qu'à me dire, quand il vouloit partir, il me répondit que ce étoit dés le moment qu'il auroit des nouvelles des autres, chez qui il avoit envoyé, & me pressant de me lever, il se promena à grand pas dans ma chambre, où il fit cinq ou six tours, roulant quelque chose d'importance dans sa tête. Enfin il rompit le silence qu'il avoit gardé pendant qu'il se promenoit, & me dit qu'il étoit tout inquiet: qu'il aprehendoit de se faire des affaires, & que le Comte de Harcourt ne demandoit autre chose, afin d'avoir moyen d'avoir la confiscation de son bien. Ce discours me fit comprendre que les gens de sa sorte se ressentoient toûjours de leur naissance, quelques lettres de Noblesse qu'ils eussent obtenües, & j'allois sans doute abandonner un homme si rempli de foiblesse, si ces Officiers ne fussent entrés dans ce moment. Je leur dis ce que Desplanches venoit de me dire, surquoi ils haussérent les épaules; Mais étant gens d'honneur, ils lui remontrerent, qu'il valoit mieux mourir que d'endurer davantage les affrons qu'il avoit reçûs; qu'ils ne lui disoient pas d'aller insulter le Comte de Harcourt jusques chez-lui, mais d'aller chasser sur sa terre, puis qu'il en avoit une dans son voisinage, afin de faire voir à l'autre qu'il ne le craignoit point.

Pour lui donner du cœur, ils lui permirent de déjeûner, à condition qu'il ne boiroit que sa part de deux bouteilles de vin, & cela ayant fait l'éfet qu'ils esperoient, nous montâmes à cheval, & pri-

mes le chemin de Normãdie. Quoi-que cet homme ne dût avoir autre chose en tête que d'arriver bientôt, nous ne le pûmes empêcher de s'arrêter une journée entiere à Mantes, où il avoit trouvé le vin bon, & en ayant fait emplir cent bouteilles, il fit marcher ce convoi à nôtre tête. De peur que le Cõte de Harcourt qui ètoit chez-lui n'eut avis de nôtre marche, nous jugeâmes à propos de n'arriver que la nuit, & aïant defendu de dire le nombre que nous ètions, nous sortîmes le lendemain, & fûmes à la chasse iusques au bords de la terre de Harcourt, à laquelle confinoit celle des Rufflais. Ce Prince fut averti incontinent que nous ètions-là, & s'imaginant que ce n'ètoit que Desplâches avec ses valets, il lui dressa une embuscade au retour. En éfet, lors que nous passions le long d'une haïe, nous fûmes salués de deux coups de fusil, dont une balle emporta une partie du pommeau de ma selle. Comme i'étois bien monté, ie tournai mon cheval incontinent, & tombai sur un de ceux qui avoient tiré, avant qu'il eût eu le temps de recharger. Je l'aurois tué si i'eusse voulu, mais n'ètant pas d'humeur à profiter de la facilité que i'en avois, ie me contentai de lui donner cent coups du bout de mon fusil, & m'aïant reconnu il me nomma, me demanda si en consideration de son Maître, dont il me croyoit toûiours des bons amis, ie ne voulois pas luy pardonner. C'est ton Maître, lui repondis-ie, qui est cause que ie te maltraite si fort, mais ie te laisserai aller, pourvû que tu me promettes de le lui dire. Il n'eut garde de me refuser, & ayant pris le plus long pour éviter Desplanches, & ces Officiers qui avoient couru aprés les autres, il arriva enfin au château de Harcourt, meurtri de coups, & son habit dans un tel desordre, qu'il ètoit aisé de voir qu'il avoit été maltraité. Desplanches & ses amis me blâmerent fort de l'avoir ainsi laissé aller, & ils croyoient qu'il auroit été mieux de le mettre en Iustice, mais moi qui ne songeois qu'à ma ven-

geance particuliere,fus fort content de ce que j'avois fait. En éfet,le Comte de Harcourt fut enragé de l'afront qu'il croyoit avoir reçû,& sans considerer qu'il m'en avoit donné le sujet, il assembla ses amis, resolu d'abîmer la maison des Rusflais, qui n'étoit de nulle defense,avec ceux qui étoient dedans. Cela ne se put faire si secrettement que nous n'en fussions avertis,& nous étant retirés au champ de bataille, maison du Comte de Crequi Bernieulle, qui n'étoit pas bien avec lui, nous lui ofrîmes nos services cōtre le Marquis de Sourdeac, avec qui il étoit non seulement en procés, mais à qui il faisoit la guerre dans les formes. Car ils alloient en parti l'un sur l'autre,& souvent il y avoit quinze ou seize cens hommes de chaque côté,comme si l'on eut voulu donner une bataille rangée. Il y avoit cependant bien de la diference entre cette milice, & des troupes réglées, ce qui se remarqua particulierement un jour que le Comte de Crequi Bernieulle s'étoit avancé, car le Marquis de Sourdeac n'eut pas plutôt tiré un petit coup de fauconneau de son Chateau de Neufbourg, que tous les Escadrons s'enfuirent à toute jambe;chaqu'un rejetta sur la peur qu'avoit eu son cheval,ce qui étoit plutôt un éfet de la sienne, mais comme la honte étoit presque commune,ceux qui avoient fait ferme, firent semblant de croire tout ce qu'on vouloit. En faisant ainsi la guerre au Marquis de Sourdeac, je la fis aussi au Comte de Harcourt, sur la terre de qui je fus tuër deux ou trois fois des perdrix. Son Concierge vint pour me prier de me retirer, feignant que son Maître s'en étoit retourné à Paris, mais je sçavois bien le contraire, aussi dés la nuit suivante il fut faire couper des arbres aux portes des Rusflais.

Je crus que j'en avois assez fait pour temoigner mon ressentiment, d'ailleurs Desplanches étant obligé de s'en retourner à l'Armée,je fus obligé de l'accompagner jusques à Paris,dont il n'osoit pré-

dre le chemin tout seul. Y étant arrivé je fus à sa Cour, où Mr. le Cardinal me demanda d'où je venois, ce qui me fit croire qu'il sçavoit ce qui s'étoit passé. Neanmoins je n'osai pas lui dire la verité, craignant qu'il ne me fist quelque rude reprimande, & peut-être quelque chose davantage. Mais je fus tout surpris qu'au lieu d'être si en colere que je pensois, il me dit que j'avois bien-fait, & qu'il m'en estimoit davantage : que Folleville-le-Sens, qui êtoit un Gentilhomme du païs, & qui étoit dans le service, lui avoit tout conté, que je n'avois que faire de rien craindre, & qu'au contraire je pouvois conter sur sa protection. Je le remerciai de sa bonté, & lui demandai cependant ce qu'il vouloit faire de moi. Car tandis que j'avois été en prison, il avoit donné ma compagnie, & je me voyois, s'il faut ainsi dire, valet à loüer. Il me dit de ne me pas mettre en peine, & que je n'avois qu'à le suivre. Car il alloit tous les ans sur la frontiere, où il accompagnoit le Roi, qui commençoit non seulement à devenir grand, mais encore à donner des marques de ce qu'il seroit un jour. En éfet, il aimoit déja la guerre par dessus toutes choses, & quoi qu'on lui remontrât qu'il se feroit du mal à être ainsi à cheval au soleil, & à la pluye, il n'en decendoit ordinairement, que quand le jour finissoit.

Comme j'avois passé plus de temps à la Cour, qu'à la Guerre, & que je voïois bien qu'il m'étoit impossible quelque inclination que j'eusse au métier, d'y réüssir comme ceux qui l'avoient fait toute leur vie, je ne fus pas fâché du commandement que m'avoit fait Mr. le Cardinal. Je m'atachai donc auprés de lui le plus qu'il me fut possible, en quoi je puis dire que je n'oubliai rien. Cependant il se trouva assés de gens qui s'éforcerent de me persuader que je prenois un mechant parti, & entr'autres Artagnan, & Besmau, lesquels se plaignoient qu'ils avoient fait toute leur vie la cour à son Eminéce,

ſans en être plus avancés. En éfet, il n'y avoit rien de ſi mince que leur figure, & même elle étoit ſi digne de pitié, que le plus ſouvent ils ne ſçavoient où prendre un ſou pour aller dîner. Cela les obligea à ſonger à faire retraite, mais comme ils étoient du fonds de la Gaſcogne, & que leurs moyens ne leur permettoient pas d'entreprendre un ſi long voïage ſans argent, ils chercherent à en emprunter, & s'ils euſſent trouvé ſeulement dix piſtoles, l'un ne ſeroit pas mort commandant la premiere compagnie des Mouſquetaires du Roi, & l'autre n'auroit pas aujourdhui plus de trois millions de bien. Quoi qu'il en ſoit, tout ce qu'ils me purent dire, n'aïant pas été capable de me rebuter, je ſuivis ſon Eminence qui accompagnoit le Roi ſur la frontiere. Le Comte de Harcourt fut du voïage, & me regardant de travers, je luy fis dire par un de mes amis, que s'il n'étoit pas content, il n'avoit qu'à parler; à quoy il repondit que je ne me connoiſſois pas, mais qu'il m'aprendroit un jour à me connoître. C'étoit une bravade dont je me moquai, & dont auſſi pluſieurs gens ſe moquerent avec moi, car pour être Prince il ne devoit pas tant s'en faire accroire, & beaucoup d'autres que lui, & même de ceux de ſa maiſon, n'avoient pas toûjours dedaigné de tirer l'épée contre des Gentil-hommes. Cependant mes amis me donnerent avis de prendre garde à moi, dont je ne fis pas de cas, croïant qu'un Prince étoit incapable de faire des baſſeſſes. Mais ceux à qui je temoignai ces ſentimens, me dirent que qui avoit été capable de me vouloir faire perir, pédant que j'avois été en priſon, le pourroit bien faire encore pendant que j'étois en liberté. Quoi qu'il en ſoit, mon eſperance ne fut pas trompée, & s'il tâcha de ſe venger de moi, ce ne fut pas au moins par des voïes ſi baſſes, que celles qu'on me faiſoit aprehender. En éfet, Je ne trouvai perſonne qui me tendît d'embuches ſecrétes, & quoy que je luy attribuaſſe l'accident

qui m'arriva quelques jours aprés, toûjours dois je dire à l'avantage de celui avec qui j'eus affaire, que j'eus le temps de mettre l'épée à la main, & que si je fus maltraité, ce fut plutôt un coup du hazard, qu'un assassinat premedité.

Il y avoit à la Cour un Gentilhomme de Normandie nommé Breauté, brave de sa personne, bienfait, mais d'une presomption si extraordinaire, que cela faisoit qu'on ne prenoit pas garde aux bonnes qualités qu'il pouvoit avoir d'ailleurs. Il avoit herité de ce defaut du Marquis de Breauté son proche parent, lequel avoit si bonne opinion de lui-même, qu'il avoit defié au combat vingt-cinq Espagnols, l'un aprés l'autre; mais Grobendonc Gouverneur de Bolduc s'étant moqué de sa presomption, lui fit reponse qu'il en auroit assez d'un, & pour lui faire voir qu'il disoit vrai, il n'avoit qu'à mener vingtquatre François avec lui, & qu'il envertoit contr'eux vingt-cinq Espagnols. Breauté se trouva choqué de cette reponse, neanmoins ayant demandé permission au Prince d'Orange, dans les troupes de qui il servoit, de rendre ce combat, il y alla aprés l'avoir obtenuë, & combatit si malheureusement, qu'il y fut tué avec vingt-deux de ses seconds. Les deux autres demanderent quartier, & ayant été emmenés prisonniers à Bolduc, Grobendonc les fit mourir, ce qui soüilla la victoire que ceux de son parti avoient remportée. Mais il dit pour ses raisons, que tous les combatans avoient juré de combatre jusques à la derniere goute de leur sang, & que ceux-ci n'ayant pas tenu leur parole, il étoit juste qu'ils expiassent leur parjure par la perte de leur vie. Quoi qu'il en soit, Breauté n'avoit que le combat de son parent à la bouche, & quoi qu'il n'en pût pas tirer grande vanité, neanmoins il le citoit à chaque bout de champ, pour faire voir que ceux de sa maison étoient remplis de courage; ajoutant en même-temps, que si les gens de Grobendonc avoient eu affaire à lui, ils n'en auroient pas

été quites à si bon marché. Je lui avois oüi faire ce conte plusieurs fois, qui avoit fait rire tous ceux de la compagnie, mais comme l'experience m'avoit apris, qu'il ne faloit pas toûjours se moquer des sottises d'autrui, j'avois été le seul qui avois gardé le sang froid, & êtois ainsi bien éloigné de croire que je me fusse atiré quelque querelle. Cependant lors que j'y pensois le moins, il m'obligea à mettre l'épée à la main, & prit pour pretexte que j'avois fait comme les autres. Mon honneur ne me permettoit pas de le desabuser, mais me defiant qu'il y avoit quelque autre chose sur le jeu, & étant bien-aise de m'en eclaircir, je lui dis, que s'il n'y avoit que cela qui l'obligeât de me quereller, il feroit bien de remettre l'épée dans le fourreau : que je n'avois jamais songé à ce qu'il m'accusoit, & que ce qu'il y avoit de gens avec moi en êtoient témoins: que ce que j'en disois n'étoit pas par crainte, & que je croyois avoir assez temoigné mon courage en d'autres occasions, pour croire qu'il n'y alloit pas du mien en celle-là. En disant ces choses je me tenois à la longueur de l'épée, pour ne pas engager le combat, mais lui meprisant ma justification, ou plutôt étant animé par un autre sujet, il se jetta sur moi de furie, & me blessa au côté. Je ne sentis pas plutôt couler mon sang, que je devins furieux, je tâchai de me venger, & la fortune aïant secondé mon courage, je lui passai mon épée tout au travers de la cuisse. Mais il eut bien tôt sa revanche, il me perça le corps de part en part, & étant tombé un moment aprés de foiblesse, il me desarma.

Je l'avois soupçonné, comme je crois avoir assez fait entendre, d'agir par les mouvemens du Comte de Harcourt, ces soupçons augmenterent encore par ce qui me fut raporté le lendemain. L'on me dit qu'il avoit porté mon épée chez ce Prince, & que pour celebrer leur victoire, ils avoient fait une si grande debauche, que tous ceux qui en êtoient, s'en êtoient retournés dans un pitoyable

état. Cependant le Comte de Harcourt n'eut garde d'avoüer que cela venoit de lui, il ne lui étoit pas honête de faire voir qu'il ne se batoit que par Procureur, & il avoit dêja assez mechante reputation de la maniere qu'il vivoit, & qu'il traitoit sa femme, sans chercher encore à l'augmenter. En éfet, il ne menoit pas la vie d'un Prince, mais celle d'un insigne debauché, ce qui étoit cause qu'il en usoit si mal avec sa femme, comme je viens de dire, que le bruit étoit par tout qu'il l'avoit batuë. Je ne sçais si cela étoit vrai dans le fonds, & si pour être frere du Duc d'Elbœuf, qui avoit fait mourir la sienne par ses mauvais traitemens, il avoit cette mechante reputation. Quoi qu'il en soit, il est toûjours constant que cette Dame qui étoit une riche heritiere, ne pouvant plus endurer sa mechante humeur, prit le parti quelque temps aprés de se retirer dans une Religion, où elle est encore aujourdhui.

Mon coup étoit trop grand pour être sitôt gueri. J'avois les poulmons percés d'outre en outre, & l'on n'aprochoit point de chandelle de ma blessure, que je ne la souflasse aussi tôt. Mr. le Cardinal qui haïssoit le Comte de Harcourt, & sa maison; parce qu'elle lui avoit toûjours été opposée, se défiant aussi-bien que moi que cela venoit de lui, se declara ouvertement pour moi, & dit en presence de tout le monde, que Breauté n'avoit qu'à se bien cacher; & que s'il tomboit entre ses mains, il luy aprendroit à quereler les gens de guet-à-pan. Il n'en demeura pas là, pour faire depit au Comte de Harcourt, plutôt que pour l'amitié qu'il avoit pour moi, il m'envoya son Chirurgien, & de plus une bourse où il y avoit cinq cens écus. C'étoit une chose si peu ordinaire à lui que d'envoyer ainsi de l'argent, & principalement à un homme qui n'étoit ni son domestique, ni ataché à sa fortune, que chacun en fut surpris. Je le fus moi même, & n'aurois sçu à quoi atribuer un traitement si avan-

tageux, si Desplanches ne me fut venu voir, & ne m'eut dit que Mr. le Cardinal l'avoit envoïé chercher, pour lui dire qu'aussi tôt que la campagne seroit faite, il s'en allât chez-lui avec de ses amis, & qu'il fit tout ce qu'il put pour faire enrager ce Comte : que son Eminence voïant que j'allois être bientôt gueri, souhaitoit que je fusse de la partie, qu'il le lui avoit dit, & qu'il m'en parleroit assurément dés que je serois sur pié. En éfet, l'étant allé remercier aprés ma guerison, des bontés qu'il avoit euës pour moi, il me dit qu'il seroit bien aise que je fisse ce voïage, & ce fut dans ce temps-là qu'il m'aprit ce que j'ai dit tantôt, sçavoir que le Marêchal de la Ferté m'avoit joüé, quand il avoit fait semblant de demander un Regiment pour moi. Je crois que cette confidence ne vint que de quelque sujet de mecontentement qu'il avoit contre lui. En éfet, l'on disoit en ce temps-là que son Eminence avoit sa fidelité suspecte, & que quoi que ce Marêchal dit ordinairement qu'il n'avoit jamais tourné casaque, c'étoit plutôt manque qu'on eut pû executer ce qu'on lui avoit promis, que de bonne volonté de sa part.

La campagne étant finie, Desplanches prit quatre braves garçons de sa compagnie, avec un sergent qu'il deguisa en valets, pour ne rien faire connoître, & nous nous en allâmes chez-lui, où il vint aussi un Gentil homme de Perigord, qui étoit Capitaine dans son Regiment. Il reçût en chemin une lettre de son Colonel, qui étoit le Comte de Tonecharante, par laquelle il lui demandoit fort honêtement le congé d'un soldat. Par malheur elle lui vint lors qu'il étoit à table, & les fumées du vin ajoûtant encore quelque chose de rude à son humeur, qui étoit assez brutale, il dit à un homme qui étoit venu exprés, pour la lui aporter, que Mr. le Comte de Tonecharante la lui donnoit bonne, qu'il donnât congé s'il vouloit à ses soldats, mais que pour lui il n'en vouloit

rien faire. Comme nous vîmes qu'il êtoit tout émû, nous lui demandâmes ce que c'êtoit, quoi qu'il en eut dêja assez dit, pour nous en faire deviner la meilleure partie. Il nous montra la lettre qui êtoit la plus honête du monde, tellement que ne pouvant soûfrir la brutalité, je lui dis qu'il avoit tort de parler de la sorte, que je n'avois point l'honneur de connoître particulierement Mr. le Comte de Tonecharante, mais qu'il me permettroit de lui dire qu'on n'en usoit point ainsi avec son Colonel: qu'il avoit l'honêteté de lui demãder une chose, laquelle dependoit plus d'un Colonel que d'un Capitaine; que celui-ci ne pouvoit donner aucun congé, sans l'agrément de celui-là, & que si la pratique êtoit toute contraire, c'est que les Colonels êtoient assez honêtes-gens, pour ne pas vouloir chagriner leurs Capitaines: que son refus alloit obliger le sien à se servir de son autorité, qu'il donneroit congé au soldat qu'il lui demandoit si honêtemẽnt; que ce ne seroit pas la seule perte qu'il feroit, qu'il perdroit encore son amitié, laquelle il devoit conserver sur toutes choses, puis qu'on vouloit à la Cour, comme aussi il êtoit bien juste, que les Capitaines aportassent autant qu'ils pourroient du leur pour bien vivre avec leur chef: que je le priois, comme faisant profession d'être son ami, de faire reflexion à ces choses; que quoi qu'il eut assez de bien pour ne point souhaiter d'autre fortune, neanmoins il ne faloit pas detruire en un jour la bonne opinion qu'on pouvoit avoir de lui au bureau; que Mr. de Tonecharante l'y perdroit infailliblement, & qu'encore un coup je le priois d'y faire reflexion.

Je ne sçais comment il me donna la patience de lui dire toutes ces choses, mais bien loin d'en faire son proffit, il se mit à soûtenir, que c'êtoit aux Capitaines à donner le congé aux soldats, & non aux Colonels. Et s'emportant extraordinairement, parce que je n'êtois pas de son avis, il fut assez

assez brutal pour me donner un dementi dans sa maison : car nous étions alors aux Planches, prés d'Evreux, terre qui lui apartenoit, & qui n'étoit eloignée de celle des Russlaix, que de six ou sept lieües. Il n'eut pas plutôt lâché la parole, que je lui jettai une assierte à la tête, & comme le vin le rendoit furieux, il me joignit, quoi-que trois où quatre personnes qui étoient à table avec nous se fussent mises entre deux. Par bon-heur pour l'un, & pour l'autre, nous n'avions point d'épées, & nôtre combat n'étant qu'à coups de poing, ne fut pas fort sanglant. Toutefois nous étions si acharnés, que ce ne fut qu'avec grand peine qu'on nous put separer. Il n'y avoit pas d'aparence aprés cela d'achever mon voyage, ce qui me fit commander à mes valets d'aller seller mes chevaux. Ceux qui étoient presens firent ce qu'ils purent pour nous racommoder, mais il se fit tenir à quatre, & n'en voulut rien faire. Je sortis donc de chez-lui, & comme il étoit dêja tard, tout ce que je pus faire fut d'aller coucher à Passi, qui est sur le grand chemin de Paris. Il vouloit me suivre à toute force, mais ses amis qui ne voyoient rien dans mon procedé que de fort juste, l'en ayant empêché, il eut le temps de cuver son vin. Le lendemain matin ce fut toute autre chose, il dit à ces Messieurs qui avoient couché chez-lui, qu'il étoit au desespoir de ce qui étoit arrivé, qu'ils devoient me retenir, & qu'il vouloit courre aprés moi pour me demander excuse. L'entendant parler de la sorte, il n'y eut personne qui n'aprouvât ce qu'il disoit, & ayant fait seller leurs chevaux, ils vinrent tous de compagnie au petit galop, & me trouverent à Mantes, où je m'étois arrêté, ne me souciant pas de faire grande diligence. Comme je vis leurs chevaux tout en sueur, j'eus peine à comprendre ce qui les pouvoit amener si vite, & craignant que ce ne fut pour me faire insulte, je me mis sur la porte de ma chambre mes deux pistolets à la main;

mais Desplanches qui marchoit à la tête de tous, me tendant la sienne, en signe d'amitié, me pria d'oublier ce qui s'étoit passé, me disant que je sçavois que quand on avoit bû, on n'étoit pas raisonnable.

Je n'eus garde de tenir ma colere, le voïant parler de la sorte. Car outre que je ne croyois pas qu'il y allât du mien à ce qui étoit arrivé, je me faisois un plaisir d'obeïr à Mr. le Cardinal, par l'ordre de qui, comme j'ai dit, je faisois ce voïage. Je m'en retournai donc avec lui, aprés nous être embrassés, & nous étant encore arrêtés deux jours aux Planches, nous arrivâmes enfin aux Rufflais, où l'on nous dit que le Comte de Harcourt étoit dans son Château. J'invitai Desplanches à sortir dés le jour même, mais il fit le malade, ce qui me fit prendre mon fusil, & m'en aller tout seul avec mes valets jusques sur la terre de Harcourt. Il ne partit point de gibier, mais y allant autant pour me faire voir, que pour en tuer, je tirai en l'air, & il sortit un des gens du Comte pour decouvrir qui c'étoit. D'abord qu'il me vit, il me reconnut, & fut porter la nouvelle à son maître de ce qu'il avoit vû. Le Comte de Harcourt sçachant que je n'étois que moi troisiéme, fit sortir tout son monde, sans vouloir neanmoins se mettre à la tête, & comme je vis que je n'aurois afaire qu'à de la canaille, & que j'en pouvois être envelopé, je pris le parti de faire retraite. Je fus poursuivi vivement, mais comme j'étois bien monté, je pris les devans, & gagnai le long d'une haïe, qui étoit au bord du chemin. Ces gens me poursuivoient toûjours, & même me tiroient quelques coups de loin. Mais j'évitai bien un autre peril, je n'eus pas fait cinquante pas dans la haïe, qu'on me fit une rude decharge, laquelle, graces à Dieu, me fit plus de peur que de mal. Aussi en pouvoit-on avoir à moins, & j'avois seulement cinq coups dans mon chapeau, & dans mes habits. Je vis en même-temps

Desplanches avec ses soldats, & ne doutant point qu'il ne m'eut voulut assassiner, je l'allois tuer indubitablement, s'il ne se fut avisé de me dire qu'il n'avoit pas cru tirer sur moi, mais bien sur les gens du Comte de Harcourt. Je fus assez dupe pour prendre cela pour argent comptant, & lui ayant dit, que puis-que cela étoit, nous n'avions qu'à marcher contr'eux, il rechargea ; & nous leur donnâmes la chasse. Nous nous en revinmes ainsi aux Rufflais, où il admira le peril que j'avois couru, aussi-bien que tous ceux qui étoient avec lui. Il m'en demanda pardon, avec des paroles qui acheverent de me faire croire que tout cela n'étoit arrivé que par hazard. Mais mon valet de chambre qui avoit plus d'esprit que moi, me dit en me couchāt, que je ne m'y fiasse pas, & que j'étois chez un homme qui en avoit bien fait d'autre : qu'un païsan lui avoit dit qu'il en avoit déja tué deux ou trois au travers d'une haïe, & que puis que j'avois eu querelle avec lui, le plus sûr étoit de m'en aller. Ce discours me fit rentrer en moi-même, & commençant à faire reflexion, que j'avois été bien simple de croire ce qu'il m'avoit dit, je fis dessein de quitter un homme avec qui il y avoit si peu de sureté. Cependant j'en cherchai un pretexte, & ayant envoyé un valet à Briosne pour voir s'il ne m'étoit point venu des lettres, je lui en donnai une, que j'avois écrite moi même, & par laquelle il paroissoit que j'avois des afaires pressées à Paris. Je pris donc congé de ce traitre, sans faire semblant de rien, & Dieu voulant que je ne demeurasse pas incertain si mō soupçon étoit bien ou mal fondé, fit qu'un soldat dit à mon valet de chambre, qui l'avoit mené boire exprés pour lui tirer les vers du nez, que je prenois un bon parti, & que je l'avois évité belle. Il n'en vouloit pas dire davantage, quoi-que mon valet de chambre le pressât de parler plus clairement ; mais comme c'en étoit assez pour me faire juger du cœur du personnage, je

ne fus pas plutôt à cheval que je lui dis, comme il venoit me reconduire, que je me ressouviendrois toute ma vie de l'avanture de la veille, & que dans l'occasion je lui en dirois deux mots. Il demeura tout interdit à ces paroles, mais ne lui voulant pas donner le temps d'entrer en justification, je poussai mon cheval, & m'en éloignai tellement, que quand il auroit voulu dire quelque chose, il m'auroit été impossible de l'entendre.

Cependant il lui arriva tout ce que je lui avois predit, Mr. de Tonecharante ayant été informé de sa malhonêteté, donna le congé au soldat, & ne s'étant pas contenté de lui avoir fait cet afront, il fit dessein de la faire casser, dés le moment que l'occasion s'en presenteroit. La chose étoit dificile en ce temps-là, & ce n'étoit pas comme aujourdhui, où les Colonels sont absolument les maîtres d'ailleurs le Roi avoit besoin d'Officiers, & on les menageoit un peu plus qu'on ne fait à present. En éfet, ils étoient un peu plus rares, & l'on en voyoit point venir en foule, comme il en vient aujourdhui, pour manger leur bien, & pour prodiguer leur vie. Quoi qu'il en soit, Mr. de Tonecharante eu beau avoir si mechante intention contre lui, il lui fut impossible de la mettre à execution jusques à la paix des Pirennées. Mais le temps étant venu alors qu'on n'avoit plus afaire autrement des gens de service, il fit si bien qu'il le fit mettre au nombre de ceux qu'on cassoit, quoi qu'il fût le cinq ou sixiéme Capitaine du regiment, & que dans les autres corps, la reforme se fît par la queuë. Desplanches ne put pas soufrir cette injustice sans s'en plaindre, ce que le Comte de Tonecharante ayant bien prevû, il prit les devans auprés du Roi, à qui il conta plusieurs brutalités, que cet homme avoit faites, & même quelque chose de pis. Car il n'y avoit rien de sacré pour lui, quand il y avoit du vin sur le jeu, &

il parloit aussi mal de Dieu, & des Princes, qu'il faisoit de ses ennemis.

Ainsi s'étant presenté devant le Roi, & lui ayant remontré qu'il y avoit plusieurs années qu'il le servoit, qu'il avoit toûjours eu une bonne compagnie, qu'il n'avoit jamais été repris d'avoir manqué à son devoir, qu'il avoit du bien, & enfin mille choses semblables; le Roi qui l'avoit ecouté paisiblement, lui repondit qu'il le savoit aussi-bien que lui, mais que s'il pretendoit que cela le dût faire conserver, il devoit donc avoir soin de servir Dieu, aussi regulierement qu'il l'avoit servi: qu'il ne vouloit pas lui dire par là qu'il faloit qu'un Officier mangeât les Saints, mais qu'il ne fût pas impie: qu'il savoit de bonne part qu'il avoit pissé dans un Benitier, en derision de l'eau benite; qu'il ne savoit à quoi il tenoit qu'il ne lui fît faire son procés, & que s'il n'avoit apris en même temps, que c'étoit le vin qui le lui avoit fait faire, il pourroit se repentir d'avoir eu la hardiesse de se montrer devant lui. Desplanches qui savoit dans son cœur que le Roi ne lui reprochoit rien que de veritable, n'eut garde d'insister aprés cela, & s'étant retiré tout honteux, il se fut confiner dans sa Province, d'où il ne sortit point, que pour venir epouser à Paris la fille de Monsieur Brillac, Conseiller de la grande Chambre; mais sa femme n'ayant pas eu le pouvoir de le retirer de sa debauche, il creva cinq ou six ans aprés, à force de boire.

J'avois resolu lors que j'étois parti de chez-lui ainsi que j'ai dit ci-dessus, de tirer raison de la supercherie qu'il m'avoit faite, mais Mr. le Cardinal à qui j'avois dit le sujet pour lequel je m'étois retiré si promptement, m'en fit une si expresse defense, que je n'osai jamais y contrevenir. Cependant il m'envoya à Bruxelles pour une afaire secrete qu'il ne m'est permis de reveler, & dans laquelle je ne pus réüssir. Monsieur le Prince de

Condé étoit toûjours avec les Espagnols, & ce fut pendant que j'étois dans cette ville, qu'arriva la mort de Beauvais pere de Madame la Comtesse de Soissons, lequel étoit Ecuïer de ce Prince. C'étoit un homme de cœur, mais qui s'en faisoit un peu trop accroire, ce qui fut cause de son malheur. Car comme il decendoit de chez Mr. le Prince de Condé, il prit un Gentil-homme de condition par le bras, qui montoit, & qui avoit le haut du degré, si-bien qu'il passa au dessus de lui. Ce Gentil-homme ne voulut rien dire à cause du respect qu'il étoit obligé d'avoir pour le Maître de la maison, mais étant sorti en même-temps, il fut trouver un de ses amis, qu'il pria d'aller trouver Beauvais de sa part, pour lui dire qu'il vouloit avoir raison de cet afront. Beauvais n'étoit pas d'humeur à rompre une partie comme celle-là, ainsi ayant choisi un de ses amis pour lui servir de second, ils se batirent deux contre deux. Il y en eut un de tué tout roide du côté de son ennemi, mais il n'eut pas le temps de se rejouïr de cet avantage, il reçût un coup de pistolet dans la tête, dont il mourut quelques jours aprés. Mr. le Prince de Condé étant averti de cet accident, le fut voir avant qu'il mourut, & comme il n'y avoit plus d'esperance au corps, il lui dit que dans l'état où il étoit, il ne devoit plus songer qu'à son ame: qu'il sçavoit qu'il y avoit lõg-temps qu'il entretenoit une femme, de laquelle il avoit des enfans, car c'est de celle-là que vient Madame de Soissons, Beauvais n'ayant jamais été marié ; qu'il lui conseilloit de decharger sa conscience, ce qu'il pouvoit faire en l'epousant ; qu'il ne pouvoit mieux lui temoigner l'estime qu'il avoit pour lui, qu'en lui procurant son salut, & que s'il le vouloit croire, il enverroit querir un Prêtre à l'heure-même. Beauvais avoit perdu toutes ses forces, & il y avoit déja vingt-quatre heures qu'il ne disoit mot, mais la parole du Prince de Condé, ou pour mieux di-

re le discours qu'il lui avoit tenu le ranimant, Non, Monseigneur, lui dit-il, je ne vous croirai pas, avec une voix haute, je n'ai jamais rien promis à cette femme, & je ne vois pas que je sois obligé de lui rien tenir. Mr. le Prince de Condé lui dit qu'il le devoit sçavoir mieux que lui, & que ce n'étoit que sur le bruit commun qu'il lui avoit tenu ces paroles, à quoi l'autre ayant encore repondu la même chose, il le laissa mourir en repos.

Pendant que cela se passoit, la guerre continuoit toûjours de même force. Cependant ce n'étoit pas sur la frontiere seulement qu'elle causoit du desordre, mais encore dans le cœur du Royaume, où la foiblesse du ministere faisoit prendre des licences qui aloient à la destruction de l'autorité souveraine, & de l'œconomie du Royaume. Je ne pretens pas en disant cela parler de ce que les Parlemens faisoient, mais de l'audace de quelques particuliers, lesquels se croyant tout permis dans un temps comme celui-là, établissoient de petites tirannies, qu'ils obligeoient de reverer. En éfet, dans chaque Province il y en avoit deux ou trois de cette nature, & ils se moquoient des ordres du Souverain, s'ils n'étoient conformes à leurs intentions. C'étoit un grand chagrin pour le Cardinal, & encore plus pour le Roi, qui avoit mille-fois plus de cœur, & à qui d'ailleurs la chose touchoit de plus prés. Mais le temps vouloit qu'il dissimulât, & comme tout jeune qu'il étoit, il avoit extrémement de politique, il n'eut garde d'entreprendre de reformer un abus, qui auroit pu devenir plus grand en voulant le reprimer si à contretemps. Cependant rien ne fut plus hardi, que ce que fit un certain fou, qui avoit épousé une de mes parentes, & dans quoi je pensai être embarrassé. Cét homme s'apelloit le Marquis de Pransac, & avoit plus de vanité qu'il n'étoit gros, quoi qu'il fût d'une Maison si nouvelle, que s'il avoit quelque

nobleſſe, ce n'étoit qu'à cauſe qu'il étoit fils & petit-fils d'un Preſident de Bordeaux. Au reſte puis-que je ſuis tombé ſans y penſer ſur ſa genealogie, je raporterai une choſe aſſez particuliere du pere de ſon grand pere, & ce ſera ſi ſuccintement, que je tâcherai de ne point ennuyer. Celui-ci étoit marchand d'eau de vie de ſon métier, & il paroiſſoit ſi peu dans la ville, qu'on ne croyoit pas qu'il eut vaillant ſeulement deux mille frans. En éfet, il demeuroit non-ſeulement dans une petite maiſon, mais faiſoit encore la plûpart de ſon negoce ſous des noms empruntés. Il n'avoit pour tous enfans qu'un fils unique, lequel il avoit elevé du mieux qu'il avoit pu, & comme il ne vouloit pas qu'il prît le parti de la marchandiſe, il l'envoya au colége. Etant en Philoſophie, il vit la fille d'un Preſident, & en devint ſi eperdûment amoureux, pour la voir ſeulement à l'Egliſe, que la jauniſſe lui en vint. Son pere qui n'avoit que lui d'enfans, comme je viens de dire, & qui étoit plus riche qu'il ne paroiſſoit, fut au deſeſpoir de le voir tout moribond, & aprés l'avoir tourné de tous côtés, pour ſçavoir la cauſe de ſon mal, il fit tant qu'il tira ſon ſecret. Il lui dit, que ſi ce n'étoit que cela, il prit bon courage, qu'il feroit en ſorte de lui faire avoir cette fille, & s'en allant à l'heure-même chez ſon pere, il la lui demanda en mariage pour lui. Le Preſident crut que ce petit homme extravaguoit, il lui demanda qui il étoit, pour lui faire un pareil compliment, & jugeant de ſon bien par ſa mine, qui étoit fort mediocre, il fut ſur le point de le faire chaſſer par ſes laquais. Ce petit homme ne s'étonna point de toutes les marques qu'il lui pouvoit donner de ſon mepris ; & pour finir tout d'un coup cette afaire, lui demanda ce qu'il donneroit à ſa fille en mariage, & que quoi que ce pût être, il en donneroit trois fois autant à ſon fils argent comptant, ſans conter encore une charge comme la ſienne, dont il conſigneroit

le prix, afin qu'il pût en être pourvû quand il seroit capable de l'exercer. Le President l'entendant parler de la sorte le regarda entre deux yeux, & ne reconnoissant rien en lui qui lui dût faire presumer qu'il ne fut fort sage, il commença non-seulement à la traiter plus honêtement, mais encore à lui demander s'il étoit en état d'executer ce qu'il promettoit. Le petit homme lui fit reponse qu'il ne pouvoit être trompé en cela, puis que le tout consistoit dans les especes, & le menant à l'heure-même chez lui, il lui fit voir un cofre fort, dans lequel il y avoit plus de huit cens mille francs.

Le mariage dont il étoit question fut bien-tôt conclu aprés cela, & c'étoit de lui qu'étoit sorti le pere de nôtre fou. Je laisserai à juger si j'ai tort de l'apeller ainsi, quand j'aurai raporté ce que j'ai à en dire. Quoi qu'il se connût mieux que personne, il crut qu'un carrosse quelque beau qu'il fût, n'étoit jamais si bien paré, que quand il y avoit de belles armes, c'est pourquoi sans se soucier de porter celles que son grand pere avoit prises, & dont son pere s'étoit contenté, il en choisit de telles qu'il lui plut, & les ecartela de seize quartiers, dont le moindre avoit alliance avec des Maisons souveraines. Il prit avec cela une livrée magnifique, si bien qu'il atira bien-tôt l'admiration de tous les courtaux de Paris. Comme il y a dans cette grande ville des gens qui cherchent à vivre aux depens des sots, un de ceux-là voyant qu'il étoit entête de grandeur, lui fit une genealogie, par laquelle il lui prouva qu'il decendoit en droite ligne de mâle en mâle de la Maison de Dreux, cadets de la Maison Royale, & que comme tel, il avoit droit de porter au premier, & quatriême quartier, les armes de France, & au second & troisiême celles de Dreux. Il fut charmé de cette decouverte, & m'étant trouvé justement chez-lui, lors que cela arriva, il m'en demanda mon sentiment, Cela lui plaisois

trop pour lui contredire, ainsi ayant donné dans son sens, j'achevai de le rendre si fou, qu'il envoya querir à l'heure-même son seillier, à qui il commanda un carrosse magnifique, lui donnant les armes qu'il vouloit porter dorenavant, afin qu'il les y mît. Il changea aussi sa vaisselle d'argent le même jour, faisant mettre ces armes sur celle qu'il achetoit; & pour ne rien oublier qui pût prouver la grandeur de sa Maison, il fut encore passer un contract sur le soir, par lequel il prit la qualité de tres-Serenissime Prince L.·.·.·. de Dreux, y ajoutant neanmoins le nom de Rhedon, qui étoit le sien. Mais il pretendoit s'en defaire par succession de temps, ou attribuer ce surnom à quelque substitution imaginaire, à l'exemple de plusieurs Maisons de France, qui seroient bien embarrassées de dire d'où vient celui qu'elles ont pris, si elles en vouloient dire la verité.

Quoi qu'il en soit, le Marquis de Pransac changea encore sa livrée, prit celle de Madamoiselle de Montpensier, à la reserve de la doublure, dont l'une étoit verte, & l'autre bleüe, & augmentant son train de quatre Pages, & de quelques laquais, il fit honte à plusieurs Princes, qui ne marchoient pas avec si grand equipage. Il n'eut garde d'oublier le daix dans sa nouvelle grandeur, & ne lui manquant plus que le nom d'Altesse, pour être tout-à-fait Prince, puis qu'éfectivement il commençoit à croire qu'il l'étoit, je fus celui qui le lui donnai le premier, pour me mieux moquer de lui. Il m'en fut si bon gré, qu'il ne voulut plus que j'eusse d'autre table que la sienne, & si j'eusse été d'humeur à le croire, je n'avois plus que faire d'aller chercher à manger ailleurs. Celui qui lui avoit donné l'avis de sa nouvelle Principauté, fut aussi recompensé largement, & pour rencherir pardessus moi, il le traita d'Altesse Royale, soûtenant que puis qu'il venoit de tant de Rois, il ne voioit pas pourquoi il vouloit se contenter de la Serenité,

Le Marquis de Pranſac trouvoit qu'il avoit raiſon, & en donnoit des marques par un branlement de tête, en ſigne d'aplaudiſſement. Mais voulant me donner du plaiſir tout du long, je commençai à leur contredire, ſi bien qu'il s'établit juge entre nous deux. Je lui dis donc que le moyen de faire croire qu'il y avoit de la viſion dans ſa nouvelle qualité, étoit de ſe donner un titre qui ne lui apartint pas, qu'il n'y avoit que les fils de Rois qui euſſent celui d'Alteſſe Roïale, & que dés que cela s'éloignoit davantage, l'on ne donnoit plus que celui de Sereniſſime: qu'il vît Mr. le Prince de Condé, le Prince de Conti ſon frere, & mille autres que je ne nommerois pas, parce que je n'avois que faire d'aller chercher des exemples hors de chez-nous. Ce diſcours avoit un peu rabatu de la vanité de ſon Alteſſe de Pranſac, mais mon adverſe partie voulant continüer de lui faire ſa cour, me dit que Son Alteſſe Royale étoit bien autant que le Prince d'Orange, qui ſe faiſoit donner cette qualité. Je lui repondis qu'il n'y avoit que les Gazetiers de Hollande qui en uſaſſent de la ſorte, & que ſi elle étoit duë à Madame la Princeſſe d'Orange, comme fille, & ſœur d'un Roi d'Angleterre, ce n'étoit pas à dire qu'elle paſſât en la perſonne de ſon mari: que les Princeſſes du Sang Roïal d'Angleterre, auſſi bien que celles du Sang Royal de France, ne perdoient jamais leur rang, quoi qu'elles euſſent épouſé des maris au deſſous d'elles, & qu'il prenoit ſans doute le change, attribuant au mari, ce qui n'étoit dû qu'à la femme.

Son Alteſſe de Pranſac trouva que j'avois raiſon, & ſe contentant de la qualité qui lui étoit duë, il dit d'un ton plein d'eſperance, mais encore plus plein de folie, que le temps ameneroit toutes choſes. Chacun fut étonné de lui voir arborer de ſi belles armes, & paroître en ſi grand equipage; mais n'aiant pas dequoi ſoûtenir tout cela, il altera bien-tôt ſon fonds, ſi-bien qu'il fut obligé de ſe retrancher de

temps en temps, & même d'aller faire un tour à la campagne, afin de rapporter dequoi dans la ville pour se faire considerer des Bourgeois.

Cet abus dura tout autant que la guerre. Mais le Roi ayant retabli la paix dans son Royaume, par sō mariage avec l'Infante d'Espagne, il donna ordre au Procureur General du Parlement, de sçavoir un peu pourquoy le Marquis de Pransac vouloit être Prince du Sang. Le Procureur General pour satisfaire à cet ordre, fut chez-lui avec des huissiers, & ayant cassé les carrosses, où ètoient les fleurs de Lis, ils furent dans l'Office, où ils briserent la vaisselle d'argent, lui donnant d'ailleurs assignation pour repondre à une requête qui avoit été presentée au Parlement à ce sujet. Jamais homme ne fut si embarrassé que se trouva alors Son Altesse, il envoya chercher celui qui l'avoit mis dans cette belle afaire, mais il s'en étoit allé, voyant bien qu'il n'étoit plus temps pour lui de paroître. Il envoïa aussi chez-moi, & la curiosité me fit aller le trouver, pour voir comment il soûtenoit cette ataque. Au reste le pauvre hōme étoit plus digne de pitié, que d'autre chose, il étoit toûjours si fou, quil soufrit que je le traitasse d'Altesse, & ayant voulu changer de stile tout exprés, il me dit avec une gravité merveilleuse, que je prisse garde à ne pas manquer de respect, que son procés n'étoit pas encore perdu, & qu'il me montreroit dans peu ce que c'étoit que d'ofenser un Prince du Sang. Cependant il lui falut rabatre dans peu de temps de sa fierté, le Procureur General qui le poursuivoit vivement, ne concluoit pas moins qu'à cinquante mille écus d'amande, à le faire declarer, lui & sa posterité déchûs des privileges de Noblesse, à faire amande honorable, & à quantité d'autres choses qui n'étoient gueres moins pleines d'infamie. Pour aller au devant de tout cela, les Avocats lui conseillerent de se desister de ses pretentions, à quoi il se resolut enfin avec grand-peine. Neanmoins il lui falut faire un

Factum lui-même, personne ne voulant travailler pour lui dans une si méchante cause,& il y exposa que c'étoit cet homme dont i'ai parlé, & moi, qui lui avoient insinué qu'il étoit Prince du Sang; qu'il l'avoit cru, comme il étoit de bonne foi, mais que cette même bonne foi, le disposoit à croire le contraire, puis que cela n'étoit pas : qu'il en demandoit pardon au Roi,qu'il n'avoit iamais eu pensée d'offenser, & qu'il le suplioit d'avoir pitié de lui, sans le traiter à la derniere rigueur. Je fus apellé pour être oüi sur sa deposition,& mes amis crurent qu'on m'alloit arrêter ; mais m'étant fait interroger,je fis connoître à la Cour que bien loin d'avoir aidé à l'entretenir dans sa folie, je m'en étois toûjours moqué : que je n'étois pas cause s'il avoit si peu d'esprit,que de prendre serieusement une chose qu'on ne disoit que par raillerie ; que je connoissois trop son origine, pour lui en attribuër une si grande, & qu'enfin il étoit impossible de rendre les fous sages, quelque chose que l'on pût faire. Mon interrogatoire lui servit plus que je n'eusse pensé, aiant dit plusieurs autres circonstances de la foiblesse de son esprit, le Parlement le traita doucement, & il en fut quitte pour demander pardon à la Cour, & pour païer mille écus d'amande.

Depuis cet Arrêt il a falu qu'il ait changé de nom & d'armes. Pour ce qui est du nom, il a repris le sien, mais pour ce qui est des armes, il a été pour le moins quatre ou cinq ans sans en porter. Enfin il s'est determiné aprés un si long-temps, à prendre d'or au Lion de Sable, mais comme il ne sçauroit oublier les fleurs de Lis, il en a mis quantité dans ses alliances, dont il écartele, ce qui fait dire à tous ceux qui sçavent son affaire, que quand on est fou, on l'est toûjours. Quoi qu'il en soit, pour faire croire qu'il est encore jeune, quoi qu'il ait peur le moins soixante & dix ans, il fait les doux yeux à present à Madame la Duchesse de

Saux, mais d'une maniere toute honête & toute respectueuse, car il se contéte d'aller du fauxbourg S.Germain où il demeure, à la Messe aux Minimes, pour la voir passer, & il s'en retourne le plus satisfait du monde pourvû qu'elle veüille prendre de l'eau benite de lui, ou qu'elle remarque seulement qu'il l'a saluée. Cette Duchesse a été quelque temps sans prendre garde à sa folie, mais quelqu'un en aiant averti son mari, le Duc de Saux en a voulu avoir le plaisir lui-même, tellement qu'aprés avoir tout vû de ses yeux, il a obligé sa femme de lui ietter de temps en temps quelques regards favorables, ce qui a rendu le bon homme si fou, que si cela dure encore seulement un mois ou deux, ce sera pour l'envoier tout-a-fait aux petites maisons.

Comme je n'ai pas voulu en faire à deux fois de cette Histoire, i'ai parcouru plusieurs années ausquelles il me faudra revenir, pour parler plus particulierement de ce qui me regarde. Je n'étois point mal avec Mr. le Cardinal, & quoi que ie n'eusse pas reüssi dans le voiage que i'avois fait à Bruxelles, il m'emploia encore dans une negociation secrete qu'il avoit de ce côté-là. Ce fut pour retirer le Cōte de Marcin du service du Prince de Condé, pour lequel il avoit sacrifié sa fortune, car s'il avoit demeuré fidelle, le bâton de Marêchal de France ne lui pouvoit échaper. En éfet, il avoit peu d'hommes qui entédît la guerre mieux que lui, ni qui fût plus propre pour acheminer heureusement une entreprise. Cependant pour toute recompense le Prince de Condé venoit de se broüiller avec lui sur ce qu'il n'avoit pas executé ses ordres au pié de la lettre. Le Comte de Marcin voulut s'excuser, & lui remontrer que l'occasion avoit demandé qu'il y changeât quelque chose; mais ce Prince qui étoit le plus violent de tous les hommes, se tourna contre la muraille sans le vouloir écouter, & ne lui disant autre chose, sinon, en user avec moi, Marcin, comme cela, paroles qu'il repeta cinq ou six fois,

dans un tel excés de colere, qu'il en mordoit la cheminée. Marcin crût à propos de se retirer, de-peur qu'il ne lui arrivât pis. Mr. le Cardinal aiant de bons espions à Bruxelles, ne manqua pas d'être averti aussi-tôt de cette mes-intelligence, ce qui l'obligea, comme je viens de dire, de m'y envoier, L'emploi êtoit gaillard, & il y alloit de ma vie, si j'eusse été reconnu, mais passant pour un marchand de Liege, je fus loger dans une ruë détournée. Je feignis d'être malade en arrivât, & disans que j'avois une lettre de consequence à rendre au Comte de Marcin, qui êtoit du même païs, dont je me disois: je l'insinuai si bien à mon hôte, qu'il s'ofrit de ja lui aller porter. Je lui recommandai de ne la lui rendre qu'en main propre, à quoi n'aiant pas manqué, le Comte de Marcin seconda ma feinte, & lui dit qu'êtant de sa patrie, il le prioit d'avoir soin de moi: qu'il me dit seulement que si j'avois besoin de quelque chose, je ne feignisse point de l'envoier querir chez lui, qu'il ne pouvoit me venir voir plûtôt que le lendemain, parce qu'il alloit mõter à cheval, mais qu'il n'y manqueroit pas sur le huit heure du matin. Mõ hôte revint avec ces bonnes nouvelles, mais il n'eut garde de me trouver au logis: j'êtois en embuscade à dis ou douze maisons de là, pour voir si au lieu de cette répõse, il ne viendroit point des soldats pour m'arrêter. J'y demeurai pour le moins encore une heure aprés l'avoir vû revenir, mais voiant qu'il ne paroissoit riẽ, je m'en retournai. Il me demanda d'où je venois, moi qui lui avois dit n'être point en êtat de sortir, & si je voulois me rendre encore plus malade. Je lui dis que j'avois voulu aller à la Messe, mais, que j'étois si foible, que j'avois pensé ne jamais revenir. Cette conversation êtant finie, il m'aprit ce que lui avoit dit Mr. de Marcin, dont j'eus beaucoup de joie, esperant que puis qu'il prêtoit ainsi d'oreille, je pouvois croire que mes peines ne seroient pas perduës. Je passai ainsi la nuit dans de

grandes esperances, & Mr. de Marcin étant venu à l'heure qu'il avoit dit, me demanda quelles propositions j'avois à lui faire,& quelles assurances il pouvoit prendre en moi. Je lui dis que pour les assurances, elles étoient toutes entieres, & pour ne lui en point laisser lieu de douter, je lui fis voir une lettre de creance, que j'avois de Mr. le Cardinal. Il me dit que c'étoit quelque chose que ce que je lui montrois, que neanmoins ce n'en étoit pas assez,que je devois avoir une lettre de creance du Roi même: que quoi que Mr. le Cardinal gouvernât le Roiaume, comme premier Ministre, il s'engageoit souvẽt dans des negociations dõt il se retiroit, sous pretexte qu'elles n'étoient pas agreables au Roi: que c'étoit pour reconnoître toûjours dans quels sentimens étoient ceux qu'il faisoit rechercher,& souvent pour les rendre suspects à leur parti:que cependant je pouvois lui dire quels avãtages on lui vouloit faire; que s'il les trouvoit assez grands pour les écouter, je pourrois retourner querir un pouvoir plus ample, & plus certain, sinon qu'il seroit inutile de me donner cette peine. Il avoit raison, quand il disoit que Mr. le Cardinal s'engageoit souvent dans des affaires,dont il se retiroit avec l'aide de la Cour. C'étoit ce qui l'avoit sauvé en bien des rencontres, & du tems des guerres civiles,il avoit rendu par là la foi du Prince de Condé suspecte aux Parisiens, & aprés leur avoir fait voir que ce Prince ne leur étoit pas si affectiõné qu'il leur vouloit faire accroire,il avoit rompu souvent avec lui, lors que le Prince de Condé croioit que les choses ne pouvoient plus manquer. Quoi qu'il en soit, étant question de me déclarer, je dis à Mr. de Marcin que s'il vouloit renoncer aux interêts de ce Prince,& à tous les traités qu'il pouvoit avoir faits avec les Espagnols, le Roi lui dõneroit cinquante mille écus d'argent comptant, un Gouvernement de Province dans le cœur du Roiaume, & assurance d'être Chevalier de l'Ordre à la premiere promotion. J'avois bien d'autres offres à

lui faire, mais je ne voulois pas tout d'un coup déploïer ma marchandise, & à l'exemple de ces marchans qui ne montrent jamais ce qu'ils ont de plus beau que le dernier, je voulois le laisser, parler & reconnoître auparavant ses sentimens. Il me dit que Mr. le Cardinal se moquoit de lui, de lui faire de telles offres, qu'il y avoit long-tems que s'il avoit voulu l'écouter, il lui en avoit fait faire de plus avantageuses: qu'il faloit qu'il le crût, ou bien outré contre Mr. le Prince de Condé, ou bien miserable, s'il s'étoit mis en tête de le tenter avec si peu de chose: qu'il ne lui offroit pas la moitié des pertes qu'il avoit soûfertes dans le bien qu'il avoit en France, que c'étoit bien loin de vouloir éfacer par quelque bienfait, tant d'autres méchans traitemens qu'il avoit reçûs: que s'il avoit quité la Catalogne dans un tems où sa presence y étoit si necessaire, M. le Cardinal devoit n'en imputer la faute qu'à lui seul, qu'aprés l'avoir fait mettre en prison dans le tems que le Prince de Condé, le Prince de Conti, & le Duc de Longueville, avoient été arrêtés, quoi qu'il n'eût jamais rien fait qui eut pû le rendre suspect d'aucune infidelité, il faloit du-moins tenir plus secrets les ordres qu'il avoit dónés de lui faire le même traitement, lors que le Prince de Condé étoit sorti du Roiaume: qu'il n'y avoit rié qu'un hôme ne fist pour assurer sa liberté, qu'il se ressouvenoit tous les jours ce que lui avoit couté la perte de la siéne; qu'il avoit êté obligé pour se sauver de se jetter du haut d'une tour en bas, qu'il en avoit eu une jambe cassée, & que pour éviter un pareil traitement, il n'y avoit rien de si sacré qu'il ne fût permis de violer: qu'il ne faloit pas donc que Mr. le Cardinal l'accusât tous les jours, comme il faisoit, de la plus noire infidelité qui fut jamais faite; que s'il y avoit quelqu'un à qui l'on pût imputer une chose comme celle là, c'étoit à lui qui l'avoit fait arrêter une fois sans sujet, & qui auroit fait la même chose une seconde,

s'il n'y eût donné ordre: que ce n'étoit pas assez de soupçonner un homme pour en venir à ces extremités, mais qu'il faloit si bien averer les soupçons, qu'ils fussent clairs comme le jour. Il me fit encore quantité d'autres plaintes, qui seroient trop longues à raporter, & que je ne voulus pas interrompre, parce que je sçavois qu'un cœur qu'on laissoit décharger étoit plus susceptible d'accommodement. Cependant voiant qu'il avoit jetté son plus grand feu, je lui dis que je ne pretendois point justifier Mr. le Cardinal, mais que je lui dirois seulement en passant, qu'un homme qui étoit dans le poste où il étoit, se trouvoit souvent bien embarrassé: que trop de confiance étoit capable de le perdre, & qu'une maxime la plus en usage dans la politique, étoit de s'assurer toûjours de la personne des gens, qui pouvoient être suspects, & puis aprofondir aprés cela s'ils étoient coupables ou nõ; que s'il avoit été à sa place, il n'en auroit peut-être pas moins fait; que le grand atachement qu'il avoit au Prince de Cõdé n'avoit pû plaire à ce Ministre, lequel voioit que ce Prince pour réüssir dans le projet qu'il avoit fait de le perdre, se portoit aux plus grandes extremités: qu'il ne faloit point rapeller un temps si malheureux, mais tâcher d'en éfacer le souvenir par un accommodement plein de sincerité, & où il trouvât ses avantages; que puis que ceux que je lui avois offerts n'étoiẽt pas capables de le contenter, je le priois de me dire ce qu'il souhaitoit, & que je m'emploierois auprés de Mr. le Cardinal pour lui faire avoir toute sorte de satisfaction. Il me dit qu'il y penseroit, qu'aussi-bien cette conversatiõ n'étoit déja que trop longue, que les Espagnols étoient défians, & qu'il faloit leur ôter le sujet de concevoir aucũ soupçon; que cõme il ne me pouvoit plus voir dãs ce logis, il me prioit de m'en aller à Liege, & de le venir trouver dãs son Château de Modave, où il se rendroit dans huit jours: qu'il ne sçavoit comment je pourrois passer

par les places Espagnoles, que je ne pouvois éviter; qu'il me donneroit bien un passeport, si M. le Prince de Condé êtoit absent, mais que comme c'êtoit à lui à le faire pour ce qui regardoit les François, il n'osoit empieter sur son autorité, de peur que cela ne me fût plus nuisible, que profitable: qu'il valoit mieux que je m'adressasse au Secretaire du Gouverneur des Païs bas, comme si j'êtois Liegois; que ces sortes de gens faisoient tout pour de l'argẽt, sans examiner souvent s'il n'y avoit point de mistere. Je le remerciai de son avis, & n'eus pas besoin de m'en servir, car j'avois pris toutes mes precautions en venant à Bruxelles, & au lieu de venir par le grand chemin de Paris, j'êtois venu le long de la Muse jusques à Liege dans un bateau marchand qui avoit un passeport. Le Marêchal de Fabert Gouverneur de Sedan qui avoit êté averti par Mr. le Cardinal que je marchois pour affaire de consequence, m'avoit recommandé au Batelier, & pour passer surement à Charlemont, & à Namur, j'avois êté obligé de me déguiser, comme si j'eusse êté un de ses garçons. Etant arrivé à Liege, j'y avois trouvé un homme que Mr. le Cardinal y entretenoit pour lui servir d'espion, & m'êtant adressé à lui par son ordre, il m'avoit donné un passeport sous le nom d'un bourgeois de la ville. Ainsi n'aiant rien à craindre, je sortis de Bruxelles, pour me rendre à Modave dans le temps prescrit. Je vins coucher à Louvain, & aiant passé le lendemain par Tirlemont, je laissai à gauche la petite place de Loo, & continuai mon chemin entrant à une lieuë delà dans le païs de Liege. J'atendis six jours dans la ville capitale, des nouvelles de Mr. Marcin; car il venoit tous les jours des Païsans de Modave, qui me pouvoient dire à coup seur quand il seroit arrivé. Enfin aiant sçu que ses domestiques, qu'il envoïoit toûjours devant, êtoient au Château, j'en pris le chemin, & le fus trouver le jour même qu'il êtoit arrivé. J'y

fus déguisé en Maçon, dont nous étions convenus lui & moi, car ses sortes de gens n'étoient point suspects pour le venir voir, & comme il aimoit les bâtimens, il n'étoit pas étrange de le voir s'enfermer avec eux pour raisonner à fonds sur ce qu'il vouloit entreprendre. D'abord qu'il me vit, il me reconnut, & me demanda si je lui avois aporté le devis que je lui avois promis. Je lui dis qu'oüi, & tirant un papier de ma poche, je feignis de le lui vouloir mettre entre les mains. Mais il me dit de le garder, & que quand il auroit vû quelque chose dont il s'entretenoit avec un ouvrier, nous le verrions ensemble dans son cabinet.

Pour ne point donner de soupçon il dit, me voiāt si éloigné de lui que je ne le pouvois entendre, qu'il ne croioit pas que je fusse son fait: que je venois pourtant de Cologne tout exprés, où je faisois ma demeure, mais qu'on lui avoit dit que je m'en faisois beaucoup plus acroire, que je n'avois de science. Cela réjoüit quelques gens qui me portoient déja envie, & qui craignoient que je ne fusse venu pour leur couper l'herbe sous le pié. Cependant Mr. de Marcin aiant fait encore plusieurs tours devant que s'en aller dans son cabinet, je m'y enfermai avec lui, & lui demandai réponse sur ce que je lui avois dit. Il me répondit que cela étoit bien aisé, & en même tems m'expliqua ses intentions, qui étoient qu'on le fît Maréchal de France, Gouverneur de Province. Chevalier de l'Ordre à la premiere promotion, General d'Armée, ou en Italie, ou en Catalogne, & avec tout cela qu'on lui donnât deux cens mille écus d'argent comptant. Ces demandes étoient exorbitantes, ainsi j'en demeurai tout surpris, neanmoins comme mes instructions alloient au delà de ce que je lui avois avancé dans nôtre premiere conversation, je lui dis que j'avois écrit à Mr. le Cardinal depuis que je n'avois eu l'honneur de le voir, & en avois eu

réponse, qu'au lieu du Gouvernement de Province que je lui avois offert de sa part, il lui feroit dôner le bâton de Maréchal de France, dont il croioit bien qu'il seroit plus content, qu'il me mãdoit encore qu'on lui conteroit jusques à cent mille écus d'argent comptant, & qu'avec tout cela on lui donneroit toute sorte d'assurance, comment il seroit Cordon bleu dés que le Roi en feroit. Il se mit en colere à ces offres, & me demandant si Mr. le Cardinal ne faisoit point de difference entre le Maréchal Foucaut, & lui, à qui avec cette dignité on avoit donné jusques a cinquante mille Loüis-d'or, je lui dis que je croiois bien qu'oüi, mais qu'il n'étoit pas maître d'une forte place comme étoit l'autre, quand il avoit arraché un traité si avantageux: que le Cardinal en lui accordant une si grande grace, avoit consideré qu'il lui couteroit beaucoup davantage pour retirer cette place de ses mains, qu'il ne lui donnoit: qu'il faloit prendre garde aux circonstances, & qu'à bien considerer toutes choses, ce n'étoit qu'un Capitaine qu'on ôtoit aux Espagnols, en le faisant passer de nôtre côté, perte qui ne leur pouvoit pas faire grand mal, puis que Mr. le Princé de Condé leur restoit, qui nous en feroit encore assez.

Je lui dis encore assez de choses pour tâcher de le persuader, mais il ne rabatit rien de ses pretentions, ce que voiant, je le priai de me les vouloir donner par écrit, afin de les montrer au Cardinal, que j'étois resolu d'aller retrouver. Mon dessein étoit droit, & je ne songeois qu'à me disculper envers son Eminence, qui vû ce qui étoit arrivé entre Mr. le Prince de Condé, & lui, avoit si-bien cru que je réüssirois dans ma negociation, qu'il m'avoit chargé de ne lui offrir les cent mille écus qu'à toute extrêmité. Je craignois donc qu'il n'en rejettât toute la faute sur moi, & étois bien-aise de lui donner des preuves du contraire. Mais Mr. de Marcin expliquant ma demande tout d'un autre

façon, se leva en colere, & me dit qu'il ne sçavoit à quoi il tenoit qu'il ne me sacrifiât à l'heure même à son ressentiment. Pour qui je le prenois, pour lui faire une telle demande, & si c'étoient là des tours ordinaires du Cardinal, qui tâchoit de jetter un homme dans un abîme de negociations, afin de faire connoître à ceux de son parti, qu'il ne tenoit qu'à lui de traiter avec eux: que s'il étoit assez fou de me donner ainsi ses pretentions par écrit, elles ne tarderoient gueres à être publiques en Espagne, à Bruxelles, & dans toutes les villes alliées de cette Couronne; que ce n'étoit donc que pour lui faire perdre la confiance qu'on avoit en lui, que j'avois été envoié; que ie me retirasse le plus promptement qu'il me seroit possible, & qu'il n'avoit plus rien à me dire. Je fus étonné de l'emportement avec lequel il me parloit, neanmoins aiant assez de flegme pour me posseder, ie le laissai achever sans l'interrompre, & voiant qu'il ne disoit plus rien, ie pris la parole, & lui dis, que si l'intention de Mr. le Cardinal étoit telle qu'il venoit de dire, cela passoit ma connoissance, que pour moi qui lui pouvois rendre conte des miennes, ie voulois bien lui avoüer ingenûment pourquoi ie lui avois fait une telle demãde: que i'avois affaire à un Ministre difficile, & qui croioit que toutes choses dussent aller selon sa tête, que ie l'avois vû si preoccupé du succés de ma negociation, que ie ne songeois qu'à lui faire voir clairement, que i'y avois fait tout de mon mieux: que i'avoüois de bonne fois que i'avois tort de lui faire cette proposition, n'aiant pas l'honneur d'être connu de lui, mais que l'envie que i'avois de le voir retourner en France, où l'on recompenseroit son merite tout autrement qu'on ne feroit en Espagne, faisoit que pour ne lui point laisser de mauvaise impression de celui qui m'avoit envoié, i'étois prêt de lui montrer mes instructions que i'avois gardées, quoi qu'il ne fût pas necessaire, & que même il y eût

eu du danger pour moi, si on me les eu trouvées.

Ce discours le radoucit un peu, mais non pas à un point qu'il diminuât aucune chose de ses demandes. Ainsi n'aiant plus rien à esperer de lui, ie lui dis adieu, & m'en revins en France par le même chemin que i'étois venu. Etant arrivé à Charleville, il me falut atendre une escorte pour aller iusques à Rhetel. Car le Prince de Condé tenoit Rocroy, & Montal qui en êtoit Gouverneur, faisoit des courses qui empêchoient la communication de ces deux villes. Mr. le Duc de Noirmoustier qui êtoit Gouverneur de Charleville, & dont i'êtois connu particulierement, me demanda d'où ie venois. Mais n'aiant pas d'ordre de lui faire part de mon secret, ie lui dis que ie venois de Spa, dont les eaux m'avoient été ordonnées par les Medecins. Il prit ma réponse pour argent comptant, & aiant envoié sa cavalerie dans le païs de Luxembourg, où l'on refusoit de païer les contributions, j'eus le temps de m'ennuier iusques à son retour. Enfin comme il y avoit beaucoup de gens qui atendoient aussi bien que moi pour passer, il nous donna une escorte dés qu'elle fut arrivée. Mais nous n'en étions gueres plus forts, car elle n'êtoit que de trente Maîtres, & encore si fatigués de leur course, que les hommes & les chevaux tomboient presque sur les dents. Si ceux qui avoient à passer m'eussent voulu croire, nous n'aurions pas attendu si long-temps, & nous étions suffisament pour donner quelque chose au hazard. Mais la plûpart n'aiant pas été de mon sentiment, il me falut faire comme eux malgré moi, dont nous eûmes les uns & les autres bientôt sujet de nous repentir. En éfet, Montal sçachant qu'il y avoit force gens dans la ville, qui n'atendoient que le retour de la cavalerie pour passer, fit épier le iour qu'elle devoit revenir, & envoia divers partis sur nôtre chemin, tellement que ç'eut été un mira-

cle, si nous eussions pû les éviter. Comme nous fûmes à demie lieuë de Pierrepont, les ennemis qui étoient dans le bois, nous découvrirent, & s'étant partagés en deux, les uns nous prirent en tête, les autres en flanc. Nôtre escorte qui étoit si fatiguée, ne fit qu'une mediocre resistance, & voulut s'enfuïr, mais les chevaux secondant mal son intention, elle fut prise la premiere. Pour nous autres nous faisions un gros à part, & tâchâmes de nous defendre. Il y en eût même quelques-uns qui tuerent deux Officiers des ennemis, mais étant accablés par le nombre, il nous fut force de chercher nôtre salut dans les iambes de nos chevaux. Chacun voulut s'en retourner du côté de Charleville, ie fis d'abord comme les autres. Cependant aiant remarqué que des Dragons avoient gagné les devans, & qu'ils occupoient déia un defilé par où il nous faloit passer necessairement, ie me iettai dans un bois, & fis si-bien que i'évitai de tomber entre les mains de trois cavaliers qui m'avoient poursuivi. Je le traversai d'un bout à l'autre, & étant sorti par l'autre côté, ie ne vis personne, ce qui me fit croire que i'étois hors de peril. En éfet, ie marchai bien deux lieües sans trouver aucun obstacle, mais comme ie me réioüissois déia de m'être sauvé, quatre cavaliers bien montés m'entourerent, & l'un d'eux étant venu au qui vive, ie n'eus pas plûtôt répondu, vive France, qu'il me menaça de me tuër si ie ne me rendois. Cependant les autres qui s'étoient aprochés, étoient déia à dix pas de moi, si bien que voiant que ce seroit inutilement que ie pretendrois me sauver, ie fus contraint de suivre ma destinée, qui vouloit que ie demeurasse prisonnier. Je fus emmené dans un bois voisin, où étoit le reste de l'embuscade, & celui qui les commandoit m'aiant demandé qui i'étois, & d'où ie venois, ie lui dis que i'étois François, & que ie venois de Charleville. Il se trouva que c'étoit un Gentilhomme de deux lieües de mon païs, si-bien

bien qu'aiant bientôt fait connoissance, bien loin de soufrir qu'on me foüillât, ni qu'on me fît aucun tort il me traita fort honêtement.

Je demeurai avec lui jusques au soir qu'il leva son embuscade, de quoi je fus fort étonné, me semblant que ce n'étoit d'ordinaire qu'au lever du soleil. Mais il me dit qu'il étoit inutile qu'il y demeurât davantage, parce que n'étant là que pour arrêter les gens qui se seroient échapés des mains de ceux qui nous avoient ataqués les premiers, il étoit vrai semblable de croire qu'il y en avoit peu qui s'étoient sauvés, puis qu'il n'avoit vû paroître que moi seul. En effet, je trouvai tous les autres qui étoient déja arrivés à Rocroy, & ce me fut une consolation dans mon malheur; encore doisje dire que je fus beaucoup mieux traité qu'eux, puis qu'il n'y en avoit pas un à qui l'on n'eût pris sa bourse, au lieu que j'avois encore la mienne, qui, graces à Dieu étoit assez bien garnie. Cependant mon inquietude fut de sçavoir si je devois mander ou non, cet accident à Mr. le Cardinal. Car si d'un côté je considerois qu'en je lui mandant, il me feroit bientôt sortir, je faisois reflexion de l'autre, qu'en m'adressant ainsi au premier Ministre, c'étoit donner à connoître que j'étois plus considerable que l'on ne pensoit. Car j'avois dit à Mr. de Montal que j'étois un Lieutenant d'infanterie de Grancey, regiment que je connoissois depuis le premier jusques au dernier des Officiers, tellement que quand il m'eût interrogé, j'étois pour lui rendre raison de tout ce qu'il eût voulu sçavoir. Enfin aprés avoir bien rêvé à ce que j'avois à faire, je crus que le dernier parti étoit le meilleur, me resolvant de faire la guerre à l'œil, & de me découvrir au premier qui pourroit obtenir sa liberté sur sa parole, ou d'atendre l'échange general, qu'on disoit devoir bientôt arriver. J'avois encore une autre ressource, qui étoit d'offrir ma rançon, puis que j'avois

de l'argent ; mais Mr. de Montal ne l'aiant pas voulu recevoir, je me vis frustré de cette esperance. Quoi que nous ne fussions pas loin de la capitale du Roiaume, où chacun d'ordinaire a quelque connoissance, il n'est pas concevable neanmoins combien il y en eût peu qui reçûrent de soulagement dans leur afliction. Je ne pus voir soufrir tant d'honêtes gens, sans partager avec eux ce que j'avois, ce qui me fit bientôt voir la fin de ma bourse. Je me consolois cependant sur ce que je devois biẽtôt toucher une demie année de ma rente de Lion, mais quand le tems fut échu, & qu'il fut question d'envoier une quitance, ce fut un autre embarras. Il faloit signer mon nom que j'avois caché à Mr. de Montal, aiant pris celui d'un Lieutenant de Grancey, ainsi ne voulant pas m'exposer à paroître menteur, j'aimai mieux rester dans la misere où je commençois d'entrer, depuis que l'argent me manquoit, que de donner méchante opinion de ma sincerité. Cependant beaucoup de ceux à qui j'en avois prêté, en aiant reçû de chez eux, se cacherent de moi depeur d'être obligés de me le rendre, & moi qui avois assisté tout le monde, fus tellement abandonné, que ma misere surpassa tout ce que j'en pourrois dire. Je fus obligé de vivre pendant plus de trois mois du pain de munition qu'on donnoit aux prisonniers, & pour comble de malheur, mon linge m'aiant été volé, ie restai avec une seule chemise, & une cravate, tellement que quand il les faloit blanchir, i'étois obligé à demeurer tout nu. Pour moi quand ie pense à un temps si miserable, i'ai peine à comprendre comment i'ai pu resister à mon afliction, & sur tout voiant que ceux que i'avois assistés dans leur misere, me fuïoient ni plus ni moins que si i'eusse eu la peste, quoi qu'ils fussent dans leur ame, que ie n'étois reduit dans ce miserable état, que par la compassion que i'avois euë de celui où ie les avois vûs eux-mêmes. Cependant l'échange generale dont

on avoit parlé ne venoit point, & quoi que la campagne fut prête à recommencer, il n'y avoit point d'esperance qu'elle se fît auparavant. C'étoit la seule nouvelle que ie demandois, sans m'en informer d'aucune autre, car enfin i'étois à la veille de succomber de misere, ma chemise commençoit déia à s'en aller par lambeaux, & ie ne sçavois plus ce que c'étoit que de biere, ni de vin. Enfin ie faisois compassion à tout le monde, mais chacun étoit si serré qu'on ne songeoit que pour soi, si bien qu'on se contentoit de me souhaiter une meilleure fortune, sans se mettre en état de me la procurer.

Il est aisé de iuger que ie n'avois pas l'esprit libre dans un si miserable état, & ie fus sur le point mille fois de m'aller découvrir à Mr. de Montal, aimant autant mourir tout d'un coup, que de me voir ainsi miner peu à peu. Neanmoins gagnant encore sur moi d'avoir quelques iours de patience, enfin l'échange tant desirée arriva, mais ce ne fut qu'à ma confusion. Le Marêchal de Grancey aiant donné le nom des Officiers de son regiment qui étoient prisonniers, n'eût garde d'y mettre celui que ie portois, puis que l'hôme à qui il apartenoit, étoit au corps. Ainsi i'eus le déplaisir de voir partir tout le monde, sans être du nombre, & ie demeurai si accablé d'afliction, que mon corps y succomba. J'eus une fievre qui me dura pour le moins deux mois, & m'étant fait porter à l'hôpital, ie n'eus plus d'esperance qu'en un Officier de Picardie; que ie croiois honête homme, & à qui ie m'étois découvert. Je l'avois prié de deux choses, avant que de partir, l'une de vouloir rendre une lettre, que i'écrivois à Mr. le Cardinal, par laquelle ie lui donnois avis du malheur qui m'étoit arrivé, l'autre de me vouloir envoier la demie année de ma rente, que ie l'avois prié d'aller recevoir. Pour cet éfet ie lui avois donné un blanc signé, afin que celui qui avoit coûtume de me païer, le remplit du stile qu'il faloit. Mais au lieu de me ren-

dre ce service, il me vola mon argent, & pour comble de cruauté, retint la lettre que j'écrivois à Mr. le Cardinal. Ainsi j'eus beau attendre sa réponse, & celle de son Eminence, j'eus autant de nouvelles de l'un, que l'autre, & je fus assez fou de me flater trois mois durant, qu'il y avoit quelque raison qui en empêchoit. Enfin voiant que j'étois abandonné, si j'ose parler de la sorte, du ciel, & de la terre, mon desespoir fut si grand, que si je n'eusse craint les jugemens de Dieu, je me serois moi-même donné la mort. Cependant je retombai malade, & fus bientôt à une telle extrêmité, qu'on m'avertit de donner ordre à ma conscience. Je demandai donc un Confesseur, & étant tombé heureusemẽt entre les mains d'un hônête homme, je lui fis confidence d'une partie de mes chagrins, c'est-à-dire du faux nom que j'avois pris, & qui me privoit du secours que j'aurois pu recevoir sans cela. Je n'osai pas lui dire le reste, depeur qu'un faux zele ne l'obligeât à reveler ma confession. Quoi qu'il en soit, aprés m'avoir consolé le mieux qu'il lui fut possible, il s'offrit d'aller pour moi à Paris, & l'aiant pris au mot agreablement, je lui donnai un blanc signé, comme j'avois fait à l'Officier de Picardie, afin qu'il reçût ce qui se trouveroit dû de ma rente. Je ne lui pus dire au vrai combien il y avoit, me doutant bien qu'on m'auroit fait quelque friponnerie. En effet, il trouva qu'il avoit reçû cinq cens, écus, qu'il avoit emportés, mais comme il m'étoit dû encore une demie année, il me raporta une pareille somme, à la reserve de ce qu'il en falut ôter pour les frais de son voiage. Si j'avois osé, comme je viens de dire, lui confier l'affaire du Cardinal, il s'en seroit sans doute aquité aussi fidelement; puis qu'il étoit François de naissance, & d'inclination. Mais Dieu aiant permis que les choses tournassent d'une autre maniere, je me resolus maintenant que j'étois hors de misere, de

me donner encore patience, & d'atendre que le temps achevât ma consolation. Je pris ce dessein d'autant plûtôt, qu'on commençoit déja à parler de la paix generale, à quoi les Espagnols qui l'avoient toûjours rejettée, n'avoient plus tant de repugnance, par le malheureux succés qu'ils avoient eu dans les compagnes precedentes. Tout depẽdoit neanmoins de celle dans laquelle on alloit entrer, & si les Espagnols eussent pû nous batre, toute esperance en eût été bientôt ôtée. L'armée du Roi étoit entre les mains de Mr. de Turenne, lequel avoit eu long-tems pour compagnon dans le commandement le Maréchal de la Ferté. Mais celui-ci s'étant laissé batre par sa faute devant Valenciennes, le Vicomte de Turenne avoit si bien fait, qu'on ne lui avoit plus donné de camarade, Les affaires n'en avoient pas été plus mal, au contraire la jalousie qui regnoit entre ces deux chefs, & qui avoit ruiné les plus beaux projets, n'aiant plus lieu de fait de si grands desordres; nous aviõs conquis des places de tous côtés. Cependant comme nous méprisions toutes ces conquêtes sans celle de Dunquerque, que nous devions neanmoins remettre entre les mains des Anglois, par un traité fait avec eux, le Vicomte de Turene y marcha avec son armée. Monsieur de Montal qui aprehendoit la paix, dit tout haut qu'elle ne dépendoit que du succés de cette entreprise, & ce discours m'étant raporté, je fis des vœux conformes à ce que j'étois obligé par ma naissance, & par l'interêt de mes affaires. Car enfin je voiois bien que ce n'étoit que par-là que je pouvois esperer de recouvrer ma liberté. Quoi qu'il en soit, comme la place étoit d'une extrême consequence pour les uns, & pour les autres, autant que nous aportâmes de soin pour la reduire, autant les Espagnols aporterent du leur pour la conserver. Eux qui depuis plusieurs années fuioient de donner bataille avec beaucoup de precaution, mi-

rent toutes leurs forces en cāpagne, & le Prince de Condé les aiant joints avec les siennes, ils marcherent conjointement jusques à la portée du canon de nos lignes. Le Vicomte de Turenne qui avoit bien prevû qu'ils ne laisseroient pas prendre une telle place sans coup ferir, s'étoit precautionné en toutes choses en grand Capitaine, & les ennemis ne voulant pas s'exposer inconsiderément, resolurent de reconnoître ses lignes, avant que de s'avancer davantage. Dom Juan d'Autriche qui commandoit les Espagnols, quita donc la tête de son armée dans ce dessein. Le Prince de Condé en fit de même de son côté mais le Marêchal d'Hocquincourt qui étoit de leur parti, & qui avoit plus de courage que de prudence, s'étant avancé beaucoup plus que tous les autres, on fit feu sur lui, & il reçût un coup de mousquet qui l'envoia en l'autre monde. Cela fit retirer ceux qui l'avoient suivi, mais ne leur ôta pas le dessein de venir ataquer nos lignes. Le Vicomte de Turenne l'aiant su par ses espions, en sortit pour marcher au devant d'eux, & aiant rangé son armée en bataille, il ne s'amusa point à l'encourager par une harangue hors de saison, mais visitant tous les rāgs pour voir si rien n'y manquoit, il fit voir un visage si content à tous ses soldats, qu'il n'i en eût pas un qui n'en conçut une bōne opinion pour la victoire.

Si j'avois été du nombre des combatans, je prendrois plaisir à raconter une action qui nous fut si glorieuse, mais quoi que le nombre soit beaucoup plus grand de ceux qui écrivent ces sortes de choses sans les avoir vûës, que ceux qui les raportent pour y avoir été presens, neanmoins comme je sçais par experiēce que la plûpart sont sujets à se tromper, je ne suis pas resolu d'imiter leurs fautes, & je me contenterai de dire, que le Vicomte de Turenne aiant passé sur le ventre de l'armée ennemie, revint contre Dunquerque, qu'il obligea de capituler. Vne ville si forte aiant été redui-

re à l'obeïssance, il tourna ses armes contre celles qui sont le long de la mer. Elles ne crurēt pas pouvoir resister contre une armée qui venoit de gagner une grande bataille, & prendre Dunquerque; ainsi s'étant soûmises en fort peu de tems, toute la Flandres s'en alloit perduë, si les Espagnols n'eussent fait les demarches necessaires pour avoir la paix. J'étois toûjours extrémement allerte sur les nouvelles, voiant, comme je viens de dire, que ma liberté dépendoit d'une chose à laquelle tant de monde avoit interêt. J'avois même prié cet honête Ecclesiastique, qui avoit bien voulu faire un voiage pour moi à Paris, de m'avertir de tout ce qu'il sçauroit. Il eût donc la bonté de me dire le premier le succés de la bataille, & comment les Espagnols faisoient leurs éforts pour avoir la paix. J'en eus une joie inconcevable, cependant les choses trainerent encore plus de dix-huit mois, & j'eus tout le tems de m'ennuier. Je ne sçais au vrai ce que pouvoit penser de moi Mr. le Cardinal, puis qu'il y avoit plus de trois ans qu'il n'avoit eu de mes nouvelles. Sans doute il croioit que je fusse mort, & c'est tout ce qu'il pouvoit penser, vû qu'il ne pouvoit pas croire que je fusse en vie sans lui donner avis de ce que je faisois. Mais comme j'avois toûjours esperance de sortir, j'avois diferé de moment à autre à lui donner de mes nouvelles, & enfin il s'étoit écoulé un tems si long. Je sçais bien que beaucoup de gens m'ont blâmé de cette conduite, mais je prie ceux qui examinent les choses sans passion, de faire reflexion à ce qui m'obligeoit d'en user de la sorte, aprés quoi je me soûmets entierement à leur jugement.

Quoi qu'il en soit, étant sorti de prison à la paix generale, je vins trouver Mr. le Cardinal qui étoit à Vincennes. Il me regarda comme un spectre, neanmoins m'aiant demandé d'où je venois, & s'il ne faloit pas que je fusse bien hardi, que de me presenter devant lui aprés tant de tems, je lui

repondis que j'avois cru avoir raison, en faisant ce que j'avois fait, que neanmoins c'étoit à lui à en juger, s'il avoit la bonté de m'entendre. Je lui deduisis en même tems ce qui m'avoit empêché de lui écrire, & qu'il seroit superflu de raporter ici, puis que j'en ai parlé ci-dessus amplement. Mais ne faisant que hausser les épaules, comme s'il eût entendu le discours d'un fou, il me dit pour toute reponse, qu'il avoit pitié de moi, & que si Dieu ne me secouroit, il faudroit bientôt me mettre aux petites maisons. Ce discours me sçandaliza si fort, que je sortis tout en colere, & aiant trouvé la Cardonniere qui est aujourdui Lieutenant-General, je lui dis que son Maître, car il avoit toûjours été à lui, étoit si insuportable, depuis qu'il avoit la fortune en poupe, qu'il n'y avoit plus de moïen de le soufrir: qu'il ne se soucioit plus d'ofenser ni Gentilhomme, ni homme de Robe, & que je voudrois que le tems pût revenir qu'il eût affaire de moi, pour me pouvoir venger des paroles dures qu'il venoit de me dire. Je croiois parler à un de mes amis en parlant à la Cordonniere, & du tems qu'il n'étoit que petit compagnon, je lui avois prêté sans reproche plusieurs fois de l'argent. Mais ne se souvenant plus du plaisir que je lui avois fait, j'eus à peine lâché ces paroles, qu'il commença à prendre son parti, & en venant de paroles à autres, nous mîmes l'épée à la main, & nous nous blessâmes tous deux. Si nous n'avions été separés par le Marquis de Renel, nôtre combat n'auroit pas fini sans nous tirer plus de sang, mais nous étant impossible à l'un & à l'autre de nous contenter aprés cela, chacun prit son parti, & le mien fut de me cacher, le Cardinal aiant juré en presence de toute la Cour, qu'il me feroit couper la tête, si je pouvois tomber entre ses mains. Je me retirai dans un Couvent, où j'avois le Superieur qui étoit extrémement de mes amis, pendant que la Cardonniere étoit accablé de visite de tous

les Grands, lesquels pour plaire au Cardinal, étoient capables de toutes sortes de bassesses. Cependant comme mon affaire faisoit grand bruit dans Paris, & que les Religieux où j'étois pouvoient concevoir du soupçon, le Superieur trouva à propos de leur faire accroire que j'aspirois à prendre l'habit, mais que je voulois m'éprouver auparavant. Il me conseilla donc d'aller la nuit à l'Office, & de faire paroître une grande ferveur, croiant que quand il s'agissoit de sauver un homme, il étoit permis de se servir de toutes sortes de ruses. Ce n'est pas à moi à décider s'il faisoit bien ou mal, quoi qu'il en soit, je lui eus toûjours beaucoup d'obligation, puis que sans lui je courois grand risque de perir sur un échafaut. Cependant le Cardinal étoit Italien, c'est à dire desireux de vengeance, il me fit saisir ma rente, & m'auroit reduit en un pitoiable état, si mon ami m'eut abandonné. Mais il ne tint pas en cela la conduite des Moines, dont la plûpart ne songent qu'à leur interêt, & au contraire plus il me vit miserable, plus il prit soin de me consoler. Pour moi, je ne sçavois plus que dire de ma cruelle destinée qui m'attiroit tant d'afaires, sans qu'il y eût, ce me semble, de ma faute, je m'examinois quelquefois là-dessus, comme si j'eusse été nommé pour me faire mon procés à moi même: mais soit que l'amour propre agît en moi, ou qu'éfectivement je fusse plus malheureux que coupable, j'avois toutes les peines du monde à me condamner.

Je demeurai dans ce Couvent jusques à la mort du Cardinal, qui quoi qu'elle arrivât bientôt aprés, ne vint neanmoins que trop tard selon mon desir. Car enfin tout Chrêtien que je suis, je ne pouvois souhaiter de bien à un homme qui me faisoit tant de mal, & qui aprés avoir été cause que j'avois perdu trois ans entiers ma liberté, me confinoit dans un endroit qui n'avoit gueres plus de charmes pour moi que la prison dont je sortois. Si

j'eusse pû être devot, je me serois sans doute donné à Dieu, & je lui en demandai plusieurs fois la grace, mais n'étant pas apellé à cette vocation, il falut se resigner à ce qu'il vouloit de moi, & prendre patience en enrageant. Mr. le Comte de Charost, dont j'ai parlé ci devant, & qui me faisoit la grace de m'aimer, parla au Roi en ma faveur, devant que j'osasse paroître, & lui aiant conté mon avanture, dont il n'avoit point de cõnoissance, quoi qu'elle ne me fût arrivée que pour avoir été emploié à son service, ce Prince qui est la bonté même, lui dit qu'il me pardonnoit, pourvû que le demêlé que j'avois eu avec la Cardonniere ne fût pas un duël. Car il avoit juré à son sacre sur l'Evangile qu'il ne feroit jamais de grace pour ces sortes de crimes, serment que nous n'avons point vû qu'il ait rompu depuis, ni que nous ne verrons point qu'il rompe jamais, puis que ce qui arriva quelque tems aprés que j'eus ainsi fait ma paix, nous en doit convaincre. Je veux parler de l'afaire de Messieurs de la Frette, & de Mr. de Chalais, dans laquelle je fus bien heureux de n'être pas embarrassé, comme on va juger par ce que je vais dire.

Il faut sçavoir que quinze jours, ou trois semaines auparavant, aiant fait une partie de paume avec un Gentilhomme de Poitou nommé la Verie, qui étoit Officier aux Gardes, nous la fûmes joüer dans un jeu de paume qui est dans la ruë de Vaugirard, tout proche le Luxembourg. Il y en avoit mille autres à Paris qui étoient plus beaux que celui-là, mais nous le choisîmes, parce que nous étions tous deux du quartier, & que nous y pouvions aller en robe de chambre. Nous joüâmes plusieurs parties, mais comme nous étions sur la fin de la derniere, le Chevalier de la Frette entra, qui s'étant mis auprés du corbillon, commença malicieusement à jette les balles dans les blouses. La Verie, perdoit, & étoit de méchante humeur, &

comme on ne joüoit pas en ce temps-là par partie, mais qu'on païoit les belles qui êtoient perduës, il lui dit qu'il le prioit de ne vouloir pas davantage se donner ce plaisir. Je ne sçavois si ce fut d'un air chagrin, ou si le Chevalier de la Frette, qui à dire les choses cõme elles sont, ne faisoit que le métier de breteur, fut bien aise de ce pretexte pour lui faire querelle, mais au lieu de s'arrêter, il prit le corbillon entier, & le renversa dans les blouses. Cela donna lieu à des paroles, & le Chevalier de la Frette s'en trouva si ofensé, que sans considerer que l'autre êtoit non seulement sans épée, mais encore, s'il faut ainsi dire, tout nu, il s'en vint sur lui à la charge. Les marqueurs, & les gens qui êtoient sous la galerie, se jetterent entre-deux; & l'aiant empêché de le maltraiter, nous quitâmes la partie, & nous en allames dans la chambre, où nous nous habillâmes. Comme il n'y avoit point de gens d'épée sous la corde, pas un de ceux qui êtoient là, ne previt ce qui alloit arriver de cet accident. Ainsi êtant sortis sans que personne y donnât ordre, la Verie me dit, que quoi qu'il s'allât perdre, il en vouloit avoir raison, & je n'osai lui contre-dire, depeur qu'il n'attribuât à un manque de courage, ce qui n'auroit été qu'un effet de mon jugement. Me voilà donc moi, qui ne faisois que de sortir d'une affaire, embarrassé dans une autre, qui êtoit bien plus dangeureuse. Je fus ainsi chargé d'aller parler au Chevalier de Frette, qui demeuroit dans la même ruë, à un grand hôtel où loge aujourdui le Duc d'Elbœuf, Je n'eus que faire de lui faire un lõg compliment, d'abord qu'il me vit il se douta de ce qui m'amenoit, & me prevenant, il me dit qu'il nous faloit encore chercher un homme, parce que deux de ses amis qui avoient su sa querelle, lui avoient fait promettre qu'il ne feroit riẽ sans eux. Nous fûmes chercher le Comte de B aumont, cadet du Marquis d'Entragues, que nous avons vû

depuis à la Cour sous le nom du Marquis d'Illiers, & qui fut tué à la bataille de Seneff commandant les chevaux legers du Roi. Mais ne l'aiant pas trouvé heureusement pour lui, nous primes un Gentilhomme nommé Chilvaut, qui étoit voisin d'une des terres de son pere, & que nous trouvâmes àl'hôteil d'Entragues. Nôtre rendez-vous fut auprés des Carmes déchaussés, où nous nous bâtîmes vigoureusement. J'y fus blessé, & le desavantage nous en demeura, ce qui termina le combat, sans qu'il y eût personne de tué. Nous nous retirâmes chacun où nous pûmes, croiant que nous étions perdus aprés cela, mais le bonheur aiant voulu que la chose demeurât secrete, la Verie retourna faire sa charge, comme si de rien n'eût été, & pas un de nous n'essuia le moindre chagrin pour une afaire si delicate. Pour moi, i'avois cherché mon asile chez le Marquis de Noirmoustier, fils aîné du Gouverneur de Charleville, dont i'ai parlé ci-devant, mais il m'aprit bientôt que ie n'avois rien à craindre, ce qui fit que ie me montrai comme les autres.

Quinze iours ou trois semaines aprés, comme i'ai dit ci-dessus, arriva la querelle de Mrs. de la Frette, laquelle ne se termina pas si heureusement. Laîné étoit au bal au Palais Roial, où tous les gens de la Cour s'étoient rendus, & comme chacun sortoit, cet homme qui étoit fier, & qui en vouloit à Mr. de Chalais pour une maîtresse, le poussa à plaisir, ce qui faisant retourner la tête à celui-ci, pour voir ce que c'étoit, il n'eût pas plûtôt reconnu la Frette, qu'il lui dit quelque chose de desobligeant. S'ils avoient eu des épées, il seroit arrivé du desordre, quoi qu'on ne fut guéres dans un lieu à en faire, mais chacun étant habillé pour le bal, la Frette ne voulût rien dire, & atendoit qu'il fut sorti pour en avoir raison. Ils noüerent dõc partie pour se batre trois contre trois, & étant convenus du lieu, ils diferent jusques au lendemain, à cause que

l'heure étoit induë. Cependant cette querelle étoit arrivée dans un trop bon endroit pour demeurer secrete, le Roi en fut averti, & il envoia en même temps le Chevalier de S. Agnan, pour dire à la Frette qu'il lui défendoit les voies de fait, & que s'il passoit outre, il lui feroit couper le col. Le Chevalier de S. Agnan qui étoit son cousin germain, l'aiant trouvé lui fit son compliment, à quoi la Frette aiant répondu qu'il étoit trop de ses amis, pour rompre une partie qui étoit faite, & pour laquelle on n'atendoit que le point du iour, il aiouta qu'il valoit bien mieux qu'il en fût lui-même, & que Chalais trouveroit bientôt un hôme pour lui donner. Le Chevalier de S. Agnan sans considerer qu'il venoit de la part du Roi, & que quand même les duëls n'auroient pas été défendus aussi exactement qu'ils l'étoient, il s'alloit faire un affaire dôt il ne devoit iamais esperer de revenir, accepta le parti, & l'on manda à Chalais de chercher un homme. Le Marquis de Noirmoustier son beau-frere qui le devoit servir, sçachant comme i'ai déja dit ci-devant l'affaire que i'avois euë avec le Chevalier de la Frette, songea à moi, & m'envoia chercher, mais heureusement ie m'étois arrêté ce soir-là à ioüer chez un de mes amis, & quoi qu'à Paris ce ne soit gueres la coûtume de decoucher, comme on y parloit beaucoup de voleurs en ce temps-là, il m'obligea à prendre un lit chez lui. Ce contre-temps me tira d'affaire, & c'est en cela seul que la fortune qui me faisoit la guerre depuis lõgtems, témoigna qu'elle n'avoit pas encore resolu de me perdre. Les huit combatans furent la Frette, Ovarti son frere, qui étoit Lieutenant aux Gardes, le Chevalier de S. Agnan, le Marquis de Flammarin, le Prince de Chalais, le Marquis de Noirmoustier, le Marquis d'Antin, frere de Madame de Montespan, & le Vicomte d'Argenlieu. Le succés du combat ne fut funeste qu'au Marquis d'Antin qui y fut tué tout roide, mais quoi que

les autres en sortissent à meilleur marché, ils ne laisserent pas pour cela d'être fort à plaindre. Le Roi fut dans une furieuse colere, sur tout contre le Chevalier de S. Agnan, lequel étoit aussi encore plus à blâmer que les autres. Cependant leur so t fut égal, il falut qu'ils songeassent tous à sortir du Royaume, il falut que ce fut incognito, le Roi ayant donné ordre sur les ports, & sur les autres confins de son Etat, de les arrêter. Les uns se retirerent en Espagne, les autres en Portugal, quelques-uns d'un autre côté, selon qu'ils crurent y trouver mieux leur fortune. Mais comme quelque bien que l'on soit dans un païs étranger, c'est toûjours une espece de bannissement, que d'être eloigné du sien, chacun eut le temps de se repentir de sa folie. Le Chevalier de S. Agnan ne fut plaint de personne, tout le monde trouvant qu'il étoit encore mieux qu'il ne meritoit. Messieurs de la Frette n'atirerent pas non plus grande compassion, s'étant montrés toûjours si querelleurs qu'on ne pouvoit mieux les comparer qu'à ces chevaux hargneux, lesquels n'en veulent point soûfrir d'autres dans l'écurie. Pour ce qui est des autres, il n'en fut pas de même, on plaignit leur malheur, & on auroit bien souhaité, si cela se fût pû, que le Roi se fût relâché de sa rigueur à leur consideration. En éfet, ils étoient tous fort honêtes gens, & meritoient une meilleure fortune. Mais personne n'en osa parler au Roi, & quoi que le Duc de S. Agnan fût fort bien auprés de lui, il fut le premier à dire à ce Prince, que la faute de son fils étoit d'une nature à ne jamais obtenir de pardon : que s'il sçavoit où il étoit, il seroit le premier à le deceler, pour en faire faire la justice ; qu'il ne lui romproit donc point la tête pour lui demander sa grace, & qu'il croyoit que chacun feroit comme lui. On trouva ce discours fort bon pour un Courtisan, qui tâchoit à plaire à son Prince par toutes sortes d'endroits, mais fort messéant à un Pere, qui au lieu d'enveni-

mer les choses, étoit obligé bien plutôt de les adoucir. Les parens de Mrs. de la Frette n'en firent pas de même, s'ils n'oserent s'exposer eux-mêmes à parler au Roi, ils firent joüer toutes sortes de ressorts pour le flechir. La Duchesse de Chaulnes obligea son mari qui étoit Ambassadeur à Rome, d'en parler au Pape, & quoi-que le saint Pere dût aprouver la rigueur du Roi à cét égard, il ne pût s'empêcher de lui promettre son secours en cette occasion. En éfet, ayant envoyé un Legat en France à quelques années de là, pour des affaires qui ne sont pas de ce sujet, & qu'il seroit superflu de raporter, il le chargea de lui parler de celle-là, & de lui témoigner qu'il y prenoit quelque part. La Duchesse ne pouvoit employer personne dõt la recommãdation pût être plus éficace, le Pape avoit pouvoir de dispenser le Roi de son serment, qu'on croyoit être ce qui le rendoit si rigide, mais il fit reponse au Legat qu'en toute autre chose il se feroit beaucoup de joïe d'obliger le saint Pere, mais qu'en celle-là il avoit pretendu si bien se lier les mains, qu'il n'y avoit que Dieu seul qui le pût degager d'un serment fait si solemnellement. Ce n'est pas qu'il mît en doute l'autorité du saint Siege, mais que comme il y alloit du service de Dieu à se montrer Prince de parole, il croyoit que le Pape lui-même se deporteroit de sa recommandation, s'il en vouloit examiner les consequences.

Ceux qui surent la reponse que le Roi avoit faite, en eurent encore plus d'estime pour lui. Le Pape même qui ne s'étoit rendu qu'aux instantes prieres de Monsieur de Chaulnes, ou pour mieux dire à sa importunité, fut ravi du refus qui lui avoit été fait, & s'il en faut croire ce que j'en ai oui dire à un homme de condition, en fit remercier le Roi sous main. Cependant la faveur du Duc de S. Agnan étant devenuë bien grande peu de temps aprés le malheur de son fils, chacun crut qu'il l'employeroit en faveur de ceux qui étoient en fuite.

mais il s'en donna bien de garde, soit qu'il reconnût que cela seroit inutile, ou comme d'autres ont voulu dire, qu'il ne fût pas assez bon pere.

Quand cette affaire eut fait un peu de bruit, cõme il arrive toûjours ordinairement au commencement de toutes choses, on cessa d'en parler pour s'entretenir d'une autre qui étoit sur le tapis. On avoit arrêté Mr. Fouquet Sur-Intendant des Finances, qui avoit des ennemis si puissans, que ç'a été un miracle comment ils ne l'ont pas fait perir par une mort infame. On publia plusieurs choses contre lui, d'abord qu'il fut arrêté, pour le rendre plus odieux au Peuple ; mais je dois ce temoignage à la verité, de montrer qu'il y en avoit beaucoup de fausses, ce que je justifierai d'autant plus aisément, que j'ai eu même part à quelques unes. Mr. Fouquet étoit un homme qui avoit l'ame grande, & genereuse ; & s'il eut été d'une autre profession que de celle de la Robe, cela auroit paru encore bien davantage. Mr. le Cardinal Mazarin l'avoit pris en aversion, parce qu'étant Procureur-General du Parlement, il n'avoit pû soufrir plusieurs fois qu'il parlât mal de ce corps, dont il avoit l'honneur d'être un des principaux Membres. Il lui avoit dit pourtant qu'il ne vouloit pas disconvenir qu'il n'y eût des gens dedans qu'il eut été à souhaiter n'y être pas, mais cette reparation n'étant pas assez grande pour un Italien, à qui il faut peu de chose pour garder toute sa vie un fort ressentiment, le Cardinal qui étoit mol comme une femme, n'osa le lui temoigner tant qu'il vecut, mais il dit au Roi en mourant, que c'étoit un homme qui dissipoit non seulement les Finances, mais qui se les aproprioit encore : que ses maisons surpassoient de beaucoup les maisons Royales, pour la beauté des bâtimens, & pour la magnificence des meubles ; qu'il donnoit des pensions à plusieurs personnes de la Cour, marque qu'il minutoit quelque chose de dangereux ; qu'il faisoit fortifier Belle-Isle, place

qu'il avoit achetée de la Maison de Gondi; qu'elle étoit dans le voisinage des Anglois, anciens ennemis de la Couronne, avec qui il n'oseroit assurer qu'il n'eut pas correspondance, que le seul moyen de couper la racine de toutes ces choses, étoit de s'assurer d'un homme si dangereux; qu'il faloit neanmoins prendre garde à ne le pas faire, tant qu'il seroit Procureur-General, parce que le Parlement voudroit être son Juge, & le renverroit sans doute absous: qu'il prît ses mesures là-dessus, & sur tout que la chose fut executée, avant qu'il en pût avoir aucun soupçon.

Ce fut ainsi que Mazarin s'en alla en l'autre monde, ayant voulu être Italien jusques à la fin de ses jours. Car un peu avant que de mourir, il avoit embrassé Mr. Fouquet, comme le meilleur de ses amis, lui avoit parlé de mille services qu'il en avoit reçûs pendant les guerres civiles, & particulierement de cinquante mille écus qu'il lui avoit envoyés, pendant qu'il avoit été obligé de s'enfuïr à Liege, & qu'il ne lui avoit rédus que long-temps aprés. Mais comme c'étoit ainsi qu'il amorçoit tous ceux qu'il avoit dessein de tromper, il crut que pour être sur le bord de sa fosse, il ne devoit pas changer de conduire, si bien qu'il laissa le Roi avec toutes ces belles impressions. Ce Prince qui étoit né pour toutes les grandes choses qu'il a executées depuis sçut fort bien garder le secret, qui est une des qualités des plus essentielles pour faire un grand homme, & ne s'étant conseillé qu'à Mr. le Tellier dõt la fidelité ne lui pouvoir être suspecte, puis qu'il l'avoit éprouvée en mille occasions, & à Colbert que le Cardinal lui avoit designé en mourant comme capable de gouverner les Finances. Ceux-ci lui firent suivre le plan que le Cardinal lui avoit laissé, c'est-à-dire, qu'ils lui conseillerent de ne rien entreprendre, que Fouquet ne se fût défait de sa charge de Procureur-General.

Au reste puis qu'il s'agit de parler de Colbert, qui a été le plus grand scelerat que l'on ait vû depuis plusieurs siecles, je raporterai ici ce qui m'étoit arrivé avec lui, il y avoit déja plusieurs années, & comme dés ce temps-là il étoit homme de bonne foi. Ma sœur dont j'ay parlé ci-dessus, pour avoir eu ce grand procés touchãt la naissance de son fils, avoit du côté de son mari une rente sur l'Hôtel de ville, dont le contract avoit été remis entre les mains de son pere, qui comme chacun sçait, étoit païeur des rentes. Son mari n'en sçavoit rien, mais ma sœur aiant trouvé aprés sa mort parmi ses papiers un petit memoire, par lequel il paroissoit qu'il avoit une rẽte de cinq cẽs livres sur la ville, & que le contract étoit entre les mains de Mr. Colbert, je fus trouver celui qui étoit Ministre, comme devãt avoir les papiers de son pere, puis qu'il étoit l'aîné; & lui en parlai. Il demanda à voir ce memoire, & aiant été assez bête, puis qu'il le faut dire à ma confusion, de le lui montrer, comme il vit qu'il étoit sans date, & que nous aurions de la peine à justifier ce qu'il contenoit, il me dit qu'il n'avoit jamais oüi parler de cela, qu'il chercheroit neanmoins, & que je pouvois revenir dans huit jours. J'y fus au bout de ce tems-là, pendant lequel ma sœur ne laissa pas de donner de l'argent pour voir la matricule, si elle n'en pourroit point avoir de nouvelles, mais il me dit qu'il n'avoit encore rien trouvé, & me mena ainsi deux mois durant. Ceux à qui ma sœur s'étoit adressée lui dirent la même chose, si bien que je croiois qu'il ne faloit point ajoûter foi à ce memoire, quand il vint un homme chez moi me dire que si ma sœur vouloit ceder la moitié du contract, on le lui feroit retrouver. Je lui dis que je ne pouvois pas lui rendre rẽpõse sur le champ, parce que je ne sçavois pas sa volonté, mais que s'il vouloit revenir le lendemain à la même heure, je l'aurois vûë, & lui pourrois parler precisement. Je trouvai la proposi-

tion un peu violente, & ne pouvant deviner de quel côté elle venoit, ou de Colbert, ou de ceux à qui ma sœur s'étoit adressée, ie resolus de faire suivre l'homme quand il reviendroit. Ie le fis éfectivement, & celui que i'avois envoié aprés lui, me raporta qu'il étoit entré chez M. Colbert. Quoi que ce ne fut qu'une presomption, ie la trouvai si forte neanmoins, que ie crus que ie ne courois pas grand risque de lui aller parler un peu vigoureusement. I'y fus donc tout en colere, & aiant pris pour pretexte que ie venois encore voir s'il n'avoit point de nouvelles de nôtre contract, comme il m'eut dit que non; cela est bien vilain, lui dis-ie, de retenir ainsi non-seulement le bien d'autrui, mais de le vouloir encore avoir par force. Ne faites point le fin, continuai-ie, nous sçavons que c'est vous qui avez envoié chez moi pour me faire des propositions injustes, i'ai fait suivre vôtre homme, il est entré ici, & il ne m'en faut pas davantage pour vous convaincre, Mr. Colbert, tout étonné de me voir parler si resolument, changea de couleur, neanmoins s'étant bientôt remis, soit qu'il fût accoûtumé au crime, ou que me connoissant pour homme d'honneur, il se doutât bien que ie n'étois pas capable de maltraiter un homme de son métier; Oüi, ce me dit-il, c'est moi qui ai vôtre contract puis qu'il vous le faut dire, mais ie ne le retiens pas si iniustement que vous pensez, le pere de vôtre beau-frere doit au mien une somme considerable, ce que ie trouve sur son registre, & il le lui a laissé pour sureté de son dû. Je lui demandai qu'il me fist voir ce qu'il me disoit, & que i'en croirois le registe, mais il me fit réponse qu'il ne donnoit pas ainsi à connoître les affaires de sa famille, qu'il étoit honête homme, & que ie l'en devois croire sur sa parole.

Ce fut toute la raison que i'en pus tirer, sur quoi étant allé au Conseil avec ma sœur, les Avocats

nous dirent qu'il faloit avoir recours à la matricule, & en lever une seconde grosse, aprés neanmoins que nous l'aurions fait jurer qu'il ne l'avoit pas. Nous lui fîmes donc donner une assignation, & en attendant l'échange, nous fîmes feüilleter tous les Registres de l'Hôtel de ville. Mais le pere, & le fils étant d'aussi bonne foi l'un que l'autre, avoient alteré celui qui nous pouvoit donner connoissance de ce que nous cherchions, & nôtre contract avoit passé depuis sous le nom de tant de personnes, que ni le sien ni le nôtre n'y paroissoit plus. La seule ressource qui nous restoit, êtoit dans le serment qu'il alloit faire, mais nos amis nous ayant dit, que qui avoit été capable d'une friponnerie, le seroit bien encore de se parjurer, nous fûmes conseillés de terminer le procés par un accommodement. Il se fit donner quittance de tous les arrerages qu'il avoit fait recevoir sous des noms empruntés, ma sœur lui ceda encore l'année courante, moyennant quoi il lui rendit son contract.

Je laisse à penser si un homme dont la conscience étoit si delicate, se fist un scrupule d'accabler le pauvre Mr. Fouquet, qui tenoit une place dans laquelle il devoit si bien voler le Roi, & le Peuple. Il n'eut donc rien de plus à cœur que de le faire defaire de sa charge, afin qu'on le pût arrêter, & comme il faloit un pretexte pour l'y obliger, on lui fit accroire que dans les grandes occupations qu'il avoit au Conseil, lesquelles rouloient toutes maintenant sur lui, puis que Mr. le Cardinal n'étoit plus pour le soulager, il faloit qu'il abandonnât les affaires du Parlement, ausquelles il lui seroit impossible de vaquer pour lui dorer mieux la pillule, le Roi lui fit meilleure mine que jamais, de sorte que le bon homme donnant dans le panneau, chercha marchand pour sa charge, laquelle étant sans contredit la plus belle du Parlement, fut briguée par tout ce qu'il y avoit de gens en état de la pouvoir acheter. Mr. de Fieubet fut celui

qui en voulut donner davantage, il en offrit jusques à seize cens mille francs, mais Mr. Fouquet aima mieux la donner à Mr. de Harlai qui étoit de ses amis, quoi qu'il lui en donnât deux cens mille francs de moins. Il n'y avoit gueres que lui capable d'une generosité comme celle là, aussi fut elle admirée également de ses amis, & de ses ennemis. Cependant ceux-ci pour ternir une si belle action, publierent bientôt que c'est qu'il avoit assez volé le Roi, pour ne pas prendre garde à si peu de chose, & comme on croit plûtôt le mal que le bien, chacun le crut, jusques à ce que par l'issuë de son procés l'on reconnut, que bien loin d'avoir du bien, il devoit plus de deux millions plus qu'il n'avoit vaillant. S'étant ainsi défait de sa charge, le Roi crut à propos de s'aprocher de la Bretagne, avant que de le faire arrêter, afin que s'il avoit quelque intelligence, ou dedans, ou dehors du Roiaume, il se pût saisir de Besle-Isle, où il craignoit que n'éclatât la rebellion. Ce projet fut conduit avec beaucoup de prudence, supposé qu'il eût été besoin de prendre tant de precaution, car devant que Mr. Fouquet se défiât d'aucune chose, les troupes étoient déja aux envirõs de Belle-Isle, tellement que quand quelqu'un auroit voulu entreprendre quelque chose pour lui, il lui auroit été impossible d'executer son dessein. Sa prise étonna bien du monde, & n'en afligea gueres moins, car quoi qu'il fût venu dans un temps où le Ministere étoit odieux, par les grands impôts, comme on voioit neanmoins qu'il prenoit plus de soin de dépenser ses tresors, que d'accumuler comme beaucoup d'autres, on le separa de ceux pour qui l'on avoit de la haine. D'ailleurs comme l'interêt commande à la plûpart, & que chacun trouvoit son conte avec lui, ce qui sert beaucoup pour se faire aimer, on ne put voir sans regret qu'on l'eut mis en prison, lui qui avoit fait plus de bien, que de mal, puis qu'il n'étoit coupable en rien de ce qui

s'étoit passé sous le Ministere du Cardinal Mazarin, si ce n'est d'avoir executé ses ordres trop fidelement. Mais ce qui donna le plus de compassion de son malheur, fut de voir celui que le Roi choisit pour remplir sa place. Car il cachoit sous une moderation aparente, une ambition demesurée, toûjours double, quoi qu'il parût être droit, ne préchant que la fidelité, pendant qu'il voloit impunément, faisant la guerre à tout le genre humain, parce qu'il s'engraissoit de ses dépoüilles, violent au delà de l'imagination; quoi qu'il ne recommandât que la douceur. Au reste n'aiant aucune bonne qualité, sinon qu'il sçavoit cacher adroitement ses defauts. En éfet, il n'y a presque personne qui ne croie qu'il n'eût renoncé à toutes sortes de plaisir pour se donner entierement aux afaires. Cependant il n'y avoit point d'homme plus débauché que lui. Il avoit son heure pour les grisettes aussi bien que pour le public, toute la differéce qu'il mettoit entre l'un & l'autre, c'est que celui-ci ne le voioit jamais avec un visage renfrogné, & que celles-là joüissoient de sa belle humeur.

Si c'étoit un grand malheur à M. Fouquet d'avoir déplu au Roi, ce n'en étoit pas un moindre d'avoir une partie secrete comme Mr. Colbert. En éfet, quoi qu'il eût minuté sa perte depuis long-tems avec Mr. le Cardinal, & que pour la rendre infaillible, il eût fait mille tours de souplesse : comme neanmoins il aprehendoit qu'il ne se pût justifier, non seulement il gagna des gens d'affaires pour lui servir de faux Témoins, mais même il lui fit voler par Berrier les papiers qui pouvoient servir à prouver son innocence. Non content de cela, il sema encore de lui des bruit épouvantables dãs le monde, comme d'avoir corrompu la plûpart des femmes de la Cour par son argent, afin que leurs parens & leurs amis qui auroient pû être disposés à lui rendre service dans son malheur, s'emploiassent plûtôt pour le perdre. Et c'est en cela que je

puis rendre un témoignage plus assuré que beaucoup d'autres, puis qu'on fit courir le bruit que ce n'étoit que pour cela que la Reine mere chassoit Mademoiselle de la Motthe Argencourt, & que je sçais cependant de bonne part, que ce fut pour avoir vû le Marquis de Richelieu, au prejudice de ses ordres. Cette fille qui étoit fille d'honneur de cette Princesse, avoit toûjours été de mes amies, & même beaucoup de gens croioient que j'en étois amoureux. Je n'avois garde de m'en défendre, c'étoit une des plus belles personnes de la Cour: & quoi qu'il y en eût beaucoup qui se déclarassent pour Mademoiselle de Meneville, qui étoit aussi auprés de la Reine-mere en la même qualité, neanmoins l'autre avoit ses Partisans, & qui croioient même qu'elle valoit bien celle-là. Pour moi je n'ai garde de vouloir decider entre ces deux beautés, ce que j'endirois pourroit être suspect, aprés ce que je viens de dire. Quoi qu'il en soit, comme j'étois un jour à Fontainebleau, où les Reines étoiét restées pendant que le Roi étoit en Bretagne, elle me dit la larme à l'œil, qu'elle étoit perduë, si je ne lui rendois un service: que je fisse ensorte de lui aporter dans sa chambre un habit d'homme, mais que ie prisse garde de n'être pas découvert, parce qu'on l'observoit. Je lui demandai ce que cela vouloit dire, & si elle participoit assez à la disgrace de M. Fouquet pour être obligée de s'enfuïr. Ce n'est pas cela, me dit-elle, je n'ai jamais eu assez de particulier avec lui, pour être touchée de son malheur, en sorte que ie sois contrainte d'en venir à cette extrêmité. Je vous dirai pourtant qu'on veut que l'amour m'aïe fait faire des fautes assés lourdes pour en être punie. La carogne de Beauvais a soufflé aux oreilles de la Reine-mere, que je voiois son gendre, & cette Princesse qui se laisse conduire par elle, s'est mise cela si fortement dans son esprit, qu'elle a mandé une de mes parentes pour m'emmener en Religion. C'est la Comtesse de Maule-

vrier, avec le mari de laquelle vous aveu eu autrefois des affaires. Au nom de Dieu tirez moi de ses mains, en me faisant la grace que je vous demande, & joignez y celle de me faire trouver un cheval aux pressoirs du Roi, & de l'autre côté du bac de Valvins, sur lequel je me puisse sauver.

Si j'eusse été amoureux, comme on le vouloit, je laisse à penser si j'eusse été content de ce compliment. Mais n'aiant jamais eu pour elle, qu'une amitié qui ne m'avoit point incommodé, je me trouvai en état de chercher le moien de lui rendre service, sans être troublé d'aucune jalousie. J'envoiai un de mes chevaux où elle m'avoit dit, & lui portai un habit dans sa chambre. Mais comme il n'y avoit personne pour le recevoir, je le mis sous son lit où elle m'avoit dit de le mettre, & m'en fus causer avec la bonne femme Madame du Tilleul, sous-gouvernante des filles, qui étoit de mes bonnes amies. Comme toutes les chambres des filles, ou pour parler plus juste toutes les loges, étoient ouvertes, car elles ressembloient proprement à celle des Comediens, j'aperçûs en me promenant avec elle sur une toilette, des peignes, une boëtte à poudre, & tous les autres ingrediens qui servent à l'ajustement d'une fille, & aiant remarqué entr'autres choses une petite boëtte de pommade, j'en voulus prendre pour me frotter les mains que j'avois un peu rudes. Je la trouvai toute d'une autre couleur que celle de l'ordinaire, ainsi croiant qu'elle pouvoit servir aux levres, où j'avois un peu mal, j'en mis assez imprudemment. Mais je ne fus pas long-temps à m'en repentir, au même tems mes levres me firent un mal enragé, ma bouche se retrécit; mes gencives se riderent, & quand je vins à vouloir parler, je fis rire tellement Madame du Tilleul, que je jugeai qu'il faloit que je fusse bien ridicule. Ce qui fut le pis c'est que je ne pus presque articuler aucune parole, & courant

prompte

promptement à un miroir, je me fus regarder, & me fis tant de honte à moi-même, que je m'enfuis pour me cacher. En m'en allant je trouvai Mr. le Duc de Roquelaure qui entroit pour venir faire la cour à quelqu'une des filles, & étant tout étonné de me voir de la sorte, il me demanda qui m'avoit mis en cet état. Je lui contai naïvement mon infortune, à quoi il me fit reponse en se moquant de moi, que je n'avois que ce que je meritois, qu'à mon âge je devois sçavoir qu'il y avoit de toutes sortes de pommade; que celle que j'avois prise n'étoit ni pour les mains, ni pour les cheveux, & qu'elle étoit un peu plus rare. Il me quita aprés s'être ainsi raillé de moi, & s'en allant dans la chambre de la Reine-mere, il lui fit sa cour à mes dépens. Aussi-tôt tout le monde accourut pour me voir, & voyant que j'avois aprêté matiere de rire, j'en aurois ri tout le premier, s'il m'avoit été permis d'ouvrir la bouche. Cette avanture fut le sujet de l'entretien de toute la Cour, pendant plus de huit jours, & on le manda même à Nantes, où le Roi étoit, qui pour être si serieux ne put s'empêcher d'en rire. Pour moi, j'en avois tout autant d'envie que les autres quand je pensois à cet accident, mais quoi que je m'étuvasse la bouche d'eau fraiche, & tantôt de vin tiede, il n'y eut que le temps qui m'aporta du soulagement.

Cependant cette petite disgrace m'ayant empêché de me montrer de quelques jours, je ne pus aprendre des nouvelles de Mademoiselle de la Motthe, que quand il me fut permis de sortir. Je sus alors que la Comtesse de Maulevrier l'avoit emmenée dans une Religion à Chaliot, & que cette clôture qui étoit une veritable prison pour elle, avoit été precedée d'une mercuriale que la Reine-mere lui avoit faite. Je sus aussi que cette fille qui étoit folle du Marquis de Richelieu, s'étoit déchaînée contre la Beauvais, non-obstant le respect qu'elle devoit avoir pour la Reine, & lui

avoit reproché entr'autres choses qu'elle avoit été trouver le Roi, lors qu'il étoit encore jeune, & l'avoit prié de coucher avec elle. J'eus peine à croire qu'elle eût fait une si grande folie, mais la chose m'étant confirmée de tout ce qu'il y avoit de gens à la Cour, je leur demandai si ce qu'elle avoit reproché à la petite Borgnesse étoit veritable, & si nôtre grand Roi avoit été assez charitable pour lui accorder sa priere. Surquoi l'on me dit que c'étoit une chose dont personne ne doutoit; me demandant où je pouvois être alors, puis qu'il n'y avoit que moi en France qui l'ignorât.

Quoi que ce soit là la veritable Histoire de Mademoiselle de la Motthe, neanmoins Mr. Colbert la mit malicieusement, comme j'ai dit ci-dessus, au nombre de celles pour qui Mr. Fouquet avoit eu de l'estime. Mais ce n'étoient là que de petites malices, au prix de celles dont il se servit pour le faire perir, il tira de tous les Parlemens ceux qu'il crut les plus devoüés à la faveur, pour en faire ses Juges, & les flatant tous en particulier de quelque avantage, s'ils lui vouloient vendre leur voix, il tint sa mort si assurée, que celui qui avoit coutume de fournir les échafauts, eût ordre d'en tenir un tout prêt pour lui. Cependant il avoit fait si bien entendre au Roi que Mr. Fouquet n'en pouvoit jamais rechaper, que ce Prince avoit commandé sa garde à cheval pour l'escorter jusques à Chartres, voyage qu'il avoit premedité, non pas par devotion, mais pour éviter les prieres qu'il prevoïoit qu'on lui pourroit faire en faveur de Mr. Fouquet, Car quoi qu'il ne fût pas d'une naissance extraordinairement illustre, il avoit marié une de ses filles au fils aîné du Comte de Charost, & il avoit peur que cette Dame ne vint se jetter à ses piés. Mais pendant que le Roi tout botté atendoit pour partir qu'on lui vînt dire que le bon-homme étoit condamné, un de ses Commissaires qui étoit Conseiller au Parlement d'Aix, dit qu'il s'étonnoit com-

ment il y avoit des gens si prevenus dans la Chambre, qu'ils eussent voulu conclure à la mort, sans bien examiner auparavant si leur jugement étoit équitable, ou non: qu'à regarder les choses seulement dans la superficie, il étoit vray que Mr. Fouquet avoit merité la mort: qu'on avoit trouvé dans ses papiers des projets de revolte, des moyens pour y réüssir, le chemin qu'il faloit tenir pour se conduire dans une voye si oblique, & enfin mille choses semblables, dont la moindre paroissoit digne du plus rude châtiment: que neaumoins, quand on venoit à considerer où l'on avoit trouvé les preuves d'un si grand crime, on étoit contraint de sur seoir son jugement; que c'étoit parmi des papiers de rebut, non pas seulement au coin d'une chambre, mais dans une cheminée, toutes prêtes à être consumées par le feu, afin que comme avoit fort bien dit Mr. Fouquet dans sa defense, il ne parût plus aucunes marques d'une chose qu'il n'avoit formée dans son esprit, que par le desespoir où il étoit de se voir maltraité de Mr. le Cardinal Mazarin, qui lui donnoit en toutes rencontres des marques de sa mechante volonté: que c'étoit une chose generalement reçûë dans le Royaume, que l'on ne punissoit point la volonté, à moins qu'on ne se fût mis en devoir d'en procurer l'execution; qu'on ne voyoit point cela dans le cas dont il s'agissoit; mais au contraire de fortes presomptions d'un prompt repentir: que les Rois ne doivent pas être plus rigoureux que Dieu, lequel pardonne si facilement les premiers mouvemens; qu'il y avoit d'ailleurs quelque chose de plus fort, que tout ce qu'il venoit de dire; que Mr. Fouquet soûtenoit formellement qu'il avoit dequoi prouver positivement son repentir, sans le vol qu'on lui avoit fait de ses papiers; que ces paroles étoient peut-être pour s'excuser, mais peut-être étoient-elles veritables: que toûjours c'étoit une chose constante, & qui ne pouvoit être revoquée en

doute qu'on avoit trouvé sous son séllé des requêtes adressées à Mr. Colbert, avec le mot de Monseigneur à la tête, titre qu'on ne lui avoit jamais donné avant la prison de Mr. Fouquet : que c'étoit donc une marque qu'on étoit entré chez lui, quand on avoit voulu, & que cela emportoit une consequence infaillible, qu'on n'y étoit entré que pour le perdre, c'est-à-dire, qu'on avoit emporté tous les papiers qui pouvoient servir à sa justification : que non-obstant tout cela il s'étoit lavé du crime de peculat, dont ses ennemis s'étoient fait fort de le convaincre; qu'il avoit fait voir l'état de ses biens, lors qu'il étoit entré dans le Ministere, ceux qu'il avoit reçûs de sa femme, lesquels montoient à plus d'un million, les pensions qu'on lui donnoit, les bien-faits qu'il avoit eus en diverses rencontres, & que quoi-que tout cela fût extrêmement considerable, neanmoins il avoit non-seulement tout mangé, mais devoit encore plus de deux millions : qu'ainsi il ne faloit pas tirer des inductions qu'il étoit criminel, par la grande depense qu'il avoit faite, qu'il en avoit eu le moyen sans faire tort au Roi, & que ce n'étoit qu'à lui seul qu'il l'avoit fait, & à sa famille.

La plûpart des Juges admirerent, non pas tant le discours de cet homme, quoi qu'il fût rempli de force, que le mepris qu'il faisoit des Puissances qu'il devoit choquer par là, puis qu'elles souhaitoient la mort de Mr. Fouquet. Cependant comme il ne faut qu'un bon exemple pour porter nôtre prochain à bien faire, ceux qui avoient à parler aprés lui suivirent ses sentimens, & ceux qui avoient conclu à la mort, ayant honte d'avoir prevariqué à leur devoir, se retracterent, de sorte que dans un moment on vit un si grand changement dans la Chambre, qu'on eut dit que le St. Esprit les avoit tous inspirés. Cependant comme il y avoit toûjours matiere d'ordonner quelque punition à Mr. Fouquet, soit à cause du projet dont j'ai parlé ci-

dessus, ou de ce qu'il avoit fortifié belle-Isle de sa propre autorité, on le condamna au bannissement. On fut fort surpris à la Cour d'un arrêt si peu atendu, cela fut cause qu'on rompit le voiage de Chartres, & Mr. Colbert aiant peur que si Mr. Fouquet avoit la liberté, il ne fît connoître un jour bien des choses, qu'il avoit interêt à tenir cachées, il fit ensorte que le Roi convertit sa peine en une prison perpetuelle. Aprés donc avoir demeuré je ne sçais combien de temps dans le donjon de Vincennes, on le conduisit à Pignerol, où il a demeuré pour le moins seize, où dix sept ans. Mais ç'a été pour faire penitence de ses fautes, car ceux qui l'ont connu dans ce lieu de persecution, rapportent qu'il en a fait un si bon usage, qu'il ne lui pouvoit rien arriver de plus avantageux. Quoi qu'il en soit, je ne puis m'empêcher de raporter ici ce qui lui arriva dans l'entrevûë qu'il eût avec Mr. de Lausun, qui fut mis huit ou dix ans aprés dans la même prison, chose que j'ai ouïe raconter à celui-ci, il n'y a pas plus de trois mois. S'étant rencontrés tous deux, ils s'aborderent, & Mr. Fouquet ne se ressouvenant que confusement de l'endroit où il l'avoit vû, lui demanda où c'étoit, soit qu'il en eût perdu le souvenir dans sa disgrace, ou comme il est plus vrai semblable, que Mr. de Lausun n'eût pas été assez considerable de son temps, pour le bien remarquer. Quoi qu'il en soit, Mr. de Lausun lui aiant rendu conte de ce qu'il vouloit sçavoir, par une démangeaison qui est si naturelle à tout le monde, lui voulut encore conter son histoire, & le surprit extrémement quand il lui dit les paroles qu'il avoit euës avec le Roi, au sujet de Madame de Monaco, comment il lui avoit dit, qu'il n'étoit qu'un tiran de lui vouloit ôter sa maîtresse, le refus qu'il avoit fait d'aller faire sa charge de Colonel General des Dragõs dans l'armée qu'il envoioit en Italie, comment il lui avoit demandé de le faire General, & sur le re-

fus qu'il lui en avoit fait, cõment il lui avoit jetté les provisions de sa charge Enfin comment le Roi l'avoit envoyé à la Bastille, d'où neanmoins il étoit sorti vingt-quatre heures aprés, pour revenir mieux que jamais auprés de lui. Mr. Fouquet écoutoit tout cela comme une merveille, & voyant un homme d'une si mechante mine, il ne pouvoit comprendre comment le Roi qui étoit un Prince extrémement éclairé, se pût coëfer à un point, que lui qui étoit le plus fier de tous les hommes eut dementi son caractere en faveur d'un sujet qui en paroissoit si indigne. Cependant il ne témoignoit rien de ce qui se passoit dans son ame, & au contraire écoutoit avec atention tout ce que l'autre lui disoit; mais quand ce vint à son mariage avec Mademoiselle de Montpensier, comment le Roi aprés y avoir donné son consentement avoit retiré sa parole, le desespoir où avoit été cette Princesse, & enfin tout ce qui s'en étoit ensuivi, il ne se put empêcher de se tourner vers un autre prisonnier d'Etat qui les étoit venu joindre, & portant son doigt à son front, ainsi qu'on a coutume de faire quand on veut dire que quelqu'un a le cerveau gâté, il voulut lui faire entendre par là qu'il n'avoit pas meilleure opinion de celui qui lui parloit. Mr. de Lausun s'en aperçût, & ne faisant pas semblant d'y avoir pris garde, il acheva les autres merveilles de sa vie, ce qui acheva de confirmer Mr. Fouquet dans ses premiers sentimens.

Colbert étant devenu tout-puissant par la disgrace de ce Ministre, posseda tellement l'oreille du Roi, qu'il donna de la jalousie à Mr. le Tellier, qui comme vieux courtisan, & qui avoit rendu de grands services, pretendoit, comme il étoit juste, recevoir quelques marques de distinction. La maniere dont se prit Colbert pour y réüssir, fut de faire voir une grande œconomie dans les Finances, dont il changea toute la forme, faisant suprimer les tresoriers de l'Epargne, & ceux qui avoient eu

quelque part à leur administration. Tous ces gens furent mis en prison sous pretexte qu'ils avoient volé le Roi, & eux qui pretendoient qu'il leur fût dû des sommes immenses, se trouverent si éloignés de leur conte, qu'il leur falut abandonner tout leur bien, pour celles qu'on leur demandoit. En éfet; pour dire la verité, il y avoit eu bien de l'abus, & il étoit bien juste que l'on y mît ordre. Cependant plusieurs Grands se trouverent interessés en cela, les uns ayant épousé des filles de partisans, les autres étant prêts de s'allier avec eux pour raccommoder les afaires de leur Maison. Le Duc de St. Agnan étoit de ce dernier nombre, & le Comte de Seri son fils ainé étoit accordé avec Mad. Monero, à qui le pere avoit promis deux millions en mariage. Ce Duc étoit fort bien auprés du Roi, comme j'ai déja dit, & Mr. Colbert pouvant craindre qu'il ne luy rendit quelque méchant service, d'autant plus que sa faveur croissoit de jour en jour, à cause qu'il se rendoit utile aux plaisirs de sa Majesté, il l'apaisa en lui promettant de donner sa fille aînée à son fils à la place de Mad. Monero. On croit qu'il ne lui fit cette promesse qu'à regret, le Duc n'étant pas riche, & ayant en vûë de la marier plus avantageusement; mais quelque pensée qu'il eût là dessus, il n'eut osé s'en dedire, si le Comte de Seri eût vécu. Aussi pour se conserver l'amitié du Duc, il lui dit, que puis que Dieu avoit disposé de son fils, & qu'il luy en restoit encore un, son bas âge ne devoit pas empêcher qu'ils ne s'alliassent ensemble, qu'il avoit une cadette qui seroit bien son fait, & que s'il lui vouloit donner sa parole, il lui dônoit la sienne que la chose se feroit, quand leurs enfans seroient en état d'être pourvûs. Le Duc de St. Agnan qui avoit besoin de bien, & qui ne pouvoit pas trouver un homme qui pût lui en donner davantage, n'eut garde de refuser ses offres, & le tems ayant amené les choses à maturité, le mariage s'est accompli selon le projet qui en avoit été fait.

Ce qui faisoit desirer cette alliance avec tant de chaleur de Mr. Colbert, c'est que Mr. de St. Agnan, comme je viens de dire, étoit tous les jours de mieux en mieux auprés du Roi. La raison est que ce Prince étoit devenu amoureux de Mademoiselle de la Valliere, fille d'hõneur de la Duchesse d'Orleãs, personne d'une mediocre beauté, mais qui plaisoit plus que celles qui étoient infiniment plus belles. Ainsi il lui rendoit service dans cet amour, dont il étoit bien aise de dérober la connoissance à la Reine. Cette fille étoit de Tours, d'une Maison plus cõsiderable parmi la bourgeoisie, que parmi la Noblesse, puis que pour dire les choses comme elles sont, elle n'étoit pas seulement Demoiselle. Car quoi qu'il y en eût un de son nom qui eût été annobli par Henri III. lors qu'il fut obligé de se retirer à Tours, du tems que les guerres civiles déchiroient son Roiaume, neanmoins comme ce n'étoit que le frere de son bisaieul, la grace que le Roi lui avoit faite, ne s'étendoit pas sur toute sa famille, & ce n'étoit que sur ses décendans, supposé qu'il en eût laissé. Cependant le pere de cette fille avoit eu un emploi considerable à la guerre, & même avoit épousé une fille de qualité, ce qui faisoit que ses enfans en vouloient être. Quoi qu'il en soit, elle étoit entrée chez Madame la Duchesse d'Orleans, sans qu'on se fût mis fort en peine d'aprofondir ces sortes de choses, & devant que le Roi la regardât de bon œil, elle avoit fait un amant qui en étoit si amoureux, qu'il songeoit à l'épouser. C'étoit un Gentilhomme d'auprés de Chartres, aîné de sa Maison, qui joüissoit bien de vingt mille livres de rente, tellement que c'étoit un grand avantage pour elle. Il s'appelloit l'Estourville, étoit Lieutenant aux Gardes, & n'avoit qu'un seul défaut, qui étoit d'avoir un pere, sans le consentemẽt de qui il ne se pouvoit marier. Ainsi étant obligé de lui aller faire sa cour pour l'avoir, il quita Mademoiselle de la Valliere, qui

le pria de revenir tout le plûtôt qu'il lui seroit possible. Il n'étoit pas necessaire de lui recommander, son amour ne lui permettoit pas de demeurer long-tems éloigné d'elle ; & s'il n'eût tenu qu'à lui, il n'auroit fait qu'aller & revenir. Mais aiant affaire à un pere, qui ne se contentoit pas d'une fille sans bien, & d'une naissance si mediocre, il lui falut plus de temps qu'il ne pensoit pour le ménager; si bien que quãd il raporta son consentement, il trouva les choses extrêmement changées. Le Roi n'étoit pas seulement amoureux de sa maîtresse, mais sa maîtresse l'étoit si éperdûment du Roi, qu'elle avoit prevenu par sa déclaration, celle qu'il auroit pu avoir envie de lui faire. Ce fut la premiere nouvelle qu'il aprit arrivant à Paris, & aiant peine à la croire, si elle ne lui étoit confirmée par la bouche même de Mademoiselle de la Valliere, il s'en fut pour la voir au Palais Roial. Mais ce n'étoit plus le temps qu'il la pouvoit voir facilement, le Monarque amoureux avoit mis des gens auprés d'elle, pour lui répondre de sa conduite, & ces gens lui aiant demandé qui il étoit, il se nomma, croiant que son nom lui serviroit de passeport. On le fut dire à Mademoiselle de la Valliere, mais cette fille étoit si remplie de sa nouvelle grandeur, que craignant que si le Roi venoit à aprendre le dessein qu'elle avoit eu pour lui, il ne fût capable de la quiter, elle feignit de ne le pas connoître. Une si grãde ingratitude étant raportée à l'Estourville, il vit bien ce que cela vouloit dire, & n'aiant plus de lieu de douter de son malheur, il s'en retourna chez lui accablé de tant d'afliction, qu'il fut obligé de se mettre au lit. Ceux qui sçavoient son histoire, lui demanderẽt s'il n'étoit pas fou de se desesperer ainsi pour une ingrate, mais n'étant pas capable de raison, il donna un exemple qu'un veritable amant peut mourir de douleur. En effet, aprés avoir langui plus de trois semaines, ne faisant que parler de l'ingratitude de Mademoiselle de la Vallier

rendit l'esprit, aprés avoir conjuré un de ses amis de lui dire qu'il n'y avoit qu'elle qui étoit cause de sa mort.

Mr. Colbert entra dans tous les interêts de Mademoiselle de la Valiere, dés qu'il la vît maîtresse du Roi, & cela lui fit emporter la balance par dessus ceux qui pretendoient comme lui avoir part aux bonnes graces du Monarque. Cependant aprés avoir passé une grande partie de ma vie auprés des Grands, je me vis comme abandonné de tout le monde, si-bien que si je n'eusse eu ma rente, j'aurois fort mal passé mon temps. Mon pere vivoit toûjours, & quoi-que par les bien-faits que j'avois procurés à la Maison, il fût fort à son aise, je ne me ressentois aucunement de ce bien. Je crois au contraire qu'il eût été d'humeur à me laisser mourir de soif, faute de me donner un verre d'eau. Cela me faisoit bien de la peine quand je venois à y faire reflexion; mais comme, graces à Dieu, je n'étois pas tout-à-fait miserable, je prenois mon mal en patience, d'autant plus que je ne me l'étois pas atiré par ma faute. Enfin comme nous étions sur la fin de l'année 1663, je reçûs une lettre de son Curé, par laquelle il me donnoit avis de venir en diligence; soit que je fusse bien-aise de le voir encore, avant que de mourir, ou que je voulusse donner ordre à mes affaires. Comme je n'en avois point qui me pussent retenir au prejudice de cette nouvelle, je partis incontinent par la poste, & arrivai six-heures aprés chez-lui. Il fut surpris de me voir, & se douta bien que je n'étois pas venu de moi-même; neanmoins feignant d'en être bien-aise, il me dit que je n'avois fait que le prevenir, puis que son dessein étoit de me mander, que son grand âge ne lui pouvant plus permettre d'esperer de revenir en santé, il vouloit donner ordre à ses affaires; que comme il n'y avoit rien que l'on dût éviter avec plus de soin que les procés entre proches, il croyoit que je ne lui refuserois pas

en l'état où il étoit, de m'accorder avec sa femme, & avec mes freres : qu'il pretendoit que j'eusse lieu de me loüer de lui, que pour cet éfet il vouloit que toute sa succession fût partagée également, sa femme allant pour une tête, sans qu'il fût parlé ni de ses reprises, ni de son doüaire : que c'étoit un avantage pour moi, puis qu'elle avoit aporté beaucoup de bien, qui demeureroit ainsi confondu dans sa succession, au lieu que s'il le faloit distraire, comme c'étoit la coûtume, elle emporteroit la meilleure part. Je ne repondis rien à un discours si injuste, mon pere ne voulant pas moins que me faire perdre par là le bien de ma mere, qui étoit considerable, les fruits qu'il m'en devoit, depuis qu'il s'étoit remarié, & mon droit d'aînesse, supposé que je n'absorbasse pas tout ce qu'il avoit par mes pretentions. Il crut que mon silence étoit un consentement tacite à ses volontés, si bien que croyant qu'il n'y avoit plus qu'à envoyer querir un Notaire, il dit à son valet de chambre de l'aller chercher. L'état où il étoit me fit soufrir tout cela sans lui vouloir contredire, esperant que sans que je fusse obligé de le chagriner, il feroit peut-être quelque reflexion à l'injustice qu'il me vouloit faire ; mais le Notaire étant venu, & voyant qu'il lui commandoit d'écrire sa volonté, je le priai de vouloir diferer jusques à ce que je pusse prendre conseil : que je le priois de se ressouvenir que j'étois son sang, aussi bien que les autres, lesquels avoient toûjours joui des douceurs de la maison, au lieu que j'en avois toûjours été privé : que l'aîné du second lit étoit pourvû d'ailleurs de deux bons Benefices, lesquels le mettoient en état non seulement de se passer de patrimoine, mais d'assister son cadet : que j'avois marié ma sœur, laquelle pareillement étoit assez riche, pour n'avoir besoin de rien ; que je ne disois pas cela pour vouloir qu'il les exclût de sa succession, que je ne pretendois pas leur ôter ce que la nature leur donnoit, mais qu'aussi

devoit il faire la même chose à mon égard : que neanmoins je consentois s'il le trouvoit bon, qu'il donnât à ma belle-mere une pension si forte qu'il voudroit, laquelle j'étois tout prêt de ratifier: que je voulois bien aussi qu'il en donnât une à mon cadet, afin que si son frere n'en usoit pas comme il faut avec lui, il eût toûjours dequoi subsister. Mais qu'à l'égard du reste, il me permettoit, comme je lui venois de dire, de prendre conseil sur ce que j'avois à faire.

Au reste il n'y avoit rien de plus honête que ma proposition, & c'étoit proprement me dépoüiller pour revêtir les autres. Mais mon pere étoit si preoccupé d'amour pour ma belle-mere, & pour ses enfans, que s'il eût pu se lever pour me batre, je ne doute point qu'il ne l'eût fait. Il me dit qu'il voioit des preuves de ce qu'on lui avoit toûjours dit de moi, que je n'étois qu'un tigre, & un denaturé, qui voulois avancer sa mort par ma desobeïssance : qu'il m'avoit fait une proposition, où il n'y avoit que moi qui trouvât de l'avantage, mais que l'envie que j'avois de troubler ma Maison, m'obligeoit à m'en priver, plûtôt que de m'empêcher de faire du mal : qu'il ne s'étonnoit pas si je m'étois toûjours broüillé avec mes Maîtres, qui me connoissoient mieux que lui : qu'un autre à ma place auroit fait une fortune prodigieuse, mais que Dieu m'avoit traité comme je le meritois : que je me retirasse de devant lui, pour ne pas troubler le repos de sa conscience ; qu'il me donnoit sa malediction si je perseverois dans mon dessein, & que c'étoit à moi à voir si je voulois le laisser mourir dans ces sentimens.

Je vous avoüe que j'eusse voulu être bien loin quand je l'entendis parler de la sorte, je tâchai d'adoucir son esprit par les plus profondes soûmissions qu'il me fut possible, & tâchant de lui faire connoître que je ne demandois que la justice, je lui dis encore une fois que s'il ne vouloit pas laisser

aller les choses selon le cours ordinaire, de peur qu'elles ne fussent trop desavãtageuses à ma belle mere, & à ses enfans, je consentois de donner du bien à ceux qui n'en avoient point : que j'en avois autant de besoin que les autres, puis qu'on parloit de suprimer la banque de Lion, où tout au moins de retrancher les rentes qu'elle faisoit, que mon frere l'Abé seroit toûjours plus riche que nous tous ensemble, & qu'il étoit bien juste que je ne m'atendisse pas à lui, puis que quoi qu'il me fût redevable de tout le bien qu'il avoit, il ne m'avoit jamais offert une piece de trente sols, dans le tems qu'il m'avoit vû en si grande necessité.

Je ne sçais si ma passion me faisoit croire que ce que je proposois étoit le plus raisonnable du monde, ou si veritablement c'étoit la verité. Mais mon pere en aiant une autre pensée, ie fus si malheureux qu'il mourut outré contre moi. Comme il n'y avoit point de ma faute, ie crus que Dieu ne songeroit gueres aux maledictions qu'il m'avoit données avant que de mourir, & cela ne m'empêchant pas de songer à mes affaires, ie fis mettre le scellé sur tous ses éfets. Il n'est pas difficile de s'imaginer que ma belle-mere se plaignit extrémement de ce procedé, elle qui dans le temps que i'en usois si honêtement, m'avoit fait la guerre avec tant de cruauté. Je fis ce que i'avois fait autrefois qui fut de la laisser dire, vû qu'elle en avoit plus de raison qu'en ce temps-là; neanmoins pour n'avoir rien à me reprocher, plûtôt que pour aucune défiance que i'eusse de mõ bon droit, ie lui offris mille écus de rente, moiennant qu'elle se desistât de toutes ses pretentions. C'étoit assurément un present que ie lui faisois qui lui devoit paroître bien honête, puis qu'en bonne iustice elle ne pouvoit esperer que son bien, dont la meilleure partie étoit encore en nature; mais comme elle avoit pris des precautions que ie ne sçavois pas, elle me fit dire que ie devois accepter les offres que mon pere m'a-

voit faites, pour peu que i'eusse été bien sensé, & que ie verrois dans peu le tort que i'avois eu de les refuser.

Ce discours ne fit aucune impression sur moi, ne me doutant nullement de la fraude qu'on m'avoit faite. Ainsi ne songeant qu'à iustifier mes droits, ie travaillai exactement avec les Avocats, & les Procureurs, lesquels trouverent selon leur calcul, que i'absorbois tout le bien quand même il eût été plus considerable. Je ne songeai donc qu'à faire lever le scellé, pour avancer toutes choses, & les formalités qu'il faloit faire aiant êtes faites pour cela, ie trouvai dans les papiers que ma belle mere êtoit separée par son cõtract de mariage, ce qui me fit croire que mes affaires en iroient encore mieux, puis que s'il y avoit quelque remboursement qui eût êté fait de son bien, mon pere n'en êtoit point responsable. Je ne pus m'empêcher de le lui dire, m'imaginant que c'êtoit peut-être pour se flater du contraire qu'elle témoignoit tant de fierté, mais elle me dit pour toute rèpõse qu'il faloit aller iusques au bout, & que peut-être verrois ie des choses qui m'ôteroient l'envie de rire. Je ne pouvois comprendre ce que c'êtoit, quelque gêne que ie donnasse à mon esprit; mais enfin cette Enigme se developa dans un moment. Celui qui faisoit l'inventaire aiant trouvé un sac de papiers avec un étiqueté, me le montra, & i'y lûs ces paroles écrites de la main de ma belle mere. (Remboursemens que i'ai faits de mes deniers de plusieurs parties de rentes deuës par mon mari, lesquels i'ai à reprendre par preference à tout le monde sur son bien.) Je ne m'étonnai point iusques à ce que i'eusse vû ce que c'êtoit, & aiant tiré les papiers du sac, i'y vis des contracts de constitution faits par mon grand-pere au profit de quelques particuliers. Le principal êtoit pour le moins de cinquãte mille écus, tellement que si ce que ma mere pretendoit avoit lieu, elle avoit raison de dire qu'il n'y avoit

pas pour moi le mot pour rire. Comme i'étois forti ieune de la maison, & que ie n'avois iamais eu connoissance des affaires, ie ne pus rien dire iusques à ce que ie fusse mieux instruit. Cependant ie vis bien qu'il y avoit de la friponerie là-dessus, & l'explication la plus avantageuse que i'y pusse donner pour ma belle-mere, fut qu'elle s'étoit servie du revenu des Benefices de son fils pour l'apliquer à son profit. Ce qui me confirma dans cette pensée, fut que quoi que mon frere l'Abé laissât manier tout ce qu'il avoit à mō pere, & à ma belle-mere, il ne se trouva pas dix francs sous le scellé, lors que mon pere étoit mort. En éfet, on ne trouva que huit francs & demi d'argent contans, belle somme pour une Maison qui faisoit quelque figure dans la Province, ou pour mieux dire, belle marque, comment ma belle-mere s'étoit abstenuë d'y mettre la main. Quoi qu'il en soit, aprés avoir rêvé long tems sur ce que j'avois vû, je fis reflexion qu'il étoit impossible que mon grād pere eût laissé tant de detes, puis que tout nôtre bien ne montoit pas à davantage, & que cependant mon pere avoit marié deux de ses sœurs, à qui il avoit donné vingt-cinq mille francs à chacune. Au reste je tirois de là une consequence infaillible, qu'il faloit que mon pere bien loin d'être chargé de toutes ces dettes, eût son bien franc & quite : qu'ainsi c'étoit de vieux contracts qu'on faisoit revivre par une collusion avec les creanciers, dont les principaux étoient tous parens de ma belle-mere.

Je têmoignai mon soupçon à d'habiles gens, qui furent de même sentiment que moi, & les Avocats s'étant encore trouvés de même avis, ils jugerent à propos que devant que de m'engager dans un procés, qui ne se pouvoit autrement qu'il ne me fit de la peine, je tâchasse à découvrir sous main la fausseté. J'y fis tout mon possible, aiant fait agir quantité d'hônêtes gens de la Province, qui sçavoiēt ce que j'avois fait pour la maison, & qui avoient cō-

passion de me voir traité de la sorte ; mais quoi qu'ils s'y emploiassent de bonne maniere, & de bonne foi, ceux qui avoient servi ma belle-mere ne l'aiant pas fait pour s'en repétir, & peut-être en aiant reçû une bonne recompense, tous leurs soins furent inutiles, & je me vis reduit d'entrer dans un procés de longue discussion. Je m'inscrivis donc en faux contre ces pretendus remboursemens, & aiant eu permission de jetter des Monitoires, j'en fis publier dans les Paroisses de ceux que je croiois avoir aidé à la fausseté, esperât que la fête de Noël qui aprochoit, les obligeroit de penser serieusement à leur conscience. Ma sœur me donna alors des marques de son bon naturel, elle me vint trouver, & me dit que quoi que ce qu'elle m'alloit dire dût la broüiller avec sa mere, si elle en avoit jamais connoissance, elle devoit neanmoins pour rendre témoignage à la verité, m'avoüer qu'elle avoit oüi dire à mon pere en causant de choses & d'autres avec sa femme, que son pere ne lui avoit jamais laissé un sol de detes, & qu'au contraire il avoit trouvé huit mille francs d'argent comptant lors qu'il étoit venu à mourir: qu'elle s'en ressouvenoit comme s'il n'y avoit qu'ũ quart d'heure, & que si je croiois que cela me pût servir, elle le diroit en justice. Je la remerciai de sa bonne volonté, & ne voulant pas qu'elle encourût la haine de sa mere pour l'amour de moi, je lui dis qu'il me suffisoit de connoître son cœur, sans exiger ce sacrifice: que j'étois faché de n'avoir pas de bien, qu'il n'y auroit qu'elle qui seroit mon heritiere, & que j'aimois les gens de bonne foi. En éfet, elle en fut autant que je le pouvois desirer, car elle me donna une declaration à trois ou quatre jours de là, par laquelle elle ne pretendoit rien sur le bien qui reviendroit à ma mere de ce qui avoit jamais apartenu à mon pere, reconnoissant qu'il étoit à moi, & priant son fils en cas qu'elle fût morte de n'y rien pretendre, s'il ne venoit à lui échoir qu'en ce

tems-là. Je me moquai de son papier qu'elle vouloit à toute force remettre entre mes mains, & l'aiant déchiré en sa presence, je lui dis que nous nous accommoderions toûjours bien elle & moi: que je lui sçavois autant de gré de ce qu'elle faisoit, que si elle me donnoit cent mille écus, & que tout mon chagrin étoit de n'être pas en état de reconnoître sa bonne volonté.

Nôtre procés qui avoit d'abord été intenté sur les lieux, vint bientôt à Paris, par le moien d'un pretendu creancier de ma belle mere, qui croiant y avoir toute sorte de credit, & la servir plus utilement, l'y fit évoquer à cause qu'il y avoit ses causes commises. Bien loin d'en être fâché, j'en fus ravi, y aiant peut-être autant d'amis que lui, & croïant qu'ils ne m'abandonneroient pas dans une cause si juste. En éfet, chacun m'ofrit ses services, & moi qui avois haï jusques-là le procés plus que toutes les choses du monde, entrepris le mien avec tant de chaleur, que j'en perdois le boire & le manger. Je ne sçais quand j'y pense encore, à quoi attribuer un si grand changement, si ce n'est que ma belle mere aiant toûjours pris à tâche de me chagriner, je me faisois à mon tour un plaisir de lui donner de la peine. Cependant le bureau étoit contre moi, & je ne voiois personne qui ne me dit que je perdrois mon procés, à moins que je ne produisisse quelque piece qui pût justifier l'injustice qu'on me faisoit. J'avois levé autant de contracts de mes deux rentes, pour montrer qu'aiant eu cinquante mille francs, il faloit que mon pere en eût eu bien davantage, mais les Avocats se moquoient de moi, quand je disois que c'étoit une preuve suffisante, ajoûtant qu'en matiere de procés, on ne jugeoit point sur la presomption.

J'étois sans doute dans un embarras inconcevable, entendant ces sortes de choses, & je me voiois à la veille d'être encore condamné aux dépens, quand un Conseiller de la grande Chambre

me fit dire que si je voulois épouser sa fille, il me feroit gagner mon procés. Je demandai à celui qui me faisoit cette proposition, qui étoit ce Conseiller, à quoi il me répondit qu'il lui étoit défendu de le dire, à moins que je n'eusse accepté le parti, mais qu'aussi tôt que je lui aurois donné ma parole, il me feroit voir & le beau-pere, & la fille. Je lui repliquai que l'on ne se marioit pas sans cõnoître, & que devant que de rien promettre, j'étois bien aise de sçavoir à qui j'avois affaire: qu'en premier lieu cette proposition me paroissoit bien gaillarde, ou pour parler plus juste, d'un homme peu scrupuleux: que mon beau-pere pretendu étoit donc personne à vendre la justice, puis qu'il me la faloit acheter aux dépens de ma liberté, & peut-être de mon honneur: qu'en second lieu cette precaution de me vouloir faire donner ma parole avant que de le connoître, marquoit une défiance qu'il avoit de sa reputation, que ce ne pouvoit être que deux ou trois de ces Messieurs, que je ne voulois pas nommer, mais que si c'étoit un de ceux dont je me défiois, j'amois mieux être toute ma vie miserable, que d'acheter mon bien par une alliance si honteuse. Cet homme me laissa dire tout ce que je voulus sans m'interrompre, puis haussant les épaules, il me dit qu'il pardonneroit cette imprudence à un homme de vingt-ans, mais qu'un qui en avoit prés de cinquante, n'étoit pas excusable de dire de si grandes pauvretés: que j'apellois donc vendre la justice, que de me vouloir servir de son credit, quelle obligation avoit un homme de preferer mes interêts, à ceux de ma bellemere, qui selon les aparences, avoit le bon droit de son côté: que ces Messieurs de qui je disois tant de mal, étoient pourtant les plus autorisés dans le Parlement, que tout trembloit sous eux, & que si l'on en faisoit quelque médisance, c'est que les autres enrageoient de n'avoir pas tant d'esprit, pour tourner une affaire comme il faloit: qu'il me

faloit laisser perdre mon procés, puis que j'étois assez fou que de le vouloir perdre ; que ce seroit bien emploié que de m'en faire païer les dépens, & que quand on lui en aprendroit la nouvelle, il seroit le premier à dire que je n'aurois que ce que je meritois.

J'avoüe que je fus touché de cette menace ; & tâchant en moi-même de justifier le procedé de ce beau-pere pretendu, je me dis qu'il n'étoit peut-être pas si condamnable que je me l'étois imaginé : que les services qu'il vouloit me rendre pouvoient être interessez, mais non pas injustes : que ces sortes d'hommes voioient plus clair que les autres dans un procés, & que c'étoit assurément par-là qu'il pretendoit me faire gagner le mien : que d'ailleurs il n'étoit pas étrange qu'il demandât pour recompense que j'épousasse sa fille ; qu'il étoit permis à un homme de demander tel salaire qu'il vouloit, que cependant à bien examiner toutes choses, ce n'étoit pas moi qui donnois du bien à sa fille, mais sa fille qui m'en donnoit, puis que sans lui j'étois à la veille de ne pas avoir un sou. Enfin à en parler franchement, l'aversion que j'avois pour ma belle-mere m'aiant fait voir plus de facilité à cette affaire que je n'aurois cru, je dis à cet homme que je me rendois à ses raisons, pourvû que le beau-pere pretendu ne fût point Mr. Genou, & que la fille ne fût point quelque bête épaulée. J'avois tellement Mr. Genou en tête, pour quelques injustices que je sçavois qu'il avoit faites à d'honêtes gẽs, que je ne m'avisai point d'en exclure encore quelques-uns qui ne valoiẽt gueres mieux que lui. Ainsi mon homme croiant que l'affaire étoit déja plus d'amoitié faite, il me nomma Mr. de Canaïe, qui étoit un autre scelerat, pour ne pas dire qu'il étoit encore plus méchant que lui. Son nom me fit écrier comme s'il m'eût pris quelque mal prompt & subit, & l'apareilleur n'en jugeant rien de bon, me dit de prendre garde à ce que j'allois faire, que

le gain ou la perte de mon procés dépendoit de mon procedé ; que la Demoiselle étoit sage, & n'avoit rien de desagreable : qu'un refus outreroit le pere qui aimoit la vengeance, & qu'en un mot je ne m'en prisse qu'à moi, s'il m'en arrivoit du mal. Je lui répondis qu'il m'en arriveroit tout ce qu'il plairoit à Dieu, mais que je ne serois jamais le gendre de Mr. de Canaïe: qu'il pouvoit me faire perdre mon procés sans noircir beaucoup sa conscience: qu'il avoit déja tant fait de ces sortes de tours, qu'elle devoit être plus noire que la cheminée: que je m'étonnois cependant comment il n'avoit pas encore trouvé moien de marier sa fille, laquelle commençoit à monter en graine : qu'il me sembloit qu'il lui étoit tombé souvent de pareilles affaires que la mienne entre les mains, & que je m'étonnois qu'il eût jetté les yeux sur moi pour être le malheureux.

Enfin j'en dis trop pour un homme qui avoit un procés dont il étoit un des juges, & sur tout devant un personnage dont le metier étoit de trafiquer pour lui avec les parties. Ainsi lui aiant été redire de mot à mot tout ce que je lui avois dit, ma belle mere ne sollicita point contre moi avec tant de chaleur, qu'il le fit secretement. Cependant ce fut son bôheur que le refus que j'avois fait de sa fille, il la maria à un Gentilhomme bien plus riche que je ne pouvois être, quand même j'aurois gagné mon procés, ce fut à Montigni fils du Gouverneur de Diepe, & il ne lui en couta pourtout, ou du moins pour la meilleure partie de sa dot, qu'une petite injustice. Quoi qu'il en soit, je ne me repens point qu'il ait emporté cette conquête, elle porte le haut de chosse vigoureusement, & tout ce que son mari peut faire aujourdui qui sente encore le maître, c'est que quand il lui plaît, il va s'enivrer à Chartres, n'y aiant point de vin pour lui dans sa maison. On me permettra bien cette verité pour le gendre d'un homme que j'ai

tant de sujet de haïr : en éfet, il fut cause que je perdis à quinze jours delà mon procés avec dépens, & depuis je n'ai point eu d'ennemi qui m'ait fait la moitié du mal qu'il a taché de me faire.

Cependant les dépens montoient à une somme considerable, & ma belle-mere qui n'avoit pas envie de ménager, aiant levé un Executoire contre moi, me fit à la persuasion de Mr. de Canaïe mettre en prison, lors que je m'en défiois le moins. Comme il étoit de deux mille tant de livres, & qu'en ce tems-là comme en celui-ci l'argent étoit fort rare, je ne trouvai point d'ami assez charitable pour me les vouloir prêter. Il y en eût beaucoup neanmoins qui me vinrent voir, & qui m'aiderent à detester l'ingratitude de cette femme, mais tout cela ne me soulageant point, il falut prendre patience, & me resoudre à ce qu'il plaisoit à Dieu d'ordonner. Je trouva dans la prison beaucoup d'honêtes gens, qu'une destinée semblable à la mienne reduisoit au même état, ils n'en étoient pas cependãt si afligées que je pouvois être, & je voiois qu'ils cherchoient à se divertir, comme s'ils eussent été en liberté. N'étant pas de leur humeur, je me mis à pester contre mes Juges, & même contre le siecle où l'on faisoit si peu de justice, & y aiant là des espions aussi biẽ qu'ailleurs, je fus envoié à Pierre Encise, c'est-à-dire, que mon affaire qui étoit purement civile, commença à devenir criminelle. Je fus long-tems à deviner ce que je pouvois avoir fait, pour être traité de la sorte, mais me ressouvenant que j'avois dit quelque chose contre un Ministre, je ne cherchai plus d'autre cause de mon malheur. Comme ce que j'avois dit n'étoit pas autrement de consequence, j'eus la liberté de me promener, & les autres prisonniers voiant un nouveau venu, s'empresserent de sçavoir mon histoire. Je n'eus garde de vouloir leur dire ce que j'avois fait, & me disant innocent, je suivis en cela l'exemple de la plûpart, qui

croient qu'en niant toutes choses, ils en sortiront bien plûtôt. J'y trouvai entr'autres le Marquis de Fresne que j'avois connu assez particulierement, pour le traiter d'une autre maniere que les autres, c'est pourquoi je lui avoüai franchement mon imprudence, lui demandant ce que je devois faire pour le reparer. Il me dit que difficilement me donneroit il un bon conseil dans une affaire si delicate, qu'il en avoit bon besoin lui-même, & que son malheur ne provenoit que de la même chose. Il me surprit en me disant cela, aiant toûjours oüi dire que c'étoit parce qu'il avoit voulu vendre sa femme à des Corsaires, & n'aiant pû m'empêcher de lui témoigner ce que j'en pensois, il me repondit, que puis que j'étois si mal informé, il m'aprendroit dans peu de mots quelle êtoit sa veritable Histoire. Comme nous n'avions rien à faire, & que je me faisois autãt de plaisir d'aprendre une avanture si extraordinaire, qu'il s'en faisoit à la conter, nous nous assismes sur un bãc qui êtoit sur la plate forme, où nous nous promenions, & voiant que je m'aprêtois à l'entendre, il me dit que pendant que sa femme êtoit encore fille, il en avoit été passionnément amoureux; que quoi qu'il se dist à lui-même que les filles tenoient des meres, la vie que menoit la sienne, ne l'avoit pû détourner de se contenter à quelque prix que ce fut, c'est pourquoi aprés avoir essaïé inutilement de le faire, sans être obligé de l'épouser, il s'y êtoit resolu, voiant qu'il ne lui restoit plus que ce moien là pour devenir heureux: qu'il l'avoit donc demandée à sa mere en mariage de son consentement, mais que cette femme qui avoit peine à se défaire de son bien, la lui avoit refusée: que ce refus n'avoit fait qu'animer la passion de l'un, & de l'autre, qu'ils avoient résolu ensemble de s'en aller, qu'il l'avoit enlevée, & avoit trouvé un Prêtre pour les marier: que la chose êtant faite, il avoit été force à la mere d'y consentir, qu'il avoit été le plus heureux de tous

les hommes pendant trois mois, mais que son bonheur n'avoit pas duré davantage : que d'Ecuilli son frere étoit devenu amoureux de sa femme, & elle de lui : que leur imprudence avoit été cause, qu'il s'en étoit aperçu aussi-tôt, dont il avoit été si outré, qu'il avoit été tenté plusieurs fois de les tuër tous deux : que neanmoins, considerant que cela feroit un grand éclat dans le monde, il avoit rêvé en lui-même à d'autres moiens, d'autant plus qu'il ne pouvoit encore haïr sa femme, à tel point toute infidele qu'elle étoit, qu'il eût la force de tremper ses mains dans son sang : que n'aiant pas la même tendresse pour son frere, il avoit resolu de se batre contre lui, sous pretexte de leurs partages, pour lesquels ils avoient eu quelques paroles ensemble : qu'à ce propos il lui avoit parlé plusieurs fois sur le chapitre de leurs interêts, afin que l'occasion lui servit d'excuse, mais que l'amour qu'il avoit pour sa femme lui avoit fait tout soufrir sans repliquer. Qu'ainsi il s'étoit vû, s'il faut ainsi dire, arracher les armes des mains, dont il avoit grand dépit, ne voulant pas le quereller de guet à pan ; mais qu'une circonstance qu'il avoit veuë de ses propres yeux lui avoit fait changer le dessein qu'il avoit contre lui, en celui de s'en défaire par une voie plus seure ; que non seulemēt il l'avoit surpris couché avec elle, étant un jour entré à l'improviste dans sa chambre, mais avoit encore entendu le complot qu'ils faisoient de l'assassiner : que son frere le voiant, avoit feint de ne faire que rire avec elle, ce qu'il avoit feint aussi de croire de son côté, pour ne lui pas donner sujet de se défier : qu'ainsi ils s'étoient separés l'un de l'autre sans se rien dire de facheux, mais qu'ils n'en pensoient pas moins dans le cœur : qu'en éfet, il avoit donné ordre à son valet de chambre de l'en défaire, lors qu'il iroit à la chasse, tout de même que son frere avoit commandé la même chose à quelques soldats qu'il avoit gagnés à force d'argent : que cependant les

uns & les autres avoient manqué leur coup, non pas toutefois sans que cela eût fait grand bruit dans le monde: que son valet de chambre particulierement avoit si mal pris ses mesures, que le soupçon en étoit tombé sur lui; que cela l'avoit perdu auprés du Roi, mais qu'on avoit tout attribué à l'interêt, sans soupçonner rien de sa jalousie: qu'aprés cela son frere ne pouvant plus revoir sa femme avec tant de commodité, elle qui étoit de race à ne se pouvoir passer d'amant, en avoit fait à droit & à gauche; qu'entr'autres elle avoit eu un homme d'un grand credit, lequel étant encore dans le feu de sa jeunesse, ne songeoit qu'à passer son tems, quoi qu'il fût appellé aux grandes afaires: qu'il n'avoit pû soûfrir un commerce si honteux, sans faire beaucoup de bruit, & même sans parler mal de cet amant qu'il l'avoit sçu & que ç'avoit été la premiere cause de son malheur: que neanmoins comme il avoit eu peur de faire parler le monde, qui auroit pû dire que c'en eût été trop que de baiser la femme, & de maltraiter le mari, il avoit diferé sa vengeãce jusques à ce qu'il en trouvât l'occasion: qu'elle s'étoit offerte bientôt aprés; que lui qui parloit, ne pouvant souffrir qu'on le montrât au doigt dans toutes les compagnies, avoit pris le temps de l'absence de cet homme, pour faire faire un voiage à sa femme: que pour lui ôter tout soupçon, il avoit feint de se raccommoder avec elle: l'avoit traitée en femme bien aimée, & enfin qu'elle s'étoit si bien laissé surprendre, qu'elle avoit été la premiere à lui demander quand ils partiroient: que la voiant de si bonne humeur, il n'avoit pas voulu lui laisser le tems de se repentir, qu'il lui avoit fait prendre le chemin de Lion, d'où il l'avoit menée en Provence, à dessein de la vendre à un Corsaire, qui s'en devoit charger moiennant un certain prix: mais qu'il avoit été si malheureux, que sa femme s'étoit sauvée par un miracle: qu'au lieu donc d'en être defait, il n'avoit

aquis

acquis que la reputation d'un scelerat, & d'un perfide : que l'amant de sa femme qui ne demandoit qu'un pretexte pour le perdre, avoit pris celui-là pour le loger où il étoit; que cependant on le timpanisoit dans le monde d'une étrange sorte : que sa femme aiant prié un marchand de la ramener, il lui avoit avancé quelque argent, pour lequel il étoit obligé de la plaider : que cela faisoit une instance au Parlement, où il n'oublioit pas son histoire, afin de faire voir le besoin qu'elle avoit eu de lui, & d'étaler son ingratitude : qu'en éfet, que quoi qu'il voulût beaucoup de mal à ce marchand pour ne l'avoir pas laissée où il l'avoit trouvée, il ne pouvoit pas s'empêcher de dire qu'aprés une si grande obligation, c'étoit une chose bien honteuse à elle de vouloir éluder le païement sous pretexte qu'étant en puissance de mari, elle n'avoit pas été en pouvoir de lui passer une obligation.

Quoy que je susse la plus grande partie de son histoire, je ne voulus pas l'interrompre. Il m'aprit cependant quelques circonstances que je ne sçavois pas, par exemple que la prison qu'il soufroit, n'étoit que pour avoir choqué l'amant de sa femme. Cela me fit faire reflexion que tout malheureux que j'étois, je ne l'étois pas tant neanmoins, que si je me fusse marié, & prenant toutes les femmes en aversion, je fis vœu que pas une ne me seroit jamais rien. Je passai trois ans dans Pierre-Encise, sans entendre parler ni d'amis, ni d'ennemis, & m'y croiant confiné pour le reste de mes jours, le chagrin m'accabla tellement, que je n'étois pas reconnoissable. Aussi plus je faisois de reflexion à ma destinée, plus je trouvois que j'étois malheureux. Et pensant quelquefois à Mr. le Cardinal de Richelieu, je soupirois pour sa memoire, plus que je n'avois jamais fait pour aucune maîtresse. Enfin aiant passé un si longtems dans un chagrin plus aisé à s'imaginer, qu'à décrire, Mr. l'Archevêque de Lion frere du Marê-

chal de Villeroi, à qui s'adressoient tous les paquets de la Cour, comme Lieutenant de Roi de la Province, m'envoia dire que je pouvois sortir, mais que le Roi me donnoit encore la ville pour prison. Je le fus remercier, & comme j'avois été nourri aux dépens du Roi tant que j'avois demeuré à Pierré-Encise, s'étant amassé une petite somme des arrerages de ma rente, j'eus moien de païer ma bellemere & me vis encore quelque argent devant moi. Je resolus d'être bon ménager voiant à combien de choses, j'avois été exposé faute d'avoir deux cens pstoles pour païer ces miserables dépens, mais quelque resolution que l'on fasse, il est bien dificile de se soustraire à son malheur. Mr. l'Archevêque de Lyon m'aiant emmené à sa maison de Neuvile, il fallu joüer au retour, & ma complaisance me coûta toutce que j'avois.

Monsieur l'Archevêque de Lyon, m'envoia querir huit ou dix jours aprés, pour me dire que la Cour me permettoit de m'en aller où je voudrois. Cela me fut inutile, étant obligé d'atendre un nouveau secours, tellement que demeurant toûjours, dans mon auberge, qui étoit les trois Rois, je passai mon tems le plus agreablement que je pus. Il y venoit tous les jours loger de nouveau monde, cette ville étant sur le passage de diverses Provinces, ainsi on se desennuioit facilement, & je trouvois que pour un homme qui n'avoit pas beaucoup de bien, ce sejour n'étoit pas desagreable. Pendant que j'étois là, Mr. de St. Silvestre Officier en reputation dans nos troupes, y vint loger. Je ne le connoissois point, mais lui & moi étant d'humeur à faire bientôt connoissance, nous fîmes ensemble quelques parties de plaisir. Il venoit de Comté où son regiment étoit, ce me semble, en garnison, & aiant trouvé sur le chemin un Gentilhomme de la ville nommé Servieres, le parent de celui qui a un si beau cabinet, ce Gentilhomme le vint prier à souper, & St. Silvestre lui demanda s'il trouveroit bon que

je fusse de la partie. Il étoit trop honête pour ne m'en pas faire la civilité,& y étant allé librement, il nous demanda à joüer deux ou trois tours de tric trac,aprés nous avoir fait fort bonne chere.Comme je sçavois assez bien ce jeu-là, je le pris au mot,& nous ne joüâmes qu'un demi-Loüis au tour. La fortune fut tellement égale entre nous, que nous joüâmes plus de quatre heures entieres, sans pouvoir avoir un tout l'un sur l'autre,& me disant que nous ne devions pas nous quiter sans cela, nous continuâmes à joüer jusques au lendemain matin. Cependant la fortune s'étoit declarée, & avoit été tellement en ma faveur,qu'à huit heures du matin je lui gagnois cent pistoles. Comme le cornet nous tomboit des mains d'envie de dormir, il me dit qu'il me demandoit quartier,à quoi je lui répondis que c'étoit à lui à me le donner quand il voudroit: que je ne voulois pas quiter, parce que je gagnois, mais que j'avois tout au moins autant besoin que lui de dormir. Etant donc tous deux si bien intentionnez pour nôtre repos,nous quitâmes le jeu, à condition de le reprendre dés que nous aurions dîné. Nous nous couchâmes chacun dans un bon lit, & aiant dormi quatre ou cinq heures, nous mangeâmes la soupe. Il falut aprés cela s'acharner l'un contre l'autre,& la fortune cōtinuant de me favoriser, je lui gagnai jusques à cinq cens pistolles.Enfin considerant qu'il ne pouvoit jamais revenir d'une si grosse perte, & que nous allions encore passer la nuit,il me pria de lui vouloir joüer sans plus,trois cens pistolles en trois tours liés.J'y consentis volontiers,& pris les deux premiers,sans qu'il se pût reconnoître,mais étant venu tout d'un coup un revers de fortune, j'en perdis deux autres aussi vîte,tellement qu'étant tant à tant,nous remîmes encore en trois. Ils furent plus disputez que n'avoient été les autres, mais y aiant succombé à la fin, je n'eus que deux cens pistolles de reste. La somme étoit assez considerable pour le petit jeu

que nous avions joüé d'abord, neanmoins peu s'en êtoit falu qu'il n'en eût perdu huit cens, tant il est vrai qu'il n'y a rien de si dangereux que le jeu.

Quoy qu'il en soit, cela me consola de la perte que j'avois faite avec Mr. l'Archevêque, & aiant alors de l'argent pour m'en aller à Paris, je fus prendre congé de lui. Je fus quelque tems sans m'oser montrer à la Cour, croiant qu'aprés ce qui m'étoit arrivé, je n'y serois pas vû de trop bon œil. En éfet, nous êtions dans un siecle, où les Ministres vouloient être regardés comme des Dieux, & quoi qu'ils ne fussét pas tous de la côte de S. Loüis, ils pretendoient accoûtumer les Gentilshommes à avoir plus de respect pour eux, que pour des Princes. Je fus neanmoins voir Mr. de Turenne, dont la conduite êtoit bien differente de la leur. Car quoi qu'il fût un peu de meilleure Maison, autant qu'il s'en faisoit accroire, autant êtoit il honête, & afable. Je le connoissois dés le tems que j'avois été à Mr. le Cardinal de Richelieu, & avois eu l'honneur de le voir toûjours depuis de tems en tems. Il me reçût donc fort honêtement à son ordinaire, & m'aiant dit qu'il êtoit plus aise de me voir là, qu'à Pierre-Encise, il me demanda ce que je faisois. Je lui dis que j'y êtois bien embarassé, que Mr. le Cardinal de Richelieu avoit fait à mon égard, ce que les singes font à l'égard de leurs petits, que pour me trop aimer, il êtoit cause de la perte de ma fortune : que s'il m'avoit laissé faire le métier des armes, comme j'avois commencé, je serois en meilleure posture que je n'êtois : que c'êtoit mon inclination, ce qui avoit été cause que j'avois recommencé sous Mr. le Cardinal Mazarin : que la fortune cependant m'avoit encore troublé dans mes entreprises ; que quoi que tout cela voulût dire que je devois chercher parti ailleurs, & que d'un autre côté je fusse d'un âge à demander plûtôt le repos, qu'à entrer en aprentissage ; je ne pouvois neanmoins m'empêcher de lui dire, que

s'il avoit afaire d'un vieil Aide de-camp, j'étois merveilleusement bien son fait : qu'il n'avoit que faire de craindre que j'embarquasse les choses autrement que selon sa volonté par un feu boüillant de jeunesse, qui me fit entendre une parole au lieu de l'autre, que graces à Dieu j'avois l'esprit meur, ou du moins le devois avoir : que pour ce qui est de monter à cheval, je fatiguois encore aussi-bien que si je n'avois eu que vingt-cinq ans, ce qu'il ne tiendroit qu'à lui d'éprouver.

Je fis rire Mr. de Turenne de la maniere que je lui fis ofre de mes services, & m'aiant pris au mot, il me dit qu'il me donneroit un camarade, qui s'il n'étoit pas si vieux que moi, du moins n'y auroit il pas beaucoup à dire. Il vouloit parler de Clodoré, lequel avoit été Capitaine dans un vieux corps, & comme je le connoissois, je fus plus aise que ce fût lui qu'un autre. Au reste, quoi que cet homme fût fort connu par ses services, il y avoit un autre endroit qui le faisoit encore mieux connoître, mais non pas si avantageusement pour lui. Il avoit le malheur d'avoir épousé une femme coquete, & une fois qu'il revenoit de l'armée, un de ses amis l'aiant obligé en passant à Paris, de l'accompagner dans un lieu de débauche, il l'y avoit trouvée, qui dans son absence tâchoit à y prendre son plaisir. Je laisse à penser combien une avâture si cruelle avoit fait de peine à un homme de cœur, il l'avoit non-seulement mal traitée sur le champ, mais encore mise en Religion ; cependant par un retour bien surprenant, sur tout à une personne qui avoit toûjours passé pour homme d'honneur, il l'avoit reprise quelque tems aprés, & étoit actuellement avec elle. Cela lui faisoit un tort inconcevable dans les troupes, & si j'eusse été marié, je n'aurois eu garde de faire cotterie avec lui, de peur qu'on n'eut dit que nous n'eussions été camarades en toutes choses. Il fut ravi à ce qu'il me témoigna, de ce que je voulois encore servir, & aiant fait nôtre

équipage ensemble, nous-nous preparâmes pour cette glorieuse campagne de Hollande.

Depuis le mariage du Roi nous avions eu quelque petite guerre à droit & à gauche, mais où les forces du Roiaume n'avoient pas été toutes occupées, si l'on en excepte la campagne de l'Isle. Ainsi le Roi n'avoit emploié à ces petites expeditions que des Capitaines de mediocre reputation, si bien que leurs fautes avoient fait connoître combien les grands hommes étoient à estimer. Ainsi le Roi aiant afaire à une Republique florissante, & dont les richesses surpassoient celles des plus grands Monarques, fit choix du Prince de Condé, & du Vicomte de Turenne, les deux plus grands Capitaines qui fussent dans toute la Chrêtienté. Cela fit rajeunir le Prince de Condé, qui avoit essuié diverses mortifications, depuis qu'il étoit revenu d'avec les Espagnols, car hors qu'en 1668. on s'étoit servi de lui pour la conquête de la Comté, on n'en avoit fait non plus de cas, que si tant de grandes actions ne l'eussent pas rendu recommandable. Encore si cela lui étoit arrivé, n'en étoit-il redevable qu'à la jalousie que le Marquis de Louvois avoit conçuë du Vicomte de Turenne, qui tant qu'avoit duré la campagne de l'Isle, avoit eu l'oreille du Roi à son prejudice. Ainsi pour éloigner ce grand homme, il avoit fait revenir l'autre, qui étoit confiné, s'il faut ainsi dire, dans sa maison de Chantilli, où il avoit essuié divers chagrins. En éfet, l'on avoit remarqué que quand le Roi avoit envoié des troupes en Hongrie, il n'en avoit donné le commandement au Comte de Coligni son parent, que parce qu'il s'étoit broüillé avec lui, & comme tout le monde ne sçait pas cette circôstance, je suis persuadé qu'on ne sera pas faché que je la raporte. Lors que le Roi avoit fait des Cordons bleus, ce qui arriva, ce me semble, en 1660. le Prince de Condé avoit eu la nomination d'un, & le Comte de Coligni avoit cru que ce seroit lui, à cause des obligations que ce Prince

lui avoit, ou du moins le Duc de Luxembourg, qu'on apelloit en ce tems-là le Comte de Bouteville. Aussi sembloit-il que ce Prince les dût preferer, tant à cause de leur qualité, que de ce qu'ils avoient l'hõneur de lui apartenir. Mais aiant nommé à leur prejudice Guitaut son favori, le Comte de Coligni en fut si scãdalisé, qu'il s'en fut le trouver à l'heure-même, & lui reporta les provisions de la charge de Capitaine-Lieutenant de ses Gendarmes. Cependant il lui dit qu'il ne meritoit pas ce qu'il avoit fait pour lui; qu'il avoit quité pour le suivre, une des premieres charges de la Maison du Roi, & que pour recompense il lui preferoit un homme qu'on ne sçavoit pas s'il étoit Gentilhomme: qu'il avoit des enfans, & que si Dieu lui faisoit la grace de les élever, il leur donneroit plutôt un coup de pistolet, que de soufrir qu'ils s'atachassent jamais d'autres qu'au Roi: que du moins s'il faisoit quelque injustice, c'étoit à lui à la faire, & qu'õ n'en avoit pas tant mal au cœur. Le caractere du Prince de Condé étoit de n'être gueres endurant, mais soit qu'il considerât qu'il avoit tort ou qu'il le voulût regagner par la douceur, il lui dit qu'il ne devoit pas se mettre tant en colere, que s'il avoit nommé Guitaut au prejudice du Duc de Luxembourg, & de lui, c'est qu'il avoit cru que leur qualité leur feroit obtenir ce que l'autre ne pouvoit esperer par la sienne; que s'il eut su que les choses eussent tourné comme elles avoient fait, il en auroit peut-être usé autrement; qu'il devoit être content de cette satisfaction, & qu'il ne tiendroit pas à lui qu'il ne le fût à l'avenir. Quoi que ce fût beaucoup à Mr. le Prince de Condé de parler de la sorte, lui qui n'avoit jamais coutume de pleïer. neanmoins le Comte de Coligni n'en fut pas satisfait, & il se retira tout-à-fait broüillé avec lui.

Ce fut là la principale raison, comme j'ai dêja dit, pour laquelle on lui donna le commandement des troupes qui marchoient en Hongrie. Ce qui

fâcha tellement le Prince de Condé, que s'il n'avoit eu Chantilli pour ronger son frein, il seroit mort de douleur. Cependant il y demeura le plus long-tems qu'il put sous pretexte de ses goutes; mais quoi qu'il en fût extrêmement incommodé, il se seroit encore mieux aimé à la Cour, s'il s'y fut vû traité, comme il sembloit que sa naissance le demandoit. Mais le Roi qui se ressouvenoit du tems passé, prenoit plaisir à le tenir si bas, que cela faisoit même de la peine à ceux qui n'y avoient point d'interêt. En éfet, il me souvient qu'un jour comme il étoit dans la chambre du Roi, qui déjeunoit pour aller à la chasse, il fut une heure entiere à tenir la chemise qu'il lui faloit donner, sans que ce Prince lui dit une seule parole, quoi qu'il n'eut que Bontemps son premier valet de chambre, un recolect & moi, avec qui s'entretenir. Car il n'y avoit que nous dans la chambre, & il avoit défendu qu'on laissât entrer personne.

Quoi qu'il en soit, quand le Roi se vit à la veille d'une grande guerre, il changea bien de conduite. Il n'y eut sorte de caresses qu'il ne fît à ce Prince, & se tenant enfermé avec lui, & avec le Vicomte de Turenne depuis le matin jusques au soir, il tâcha avec l'aide de ces deux grands hommes de se perfectionner dans le métier de la guerre. Je ne raporterai point le succez de cette campagne, cela seroit trop afecté pour des Memoires, outre que nous avons encore l'esprit tout rempli de ces grāds évenemens. Cependant je dirai que n'aiant point d'ennemis sur les bras, nous nous donnâmes du bon tems, autant que nous voulumes: surquoi je me souviens que le Vicomte de Turenne qui prevoioit ce qui devoit arriver, dit au Roi que ce tems là ne dureroit pas toûjours, & que s'il n'y prenoit garde, il y auroit beaucoup à déchanter. Le Roi faisoit bien la grace à Mr. de Turenne, que d'avoir beaucoup de confiance en lui, mais le Marquis de Louvois, qui à proprement parler fai-

soit la charge de General d'armée, ne l'avoit pas plutôt entretenu, qu'il changeoit son esprit entierement. Ainsi voïant qu'il ne gagnoit rien à se rompre la tête, il laissa aller toutes choses, sans s'en mettre autrement en peine, puis qu'on ne le vouloit pas croire. Cependant je faisois ma charge d'aide-de-camp, où je n'avois pas grand'peine; mais lors que j'y pensois le moins, je changeay de qualité, ou du moins on me prit pour un General, puis qu'on vint à moi pour avoir des certificats. Le Duc de Longueville avoit eu entrant en campagne, plusieurs Gentilshommes, & entr'autres le Chevalier de Montchevreüil, frere de celui qui est Colonel aujourd'hui du regiment du Roi. C'étoit un homme parfaitement bienfait, & qui avoit eu de bonnes fortunes. Car la mere de son Maître l'avoit tellement aimé, qu'un jour comme il revenoit de l'armée, elle lui avoit ellemême tiré ses bottes, afin qu'il fut en état plutôt de lui rendre service. Il avoit encore les bonnes graces de beaucoup d'autres, tellement qu'il auroit été fort à son aise, si le jeu ne l'avoit perdu. Mais il avoit joüé tout ce qui étoit à lui, & tout ce qui n'y étoit pas, & un jour il avoit perdu tout l'argent de la recruë du regiment de Normandie, qu'on lui avoit confié. Il avoit fait souvent de ces petits tours, ce qui l'avoit perdu non-seulement de reputation, mais lui avoit encore gâté la cervelle. En éfet, il s'étoit vû dans de telles extrémitez, que la crainte avoit produit cet éfet. Cependant il ne pouvoit s'empêcher de joüer, & il ne fut pas plutôt arrivé en Hollande, qu'il recommença sur nouveaux frais. Mais la fortune ne lui étant pas favorable, il perdit tout ce qu'il avoit; de sorte que sa cervelle qui n'étoit pas trop forte, en fut si bien démontée, que la fievre chaude le prit, qui le troussa en peu de jours. Son Maître ne lui survécut guéres, s'étant soulé au camp du Prince de Condé, avant que de passer le Rhin, si-bien qu'il fit ce coup d'étourdi qui

fâcha tellement le Prince de Condé, que s'il n'avoit eu Chantilli pour ronger son frein, il seroit mort de douleur. Cependant il y demeura le plus long-tems qu'il put sous pretexte de ses goutes; mais quoi qu'il en fût extrêmement incommodé, il se seroit encore mieux aimé à la Cour, s'il s'y fut vû traité, comme il sembloit que sa naissance le demandoit. Mais le Roi qui se ressouvenoit du tems passé, prenoit plaisir à le tenir si bas, que cela faisoit même de la peine à ceux qui n'y avoient point d'interêt. En éfet, il me souvient qu'un jour comme il étoit dans la chambre du Roi, qui déjeunoit pour aller à la chasse, il fut une heure entiere à tenir la chemise qu'il lui faloit donner, sans que ce Prince lui dit une seule parole, quoi qu'il n'eut que Bontemps son premier valet de chambre, un recolect & moi, avec qui s'entretenir. Car il n'y avoit que nous dans la chambre, & il avoit défendu qu'on laissât entrer personne.

Quoi qu'il en soit, quand le Roi se vit à la veille d'une grande guerre, il changea bien de conduite. Il n'y eut sorte de caresses qu'il ne fît à ce Prince, & se tenant enfermé avec lui, & avec le Vicomte de Turenne depuis le matin jusques au soir, il tâcha avec l'aide de ces deux grands hommes de se perfectionner dans le mêtier de la guerre. Ie ne raporterai point le succez de cette campagne, cela seroit trop afecté pour des Memoires, outre que nous avons encore l'esprit tout rempli de ces grãds évenemens. Cependant je dirai que n'aiant point d'ennemis sur les bras, nous nous donnâmes du bon tems, autant que nous voulumes: surquoi je me souviens que le Vicomte de Turenne qui prevoioit ce qui devoit arriver, dit au Roi que ce tems là ne dureroit pas toûjours, & que s'il n'y prenoit garde, il y auroit beaucoup à déchanter. Le Roi faisoit bien la grace à Mr. de Turenne, que d'avoir beaucoup de confiance en lui, mais le Marquis de Louvois, qui à proprement parler fai-

foit la charge de General d'armée, ne l'avoit pas plutôt entretenu, qu'il changeoit son esprit entierement. Ainsi voïant qu'il ne gagnoit rien à se rompre la tête, il laissa aller toutes choses, sans s'en mettre autrement en peine, puis qu'on ne le vouloit pas croire. Cependant je faisois ma charge d'aide-de-camp, où je n'avois pas grand'peine; mais lors que j'y pensois le moins, je changeay de qualité, ou du moins on me prit pour un General, puis qu'on vint à moi pour avoir des certificats. Le Duc de Longneville avoit eu entrant en campagne, plusieurs Gentilshommes, & entr'autres le Chevalier de Montchevreüil, frere de celui qui est Colonel aujourd'hui du regiment du Roi. C'étoit un homme parfaitement bienfait, & qui avoit eu de bonnes fortunes. Car la mere de son Maître l'avoit tellement aimé, qu'un jour comme il revenoit de l'armée, elle lui avoit ellemême tiré ses bottes, afin qu'il fut en état plutôt de lui rendre service. Il avoit encore les bonnes graces de beaucoup d'autres, tellement qu'il auroit été fort à son aise, si le jeu ne l'avoit perdu. Mais il avoit joüé tout ce qui étoit à lui, & tout ce qui n'y étoit pas, & un jour il avoit perdu tout l'argent de la recruë du regiment de Normandie, qu'on lui avoit confié. Il avoit fait souvent de ces petits tours, ce qui l'avoit perdu non-seulement de reputation, mais lui avoit encore gâté la cervelle. En éfet, il s'étoit vû dans de telles extrémitez, que la crainte avoit produit cet éfet. Cependant il ne pouvoit s'empêcher de joüer, & il ne fut pas plutôt arrivé en Hollande, qu'il recommença sur nouveaux frais. Mais la fortune ne lui étant pas favorable, il perdit tout ce qu'il avoit; de sorte que sa cervelle qui n'étoit pas trop forte, en fut si bien démontée, que la fievre chaude le prit, qui le troussa en peu de jours. Son Maître ne lui survécut guéres, s'étant soulé au camp du Prince de Condé, avant que de passer le Rhin, si bien qu'il fit ce coup d'étourdiqui

lui couta la vie,& celle de tant d'honêtes gens. Or comme il y avoit peu de distance, entre la mort de l'un & de l'autre, les parés du Chevalier de Montchevreüil me vinrét trouver, pour me prier de vouloir écrire en leur païs, où ils sçavoient que i'avois des habitudes, commét il étoit mort de regret d'avoir perdu un si bon Maître. Ie trouvai la demande fort plaisante, moi qui sçavois qu'on l'avoit méné à Nuits le lendemain que nous étions entrez dans Rhimbergue, qui étoit pour le moins quatre ou cinq iours avant que nous passassions le Rhin. Mais faisant l'ignorant, ie leur dis que ie voulois bien le faire pour l'amour d'eux, quoi que i'eusse oüi dire qu'il étoit malade auparavant. Au reste ie ne sçavois encore pourquoi ils souhaitoient ce service de moi, & tout ce que ie croiois, c'est qu'ils étoient bien aises de cacher la nature de sa mort, de peur qu'il n'en retôbât une tâche sur leur famille. Mais il y avoit une autre raison, c'est qu'il avoit encore ioüé l'argent de beaucoup de personnes, & ils aimoient mieux faire accroire qu'on le lui avoit pris aprés sa mort, que de dire qu'il étoit mort de regret de l'avoir perdu. Quoi qu'il en soit, c'étoit une delicatesse, où ie ne comprenois rien, car aprés ce qu'il avoit fait, tout ce qu'ils pouvoient faire ne pouvoit pas être d'une grande consequence. D'un autre côté ils n'avoient que faire d'aprehender qu'on leur redemandât cet argent, la terre de l'aîné étoit en decret, qui étoit le seul à qui l'on se pouvoit adresser, & si Madame de Maintenon eut tardé davantage de prendre soin de cette famille, bien loin d'être en état de païer pour les autres, il y auroit long-tems qu'elle seroit à bas. Je ne dis point cela par envie, ni pour trancher du grand Seigneur, pour peu qu'on veüille se ressouvenir de ce que i'ai dit de moi ci-devant, on voit bien que ie ne me flate pas, & quand ie serois encore plus riche, que tout ce que ie vois de gens, mon humeur ne seroit pas de m'en faire accroire. Cependant ie ne mandai pas si preci-

sément ce que ces Messieurs vouloient, qu'il ne restât quelque curiosité à ceux à qui j'écrivois, & aiant bientôt su que le Chevalier de Mõtchevreüil étoit mort, ce qu'on apelle fou, ses parens crurent que cela ne pouvoit venir que de moi, & sur ce piéd là me voulurent beaucoup de mal. Pas un neanmoins n'étoit si méchant que de me quereller, mais comme ils sont voisins de la Normandie, & qu'on veut que ce soit de ce païs-là que sorte la trahison, ils firent ce qu'ils purent pour me perdre. Si Madame de Maintenon avoit été ce qu'elle est aujourd'hui, ils y auroient réüssi facilement, & tout ce qui me pouvoit arriver de mieux, étoit d'être renfermé pour toute ma vie dãs la Bastille; mais par bonheur son credit n'étant pas encore si grand, tout ce qu'ils purent me faire, fut la moüe. La verité pourtant est que je n'avois rien dit, ni en bien ni en mal, mais croiant qu'il y auroit de la foiblesse à moi de chercher à les desabuser, je leur laissai croire tout ce qu'ils voulurent, & fus toûjours mon chemin.

Cependant nous avancions toûjours en Hollande, & aprés avoir passé le Rhin, nous passâmes l'Jsser, sur lequel nous assiegeâmes Doesbourg. Le Duc d'Orleans frere du Roi étoit de l'autre, & sa naissance voulant qu'il eût le principal commandement aprés lui, il passa d'un côté du fleuve, pendant que le Roi demeura de l'autte. Il y avoit beaucoup à dire qu'il n'eut l'air & la mine du Roi, autant que l'un étoit majestueux, autant l'autre avoit quelque chose de bas dans le visage, & dans les manieres. Il avoit même celles d'une femme, mettoit du rouge comme elles, ce qu'on disoit pourtant qu'il faisoit à cause qu'il avoit une dartre sur la joüe. & qu'il auroit été trop defiguré sans cela. Quoi qu'il en soit, si l'on trouvoit matiere de l'excuser en ceci, on ne pouvoit pas faire de même en une autre chose. Il mettoit une cornette comme une femme quand il se couchoit, & la Fontange couleur de feu n'étoit pas oubliée, avec un ruban de

même, par dessous le menton ; il est vrai qu'aiant honte lui-même de cette foiblesse, il faisoit sortir tout le monde quand il étoit prêt de mettre cet ajustement, mais comme il restoit toûjours quelque valet de chambre, & quelque favori, cela s'étoit si bien répandu dans tout Paris, qu'il n'y avoit personne qui l'ignorât. Au reste il faloit être brave pour avec des manieres si fades, plaire aux François, qui sont gens à ne rien pardonner; mais cette qualité ne manquoit pas à ce Prince, & lui qui apprehendoit le soleil, parce qu'il avoit peur de se haller, n'apprehendoit pas le feu, quoi que l'inconvenient en fût un peu plus dangereux. En éfet, il s'exposoit en toutes rencontres, ce qui ne plaisoit pas trop au Chevalier de Lorraine son favori, non pas tant toutefois par la crainte qu'il avoit pour ce Prince, que pour être obligé de partager le peril avec lui. Car quoi qu'il eût aquis quelque reputation sur mer, lors qu'avec le Comte de Guiche, & un autre, il s'étoit mis quelques années auparavant dans une chaloupe, pour aller brûler un grand vaisseau, on vouloit qu'il l'eut plutôt fait pour y avoir été excité par les autres, que par aucun penchant qu'il eût à la bravoure. Cela étoit bien extraordinaire pour un homme qui étoit fils d'un des plus grands Capitaines, & d'un des plus braves soldats, que nous eussions eu depuis long-tems, ce qui me faisoit croire que tous les bruits qui en couroient, n'étoient que médisance. Mais quelque incredule que je fusse, il falut reconnoître la verité l'année suivante, lors qu'au siege de Mastricht, il fit en presence de toute l'armée une chose qui ne permit plus de douter de sa foiblesse. Mais pour revenir à Doësbourg, il y arriva un grand malheur à Martinet Maréchal de camp, & Colonel du regiment du Roi. Car comme il étoit dans la tranchée, il vint un coup de canon du quartier du Duc d'Orleans, lequel le tua tout roide. Le Roi le regreta fort, aussi peut-on dire

qu'il l'avoit fort bien servi, aiant été le premier qui avoit aidé à mettre l'infanterie sur le pié que nous la voions aujourdui. Cependant comme la plûpart des soldats sont des bêtes feroces, qui ne sçavent le plus plus souvent ce qu'ils veulent, bien loin de plaindre son malheur, ils en donnerent des marques publiques de réjoüissance. Je dirai même que beaucoup d'Officiers n'en furêt pas fachez, lui attribuant quantité d'innovations qui avoient êté faites dans le metier, lesquelles faisoient à la verité que le service du ROI s'en faisoit mieux, mais qui épuisoient leurs bourses. Il leur étoit bien inutile neanmoins de se réjoüir, la mort de Martinet ne devoit pas rétablir les choses comme elles avoiēt êté, & la Cour s'étoit trop biē trouvée de ses maximes, pour ne pas continuer à les mettre en pratique. Ainsi ne désirant donner le regiment du Roi qu'à quelqu'un qui seroit capable de suivre ses traces, elle le refusa à quantité de gens de la premiere qualité, qui le demandoient, pour le donner au Comte de Montbron, qui n'étoit qu'un simple Gentilhomme, mais qui êtoit déja à la tête de la seconde compagnie des Mousquetaires, où la fortune l'avoit élevé contre l'esperance de tout le monde, & même contre la sienne. En éfet, quoi qu'il eût du merite, ce n'étoit pas une place que l'on pût obtenir sans faveur, & il avoit falu tout ce qui étoit arrivé pour la lui faire avoir il avoit servi à son avenement dās le regiment de Picardie, où il avoit été Capitaine, aprés quoi il avoit été fait sous Lieutenāt de la compagnie des Mousquetaires du Cardinal Mazarin. La mort de ce Cardinal êtant arrivée, le Roi prit cette compagnie, qui fut appellée les petits Mousquetaires, jusques à ce que Colbert Maulevrier l'achetât de Mr. de Marsac qui la commandoit alors. La faveur de son frere fit qu'elle quitta ce nom, pour prendre celui de seconde compagnie, le Roi en aiant dêja une. Cependant Mr. de Casaux, qui est mort Gouverneur

de Bergues, étoit encore devant Mr. de Montbron, mais croiant qu'on lui avoit fait injustice de ne la lui pas donner, lui qui l'avoit toûjours commandée sous Mr. du Marsac, il se retira, si bien que Mr. de Montbron qui étoit à garder Madame du Plessis Belliere, qui avoit été arrêtée pour les interêts de Mr. Fouquet, fut mis à sa place. Voilà par où la fortune commença à le regarder de bon œil, ensuite dequoi elle fit encore que Colbert Maulevrier, qui étoit bouſi d'orgueil de voir son frere si bien auprés du Roi, quita sa charge, à cause qu'on lui avoit refusé un Gouvernement de consequence, dont il avoit voulu traiter. Mr. de Montbron qui avoit fait sa cour comme il faut auprés du Marquis de Louvois, eût permission d'en traiter avec lui, & comme il avoit épousé une femme riche, il fut en état de faire ce qu'il vouloit.

Voilà enfin comme il étoit parvenu en cinq ou six ans au poste où il étoit. Mais le Roi lui aiant donné son regiment, & l'aiant fait en même tems Brigadier d'infanterie, comme il étoit homme d'esprit, & qu'il voioit bię ce que cela vouloit dire, il quita les Mousquetaires pour servir à la tête de ce corps. Je fus ravi que le Roi l'eût choisi pour un emploi si considerable, & aiant toûjours été de ses amis, je ne fus pas le dernier à lui en aller faire compliment. Il me reçut fort bien, me dit qu'il m'avoit obligatiõ, & qu'il seroit ravi de me témoigner sa reconnoissance. Je lui dit qu'il ne tiendroit qu'à lui, que j'avois un neveu qui étoit dans la premiere cõpanie des Mousquetaires, c'étoit le fils de ma sœur, que je lui demandois une Lieutenance pour lui, s'il y en avoit une de vacante dans le regiment, sinon la premiere qui vaqueroit. Il me l'accorda à l'heure-même, & la maniere dont il me la donna, m'obligea plus que le present qu'il me faisoit. Car il s'en fut à l'heure-même chez Mr. de Louvois, faisant son afaire de la mienne, & lui disant mille biens de mon neveu, qu'il n'avoit pourtant jamais

vû. Ce qui le rendoit ainsi si honête, c'est que du temps qu'il n'étoit pas si grand Seigneur, il n'avoit pas tenu à moi que je ne lui rendisse un grand service. Il voioit une certaine femme nommée la Marquise de Courvaudon, qui passoit pour avoir dix-sept ou dix-huit mille livres de rente & croiãt que ce seroit sa fortune, il lui avoit parlé de mariage. J'allois aussi voir cette femme, mais sans autre dessein que de m'y divertir, car on y trouvoit à toute heure bonne compagnie, & comme elle avoit pris une certaine confiance en moi, qu'elle n'avoit pas en tout le monde, elle me pria de lui dire ce que je sçavois de lui, & de son bien. Je lui dis que pour l'un je la satisferois à l'heure même, mais que pour l'autre je lui demanderois un peu plus de tems: que le Comte de Montbron étoit homme d'esprit, & de merite, que je sçavois de bonne part qu'il avoit du bien, & que si elle me vouloit donner deux ou trois jours, je lui en parlerois avec plus de certitude. Je m'en fus une heure aprés le trouver lui même, pour sçavoir qu'il vouloit que je disse, & m'aiant fait ma leçon par écrit, je fis ce que je pus pour achever ce mariage. Mais nous avions afaire à une folle, qui étoit plus dificile à conduire que nous ne croïons. Elle en amusoit une douzaine d'autres de la même esperance, & pendant qu'elle parloit ainsi de se marier à tout le monde, elle consommoit le mariage avec de certaines gens, qui sans s'amuser à la bagatelle, avoient trouvé le secret d'aller droit au fait. Cependant comme elle étoit vieille & laide, & qu'à moins que de bien païer, elle n'eut pas trouvé marchand, elle rencontra des gens de si grand appetit, qu'elle a été succée comme il faut. Ainsi il n'y a plus tant de presse, & s'il se presentoit encore quelque épouseur, je crois qu'il n'auroit plus tant de peine.

Le siege de Doesbourg qui avoit été fatal à Martinet, le fut encore à deux hommes qui portoient comme lui le nom d'un animal, ce qui fut remar-

qué de toute l'armée. L'un fut Mr. Ciron Gouverneur de Ste. Menehou, l'autre Mr. Souris, Major d'un Regiment Suiffe. Pour moi, j'étois bien éloigné de là avec mon General, il avoit été obligé de remplir la place de Mr. le Prince de Condé, qui avoit une armée à part, & qui avoit été blessé au passage du Rhin, & nous voiagions plutôt dans les villes, que nous ne les assiegions. Car nous n'arrivions pas plutôt devant, que nous en trouvions les portes ouvertes, ou du moins l'ō ne tardoit pas à nous les ouvrir. Nous primes ainsi un nombre infini de places, & si nous n'eussions trouvé quelque resistance à Nimegue, nous ne nous serions presque pas aperçûs que nous étions à la guerre. La raison pourquoi les ennemis étoiēt en si grand desordre, c'est qu'il y avoit de la division chez eux, outre qu'ils n'avoient aucun secours de leurs voisins, qui voiant le Roi armé si puissamment, craignoient, s'ils faisoient le moindre demarche qui ne lui plut pas, de le voir fondre sur eux. C'étoit enfin la plus grande pitié du monde que de voir l'état où ils étoient reduits, & quoi qu'on en puisse dire, l'on ne dira rien qui y fût comparable. Pour comprendre cela tout d'un coup, je dirai que leurs Ministres étoient si embarrassés qu'ils recevoient indiferemment tous ceux qui se presentoient pour porter les armes. Surquoi j'ai oüi faire une plaisante histoire d'un Italien, lequel étant interrogé par le Pensionnaire de Hollande, s'il avoit servi, & d'où il étoit. Aprés lui avoir rendu raison sur l'un, & sur l'autre, tira son épée dont il porta plusieurs estocades contre la muraille, pour lui montrer qu'il étoit fort vigoureux. Mais le bon de la chose fut que le Pensionnaire lui aiant dit qu'il étoit dōc Catholique, puis qu'il étoit Italien, Oüi, celui dit-il, je le suis, puis que vous le voulés sçavoir, mais cette épée que vous voiez est toute Huguenote pour le service de l'Etat, & pour celui de vôtre Seigneurie. Le Pensionaire trouva cette réponse si

bonne, qu'au lieu d'une compagnie qu'il lui demandoit, il le fit Lieutenant Colonel, mais celui-ci n'eût pas plutôt touché de l'argent, qu'il s'en alla sans faire aucune levée.

Comme ils étoient ainsi attrapés tous les jours,& que le desordre croissoit chez eux, plûtôt que de diminuer, ils crurent que la paix quelque desavantageuse qu'elle pût-être, le seroit toûjours moins qu'une guerre, où depuis un mois ils avoient perdu trois Provinces entieres. C'étoit là le sentiment de beaucoup de gens; mais le Prince d'Orange étant d'un autre, il envoia au Marquis de Brandebourg son oncle pour lui remontrer l'interêt qu'il avoit de joindre ses armes à celles de la Republique; que nous nous étions emparés indiferemment des places qui étoient à lui,& de celles qui êtoient à elles, & qu'enfin tout nous êtoit bon. quoi que le Roi fut le Prince du monde le mieux servi, les espions qu'il avoit en ce païs là, ne l'avertirent neanmoins de ce qui s'y brassoit que plus de huit jours aprés que le Vicomte de Turenne lui en avoit donné avis. Je ne sçais par quel canal il lui pouvoit venir de si bonnes nouvelles, mais il fut trouver le Roi, à qui il dit qu'il falloit faire la paix, pendāt qu'il la pouvoit faire avantageuse ou du moins raser une partie des places que nous tenions; afin d'avoir une armée toute prête pour s'opposer aux ennemis. Le Roi voulû sçavoir le sentiment du Prince de Condé là dessus, & lui aiant envoié un courier exprés à Arnhem, où il s'êtoit fait porter aprés sa blessure, le Prince de Condé lui manda la même chose. Le Roi étoit assez éclairé de lui-même pour voir la necessité de ce conseil, mais aiant laissé la directiō de toutes choses au Marquis de Louvois, qui croioit en sçavoir plus que ces deux grands Capitaines, il se laissa endormir de l'esperāce que ce Ministre lui donnoit, qu'il romproit bien toutes les brigues que les ennemis pourroient faire en Allemagne,& comme une faute en attire une autre, principale-

ment à l'égard de ceux qui ne veulēt jemais avoüer qu'ils ont tort on eut beau voir beaucoup de secours en campagne, on ne suivit ce cōseil qu'à la derniere extremité. Le Prince de Condé & le Vicomte de Turenne furent fort fachés de voir le Marquis de Louvois écouté à leur prejudice, & au prejudice du biē de l'Etat, & s'il n'eût reparé cette faute par des services tout-à-fait importans, peut-être que le Roi n'en seroit pas si satisfait qu'il est aujourdui.

Mr. de Turenne s'étant approché d'Arnhem, envoia faire compliment au Prince de Condé, & s'informer de sa santé. Quoi que ce message semblât regarder plûtôt un domestique, qu'un Aide de camp, neanmoins il jetta les yeux sur moi, d'autant qu'en lui rendant cette civilité, je lui devois encore parler d'autres choses. Je le trouvai fort incommodé de sa blessure, desorte qu'en parlant à moi, il étoit obligé d'interrompre son discours par les grandes douleurs qu'il soufroit. Cela fut cause que je tâchai d'abreger matiere, autāt qu'il me fut possible, & comme je prenois congé de lui, le Duc de Mexlebourg entra, à qui l'on avoit dit dans l'antichambre le mauvais état où il étoit. C'en étoit assez pour lui faire prendre un air triste, & composé; mais entrant dans la chambre comme un évaporé, ou plutôt comme un fou, Fructus belli, Mr. commença-t-il à dire, Fructus belli, & repetant ces mots pour le moins une douzaine de fois, il s'aprocha de son lit, sans lui faire d'autre compliment. Si j'eusse peu demeurer dans la chambre pour voir la fin de cette comedie, je n'eusse eu garde de m'en aller, mais le respect que je devois au Prince de Condé m'aiant obligé d'en user tout autrement que je n'eusse voulu, tout ce que je pus faire fut de m'arrêter dās l'antichambre avec Desroches son Capitaine des Gardes, & de lui dire d'entrer pour voir à quoi se termineroit cette pantalonnade. Mais il me dit que je le prenois pour un grand sot, si je croiois qu'il s'allât con-

traindre pour si peu de chose, si je ne connoissois pas le Duc de Meklebourg, & si je l'avois cru capable de dire autre chose que des pauvretés.

Cependant le Marquis de Brandebourg a tiré plutôt par l'argent des Hollandois, que par les raisons du Prince d'Orange, leur aiant donné parole de marcher à leurs secours, non seulement ils rompirent un traité de paix qu'ils avoient mis sur le tapis, mais même ils poignarderent leur principal Ministre, qu'ils soupçonnoient de s'entendre avec nous. Plusieurs furent envelopés dans sa disgrace, & entr'autres Mõbas avec qui j'avois eu autrefois des afaires, pour un Gentilhomme de mes parens nommé Brinon qu'il avoit atrapé bien vilainemẽt. Car pour dix mille écus qu'il avoit prêtés à sa mere, il lui avoit fait vendre une terre qui en valoit bien quarante mille, sous promesse de lui donner le surplus de l'argent. Mais le contract n'avoit pas été plutôt fait qu'il lui avoit suscité mille chicanes, de sorte que le pauvre garçon qui n'entendoit rien au procés, lui avoit donné tout d'un coup quitance de quarante mille francs, croiant que cela faciliteroit le païement du reste. Cependant bien loin que les choses eussent tourné selon son intention, Mombas aposta quelques creanciers qui formerent quelques demandes, & quoi que Brinon devant que de vendre la terre, les lui eut indiqués pour être païés sur autant moins de ce qui lui devoit revenir, ce fut un nouvel obstacle qu'il lui opposa. Il reduisit ainsi ce pauvre Gentilhomme à une si grande extremité, que n'aiant plus de pain, il fut obligé de me venir trouver. J'en parlai à Mombas, qui contrefaisant l'homme d'honneur, me promit de le sortir d'afaire dans quinze jours, mais lui aiant fait dire qu'il n'avoit pas d'argent à Paris, & qu'il lui en donneroit en Hollande, s'il vouloit y aller, il abusa de la facilité de ce malheureux, desorte que quand il fut éloigné, il l'enrolla dans sa compagnie, & lui fit signer tout ce

qu'il voulut. J'en fus dans une colere épouvantable contre lui, mais la chose étant sans remede, puis que le Notaire y avoit passé, il falut bien en demeurer là, d'autant plus qu'il fut pour le moins six ans sans revenir en France. Pour ce qui est de mon parent, il le fit crever de misere, ne lui donnant pas un sou au delà de sa solde.

Comme j'avois toûjours cette afaire sur le cœur, je fus assez malicieux pour me réjoüir de sa disgrace. Car elle étoit presque aussi grande que celle du Pensionnaire de Hollande, & excepté qu'il n'avoit pas perdu la vie, il avoit perdu pour le moins vingt mille livres de rente, aprés avoir essuié une rude prison. Cependant Mr. de Turenne fut commandé pour marcher contre le Marquis de Brandebourg, qui s'avançoit à la tête de vingt quatre mille hommes, & aiant voulu faire passer le Rhin à quelques Suisses, ils en firent dificulté, sous pretexte que dans le traité qu'ils avoient avec le Roi, ils n'étoient pas obligés d'entrer en Allemagne. Mr. de Turenne leur dit que c'étoient là de vieux contes qu'il ne faloit pas croire, & leur principaux Officiers étant devoüés à tout ce qu'õ vouloit, ils obligerent leurs soldats de faire la volonté de Mr. de Turenne. Il avoit ordre de consulter l'Electeur Palatin sur bien des choses, & m'aiant renvoié le trouver pour une afaire de consequence, cet Electeur voulut que je dinasse avec lui Nous étions fort bonne compagnie, & je n'étois pas le seul François qu'il avoit convié. Cependant il tâcha à nous mettre en train, & pour peu que nous eussions été de bonne volonté, il nous eut renvoié en fort bon état. Il avoit à sa table un certain plaisant, qui s'étoit introduit auprés de lui par ces sortes d'inventions dont je ne sçais point le nom, mais que je designerai assez en disant qu'en les mettãt à l'oreille d'un homme, on lui parle sans que ceux qui sont dans la chambre entendent ce qu'on lui dit. Cet homme étoit un de ces avãturiers qui aiment tou-

tes sortes de plaisirs, quoi qu'il n'aient rien pour y fournir. Ainsi il avoit une gueuse qu'il nourrissoit comme il pouvoit, & souvent aux dépens de Mr, l'Electeur.

Lors qu'il croioit donc qu'on n'y prenoit point garde, il faisoit glisser de dessus son assiette quelque aîle de gibier, & souvent des pieces entieres, & les mettant adroitement dans sa poche, il nourrissoit cette femme sans qu'il lui en coutât riẽ. On ne s'étoit point encore aperçû de son industrie, mais par malheur pour lui le Maître-d'hôtel lui aiant vû serrer un dindonneau, dont c'étoit alors la saison, il vint à l'oreille de M. l'Electeur, & lui dit que s'il vouloit il alloit lui dõner sujet de rire. Ce Prince qui ne demandoit pas mieux, aiant voulu sçavoir ce que c'étoit, l'autre lui dit qu'il ne pouvoit pas le lui dire, parce que ce seroit un histoire trop lõgue, mais qu'il eût la bonté seulement d'avertir les Officiers François au sortir de table, qu'ils ne se scãdalisassent pas de ce qu'õ leur diroit. Le Prince prit cela pour argẽt comptãt, & aiant fait ce que son Maître d'hôtel, lui avoit dit, à peine eûmes-nous rendu graces à Dieu, que ce Maître d'hôtel s'en vint lui dire qu'il falloit qu'il y eût quelqu'un de la compagnie qui ne fut pas honête hõme: qu'on lui avoit pris un gobelet de vermeil doré sur le buffet; & que s'il l'en vouloit croire, il feroit foüiller tout le monde pour voir à qui l'on s'ẽ devoit prendre. Comme nous étions avertis, ainsi que je viẽs de dire, qu'il y avoit quelque chose sur le tapis, nous ne nous étonnâmes pas de ce discours, & étant les premiers à dire qu'il avoit raison, nous nous mîmes tous en rond comme si nous avions eu dessein de chanter aux chansons. L'homme dont il étoit questiõ fut obligé de se mettre en rang comme les autres, & aprés qu'il en eût foüillé quelques-un de nous, il s'en vint à lui, & lui trouva le dindonneau dans la poche. Il ne dit rien jusques à ce qu'il l'eût tiré, mais le tenant par

les piés, il le montra à Mr. l'Electeur, lui disant que s'il n'avoit pas trouvé le voleur de gobelet, du moins avoit-il trouvé celui qui prenoit les dindons. Mr. l'Electeur pensa se crever de rire, voiant la farce, & nous en avions tout autant d'envie que lui. Cela eut sans doute déconcerté tout autre que cet homme, sur qui chacun avoit les yeux tournés; mais lui qui étoit éfronté comme un page du Cour, Oüi Monseigneur, dit-il à Son Altesse Electorale, j'ai pris un miserable dindonneau, parce que j'ai un chien malade, & qui est dégouté, mais lui vous prend tous les jours des bœufs entiers, & n'a garde de vous en avertir. Cette repartie fut trouvée merveilleuse sur tout à l'égard d'un Maître d'hôtel, qui a coûtume de faire valoir le talent; & Mr. l'Electeur en fut si content, qu'il ordonna qu'on lui donnât un plat à l'avenir.

Aprés que j'eus fait avec lui ce que j'avois afaire, je m'en retournai trouver Mr de Turenne, à qui je fis raport de ce qu'il m'avoit dit. Ie lui dis aussi ce que j'avois vû à l'égard de l'homme aux dindons, ce qui le divertit un moment. Cependant l'armée marcha du côté du Nexre, & comme nous étions à une lieüe de Vimphem, tous les Officiers se vinrent plaindre à lui, qu'on ne les païoit qu'en argẽt qui n'avoit point de cours: qu'il faloit que ce fût une fripponnerie du Tresorier, lequel ne recevoit que de bonnes especes, mais qui les convertissoit assurément en celles-là, par le profit qu'il y trouvoit. Ce Tresorier étoit de mes amis, & étant bien-aise de l'avertir de bonne heure de ce qui se passoit, je le vis si embarrassé, que je connus bien qu'on ne l'avoit pas accusé à faux. Comme je vis qu'il ne se pouvoit remettre, je lui dis qu'il n'y avoit point tant dequoi s'étonner, qu'il y avoit remede à toutes choses, & que je l'avertirois de ce qu'il devoit faire, si ce qu'on disoit étoit vrai M'entendant parler de la sorte, il se jetta à mes piés, me

dit qu'il me seroit obligé de la vie,& m'avoüant à l'heure même que le desir de gagner,quelque chose lui avoit fait commettre cette faute, je le vis si intrigué,que si j'eusse tardé plus long-temps à lui dire mon secret, je crois qu'il seroit mort de peur. Voiant cela je lui demandai de combien étoit la derniere voiture qu'il avoit reçûë, & s'il n'avoit donné depuis que de ces méchantes especes. Il me dit que oüi, parce qu'il les recevoit de Strasbourg à la place des Louïs d'or, & des pistolles qu'on lui envoioit d'un autre endroit:que sa derniere voiture avoit été de deux cens mille francs, mais que comme il venoit de me dire, il l'avoit toute convertie en ces méchantes pieces. Comme j'eus entendu ces choses. je lui dis de faire un bordereau lui-même, tant de l'argent qu'il avoit dans sa caisse,que de celui qu'il avoit donné, mais de déguiser si bien son écriture, qu'on ne la pût reconnoître : que quand Mr. de Turenne l'enverroit querir, comme il ne manqueroit pas de faire,il lui soûtint qu'il n'avoit reçû que ces especes,& lui offrit d'envoier chercher le bordereau,pour justifier ce qu'il disoit : que cependant pour apaiser les Officiers, il donnât sa parole que s'il leur restoit de cet argent à la fin de la campagne,il leur en dôneroit d'autre, ou du moins des lettres de changes, & que pour lui donner cours d'orenavant, il priât Mr. de Turenne de faire faire un ban,par lequel il fût enjoint à tous les vivandiers de le prendre, à peine de dix écus d'amande. Il se trouva fort bien de mon avis, Mr.de Turenne l'aiant envoié querir, & vû son bordereau, dit aux Officiers, qu'il n'avoit pû les païer que de l'argent qu'il avoit reçû, qu'ils devoient cependant être fort contens de ses ofres, & faisant faire un ban à l'heure-même, il ne fut plus parlé de cette afaire. Par ce moien non seulement le Tresorier évita la punition qu'il craignoit,mais fit encore un grand profit, car les

vivandiers lui raportoient le même argent pour en avoir d'autre, & lui donnoient deux ou trois sous par écu. Il m'en eut tant d'obligation, qu'il m'ofrit de me prêter de l'argent, si j'en avois afaire; mais n'en manquant pas, graces à Dieu, je lui fus tout aussi obligé que si j'en avois pris.

Mr. de Turenne ne se contenta pas d'avoir passé le Rhin, comme j'ai dit ci dessus, & aiant encore passé le Nekre, il obligea le Marquis de Brandebourg de se retirer au de-là du Mein, qu'il traversa aprés lui. Je ne sçaurois dire pourquoi il lachoit ainsi le piédevant nous, puis qu'il avoit un tiers plus de monde, si ce n'est que s'il fut venu à perdre le combat, il auroit laissé tout son païs exposé. Quoi qu'il en soit, quoi que ce fut lui qui eut commencé la querelle, il fut le premier à nous rechercher d'accommodement, & on lui promit de se retirer de son païs, moienant qu'il ne se mélât plus à l'avenir que de ses afaires. L'afaire du Brandebourg étant ainsi accommodée, Mr. de Turenne s'en retourna du côté du Rhin, où les troupes arriverent si fatiguées, que c'étoit pitié de les voir. Cependant bien loin qu'elles eussent le temps de se reposer, il faloit rentrer en campagne, le Roi se preparant déja à prendre Mastricht, car il ne l'avoit osé ataquer l'année precedente, & quoi qu'il y eût eu presque toûjours une armée à l'entour, la garnison n'avoit pas laissé de faire des siennes. Même il y avoit eu quelques Officiers qui étoient venus demander à faire le coup de pistolet, & il n'avoit pas tenu à eux qu'ils n'essaiassent leurs forces. Entre ceux-là il n'y en avoit point qui se fut hazardé davantage que Sommardik, lequel ne s'étoit pas seulement presenté comme les autres, mais avoit fait encore mille algarades, s'il faut ainsi dire à toute l'armée. Cela faisoit dire qu'il faloit qu'il eût un caractere, & un cavalier me le soutenant serieusement, & qu'il avoit vû plusieurs personnes qui en avoient, je me moquai tant de

lui,

lui, que pour m'en convaincre, il me dit que sans aller plus loin, qui me parloit en avoit un : que si j'en doutois, je pouvois lui tirer un coup de pistolet de trois pas, & qu'il en avoit bien essaié d'autres. Il me prit un grand éclat de rire à ces paroles, & ce cavalier voiant que je restois dans mon incredulité, me pressa tout de nouveau d'essaier s'il disoit vrai, ou non. Je n'eus garde de le faire, dont il conçût tant de dépit, qu'il me dit que si je ne voulois pas m'en éclaircir par moi-même, je pouvois le faire parce que j'allois voir devant mes yeux. A ces mots il me quitta pour aller jusques à une portée du pistolet de la pallissade, & ne sçachant à quel dessein, je vis qu'il tâchoit de prendre une vache, dont il y en avoit un troupeau aussi grand qu'un de moutons. Il lui fut tiré plus de deux cens coups devant qu'il pût venir à bout de son dessein, & c'étoit sans doute quelque chose de plaisant, de voir que cet homme aprés avoir écarté la vache des autres, étoit obligé le plus souvent de recourir aprés elle, au milieu d'un nombre infini de mousquetades, voiant qu'elle s'en retournoit joindre le gros. Enfin aprés avoir donné ce plaisir à toute l'armée, & à moi particulierement qui sçavois pourquoi il le faisoit, il me ramena la vache, me demandant si j'étois encore incredule. Je vous avoüe que je ne sus presque qu'en dire aprés ce que j'avois vû, où je trouvois quelque chose de surnaturel ; neanmoins lui aiant dit que cela pouvoit être arrivé par hazard, je fus cause qu'il y retourna le lendemain, & qu'il y fut tué.

Cependant toutes choses se preparoient pour le siege de Mastricht, pendant lequel je fus en Alsace, & en Lorraine, par ordre de Mr. de Turenne. En passant à Beffort, j'y vis le Gouverneur qui étoit si neuf dans le metier, pour commander dans une place de cette consequence, que je ne me pus empêcher de le dire à mon General. Comme il étoit extrémement sage, il ne me repondit rien, mais le Marquis

de Florensac cadet du Duc d'Usés qui n'avoit pas la même retenuë, me demanda de quel païs je venois, & si je ne sçavois pas que c'étoient les femmes qui faisoient tout maintenant: qu'il étoit frere de Madame de Maintenon, fidelle depositaire des secrets de Madame de Montespan, & qu'il n'importoit pas pour une place ou deux de moins, pour vû qu'on fît sa cour à la maîtresse du Roi. Il vouloit taxer par là la conduite du Ministre de la guerre, comme si c'eut été lui qui eût fait un si mauvais choix. En éfet, pour ne nous point laisser douter que ce ne fût là son intention, il nous dit qu'à l'exemple de Mr. Colbert qui avoit triomphé du regne de Mademoiselle de la Valliere, Mr. de Louvois vouloit triompher de même de celui de Madame de Montespan: que c'étoit pour cela qu'il s'attachoit si fort à ses interêts, & que si l'on en croioit même la voix publique, il n'étoit pas un de ceux qui l'eût moins servie pour arriver au poste où elle étoit. On fut surpris de le voir raisonner si serieusement, lui qui étoit d'une Maison qui avoit toûjours été plûtôt capable de dire une folie, qu'une bonne chose, mais la nature lui avoit accordé quelques bonnes saillies de fois à autre, à quoi elle avoit joint un autre miracle en sa faveur, qui étoit d'être le premier de son nom qui eût passé pour brave. En éfet, il n'y avoit rien de si rare dans la Maison d'Usés que de voir des gens qui allassent à la guerre, ce qui a fait dire à la Chronique scandaleuse, qu'il faloit qu'il ne fût pas fils de son pere.

Avec tout cela ce Mr. le Gouverneur ne laissoit pas de sçavoir une partie de sa leçon. Car à ce qu'on me dit, il avoit obligé la ville à lui faire de gros presens, & même je m'étois laissé dire que sans la consideration d'où il venoit, on en auroit porté des plaintes à la Cour. Je dis encore cela au Marquis de Florensac, qui s'efforçant de dire les choses de mieux en mieux, me répondit qu'il ne

faloit pas s'en étonner: qu'aussi tôt qu'il avoit eu ce Gouvernement, il avoit été en bonne école, qu'il l'avoit vû aller chez le Marêchal de la Ferté, lequel quoi qu'il fût fort gouteux avoit eu en sa vie de bonnes mains : qu'une heure de leçon d'un homme comme lui, valoit mieux qu'un mois d'un autre. Et là-dessus, se mettant à me conter tout ce que ce Marêchal avoit fait, pendant qu'il étoit Gouverneur de Lorraine, il m'en dit tant, que si je voulois tout raporter, j'en aurois du moins pour deux jours. Cependant il me dit une chose entr'autres dont je me ressouviendrai toûjours, & que je veux bien dire ici, afin que par l'échantillon on puisse juger de la piece. Il me dit, dis-je que ce Marêchal étant arrivé à Nanci, Messieurs de ville lui avoient porté en l'allant aluër plusieurs presens, & entr'autres une bourse de jettons d'or, dont chacun pesoit deux Loüis : que d'un côté la ville de Nanci y étoit representée, & de l'autre cinq fusées mise en face, qui sont ses armes : que quand ils avoient été sortis, il avoit regardé ses jettons, & les avoit trouvés parfaitement beaux, à cause de la matiere: qu'il avoit donc été bien aise d'en avoir encore une autre bourse, qui lui coutât le même prix: que pour cet éfet il avoit renvoié querir les Magistrats, & feignant de ne pas connoître quelle ville ils avoient voulu mettre dessus, il leur avoit demandé laquelle c'étoit. Surquoi aiant répondu que c'étoit Nanci, Vous vous moquez de moi, leur avoit il dit, cela n'en a point l'air. Cependant vous ne vous en devez prendre qu'à vous mêmes, si vous avez si mal réüssi, c'est pour avoir fait un si petit modele, & si vous l'eussiez fait plus grand, on ne pourroit pas s'y méprendre. Pour voir si je dis vrai, je vous conseille d'en faire faire un autre au plûtôt : que les Magistrats avoient bien entendu ce que cela vouloit dire, & que ne voulant pas se broüiller avec lui pour quatre cens pistoles, plus ou moins,

il lui en avoient fait faire qui étoient grands comme des medailles.

Je n'osai pas faire ce conte au Vicomte de Turenne, comme je lui en faisois beaucoup d'autres, car ce n'étoit pas lui faire sa cour que de lui dire quoi que ce soit qui aprochât de la medisance. Il étoit scrupuleux là-dessus jusques à l'excés, & Mrs. les petits-maîtres qui étoient d'un caractere bien opposé, disoient aussi en parlant de lui, que c'étoit un homme, de l'autre siecle. Cependant quelques repugnances qu'ils lui connussent pour ces sortes de choses, la nature prevaloit souvent par dessus toutes leurs reflexions. Aussi pouvoit-on dire d'eux qu'ils étoient semblables au pere du Duc du Lude d'aujourd'hui, lequel aux dépens de sa fortune, ne put s'empécher un jour de dire en parlant de Marie de Medicis qui demandoit son voile, qu'il n'en faloit point à un Navire qui étoit à l'ancre. Allusion qu'il faisoit à cause du Maréchal d'Ancre, qu'on disoit avoir ses bonnes graces. En éfet, toute cette jeunesse faisoit tous les jours cent folies devant lui, & comme j'entendois tout ce qu'il en disoit, & en sa presence, & quand elle étoit sortie, je n'avois garde de ne pas profiter de l'exemple qu'elle me donnoit. Cependant quoi que nous eussions fait la paix avec le Brandebourg, il ne laissoit pas de s'allumer un feu dans l'Allemagne, dont on devoit bientôt sentir l'embrasement. L'Empereur qui avoit interét à ne pas souffrir que le Roi s'approchât si prés du Rhin, considerant toutes les alliances qu'il avoit faites avec divers Princes, comme autant de marques de son ambition, sollicita les princes de l'Empire de s'unir avec lui pour l'en éloigner. Les Ducs de Brunswic furent ravis de cette conjoncture, eux qui craignoient d'avoir un voisin si dangereux, & quelques autres étant entrées dans le mémes interéts, le Roi fut obligé envoier non seulement des troupes en Alsace, mais d'y aller faire un tour

lui-même, aprés la prise de Mastricht. Mr. de Turenne fut commandé particulierement pour avoir soin de cette frontiere, & s'étant acheminé dans les Evêchés, je logeai à Mets auprés d'une maison qui avoit été donnée au Comte d'Isle, Colonel de Cavalerie qui passoit avec son regiment. Comme je ne me portois pas bien, je me couchai de bonne heure, & m'étant endormi je fus reveillé par un grand bruit, comme si le feu eut été dans la maison. Je me levai vîtement en robe de chambre, pour voir ce que c'étoit & aiant entendu que c'étoit dans la ruë, je mis la tête à la fenêtre, & vis l'hôte du Comte d'Isle qui crioit au secours. Je ne connois que fort mediocrement ce colonel, qui étoit Catelan, & dont les manieres étoient un peu dures pour moi, qui avois apris sans vanité auprés de Mr. le Cardinal de Richelieu comment il faloit vivre. Neanmoins étant obligé de prendre le parti des troupes, puis que j'en étois, je m'habillai incontinent, & aiant pris mon épée, je ne fus pas plutôt decendu, qu'abordant l'homme qui crioit si fort, je lui demandai s'il n'y avoit point de moien d'apaiser ce desordre. Par bonheur, il me connoissoit, & nous avions logé ensemble une fois dans une Hôtellerie à Verdun; ainsi me faisant quelque civilité, Oüi, Mr. me dit-il, je veux vous en faire juge, vous êtes du metier, & vous me direz si cela lui est dû. Ce Mr. qui est logé chez moi, aprés avoir bien bû, & bien mangé, veux que je lui donne une servante d'ustancile, Qu'est-ce que cela veut dire, pour qui me prend-il, & ne me connoissez-vous pas pour homme d'honneur. Je vous avoüe que ce discours me fit rire, quoi que je fusse decendu fort serieusement, & voiant qu'il s'amassoit déja un nombre infini de canaille, je le priai de la faire retirer, lui promettant que j'allois accommoder toutes choses. Il eût peine à s'y resoudre, me disant qu'il avoit afaire à un diable qui se mocqueroit de moi Mais lui

aiant dit de ne rien craindre, je le fis rentrer dans sa maison, où nous trouvâmes le Comte d'Isle, qui avoit enfermé une de ses servantes, & qui vouloit à toute force qu'elle couchât avec lui. Je me nommai pour lui faire ouvrir la porte, & voiant qu'il n'en faisoit rien, je fus obligé de lui dire que je venois de la part de Mr. de Turenne, & qu'il me connoitroit dés qu'il me verroit. Je pris toutes ces precautions afin qu'il ne crût pas que je vinsse à faux, ainsi n'aiant osé resister davantage, je lui dis que Mr. de Turenne n'avoit point de connoissance de ce qui se passoit, mais qu'il ne pouvoit manquer de l'avoir bientôt, si le bruit continuoit davantage: que je lui laissois à penser l'efet que cela feroit dans l'esprit d'un homme si sage, lui qui étoit ennemi juré de tous les desordres: que l'on disoit qu'il vouloit avoir une servante d'ustancile, qu'il en auroit vingt le lendemain, s'il en avoit tant de besoin, mais que de vouloir obliger ainsi un homme d'honneur à lui fournir dequoi contenter sa debauche, c'étoit une chose qui ne seroit bien reçûë de personne: que le mieux que l'on pût interpreter cela pour lui, seroit qu'on crût qu'il y eût du vin sur le jeu; c'étoit une étrange extremité d'être obligé de s'excuser d'un défaut en avoüant un autre; qu'il y fît reflexion pendant qu'il en étoit encore tems, afin qu'il n'eût pas lieu de s'en repentir.

Le Comte d'Isle mit de l'eau dans son vin, m'entendant parler de la sorte, cependant étant de l'humeur de ces gens, qui aprés avoit fait une sottise, ne veulent jamais avoüer qu'ils on tort, il me dit que pour l'amour de moi, il se priveroit de ses droits, mais que je sçavois bien que cela lui étoit du. Ces paroles étoient capables de rallumer la querelle, si je n'eusse empêché l'hôte de les relever, & les aiant priés tous deux de vivre en bonne intelligence, puis qu'ils n'étoient pas ensemble pour long-temps, je leur fis toucher dans la main

l'un de l'autre, & se promettre qu'ils boiroient ensemble le lendemain. L'hôte qui étoit un bon homme, me dit que si j'en voulois être, il nous donneroit à déjeuner, & le Comte d'Isle se sentant piqué d'honneur, dit qu'il le vouloit bien, à condition qu'il nous traiteroit le soir. Ces promesses reciproques ne m'aiant point laissé de lieu de douter de leur bonne foi, je fus me remettre dans mon lit, & il n'auroit jamais été parlé davantage de servante d'ustancille, si quelqu'un aiant su cette querelle, ne l'eût été repandre dans les troupes. Cela fut cause que ce pauvre Comte fut un peu berné, & quand on le voioit, on se disoit les uns aux autres, voilà nôtre ami dont l'intention étoit si bonne. Que n'a t il pu établir ce qu'il vouloit, du moins nous nous en serions ressentis comme lui. Pour moi ils me disoient qu'ils me vouloient bien du mal de l'avoir fait desister de ses pretentions, que peut-être à force de se faire craindre, il en auroit fait une loi : que je me mélasse une autrefois de mes afaires, sinon que j'aurois afaire à eux. Le Comte d'Isle se voiant ainsi raillé pria Mr. de Louvois de vouloir l'envoier en Catalogne, où aussi-bien l'on commençoit d'envoier des troupes. Car les Espagnols qui ne pouvoient souffrir que nous prissions la Hollande, avoient tâché de nous en couper les passages, se mettant en devoir de se saisir de Charleroi, à quoi toutes les forces des Hollandois les avoient assistés. Cependant ils n'en étoient pas sortis à leur honneur, ce qui leur devoit faire connoître qu'ils devoient songer à deux fois avant que de s'attirer sur les bras un ennemi si puissant. Le Comte d'Isle crut par là se mettre à couvert de la raillerie, mais au contraire il alla porter dans son païs une reputation qui n'auroit peut-être pas volé si loin, s'il se fût tenu où il étoit. Quoi qu'il en soit, pendant qu'il alloit faire la guerre aux Espagnols, nous nous preparâmes à soûtenir celle que l'Empereur nous décla-

roit, & comme le theatre devoit être aparemment en Alsace, Mr. de Turenne se mit à faire fortifier Haguenau, & Saverne, sans compter Brisac, où l'on aiouta de nouvelles fortifications. Ce fut une grande ioie pour les gens de guerre que ces grands preparatifs, car comme chacun ne songe qu'à soi, on se crut à couvert de la casse qu'on apprehendoit, si le traité de Hollande se fut achevé. Pour moi qui êtoit trop vieux pour esperer de faire fortune dans un mêtier, que l'on ne commence iamais de trop bonne heure, bien loin de m'en réjoüir, j'en eus du chagrin pour l'amour du peuple, qu'on auroit bien délivré de ce malheur, si on eut voulu traiter les Hollandois un peu plus doucement dans les propositions qu'ils avoient faites de la paix. Mais on en avoit usé si rigoureusement avec eux, qu'ils s'étoient resolu contre leur genie à suivre les volontez du Prince d'Orange, qui ne trouvant sa grandeur que dans la guerre, la vouloit à quelque prix que ce fût.

Le Roi qui voioit qu'il n'avoit point de Capitaine qui connû l'Allemagne comme le Vicomte de Turenne, lui fit commandement d'y rester, pendant que de son côté il avoit d'étranges affaires sur les bras. Car les Anglois que nous avions eu d'abord pour compagnons dans nôtre entreprise, nous avoient laissez tous seuls pour démêler la fusée, & le Roi d'Angleterre en avoit été quitte pour dire qu'il n'avoit pu faire autrement, & que des raisons d'Etat l'y avoient obligé. Cependant nos côtes étoient exposées à la décente des Hollandois, & nous qui étant assistez de toutes les forces maritimes d'Angleterre n'avions pu leur rien faire sur mer, ne fûmes pas assez fous pour nous aller presenter sur leur passage. Dans cette extrêmité le Roi fut obligé de commander le ban & l'arriere ban du Roiaume, & il en vint une partie en Lorraine, parce que nous craignions que le Duc qui en étoit dépoüillé depuis long-tems, ne prît un tems favorable

pour y rentrer. Voiant qu'une si rude guerre s'aprêtoit, je vous avoüe que j'enrageai plusieurs fois de n'être pas jeune, & que quelque obligation que j'eusse à mon bon Maître Monsieur le Cardinal de Richelieu, je lui voulus un peu du mal de m'avoir retiré d'un métier, où tout vieux que j'étois, je me plaisois merveilleusement: Cependant il ne faloit pas croire que l'on me vit jamais avec des gens de mon âge, je craignois que leur compagnie ne me rendît encore plus vieux, & afectant non seulement des manieres de jeunesse, mais encore de certains airs ridicules, moi qui avois la barbe & les cheveux tous blancs, je me cachai sous une perruque blonde, & me servis de la mode qu'on avoit de se faire raser entierement. Monsieur de Turenne avoit un certain Gentilhomme nommé Boisguiot, homme qui prenoit plaisir à porter une barbe blanche, & à être toûjours à la vieille mode. C'étoit mon fleau, & comme s'il eut pris à tâche de me faire enrager, il me parloit toûjours de Locates, & de mon entrée chez Monsieur le Cardinal de Richelieu. C'étoit assurément le plus bel endroit de ma vie, mais il m'étoit impossible de le souffrir, d'autant plus qu'il y ajoûtoit presque toûjours qu'il n'étoit qu'un enfant en ce tems-là, & que c'étoit dequoi son oncle l'avoit bercé, pour lui insinuer de jeunesse que la vertu ne manque jamais de recompense. Aussi-tôt chacun me regardoit tout étonné qu'étant si vieux, je voulusse paroître si jeune, & il y en avoit qui pour achever de me desesperer, me disoient qu'il faloit donc que j'eusse prés de soixante & quinze ans. Je ne sçavois que répondre à un discours si desagreable, & rougissant le plus souvent, aussi tôt de colere, que de honte, l'éclat de mon teint faisois dire à quelques nouveaux venus, & qui ne sçavoient pas combien ils me faisoient leur cour, que pour cela il faloit avoüer que je joüissois d'une parfaite santé. Ce discours ne finissoit point, & il y avoit toûjours

quelque sot, ou quelque malicieux qui le relevoit, tellement que ce qui me pouvoit arriver de plus agreable, étoit qu'il se presentât quelque ordre pour me faire monter à cheval. Je me disois bien quequefois à moi-même, que j'avois tort d'avoir cette foiblesse, & que je serois le premier à condamner celui qui l'auroit comme moi. Mais en verité qu'il est dificile de se défaire de l'amour propre, & aprés avoir éprouvé moi même ce qui m'est arrivé, que ie m'empêcherai bien de blâmer personne, quelque défaut que ie lui connoisse.

Ce fut un plaisir que de voir arriver la Noblesse en Lorraine, si l'on n'eut su que c'étoit des Gentilshommes, on les eût pris plûtôt pour des gardeurs de pourceaux, que pour ce qu'ils étoient. Et quoi que la plûpart se fussent armés de plumes, cela leur seioit aussi bien qu'à moi de faire le ieune homme. Cependant ce n'auroit été rien que la mine, s'ils eussent fait le service comme il faut. Mais il ne faloit pas pretendre de faire vivre dans la discipline, des gens qui avoient pour les commander, des personnes qui n'en sçavoient pas plus qu'eux, & qui même faisoient de plus grandes fautes, parce que tout ignorans qu'il étoient, ils faisoient encore les suffisans. Ce n'est pas qu'on n'eût tâché en faisant les Capitaines, de chercher des gens de service, mais il y avoit si long temps que la plûpart l'avoient quitté, que soit qu'ils n'eussent jamais su grand' chose, ou qu'ils l'eussent oublié, ils paroissoient tout aussi neufs, que s'ils n'avoient servi de leur vie. Le Duc de Lorraine vieux & experimenté Capitaine aiant afaire à ces gens-là, ne fut pas fort embarrassé pour les reduire, & sçachant que le Marquis de Sablé qui commandoit la Noblesse d'Anjou, dormoit entre deux draps à la Françoise, il donna dans son quartier, le pilla entierement, & le prit prisonnier lui-même. Si Sablé eut été un homme qui eut quelque ambition, cette afaire étoit capable de le desesperer, mais il

étoit enseveli dans la débauche, tellement que s'il étoit venu à l'armée, ce n'étoit qu'à son corps défendant. En éfet, il n'avoit jamais voulu manger de guerre, que pendant la campagne de l'Isle, encore étoit-ce parce que le Duc de Sulli son beaufrere l'avoit chargé de sa compagnie de cavalerie, ce Duc étant aussi propre au métier que lui. Je puis dire cela sans craindre beaucoup de passer pour médisant, toute la terre sçait ce qui lui est arrivé en Hongrie,& que le jour du combat de S. Godard, il s'étoit pris si fort de vin,qu'il ne peut jamais mõter à cheval.Il resta donc couché dans sa tente,pendant que nos gens en étoient aux mains avec les Turcs, ce qui étant su de la Cour, il en fut si fort méprisé, qu'on envoia garnison dans toutes ses terres. Pour moi je veux croire avec tous ses amis, que cela ne lui est arrivé que par malheur, & que c'est un fort brave homme, mais pour faire que tout le monde en eût la même pensée, il devoit faire ce qu'a fait le Duc de Villeroi, lequel aprés avoir pleïé à la tranchée pendant la campagne de l'Isle, & voiant que tout le monde se mocquoit de lui, brava la mort l'hiver suivant en Comté, où il s'exposa plus que le moindre soldat.

Mais pour revenir au Marquis de Sablé, il fut emmené à Strasbourg, où le Duc de Lorraine se retiroit d'ordinaire avec sa nouvelle épouse, qui étoit de la maison d'Apremont. Quoi que ce fut alors une fort belle personne, n'étant devenuë comme elle est presentement, que depuis qu'elle a eu la petite verolle, ce vieux Duc l'avoit moins épousée pour sa beauté, que par interêt. Il avoit perdu un procés contre son pere, qui avoit duré long temps, & de peur de lui donner la somme à quoi il étoit condamné, il avoit mieux aimé épouser sa fille. Le Marquis de Sablé qui étoit bien fait de sa personne, croiant que cette circonstance, joint à cela la grande disproportion de l'âge du Duc & de la Duchesse, étoit capable d'avoir jetté

de l'averſion entr'eux reſolut de s'en éclaircir, & comme il avoit plus de penchant à l'amour, qu'à la guerre, il crut qu'il auroit lieu de ſe conſoler de ſa priſon, s'il pouvoit obliger cette belle perſonne de repondre à l'affectation qu'il commençoit à ſe ſentir pour elle. Il eſt bien dificile de dire au vrai s'il réüſſit ou non dans ſon deſſein ; ſi j'étois neanmoins auſſi prompt à juger des choſes que tous ceux qui étoient alors à Strasbourg, je dirois avec eux qu'il eût lieu d'être content; mais comme je ne ſuis pas d'humeur à decider ſi legerement de toutes choſes; & principalement dans une afaire où il y va de l'honneur d'une perſonne de cette qualité, j'ayme mieux dire, que quoi que les aparences fuſſent qu'il n'étoit pas malheureux, neanmoins on court riſque ſouvent de ſe tromper, quand on ne juge des choſes que par les aparences. Quoi qu'il en ſoit, cela ne laiſſa pas de donner de l'ombrage à ce vieux Duc, & comme le ſecret de mettre ſon eſprit en repos, étoit ſi le Marquis de Sablés s'en retournât promptement en France, il lui en facilita tous les moiens. Un autre que Sablé auroit été peut-être plus ſenſible à la gloire de poſſer ſon intrigue avec cette Princeſſe, qu'à recouvrer ſa liberté, mais lui qui ne ſongeoit qu'à ſon plaiſir, fut bien aiſe de s'en retourner à Paris, où il fut bientôt conſolé de ſon abſence.

A l'égard du Duc de Lorraine, n'aiant plus rien qui troublât ſon repos, il emploia le temps qu'il n'étoit pas obligé de donner aux armes, à des occupations qui lui étoient toutes particulieres. Il viſitoit juſques aux moindres bourgeois, & il avoit plus de plaiſir à être avec eux, qu'avec des gens de qualité. Je lui avois bien vû faire autre choſe pendant que j'étois à Bruxelles, il alloit danſer aux chanſons en pleine ruë avec les uns & les autres, & il avoit pris ce temps-là pour faire un preſent conſiderable à la fille d'un Avocat, dont il étoit amoureux. Car la mode à Bruxelles tant de don-

ner des couronnes de fleurs, il lui en avoit donné une où il y en avoit éfectivement, mais qui étoit enrichie de diamant. On avoit jugé de là qu'il faloit que son cœur fût grandement touché. En éfet sa plus belle qualité n'étoit pas d'être fort liberal, & s'étoit au contraire ce qu'on trouvoit qui lui manquoit. Cependant ce n'étoit pas là la seule, preuve qu'on lui avoit donnée de son amitié, comme elle avoit une mere qui n'aimoit pas qu'elle vit des gens d'épée, il s'étoit déguisé plusieurs fois en homme de robe pour l'aller voir, & sa fille lui avoit fait accroire qu' c'étoit un President de Nanci, ce que la bonne femme avoit cru de bonne foi. Ces sortes de déguisemens étoient assez ordinaires à toutes sortes de personnes, ainsi il n'y avoit pas grand lieu de s'en étonner; mais il en pratiquoit d'autres, où il n'y avoit que lui qui put prendre plaisir. Il étoit logé dans la ruë des fripiers, & je l'ai vû une fois qu'il s'étoit accommodé comme ces sortes de gens,& qu'il avoit paré le devant de sa porte, de tous ses vieux habits; tellement que qui ne l'eut pas connu, l'eut pris pour être du metier. Cependant il étoit assis sur une chaise avec un tablier devant lui causant avec le voisin, tout de même que s'il eut été son camarade. En éfet, à moin que de le connoître, comme je viens de dire, il n'y avoit personne qui ne s'y trompât, desorte qu'il s'y arrêta un cavalier, qui lui demanda combien il lui vendroit un buffe, qu'il voioit pendu avec les autres hardes. Le Duc lui dit qu'il devoit l'essaier avant que d'en faire le marché, & le décrochant en même temps, il le lui mit sur lui, ce que l'autre soufrit volontiers, n'aiant garde de croire que celui qui lui rendoit ce service, fût le Duc de Lorraine. Mais il ne fut pas long-temps sans en être éclairci, le Duc d'Arscot étant survenu avec plusieurs Officiers de guerre, ne put demeurer dans le silence, le voiant dans un état si éloigné de celui où il devoit être; cela fit que le ca-

va ier reconnoissant son erreur, remonta à cheval pendant qu'ils se faisoient des complimens les uns aux autres, & emporta le buffe. Le Duc de Lorraine qui n'aimoit pas à perdre, se mit à courir aprés lui, mais l'autre aiant six jambes contre lui deux, sa peine fut fort inutile. On le railla un peu de cet accident lequel on crut capable de le faire renoncer à ces sortes de plaisirs qui n'appartenoient qu'à lui, mais il y retourna peu de jours aprés, aiant l'esprit tourné d'une maniere qu'il ne se divertissoit jamais tant qu'à ces sortes de choses. Cela étoit cause qu'il étoit aimé du menu peuple par tout où il se trouvoit. En éfet, il se familiarisoit continuellement avec lui, alloit manger chez le pauvre, comme chez le riche, tenoit leurs enfans sur les fonds de batême, & ne vouloit pas que ceux qui l'avoient choisi pour parrain, l'apellassent autrement que leur compere. Il ne les appelloit aussi jamais que du même nom, & souvent l'on voioit qu'il faisoit arrêter son carrosse à la porte d'un artisan, pour demander comment se portoit toute la maison.

Mais pour revenir à la guerre, les ennemis se trouverent si forts, que Mr. de Turenne fut obligé de lâcher le pié, & ils prirent des quartiers d'hiver en deçà du Rhin. Nos troupes cependant étoient dispersées dans le voisinage, avec ordre de prendre garde à ce qu'ils feroient: & comme on craignoit de divers côtés, Mr. de Turenne laissa des gens de service dans chaque quartier, afin que s'il survenoit quelque chose, ils pussent y remedier d'eux mêmes, sans qu'il fut obligé d'y marcher en personne. Aussi il lui étoit impossible d'être partout, & il avoit choisi de rester du côte de Philisbourg, où les ennemis faisoient paroître de plus grands desseins. Pour moi aprés avoir fatigué extrémement pendant deux campagnes, j'étois demeuré malade dans le quartier de Mr. de Pillois Brigadier de cavalerie, où aprés avoir pensé mou-

rir, je fus gueri par une espece de miracle. Car comme il n'y avoit plus d'esperance à moi, un cavalier ennemi qui avoit été fait prisonnier dans un parti, & qui étoit dans une prison auprés de mon logis, me fit dire qu'il me gueriroit, si je voulois lui donner dequoi païer sa rançon. C'étoit si peu de chose, que je n'eus garde de vouloir marchander avec lui, & il me fit prendre un boüillon avec de l'eau de vie, du sucre, de la canelle, du poivre, & une certaine poudre qu'il avoit dans une tabatiere, qui racommoda tellement mon estomach, qu'en huit jours de temps je fus en état de monter à cheval. Je me preparai donc à aller trouver Mr. de Turenne, qui avoit eu la bonté plusieurs fois en écrivant dans le quartier, de s'informer de mes nouvelles ; mais Mr. de Pillois ne me le voulut jamais permettre, que ma santé ne fût rafermie entierement, de sorte que dans le temps qu'il me retint, j'eus lieu de lui rendre un service, dont il me fut bon gré, & que sans vanité m'aquit quelque reputation, quoi que je n'y emploiasse qu'un peu d'adresse. Les ennemis assiegerent une petite ville auprés de Hombourg, & comme il étoit chargé de la défendre, il assembla les troupes du voisinage, lesquelles ne faisant que deux mille cinq cens chevaux, il y trouva bien de la dificulté, parce qu'en même tems il eut avis qu'il étoit arrivé du secours aux assiegeans, de sorte qu'ils étoient pour le moins sept ou huit mille hommes. Il tint Conseil de guerre là dessus, & chacun aiant été d'avis qu'on ne pouvoit rien entreprendre sans mettre les troupes en grand hazard, je le vis revenir si afligé, que je fis un éfort pour lui aporter quelque soulagement. J'avois oüi dire que la ruse servoit quelquefois plus que la force, ainsi étant resolu d'y avoir recours, je donnai tellement la gênne à mon esprit, que je m'avisai d'un moien, qui eut un succés aussi avantageux que je le pouvois desirer. Ce fut d'envoier un homme du lieu avec

une lettre au Gouverneut, laquelle portoit que le hazard aiant voulu qu'il se fût assemblé jusques à dix mille hommes pour une revûë, Mr. de Pillois marchoit avec eux à son secours:qu'il seroit le lendemain à deux heures aprés midi en personne des ennemis, & qu'il n'avoit qu'à se défendre jusques à ce tems-là,s'il vouloit être témoin de leur défaite.Ce n'étoitrien que cettelettre,& il faloit au lieu de la porter à ce Gouverneur, la rendre entre les mains de celui qui commandoit à ce siege, & il faloit aussi que celui qui la portât fût un homme qui ne sût rien de mon dessein. C'est pourquoi aiant conçû toutes choses dans mon esprit, je dis à Mr.de Pillois qu'il envoiât querir le plus riche de son quartier, & la menaçât que s'il ne portoit sa lettre surement, non seulement il mettroit le feu à sa maison, mais le feroit encore pendre à son retour. Il eut assez de confiance en moi pour faire ce que ie lui disois, & cet homme étant venu, il ne lui servit de rien de vouloir s'excuser sur la difficulté qu'il y avoit de passer au travers des quartiers des ennemis. Mr. de Pillois lui dit qu'il faloit le faire, ou se resoudre à perir, & n'y aiant point de milieu entre l'un & l'autre,il alla se preparer pour son message. Mais tandis qu'il le faisoit, mon hôte qui avoit le cœur François, & que i'avois gagné sous promesse d'une recompense assez considerable, prit les devans, & fut l'atendre sur le chemin, lui faisant accroire qu'il avoit afaire du côté où il alloit. S'étant ainsi ioins tous deux, & aiant pris langue l'un de l'autre, celui qui étoit chargé de la lettre, lui exposa son embarras, ajoûtant que quoi qu'il pût faire, il ne pouvoit manquer de perir, puis qu'étant reconnu pour espion, ce qu'il ne pouvoit éviter, il alloit être pendu sur le champ, & que d'un autre côté s'il ne s'aquitoit de sa commission, il avoit laissé sa femme,& ses enfans entre les mains de Monsieur de Pillois, qui outre le sac & l'incendie de sa maison, leur feroit un pareil traitement

que celui qui aprehendoit : qu'il ne lui avoit rien caché de son dessein, qu'ainsi il lui seroit inutile de se flater : qu'il se remettoit donc entierement entre les mains de Dieu, n'aiant point de choix à faire quand il s'agissoit de son salut, ou de celui des personnes qui lui devoient être cheres à l'égal de lui-même.

Mon hôte feignit d'entrer dans son malheur, & pour gagner plus de creance dans son esprit, accusa Mr. de Pillois de cruauté. Cependant aprés bien des discours qui ne témoignoient que de la compassion, il lui dit, que s'il étoit à sa place, il iroit se rendre à celui qui commandoit au siege, & lui diroit sous quelles menaces il avoit été obligé de se charger de la lettre : qu'il lui permettoit de la porter, ou ne le lui permettoit pas, mais que l'un ou l'autre arrivant, il mettroit toûjours sa vie en sureté, & celle de sa femme, & de ses enfans : que Mr. de Pillois croiant qu'il auroit été pris en satisfaisant à ses ordres, n'auroit rien à dire, & que les ennemis de même ne lui pourroient faire de mal, voiant qu'il se seroit rendu volontairement entre leurs mains. Cet homme trouva cet expedient admirable, & s'étant déterminé à le suivre, il lui en fit mille remerciemens. Mon hôte le voiant si bien resolu, le quita feignant que son chemin ne lui permettoit pas de marcher davantage avec lui, & s'en étant revenu sur ses pas, il trouva Monsieur de Pillois qui marchoit à tout hazard avec ses deux mille cinq cens chevaux. Il lui rendit conte de la disposition où il avoit laissé son homme, & nous en conçûmes une bonne esperance, nous imaginant que les ennemis croiroient que la lettre ne contenoit que verité d'autant plus que celui qui la leur avoit renduë avoit été prevenu avant que de partir, qu'il marchoit un puissant secours pour faire lever le siege. En effet, ils donnerent si-bien dans le panneau, qu'ils ne l'eurent pas plutôt decachetée, qu'ils resolurent de faire retraite.

Nous aprîmes cette nouvelle, que nous étions encore à trois lieües d'eux, & Mr. de Pillois n'aiant que faire alors d'aller plus loin, reprit le chemin de son quartier, où à quelques tems de là il reçût des lettres de la Cour qui le complimentroit de cet heureux succez. Ce n'est pas que beaucoup de gens ne sussent bien que j'y avois eu du moins autant de part que lui, mais comme il étoit là le General, & que c'est à eux d'ordinaire qui s'attribuë le bien & le mal, il n'étoit pas juste qu'il ne joüit pas du privilege que lui aqueroit sa charge : Cependant je dois dire à sa loüange, que c'étoit un homme qui entendoit parfaitement bien la cavalerie, & qu'il y en avoit peu dans l'armée qui en sussent plus que lui. Il en donna des marques peu de tems aprés, lors qu'il ne voulut point charger, quelque commandement que lui en fit Mr. de Vaubrun, le jour du combat d'Einsceim. Car prevoiant que les ennemis le prendroient à leur avantage, il aima mieux attendre qu'ils se fussent avancez, que d'obeïr, & d'être battu. Ie ne dis pas qu'il fit bien de le faire, aprés avoir servi aussi long-tems qu'il avoit fait, il devoit sçavoir que rien ne le pouvoit dispenser d'obeïr à son superieur. Aussi quoi que cette occasion le mit en reputation de sçavoir son métier mieux que Mr. de Vaubrun, il ne laissa pas de porter la peine de sa desobeïssance, il fut cassé, & si on lui donna une pension de mille écus, c'est qu'on ne voulut pas qu'il fût dit qu'aprés avoir si bien servi, il n'eût pas dequoi vivre le reste de ses jours.

Au sortir de l'expedition dont je viens de parler, un Officier me vint faire un plaisant compliment, qui fut qu'aiant pris querelle avec Mr. de Montperoux, Mestre de camp du regiment de Roüergue, & voulant se couper la gorge avec lui, il me prioit de lui vouloir servir de second. Je lui dis que mon service lui étoit tout acquis, & en éfet je le lui témoignai particulierement. Car au lieu de m'aller

battre comme il prétendoit, je fis en sorte qu'on l'épiât, de maniere que je l'empêchai de se perdre. Ce Mr de Montperoux étoit un fort brave homme, mais qui étoit tellement allerte, qu'on avoit de la peine à s'accommoder à son humeur. Il avoit des saillies qui faisoient rire tout le monde, mais pas une n'avoit été si plaisante, que celle qu'il eut, lors que le Roi lui donna son regiment. Car aprés que le Roi lui eut dit qu'il le lui accordoit, il le pria de lui vouloir donner le nom d'une des Provinces du Roiaume, ce qui n'étoit en usage que pour les vieux corps, & pour les petits vieux, ajoûtant qu'il étoit si peu consideré dans sa Province, que si son regiment portoit son nom, il n'y auroit personne qui y voulût entrer. Le Roi trouva cette demande fort particuliere, & sur tout à un Gascon, dont la coûtume est plutôt de se donner des loüanges, que de se mépriser soi même. Quoi qu'il en soit, il ne lui refusa pas sa demande, & Mr. de Montperoux le servit avec beaucoup de courage, jusques à ce qu'enfin il lui arriva, ce qui arrive d'ordinaire à ceux qui vont long tems à la guerre, je veux dire qu'il y fut tué.

J'étois d'un âge, comme j'ai déja dit tant de fois, à n'avoir plus gueres à vivre, ainsi je ne devois pas passer pour aimer à conserver mes jours aux dépens de ma reputation. Cependant ce que j'avois fait à l'égard de cet homme, qui m'avoit invité à lui servir de second, donna matiere de parler à mes ennemis, & je fus assez malheureux qu'on dit que c'étoit manque de cœur. Si i'eusse été aussi fou que i'avois été autrefois, ie me serois fait de belles afaires avec tous ces médisans, mais outre que l'âge ne me rendoit plus le sang si chaud, Dieu premierement, puis le Roy me défendant la vangeance ie m'y pris d'une autre maniere pour faire voir que i'avois plus de cœur qu'eux, A la premiere occasion qui se presenta, ie priai sans faire semblant de rien deux de ces Messieurs, de vouloir venir avec moi pour re-

connoître les ennemis, & je les menai si loin, qu'ils se tuoient de me dire que l'on m'avoit donné de l'argent pour les faire perir, Comme je vis que c'étoit tout de bon, je leur dis que je m'étonnois qu'ils eussent peur, eux qui étoient si prompts à juger mal des autres, & ne m'en retournant pas encore pour tout cela, je m'approchai des coups de si prés, qu'ils prirent la peine de me quiter. J'eus bien ma revanche quand je fus de retour au camp, je contai à leurs amis, & aux miens, comment ils m'avoient abandonné, & quoi qu'il se trouvât des gens assez charitables pour le leur aller redire, ils jugerent à propos de demeurer dans le silence, de peur qu'un homme qu'ils avoient vû de leurs propres yeux mépriser si fort sa vie, ne fût pas toûjours d'humeur à soufrir leurs médisances. En éfet, j'étois bien malheureux d'être ainsi le sujet de tans de méchans discours pour si peu de chose, vû qu'aujourd'hui il vient d'arriver une pareille avanture sans qu'on ait médit de celui à qui elle est arrivée. Chacun sçait que le Marquis de Crequi aiant apellé un Colonel en duël, ce Colonel au lieu de se trouver sur le pré, comme il avoit promis, a été avertir le pere de ce Marquis qui étoit General de l'armée, & il s'en sont allét tous deux au rendez vous, oô ils ont trouvé le Marquis de Crequi avec son second. Qui a été bien surpris, ç'a été sans doute ce fils de voir son pere, à qui ne pouvant cacher le dessein qu'il avoit, il s'est jetté à ses piés. & lui a promis de n'y plus retourner, Au reste comme il n'y a que bonheur & malheur dans le monde, bien loin, comme je viens de dire, que ce Colonel ait engagé par là sa reputation, on trouve qu'il en a usé en homme sage. Pour montrer mon malheur, j'ai eu le chagrin de l'entendre dire à ceux que je sçavois m'avoir blâmé comme les autres. Cependant comme l'occasion n'avoit pas encore voulu que je leur eusse témoigné ce que j'avois sur le cœur, je desirai qu'elle se pût rencontrer, sur tout à l'égard d'un

certain fanfaron ; nommé Châteaubaudot, qui si on l'en eut voulu croire, eut passé pour la perle de tous les braves. Comme ie lui portois donc une certaine dent, ie ne me trouvois point avec lui, que ie ne prise plaisir à lui contredire. Surquoi il étoit si reservé, que bien souvent ie trouvois moi-même qu'il avoit beaucoup de patience. Il faut bien croire qu'il n'étoit pas si brave qu'il le disoit, mais quoi que ie dûsse être content de l'avoir mortifié tant de fois, ie cherchois encore l'occasion de le pouvoir faire, & elle s'offrit lors que i'y pensois le moins. En m'en retournant à l'armée la campagne suivante, i'arrivai à St. Disier un iour qu'il y avoit beaucoup de troupes, & i'aurois couru risque de demeurer à la ruë, si ie n'eusse troueé un hôte, qui moiennant un écu me ceda sa chambre. J'y fis donc mettre mes hardes, & aiant l'esprit en repos de ce côté-là, ie sortis pour aller voir quelques Officiers de mes amis. Mais tandis que ie me promenois avec eux, Mr. de Châteaubaudot arriva dans la même hôtellerie où i'étois logé, & ne trouvant point de chambre que la mienne, prit la peine d'en faire sortir mes hardes, & de s'y camper. J'apris cela quand ie fus de retour, & ne pouvant deviner qui pouvoit être un homme si hardi, ie montai en haut pour le connoître. Si ie fus surpris de le voir, lui à qui ie ne voulois déja pas trop de bien, il ne le fut pas moins quand il vit que c'étoit à moi à qui il avoit afaire. Mais ne lui voulant pas donner le tems de me faire excuse, ie fermai sur nous la porte au verroüil, & lui dis qu'il n'étoit pas iuste que pour être arrivé une heure ou deux avant lui dans l'hôtellerie, i'eusse une chambre pendant qu'il demeureroit à la ruë ; qu'il faloit qu'elle ne demeurât qu'à celui qui sçauroit mieux la conserver, & mettant en même tems l'épée à la main, ie ne doutois point qu'il ne fît la même chose. Mais ie fus fort surpris quand au lieu de se défendre, il me dit qu'il n'avoit garde de se faire une

si méchante querelle, qu'il reconnoissoit qu'il avoit tort, & qu'une marque de cela c'est qu'il alloit faire emporter ses hardes, si je voulois laisser passer librement. I'eus pitié de sa foiblesse: & remettant mon épée dans le fourreau, je lui dis qu'au moins il se resouvint d'être sage toute sa vie, que j'en avois beaucoup soufert, mais que peut être je ne serois pas toûjours d'humeur à en tant soufrir: que cependant je ne ferois pas, comme lui, quoi que j'en eusse plus de sujet; que ie n'irois pas dire qu'il avoit plus de langue que de courage, mais qu'il seroit encore tems de le faire connoître, s'il n'apprenoit à se corriger. Je demeurai ainsi maître de la chambre, ce qui ne fut pas une petite joie pour moi. Car i'avoüe à ma confusion que ie lui en voulois plus qu'à pas un autre, & quoi que i'eusse assez de lumiere, pour sçavoir que l'on devoit pardonner, ie ne l'avois iamais su gagner sur moi. Cet accident fut cause qu'il quita nôtre armée, & il s'en fut servir dans celle de Mr. de Schomberg, qui commandoit en Catalogne. Il y eut une compagnie de cavalerie dans le regiment de Gassion, mais comme il aimoit son plaisir, il quita au milieu de la campagne pour aller voir une maîtresse, & comme il s'en revenoit il fut tué par les Miquelets.

Pour moi j'étois toûjours Aide-de-camp, & quoi que le Roi en eût qui pouvoient passer pour barbons, comme étoient le Marquis d'Angeau, & le Marquis d'Arci, neanmoins il n'y en avoit pas un qui me pût disputer la qualité de Doien. Cependant j'étois fort vigoureux, & Monsieur de Turenne disoit quelquefois de moi, que c'étoit dommage que i'eusse commencé si tard, & que si i'avois pour le métier autant de disposition dans l'esprit, que i'en avois dans le corps, i'y aurois pu faire quelque chose. En éfet, ie lassois par iour trois ou quatre chevaux, & i'étois si souvent dessus, qu'on m'apelloit par derision le petit General-d'Armée. Je ne m'atirois pas toutefois cette qualité pour m'en faire a-

croire, je cherchois plutôt à faire plaisir, qu'à nuire à personne, & ie ne sçache qu'un seul homme qui se soit plaint de moi. Mais ie laisse à iuger s'il y avoit de ma faute, & ie veux bien prendre tout le monde pour mon iuge. Il y avoit dans le regiment de cavalerie de Harcourt un Gentilhomme du Vexin nommé Bellebrune, dont i'avois autrefois connu le pere, qui étoit Capitaine aux Gardes, si-bien que me croiant obligé de dire au fils mes petits sentimens sur sa conduite, ie l'avois averti plusieurs fois de quelques choses que ie ne croiois pas lui devoir aquerir beaucoup de reputation. En éfet, il étoit fort débauché, & quoi qu'il eût une fort honête femme, il ne laissoit pas d'en voir d'autres, & même des plus abandonnées. Cette débauche ne pouvant produire que de méchans éfets, il lui en arriva iustement ce que ie lui avois predit, on le regarda dans le regiment comme un homme dont la compagnie étoit dangereuse, & il s'y fit deux ou trois afaires dont il ne sortit pas à son honneur. Pour comble de disgrace, il aporta de Paris un méchant mal, & soit qu'il n'eût pas un grand fonds de bravoure, ou que cela l'incommodât tellement qu'il ne fût pas en état de servir, il me vint prier de parler à Monsieur de Turenne pour lui faire avoir permission de s'aller faire traiter. Nous avions alors les ennemis sur les bras, & ne croiant pas qu'ils dût prendre ce tems là pour s'en aller, ie lui en dis mon sentiment. Il ne me voulut iamais croire, & voiant que ie refusoisd en parler à Monsieur de Turenne, il lui en parla lui même. Mais Monsieur de Turenne lui dit la même chose que moi, dequoi n'étant pas content, il s'en alla sans prendre congé de personne. I'avois eu raison de lui dire ce que ie lui avois dit. En éfet, nous donnâmes un iour ou deux aprés, & s'il avoit voulu attendre iusques là, ie n'aurois pas craint alors d'en parler à Monsieur de Turenne. Mr. de Turenne qui étoit la bonté même, lui avoit aussi dit de se donner patience deux

ou trois jours, mais n'en aiant rien voulu faire, comme je viens de dire, il se fit casser. Dieu sçait si je parlai contre lui, & si au contraire je ne tâchai pas de l'excuser, quand on dit à Mr. de Turenne la faute qu'il avoit faite. Cependant il ne se prit qu'à moi du malheur qui lui étoit arrivé, & l'on me manda de Paris, où il étoit, qu'il me menaçoit étrangement. Je traitai cela de bagatelle, dans le fond je l'estimois trop peu pour le craindre Mais j'éprouvai biẽtôt aprés que ce ne sont pas toûjours les plus braves qui sont les plus dangereux, & qu'au contraire il n'y en a point de qui l'on se doive donner tant de garde que des lâches. J'éprouvai cette verité quelque tems apres. Je ne fus pas plutôt de retour de la campagne, que comme je venois un soir du fauxbourg St. Germain, il sortit trois hommes sur moi l'épée nuë, & je le recõnus à la têre des deux autres. Je ne fus pas si surpris qu'il ne me restât encore assés de sang froid pour lui demander s'il étoit possible qu'un Gentilhomme se portât à une action si indigne. Mais s'il l'étoit, il y avoit déja long tems qu'ils n'en faisoit plus les actions, & aprés avoir reduit sa femme à une extrême pauvreté, & s'y être reduit lui même, il avoit été obligé de se mettre dans les gẽdarmes, où je ne veux pas dire qu'il n'y ait d'honnêtes gens, mais où aussi je ne craindrai point de dire qu'il ne s'y rencontre de certaines personnes, à qui le crime ne fait pas trop de peur. Il avoit donc achevé de se corrompre parmi ceux là, & c'étoit sans doute par leur conseil qu'il s'étoit porté à une vengeance si raisonnable. Cependant j'étois d'autant plus embarrassé que l'heure étoit induë, tellement que je ne pouvois esperer de secours du guet qui s'étoit retiré. Mais je n'avois pas afaire à d'assez braves gens, pour me presser comme auroient pu faire d'autres, & aiant eu la precaution de me ranger contre une boutique, je les empêchai de me pouvoir prendre par derriere. Pour moi, quand je fais reflexion au danger que je courus,

tus, je m'étonne mille fois comment aiant resolu de faire une si méchante action, ils n'avoient pas pris d'autres armes. Mais Dieu l'aiant permis de la sorte, pour me donner le tems de me pouvoir sauver, je les tins dans le respect avec la pointe de mon épée, jusques à ce qu'un carrosse passa, qui étoit celui du Duc de Lesdiguieres. D'abord que mes assassins virent les flambeaux, ils s'enfuirent, & Mr. le Duc de Lesdiguieres qui étoit dedans m'aiant reconnu à la clarté, fit arrêter son carrosse, & me demanda ce que c'étoit. Je ne lui voulus pas dire le nom de celui de qui j'avois tant de lieu de me plaindre, aiant encore la considération de ne vouloir pas perdre un homme qui appartenoit à d'honêtes gens, je lui dis seulement que j'avois été ataqué par trois personnes, que je ne connoissois pas, & que sans lui j'aurois mal passé mon tems. Il mit pié à terre depeur de surprise, & nous marchâmes ainsi deux ou trois ruës sans rien trouver. Mais comme cette journée étoit destinée aux avantures, nous entendîmes aprochant d'un bâtiment neuf, & qui n'étoit encore élevé qu'à moitié, une voix plaintive qui en sortoit, & que nous reconnûmes pour être celle d'une femme. Mr. de Lesdiguieres commanda à ses laquais d'entrer dans ce bâtiment, pour voir ce que c'étoit; & comme nous les suivions, nous vîmes un spectacle qui nous surprit. Nous vîmes, dis-je, une fille parfaitement bien vêtuë, de belle taille en apparence, avec un masque sur le visage, qui accouchoit sans autre secours que celui d'une fille qui paroissoit bien neuve dans le métier qu'on lui faisoit faire. J'eus pitié de cette malheureuse, & je dis quelques paroles qui le purent faire connoître; mais Monsieur de Lesdiguieres qui n'étoit pas autrement tendre sur l'article, ne se faisant que rire de cette avanture, peu s'en falut qu'il n'obligeât cette fille à ôter son masque. Je crois même qu'il l'auroit fait sans moi, & il lui dit cent choses qui étoient capables de la de-

fesperer, & que je n'aprouvai pas. J'eus beaucoup de peine à l'emmener ; neanmoins en étant venu à bout, j'obligeai grandement cette miserable, qui n'auroit jamais accouché sans cela. Car je voiois déja qu'elle commençoit à étoufer de crainte d'être reconnuë, & si cela eut duré davantage, elle ne s'en feroit jamais sauvée. J'eus la curiosité le lendemain d'aller dans ce quartier-là, & de m'informer s'il n'y avoit point une fille vétuë de telle façon, & qui étoit de telle taille. Surquoi l'on m'instruisit si bien, que je sus que la Damoiselle en question, étoit la fille d'un Conseiller, & qui passoit pour une vestale. Cependant quoi que ce ne fût pas une malheureuse, son enfant ne laissa pas d'être exposé comme celui d'une miserable servante, & le Commissaire ne faisoit que de le lever, quand je passai dans la ruë. Si j'avois voulu j'aurois bien pu donner des lumieres là dessus, mais considerant qu'il ne faloit pas perdre une pauvre fille, qui sans doute avoit été trompée ; je demeurai dans le silence, & je n'en ai jamais tant dit que je fais à present.

Cependant ce qui m'étoit arrivé à l'égard de Bellebrune, me donnant lieu de penser à ma sureté, je fus sur le point d'aller trouver Monsieur le Prince de Soubize son Capitaine, de qui j'avois l'honneur d'être connu assez particulierement, pour esperer qu'il m'en feroit justice. Mais considerant que j'avois affaire à un miserable, je crus que je ferois mieux de me taire, & de prendre garde seulement à moi. Je me retirai donc de meilleure heure qu'à l'ordinaire, & s'il m'arrivoit de m'ennuiter, je prenois une brigade du guet, laquelle moiennant quelque petite chose, me reconduisoit jusques à ma maison. Par ce moien j'évitai toutes les embuches qu'il me pouvoit dresser, & il ne fut pas assez hardi pour m'ataquer en plein jour. Il y avoit trois ans que je recommençois d'aller à la guerre, & j'étois devenu si bon ménager, que j'avois amas-

sé les trois années de ma rente, ce qui étoit bien extraordinaire dans un tems, où l'on a coutume de faire de la dépense. Mais comme je touchois cent écus toutes les six semaines à cause de mon emploi, & que d'ailleurs j'avois la table de Mr. de Turenne, je ne m'étois jamais vû si à mon aise. Cependant étant embarrassé de cet argent, je songeai à le placer, & en aiant parlé à un de mes amis, il me dit que je n'avois que faire d'aller plus loin, & que si je voulois le lui donner, il me cederoit une partie d'une certaine rente qu'il avoit sur un Gentilhomme de Provence, à qui il avoit prêté vingmille francs pour acheter un Gouvernement: que quoi que d ordinaire il n'y eût point d'hypotheque là-dessus, il y en avoit une neanmoins qui ne pouvoit perir, qu'il y avoit un brevet de retenuë de vingt mille écus, lequel étoit pour sa sureté, & pour celle de Mr. le Marêchal d'Humieres, qui avoit pareillement prêté quarante mille francs: qu'ainsi je ne courois aucun risque, & que je lui ferois plaisir. Tout cela me parut fort vrai, comme en éfet il n'y avoit pas le petit mot à dire. Etant donc bien aise de l'obliger, ie pris mon argent, & le lui portai iusques chez lui, quoi que mon dessein eût été auparavant de le mettre à fonds perdu, ou du moins à l'Hôtel de ville. En éfet, i'aurois bien mieux fait, mais ma destinée voulant que ie ne fusse iamais qu'un gueux, ie n'en eus le revenu que fort peu de tems, & le debiteur étant mort, le Roi donna le Gouvernement à Mr. de Brissac Major des Gardes du corps, sans songer qu'il y avoit un brevet de retenuë. J'avois si mal pris mes mesures, qu'au lieu de me faire faire un transport avec garentie par celui à qui i'avois prêté mon argent, ie m'étois contenté qu'il m'eût subrogé en son lieu, & place. Ainsi tout mon recours étoit sur la succession de Mr. de l'Arbouste, qui étoit celui qui étoit pourvû du Gouvernement. Mais comme il y avoit beaucoup plus de dettes que de bien, toute ma

consolation fut que quand on auroit presenté la chose au Roi, il obligeroit Monsieur de Brissac à nous païer. Je l'esperois d'autant plus que Mr. le Marêchal d'Humieres y avoit interêt, lequel étoit assez puissant pour nous faire faire justice. Celui avec qui j'avois traité ne manquoit pas aussi d'amis, c'étoit Monsieur de Saillant, frere de Mr. de Montauban Lieutenant General des armées du Roi, mais si celui-ci fit tout son possible pour en avoir justice, l'autre ne s'en remua pas, & il nous dit pour ses raisons, que Monsieur de Brissac n'étant pas en état de nous païer, il ne vouloit pas chagriner le Roi, qui aiant crû lui faire un present considerable, seroit obligé de tirer cet argent de ses cofres. Cela ne nous contenta pas Monsieur de Saillant & moi, & comme j'avois mes raisons pour ne pas paroître ouvertement dans cette afaire, toute la sollicitation ne roula que sur Mr. de Saillant, qui à la verité ne s'y endormit pas, mais qui cependant fut trois mois avant que de pouvoir avoir aucune réponse sur un nombre infini de placets qu'il avoit lui-même donnez au Roi. Enfin au bout de ce tems là, Monsieur de Louvois lui dit que s'il vouloit plaire au Roi, il faloit qu'il se desistât de ses pretentions; & que s'il trouvoit quelque chose à demander, on le lui accorderoit pour recompense: C'en étoit assez dire pour nous faire voir que nôtre dette étoit perduë, mais Monsieur de Saillant se croiant obligé pour l'amour de moi, & d'ailleurs pour l'amour de ses enfans, de n'en pas demeurer là, presenta encore divers placets au Roi, à l'un desquels le Roi lui répondit de bouche, qu'il sçauroit de Monsieur le Marêchal d'Humieres dequoi il s'agissoit. Monsieur de Saillant m'aiant dit cette réponse, je n'en eus pas plus d'esperance, & Mr. d'Humieres s'étant déja assez déclaré, je craignis qu'il ne continuât à faire sa cour à nos dépens. Mais il en usa fort bien, & fort genereusement, car il dit au Roi que s'il ne l'en avoit pas importuné, c'est qu'il recevoit de lui

tant de bien faits, qu'il n'en feroit pas plus pauvre, quand il perdroit quarante mille francs. Mais qu'il n'en étoit pas de même de Monsieur de Saillant, lequel outre qu'il n'étoit pas riche, étoit chargé d'une grande famille. Pour ce qui est de moi, il n'eut garde d'en parler, car, comme je viens de dire, je ne paroissois point dans l'afaire, & il me sufisoit que Monsieur de Saillant fit son devoir. Il y avoit lieu de croire qu'une déclaration comme celle-là nous feroit fort avantageuse, & le Roi ou Monsieur de Brissac en pouvoient être quites pour vingt mille francs; mais aiant peur que si l'on nous païoit, il ne falût aussi païer Mr. d'Humieres, on ne voulut point faire de jaloux, si bien que Mr. de Saillant eut pour derniere réponse, qu'il devoit s'abstenir d'importuner davantage, & qu'il devoit plutôt chercher quelque chose pour le demander au Roi. Il s'est neanmoins montré peu obeïssant à ces ordres, & il sollicite encore aujourd'hui, mais jusques-ici fort inutilement.

Cependant pour revenir à mes autres afaires que celle ci m'a fait oublier, l'année 1675. étant deja avancée, je me preparai à retourner à la guerre avec Mr. de Turenne. Il étoit revenu si glorieux de la campagne precedente, qu'il n'y avoit rien de même. Il avoit donné quatre combats avec des forces si inégales, que tout autre que lui y auroit succombé. Mais sa prudence & sa valeur lui avoient tenu lieu de nombre, & dans le dernier il avoit chassé au de là du Rhin avec vingt-cinq mille hommes, les Allemans qui étoient pour le moins soixante & dix mille. Dans les autres endroits où la guerre s'étoit répanduë, elle avoit été également avantageuse à nôtre parti. Le Roi avoit pris la Franche-Comte en personne, & Mr. le Prince de Condé qui faisoit tête au Prince d'Orange, lui avoit enlevé ses bagages à la bataille de Seneff, & fait lever le siege d'Oudenarde. Il perissoit cependant un nombre infini d'hommes dans toutes ces occasions, & la paix eut

été tout autrement avantageuse aux deux parties. Mais il y étoit survenu un obstacle invincible, le Marquis de Grana avoit été assez adroit pour faire enlever le Prince Guillaume de Fustemberg, aujourd'hui Evêque de Strasbourg, de la ville de Cologne, & cela avoit rompu toutes les negociations qui s'y faisoient pour le salut de la Chrêtienté. Il avoit été conduit à Neustat sous bonne & sure garde, & comme l'Empereur le sçavoit engagé dans des interêts contraires, & qu'il aprehendoit son esprit; il resolut de s'en défaire, quoi qu'une action comme celle là ne pût être aprouvée de personne, & qu'elle fût même contraire au droit des gens. Car ce Prince étoit à l'assemblée de Cologne de la part de l'Electeur de ce nom, & la violence qu'on avoit faite de l'arrêter étoit déja assez grande, sans la couronner par une autre qui fût encore plus blâmable. On eut lieu d'être surpris d'une telle resolution, & sur tout à l'égard de l'Empereur, qui étoit un Prince éloigné de toutes sortes de violences. Mais quelques uns de ses Ministres lui representant qu'il n'y avoit point de sureté pour lui sans cela, que le Prince Guillaume aiant autant de credit dans l'Empire qu'il en avoit, tourneroit toûjours les esprits du côté de ses interêts, sa perte fut iurée, & si l'Empereur eût été moins pieux, il y auroit long-tems qu'il ne seroit plus. En éfet, on s'assembla dés le lendemain, plutôt pour garder quelque forme à son iugement que pour examiner son affaire, & l'Empereur voulut qu'il ne s'y trouvâ que trois de ses Ministres, entre lesquels étoit le Prince de Lokovits. Ils le condamnerent donc d'avoir la tête coupée, & il fut resolu que l'execution se feroit entre quatre murailles, & qu'on n'en avertiroit le peuple que quand elle seroit faite. Mais le Prince de Lokovits qui n'avoit signé cette sentence qu'à regret, soit qu'il fût Pensionnaire de France, comme ses ennemis publient, ou qu'il vît bien que cette action seroit igno-

minieuse à son Maître, en envoia avertir le Nonce du Pape, à qui il fit dire d'aller trouver l'Empereur, & de le menacer de l'indignation du St Siege, s'il passoit outre. Le Nonce qui avoit ordre du Pape de s'entremettre pour la liberté de ce Prince, n'eut garde de ne pas profiter de cet avis, il fit demander audiance en même tems à l'Empereur, & l'aiant surpris extrêmement en lui faisant connoître qu'il sçavoit une chose qu'il n'avoit communiquée qu'à si peu de personnes, l'Empereur lui demanda qui la lui avoit dite, & fit ce qu'il put pour le découvrir. Mais le Nonce lui dit qu'il lui devoit sufire de sçavoir qu'il ne lui disoit rien que de veritable, & qu'il le prioit encore une fois de faire reflexion aux suites que pouvoit avoir cette affaire. Comme l'Empereur étoit un Prince rempli de pieté, & dont la delicatesse de conscience ne lui permettoit pas de s'atirer le Pape sur les bras, il se laissa intimider de la menace que le Nonce lui avoit faite, & au lieu de faire mourir le Prince Guillaume, on se contenta de le garder dans une étroite prison. Il servit ainsi beaucoup à ce Prince d'avoir embrassé la profession Ecclesiastique, car ce fut le biais que le Nonce prit pour le sauver, insinuant à l'Empereur qui ne lui étoit pas permis de faire mourir un homme qui s'étoit consacré à l'Eglise, & que s'il avoit manqué, il n'apartenoit qu'au Pape de le punir.

Quoi qu'il en soit, si le Prince de Loxovits trouva ainsi moien de le sauver, il se perdit lui même en le faisant. Car l'Empereur aiant bien jugé que ce ne pouvoit être que lui qui avoit donné cet avis, il le fit arrêter, & en même tems son Secretaire, à qui l'on donna la question. On ne sçauroit dire tous les mauvais traitemens qu'on fit à l'un & à l'autre, ils surpassent l'imagination, car outre cette afaire pour laquelle on lui vouloit tant de mal, l'Imperatrice n'étoit pas de ses amies pour s'être opposé à son mariage. En effet, il avoit apuié les pretentions

de celle qui partage aujourd'hui la couche Imperiale, & si l'autre étoit morte plutôt, peut-être auroit-il trouvé moien de se tirer de ce mauvais pas. Mais chacun lui étant contraire afin de faire mieux leur cour à cette Princesse, il fut enfin envoié dans l'un de ses châteaux, où il fut gardé à vûë, jusques à ce qu'on s'en fût défait par le moien du poison.

Toutes ces choses animoient tellement les esprits, que bien-loin qu'il y eût aucune esperance de paix, la guerre s'allumoit d'une maniere, qu'il y avoit lieu de croire qu'elle ne finiroit pas si tôt. On faisoit de part & d'autre tous les preparatifs imaginables pour faire pancher la fortune de son côté, mais avec tout cela elle se déclaroit pour nous, & devant que les ennemis se pussent mettre en campagne, le Roi avoit toûjours pris deux ou trois des meilleures places. Par ce moien les Païs bas se minoient peu à peu, en quoy l'on peut dire qu'il y avoit un peu de la faute du Conseil d'Espagne. Car au lieu de ne remettre le Gouvernement de ces Provinces qu'à un homme d'une experience consommée dans la guerre, le Duc de Villahermosa qui l'avoit alors, n'avoit jamais été que Capitaine de cavalerie, surquoi l'on peut juger s'il étoit capable de s'oposer à tant de grands Capitaines, que le Roi avoit dans son armée. Les ennemis avoient un autre malheur, qui étoit de n'avoir pas d'argent pour faire des Magazins, ainsi le Roi entroit en campagne au milieu de l'hiver, & il n'avoit à combatre que les rigueurs de la saison. Tout cela devoit les porter à faire la paix, & du moins c'étoit le sentiment de la plûpart, mais les Ministres voiant par d'autres yeux que par ceux du vulgaire, la guerre fut continuée au grand déplaisir de toute l'Europe, qui ne pouvoit qu'elle ne soufrît extrêmement, d'une guerre si rude, & si meurtriere.

J'avois toûjours le même emploi, & à l'age que

j'avois je n'avois garde d'en solliciter d'autres. Ainsi sçachant que Monsieur de Turenne devoit partir dans quelques iours, ie pris les devans avec mon petit équipage. En passant à Courtenai, ie trouvai un Officier du regiment de Grana, nommé Cueillette, qui avoit été pris prisonnier à la bataille de Seneff, & qui remenoit en Allemagne une cinquantaine de soldats, qui avoient eu le même sort que lui. Ils avoient une route pour loger en païant, & les échevins étoient obligez de leur donner une grange avec de la paille. Pour ce qui est de l'Officier, il logeoit dans une hôtellerie, & aiant fait connoissance avec moi, nous fîmes trois ou quatre logemens ensemble. Je le trouvai fort honête homme, & il me dit qu'il étoit Lorrain, & qu'il avoit été nourri page de Monsieur le Prince Charles aujourd'hui Duc de Lorraine. Ce me fut une compagnie fort agreable, moi qui ne faisois que les mémes iournées que lui, mais que i'achetai un peu cherement. Car comme nous fûmes arrivez à Bar-sur Seine, il me dit que l'argent lui manquoit, & que Mr. de Louvois l'aiant fait atendre plusieurs iours pour lui donner son passeport, il n'en pouvoit avoir qu'il ne fût à Mets : qu'ainsi ie lui ferois un extrême plaisir de le défraier iusques là, lui & son monde, & qu'y étant arrivé, il me rendroit tout ce que i'aurois eu la bonté de lui prêter. Je donnai aisément dans le panneau, & i'avoüe que ie fis pour lui ce que ie n'aurois pas fait pour un homme de ma nation, à moins que de le bien connoître. Je luis dis qu'il n'avoit que faire de se mettre en peine, & lui avançai tout ce qu'il eut besoin. Mais étant arrivé à Mets, il me dit que l'homme qu'il croioit y trouver, étoit hors de la ville, qu'ainsi bien loin de me pouvoir tenir la parole qu'il m'avoit donnée, il me prioit de lui continuer mon assistance, & lui prêter ce qu'il lui faloit pour aller iusques à Strasbourg : qu'il trouveroit là mille connoissances au lieu d'une, & qu'il n'y seroit pas plus

tôt qu'il me renverroit le tout fort ponctuellement. Je ne me défiai point du tout que ce fut là qu'un conte pour m'attraper, je lui donnai encore ce qu'il me demandoit, mais comme ie n'en ai point eu de nouvelles depuis, c'est le moins que ie puisse faire aujourd'hui, puis qu'il en a use si mal honêtement, que de faire connoître à tous ceux qui liront ces Memoires, la confiance qu'on doit prendre en sa parole.

Enfin Monsieur de Turenne s'étant rendu bien-tôt aprés dans son armée, il n'eut pas plus de sujet de se loüer de Messieurs de Strasbourg, que moi de Mr. Cuillette. Ils lui promirent mille choses qu'ils ne lui tinrent pas. Mais il y devoit être accoutumé, & l'année precedente ils n'avoient pas été de meilleure foi. Cela l'obligea à passer le Rhin pour prendre garde qu'ils ne livrassent leur pont aux ennemis, mais comme tous les environs de la ville étoient ruinez, il est impossible de dire combien nous soufrîmes faute de fourages, & pendant quinze iours entiers nos chevaux ne vécurent que d'herbes, qu'on alloit arracher au tour du camp. Le Maréchal des logis de la cavalerie remontroit tous les soirs à Mr. de Turenne, en prenant l'ordre de lui, que la cavalerie ne pouvoit plus subsister, s'il ne permettoit d'aller au fourage, car il y avoit ie ne sçais combien de tems qu'il ne vouloit pas qu'on y allât. Mais il lui fit réponse qu'elle ne mourroit pas de faim, tant qu'il y auroit des feüilles aux arbres, & qu'il faloit en cueillir. Les ennemis n'étoient guerés mieux que nous, & de part & d'autre l'on ne cherchoit qu'à faire faire quelque démarche, dont on pût profiter. Car si nous avions un grand Capitaine pour nous conduire, les Allemans en avoient un, qui n'êtoit pas un sot, & il nous l'avoit bien montré la premiere campagne, lors que feignant d'en vouloir d'un côté, il étoit tourné de l'autre, de sorte qu'il s'étoit ietté sur Bonne, sans qu'il nous eut été possible de le secourir. Quoi qu'il

en soit, aprés que les deux armeés eurent beaucoup soufert de part & d'autre, elles s'aprocherent de si prés, qu'on crut qu'on ne pouvoit plus éviter d'en venir aux mains. Chacun en fut ravi pour être délivré tout d'un coup d'inquietude ; mais dans le tems que Mr. de Turenne se flatoit d'un heureux succez, il fut tué d'un coup de canon par la faute de Mr. de St Hilaire Lieutenant General de l'artillerie ; je dis par sa faute, car Mr. de Turenne lui aiant dit d'aller avec lui pour reconnoître où il pourroit placer une baterie, il s'amusa à porter un manteau rouge, ce qui faisant connoître aux ennemis qu'il faloit que ce fût des Officiers ils tirerent sur eux, & du même coup dont l'un fut tué, l'autre eut le bras emporté, comme il lui faisoit remarquer du bout du doigt quelque chose qu'il venoit de reconnoître lui-même.

Un autre à ma place entreprendroit ici de representer la consternation où fut toute l'armée à un accident si funeste. Mais en verité il faudroit que j'en parlasse à tout hazard, & celle où ie fus moi-même fut si grande, que ie n'eus pas le tems de remarquer ce que les autres faisoient. Cependant ie sçais bien que tout le monde se crut perdu, d'autant plus que le Marquis de Vaubrun, & le Comte de Lorges, sans considerer que l'état où l'on étoit demandoit qu'ils s'accordassent ensemble, faisoient des brigues pour atirer tous les Officiers à leur parti. C'étoit la perte de toute l'armé si cette mesintelligence eut seulement duré deux iours, mais les plus sages leur aiant remontré qu'il ne s'agissoit pas en cette occasion de briguer l'honneur du commandement, mais de sauver celui du Roi, qui s'en prendroit à eux si les choses tournoient mal par leur faute, on les fit resoudre de remettre leurs interêts entre les mains des principaux Officiers. Ils les condamnerent à tirer entr'eux, & cela aiant assoupi leurs differens, on commença à s'en retourner vers le Rhin, où nous avions un pont de ba-

teaux. Comme nous tenions divers postes, il en falut retirer les troupes auparavant, ce que nous fîmes aprés y avoir mis le feu, & entr'autres à Vvilstat dont les moulins furent mis en cendre. Les ennemis qui avoient été avertis de la mort de Monsieur de Turenne, dans l'instant même qu'elle étoit arrivée, voiant que nous songions à nous retirer, y voulurent mettre obstacle, & se mettant aux champs dés le moment qu'ils nous virent branler, ils nous arrêterent au passage d'une petite riviere. L'on combatit opiniâtrement de part & d'autre, les uns furent animez par la mort de leur General, les autres par l'esperance qu'aiant afaire à des gens qui avoient perdu leur principal suport, la victoire leur seroit aisée; mais ni les uns ni les autres ne purent réüssir pleinement dans leur dessein, les Allemans, aprés avoir passé la riviere, furent obligez de la repasser, & comme ils y laisserent beaucoup de monde, cela fut cause que nous nous attribuâmes la gloire de cette journée. Cependant nous fûmes contraints nonobstant cet avantage de suivre nôtre premier dessein, & les ennemis nous aiant reconduits jusques au Rhin, nous le passâmes en leur presence.

Comme mon emploi finissoit par la mort de Mr. de Turenne, je songeai à me retirer, & beaucoup de gens étant dans le même sentiment que moi, nous fîmes une troupe capable de nous défendre, en cas que nous fussions ataquez. Car outre que nous étions environnez de tous côtez de gens qui nous vouloient du mal, les Allemans avoient encore passé le fleuve aprés nous, & faisoient diverses courses. En éfet, nous trouvâmes un de leur parti avec qui nous vinmes aux mains, & que nous eûmes le bonheur de défaire à plate couture. Celui-même qui le commandoit fut fait prisonnier, & ceux qui l'avoient pris l'aiant foüillé, lui trouverent un passeport qu'ils m'apporterent, car j'avois été choisi de toute la troupe pour commander,

jusques à ce que nous fussions en lieu de sûreté. Cela me parut extraordinaire, parce que parmi nous il n'y avoit que les garnisons qui fussent obligées d'en prendre, mais il me dit qu'il n'étoit pas aussi du corps de l'armée, & qu'il étoit de certaines troupes, qui en entrant en Alsace, avoient été dispersées à droit & à gauche dans des postes. En me disant cela je vis que le sang lui couloit le long de son justaucorps, ce qui me lui fit dire qu'il faloit qu'il fût blessé. Il me dit que non, car il ne le croioit pas être, mais quand il eut vû son sang, je le vis changer tout d'un coup de couleur, & ce qui est de plus extraordinaire, c'est qu'il mourut un moment aprés, soit que sa blessure fût grande, ou comme il est plus vrai semblable, que la fraieur eût produit cet éfet. En éfet, elle est capable de faire des choses plus extraordinaires, & Monsieur le Marquis d'Uxelles Colonel du regiment Dauphin me dit encore ces jours passez, qu'à la bataille de Cassel, un de ses soldats tomba mort dans les rangs, quand il se vit sur le point de donner. Quoi qu'il en soit, ce fut à nôtre grand bonheur que cet accident lui arriva, sans quoi j'étois pris, moi, & toute ma troupe. Car à peine avions-nous fait une lieüe, que nous rencontrâmes un autre parti, & qui étoit pour le moins de trois cens chevaux. Je fus surpris, & ceux qui étoient aux coureux, n'aiant pas eu le tems de venir au qui vive, les ennemis s'adresserent à moi, pour sçavoir qui nous étions. Dieu voulut que j'eus l'esprit present en cette rencontre, je leur dis que j'étois de la garnison, d'où étoit celui qui venoit de mourir, & pour leur faire mieux accroire que je disois vrai, je leur montrai son passeport, qui acheva de les persuader, si bien qu'ils me laisserent aller. Il est vrai que l'usage que j'ai de la langue Allemande que je parle presque aussi bien que la mienne, contribua beaucoup à faire passer ma feinte pour une verité. Cependant m'étant tiré si heureusement de ce

mauvais pas, je continuai mon chemin, & arrivai en France, où l'on croioit tout perdu aprés la mort de Monsieur de Turenne. Le Roi lui-même avoit aprehendé qu'il n'arrivât quelque facheux évenement, c'est pourquoi il avoit ordonné à Monsieur le Prince de Condé qui étoit en Flandre, de se rendre incessamment à la tête de l'armée d'Allemagne. Cela n'empêcha pas les Allemans d'assieger Haguenau, mais le Prince de Condé s'étant mis en marche pour le combatre, ils leverent le siege. Ils en firent autant de devant Saverne, qu'ils avoient battu trois jours entiers de plusieurs pieces de canon, & où ils avoient jetté diverses bombes, ce qui rassura un peu le Roiaume, voiant qu'ils avoient échoüé devant si peu de chose. J'étois déja arrivé à la Cour, lors qu'on eut ces bonnes nouvelles, mais rien ne me surprit tant, que ce qu'on mandoit des Juifs qui sont établis dans ces villes, lesquels avoient trouvé le moien d'éteindre la fusée des bombes, lors qu'elles étoient prêtes de crever. Ils se jettoient à corps perdu sur elles avec des peaux de bœufs nouvellement tuez, & en ôtant l'air à la fusée, ils faisoient, comme ie viens de dire, que le feu s'éteignoit. Il eut été expedient à Messieurs de Gennes d'avoir beaucoup de ces gens-là dans ce qui leur vient d'arriver nouvellement, & leur ville qui étoit la plus superbe de toute l'Europe, ne seroit pas reduite au miserable état où elle est aujourd'hui.

La mort de Monsieur de Turenne étoit toûjours presente à mes yeux, & si Dieu eut voulu que j'eusse eu le moindre penchant pour la solitude, ie crois qu'il ne m'en eût pas falu davantage pour m'aller confiner dans un Cloître. Mais y aiant toûjours eu aversion, je ne pus profiter de l'exemple que m'avoit laissé ce grand homme, dont le dessein étoit de se retirer dans les Peres de l'Oratoire, s'il eut pu voir renaître la paix. C'est à ma confusion que ie dis tout cela, & il est étrange qu'un homme

qui avoit soixante & dix ans passez, puis qu'il est tems que je l'avoüe, fût encore si ataché au monde, qu'il n'y pût renoncer. Mais à dire vrai, je ne paroissois pas mon âge, comme je crois déja l'avoir dit, & si je n'étois pas beaucoup à craindre pour les femmes, je ne laissois pas encore de faire des jaloux. En effet, je fus cause qu'un Gentilhomme de Picardie dont on me permettra de taire le nom, fit un tour à sa femme, lequel étoit capable de lui faire bien des afaires, si on l'eut été denoncer. Etant devenuë extrêmement malade, il fit faire un habit de Cordelier, parce qu'il sçavoit qu'elle avoit coutume d'aller à confesse à ceux de cet Ordre, & aiant gagné son laquais, il fit en sorte que quand elle l'envoia querir son Confesseur ordinaire, il lui vint dire qu'il étoit malade, mais qu'il lui alloit envoier un de ses compagnons. Cependant le mari endossa son habit, & étant entré dans sa chambre, où il n'eut garde d'être reconnu à cause de l'obscurité, il commença à faire un étrange personnage auprés d'elle. Car en même-tems qu'il faisoit le Confesseur, il s'enquit si particulierement si elle n'avoit point d'atache pour moi, qu'elle ne put comprendre comment aprés ce qu'elle disoit, il la rebatît cent & cent fois de la même chose. Il tâcha encore de s'éclaircir de quelques autres soupçons qu'il pouvoit avoir, & si j'en dois croire à ce qu'elle m'en dit le lendemain, il n'aprit rien que ce qu'elle vouloit bien que tout le monde sût. Mais la verité est qu'elle le reconnut à la voix, ce qui lui fit prendre toutes ses precautions. Cependant elle fut assez habile pour n'en pas faire semblant, ainsi ils abuserent l'un & l'autre, de tout ce qu'il y a de plus sacré dans la religion : l'un pour découvrir si elle ne lui étoit point infidéle, l'autre pour le guerir d'une maladie, qui ne servoit qu'à ronger son esprit.

Pendant que j'étois à passer ainsi mon tems, les

troupes du Roi étoient occupées à repousser les ennemis, à qui il ne tint que d'entrer dans le Roiaume. Car la mort de Monsieur de Turenne ne fut pas le seul malheur qui nous arriva, nous en eûmes encore un autre auprés de Treves, où le Maréchal de Crequi fut tellement bâtu, qu'on n'avoit jamais oüi parler d'une pareille défaite. Chacun veut, au moins ceux qui ne sçavent pas de quelles manieres les choses se sont passées que l'accident qui arriva à Vignori Gouverneur de Treves, en fut la cause. On veut, dis-je, qu'étant convenu avec Monsieur de Crequi de charger les ennemis en queüe, & qu'aiant été tué sur ces entrefaites, sans que ce General en eût le vent, il lui fut impossible de prendre toutes ses précautions. Mais il faut qu'on se desabuse, Mr. de Crequi sçavoit dés la veille que son cheval lui avoit cassé le cou, & le Lieutenant de Roi de Treves le lui avoit envoié dire par un Lieutenant de cavalerie qu'il avoit détaché exprés. Tout ce qui fut cause de son malheur, fut, qu'au lieu de deux cens chevaux à qui il avoit permis d'aller au fourage, toute la cavalerie y alla, si bien que quand les ennemis parurent, il n'y avoit personne pour combatre. Quoi qu'il en soit, cela eut bien embarrassé la Cour, si les ennemis eussent su se servir de leur avantage, mais la jalousie qu'ils avoient contre le Duc de Lorraine, qui avoit gagné ce combat, fut cause qu'il ne fut suivi que de la prise de Treves.

J'avois pris un certain train de vie depuis quatre ans qui m'etoit fort agreable, & quoi que je ne dusse plus aimer que le repos, celui où j'étois m'ennuioit tellement, que j'eusse voulu retourner à la guerre, s'il s'en fut presenté quelque occasion. Mais comme chacun me connoissoit, j'avois honte, si cela se peut dire ainsi, d'aller demander de l'emploi à mon âge, & je demeurois sans rien faire, malgré moi. Je ne sçais si le chagrin que j'en avois ou autre chose me rendit malade, mais enfin

je commençai à m'alliter, & dans sept ou huit jours je fus dans un si grand danger, qu'on crut que je n'en réchaperois pas. Mon mal étoit la dissenterie, & quoi qu'il n'y ait rien qui abate tant, j'étois d'une si bonne constitution, que quand ie n'aurois eu que vingt-cinq ans, je n'aurois pas eu plus de force. Ainsi j'etois bien éloigné de croire que je fusse si mal, & ce ne fut que mon valet de chambre qui me l'aprit, car le voiant pleurer comme un enfant, je voulus sçavoir pourquoi, & il me dit que c'étoit parce que le Chirurgien lui avoit assuré que j'étois un homme mort. Ie dis le Chirurgien, parce qu'il faut sçavoir que i'étois tombé malade à la campagne, & que n'y aiant point de Medecin que bien loin, je n'avois pas voulu qu'on en fût querir. Ce discours ne m'éfraia pas, mais voiant que mon mal empiroit plutôt que de diminuer, j'envoiai chercher une litiere à Paris, dont je n'étois éloignée que douze lieües. Y étant arrivé je mandai un Medecin nommé Jonequet, dont j'avois coûtume de me servir, & la premiere chose qu'il me demanda, fut si j'avois été débauché. Ie lui demandai ce que cela vouloit dire, car ie sçavois qu'il y avoit plusieurs sortes de débauches, & je n'avois pas haï les femmes en mon tems. Mais il me dit qu'il vouloit parler du vin, ajoutant que si cela étoit, il ne faloit point me le cacher, & qu'il étoit impossible que j'en réchapasse. Je lui dis que non, à quoi il me répondit qu'il y avoit donc encore quelque esperance, cependant qu'il ne m'assuroit de rien, comme j'étois vieux, c'est pourquoi il me conseilloit d'envoier querir un Prêtre, & de me mettre toûjours en bon état. Je le crus, & m'étant remis entre les mains de Dieu, il essaia ensuite ses remedes pendant cinq mois entiers, durant lesquels je pris toujours medecine, de deux iours l'un. C'est une chose que l'on aura peine à croire, qu'un homme qui avoit prés de soixante & onze ans, ait pu resister pendant un si

long-tems, à un mal qui a coutume de trousser les plus jeunes & les plus vigoureux en moins de rien. Mais Dieu sçait si je mens en la moindre chose, & si au contraire il y eut rien de plus terrible que le mal que je ressentis. Quoi qu'il en soit aprés plusieurs tribulations qui furent faites pendant ce tems là, mon Medecin m'étant venu à son ordinaire, me dit qu'il se faisoit un reproche de prendre mon argent, & me soulager si peu: qu'aiant essaié tout ce qu'il pouvoit sçavoir dans la Medecine, & tout ce que pouvoient sçavoir ceux qu'il avoit apellez en consultation, il ne vouloit plus me rendre de visites interessées: que tous les remedes qu'il m'ordonneroit étoient plutôt capables de me nuire, que de me soulager, qu'ainsi il me viendroit bien voir comme mon ami, mais plus comme mon Medecin. C'étoit me dire en peu de paroles qu'il m'abandonnoit, & que je n'avois plus que faire de songer à ce monde. Cependant quoi que mon âge, & mon mal ne dussent faire peur, je n'en eus point du tout, & le priai seulement de continuer à me venir voir comme il avoit de coutume. Mais comme c'étoit un bon homme, il ne voulut plus prendre de mon argent, & quoi que mon mal durât encore quatre mois, il en usa toûjours de même. Je mentirois si je disois que pendant ce tems là je fus aussi tourmenté qu'auparavant, j'eus à la verité un peu plus de repos, mais enfin comme j'étois encore bien éloigné de la santé, & que je la voulois recouvrer à quelque prix que ce fût, j'eus recours à mille charlatans pour me donner quelque soulagement. Je pris donc encore un nombre infini de drogues, mais ne faisant pas mieux que celles de Monsieur Joncquet, j'envoiai querir Frere Ange Capucin qu'on m'avoit indiqué comme un homme admirable. Etant venu je me plaignis à lui du long tems qu'il y avoit que je soufrois, & comme j'atendois qu'il me dit quelque chose pour me consoler, il me répond it

avec un air impitoiable, qu'il en avoit bien vû d'autres qui avoient soufert plus long-tems que moi : que Mr. le Duc de Luxembourg avoit eu le même mal quatre ans entiers, & qu'il me pouvoit bien arriver la même chose. Si j'eusse pu le batre l'entendant parler de la sorte, je crois que je l'eusse fait, mais j'étois si foible que du moindre soufle on m'auroit jetté de l'autre côté. Ainsi étant obligé de tout soufrir, je lui demandai s'il pouvoit me donner quelque chose qui me soulageât, & sur tout qui me pût faire prendre quelque repos ; car à proprement parler, il y avoit huit mois que je ne dormois point, & c'étoit ce qui m'abatoit encore davantage. Pour faire sa paix avec moi, il m'aporta le lendemain un sirop merveilleux, pour ce que je lui demandois, & qui outre cela étoit si agreable au goût, que je crus en le prenant prendre de l'eau de framboise. Je dormis douze heures durant sans me réveiller, & étant venu voir quel éfet avoit fait son remede, je l'embrassai ; & l'assurai que je ne tiendrois plus dorenavant la vie que de lui. Mais c'étoit chanter victoire un peu trop tôt. Tous les autres qu'il me donna bien loin d'avoir le même succés, ne firent qu'irriter la nature ; & tout ce qui m'en resta, fut que je n'eus point de peine à les prendre, étant tout aussi agreables que le premier. Je congediai donc Frere Ange comme j'avois congedié les autres, & je crois que ce malheureux mal me dureroit encore, si Madame d'Ort sœur du Marquis de Feuquieres, ne fût venuë à Paris. J'étois de ses amis, & avois toûjours été de ceux de son mari, lequel étoit un brave Gentilhomme. Ainsi aïant demandé de mes nouvelles, & su le pitoiable état où j'étois reduit, elle me vint voir, & m'aporta elle même d'un certain pain qu'elle fait en forme de pain d'épice, dont je n'eus pas plutôt mangé, que je me trouvai gueri. Depuis ce tems là j'en porte toûjours avec moi, & je puis dire que je lui suis redevable de la vie.

Comme on ne pouvoit avoir été plus bas que j'avois été, Dieu me toucha le cœur si bien que je ne fus plus si insensible aux choses qui le regardoient. Je m'accoutumai à aller à l'Eglise plus souvent que je n'avois de coutume, & en un mot ie songeai qu'il faloit mourir. Cela fut cause qu'aiant oüi parler d'un certain Capucin nommé le Pere Marc d'Aviano, qui passoit pour faire des miracles, i'eus curiosité de l'aller voir. Je partis donc exprés de Paris, & fus en Flandres, où l'on m'avoit dit qu'il étoit. Mais aiant apris qu'il en étoit parti pour aller en Allemagne, je me mis à le suivre, & l'atrapai dans la Gueldres. Je n'eus pas besoin de m'informer où il étoit, le chemin étoit couvert de monde, qui poussé de même devotion que moi, venoit de tous côtez pour le voir. Mais quoique chacun s'empressât de me dire qu'on lui avoit vû guerir des malades, & même des estropiez, j'eus beau ouvrir les yeux, je ne vis rien de ce qu'on disoit, & tout ce que ie pus remarquer, fut que ce bruit s'étoit si bien répandu dans toutes les Provinces voisines, qu'il n'y avoit iamais moins de cent mille ames par tout où il faisoit quelque séjour. En éfet, ni plus ni moins qu'à l'entrée ce quelque grand Prince, on dressoit de. échafauts, & on loüoit les fenêtres pour le voir passer. Mon zele m'aiant porté à faire comme les autres, ie ne fus pas long-tems sans m'en repentir. L'échafaut sur lequel i'étois, étant venu à rompre, ie tombai de sept ou huit piés de haut, & i'eus le bras cassé. Plusieurs eurent le même accident, ou du moins un pareil, & quoi qu'on die que la consolation des miserables, soit d'avoir des compagnons, cela neanmoins ne me soulagea nullement, d'autant plus que ie me voiois dans un païs, où il n'y a rien de plus rare que de trouver de bons Chirurgiens. En éfet, quoi que i'eusse demandé le meilleur, il en vint un qui n'en sçavoit pas tant que nos aprentifs de France, & aprés m'avoir bien fait sou-

frir pendant trois semaines, ie me trouvai si mal gueri, que ce fut à recommencer. Je me repentis mille fois de ma devotion, & ne voulus gueres de bien à ceux qui m'avoient parlé du Pere d'Aviano, mais tout cela ne me guerissant pas, ie me vis reduit ou à porter mon bras à Paris, en l'état où il étoit, ou à suivre un conseil qui m'étoit donné d'aller trouver le bourreau de Ruremonde. Cet homme sçavoit racommoder les os, aussi bien qu'il les sçavoit casser, & sa reputation étoit si grande, que plusieurs Gentilshommes qui m'étoient venu voir, m'avoient assuré que c'étoit la ressource de tous ceux qui se sentoient mal gueris. Il me fut bien rude de me remettre entre les mains d'un boureau, mais considerant qu'outre que ie risquerois beaucoup de vouloir aller à Paris en l'état où i'étois, ie soufrirois comme un damné, il me fut force d'en prendre le parti. Etant arrivé à sa maison, ie lui dis pourquoi ie venois, & s'il pourroit me soulager, à quoi m'aiant répondu d'un air de boureau, qu'il en avoit bien gueri de plus incommodez que moi, il me târa mon bras, & soit qu'il s'y prît un peû rudement, ou que l'aversion que i'avois pour sa personne me fît croire qu'il m'avoit bien fait du mal, ie fis une grimace qui lui auroit deplû s'il y eut pris garde. Cependant aprés m'avoir dit, que celui qui m'avoit pensé, n'étoit qu'un ignorant, ce qu'il me voulut prouver par des termes de l'art, que i'ai oubliez, il me demanda si ie n'avois personne pour me tenir, pendant qu'il feroit son operation. Je lui dis que non, mais qu'il n'en étoit pas necessaire, que i'avois du courage, & quelque mal qu'il me fît, il ne me verroit pas seulement sourciller. Il branla la tête à ces paroles, ce qui étoit la même chose, que s'il m'eut dit qu'il n'en croioit rien. Aussi me répondit-il qu'il n'étoit pas assez fou pour l'entreprendre sans secours, & que puis que ie n'avois pas eu la precaution d'amener quelqu'un avec moi, il

faloit que j'atendiffe ses gens, lesquels étoient allez faire une petite execution jusques à deux lieües de là. Cette petite execution étoit qu'ils étoient allez roüer un homme, qui avoit tué sa femme; ainsi en étant revenus les mains encore toutes sanglantes, ils m'empoignerent ni plus ni moins qu'ils faisoient les criminels. Leur maître me prit alors le bras, & me le cassa dans un instant, ne se servant pour cela que de ses mains. Ce fut avec une si grande douleur, qu'il avoit eu raison de vouloir que l'on me tint; cependant je n'eus pas lieu de me repentir de m'être adressé à lui, il me tira d'afaire en peu de jours, & depuis ce tems là je me sers de mon bras, comme si je n'en avois jamais été estropié.

Cependant la guerre aprés avoir encore duré deux ou trois ans, s'étoit enfin terminée par un traité de paix, qui s'étoit fait à Nimegue. Le Roi y avoit eu toute sorte d'avantage, aussi bien que dans ses campagnes. Car il avoit trouvé le secret de diviser ses ennemis, de sorte qu'au lieu de demeurer dans l'alliance qu'ils avoient faite, ils n'avoient songé qu'à faire leur traité particulier. C'étoit une faute si terrible, qu'il n'y en avoit point de pareille, aussi ne furent-ils pas long-tems sans s'en apercevoir. D'abord que le Roi les vit divisez, il se servit en grand politique d'une conjoncture si favorable, & comme il avoit éprouvé pendant la guerre que son Roiaume ne seroit jamais en repos tandis que Luxembourg demeureroit aux Espagnols, il songea à l'avoir pour recompense d'Aloft, qu'il prétendoit lui apartenir. Cette pretention n'étoit pas si chimerique que beaucoup de gens ont voulu dire, le Roi avoit pris cette ville pendant le cours de cette guerre, & comme il étoit porté dans le traité de paix qu'il demeureroit le maître de ses conquêtes, à la reserve de celles qui étoient specifiées qu'il devoit rendre, il pretendoit que celle-ci n'y étant point comprise, elle lui

devoit apartenir indubitablement. Toute la question rouloit sur ce qu'il n'y avoit point tenu de garnison, ainsi les Espagnols disoient de leur côté qu'elle étoit revenuë en leur pouvoir, aussi tôt qu'elle avoit été abandonnée, mais le Roi repondoit qu'il l'avoit laissée à la garde des habitans, qui en étoient toûjours demeurez les maîtres, desorte qu'il faloit suivre le traité de Nimegue au pié de la lettre. Enfin c'étoit une dificulté qu'il faloit vuider par les armes, ou tout du moins remettre à l'arbitrage du Roi d'Angleterre, qui avoit été mediateur de la paix, & qui en étoit le garant. Mais comme ce Prince étoit un peu suspect aux Espagnols, ils aimerent mieux nommer des Commissaires pour s'accommoder à l'amiable. Le Roi en fit autant de son côté, & l'on choisit la ville de Courtrai pour le lieu de l'assemblée, laquelle n'aiant produit que des altercations entre les uns & les autres, le Roi qui avoit la force à la main fit investir Luxembourg.

Chacun crut qu'aprés cette hostilité la guerre alloit recommencer plus forte que jamais, & les Princes voisins en furent si allarmez, qu'ils députerent des Ambassadeurs aux deux Couronnes, ou pour mieux dire chargeant ceux qu'ils avoient auprés d'elle de leur remontrer, combien il leur seroit plus avantageux à l'une & à l'autre de terminer les choses par la douceur. Mais quelque peine qu'ils pussent prendre, il leur fut impossible d'y réüssir. Le Roi vouloit avoir Alost, ou Luxembourg, & les Espagnols voioient également de l'inconvenient pour eux à ceder l'un ou l'autre Car en cedant Luxembourg, ils se fermoient la porte de l'Allemagne, où consistoit toute leur ressource, dans l'impuissance où ils se trouvoient Si d'un autre côté ils cedoient Alost, c'étoit se défaire du revenu le plus liquide qu'ils eussent en Flandres, ce Baillage leur raportant jusques à seize cens mille livres de rente. D'ailleurs il s'étendoit jusques aux portes de

Gand, & pas fort loin de Bruxelles, tellement que c'étoit reduire ces deux grandes villes en un état déplorable, & pour tout dire en un mot; dans la necessité de se rendre d'elles mémes. Le Roi qui avoit bien plus d'envie de Luxembourg, que d'Aloſt, étoit le premier à leur dire que l'un les accommoderoit mieux que l'autre, mais comme tout ce qui venoit de lui étoit ſuſpect, il n'avoit pas le don de les perſuader. Cependant Luxembourg demeuroit toûjours bloqué, ſans que pour cela il fût permis de recourir à la force, pour s'ouvrir les paſſages. Le Roi d'Eſpagne qui ne ſe ſentoit pas en état de reſiſter à un Roi ſi puiſſant, avoit envoié ordre aux ſiens d'éviter les voies de fait, tellement que quand les ſoldats ſe rencontroient l'un l'autre, ils ſe batoient à coups de bâton, ou à coups de poing, quoi qu'ils euſſent chacun une épée à leur côté. On aura de la peine à croire ces choſes dans les ſiecles à venir, mais comme il n'y aura point d'Hiſtorien qui n'en faſſe mention, cela ſera cauſe que les plus incredules ſeront obligez de ſe rendre. Si je raporte toutes ces choſes, ce n'eſt pas pour y avoir été preſent, ni par la demangeaiſon que j'ai de vouloir parler d'une matiere, qui a déja occupé la plume de tant d'écrivains; je m'en ſerois bien abſtenu ſi ce n'eſt que je m'y ſuis trouvé intereſſé dans la perſonne de mon neveu, dont j'ay parlé tantôt, & à qui il arriva un accident qui auroit été cauſe de ſa perte, s'il n'eut eu de bons amis.

Il avoit quité le regiment du Roi, où j'ai dit que je l'avois mis, & s'étoit jetté dans la cavalerie où ſon inclination le portoit; Il avoit été fait Capitaine pour une belle action qu'il avoit faite, & quoi qu'il ne ſied pas bien à un oncle de donner des loüanges à ſon neveu, je ne puis m'empêcher de dire qu'il étoit en quelque reputation dans le regiment. Cependant le malheur voulut qu'il perdit en un jour l'eſtime qu'on pouvoit avoir pour lui, ce qui arriva

va moins toutefois par sa faute, que parce que son action fut cause que Luxembourg ne tomba pas entre nos mains. Comme il y avoit déja quelque-tems que nous étions devant, la garnison manquoit de beaucoup de choses, & sur tout d'argent, tellement que le Gouverneur ne pouvant plus la faire subsister, s'il ne lui en venoit de quelque endroit, il resolut d'envoyer quelqu'un à Bruxelles pour en aporter. Il jetta les yeux sur le Comte de Vvalsassine, & sur deux autres Officiers, & leur donna pour escorte le Capitaine Gregoire, vieux soldat qui connoissoit tous les chemins à plus de vingt lieües à la ronde. Il trouva moien de les faire passe, mais comme nous avions des gens dans la ville, qui nous avertissoient de tout, non seulement nous sûmes quelques heures aprés qu'ils étoient sortis, mais encore ce qu'ils étoient allez faire à Bruxelles. On les auroit bien suivis si l'on avoit voulu, mais on se contenta de mettre des espions en campagne, afin qu'on peût être averti à point nommé de leur retour. Ces espions nous servirent si bien, qu'étant arrivez à une journée de la ville, on en eut avis, tellement qu'on détacha divers partis, dont mon neveu en eut un à commander. Le hazard voulut même que le Capitaine Gregoire tombât dans son embuscade, & comme il n'avoit que dix sept Maîtres, & que mon neveu en avoit bien soixante, il crut à propos de faire retraite. Il se retira du côté de Treves, & mon neveu l'aiant poursuivi, le serra de si prés, qu'il fut obligé d'entrer dans la ville. Mon neveu se presenta à la porte presque aussi-tôt que lui, mais les Allemans n'aiant pas envie de nous favoriser, lui en refuserent l'entrée, sous pretexte qu'il faloit en aller demander permission au Gouverneur. Mon neveu eut beau protester que le Roi se vengeroit de cette perfidie, ils le firent atendre une bonne demie heure, pendant laquelle le Capitaine Gregoire & le Comte de Vvalsassine deliberent ce

qui leur étoit plus expedient, ou de demeurer dans la ville, ou de passer outre. Le premier leur semblant le meilleur, ils visiterent une hôtellerie, au derriere de laquelle aiant vû une fausse porte, ils mirent un tas de fumier au devant. Le Gouverneur de Treves sçachant qu'ils avoient pris toutes leurs precautions, fit alors ouvrir les portes à mon neveu, & celui-ci aiant su que les Espagnols étoient dans cette hôtellerie, il logea son monde tout proche. Il visita lui même tous les environs, vis le tas de fumier dont je viens de parler, mais n'aiant jamais cru qu'il y eût là une porte, il se contenta de mettre des sentinelles à quelques autres endroits. Cependant Gregoire pour lui ôter la pensée qu'il songeât à s'en aller, fit grand bruit dans l'hôtellerie, comme s'il eut été en débauche, & même parut aux fenêtres le verre à la main. On continua le même bruit pendant toute la nuit, ce qui fit croire à mon neveu que c'étoient toûjours les Espagnols. Mais c'étoient des Allemans qui avoient pris leur place, & ils s'en étoient allez par la fausse porte, dont ils avoient ôté le fumier. Mon neveu ne reconnu le tour de souplesse qu'à la pointe du jour, & aiant pris langue, il sut qu'ils étoient allez du côté de Coblents, & les suivit. Quoi que Gregoire eût beaucoup d'avance, ses chevaux se trouverent si fatiguez, qu'il eut peut d'être pris avant que de pouvoir arriver à la ville, c'est pourquoy aiant trouvé une chapelle sur le chemin, il y fit entrer son monde, resolu d'y tenir bon, si mon neveu l'ataquoit. Mais le destin voulut qu'il ne songeât point qu'il pût être dedans, tellement qu'aiant passé sans la faire reconnoître, Gregoire en sortit, & conseilla au Comte de VValsassine, & aux deux autres Officiers qui étoient porteurs de l'argent, de se hazarder à passer seuls. C'étoit le meilleur conseil qu'il leur poûvoit donner, car nos gens ne s'en fioient pas si bien aux partis qui étoient détachez, qu'ils ne fus-

sent sur les aîles de côté & d'autre. Le Comte de Vvalsassine le crut, il partit avec les deux Officiers, & se jetta dans les bois, mais il y demeura trois jours devant que de pouvoir passer, si bien que si la faim ne l'avoit obligé de donner quelque chose au hazard, il y seroit demeuré davantage. La fortune favorisa son entreprise, il passa la nuit entre deux escadrons sans être découvert, & il arriva tout a propos à Luxembourg, où la disette d'argent étoit si grande, que s'il eut tardé davantage, le Gouverneur ne sçavoit plus que faire.

Pour ce qui est du Capitaine Gregoire, il roda long-tems dans le bois, devant que de pouvoir passer. Cependant comme tout le païs étoit dans les interêts d'Espagne, il eut des vivres en abondance, ce qui lui donna moien d'atendre une occasion favorable. Enfin il la rencontra telle qu'il la pouvoit desirer, & le Gouverneur qui étoit toûjours en peine, jusques à ce qu'il revînt, fut ravi de voir qu'il n'avoit pas perdu un seul homme. Comme nous avions des nouvelles à tous momens de ce qui se passoit dans la ville, on fut fort en colere contre mon neveu, de ce qu'il l'avoit ainsi laissé échaper. On en écrivit en Cour, & par bonheur pour lui, j'étois allé ce jour-là à St. Germain. J'avois quelques amis au bureau, & entr'autres Mr. de Charpentier Commis de Monsieur de Louvois, homme fort honête & fort obligeant, & qui sans abuser de sa fortune, a toûjours tâché de rendre service à tout le monde. M'aiant rencontré au sortir de la Messe du Roi, il me dit qu'il me prioit de venir dîner avec lui, dont cherchant à m'excuser, parce que j'avois promis à une autre personne ; je ne vous en prie pas, me dit il à l'oreille, pour la bonne chere que je vous ferai, mais pour vous avertir de quelque chose qui vous regarde. Il ne m'en put dire davantage dans ce moment, parce qu'il y avoit un homme avec lui, à qu'il ne vouloit pas donner à connoître ce qu'il

avoit à me dire ; mais cela me suffisant pour rompre toute autre partie, je m'y en fus, & apris de lui ce que je viens de dire. Aprés l'avoir bien remercié de ce service, je lui demandai ce que j'avois à faire, à quoi il me répondit, que je devois voir Mr. de Louvois, & ne me pas étonner de tout ce qu'il me diroit : que je le laissasse décharger sa bile, & tâchasse seulement de lui faire connoître, que ce malheur pourroit bien être arrivé à un autre qu'à mon neveu ; qu'il n'avoit jamais eu le malheur de lui déplaire que cette fois là, & que s'il avoit la bonté de lui vouloir pardonner, cela l'obligeroit à être plus circonspect à l'avenir. Il me dit encore quantité de choses que je suivis ponctuellement, mais je le trouvai si en colere, que bien loin de me vouloir écouter, il me dit qu'il faloit faire le procez à un homme comme lui : qu'en prenant le Comte de Vvalsassine, il obligeoit Luxembourg à se rendre ; & qu'il alloit de ne pas informer le Roi de l'obligation qu'il lui avoit. Je me jettai à ses piés pour le conjurer de n'en rien faire, mais il n'étoit pas homme à se laisser gagner par les prieres ; de sorte qu'il auroit fait ce qu'il disoit, s'il ne fût arrivé par bonheur un courier, lequel étant entré dans son cabinet, me donna le tems d'aller chercher d'amis pour lui parler. Mr. le Grand-Maître fut celui qui m'y servit le plus, & il ne le voulut jamais quiter, qu'il ne lui eut promis la grace de mon neveu. L'aiant ainsi obtenuë, je lui mandai à qui il en avoit l'obligation, afin qu'il ne parût pas ingrat. Mais je lui recommandai sur tout de remercier Mr. Charpentier, sans qui il m'auroit été impossible d'empêcher son malheur.

J'avois connu Mr. le Grand Maître par le moien de la Duchesse de Vitri, la meilleure femme qui fut jamais, & de qui j'aurai toûjours bonne opinion, quelque chose qu'il y ait eu à dire à sa conduite. Aussi quelque obligation que j'eusse à ce Seigneur, voiant dans une visite que je lui étois allé

faire, qu'il se mettoit à la déchirer, le le priai d'avoir la bonté de vouloir s'abstenir de pareils discours, lui faisant connoître que je sortirois plutôt que de les entendre. Il me dit qu'il me sçavoit bon gré de prendre ainsi le parti de mes amies, & qu'il ne faloit pas que je crusse que s'il en parloit mal, ce fût par médisance, q'il n'avoit lâché ces paroles que pour voir si je pourrois l'excuser, que tout le monde lui venoit dire qu'elle avoit un certain Allemand chez elle; qui de laquais étoit devenu valet de Chambre, & de valet de chambre écuier: qu'il ne vouloit rien dire de plus, parce qu'elle étoit de ses amies, mais que s'il en faloit croire la médisance, elle avoit tant d'affection pour lui, que le mieux qu'on le put interpreter pour elle, c'est qu'il y avoit un mariage de conscience entr'eux. Je ne sus qui pouvoit l'avoir si-bien instruit, car la verité étoit que cette Dame se laissoit tellement conduire par ce malheureux, qu'il n'y avoit personne qui n'en jugeât du mal. Mais dans le tems qu'il me tenoit ce discours, Monsieur de la Tour entra, qui avoit épousé Mademoiselle de Virri, & je crus que c'étoit lui pour se venger de l'obstacle que cette Dame avoit aporté à son mariage. Sa venuë fut cause que nous interrompîmes cette conversation, mais me croiant obligé d'en avertir Madame de Virri, je pris mes precautions, afin qu'elle ne le pût trouver mauvais. Je lui dis donc que si elle vouloit prendre en bonne part une chose que j'avois à lui dire, je lui donnerois un avis qui lui seroit bien salutaire. Elle me dit que je n'en devois point douter, & aprés m'avoir dit assez de choses honêtes, pour me faire croire que je l'obligerois, je lui dis que je m'étois trouvé chez un Duc, lequel m'avoit dit tant de choses de la maniere dont elle vivoit avec son écuier, que tout son serviteur que j'étois, j'avois eu beaucoup de peine à justifier sa conduite: que cela ne venoit pas cependant d'aucun soupçon que

j'eusse de sa vertu, que j'en répondrois corps pour corps, mais que si elle me permettoit de lui parler sincerement, & en ami, son écuier n'étoit qu'un homme à donner les étrivieres : que comme il sçavoit les bruits qui couroient d'elle & de lui dans le monde, au lieu de les faire cesser en se montrant sage, il cherchoit à les augmenter en faisant croire ce qui n'étoit pas : que je sçavois de bonne part qu'il avoit pris de l'argent sans conter dans sa cassette, devant des gens qui l'avoient été voir, & cela pour leur insinuer seulement, que qui avoit pouvoir de mettre ainsi la main dans une chose si precieuse, n'avoit rien qui lui fût défendu : que je lui marquois cette particularite, comme la premiere qui se presentoit à mon imagination, que j'en sçavois cent mille autres de même nature ; mais que sans qu'il fût besoin de rebatre ses oreilles de tant de bagatelles, c'étoit à elle à juger si cela étoit pardonnable à un homme de sa sorte.

Quoi qu'elle m'eut dit mille choses, ainsi que j'ai raporté ci-devant, pour me faire croire que je lui devois ouvrir mon cœur, je vis bien neanmoins que je ne lui avois pas fait ma cour, en lui parlant si à découvert. Elle rougit plusieurs fois pendant mon discours, & quand j'eus cessé de parler, bien loin de faire tomber son ressentiment sur celui qui se l'étoit atiré avec tant de justice, ce fut sur son gendre, qu'elle accusa d'être l'auteur de toutes ces médisances. J'eus beau lui jurer que non, elle ne me crut pas, ou plutôt elle feignit de ne me pas croire, si bien que jurant qu'elle feroit tout le pis qu'elle pourroit contre lui, elle en donna des marques peu de jours aprés, en cherchant à vendre une fort belle terre qu'alle avoit auprés de Nemours. Comme elle étoit pour le moins de quatre cens mille francs, il ne se trouva pas marchand si tôt, & Mr. de la Tour fit ce qu'il put pour en dégouter ceux qui en pouvoient avoir envie. Rien ne pouvoit excuser la conduite de cette

Dame à cet égard, non plus qu'à l'égard des choses que j'ai rapportées ci-dessus, mais comme si elle eût eu peur d'avoir encore trop bonne reputation, son inconsideration fut si grande qu'elle avertit son écuier de ce que je lui avois dit. Celui-ci qui étoit un laquais revêtu, & qui pour avoir changé d'habits, n'avoit pas changé de cœur, n'osa ne me rien témoigner, mais il eut tant de pouvoir sur ma maîtresse, que je vis bien qu'elle me faisoit la mine. Un autre que moi l'auroit laissée là, & se seroit dit, que puis qu'elle étoit d'humeur à se perdre, elle le pouvoit faire en toute liberté. En éfet, c'étoit assez le caractere du monde, & l'on ne voioit pas que l'on s'obstinât à rendre service aux gens malgré eux, mais étant fait tout d'un autre maniere que les autres, j'y retournai comme j'avois de coûtume, & lui dis qu'en dépit qu'elle en auroit, je voulois qu'elle connût combien je lui étois aquis : que c'étoit pour cela que je venois lui dire qu'en cherchant comme elle faisoit de vendre sa terre, elle aprêtoit plus que jamais de parler au monde ? qu'on disoit que c'étoit pour en donner l'argent à son écuier, au prejudice de sa fille unique ; qu'elle sçavoit, sans qu'il fût necessaire de le lui dire, quelle consequence on vouloit tirer de-là ; qu'à une personne de sa condition de pareils contes étoient encore plus sensibles qu'à une autre ; que sa famille, & celle de Monsieur son mari en étoient au desespoir, & que si j'osois lui dire ce qu'on m'avoit dit, il y en avoit qui avoient conspiré contre la vie de celui, qui étoit cause qu'elle étoit ainsi dans les caquets de tout le monde.

Tout ce que j'avois pu dire à cette Dame ne l'avoit point touchée en comparaison de cette derniere circonstance. Elle s'enquit de moi qui m'avoit fait ce discours, & voiant que je ne le lui voulois pas dire, elle me conjura par toutes les prieres, & par toutes les caresses imaginables, de ne lui point cacher. Je ne crus pas à propos de lui dire une chose

comme celle-là, ce qui lui fit croire que je l'avois inventée par plaisir. Je luis dis qu'elle en croiroit tout ce qu'elle voudroit, & que le tems ne lui feroit peut être voir que trop, que je n'étois pas capable d'augmenter ni de diminuer à la verité. Je me separai d'elle sans autre compliment, & le lendemain passant par sa ruë, je rencontrai Mr. Theodore, c'est ainsi que s'apelloit son écuier, lequel croiant avoir affaire à un homme comme lui, me dit que j'étois fort plaisant de venir conter des sottises à sa maîtresse. Il n'eut pas plutôt lâché cette parole, qu'il en fut païé à l'heure même, je lui déchargeai deux ou trois coups de ma canne sur les épaules, & il se sentit si surpris, qu'il ne mit pas seulement l'épée à la main. Cependant il s'y voulut prendre d'une autre maniere pour se venger, il eut un ordre pour me faire venir devant messieurs les Marêchaux de France, & il croioit bien que selon la rigueur des ordonnances, j'en aurois pour plusieurs années de prison. Mais aiant fait connoître son insolence à Mr. le Marêchal de Villeroi, chez qui se tenoit l'assemblée, & qu'un homme de son étoffe n'avoit pas droit de me faire venir devant lui, il ne se put plus pourvoir qu'à la Justice ordinaire; pardevant qui j'avois fait mes diligences par le conseil d'un habile chicanneur. Ainsi quand il y voulu venir, il fut tout étonné que je l'avois prevenu, de sorte qu'au lieu de me pouvoir faire du mal, il ne tint encore qu'à moi de le faire arrêter en vertu d'un décret que j'avois obtenu contre lui. Madame de Vitri me voulut beaucoup de mal de tout ce procedé, & ne s'étant pu tenir d'en parler à mes amis, elle leur dit que j'avois eu si peu de consideration pour elle, en maltraitant ainsi un de ses domestiques, qu'elle ne me le pardonneroit de sa vie. Je les priai de lui remontrer qu'il m'y avoit obligé par les propos insolens qu'il m'avoit tenus; qu'il étoit vrai que je devois considerer qu'une personne de sa sorte étoit incapable d'o-

fenser un honête homme, mais qu'on n'étoit pas toûjours maître de son ressentiment : que je devois aussi faire reflexion qu'il avoit l'honneur de lui apartenir, que j'avois manqué en cela, cependant que je la priois de remarquer que lui voiant une épée au côté, il y auroit pu aller du mien à souffrir son insolence. Une autre auroit peut-être trouvé ces raisons fort pertinentes, mais Mr. Theodore aiant eu le don de la mieux persuader que moi, elle continua de me témoigner des marques de sa colere. Je ne m'en mis pas autrement en peine, ne pouvant faire autrement, & j'eus au moins l'avantage que beaucoup de gens ne desaprouverent pas mon procedé. En effet, j'ose dire qu'il y avoit plus d'entêtement que de raison dans le sien, & elle le fit bien voir en vendant sa terre à Monsieur de Bois-franc Intendant de la Maison de Monsieur le Duc d'Orleans, pour la moitié de ce qu'elle valoit. Cela outre toute sa parenté contr'elle, d'autant plus qu'il couroit un certain bruit, que pour consoler Monsieur Theodore de l'afront qui lui étoit arrivé, elle lui avoit donné la meilleure partie de l'argent. Quoi qu'il en soit, Monsieur de la Tour qui y avoit le plus d'interêt, crut qu'il faloit se défaire de ce malheureux, c'est pourquoi avant que de le faire, il fut bien-aise d'user de menaces, afin que de lui-même il prît le parti de se retirer. Son dessein lui rêüssit, Theodore voiant que tout le monde commençoit à se bander contre lui, s'en alla sans prendre congé de la Duchesse, & si l'on en croit la Chronique scandaleuse, elle en eut tant de regret, que cela fut cause de sa mort. En effet, elle ne survécut gueres à son départ, cependant il auroit beaucoup mieux valu pour Mr. de la Tour, que c'eut été quatre ou cinq ans auparavant, elle n'auroit pas mangé la plus grande partie de son bien, ni perdu sa reputation, laquelle étoit si bonne auparavant, qu'on croioit pas qu'il y eût une Dame qui eût plus de vertu.

Cependant le blocus de Luxembourg continuoit, & quoi que l'arrivée du Comte de Vvalsassine eût redonné courage à la garnison, comme ce qu'il avoit aporté ne pouvoit pas durer long-tems, elle devoit se retrouver bien-tôt dans la même misere. Cela obligeoit le Gouverneur à de grandes précautions; mais enfin il fit une faute, dont il auroit eu le cou coupé, s'il avoit été en France, ou du moins dont il auroit perdu son Gouvernement. A l'aproche de nos troupes il avoit fait venir les violons sur le rempart, comme pour dire; qu'on ne lui pouvoir faire plus de plaisir, que de lui donner matiere d'exercer sa valeur; ce n'avoit été que bels & réjoüissance depuis dans la ville. Cependant il ne prenoit pas garde qu'il avoit affaire à des ennemis, qui sçavoient danser au son d'un autre instrument, & dont le courage avoit assez paru dans la derniere guerre, pour n'en pas faire ainsi du mépris. Si j'osois ici faire une petite digression, je dirois que s'il avoit été ataqué à force ouverte, il lui seroit peut-être arrivé, ce qui arriva à Mr. le Prince de Condé au siege de Lerida Comme il étoit enflé de mille succez merveilleux qu'il avoit déja eus en Flandres, la destinée du Comte de Harcourt, qui avoit été batu devant l'année precedante, ne lui fit point de peur, & s'imaginant que la fortune étoit obligée de le suivre en Catalogne, comme elle avoit fait ailleurs, il mit ses violons à la tête des troupes qui montoient la tranchée. Il ne se contenta pas de cela, il envoia dire au Gouverneur, qu'il lui donneroit souvent de pareilles serenades, à quoi il répondit qu'il tâcheroit de s'en revancher, mais qu'il le prioit d'excuser s'il atendoit jusques au lendemain: que ses violons n'étoient pas encore preparez, qu'il feroit ensorte qu'ils le fussent pour la même heure, & qu'il étoit bien-aise de l'en avertir. Ces violons fut un tintamarre de canons qui tirerent incessamment, pendant qu'il fit une vigoureuse sortie. Le Prince de Condé s'y opposa genereu-

sement, & il ne tint pas à lui qu'il ne le repoussât jusques dans la ville, mais n'aiant pas été secondé comme il eut voulu, il lui falut plier malgré lui ; & il laissa pour le moins sept ou huit cens hommes sur la place.

Quoi qu'il en soit ; s'il m'est permis de blâmer un si grand Capitaine, à quoi servent toutes ces bravoutes, ou pour mieux dire toutes ces fanfaronnades ? N'y a t'il pas mille autres moiens pour se signaler, & s'il arrive qu'on soit batu, comme il arriva à ce Prince, ne voudroit on point pour toutes choses n'y avoir jamais songé ? Mais c'est assez parler sur ce sujet, & il est tems de revenir à celui que j'ai quité. Le Gouverneur de Luxembourg étoit un fort brave homme, & il auroit falu qu'il n'eût pas été de sa Maison qui a produit quantité de braves gens, s'il avoit été autrement. Aussi y avoit-il plutôt un excez qu'un défaut de courage dans ce que je viens de dire. Cependant il devoit considerer que si cela se peut excuser dans un soldat, ou dans un simple Officier, cela n'est pas pardonnable à celui qui est chargé du commandement. Ce fut neanmoins à quoi il fit le moins de reflexion, non-seulement en cette rencontre, mais encore dans une autre qui étoit bien d'une autre consequence. Et c'est de celle-là que j'ai pretendu dire qu'on lui auroit fait de grandes affaires, s'il avoit été à nôtre service. Etant un soir au bal, il eut quelques paroles avec un Colonel de sa garnison, nommé Cantelmo, & celui-ci s'en tenant offensé, lui dit à l'oreille, que s'il vouloit l'obliger il lui en feroit raison à l'heure même. Le Gouverneur le prit au mot, & sans songer qu'il avoit les ennemis sur les bras, il quita le bal sans faire semblant de rien, & s'en fut au rendez-vous, qui étoit dans une ruë détournée. Chacun mena un second, celui du Gouverneur fut le Comte de Yvalsassine, & celui de Cantelmo un Officier de son regiment. Leurs laquais prirent des flambeaux

pour leur éclairer, & quoi que le combat ne durât pas long tems, il ne laissa pas d'y avoir du sang de répandu. Le Gouverneur donna un coup d'épée à Cantelmo au côté, qui lui glissa le long des côtes; & soit que ce Colonel crût être blessé plus grievement, ou que le pié lui glissât, il tomba sur le pavé. Comme le Gouverneur le vit à bas, il lui cria de demander la vie, & lui voulut ôter son épée; mais le second de Cantelmo voiant le peril où étoit son ami, accourut à son secours, & alloit percer de part en part le Gouverneur, si ses laquais ne l'eussent défendu avec leurs flambeaux. Il y en eut un qui lui en donna justement d'un dans le visage, ce qui finit le combat. Car il fut tomber auprés de Cantelmo, & le Comte de Vvalsassine s'étant joint au Gouverneur, ils vinrent à bout facilement de deux hommes qui êtoient à bas. Si Monsieur le Maréchal de Crequi, qui étoit devant Luxembourg, avoit eu ordre de le presser, il est aisé de comprendre qu'il eut reduit facilement une place dont le Gouverneur faisoit paroître si peu de prudence; mais quoi que nous eussions la force à la main, nous n'osions pas entreprendre tout ce que nous aurions bien voulu, & nous avions des mesures à garder avec le Roi d'Angleterre, qui nous resserroient tellement, qu'il faloit qu'il convint avec nous de toutes choses. Que les Anglois ne s'en fassent pas accroire à cause de ce que je viens de dire ici, je ne prétens pas dire que nous les craignissions assés pour prendre la loix d'eux. Quand ils se seroient déclarez contre nous, nos affaires n'en auroient gueres été plus mal, mais il étoit de la prudence de ne pas faire de nouveaux ennemis, aiant déja tant de jaloux. Je conviens bien qu'ils sont braves, mais je ne crois pas qu'ils puissent disconvenir que nous ne le soions aussi. Nous avons d'ailleurs ce qu'ils n'ont pas, je veux dire un grand nombre de gens qui entendent la guerre, & par-dessus tout cela un Roi, qui, s'il se donne volontiers à ses plai-

sirs, les quite encore plus volontiers quand il s'agit de la gloire.

Je ne dirai point ici ce qui fut cause qu'on levât le bloeus de Luxembourg, outre qu'il en est parle en mille endroits, cela est si recent qu'il n'y a personne qui ne le sçache. Cependant comme on atribuoit toûjours à mon neveu d'avoir été cause qu'on avoit manqué une place si considerable, il en eut tant de regret, que comme je le voiois tout melancolique, je lui conseillai de quiter sa compagnie. Il ne me voulut pas croire, mais aiant toûjours un si grand fonds de chagrin, il tomba malade, & fut bientôt à l'extrêmité. Comme je n'avois que lui que j'aimasse tendrement de toute ma famille, on ne m'eut pas plutôt mandé cette nouvelle, que je pris la poste pour l'aller secourir, ou du moins pour lui rendre les derniers devoirs. Je n'eus pas grande peine en faisant cela, on court maintenant en France si à son aise dans un souflet, que quelque âge que l'on ait, on ne s'en trouve gueres incommodé. Enfin j'arrivai bientôt à Dunquerque, où étoit le lieu de sa garnison, & je trouvai que son mal étoit un peu diminué. Il fut bien aise de me voir, car veritablement si je l'aime, je puis dire qu'il me rend bien le reciproque. Quoi qu'il en soit, il sembla que ma presence lui redonnât du courage, il recouvra peu à peu sa santé, & je ne le voulus pas quiter que je ne la visse tout à-fait rétablie. Cependant n'y aiant rien qui y contribuë tant que le divertissement, je tâchai de lui en procurer, Je priai les Dames de vouloir venir joüer dans sa chambre, & comme mon âge faisoit que je pouvois servir de grand chaperon, il n'y en eut pas une qui en fist difficulté. Cela ne dura pas beaucoup, les jeunes gens reviennent de loin en peu de tems, & il fut bientôt en état de sortir. Il y avoit des Marionnettes dans la ville, tout le monde les alloit voir, & le fameux Polichinel faisoit des merveilles. J'y menai mon neveu, & quoi que ces

sortes de choses ne soient pas trop de son goût, ni du mien, nous ne laissâmes pas d'y prendre du plaisir, & même plus que nous ne pensions par une avanture fort extraordinaire, & que l'on trouvera sans doute fort divertissante. Je sçai bien que tous ceux qui liront ces memoires se vont d'abord étonner que j'y fasse entrer une chose aussi fade, que des Marionettes. Mais qu'ils se donnent patience jusques au bout, si je parle ici de semblables fadaises, c'est qu'il y a une histoire d'atachée, laquelle en a bien fait rire d'autres que moi, & qui les fera peut être bien rire aussi.

Brioché fameux joüeur de Marionnettes de Paris, voiant qu'on étoit las de ses sottises dans cette grande ville, prit le tems que tout le monde en étoit sorti, pour s'aller promener. Il passa en Champagne, de là en Lorraine, de Lorraine en Alsace, & enfin à Strasbourg, où ceux qui n'avoient pas vû Polichinel, le vinrent visiter. Aprés avoir fait une petite recolte dans tous ces lieux, il s'achemina en Suisse, je ne sçaurois dire dans quel Canton, & je l'ai oublié, quoi qu'on me l'ait dit. Mais enfin ce fut dans un, où l'on avoit si peu oüi parler de Marionnettes, qu'à la premiere representation qu'il en donna, on crut qu'il étoit sorcier. On le fut donc denoncer aux Magistrats, lesquels n'étant pas mieux versez que ceux qui l'acusoient dans ce genre de divertissement, resolurent de décreter contre lui. Cependant devant que de le faire, ils en confererent avec Mr. du Mont Colonel d'un regiment Suisse, qui servoit en France lequel se moquant de leur simplicité, leur dit qu'il n'y avoit point de sortilege à cela, & que s'ils avoient été à Paris, non seulement dans une des bonnes villes du Roiaume, ils sçauroient qu'il n'y avoit rien de si ordinaire. Mr. Du Mont étoit assez railleur naturellement, & les Magistrats s'imaginant qu'il les vouloit joüer, ne s'arrêterent pas tellement à ce qu'il leur disoit, qu'ils n'ordonnassent qu'il en

seroit informé. Ils entendirent des témoins, & aiant raporté qu'ils avoient oüi parler de petites figures, & que ce ne pouvoit être chose que des diables, ils décreterent contre Brioché. Ils porterent la sentence à Mr. du Mont, lequel leur dit qu'ils alloient se faire moquer d'eux, & qu'il en avoit du regret pour l'interêt qu'il prenoit en la Patrie. Mais ne les aiant pu desabuser, il fut obligé de changer de discours, & leur dit, que s'il ne leur avoit pas avoüé la chose d'abord, ce n'étoit que parce qu'il avoit vû qu'ils s'alloient engager dans une méchante affaire : qu'outre que Brioché étoit François, nation qui est aujourd'hui en si grand' estime, qu'on devoit bien prendre garde à ne le pas faire d'affaire avec elle, il avoit parmi ses Marionnettes quantité de Princes, & de Princesses de toute sorte de païs, qu'il ne pouvoit dire quelle relation il avoit avec toutes ces Puissances, cependant qu'il faloit qu'elle fut grande, puis qu'elles lui permetroient de les faire monter sur le theatre, & qu'en un mot ils alloient peut être faire une furieuse affaire à leur Canton ; qu'il ne leur en disoit pas davantage, que c'étoit à eux à y penser, mais qu'en matiere d'interêts de Princes, & de Princesses, on ne pouvoit avoir trop de precaution.

Ce discours prononcé avec un serieux surprenant, toucha ces Magistrats, ils dirent à Monsieur du Mont, que ce qu'il venoit de leur dire, meritoit bien qu'ils y fissent reflexion : qu'ils alloient s'assembler pour voir ce qu'ils avoient affaire, avant que de passer outre, & qu'ils le prioient de leur continuer ses bons avis. En effet, ils tinrent conseil là-dessus, & aiant tous eté d'un même sentiment, sçavoir qu'il ne faloit point se faire d'afaire mal à propos, ils deputerent à Mr. du Mont, pour lui dire qu'ils se contenteroient de bannir Briochée, pourvû qu'il païât les frais qui avoient été faits contre lui. Mr. du Mont se chargea de lui en faire

la propoſition, mais Brioché n'y voulant point entendre, Monſieur du Mont dit aux Magiſtrats, que puis qu'il ne ſe rendoit pas la raiſon, il faloit qu'ils dépoüillaſſent ſes Marionnettes : que quelque afinité qu'il eût avec les Puiſſances, elles entendoient qu'il ſatisfiſt à juſtice, & que ne le voulant pas faire, tout leur reſſentiment tomberoit ſur lui. Ils trouverent cela le plus juſte du monde, les Marionnettes furent dépoüillées, & Brioché eu la peine de leur faire faire d'autres habits, avant que de les faire paroître en Flandres, où il avoit deſſein d'aller, avant que de s'en retourner à Paris.

Quoi que Monſieur du Mont ne lui eût point rendu de méchant ſervice, ainſi qu'on peut juger par ce que je viens de dire, neanmoins ne pouvant s'ôter de la tête que cela ne fût, il lui fit une piece ſanglante dont je puis parler, puis que j'y étois preſent. Monſieur du Mont avoit été long-tems en garniſon à Bergues, & y aiant fait une maîtreſſe, l'envie lui prit de la venir voir à Dunquerque où elle étoit. Il ſe rendit ſecretement dans la ville, & y faiſant quelque ſéjour incognito, ſa maîtreſſe l'obligea d'aller aux Marionnettes, ſous promeſſe qu'elle lui fit de le déguiſer ſi bien, qu'il ne ſeroit point reconnu. Il eut de la peine à lui accorder ce qu'elle lui demandoit, mais étant bien difficile de rien refuſer à ce qu'on aime, il ſe laiſſa traveſtir en bourgeois, & ſe mit dans un coin avec elle, cette fille aiant fait accroire à ceux qu'elle connoiſſoit, que c'étoit un des amis de ſon pere. Brioché étant venu ſur le theatre avec Polichinel, & aiant jetté les yeux à droit & à gauche, le reconnut, quoi qu'il fiſt ce qu'il pût pour ſe cacher, & en même-tems il fit dire à Polichinel, Grande trahiſon en Eſpagne, grande trahiſon en Allemagne, grande trahiſon en Angleterre, grande trahiſon en Portugal, grande trahiſon en Italie, & enfin grande trahiſon en Flandres. A ces mots il prit la parole,

& lui dit qu'il prît bien garde à ne pas découvrir par son indiscretion, ce qui se passoit dans l'Europe. Mais Polichinel continuant de nommer tous les autres Etats, on ne sçavoit que dire de cette piece, dont aucune n'avoit jamais commencé de la sorte, quand on en vit tout d'un coup le denoüement. Brioché reprit la parole, & dit à Polichinel, que puis qu'il avoit une si grande demangeaison de parler, il lui en donnoit permission, pourvû que du moins il n'allât pas dire que Monsieur du Mont Colonel Suisse étoit là déguisé en Bourgeois avec sa maîtresse. Comme il y avoit des Officiers presens à qui son visage n'étoit pas inconnu, ils jetterent les yeux de tous côtez pour voir ce que Brioché vouloit dire. Cependant Mr. du Mont aida encore lui même à se faire reconnoître, il eut tant de confusion de se voir surpris en cet état, qu'il voulut se cacher, mais un qui le connoissoit plus particulierement que les autres, lui fit ôter son chapeau qu'il mettoit devant ses yeux, de sorte qu'il lui fut inutile de se cacher davantage. S'il eut quelque confusion, sa maîtresse eut lieu d'en avoir plus que lui, elle abaissa ses coëfes en même tems, & elle fut fort heureuse d'avoir ce remede. Cela fut cause que la Comedie fut interrompuë, Mr du Mont lui jura à l'oreille qu'il la vengeroit, mais Brioché ne lui en donna pas le tems, il sortit de la ville dés le jour même, & s'étant retiré à Paris, il se mit à couvert de son ressentiment.

J'ai raporté cette histoire bien au long, & je ne m'en repens pas, m'imaginant qu'elle n'aura ennuié personne. En effet, quelque chose qu'on dise des Suisses, je ne crois pas qu'on aie jamais oüi parler d'une pareille simplicité. Cependant mon neveu se trouvant parfaitement gueri, je m'en revins à Paris, où en debitant cette nouvelle, j'aurois passé pour un grand inventeur de contes, si Brioché n'y eut été pour certifier que je ne disois rien contre la verité. Je prie même ceux qui liront ces Me-

moires, & qui auront peine à y ajoûter foy, de vouloir recourir à lui. Il se fera un plaisir de leur conter mille autres particularitez que j'ai oubliées exprés de peur d'être trop long, & qui ne seront pas moins agreables. Etant arrivé à Paris je me trouvai un petit fonds, & quoi que ce qui m'étoit arrivé à l'égard de Mr. de Saillant, me dût rendre sage, je ne laissai pas de songer à faire profiter mon argent. C'étoit une envie qui me prenoit un peu tard, & si j'avois été de même humeur du tems que j'étois chez Mr. le Cardinal de Richelieu, il n'y a point de doute que je ne me fusse fait riche. Mais je m'y prenois un peu tard pour y réüssir comme je viens de dire, outre que j'étois destiné à n'avoir affaire qu'à des gens qui me devoient faire banqueroute. Monsieur de Saillant m'excusera, si je parle de la sorte, c'est un mot qui m'est échapé par hazard, il est bien pardonnable à un homme à qui il en coute huit mille francs, sans conter les interêts, pour avoir voulu lui faire plaisir. Cependant mon dessein n'a pas été de lui faire outrage, il n'a pas manqué de bonne foy, non plus que celui dont j'ai à parler presentement, ainsi je leur pardonne à l'un & à l'autre. J'avois deux mille écus tous en beaux Loüis d'or, & la vieillesse aiant cela de propre qu'elle cherche toûjours à thesauriser, je m'informai de quelqu'un qui les voulut prendre, & entre les mains de qui ils fussent surement. On me proposa diverses personnes, ausquelles je trouvai à redire pour mon malheur, & je ne fus content que de M. Jossier de la Jonchere parce qu'il paroissoit beaucoup, & que je croiois qu'il avoit beaucoup de bien. Un autre y auroit été trompé aussi-bien que moi, il avoit une charge de huit cens mille francs, une belle maison à Paris, des rentes sur l'Hôtel de ville, des terres à la campagne, & quand j'aurois eu cent mille écus à placer, il avoit six fois plus de bien qu'il n'en faloit pour en répondre. Je lui donnai donc mon argent, & crus encore que je

lui avois beaucoup d'obligation de le vouloir prendre. Mais six mois aprés en passant dans sa ruë, je vis du monde amassé devant sa porte, & m'étant arrêté pour sçavoir ce que c'étoit, l'on me dit que le Roi avoit envoie garnison chez lui, & qu'on ne sçavoit ce qu'il étoit devenu. C'en fut assez pour me faire juger d'abord que mon argent couroit grand risque, je ne fus que trop bon Prophete, & quoi qu'il parût quelques jours aprés, ni ses affaires ni les miennes n'en allerent pas mieux. Il fit une assemblée de tous ses creanciers, & m'y étant trouvé comme les autres, il nous dit qu'il avoit encore dequoi nous païer, si nous voulions nous entendre, & que le Roi eût pitié de lui : que s'il étoit ruiné, ce n'étoit pas par sa faute, qu'il avoit fait des pertes que le plus habile homme n'auroit pû prevoir. Premierement qu'un de ses Commis lui avoit emporté prés de cent mille francs, secondement que dans le decri des pieces de quatre sols, & des sols marquez, s'étant trouvé en exercice, il n'en avoit été averti que huit jours auparavant : qu'il en avoit pour six millions six cens mille livres, & que tout ce qu'il avoit pû faire n'avoit pas empêché qu'il n'eût perdu plus de huit cens mille francs : que quoique Monsieur de Louvois eût connoissance de cette perte, qui étoit de notorieté publique, cela ne l'avoit pas empêché de le taxer comme les deux autres Tresoriers Generaux de l'extraordinaire des guerres, à la somme de cinq cens mille livres ; qu'il n'y avoit rien neanmoins à son égard de si injuste que cette taxe, qu'elle avoit été faite, sous pretexte qu'ils avoient eu part aux fripponneries de certains Tresoriers provinciaux, qui avoient fait de doubles emplois : qu'ils ne vouloit pas répondre des autres, mais que pour lui il jugeroit bien qu'il n'avoit jamais eu de commerce avec eux : que toutes ses pertes montoient à quatorze cens mille francs, qu'elles lui étoient arrivées depuis un an ou deux ; dequoi il avoit encore

dequoi se consoler, puis que graces à Dieu, tous tant que nous êtions là, n'avions rien à perdre avec lui.

Il ne put achever ces paroles sans donner des pleurs au souvenir de sa fortune passée, laquelle étoit si diferente de celle où il se trouvoit, que cela êtoit digne de compassion. En éfet, lui qui s'étoit vû dans une si grande opulence, qu'il n'y avoit gueres de Prince qui y fût davantage, fut reduit bientôt en un tel état, qu'il n'eut presque pas un lit pour se coucher. Sa femme qui étoit Colbert, & qui ne l'avoit épousé que pour ses richesses, le quita voiant qu'il étoit devenu pauvre;ses amis,au moins ceux qui se disoient tels avant sa disgrace,ne lui furent pas plus fideles, & pour son malheur, un nommé Brebier qui avoit épousé sa sœur, le fit mettre en prison pour une lettre de change dont il avoit répondu pour lui. Enfin chacun lui fit du pis qu'il put, & il n'y eut que moy, qui faisant reflexion à l'inconstance de la fortune, me crus obligé de lui rendre plutôt service, que de lui nuire. S'il étoit bien seant à moi de dire ce que je fis, je le dirois librement, mais j'aime mieux que ce soit lui qui en parle,que moi même Cependant quoi que je ne sois pas en état de faire de grosses aumônes, je lui donnai de bon cœur mes deux mille écus, & si tous ceux qui ont affaire à lui étoient dans les mêmes sentimens, peut être ne pouriroit-il pas en prison, comme il court grand risque aujourd'hui d'y pourir. Peut-être que Dieu lui a envoié cette afliction, pour le punir de s'en être un peu trop fait accroire dans sa fortune, il n'y avoit rien d'assez beau pour lui, ni pour sa femme, ils ne se vouloient pas donner la peine d'aller à la comedie, ils faisoient venir les Comediens jusques chez eux. Leur table n'étoit jamais servie assez delicatement, & il en étoit de toutes choses, comme de celles-là. Quoi qu'il en soit, ils croioient avoir du bien pour vivre de la sorte. Il avoit une charge qui en tems de guerre

ne lui valoit gueres moins d'un million l'année de son exercice, & c'étoit toûjours plus de cent mille écus par an, puis qu'ils n'étoient que trois qui avoient de pareilles charges, & qu'ils les exerçoient tour à tour. Bel exemple de la revolution des choses humaines, lequel nous doit aprendre, qu'en quelque état que nous soions, il ne faut rien pour nous abaisser encore davantage, que nous n'avons été élevez.

Un peu aprés ce que je viens de dire, mon neveu vint à Paris, & comme il sortoit l'aprés-dînée de chez un de ses amis, il fut assassiné par quatre coquins, qui aprés lui avoir donné trois coups d'épée, s'enfuïrent, croiant l'avoir tué. Il étoit enjoint aux Bourgeois, quand pareil accident arrivoit, ou même que deux hommes metroient l'épée à la main l'un contre l'autre, de prendre les armes & de les arrêter. Mais c'étoit une Ordonnance qui n'avoit garde de s'executer au pié de la lettre. Outre que les Parisiens sont accusez d'être un peu trop poltrons, ce n'est pas aussi le fait d'un Marchand qui est à sa boutique d'aller servir de Prevôt. Ainsi ces gens-là s'échaperent sans qu'on pût sçavoir qui c'étoit, & quelque recherche que j'en fisse, il me fut impossible de le découvrir. Les blessures de mon neveu se trouverent grandes mais non pas telles que je pensois, tellement qu'il fut gueri en beaucoup moins de tems que je n'aurois esperé, ce qui me donna beaucoup de joïe. Comme aprés ce qui lui venoit d'arriver, il n'y avoit point de lieu de douter qu'il n'eût des ennemis sur les bras, & même d'autant plus dangereux, qu'ils se tenoient plus cachez, nous fismes tout ce que nous pûmes pour les découvrir. Je m'informai de lui quel sujet il pouvoit avoir donné de le traiter si mal, & aprés avoir bien rêvé en lui-même, il me dit qu'il n'y avoit personne qu'il pût soupçonner qu'un homme d'affaire, nommé la Bletterie : que s'etant trouvé en quartier d'hiver dans une Province voisine de la ri-

viere de Loire, il avoit fait connoissance avec sa femme, laquelle en avoit usé si honêtement avec lui, qu'il ne s'étoit pû empêcher d'avoir de d'amitié pour elle : que le mari qui étoit present en avoit été le plus content du monde, si bien que bien loin de lui en faire la mine, il avoit été le premier à le prier de venir chez lui. Cependant qu'il n'avoit pas toûjours été dans les mêmes sentimens, à quoi il ne vouloit pas dire qu'il n'y eût de sa faute : que cet homme aiant été obligé de s'en aller à Paris vers la fin du mois de Janvier, il avoit laissé de l'argent à sa femme, avec ordre de le donner à une personne qui étoit associée avec lui dans les Fermes. Mais que lui aiant perdu le sien malheureusement dans le même-tems, elle lui avoit donné deux mille écus, sans se souvenir de satisfaire à ce que son mari lui avoit ordonné : que cela avoit été cause d'un grand fracas, que faute de paiement, les Fermiers generaux l'avoient fait executer, qu'il avoit eu beau écrire à sa femme, qui n'en avoit point reçû de réponse, c'est pourquoi il avoit été obligé de venir lui-même sur les lieux, où il n'avoit pas eu plus de lieu d'être satisfait : qu'elle lui avoit dit qu'on l'avoit volé, mais qu'aprés avoir pris langue, il avoit reconnu qu'avec son argent, il pouvoit bien avoir encore perdu quelque chose.

Mon neveu m'aiant ainsi fait sa confession generale, je ne le plaignis plus tant que j'avois fait auparavant. Je lui dis au contraire qu'il n'avoit que ce qu'il meritoit, & qu'un homme qui non content de baiser la femme de son prochain, lui voloit encore son argent, s'exposoit à perir comme il avoit pensé faire par la main de quelque assassin. Cependant cela ne m'empêcha pas de faire toutes sortes de perquisitions, pour decouvrir si le coup venoit d'où il pensoit, je mis un valet de ma main chez la Bletterie, lequel se disant du village de mon neveu, & avoir tous les sujets imaginables de lui vouloir du mal, lui donna matiere de s'expliquer, pour peu-

qu'il en eût d'envie. Mais il se contenta de s'informer de lui de mille bagatelles, sans lui faire aucune ouverture considerable. Un autre auroit été rebuté aprés tant de choses inutiles, sur tout aprés avoir depensé plus d'argent, que l'on ne sçauroit se l'imaginer. Car il faut que l'on sçache que quand on a nouvelles à Paris qu'on vous a fait quelque piece, & qu'on croit que vous êtes d'humeur à vous en venger, il y a un nombre infini de fripons, qui viennent vous faire accroire qu'ils vous donneront des lumieres de ce que vous voulez sçavoir, & pour peu que vous soiez d'humeur à les écouter, ils auront bientôt trouvé le fonds de vôtre bourse.

Je fus la dupe de ces coquins pendant deux ou trois mois, au bout desquels un qui m'avoit succé comme les autres, me vint dire qu'il tenoit un des assassins. Je crus que c'étoit encore pour me tirer de l'argent, ainsi je lui dis que s'il ne s'en alloit, je lui ferois donner les étrivieres. Mais il me répondit qu'il ne me demandoit rien que quand il me l'auroit livré entre les mains, que si je lui voulois donner dix pistolles, il me meneroit où il étoit: qu'il faloit cependant que mon neveu allât auparavant où il le meneroit, pour voir s'il ne se méprenoit point, qu'il feroit ensorte de lui faire voir cet homme, & que si c'étoit lui il faloit avoir des gens tout prêts pour s'en assurer. Ces propositions me parurent trop raisonnables pour y trouver à redire, je lui promis ce qu'il me demandoit, & encore davantage, & mon neveu étant allé avec lui, il le mena dans la ruë de la Mortellerie, à une quatriéme chambre, vis-à-vis de laquelle de l'autre côté du ruisseau, logeoit l'homme dont étoit question. Il mit mon neveu en embuscade derriere la fenêtre, lui disant qu'il viendroit bientôt à la sienne, & qu'il n'auroit pas le tems de s'ennuier. En éfet, il y vint un moment aprés avec une femme qui le vendoit, & mon neveu l'aiant regardé atentivement,

fut si bien persuadé, qui étoit un de ceux qui l'avoient si fort maltraité, qu'il m'envoia dire de faire avancer les Archers, avec qui je voltigeois sur les aîles. Nous nous assurâmes de la porte de la ruë en arrivant, & y aiant laissé trois ou quatre de ces Archers, je montai avec le reste precedé de mon neveu, qui vouloit à cette action comme y étant le plus interessé. Nous fûmes bientôt dans la chambre, où nous l'avions remarqué. Mais nous n'y trouvâmes personne, & comme il étoit à la fenêtre, lors que nous étions entrez, il s'en étoit fuï dans une de derriere. La femme qui étoit restée dans l'autre, nous fit signe où il s'étoit caché, & y étant allez nous trouvâmes qu'il en avoit fermé les verroüils, ce qui nous obligea de l'enfoncer. Il fit mine de se mettre en défense, & même tira un coup de pistolet, qui ne blessa personne, mais étant sautez sur lui en même tems, nous l'emmenâmes au Châtelet. Mon neveu se rendit sa partie, & nous ne manquâmes pas de témoins, pour prouver l'assassinat. Car il avoit été fait en plein jour, & dans une ruë des plus passantes de Paris ; mais quand ce vint à les confronter au prisonnier, il n'y en eut qu'un seul qui le reconnût, les autres disant qu'il y avoit trop long-tems pour s'en pouvoir souvenir. C'étoit toûjours une demie preuve, & je croiois qu'on lui donneroit la question aprés cela. J'avois d'autant plus de lieu de l'esperer, que ce n'étoit qu'un miserable, qui avoit quité les couleurs il n'y avoit pas deux ans. Mais tout miserable qu'il étoit, il avoit de bons amis qui sollicitoient sous main pour lui. Mr. Genou étoit même de ce nombre, & comme il avoit du credit dans le Parlement, tout ce que nous pûmes obtenir, fut qu'il garderoit prison encore trois mois, pendant lesquels il en seroit plus amplement informé. C'étoit à nous aprés cela à faire nos diligences, car ce tems expiré, il devoit être mis dehors. Mais que pouvions-nous faire davantage, que ce que nous avions fait, ces

trois

trois mois se passerent sans que nous pussions rien decouvrir de nouveau, & aprés avoir depensé bien de l'argent, nous eûmes le regret d'être renvoyés hors de cour & de procez.

J'attribuai cet evenement aux sollicitations de Mr. Genou, & je crois que je ne me trompai pas. Cependant il ne m'étoit pas difficile de penetrer pourquoy il avoit ainsi pris parti contre nous. Je lui avois fait la même chose dans une afaire qu'il avoit euë, ou du moins Vedeau de Grammont son gendre, contre une Dame, dont le pere étoit de mes bons amis. Mais la diference qu'il y avoit de sa conduite à la mienne, c'est qu'il avoit sauvé un homme qui étoit digne de la rouë, au lieu que je n'avois fait que ce qu'un honête homme étoit obligé de faire. J'en fais juge tous ceux qui sçavent de quelle maniere la chose se passa; & afin que le lecteur ne croïe pas que je m'attribuë rien, qui ne me soit dû avec justice, je veux bien en faire ici le recit. Le beau-temps m'ayant convié à aller prendre l'air de la campagne, je sortis de Paris dans le dessein d'aller voir un Gentil-homme de mes parens, nommé Meré, à qui j'avois rendu un service considerable il y avoit peu de temps, dans une afaire qu'il avoit contre un nommé Domanchin fameux usurier. En effet, ce maître fripon lui avoit volé pour le moins cinquante mille écus, & comme ce Gentil-homme avoit fait beaucoup de depense d'ailleurs, principalement pour s'être chargé de l'equipage de chasse de Mr. de Vendôme, il étoit ruiné entierement, s'il lui eut falu païer tout ce que Domanchin demandoit. Il m'employa dans cette affaire, & étant allé trouver sa partie, je fis en sorte qu'il en fut quitte pour quelque chose de plus, que ce qu'il lui pouvoit devoir legitimement, mais qui à beaucoup prés n'alloit pas à une si grosse somme. Comme il croyoit m'avoir obligation de la peine que j'avois prise, il y avoit long temps qu'il me sollicitoit d'aller chez lui, & le beau

temps m'ayant invité, comme je viens de dire, à m'aller un peu divertir, je montai à cheval à la pointe du jour, & arrivai le soir même à sa maison. Il me fit toute sorte de bonne chere, & si je l'eusse voulu croire, je ne m'en serois pas allé si tôt, mais la campagne n'ayant le don de me plaire que pour un peu de temps, je pris congé de lui, resolu cependant d'aller faire encore une autre visite dans un lieu qui n'en étoit pas fort éloigné. C'étoit à un de mes bons amis qui étoit Mr. Hervé Conseiller de la grand' Chambre, qu'on m'avoit dit être chez Mr. Sallé qui avoit épousé sa fille. Je pris donc le chemin de la maison de son gendre, mais étant arrivé au château, je sus que l'un & l'autre n'y étoient pas, & qu'il n'y avoit que Madame Sallé. Comme je l'avois vûë plusieurs fois chez son pere, où elle demeuroit, je mis pié à terre pour l'aller saluër, & à peine y avoit-il une demie-heure que j'étois avec elle, qu'on lui vint dire que les valets de Mr. Vedeau de Grammont, qui avoit une terre dans le voisinage, péchoient dans ses fossés. Elle n'eut pas plutôt entendu ces paroles, qu'elle rougit de colere, & se tournant vers moi, Mr. me dit elle, vous étes trop des amis de mon pere, pour souffrir qu'on me fasse cet afront; en disant ces paroles, elle sortit de la salle où nous étions, pour aller elle-même defendre ses droits. Je n'eus garde de l'abandonner dans un dessein si legitime, & quoy que ces gens fussent venus exprés pour lui faire insulte, ils n'eurent pas la force de resister à une si belle Dame. Elle leur prit leurs filets, & ils se trouverent si consternés, que si elle eût voulu elle leur eu fait donner aisément les étrivieres. Vedeau qui étoit sur les lieux, fut fort surpris, quand il sut de quelle maniere les choses s'étoient passées. Il en pensa crever de douleur, sur tout quand il fit reflexion, qu'une Dame toute seule avoit été capable de faire retomber sur lui l'afront qu'il luy vouloit faire. Comme il a les inclinations toutes

martiales,ce qui est aisé de reconnoître à sa barbe, dont j'ay parlé tantôt, & un certain justaucorps bleu qu'il aime tant, qu'il y a pour le moins dix ou douze ans qu'il le porte, il convoqua le ban & l'arriereban de sa terre, & aprés leur avoir fait une harangue pour leur inspirer une brave resolution, il leur dit qu'ils allassent chez Madame Sallé reprendre ses filets,& que s'il n'y alloit pas avec eux, c'est qu'il ne convenoit pas à un grand Capitaine comme lui, de marcher à une si petite expedition, s'il eut voulu dire quelque chose qui eût aproché davantage de son caractere,il lui étoit aisé & il n'avoit qu'à dire que c'étoit parce qu'il n'étoit pas permis aux gens qui avoient des affaires ensemble, d'aller chez leurs parties; mais comme il étoit de ceux qui ne haïssent rien tant que leur profession, il ne voulut pas seulement se servir des termes de l'art, & il aima mieux avoir recours à ceux de la guerre,

J'étois parti malheureusement de chez Madame Sallé, lors que cette canaille y arriva, car sans cela je me serois plutôt fait hacher en pieces, que de souffrir qu'on lui eût fait cette violence. Mais l'ayant trouvé toute seule, son sexe, sa condition, & par dessus tout cela son visage, qui est tout-à-fait charmant, & même tout à-fait majestueux, ne furent pas capables de les arrêter. Au contraire voyant qu'elle s'étoit mise sur la porte de sa salle, pour leur boucher le passage, ils entrerent malgré elle,de sorte que comme elle faisoit resistance, ils la renverserent par terre. Je ne sçaurois dire encore tout ce qu'ils luy firent d'injurieux, ils foüillerent toute sa maison, tout de même que s'il y avoit eu quelque criminel, & qu'ils eussent eu ordre de le prendre. Enfin ayant trouvé ce qu'ils cherchoient, ils se retirerent aprés avoir dit mille choses outrageantes à cette Dame, & qui meritoient punition. Elle avoit trop de cœur pour souffrir cette insulte, sans chercher à en tirer vengeance, elle envoya un homme exprés à son pere,

pour l'avertir de ce qui se passoit, & cet homme m'ayant trouvé en chemin,& dit ce qui êtoit arrivé depuis mon depart, je me crus obligé honêtement de retourner sur mes pas,pour lui faire offre de mes services. Je la trouvai inconsolable, & ce fut en vain que je m'éforçai de lui dire que Mr. son pere avoit assez de credit, & d'amis pour la venger: Tout cela ne soulagea pas son afliction, & si je ne me fusse avisé de lui promettre que j'y allois travailler à l'heure-même,je crois qu'elle y auroit succombé. Ce fut en cela que je reconnus plus que je n'avois encore fait la grandeur de son ame. Elle me dit qu'il n'êtoit pas juste que je m'exposasse pour ses interêts, pendant qu'elle seroit en sureté: que s'il êtoit vrai que je voulusse bien entreprendre sa defense, elle êtoit prête d'y courir avec moy: qu'elle n'êtoit qu'une femme, mais que toute femme qu'elle êtoit,elle se croyoit assez forte pour batre Mr. Vedeau. Je lui dis que bien loin que cela fût necessaire, il faloit même qu'elle s'en donnât bien de garde; qu'aprés la violence que sa partie avoit faite, il faloit conserver le bon droit de son côté, que c'êtoit pour cela que je ne voulois pas seulement qu'elle me donnât un seul de ses gens dans une chose que je premeditois. En effet, j'envoyai prier des amis que j'avois dans le voisinage, de me vouloir prêter leurs valets,& y êtant venus euxmêmes, croyant que j'avois quelque affaire sur les bras, je les renvoyai,de peur que comme ils êtoient tous mariés, ou établis, ils ne se fissent des afaires. Ils furent obligés de me contenter, parce qu'autrement je n'aurois plutôt rien fait. Ainsi ayant cinq ou six bons garçons avec moi, & qui ne se soucioient gueres de Mr. Vedeau, dont ils n'êtoient pas connus, non plus que de ses gens, nous nous en fûmes chasser jusques à la porte de sa basse-cour. Il êtoit capitaine des chasses du païs, & avoit des gardes dans la plûpart des villages d'alentour, l'un desquels êtant venu au premier coup que nous tirâ-

mes, pour sçavoir qui nous en avoit donné la permission, je le regalai d'une volée de coups de bâtons, avec ordre d'aller dire à Mr. Vedeau, que s'il vouloit prendre la peine de venir lui-même, je lui ferois le même traitement. Il en vint trois l'un aprés l'autre, mais qui ne s'en allerent pas plus contens. Ils se sauverent tous au château, où quoi qu'ils pussent dire, Mr. Vedeau ne jugea pas à propos de sortir. Neanmoins il crut que s'il pouvoir assembler quelques communes, il pourroit m'investir facilement, c'est pourquoi faisant soner le tocsin dans sa paroisse, il monta lui-même au haut d'une guerite, d'où il se mit à contempler avec sa lunette, s'il ne viendroit point quelqu'un à son secours. Cela ne m'empêcha pas de continuër ma chasse, je fus tirer jusques à la porte de sa basse-cour, & son justaucorps bleu me l'ayant fait aviser où il étoit, je fis semblant de vouloir tirer sur lui, dequoi s'étant aperçû par le moyen de sa lunette, quoi-que naturellement il ne vît goute il fit le plongeon, dont j'eus beaucoup d'envie de rire. Car en verité bien loin qu'il y eût quelque danger pour lui, il y avoit tant de distance qu'un fusil ne pouvoit pas porter à moitié. Mais il étoit impossible de le garentir de la peur, & cela faisoit voir qu'un homme n'en est pas plus méchant, pour avoir une grande moustache. Cependant le tocsin sonnoit toûjours, & enfin les paroisses voisines commençant à faire le même carrillon, je crus qu'il étoit temps de faire retraite. En effet, je trouvai déja des païsans qui vouloient s'emparer des defilés, mais n'ayant osé m'atendre, je me retirai fort content de ma petite expedition.

Vedeau se douta bien qu'il faloit que je fusse des amis de Madame Sallé, mais n'en ayant aucune preuve, il fut au desespoir de l'afront qu'il avoit reçû. Il en fit informer, mais ce ne put être que contre de certains quidans qu'il lui fut impossible de mieux designer, puis que nous n'étions connus

de perſonne, & que ceux qui m'avoient vû chez Madame Sallé, n'avoient pas été aſſez hardis pour me venir reconnoître. Cet affront fut ſuivi d'un autre, Mr. Hervé ayant été informé de ce qui avoit été fait à ſa fille, fit decreter contre ſes gens, & ayant chargé un huiſſier des pieces, il luy donna main forte, pour pouvoir les mettre à execution. Ces gens ſe ſauverent, & tout ce que l'huiſſier put faire, fut de faire perquiſition dans leurs maiſons, où il n'y eut ni trou ni cave, qu'il ne viſitât. Mr. Genou voyant que ſon gendre avoit tant d'affaires, & qu'il lui étoit impoſſible de les demêler, s'il ne l'aſſiſtoit, s'aviſa alors d'un tour de chicane, il fit preſenter requête par ces fugitifs, leſquels ayant expoſé que ſous pretexte de faire perquiſition de leurs perſonnes, on leur avoit pris tout ce qu'ils avoient chez-eux, ils eurent permiſſion d'en faire informer. Les faux temoins ne manquerent pas aprez cela, & Mr. Vedeau eut un decret contre l'huiſſier, & contre les aſſiſtans. Celui-ci ne ſe défiant de rien, & n'ayant trouvé perſonne aſſez charitable pour l'avertir de ce qui ſe paſſoit, fut pris chez-lui où il étoit tranquilement, & conduit dans les priſons de Châteauneuf en Thimerais. C'étoit juſtement dans le voiſinage de Vedeau, & où il avoit toute ſorte de credit; ainſi il le fit mettre non ſeulement dans un cul de baſſefoſſe, mais lui fit encore faire ſon procés. C'étoit une étrange choſe de voir qu'un homme qui étoit obligé en conſcience, & ſur tout par le devoir de ſa charge de rendre juſtice à chacun, fût neanmoins porté d'une ſi grande paſſion, qu'il vouloit oprimer un innocent, & cela par le ſeul motif de vengeance. Car tout le crime de ce mal heureux étoit d'avoir été chez-lui chercher ceux contre qui Madame Sallé avoit obtenu decret, & il n'étoit non plus vrai que ce pauvre miſerable eût fait quelque larcin, que ſi l'on diſoit la même choſe de moi, qui n'y étois pas. Cependant il étoit prêt de perir,

& l'injustice de Vedeau étoit telle, que de peur qu'il ne reçeut du secours de ceux qui l'auroient pu assister, il avoit empêché que Mr. Hervé ni sa fille ne pussent recevoir de ses nouvelles. Tous ceux qui prenoient quelque interêt en lui, & qui ne sçavoient pas cette malice, étoient tout étonnés qu'ils l'abandonnassent ainsi, sur tout aprés s'être jetté dans le precipice où il étoit, pour l'amour d'eux, & lui avoir promis le contraire. Enfin quelqu'un se doutant qu'il y avoit quelque chose là dessous de malentendu, s'en fut à Paris, & surprit extrémement Mr Hervé, en lui aprenant ce qui se passoit. Car c'étoit là la premiere nouvelle qu'il en avoit euë, & il avoit trop de cœur s'il en eût été averti plutôt, pour ne pas faire son devoir. Aussi mettant les fers au feu à l'heure-même, il fit tant qu'il eut un arrêt, par lequel il fut defendu à la Justice de Châteauneuf de passer outre au jugement du prisonnier, & qu'il seroit amené à la Conciergerie. Un huissier du Parlement monta promptement à cheval pour l'aller signifier, & il étoit temps qu'il arrivât. Le Procureur du Roi avoit donné ses conclusions pour le faire pendre, & selon l'air du bureau, le moins qui lui pût arriver, étoit d'avoir le foüet, & la fleur de Lis, ou d'aller aux galeres. Vedeau fut fort faché que sur le point de rendre son nom fort celebre dans le païs, par une si grande injustice, il lui falût aller conter ses raisons devant le Parlement, où le pere de sa partie avoit du moins autant de credit que lui, & toute sa famille. Mais la necessité l'y obligeant aprés cela, il s'en vint à Paris, & comme cette compagnie vit que c'étoit proprement l'affaire de trois de ses Membres, quoi qu'elle se poursuivît sous d'autres noms, elle fit ce qu'elle put pour les accommoder. En effet, il n'étoit gueres honnête que tout le monde fût imbu de mille violences, & de mille tours de chicanne, pour ne pas dire de mille injustices, qu'ils avoient faites; mais la passion où ils étoient les uns & les

autres, leur ayant fait fermer l'oreille à toutes sortes de propositions, ce fut là que se develópa le nœud de l'affaire, & qu'on sut pourquoy Vedeau avoit envoyé ses gens pêcher dans les fossés de Madame Sallé. On sut, dis-je, que c'êtoit en haine de ce que son mari lui avoit refusé de l'eau d'une riviere qui lui apartenoit, pour arroser une prairie, dequoi se voulant venger, il avoit acheté un petit fief, moyennant cinq ou six mille francs, en vertu duquel il avoit pretendu que la riviere êtoit non-seulement à lui, mais que Mr. Sallé n'avoit point de droit d'en faire aller l'eau dans ses fossés. Cette affaire ne pouvoit qu'elle ne fût d'une longue discussion, vû les incidens qui y êtoient arrivés, & sur tout par la profession des parties, qui n'ignoroient aucun tour de chicanne. Cependant le pauvre huissier êtoit toûjours la victime de leur ressentiment, & quoi qu'il ne fût plus dans les cachots, la forme vouloit qu'il demeurât en prison, jusques à ce qu'on eût éclairci son affaire. Pour achever de le rendre encore plus malheureux, le Parlement ne voulut pas demeurer juge dans une instance qui regardoit des personnes si considerables dans leur corps, & s'en êtant deporté, il se passa encore un temps considerable devant qu'on eût nommé d'autres Iuges. Enfin on en attribua la connoissance aux Requêtes de l'Hôtel, & comme j'y avois de bons amis, je joignis mes sollicitations à celles de Mr. Hervé. Cela facha fort Mr. Genou, & son gendre, non pas qu'ils crussent que j'y eusse plus de credit que leur partie, mais parce qu'il leur sembloit que c'êtoit être bien hardi, moy qui n'y avois point d'interêt, de me declarer contr'eux si hautement. Monsieur Genou qui êtoit fier, le dit à un de mes amis, pour me le redire, mais je lui fis reponse que j'avois êté toute ma vie serviteur de Mr Hervé, & qu'êtant d'ailleurs chez Madame Sallé quand la premiere insulte lui avoit êté faite, je ne m'êtois pu dispenser honêtement d'épouser

leur parti, Je lâchai ces dernieres paroles, sans faire reflexion que son gendre me pourroit soupçonner par-là d'avoir été celui qui avois été tirer jusques à la porte de sa basse-cour. Cela eut été pardonnable à un jeune homme qui fait les choses d'ordinaire sans reflexion, mais à moi nullement qui devois avoir plus de conduite, & de prudence. Aussi vis je bien un moment aprés que j'avois fait une faute, & s'il eut été temps d'y remedier, je l'aurois fait de bon cœur. Mais ne m'en étant aperçû que trop tard, je laissai aller les choses comme elles pourroient, sans m'en mettre autrement en peine. Mon ami ayant été redire à Mr. Genou, ce que je lui avois repondu, sans croire neanmoins me faire tort, il conclud avec son gendre qu'il n'y avoit jamais eu d'autre que moi, qui lui avoit fait cet afront, & pour en être plus assuré, Monsieur Genou me dit le lendemain à l'entrée des Requêtes de l'Hôtel, où j'étois pour solliciter, que Madame Sallé m'avoit bien de l'obligation; qu'aprés m'être exposé comme j'avois fait en venant insulter son gendre jusques à sa porte, c'étoit prendre les choses avec beaucoup de chaleur, que de me trouver encore à toute heure, & à tous momens pour solliciter pour elle. Il cherchoit en disant cela, à me prendre par ma reponse, & je m'aperçûs qu'il avoit aposté deux hommes exprés, qui sans faire semblant de rien, écoutoient ce que nous disions, mais ils ne firent que perdre leur temps les uns & les autres, comme j'étois sur mes gardes, je ne dis rien qui me put nuire, & ils furent obligés de s'en retourner comme ils étoient venus. Il en resta neanmoins une certaine ulcere dans le cœur contre moi à Mr. Genou, & aïant trouvé l'occasion de me témoigner sa mechante volonté, ainsi que j'ai raporté ci-dessus, il la prit avec beaucoup de plaisir.

Mais pour revenir à son affaire, les Requêtes de l'Hôtel ayant encore tâché de l'accommoder avec Mr. Hervé, comme elles virent que leur obstina-

tion étoit si grande à l'un & à l'autre, qu'ils n'en vouloient point entendre parler, elles se disposerent à leur rendre justice. On jugea d'abord ce qui concernoit l'huissier, qui étoit toûjours en prison, & il en sortit à condition de suivre la Cour jusques à diffinition de procés. Car on ne put encore juger son affaire au fonds, & ce ne fut que par provision qu'il eut elargissement de sa personne. Cependant il en étoit de cette affaire comme d'une pelote de neige qu'on voit grossir à mesure qu'elle passe sur une montagne qui en est couverte, il s'étoit fait tant de procedures, qu'il y avoit pour le moins quatante ou cinquante sacs, & il en conta un nombre infini d'argent à Mr. Hervé pour la faire juger. Car ce fut lui qui fut obligé de fournir à l'apointement, aussi-bien qu'à la subsistance de l'huissier, à qui outre qu'il n'étoit qu'un mal-heureux, il étoit bien juste de donner tout ce qu'il lui faloit. Enfin ce procés aprés avoir duré je ne sçais combien de temps, fut enfin terminé par une sentence à l'avantage de mes amis, & Védeau en eut tant de regret, que de peur qu'on ne se moquât de lui dans le païs où étoit arrivé la querelle, il fut long-temps sans y vouloir aller. Voilà qu'elle fut l'issuë d'une affaire qui aprêta à parler à bien du monde, & où ils auroient sauvé bien de la peine, & de l'argent, s'ils avoient voulu croire le conseil de leurs amis. Car quoi-que Mr. Sallé eut fait condamner sa partie aux depens, il lui en couta bien encore deux mille écus de faux frais, ce qui n'accommode personne, quelque bien que l'on soit dans ses affaires.

Ce procés s'étant terminé de la sorte, je me vis libre d'aller où je voudrois, car je n'avois pas voulu sortir de Paris, que je n'en eusse vû la fin. Il y avoit long-temps qu'un Gentil homme d'auprés de Melun, me prioit de l'aller voir, je lui mandai donc que ce seroit au premier jour, & je fus ravi d'aller en ces quartiers-là, pour plus d'une rai-

son. En éfet, outre que je me faisois un plaisir d'aller chasser avec lui, j'étois bien aise d'aller visiter Mr. de Charost, qui étoit à Vaux le Vicomte, où l'o disoit qu'il étoit allé prendre l'air, mais c'éto t un conte qu'on faisoit pour cacher un accident qui lui étoit arrivé. Le pauvre homme étoit tombé en enfance, & quoi qu'il ne fut pas extrémement vieux, l'esprit qui a coutume de mourir le dernier en nous, l'avoit tellement abandonné, qu'on ne pouvoit pas croire, à le voir en l'état qu'il étoit, qu'il eût jamais été si habile courtisan. Cependant, outre que ce que j'en ai dit ci dessus est plus que suffisant pour faire voir qu'on devoit le croire tel, il n'y avoit gueres d'homme qui sût railler plus adroitement. J'en avois été témoin une fois en ma vie, & quoi que ce fut sur un sujet qui ne m'étoit pas trop agreable, toutefois ne m'étois-je pu empêcher d'en rire comme les autres. Cela arriva peu de temps aprés la mort de Mr. le Cardinal de Richelieu mon bon Maître. J'ai dit, ce me semble, que le bruit étoit qu'il étoit bien avec Madame la Duchesse d'Aiguillon sa niece, & que même on vouloit que le Duc de Richelieu fût son fils, Ce bruit qui étoit déja grand durant sa vie, augmentant encore aprés sa mort, devint enfin si commun, que les gens de la lie du peuple, comme ceux de la premiere qualité, s'en entretenoient. Il arriva même qu'une femme de la Cour, ayant querelle avec la Duchesse d'Aiguillon, lui reprocha qu'elle avoit été la Maîtresse d'un Piêtre, de qui elle avoit eu plusieurs enfans. Il en étoit sans doute de cela, comme de beaucoup de choses, lesquelles il est beaucoup plus expedient de tenir cachées, que de les reveler; mais cette Duchesse étant de l'humeur de la plûpart des femmes, qui n'écoutent que leur passion, elle s'en vint toute éplorée se jetter aux piés de la Reine, & lui demanda justice. La Reine lui dit de se relever, & s'informa de ce qu'elle avoit. Je parlois alors à Mr. de Cha-

rost,avec qui j'étois entré chez cette Princesse mais lui qui n'aimoit pas cette Dame, avec qui il avoit eu quelque démêlé, me quitta aussi-tôt pour aller entendre ce que c'étoit. Elle dit donc à la Reine, que Madame de S. Chaumont l'avoit apellé Putain, car elle nomma ce mot en propres termes, ce qui étonna bien du monde,& qu'elle avoit encore ajoûté qu'elle avoit eu cinq ou six enfans de son Oncle. C'étoit ce me semble à la Reine à prendre la parole,& lui dire ce qu'elle jugeroit à propos, mais Mr. de Charost ne lui en donnant pas le tems, Eh quoi, Madame, dit il à la Duchesse d'Aiguillon, vous faut-il affliger de si peu de chose,& ne sçavez vous pas que de tout ce qui se dit à la Cour, il n'en faut jamais croire que la moitié. Il n'eut pas plûtôt lâché la parole, que tous ceux qui étoient presens se prirent à rire, & la Reine voiant que tout le monde rioit, en rit aussi. Cela fâcha extraordinairement la Duchesse d'Aiguillon, qui n'avoit pas coûtume de soufrir que l'on se moquât d'elle. Mais comme elle n'étoit plus dans le temps de son regne,& qu'au contraire la Reine la haissoit mortellement, elle fut obligée de s'en retourner avec sa courte honte.

Comme on ne cherche qu'à dauber sur les malheureux, elle ne fut pas plutôt sortie qu'il se trouva dix personnes au lieu d'une, qui releverent sa parole qu'elle avoit dite de Putain, disant que si elle étoit indecente même dans la bouche d'un homme, à plus forte raison combien le devoit-elle être dans celle d'une femme. Enfin on lui fit là son procés,tellement que si je n'eusse pas sçu ce que c'étoit que la Cour, il me suffisoit de voir ce que je voiois, pour en être éclairci. En éfet, cette femme qui faisoit tout trembler sous elle du vivant de son Oncle, ne fut pas digne d'être jettée aux chiens, s'il m'est permis de parler de la sorte, pour avoir prononcé sans y penser,ce que je viens de dire. Cependant l'on n'eut garde de faire tant de bruit d'une bien plus grande pauvreté, que dit quelque

temps aprés une fille de la Reine. Ce fut Mademoiselle de Guerchi, celle à qui arriva cette funeste avanture, je veux dire qui aprés être grosse du Duc de Vitri, se fit perir si malheureusement, en cherchant à cacher sa disgrace par la perte de son fruit. Je dis donc qu'il lui arriva un jour de dire une chose si pauvre, qu'elle meritoit bien mieux que Madame d'Aiguillon, qu'on lui jettât des pierres. La Reine l'aimoit par dessus toutes les autres, & il arrivoit souvent que dans le temps que cette Princesse étoit occupée à des affaires particulieres, elle la faisoit demeurer à la porte de son cabinet, avec ordre de ne laisser entrer que ceux qu'elle lui avoit dit. Un jour qu'elle l'y avoit laissée, Mr. de Vic s'y presenta, & comme il revenoit de l'armée, & que son visage ne lui étoit pas connu, elle lui demanda son nom. Il se nomma en même temps. mais comme il n'y avoit pas grande diference entre ce nom qu'il avoit, & celui d'une certaine chose, que je ne veux pas nommer, elle lui ferma la porte au nez toute en colere. La Reine qui avoit par hazard les yeux tournés de son côté, aiant remarqué son action, lui demanda ce que c'étoit; mais elle paroissant toute interdite, se contenta de lui dire que c'étoit un insolent, & qu'elle n'osoit pas dire à sa Ma esté ce qu'il lui avoit dit. Comme il y avoit beaucoup à dire qu'elle fût alors si habile qu'elle le fut depuis, la Reine se plut à la voir rougir, & la faisant aprocher, lui dit qu'elle vouloit absolument qu'elle lui aprît ce que c'étoit, que si c'étoit une chose qui ne fust pas bonne à dire, elle pouvoit l'enveloper: qu'il n'y avoit rien qu'on ne pût faire entendre de cette maniere, & que pour elle qui avoit de l'esprit, cela ne devoit pas l'embarrasser. Mademoiselle de Guerchi voiant que la Reine lui donnoit cet expedient, resolut de s'en servir, mais elle fit les choses avec si peu d'adresse, que si elle ne les lui nomma pas par leur nom, il y eut fort peu à dire. Elle lui dit, qu'aiant demandé à celui à qui elle

avoit fermé la porte aux nez, comment il se nommoit, il lui avoit dit le nom de la chose avec laquelle on disoit qu'on fasoit des enfans. Mr. de Guitaut Capitaine des Gardes de la Reine, qui étoit alors auprés d'elle, se mettant alors à rire comme un fou, Voulez-vous parier, Madame, dit-il à la Reine, que c'est Mr. de Vic qui s'est presenté, car je sçais qu'il arriva hier au soir de Flandres, mais le bon de l'affaire fut que cette fille lui soutint qu'elle ne se méprenoit pas, & que c'étoit lui qui changeoit une lettre au nom qu'elle avoit entendu.

Le Gentilhomme que j'étois allé voir auprés de Melun, s'apelloit le Comte de la Chapelle Gautier, fort honête homme, & dont le pere avoit été extrêmement de mes amis. Il étoit ennemi juré d'un autre Gentilhomme de son voisinage, nommé le Vicomte de Melun, ou pour mieux dire l'Arbalête. Car il n'étoit pas de cette bonne Maison de Melun, dont il a eu autrefois un Connétable, & dont descendent les Princes d'Epinois. Il étoit bien éloigné d'être d'une origine si illustre, il y avoit plus de gens de robe dans sa famille, que de gens d'épée. Cependant si on l'en eut voulu croire, Messieurs de Châtillon n'étoient pas de meilleure Maison que lui. Leur inimitié venoit de ce que le pere de l'un avoit tué le pere de l'autre, si bien que la source en étoit si legitime, que personne n'y pouvoit trouver à redire. Mon ami étoit l'offensé, car c'étoit son pere qui avoit eu le malheur de perir par la main de l'autre, tellement qu'il n'en pouvoit entendre parler sans frissonner depuis les piés jusques à la tête. Une personne de qualité à qui j'avois beaucoup d'obligation, m'avoit prié avant que de partir de Paris, de tâcher d'assoupir cette haine, en proposant à mon ami d'épouser sa sœur de Melun. Mais ie lui dis que je priois de m'excuser, que ce seroit faire injure à Mr. le Comte de la Chapelle, que je connoissois trop bien né, pour s'allier jamais à la fille de l'homicide de son pere. En éfet, je ne me voulus jamais charger de

cette commission, & quand je l'aurois fait, il auroit été bien inutile. Aussi bien-loin que le Vicomte de Melun tâchât par sa conduite de lui faire oublier le mal qu'il étoit en droit de lui vouloir, c'étoit un homme d'un si mediocre genie, qu'il lui donnoit plûtôt sujet de la haïr encore davantage. Comme il étoit sujet à faire débauche, il parloit à tort, & à travers, quand il avoit deux véres de vin dans la tête, & si les défenses de se batre n'eussent été fort rigides, ç'en étoit assez pour les mettre tous les jours en état de se couper la gorge. Cela eut été blâmable à tout le monde, mais particulierement au fils d'un homme qui avoit de ja trempé ses mains dans le sang du pere de mon ami. Aussi bien- loin qu'il lui fut permis d'en user de la sorte, le Roi n'avoit donné la grace à son pere, qu'à condition qu'il ne se trouveroit jamais, ni lui ni les siens, où seroit le fils de celui qu'il avoit tué : que si même ce fils survenoit dans quelque compagnie où ils fussent, ils seroient obligés de lui quiter la place. Au reste on ne pouvoit pas dire que cette Ordonnance ne fut selon toutes les regles de la Justice, mais le Vicomte de Melun au lieu de s'y conformer, comme avoit fait son pere, en usoit si mal, comme je viens de dire, que d'abord que je fus arrivé chez mon ami, la premiere chose qu'il me dit, fut qu'il ne le pouvoit plus endurer. Il m'exposa en même tems le sujet de ses plaintes, que je trouvai fort legitimes, mais à quoi je tâchai de donner la meilleure couleur que je pus, depeur d'aigrir encore son esprit, qui ne l'étoit déja que tro. Cependant je lui remontrai qu'il ne pouvoit avoir la moindre affaire contre lui, sans se commettre extraordinairement : que la même Ordonnance qui enjoignoit à Melun d'éviter sa presence, lui enjoignoit à lui de ne point avoir de ressentiment : que comme il étoit l'ofensé, on croiroit toûjours qu'il auroit commencé la querelle : qu'en l'état où il étoit, il lui faloit mille fois plus de pre-

caution qu'à un autre ; qu'il avoit du bien, ce qui l'obligeoit de ne rien faire, sans y avoir bien pensé : que c'étoit souvent ce qui rachetoit la vie, mais qu'aussi cela contribuoit souvent à nous perdre ; qu'il y avoit des éveillés qui ne demandoient que la mort d'un honête homme, pour profiter de ses dépoüilles : qu'en un mot nous avions affaire à un Prince qui n'entendoit point de raillerie là dessus, & qu'à moins que ses affaires ne fussent claires comme le jour, je lui conseillois de demeurer comme il étoit.

Ce Gentilhomme qui avoit pour le moins douze ou quinze mille livres de rente, & qui songeoit même à s'établir encore mieux par un mariage, gouta mes raisons, & les trouva si pertinentes, qu'il m'avoüa qu'il m'étoit obligé. En éfet, je crois que sans moi, il ne se seroit pû empêcher de faire quelque folie. Mais comme aprés avoir remis le calme dans son esprit, nous ne songions lui & moi, qu'à prendre du divertissement, soit à la chasse, ou à rendre visite aux Gentilshommes de son voisinage, il arriva une chose, qui lors qu'il y pensoit le moins, le mit en état de se donner quelque satisfaction. Comme nous étions à dîner lui & moi, ce qui nous étoit bien extraordinaire, y aiant toûjours compagnie, nous entendismes sonner du cors dans son parc, ce qui l'obligea de se lever avec precipitation, & de courir dans la cuisine, où il y avoit des fusils. Je le suivis au méme temps, & en aiant pris chacun un, nous courûmes où le bruit nous apelloit. Nous trouvâmes quantité de chiens qui chassoient un lievre, qui avoit passé par une brêche, & le Comte de la Chapelle n'eût pas plûtôt jetté les yeux sur celui qui sonnoit, qu'il reconnut aux couleurs, que c'étoit le piqueur de son ennemi. Il fut tenté de le tuër, & je vis l'heure qu'il le couchoit en joüe ; mais faisant reflexion apparemment qu'il se vengeroit bien mieux de tuër les chiens, il tira trois coups l'un sur l'autre, & il

n'y en eut pas un qui fut tiré inutilement. Il me dit d'en faire de même, mais je le voiois si passionné, que je ne crus pas à propos de faire ce qu'il me disoit. En éfet, son ennemi pouvoit survenir à tous momens, & il faloit bien qu'il y en eût un de nous deux qui eût son fusil chargé, s'il se presentoit. Cependant le piqueur qui n'avoit sonné que pour rompre les chiens, voiant qu'il n'y avoit rien là à gagner pour lui que des coups, s'étoit retiré par la même brêche qu'il étoit entré, & ses chiens le suivirent, soit que l'instinct leur fit craindre un même sort que celui qui étoit arrivé aux autres, ou qu'ils se trouvassent en défaut. Le Comte de la Chapelle voiant qu'il n'avoit plus rien sur quoi décharger sa colere, vouloit sortir à toute force pour aller chercher le Vicomte de Melun, qu'il se doutoit bien n'être pas trop loin. Car l'on entendoit des chevaux qui alloient & venoient le long des murailles du parc, & ce ne pouvoit être que lui, & les gens qui l'accompagnoient. Mais je lui dis, qu'il devoit être content de ce qu'il avoit fait que si Melun s'étoit porté à cette action pour lui faire pieces, le dementi lui en demeuroit; qu'ainsi c'étoit à son ennemi à courre maintenant, & non pas à lui, qui lui avoit tué ses chiens: qu'outre cela il étoit en droit de se plaindre, & peut-être de le faire aller en prison: que les choses pouvoient changer de face, s'il sortoit de chez lui, ce que je ne lui conseillois pas, à moins que de se vouloir faire des affaires mal à propos. Il fut touché de ces raisons, & nous en étant retournés dans la maison, à peine y fusmes nous que nous vîmes arriver un Gentilhomme du païs, nommé Chisi, lequel le Comte de la Chapelle sçavoit bien être des amis de son ennemi. Ainsi il crut qu'il venoit de sa part, mais celui-ci sans faire semblant de rien, se mit à table avec nous, & tant que dura le disner, il ne fit que nous entretenir de choses & d'autres, sans nous parler de celle-là. Nous

commençâmes donc à croire qu'il pouvoit être survenu par hazard, & il ne nous fut plus si suspect, qu'il avoit été auparavant. Nous avions grand tort neanmoins, il ne venoit que pour voir combien nous étions de monde, & il avoit quitté Melun tout exprés. C'est pourquoi d'abord qu'il eut disné, il le fut trouver, & lui aiant dit aparemment que nous n'étions que nous deux, nous les vismes arriver ensemble un quart d'heure aprés, suivis de cinq ou six autres, tous à cheval. Le Comte de la Chapelle les aiant aperçûs, devant qu'ils entrassent sur le pont-levis sauta sur son fusil, qui étoit auprés de lui, & dés que j'eus vû son action, je me doutai bien qu'il y avoit quelque chose de nouveau. Nous marchâmes donc au devant d'eux avec ses gens, & nous trouvâmes Melun à la tête des autres, lequel n'avoit osé passer le pont-levis. D'abord qu'il nous vit, il demanda ses chiens au Comte de la Chapelle, mais voiant qu'il le couchoit en jouë, il jugea à propos de ne pas atendre sa réponse. Il fit fort bien, car assurement s'il eut attendu encore un moment, peut-être n'auroit il jamais été en état de faire insulte à personne. Chisi suivit son exemple aussi bien que tous les autres, & ils firent tous leur retraite de fort bonne grace.

Cette affaire ne pouvoit qu'elle ne fit grand bruit dans la Province, sur tout étant arrivée entre des personnes qui y faisoient quelque figure. Je conseillai en même-tems à mon ami d'en porter sa plainte au Subdelegué de Messieurs les Marêchaux de France, afin qu'en aiant pris connoissance, cela empêchât qu'il ne fût obligé de donner sa parole à quelques Gentilshommes, que je prevoiois devoir s'entremettre de les accommoder. Il ne gouta pas mes raisons, soit que ce Subdelegué ne fût pas de ses amis, ou qu'il crût qu'il feroit mieux de s'adresser tout d'un coup aux Marêchaux de France mêmes. Mais dans le temps qu'il se preparoit lui-

même pour aller à Paris, le Marquis de S. Teran Gouverneur de Fontainebleau le vint voir, & le pria de rompre son voiage pour l'amour de lui, lui promettant qu'il lui feroit faire toute sorte de satisfaction. Comme c'etoit un vieux Courtisan que je connoissois de longue main, il me pria de joindre mes prieres aux siennes, afin que le Comte de la Chapelle ne lui refusât pas la grace qu'il lui demandoit. Je lui dis qu'il se moquoit de moi de me parler de la sorte, que veritablement j'étois de ses amis, mais que s'il ne pouvoit rien sur lui, à plus forte raison y pourrois-je quelque chose. En éfet, il avoit toûjours été des amis de son pere aussi bien que moi, & outre cela sa charge, car il étoit aussi Capitaine des chasses du païs, lui donnoit une si grande autorité, qu'il n'y avoit point de Gentilhomme dans la Province qui n'eût de grandes mesures à garder avec lui. M. de la Chapelle se trouva fort embarrassé à cette priere, car si d'un côté la politique vouloit qu'il ne se fist pas un ennemi de cette consideration, d'un autre le plaisir de se venger du fils d'un homme qui avoit tué son pere, lui étoit une puissante amorce pour n'écouter rien que son ressentiment. Aussi se laissant flater qu'il pourroit se deporter d'une sollicitation, qui pour dire les choses comme elles sont, pouvoit passer pour incivile, il lui remontra que s'il n'y avoit point d'autre démélé entre sa Maison, & celle du Vicomte de Melun, que celui qui venoit d'arriver, bien loin de se faire prier, il auroit mille graces à lui rendre de la peine qu'il se donnoit; que si même ceux qu'il avoit étoient d'une nature à pouvoir s'oublier, il n'y a rien qu'il ne fist à sa consideration, mais qu'il le prioit de reflêchir dans quelle obligation il étoit de poursuivre sa vengeance : ce qu'on diroit dans le monde, de ce qu'aprés en avoir trouvé l'occasion, il avoit été capable de faire plus de cas de sa priere, que de venger un sang qui lui devoit être si precieux : qu'il le suplioit donc de considerer que ce

qu'il lui demandoit êtoit contraire aux loix de la nature, & outre cela capable de le perdre d'honneur : qu'il ne vouloit point d'autre juge que lui, c'est pourquoi il ne faisoit point de doute que bien-loin de lui vouloir du mal, s'il ne lui pouvoit accorder sa demande, il en auroit plus d'estime pour lui.

Voila quelles furent les raisons de mon ami pour combatre les sollicitations du Marquis de St. Teran. Elles ne pouvoient être plus justes, ni plus raisonnables, comme je le laisse à penser à tous ceux qui ont un peu de bons sens. Cependent Mr. de St. Teran ne s'en contenta pas, & il fit encore ce qu'il put, & pour determiner mon ami à ne lui pas refuser ce qu'il lui demandoit, & pour m'obliger à lui faire la même priere. Mais aprés avoir vû qu'il ne gagnoit rien, ni auprés de l'un ni auprés de l'autre, il dit au Comte de la Chapelle qu'il ne lui vouloit point de mal de ce qu'il faisoit, parce qu'il sçavoit que sa passion le preoccupoit tellement, qu'il êtoit encore incapable de vouloir écouter le conseil de ses amis : qu'il avoit eu tort de le prendre ainsi à la chaude, mais qu'un peu de tems disposeroit peut-être son esprit à faire tout ce qu'on voudroit : qu'il lui demandoit donc de ne prendre aucunes mesures de vingt quatre heures, pendant lesquelles il le conjuroit de faire reflexion, qu'outre que Dieu nous commande de pardonner à nos ennemis, c'êtoit souvent acheter son repos que de pratiquer ce commandement au pié de la lettre : qu'il ne faisoit point de dificulté qu'il ne lui accodât cette grace ; qu'elle ne pouvoit prejudicier à ses Interêts lui donnant sa parole que le Vicomte de Melun ne feroit rien aussi de son côté.

C'est ainsi que le Marquis de St. Teran, sans faire semblant de rien, rendit un service considerable au Vicomte de Melun. Car le Comte de la Chapelle ne croiant pas qu'il lui pût refuser honnêtement ce qu'il lui demandoit, sur tout aprés les assurances qu'il venoit de lui donner que son ennemi ne s'en

prevaudroit point, il se tint en repos chez lui durant ces vingt-quatre heures, pendant lesquelles le Marquis de St. Teran envoia en Cour pour remontrer, que leur querelle étant arrivé pour la chasse, il prioit le Roi de lui en renvoier la connoissance. Comme il n'y avoit là personne qui pût parler pour le Comte de la Chapelle, le Roi lui accorda ce qu'il demandoit, si-bien qu'au lieu de la qualité de mediateur, il prit celle de Juge. Mon ami fut fort surpris de ce tour d'adresse, & même n'en fut pas content. Cependant nous n'y trouvâmes point de remede, parce qu'il étoit desormais trop tard de s'adresser à Messieurs les Maréchaux de France, & que d'un autre côté c'eût été prendre de la peine inutilement, que de vouloir faire revoquer au Roi ce qu'il avoit fait. Mon ami fut donc obligé d'aller à Fontainesbleau, pour voir quelle justice on lui feroit. Elle fut fort mediocre, le Vicomte de Melun demanda seulement excuse de ce qui êtoit arrivé, dit que ç'avoit été sans dessein que ses chiens êtoient entrés dans son parc, que s'il y avoit trouvé son piqueur, il sçavoit bien que ce n'êtoit que pour les faire revenir; que c'étoit un malheur que le lievre les eût menés sur ses terres, que s'il avoit été sur son pont levis, il le prenoit à témoin lui-même que ce n'êtoit pas pour lui faire insulte; mais pour lui demander trois de ses chiens qu'il voioit lui manquer. Cependant s'il s'en trouvoit ofensé, il protestoit pareillement qu'il n'avoit jamais songé à le faire; que bien loin de cela, il seroit ravi de lui témoigner en toutes rencontres qu'il seroit son serviteur, qu'il lui promettoit de plus d'observer religieusement les conditions qui étoient entre leurs Maisons, c'est pourquoi si jamais il chassoit, & que la bête prît le chemin qu'elle avoit pris, il feroit rompre les chiens à l'heure même. Mr. de la Chapelle fut obligé de se contenter de ces excuses & de lui dire qu'aprés ce qu'il venoit de lui témoigner, il étoit faché d'avoir tué ses chiens.

Voilà quel fut leur accommodement. Cependant nous fûmes quelque tems sans sçavoir pourquoi le Marquis de S. Teran avoit ainsi pris à cœur d'obliger l'un au prejudice de l'autre, mais un Gentilhomme du païs qui n'étoit ni son ami, ni celui de Melun, nous dit qu'il l'avoit fait pour l'amour de Mr. de Besons Conseiller d'Etat, dont la partie de mon ami avoit épousé une parente. Nous eûmes peine à le croire, parce que ce mariage s'étoit fait contre son consentement, mais nous fûmes d'un autre endroit que c'étoit la verité, & même nous en eûmes des preuves qui ne nous permirent pas de le mettre en doute. Ce Mr. de Bezons étoit un homme qui avoit de l'esprit infiniment, & qui par le moien de son habilité, s'étoit fait beaucoup d'amis. Mais le meilleur de tous, étoit Mr. le Chancellier qui lui avoit procuré l'Intendance de Languedoc, quoi qu'il n'eût jamais été Maître des Requêtes, & que ces sortes d'emplois ne se donnent ordinairement qu'à ceux qui sont pourvûs de pareilles charges. Cependant il ne l'avoit pas seulement exercée pendant trois ans, comme ont coûtume de faire les Intendans de Justice, mais il y avoit encore été continué cinq ou six fois, ce qui lui avoit aquis tant de credit dans la Province, que le Roi n'en avoit pas davantage. En éfet, je lui ai oüi dire à lui même, que quand il y venoit un Edit, il faloit qu'il donnât son atache, s'il vouloit qu'il fut executé ponctuellement. Je lui ai oüi dire encore une chose, mais bien plus extraordinaire que celle là, car il me semble que je me suis laissé dire que c'est un usage qu'on observe dans les Provinces, qu'il faut que les Intendans donnent leur atache, sur tout ce qui vient de la Cour Quoi qu'il en soit, sans vouloir assurer si cela est, ou non, je dis donc qu'il m'a conté une fois, qu'aiant eu ordre de faire le procés au nommé Roure, lequel avoit été assez hardi pour faire revolter le Vivarés, & aiant fait mettre sa tête sur la porte d'Aubenas, ses parens ou ses amis

l'ôterent pendant la nuit, mais qu'aiant le lendemain fait publier une Ordonnance, par laquelle il êtoit enjoint à ceux qui l'avoient ôtée, de la remettre à la même place dans vingt quatre heures, ils y avoient satisfait. Je ne sçais si tout le monde sera de mon sentiment, mais il me semble qu'il y a peu de gens qui fussent capables de se faire obeïr en une pareille rencontre. Cependant quoi que ces sortes de choses procedent d'ordinaire d'une grande severité, je puis dire que s'il étoit craint, il ne laissoit pas d'être aimé, sur tout des gens qui alloient le grand chemin, & qui aimoient qu'on leur fist une prompte expedition. Car jamais homme n'a eu plus de vivacité d'esprit, ce qui fait que la Province le regrete encore, d'autant plus que Mr d'Aguesseau qui lui a succedé, a des qualités bien opposées. En éfet, je lui ai vû faire une chose surprenante, & que j'aurois peine à crire, si je n'en avois été témoin moi-même. Je lui ai vû dis-je dicter des lettres tout en un même-tems à trois secretaires, & pendant cela ne pas laisser de m'entretenir. Il étoit impossible qu'un homme d'un si grand esprit, ne brillât dans le Conseil, aprés y avoir été apellé. Le Roi lui confiot les affaires les plus delicates, & Mr. le Chancellier ne dedaignoit pas souvent, quelque éclairé qu'il fut, de se servir de son conseil. Il êtoit donc sans doute celui de tous les Conseillers d'Etat qui avoit le plus de reputation, tellement qu'il ne faloit pas trouver étrange, si Mr. de S Teran avoit été bien-aise de l'obliger. Aussi êtoit-il en êtat de rendre service à tout le monde, & qui plus est sa fortune quelque considerable qu'elle fust, n'êtoit rien en comparaison de ce qu'il pretendoit la pousser. C'est pour cela, autant peut être que par reconnoissance, qu'il paroissoit si ataché aux interêts de Mr. le Chancellier, & à ceux de toute sa Maison. Car il consideroit que le Roi aiant autant de confiance qu'il en avoit en eux le veritable moien de s'avancer, êtoit d'avoir leur recom-

mandation. Cependant il n'y perdit que son temps. si Mr. le Chancelier & le Marquis de Louvois son fils lui donnerent des témoignages de leur amitié en plusieurs rencontres, ils ne firent pas la même chose dans une où il souhaitoit davantage de l'éprouver. Mr. Colbert étant mort, il ne pretendit pas moins qu'à remplir sa place, & il avoit sans doute assez d'esprit & d'intelligence pour s'en bien aquiter, mais cette faveur qu'il esperoit pour lui, aiant panché pour un autre, il en mourut de chagrin.

Le demêlé qui étoit arrivé au Comte de la Chapelle, m'aiant retenu chez lui plus que je n'avois fait dessein, j'eus le temps de connoître toute la Province, car il n'y eut gueres de Gentilshommes qui aiant sçu ce qui se passoit, ne vinssent chez lui pour lui offrir service. J'en vis donc arriver de toutes sortes, riches, & mal-aisés, & parmi ceux là le Comte de Kermeno, qui à la verité n'étoit pas du païs, comme son nom le fait assez connoître, mais qui y venoit souvent atiré non pas par les charmes d'une certaine Dame, car je mentirois si je disois qu'elle en avoit, mais par une vieille connoissance, qui lui tenoit lieu de tout ce qu'il eut pû trouver ailleurs. Je le connoissois bien, & il ne fut pas necessaire que le Comte de la Chapelle me dît qui il étoit. Je l'avois vû à la Cour, & à l'armée, & il n'étoit gueres plus estimé d'un côté, que d'autre. Ce n'est pas qu'il ne fût un fort bon Gentilhomme, mais outre qu'il n'y en avoit point qui eussent la mine plus petite que lui, il avoit entrepris un métier qui ne lui convenoit pas. Son frere le Marquis du Garrot avoit fait la même chose, & ils avoient trouvé le secret tous deux de se faire casser, aprés avoir mangé un million de bien.

Toutes ces choses, dont j'avois une parfaite connoissance, ne me donnerent pas une grande attentiõ pour sa personne, ce que le Comte de la Chapelle aiant bien remarqué, il me demanda, dés qu'il fut sorti,

ſorti, quel homme c'étoit, car bien loin de le connôitre à fonds, il n'en avoit jamais oüi parler, avant qu'il vint dans le païs. Je lui rendis conte de tout ce qu'il vouloit ſçavoir, en quoi je puis dire que je n'augmentay ni ne diminuai rien de la verité. Je lui apris auſſi l'avanture de ſon frere, de laquelle il m'avoit touché quelque parole, & qui eſt ſi bizarre, qu'il n'y en a gueres qui le ſoit davantage. Le Marquis du Garrot aprés avoir mangé tout ſon bien, ne ſçachant plus de quel bois faire fléche, s'aviſa d'un expedient, par où il pretendoit ſe faire pour le moins douze ou quinze mille livres de rente, de mille écus qu'il avoit. Le ſecret qu'il trouva pour cela, fut de faire dire à toutes les vendeuſes d'herbes de la halle, qu'il leur prêteroit de l'argent au prix uſité parmi elles, qui étoit un ou par jour d'un écu: qu'elles pouvoient auſſi avertir leurs amies que tant qu'il y auroit de l'argent dans la banque, il ſeroit à leur ſervice; que le bureau ſeroit ouvert depuis une telle heure, juſques à une autre, & qu'on tiendroit un regiſtre fidele, tant de la recepte, que de la dépenſe. Aprés un avis comme celui là, ce ne furent que proceſſions à l'endroit où étoit le bureau, & comme il donnoit de l'argent indifferemment à tout le monde, cela parut ſi extraordinaire, qu'il courut un bruit que c'étoit le Diable. Un Commiſſaire en étant averti, s'y tranſporta incontinent, & eut peine à y entrer, tant la foule étoit grande. Mais s'étant fait faire place, il trouva le Marquis du Garrot lui-même, qui avoit tâché de ſe déguiſer, pour n'être pas connu. Il lui demanda ce qu'il faiſoit là, à quoy l'autre répondit qu'il n'avoit que faire de le lui demander, puis qu'il le voioit bien, qu'il diſtribuoit de l'argent à qui en vouloit; s'il n'étoit pas permis de le faire, & pourquoy il s'ingeroit de le venir troubler. Comme il avoit la mine auſſi baſſe que ſon frere, le Commiſſaire ne trouva pas bon qu'il parlât avec tant de fierté, il voulut l'emmener en priſon, & lui n'é-

pour me guerir, qui étoient la diete, & la seignée : mais la fievre me continuant toûjours, on me conseilla, au lieu de mon Medecin, de faire venir un Chevalier Anglois, qui s'étoit rendu fameux dans le Roiaume par plusieurs cures de cette nature. En effet, il n'y avoit point de fievre, qui fût à l'épreuve de son secret. Tous ceux qui en avoient été affligez y avoient eu recours, & comme ils en avoient été gueris, je n'aurois eu garde de ne pas faire la même chose, si l'on ne m'eut dit qu'il y en avoit eu beaucoup à qui elle étoit revenuë deux ou trois mois aprés. J'avois donc cru plus à propos de me remettre en d'autres mains que dans les siennes, mais n'aiant pas lieu d'en être satisfait, je l'envoyai prier de me faire la grace de me venir voir. Il y vint, & me fit bien rire de ce qu'il me conta du Marquis de Hautefort premier écuier de la Reine, homme qui avoit bien cent mille livres de rente, mais d'une avarice si épouvantable, que quoi qu'il n'eût ni femme, ni enfans, il n'y avoit personne qui ne s'en plaignit. Il me conta, dis-je, que se trouvant dans un pareil état, que celui où j'étois, il lui avoit envoié dire, qu'il avoit besoin de son secret, c'est pourquoi il lui feroit plaisir de le lui porter : que s'étant rendu chez lui, il l'avoit trouvé extrêmement mal, que neanmoins aprés avoir tâté son poulx, vû sa langue, & enfin observé tous les signes qui lui pouvoient indiquer la qualité de sa maladie, il lui avoit dit de mettre son esprit en repos, & qu'il l'en tireroit moiennant la grace de Dieu : que là dessus il lui avoit voulu faire prendre son remede, mais qu'il lui avoit dit qu'il vouloit sçavoir auparavant combien il lui couteroit : qu'il avoit oüi dire à ceux, qui avoient eu affaire à lui, qu'il étoit fort cher : qu'il faloit vivre, comme disoit Moliere, avec les malades, sinon qu'on seroit obligé de ne s'en pas servir : que ce discours l'avoit étonné, sur tout venant d'un homme qui avoit tant de bien ; qu'il

lui avoit répondu qu'il se moquoit de tenir ce discours, qu'il n'avoit pas coutume de parler de prix avec une personne de sa qualité qu'elles en usoient comme bon leur sembloit, & qu'il en seroit le maître. Mais que ne s'étant pas contenté de ces paroles, il avoit insisté à ce qu'il lui en fixât le prix : que se croiant donc obligé de lui obeïr, il lui avoit dit que les gens de sa volée ne lui avoient jamais moins donné que cinquante pistolles ; cependant qu'il lui disoit encore une fois, qu'il en useroit comme il lui plairoit : qu'il s'étoit recrié là-dessus, comme s'il l'eût poignardé : que peu s'en étoit falu même qu'il ne lui eût dit des injures, que le voiant dans cet emportement, il avoit cru à propos de lui laisser jetter son feu, pour voir à quoy tout cela aboutiroit : qu'aprés s'être émû comme un possedé, il lui avoit enfin ofert quatre pistoles, à quoy aiant encore répondu, qu'il ne vouloit point parler de prix avec lui, il lui avoit dit en colere de s'en aller, & qu'il n'avoit que faire de lui, & de son remede : que lui aiant obeï, il n'avoit pas été plutôt arrivé à sa maison, qu'il lui avoit envoié un laquais, pour lui ofrir une pistole davantage ; que pendant quatre jours, il avoit fait le même manege, mais qu'en marchandant ainsi il étoit allé en l'autre monde.

Je n'eus point de peine à croire ce qu'il me disoit. J'avois été témoin moi-même plusieurs fois de quantité de vilenies qu'il avoit faites, & entr'autres d'une, que je n'avois jamais pu goûter. C'étoit dans le voiage que l'on fit pour le mariage de Monsieur le Dauphin, car je cherchois toûjours à vivre, comme j'avois vécu, c'est à dire, que mon âge, & le peu de moiens que j'avois ne m'empêchoient pas de faire le courtisan. Je dis donc que m'étant trouvé logé dans la même maison qui étoit marquée pour lui, l'hôte surprit son cocher qui lui voloit de l'avoine, & s'en étant venu plaindre à lui, il le pria de lui vouloir faire justice. De

uoi donc lui repliqua Mr. de Hautefort, car ou : ne vous entens pas, ou il me semble que vous lui vez fait rendre ce qu'il vous prenoit. Oüi, Monieur, lui dit l'hôte, mais je n'ais pas vû toute celle u'il m'a prise, & je sçais bien que j'en avois une ertaine quantité dans le cofre de l'écurie, & que la noitié de ce qui y étoit, n'y est plus. C'est que tes :hevaux l'ont mangée, lui répondit Monsieur de Hautefort froidement, amene moi des témoins que :e soit mon cocher, & puis il faudra qu'il te la païe. Mais, Monsieur, lui repliqua l'autre tout surpris, en a-t il été chercher, lors qu'il a voulu faire ce larcin, & puis qu'il n'y en avoit pas, le moien de vous en amener. Tant pis pour toy, lui répondit il, ne sçais tu pas bien que ce ne sont qu'eux, qui font faire le procez à une personne, & puis que tu n'en as point, ne t'amuses pas davantage à me rompre la téte.

Ce fut toute la raison qu'il en put tirer, dont il me vint faire ses plaintes, comme un homme qu'il prenoit à témoin de l'injustice qu'on lui faisoit. Mais je ne pus que hausser les épaules, & lui dis qu'il devoit prendre patience. Il fut bien obligé de le faire, dequoi il eut encore plus de lieu de s'apercevoir, quand il sortit de chez lui, car bien-loin qu'il fût d'humeur à lui païer le dégât que ses gens pouvoient avoir fait, il ne païa pas seulement ce qui avoit été servi sur sa table, ou s'il le fit, ce fut à un prix si mediocre, qu'il ne rendit pas l'argent que les dentées avoient coûté. Mais puis que me voici sur ce voyage, il faut que je raporte une chose fort plaisante, qui arriva à un Intendant. Il avoit une maîtresse dans une ville, où le Roi logeoit avec toute la Cour, & se trouvant chez elle par hazard, quand les Marêchaux des Logis arriverent, il en pria un avec lequel j'étois de vouloir exempter sa maison. Cet Intendant avoit le malheur de ressembler à Mrs du Garrot, c'est à dire, qu'il n'étoit pas homme de bonne mine, ainsi le Ma-

rêchal des Logis ne le connoissant point, lui dit, comme par maniere de derision, que cela étoit trop juste, & qu'il y faloit songer. Mais au même tems il prit sa craïe, & la marqua comme les autres. L'Intendant ne se rebuta pas pour cela, & tâchant d'obtenir ce qu'il demandoit, sans se faire connoître, car il étoit là incognito, le pria deréchef d'exempter cette Dame, lui assurant que s'il la connoissoit, il jugeroit qu'elle en valoit bien la peine. Mais voiant que l'autre n'écoutoit pas seulement ce qu'il lui disoit, il fut obligé de lui dire qu'il étoit l'Intendant, & que dans la rencontre il tâcheroit de se revancher de cette obligation. Je n'ay que faire de dire que le Maréchal des-Logis lui fit excuse aussitôt, de ce qu'il n'avoit pas rendu d'abord à son caractere, tout ce qu'il lui devoit, cela est aisé à comprendre, & l'on sçait bien que personne ne cherche à desobliger des gens de cette consideration. Il m'étoit arrivé peu de tems auparavant presque une pareille chose. Un Gentilhomme de mes amis, qui avoit une afaire avec le President de Bretonvilliers, m'ayant écrit de l'aller voir de sa part, je m'en fus à sa belle maison, dans l'Isl: Nôtre Dame, & le portier m'aiant dit qu'il étoit dans sa chambre, je traversai la cour pour y aller. Je ne le connoissois point, & ne sçavois s'il étoit bien, ou mal fait, vieux ou jeune. Quoi qu'il en soit, l'aiant trouvé lui même, comme j'allois monter le degré, avec un martinet à la main, & tout comme un homme qui s'en alloit à la cave, je lui demandai le chemin de la chambre de Mr. le President. Il me répondit que c'étoit lui-même, & que je n'avois que faire d'aller bien loin pour le trouver, dequoi je fus si surpris que je demeuray presque comme un homme qui auroit fait un mauvais coup. Mais il chercha lui-même à m'ôter de ma confusion, en me demandant ce qu'il y avoit pour mon service, tellement que voiant qu'il ne se scandalisoit point de ma méprise, il me fut facile de me remettre. On peut inferer

parce que je viens de dire,que ce n'est pas un homme fort bien fait,mais je dirai à son avantage,qu'il n'y en a gueres de plus honête : Cette occasion fut cause que j'eus moien de le connoître, & de le pratiquer, & je puis dire, que dans le siecle où nous sommes, où chacun est attaché à son interêt, je lui ai vû faire des choses qui font voir que s'il est fils d'un partisan, il n'en a gueres les inclinations.

Tout le monde ne pardonne pas si facilement qu'on se méprenne, & encore quand on est rencontré dans un état qui semble indecent de son caractere. J'en avois eu une preuve deux ou trois ans auparavant,en allant voir un Conseiller des Enquêtes, nommé Machaut, qui demeuroit dans la ruë Michel-le-Comte. J'avois un procez de peu de chose par-devant lui, & passant par hazard devant sa porte, je me servis de l'occasion pour lui demander [illegible] vrit la porte, me dit qu'il étoit chez lui, que je n'avois qu'à monter dans la salle, & qu'il l'alloit avertir que je le demandois. Je fis ce qu'il me dit, & trouvant une porte qui donnoit dans le Jardin,je me mis à regarder dedans, & vis un homme en caleçon, & en bonnet de nuit, qui suoit à grosse goute à force de travailler. C'étoit justement mon raporteur, grand floriste, & qui se connoissoit bien mieux en oignons de tulipes, ou de quelque autre fleur, qu'à juger un procez. Je le regardai faire quelque-tems, sans qu'il tournât la tête, tant il avoit le cœur attaché au métier,mais enfin aiant été obligé de se relever pour prendre quelque relâche, il jetta les yeux sur moi, & s'en vint d'un air brusque me demander, à qui j'en voulois. Je lui dis à Mr. de Machaut, ne croiant pas que je parlasse à lui. Mais il se fit connoître à l'heure même, me demandant encore plus brusquement ce que je souhaitois de lui. Lui donner un placet, lui, dis-je, assez fierement, ne trouvant pas bon qu'il me parlât avec si peu d'honêteté. Donnez-ledonc, me ré-

pondit il, du même ton qu'il avoit commencé, puis que c'est moi à qui vous en voulez. Mais qu'il vous souvienne une autrefois, de prendre mieux vôtre tems, quand vous voudrez parler à vôtre Juge. Rien ne fut jamais plus plaisant que nôtre conversation, comme mon procez n'étoit pas de grande consequence, & qu'il m'étoit presque égal de le perdre, ou de le gagner, je ne pus soufrir qu'il me brusquât sans lui rendre la pareille, & qui nous auroit entendu, auroit eu sujet de rire, sans aller à la comedie. Cependant quoy que je grondasse ainsi, je n'avois pas laissé de lui donner mon placet, & lui aiant pris fantaisie de le lire, il n'eut pas plutôt vû mon nom, que changeant tout à-coup de visage, & de stile, il me demanda de quelle famille j'étois & si je décendois de tel & tel, à qui il donnoit des qualitez & des charges, que je n'avois pas fusse parfaitement instruit de toutes celles qui avoient été dans ma Maison. Je lui dis pourtant qu'oüi, pour finir plutôt un entretien qui commençoit à m'ennuier. Surquoi m'embrassant, il me dit que nous étions donc parens, & commença à me faire une genealogie, où quelque attention que je prêtasse, il me fut impossible de jamais rien comprendre. Je convins de tout ce qu'il voulut, & dés l'heure même, il m'apella cousin, me disant cependant que je n'en parlasse à personne avant le jugement de mon procez, parce que si ma partie venoit à le sçavoir, c'en seroit assez pour le recuser. Je lui dis que je n'avois garde, & nous étant ainsi separez les meilleurs amis du monde, il me jugea quatre ou cinq jours aprés, quoy qu'il fût si lent ordinairement, que c'en étoit assez pour ne voir jamais finir une affaire, que de l'avoir pour raporteur.

Comme en parlant de Mr. d'Hautefort, je me suis engagé insensiblemẽt dans un recit, à quoi je ne m'atendois pas. J'ai quité là le mariage de Mr. le Dauphin, qui auroit peut-être bien été aussi agreable,

Du moins comme on prend plaisir à entendre parler des personnes qui sont élevées en dignité, il est certain que cela auroit été plus à la mode. Cette Princesse étant arrivée à Sermaises, & le Roi à Châlons, avec Monsieur le Dauphin, il fut resolu que la premiere entrevûë se feroit à moitié Chemin Cependant le Roy sans faire semblant de rien, envoia Mr. l'Evêque de Comdom qui avoit été Precepteur de Monseigneur, pour en aparence lui faire compliment de la part de son futur époux, mais en éfet pour observer si elle étoit aussi fiere, qu'on lui avoit dit. Car il y avoit quelqu'un qui lui avoit raporté que c'étoit une Princesse dont l'humeur ne s'accorderoit pas au genie de la nation Françoise, laquelle étant la plus civile, & la plus honête de toutes les nations, étoit bien aise que ceux à qui elle devoit obéïr simpatisassent avec elle. Il avoit ordre, en cas qu'il remarquât ce défaut, de lui insinuer doucement, que les manieres de France étant toutes autres que celles d'Allemagne, elle devoit tâcher de les prendre plutôt qu'elle pourroit, afin de plaire non seulement au Roy, & à son époux, mais encore à tout le Royaume, dont elle avoit déja gagné l'estime par la reputation où elle étoit, d'être la Princesse de l'Europe qui avoit le plus d'esprit. Mais il vint redire au Roy, qu'il n'avoit eu que faire de mettre ses leçons en pratique, & qu'excepté que cette Princesse aimoit le particulier, il n'y avoit rien de plus civile ni de plus honête. Le Roy fut ainsi au devant d'elle jusques à deux lieuës de Châlons, avec plus de satisfaction qu'il n'auroit eu, s'il lui eut rapporté de méchantes nouvelles. Madame la Dauphine n'atendit pas que le Roy eut mis pié à terre pour le venir saluër, elle décendit la premiere de carosse, & le Roy sçachant qu'elle marchoit à lui, décendit du sien, suivi de Monseigneur, mais à une distance raisonnable. Tout cela avoit été concerté auparavant, & il ne faut point douter que celui

qui étoit le maître, n'eût donné tous ses ordres. Quoi qu'il en soit, le Roy aprés avoir parlé quelque-tems en particulier à Madame la Dauphine, qui s'étoit jettée à ses piés en l'abordant, lui presenta Monseigneur, & aprés lui tout ce qu'il y avoit de personnes considerables, qni étoient à sa suite. Cette premiere entrevûë se fit au milieu de la campagne, ainsi le poste n'étant pas tenable, on remonta bientôt en carosse, & le Roi fit monter Madame la Dauphine dans le sien, & la fit mettre dans le fonds à côté de lui. Monseigneur pour être auprés d'elle, ne se mit qu'à la portiere, & étant ainsi arrivez à Châlons, on y acheva les ceremonies du mariage, qui y fut consommé. Cependant le Roi avoit mis auprés de cette Princesse une habile femme, qui étoit la Duchesse de Richelieu, & comme il n'en connoissoit point de plus capable dans son Roiaume, il l'avoit ôtée d'auprés de la Reine pour la lui donner. On avoit trouvé cela étrange, parce qu'étant Dame d'honneur de cette Princesse, & n'aiant pas d'autre qualité chez Madame la Dauphine, il sembloit qu'elle fut déchuë, au lieu d'être plus élevée. Mais elle qui avoit de l'esprit ne fut pas dans ce sentiment, elle regarda moins au titre qu'elle avoit, qu'à la confiance que le Roy avoit en elle, & tâchant de faire tout de son mieux pour plaire à sa nouvelle Maîtresse, en même-tems qu'elle plairoit au Roy, elle fit voir en y réüssissant, que rien n'est impossible à une personne qui a de la prudence, & de la conduite.

Le Roy ne s'arrêta pas à Châlons, la Reine l'atendoit à Villers-Cotterets, & dans l'impatience qu'elle avoit de voir l'épouse de son cher fils, il n'y avoit point d'heure qui ne lui durât une journée entiere. Ainsi le Roy étant bien-aise de la satisfaire dans une chose si juste, ne perdit point de tems en aucun endroit, & se rendit dans cette maison, où l'on avoit preparé toutes sortes de plaisirs. Le bal, les balets, la comedie, n'y furent pas oubliez ; & quoi qu'on

fût dans le carême, on crut qu'il n'y avoit point de tems qui pût dispenser de faire paroître la joie qu'on ressentoit, de voir l'heritier d'un si puissant Royaume, marié avec une Princesse d'un si grand merite. On y demeura quinze jours, au bout desquels le Roy reprit son chemin de son séjour ordinaire. Je ne puis m'empêcher de raporter ici un trait de ma folie, car je ne puis pas appeller autrement l'entêtement que j'avois pour la Cour. Je demeurai à Villers-Cotterets, tant que le Roy y demeura, & ce fut pour y être si mal à mon aise; que je fus obligé d'y coucher sur la paille. En éfet, ce lieu n'étant pas capable de loger la dixiéme partie des gens qui y étoient, la plûpart étoient obligez d'aller chercher gîte à deux lieües de là, les autres campoient, & l'on eut dit que l'on étoit à la guerre: j'étois tellement roüé quand j'eus ainsi passé de si méchantes nuits, que quand je voulus monter à cheval, je me trouvai tout incommodé. Un de ceux qui dansoient au ballet, aiant pitié de me voir de la sorte, me dit que si je voulois lui donner mon cheval, il avoit une place dans un carrosse qu'il me cederoit. Je le pris au mot ne me pouvant faire plus de plaisir, & m'étant embarqué au milieu de tous les danseurs du Roiaume, je les entendis parler de mille choses, qui ne me divertirent gueres, mais qui toutefois m'ennuierent moins, que si j'avois été obligé de rester sur mon cheval. Il faisoit encore si vilain, que nous ne pûmes pas faire beaucoup de diligence: cependant pour nous amuser encore davantage, il arriva que nôtre carrosse versa, & ce fut dans un endroit si plein de boüe, que nous fûmes une demie journée devant que de nous en pouvoir tirer. Il falut aller chercher du secours dans les villages d'alentour, & il n'est pas concevable combien je pestois, moy qui n'avois pas besoin de cet accident, pour me trouver incommodé. Nous avions pris quelque avance pour arriver à peu prés en même-tems

que le Roy, mais cela nous aiant retardé de beaucoup, il nous laissa tout-à-fait derriere. En passant auprés de nous il envoya voir qui c'étoit, qui êtoit ainsi si bien accommodé, & celui qu'il y avoit envoyé, lui aiant été dire que c'êtoient les danseurs, il se prit à rire, en disant qu'il valoit mieux que ce fussent eux, que d'autres, qu'ils avoient la jambe bonne, mais qu'il avoit bien de la peine à croire que sur un tel theatre, ils pussent danser comme il faut. Cela nous fût rapoité par un homme de la Garderobe qui avoit un de ses parens parmi nous. Cependant quoy que la coûtume soit d'admirer tout ce que dit le Roy, nous nous dispensâmes cette fois là de faire comme les autres, & nous êtions trop chagrins de nôtre avanture, pour avoir envie de rire. Enfin à force de patience, nous nous tirâmes de ce mauvais pas, & nous fûmes obligez de prendre six chevaux de renfort, pour pouvoir tirer nôtre carrosse. Comme nous êtions tous François, & que nôtre genie est d'oublier les maux dés qu'ils sont passez, nous ne nous en souvînmes plus étant arrivez à Senlis, nous ne parlâmes que de faire bonne chere, & ces Messieurs aiant trouvé le vin à leur goût, ils en prirent tant qu'ils eurent besoin de s'aller reposer.

Nous achevâmes le lendemain nôtre voiage, & je trouvay à mon logis un homme qui m'y attendoit, avec qui j'en avois fait autrefois un qui êtoit plus long, mais où je n'avois pas eu tant de peine. C'êtoit du tems que j'êtois à Mr. le Cardinal de Richelieu. Il m'avoit envoyé en Languedoc porter une dépêche à Mr. le Duc de Montmorenci, Gouverneur de la Province ; & comme je m'en revenois en poste, je trouvay un si méchant cheval au delà du peage en Dauphiné, qu'un homme qui auroit été roüé tout vif, n'auroit pas souffert davantage. En effet, j'aurois bien mieux fait dés que je m'aperçûs de la méchante rencontre que j'avois faite, de monter sur le cheval du Postillon, &

même de mettre plutôt pié à terre, mais aiant cru qu'à force d'éperons j'en pourrois venir à bout, je me fatiguai tellement que je ne crois pas de ma vie avoir eu tant de peine. Cependant comme il m'étoit arrivé d'avoir eu quelque impatience, le Postillon avoit jugé à propos de prendre les devans, depeur que je ne le rendisse responsable du chagrin que j'avois. Je demeurai donc au milieu de la campagne, comme un desesperé, & aiant voulu mettre pié à terre, je tombai dans un autre embarras, qui fut que la rosse se fit tirer si fort, que je crus qu'il m'arracheroit la main. Pour remedier à ce nouvel accident, je le fis marcher devant moy, mais il s'arrêtoit tout court de moment à autre, & quand je voulus presser, il tourna tantôt à droit, & tantôt à gauche, au lieu de suivre le grand chemin. Comme je vis cela, je remontai dessus, mais ce fut un autre martire. Enfin je crois que je ne serois jamais arrivé à l'autre Poste, si à force de piquer je n'eusse attrapé une litiere, où étoit justement l'homme que je trouvai chez moi, avec un de ses freres. Je leur demandai combien il y avoit encore de là au peage, & voyant le pitoiable état où j'étois, l'autre me dit qu'il me conseilloit d'entrer dans la litiere, que son frere monteroit sur mon cheval; & que le tems m'en dureroit moins de moitié. Il ne pouvoit rien m'offrir de plus agreable, ainsi l'aiant pris au mot, je me mis avec lui, & je trouvay un homme d'une si bonne conversation, & si agreable, que quand même je n'aurois pas été si las, j'aurois été ravi de le connoître. Etant arrivé au Peage, nous soupâmes ensemble, & le lendemain je me servis encore de sa voiture pour aller à Vienne, & de là à Lion, où comme je n'avois rien qui me pressât, je demeuray deux ou trois jours. Il y venoit pour faire une consultation de Medecins, à cause d'une indisposition continuelle qu'il avoit, & son frere n'étoit avec lui que pour lui tenir compagnie. Mais ce fut la plus

plaisante consultation dont on ait jamais oüi parler, & j'en puis parler assurement, puis que j'y étois present. Il dit aux Medecins qu'il ne venoit pas pour sçavoir d'eux, s'il joüiroit d'une meilleure santé, en observant le regime de vivre à quoi ils assujettissoient ceux qui se mettoient entre leurs mains, mais si en continuant de vivre, comme il avoit vécu, il pourroit esperer la même chose : qu'il aimoit la bonne chere, & ne haïssoit pas le sexe, qu'il lui étoit impossible de passer de l'un, & de l'autre, mais que si en lui permettant l'usage, ils trouvoient que quelques petits remedes lui fussent salutaires, il étoit prêt de se conformer à leurs Ordonnances. Les Medecins se regarderent l'un l'autre, l'entendant parler de la sorte, & jugerent tout d'une voix qu'il étoit digne de mort, quand ce ne seroit que pour vouloir vivre selon son caprice, au prejudice de l'obeïssance aveugle qu'on leur devoit. Cependant ils ne laisserent pas de lui donner de la marchandise pour son argent, c'est-à-dire qu'aprés lui avoir dit, qu'il feroit mieux de s'abstenir de toutes sortes de débauches, ils l'obligerent du moins de prendre des medecines, & de se faire saigner de tems en tems. Ce n'étoit que le moyen de l'envoyer plus promptement en l'autre monde, aussi le pauvre homme mourut l'automne suivante, & comme il étoit pourvû d'un Benefice qui valoit mille écus de rente, ce qui est considerable en ce païs-là, je vis un jour arriver en poste son frere, lequel me venoit prier de le vouloir servir de mon credit, pour le lui faire avoir. Je n'en avois pas beaucoup ; cependant l'honneur que j'avois d'être au premier Ministre d'Etat, me faisant considerer en quelque façon de tout le monde, je fus trouver Mr. l'Evêque de Valence, de qui il dépendoit, & il me l'accorda de si bonne grace, que j'eus lieu d'en être satisfait. Depuis ce tems-là cet homme s'étoit tellement reconnu mon redevable, qu'il m'envoyoit tous les ans un

present de tout ce qu'il y avoit de plus rare dans le païs, & quand il venoit à Paris, j'étois toûjours le premier à qui il rendoit visite. Il étoit venu cette fois-là pour une affaire qu'il avoit avec le Marquis de Rivarolles, Colonel du Regiment Roial de Piémont, & l'un des grands Prieurs de l'Ordre de S. Lazare. C'étoit à cause de cette derniere dignité, qu'il se trouvoit avoir démêlé avec lui. Car aiant des droits, où le Marquis en pretendoit, leurs gens qui étoient sur les lieux, n'avoient pû s'accorder ensemble, tellement que les maîtres étoient prêts d'entrer en procez. Ie lui dis qu'il feroit bien de n'en point venir là, s'il pouvoit, qu'il auroit affaire à forte partie, non pas à cause du Marquis de Rivarolles, qui n'avoit pas plus d'amis qu'un autre, mais parce qu'il y feroit joindre Mr. le Marquis de Louvois, qui étoit vicaire general de l'Ordre. Il me dit que c'étoit bien son dessein, qu'aussi me venoit-il voir tout exprés, pour me prier de m'en mêler: qu'il m'avoit oüi dire, ce lui sembloit, que je connoissois particulierement Mr. de Rivarolles, & qu'il avoit tant de preuves de l'amitiés que j'avois pour lui, qu'il ne doutoit point que je ne lui rendisse ce service. Ie lui répondis qu'il ne me faisoit que justice aiant cette pensée de moi, mais que je n'étois pas en pouvoir de faire ce qu'il desiroit; qu'il est vray que j'avois été bien autrefois avec lui, mais que pour de certaines raisons que je voulois bien lui dire, nous nous étions broüillez ensemble. En éfet, Mr. de Rivarolles avoit mille bonnes qualitez, il étoit bien-fait, avoit de l'esprit, & étoit brave, mais il étoit si fort interessé, qu'il se seroit broüillé avec son meilleur ami pour cinq sols. Il s'étoit fait mille affaires en sa vie pour cela, aussi-bien que pour sa médisance, mais comme cela ne me regardoit point, j'aurois été le premier à le taire, s'il m'avoit tenu parole. Le sujet que j'avois de me plaindre de lui, est que l'ayant trouvé un jour à saint Germain, il

m'étoit venu embrasser, & aprés m'avoir fait mille caresses, m'avoit demandé ce que je faisois de mon neveu. Je lui avois dit que je l'avois mis dans le Regiment du Roy, car c'étoit dans le tems qu'il y étoit encore, surquoy il me répondit que si je me voulois joindre à lui, il lui feroit donner dans son Regiment une compagnie qui ne lui couteroit rien: qu'il y avoit un Capitaine, dont il n'étoit point content, qu'il alloit faire tout son possible pour le faire casser, & que s'il y pouvoit reüssir, il m'en avertiroit à l'heure même, afin que je fisse agir mes amis; qu'il ne vouloit pas demander lui même la Compagnie, de peur qu'on ne crût qu'il eut fait pieces à l'autre, pour me faire plaisir, mais que comme peut-être on lui en parleroit au bureau, devant que d'en disposer, je pouvois conter qu'il feroit son devoir.

Il n'y avoit rien assurément de plus obligeant que ces paroles, aussi me croiant dans l'obligation de l'en aller remercier, j'y menay mon neveu avec moy, à qui il confirma ce qu'il m'avoit dit. Mais il ne fut pas en son pouvoir d'en venir à bout, & le Capitaine eut assez d'amis, pour ne pas recevoir l'afront qu'il lui vouloit faire. Je ne laissay pas de lui en demeurer tout aussi obligé, que s'il l'avoit fait, & comme mon neveu se dégoutoit de l'Infanterie, je lui conseillay d'acheter une Compagnie dans son Regiment. Je m'informay donc s'il n'y en avoit point quelqu'une qui fût à vendre, & aiant apris que le Baron de Montesquiou avoit envie de se retirer, je fus trouver Mr. de Rivarolles, & lui dis qu'aprés les bontez qu'il nous avoit témoignées, mon neveu étoit resolu de s'atacher auprés de lui: que n'aiant pû lui faire donner une Compagnie pour rien, il vouloit bien en acheter une: que Mr. de Montesquiou vouloit vendre la sienne, & que devant que d'en traiter avec lui, j'avois été bien aise de lui demander s'il le trouveroit bon. Il me dit que je me moquois, de lui parler de la sor-

te, qu'il étoit fâché que mon neveu ne se voulût pas donner la peine d'attendre, qu'il lui en feroit tomber une assurément, qui ne lui couteroit rien, mais que puis qu'il ne se soucioit pas davantage de son argent, il m'étoit bien obligé de lui avoir conseillé de l'emploier pour servir avec lui: qu'il ne s'en repentiroit pas ; qu'ils seroient camarades, & me contant ainsi quantité de belles choses, il me retint à dîner. Le Marquis de Terlon de la Maison de Merodes, qui a épousé la Marquise de Vervin dîna avec nous, & ils étoient venus ensemble d'Avesnes, où son Regiment étoit en garnison. Nous bûmes ainsi tous quatre de la meilleure amitié du monde, & même il me conta qu'en venant le valet de chambre de M. de Terlon avoit laissé tomber un sac, dans lequel il y avoit cinq cens pistoles, & que ne s'en étant aperçû qu'en arrivant à Paris, il s'en étoit retourné sur ses pas une lieuë de là, & l'avoit fait [illegible] Enfin j'eus tout le lieu du monde de me loüer de son procedé, aussi bien que mon neveu, tellement que je n'eus plus d'autre impatience que de conclure promptement avec Mr. de Montesquiou. Pour cet éfet je le fus trouver dés le jour même où il étoit logé, & comme il lui étoit échu une succession de sept ou huit mille livres de rente, & que d'ailleurs il étoit fils unique, l'envie qu'il avoit d'aller joüir de son bien, se rencontrant avec celle que nous pouvions avoir de traiter avec lui, nôtre marché fut bien tôt conclu. Je le fus redire à Mr. de Rivarolles, lequel me témoigna qu'il s'en réjoüissoit, & pour me marquer qu'il avoit toûjours dessein de me rendre service, il me dit qu'il vouloit faire lui même l'affaire au bureau : qu'il étoit bien aise de faire connoître à Monsieur de S. Poüange, que c'étoit de son consentement que mon neveu entroit dans son Regiment, que cela en étoit toûjours mieux, & que si je voulois me trouver à saint Germain un jour qu'il me marquoit, je verrois devant

moy, comment il s'y prendroit pour me rendre service.

J'avois oüi parler plusieurs fois de quelques afaires que Mr. de Rivarolles avoit eües, & qui lui avoient fait des ennemis, mais voiant une si grande suite d'honêteté pour moi, je me tuois de dire à tout le monde qu'il avoit assurément bien du malheur, & qu'il n'y avoit pas un plus honête homme. En effet, que croire autre chose d'une personne dont je n'avois jamais éprouvé que de la bonté, & ne faloit-il pas le voir par un autre endroit, pour changer de sentiment. Je ne fus pas longtems sans cela, m'étant rendu à St. Germain le jour qu'il m'avoit dit, & étant allé le trouver, il me dit qu'il avoit apris des nouvelles qui l'avoient surpris : que Mr. de St. Poüange aiant su que Montesquiou étoit dans le dessein de quiter, il avoit disposé de sa compagnie en faveur du fils ainé de Mr. le Comte de [illegible] neveu de Mr. de Joyeuse Lieutenant General, il n'avoit osé rien dire, de peur de se faire des afaires avec lui : qu'il en étoit au desespoir pour l'amour de moi, & que la premiere compagnie qui viendroit à vaquer, il prendroit si bien ses mesures, qu'on ne lui mettroit pas ainsi de Capitaine sans qu'il en fût averti. Je devinay à ce discours que ses intentions n'étoient pas si droites, qu'il me vouloit faire accroire, & l'aiant quité sans lui faire comme à mon ordinaire de grands remercimens, je fus trouver Montesquiou, lequel étoit venu exprés pour donner sa demission. D'abord que je lui eus dis cela, Voilà, me dit-il, un des tours de Mr. de Rivarolles, je ne vous avois pas voulu dire, de quoi il étoit capable, vous en voiant si entêté, mais je veux bien que vous sçachiez maintenant, qu'il n'y a pas un plus grand scelerat. Il n'y a qu'à le demander à Clausel, qui étoit son Lieutenant, & qui est à present Capitaine dans le Chevalier Duc, il y a deux ans qu'il lui fit avoir congé

lui même, pour aller chez lui, mais pendant qu'il y étoit, il écrivit en Cour qu'il ne reviendroit plus, & demanda sa charge qu'il vendit mille écus. Il en a pourtant eu le démenti, Clausel aiant fait connoître son infidelité aux Generaux, ils l'obligerent de lui donner l'argent, ce que Clausel aima mieux que la charge, ne voulant plus servir sous un homme qui sçavoit faire de ces lâchetez. Quant à moi, continua-t-il, je me moque de tout ce qu'il a fait, ou vôtre neveu aura ma compagnie, ou personne ne l'aura Mr. de St. Poüange n'en a pu disposer sans mon consentement, j'en parleray au Roi, s'il en est besoin, & je ne crois pas qu'on me veüille faire cette injustice.

Je fus ravi de le voir parler de la sorte, car j'avoüe que j'avois tellement à cœur le tour que le Marquis de Rivarolles m'avoit joüé, que j'eusse été bien-aise qu'il eût reçû quelque petite mortification. Je l'animai donc encore davantage, si bien que nous nous en fûmes de ce pas trouver Mr. de St. Poüange. Il lui dit qu'il étoit surpris qu'il eût donné sa compagnie, puis qu'il avoit toûjours bien servi le Roy, sans avoir jamais manqué en aucune chose : que depuis qu'il étoit dans le service, il avoit toûjours eu une bonne compagnie, & s'il l'osoit dire, une des meilleures de l'armée : que s'il avoit eu dessein de quiter, il ne croioit pas qu'on le voulût traiter plus mal que les autres, à qui l'on avoit permis de retirer quelque argent, qu'il avoit dépensé dix mille écus, & qu'il étoit bien juste qu'il eût du moins dequoy s'en retourner : qu'il étoit convenu avec mon neveu sous le bon plaisir du Roy, à un prix dont ils étoient contens l'un & l'autre : que s'il lui permettoit d'executer nôtre traité, il étoit prêt de donner sa demission, sinon qu'il en mangeroit encore deux fois autant, devant que d'être la dupe du Marquis de Rivarolles. Mr. de St. Poüange fut bien étonné de l'entendre parler de la sorte, car le Marquis

de Rivarolles lui avoit dit qu'il étoit content, que le Marquis de Grandpré eut sa compagnie. Cependant, comme il étoit des amis de Mr. de Joyeuse, qui lui avoit parlé en faveur de son neveu, il lui fit réponse qu'il devoit parler plutôt, puis que la chose étant faite, elle étoit maintenant sans remede : que la commission étoit scellée, & qu'il n'y avoit plus qu'à la délivrer. En éfet, elle étoit sur sa table, & afin que nous n'en doutassions point il nous la montra. Montesquiou lui repliqua fort resolument, qu'il ne lui importoit pas qu'elle fut expediée, ou non, qu'il y avoit dedans que le Roi en gratifioit Monsieur de Grandpré, parce qu'il ne vouloit plus servir : qu'il lui declaroit le contraire, & qu'une marque de celle c'est qu'il s'en retournoit de ce pas a la garnison. Monsieur de S. Pouange n'étoit pas accoûtumé qu'on lui parlât de la sorte, ainsi s'en trouvant tout scandalisé, il se mit en une furieuse colere. Il lui dit que Mr. de Grandpré n'auroit pas sa compagnie, puis qu'il témoignoit vouloir servir, mais que mon neveu ne l'auroit pas aussi : qu'il prît garde cependant à faire son devoir, que ce seroit lui qui veilleroit sur sa conduite; qu'il étoit bien-aise de l'en avertir de bonne heure, afin qu'il ne s'en prît qu'à lui s'il lui arrivoit quelque affront. En disant ces paroles il jetta la commission à terre, aprés l'avoir déchirée en trois, ou quatre morceaux, & nous aiant fait voir par cette action, que ce qu'on disoit de lui étoit veritable, sçavoir que quand il prenoit les interêts de quelqu'un, il les prenoit avec chaleur, nous ne doutâmes point que tout cet éclat ne fût à la consideration de Mr. de Joyeuse. Cependant Montesquiou ayant été ainsi obligé de servir malgré lui, donna un exemple qu'il est impossible de se dérober à sa destinée, il fut tué la campagne suivante en Allemagne, & ce fut l'obligation que son pere eut au Marquis de Rivarolles, à qui il avoit rendu mille services. Car dans le tems qu'il avoit eu la jambe emportée

d'un boulet de canon devant Puicerda, & qu'il s'étoit fait porter à Thoulouze, il n'y avoit rien qu'il n'eût fait, ou pour lui procurer du soulagement, ou pour lui donner quelque plaisir. En éfet, il lui avoit mené tout ce qu'il avoit de jolies femmes dans la ville, dés qu'il se fut aperçû que cela ne pouvoit être prejudiciable à sa santé, mais quoi qu'il eût été dans un état à songer plutôt à sa conscience, qu'à médire de son prochain, il ne put neanmoins qu il n'en revînt à son caractere. Il se mit à dire du mal de la plus grande partie de ceux qu'il avoit vûs à l'armée, & entr'autres d'un nommé Madaillan, homme de qualité, & qui avoit des amis dans la compagnie. Ils l'avertirent donc de ce que le Marquis de Rivarolles avoit dit de lui, & le firent revenir exprés de Paris, où il étoit, pour en tirer vengeance. Cela donna lieu à une fort plaisante avanture, Madaillan étant arrivé l'envoia apeller en duël, sans se trop informer s'il etoit en état de se battre ou non. En éfet, celui qui y fut de sa part le trouva encore au lit, & comme on ne guerit pas si-tôt d'un coup de canon, il y fut même encore plus de six semaines aprés. Cependant faisant semblant d'avoir envie de contenter Madaillan, il dit à son ami qu'il avoit pris medecine ce jour-là, c'est pourquoy il lui étoit impossible de sortir. Mais qu'il esperoit que ce seroit pour le lendemain, & qu'il envertoit avertir Madaillan du lieu & des armes qu'il choisiroit. Cette réponse ayant été raportée à Madaillan, il eut de l'impatience que la journée ne fût passée, & s'étant reveillé de grand matin, ses gens qui ne sçavoient rien de ce qui se passoit, lui dirent qu'il y avoit un homme dans son antichambre, qui le demandoit de la part du Marquis de Rivarolles. Il ne douta point que ce ne fût pour s'aller batre, & aprés leur avoir dit de le faire entrer, il leur commanda de les laisser seuls ensemble. L'homme au lieu de s'en venir à son lit, comme il s'y attendoit, s'apro-

cha d'une table, où il mit quelque chose qu'il avoit sous son manteau, & Madaillan aiant tiré le rideau & s'étant levé à son seant, pour voir ce que c'étoit, fut fort étonné de voir toute la boutique d'un Chirurgien. Cela fit qu'il crut avoir entendu une chose pour l'autre, c'est pourquoi il se mit à demander à cet homme, s'il se trompoit, & si on ne lui avoit pas dit qu'il venoit de la part du Marquis de Rivarolles. Il lui répondit qu'il ne se trompoit pas, s'il avoit entendu cela, que c'étoit lui qui l'avoit prié de lui venir couper une jambe, parce que l'aiant envoié appeller en duël, il ne croioit pas qu'il se voulut batre avec avantage: qu'il n'étoit pas encore gueri de celle qu'il avoit perduë devant Puicerda, qu'ainsi n'étant pas assez fol de s'aller commettre ainsi estropié qu'il étoit, contre un homme qui avoit tous ses membres, il vouloit ou qu'il en allât perdre un promptement en quelque part, ou que s'il avoit tant d'envie de se batre, il se le laissât couper. C'étoit veritablement un Chirurgien que celui qui lui faisoit ce compliment, desorte qu'aiant peur qu'on ne se moquât encore plus de lui, s'il le maltraitoit, il lui dit de reprendre tous ses outils, & de se retirer. Mais sa moderation ne fit pas que la chose demeurât secrete, le Marquis de Rivarolles prit plaisir à la publier, & comme aprés cela il étoit impossible d'ignorer leur different, le Subdelegué de Messieurs les Maréchaux de France leur défendit les voies de fait, & les fit embrasser. Il est aisé de juger par tout ce que je viens de dire, que je n'étois gueres en état de rendre à mon ami le service qu'il desiroit de moi, aussi aiant affaire à un homme qui entendoit raison, & qui sçavoit ma bonne volonté il crut bien que ce que j'en disois, n'étoit pas pour lui refuser mon assistance. Il se pourvût d'un autre côté, & aiant trouvé quelqu'un qui n'étoit pas si mal que moi avec le Marquis de Rivarolles, il lui fit dire que comme il n'en viendroit à plaider

avec lui qu'à la derniere extrêmité, il le prioit de lui vouloir faire justice, sinon s'il ne vouloit pas être jugé lui même en sa propre cause, de prendre pour arbitre telle personne qu'il lui p'airoit. La justice que le Marquis de Rivarolles lui voulut faire, fut de lui faire perdre tous ses droits, ce que l'autre n'aiant pas été conseillé de faire, il se resolut en dépit qu'il en eut de plaider. Pendant que moi, & ses autres amis lui cherchoient quelques habitudes auprés des Juges, il vint une personne le trouver qui lui dit qu'il ne craignît point le procez, qu'il ne manqueroit point de sollicitations, & même de si puissantes, que le Marquis de Rivarolles n'en pourroit avoir de meilleures : que d'ailleurs on empêcheroit que Mr. de Louvois ne prit son fait, & cause, & qu'il pouvoit conter là-dessus. Il me vint dire cette nouvelle, & en même tems qu'il ne sçavoit d'où elle venoit, que la personne qui étoit venu lui donner ces assurances, ne s'étoit jamais voulu faire connoître, & que quand il lui avoit dit que cela lui donneroit plus de courage, il lui avoit répondu qu'il avoit ordre de faire ce qu'il faisoit, mais qu'il lui suffiroit de voir qu'on ne l'abandonneroit pas au besoin

J'eus beau réver qui lui pouvoit avoit fait parler de la sorte, tous mes soupçons ne furent pas de longue durée. Car quoy que je sçusse que le Marquis de Rivarolles eut beaucoup de gens qui lui voulussent du mal, je n'en connoissois point qui osassent se vanter d'avoir un si grand nombre d'amis. Si l'on eût parlé avec plus de modestie, j'aurois cru que c'eût été le Marquis de Carman, qui avoit été Colonel du Regiment de Languedoc, & qui avoit sujet de le haïr plus que pas un autre. Cette histoire est encore capable de faire juger du caractere de son esprit, c'est pourquoy je la raporterai dans toutes ses circonstances, mais le plus succintement qu'il me sera possible. Etant devenu amoureux de Madame de Carman, qui demeuroit

dans la capitale du Roussillon, il fit quantité de pas inutiles auprès d'elle, jusques ce qu'aiant sçu par une femme de chambre qu'elle avoit besoin d'argent, il lui aporta cent Loüis dans une bourse. Il prit le tems qu'elle étoit au lit, soit qu'il crût qu'il en auroit plus de plaisir, ou qu'elle en auroit moins de peine à se rendre à ses desirs, & lui aiant exposé depuis quel tems il l'aimoit, il accompagna ce discours de la bourse, qui le rendit encore plus persuasif. La Dame ne fit donc que les façons qu'il faloit faire pour lui faire croire, que si elle lui accordoit quelque faveur, ce n'étoit pas pour son argent, & lui aiant dit qu'il le mît sur sa toilette, elle crut gagner ces cent Loüis fort à son aise. Mais le Marquis de Rivarolles voiant sa bourse comme il s'en alloit, la reprit adroitement; si bien que la Dame s'étant levée pour joüir de la veuë d'un métail si agreable, fut fort surprise de ne la pas trouver. Elle se douta bien ce qu'elle étoit devenuë, aiant oüi dire assez de fois dequoi le Marquis de Rivarolles étoit capable, & peut-être cela aiant été la cause qu'elle avoit voulu être payée d'avance, mais n'ayant eu garde de s'en vanter, elle couva dans son ame un ressentiment qui auroit produit d'étranges éfets, si elle avoit eu autant de force, que de courage. Cependant comme si ce qu'il lui avoit fait n'eut pas été suffisant pour l'outrer contre lui, il publia dans le monde le tour qu'il lui avoit joüé, & le bruit s'en étant répandu incontinent dans tout le païs, il est aisé de comprendre dans quel desespoir il jetta cette Dame. Elle fut prête mille fois de s'ofrir au premier venu, pourvû qu'il la vengeât, mais pendant qu'elle rouloit dans son ame des desseins encore plus criminels, elle reçût une lettre épouvantable de son mari, lequel aiant été averti de l'afront qu'elle lui avoit fait, ne lui donnoit plus à vivre que jusques à son retour. Comme elle sçavoit que ses reproches n'étoient que trop veritables, il n'y

eut

eut rien de comparable à sa frayeur. Cependant comme si elle n'eût pas encore été assez malheureuse, elle se trouva grosse du fait du Marquis de Rivarolles, ce qui acheva de la jetter dans le dernier desespoir. Aussi prit-elle une resolution terrible, & que je ne sçaurois raporter sans plaindre extrêmement sa destinée. Car quoy que je ne la connoisse pas, j'avois été des amis de son pere, qui étoit un homme de service, & fort bien auprés du Cardinal Mazarin; elle s'empoisonna dés qu'elle sut que son mari revenoit de l'armée, tellement que ne la trouvant plus pour exercer sa vengeance, il devoit aparemment la faire tomber sur celui qui étoit l'auteur de sa honte, mais s'il avoit eu assez de cœur pour menacer sa femme, il n'en eut pas assez pour se venger de son adultere, & il se trouva mille fois devant lui sans oser soufler.

Tout le monde sçavoit cette histoire, & comme je ne doutois pas, que quelque mine que fit Carman, il n'eût bien voulu qu'il fût arrivé quelque méchante afaire au Marquis de Rivarolles, je me doutay d'abord que c'étoit lui qui avoit fait dire à mon ami ce que j'ay raporté ci-dessus. Mais n'ayant gueres resté dans ce sentiment par la raison que j'ay touchée, mes soupçons tomberent sur un autre, & ce fut le Marquis de Feuquieres, avec qui il y avoit fort peu qu'il avoit eu un démêlé. Il n'avoit pas tort pourtant en cette rencontre, & de quelque passion que je sois prevenu, rien ne m'empêchera jamais de dire la verité. Il avoit joüé avec lui plusieurs fois, & aprés avoir perdu trois ou quatre cens pistoles qu'il avoit fort bien payées, il lui en avoit regagné cent cinquante, dont il ne pouvoit arracher un sou. Aprés les lui avoir demandées plusieurs fois, voyant qu'il lui avoit donné cent paroles sans en tenir une seule, il s'en fut à sa tente, lui prit ses chevaux, & sur ce que son écuyer lui voulut dire quelque chose, il lui donna des coups de canne. Or le Marquis de

Feuquieres étoit un homme de qualité, à qui une pareille insulte devoit tenir au cœur, & quoi qu'on l s eut accommodez, il étoit à presumer qu'il n'étoit pas sans ressentiment, du moins ce fut ma pensée, & aiant conté cette affaire à mon ami, je lui dit que c'étoit infailliblement de ce côté là qu'on lui étoit venu faire offre de service: que si celà étoit, son afaire ne pouvoit qu'elle n'allât bien, qu'il avoit des parens, & des amis qui avoient du credit, mais que ce qui me donnoit plus d'esperance, étoit l'assurance qu'on lui avoit donné que Mr. de Louvois ne prendroit point parti contre lui.

Pour sçavoir neanmoins si c'étoit une chose à laquelle ie pût s'atendre, je lui conseillai d'aller voir ce Ministre, & de lui dire que Mr. de Rivarolles lui suscitant un procés, qu'il croioit injuste, il venoit avant que de l'entreprendre remettre ses interêts entre ses mains: que comme il s'agissoit d'une chose, qui avoit quelque connexité avec les afaires de l'Ordre de St. Lazare, il sçavoit trop le respect qu'il lui devoit, pour rien faire sans lui en demander la permission; qu'il ne vouloit que lui de juge, s'il avoit le tems de s'en donner la peine, sinon qu'il lui seroit bien obligé de lui en donner un de sa main. Mr. de Louvois le reçût fort bien, & lui ayant dit qu'il n'empêchoit point qu'on ne lui fît justice, il le renvoya devant les Iuges ordinaires, Il commença donc ses procedures, & le Marquis de Rivarolles qui le sçavoit à six-vingt lieües de son païs, fit d'abord mille chicanes pour le fatiguer. Celui qui lui avoit promis de solliciter pour lui s'aquita de sa parole, il trouva par tout mille facilités, qu'il n'auroit pas trouvés sans cela; cependant voiant que quelque diligence qu'il pût faire, son afaire n'avançoit point, il commença d'avoir la maladie du païs, & aiant une envie inconcevable de s'en retourner, il fit offrir deux cens pistoles au Marquis de Rivarolles, s'il vouloit le laisser en repos. Le Marquis de Rivallores fut ravi de ces ofres, lui qui voioit que

le vent du bureau n'étoit pas pour lui, & comme le Roi formoit des camps toutes les années, & qu'il s'en preparoit un, où il faloit qu'il allât, il fut ravi de trouver ce petit secours étant broüillé le plus souvent avec l'argent comptant.

J'étois logé lors au fauxbourg St. Germain, où mon occupation ordinaire étoit d'aller voir le matin mes amis, & d'aller joüer les aprés-dînées. Car quoi que je susse bien qu'il n'y a rien de plus dangereux que le jeu, comme je n'étois plus bon avec les Dames, il faloit bien que je passasse mon tems à quelque chose. Un de mes amis me mena à une fameuse Academie qui n'étoit pas fort éloignée de chez moy, c'est au petit Hôtel de Crequi lieu dangereux pour tout le monde, sur tout pour les jeunes gens, qui n'ont pas encore assez d'experience pour se parer des coups qu'on leur porte. Enfin c'est un veritable lieu de friponnerie, & je m'étonne, qu'y aiant tant d'ordre dans Paris, ceux qui ont soin de la police, ne fassent pas mieux leur devoir pour l'abolir. Je m'étonne encore que le Duc de Crequi, sous le nom de qui se tient cette fameuse banque, n'ait pas écouté mille plaintes qui lui ont été faites là-dessus, mais c'est qu'il faudroit qu'il donnât des apointemens à ses Officiers des Gardes, à qui ce privilege sert de recompense, & lui qui a des biens par-dessus la tête, & qu'une fille unique, à qui les laisser, est si vilain, si cela se peut dire ainsi, qu'il aime mieux qu'on coupe la gorge tous les ans à une infinité de jeunesse, que de vouloir qu'il lui en coute fort peu de chose. Car il ne sauve en faisant cela, que les appointemens de deux pauvres miserables, de l'un desquels il n'auroit garde de se servir, pour peu qu'il fit de reflexion, qu'un tel homme pour domestique n'est pas capable de lui faire grand honneur. En éfet, il n'a jamais été auparavant qu'un malheureux exempt, servant à conduire au suplice les criminels, à la place de qui il y auroit lõg-tems, qu'il auroit été mis, si on lui avoit rendu ju-

ftice. Pour l'autre je n'ay garde d'en dire tant de mal, outre qu'il eft d'une autre naiffance, ie ne lui ay iamais vû faire de friponnerie, & étant cadet, comme il eft, il lui eft pardonnable de chercher à gagner de l'argent, puis que fon maître le veut bien.

C'eft fous la direction de ces deux Meffieurs, que roule ce bureau d'adreffe, & dés le premier iour que i'y entray, i'y vis tant de phifionomies patibulaires, que i'eus qu'au lieu de m'amener dans une maifon, on ne m'eût amené dans les bois. Mon ami jugeant à ma contenance de ce qui fe paffoit dans mon ame, me dit de me r'affurer, que les voleurs, n'y étoient plus, qu'ils avoient été pris, il y avoit peu de iours, & que la juftice exemplaire qui en avoit été faite, empêchoit les autres de s'en approcher. En éfet, il y avoit deux de ces heros, qui avoient été roüés en Greve, pour au fortir de là avoir été voler la nuit. Et quoi que l'un fe fît apeller le Comte de la Salle, & l'autre le Chevalier Defpins, ni la Comté, ni la Chevalerie, n'avoient pas été capables de les fauver. Ce que me difoit mon ami ne m'ayant pas raffuré entierement, non plus que les Gardes du Duc de Crequi, que ie trouvay dans l'antichambre armés de leur bandoüilleres, i'entray en tremblant dans le lieu où fe faifoit la fcene. Et mon ami m'ayant prefenté à Mrs. les directeurs, comme un homme qui en cas de befoin ferviroit d'acteur dans leur comedie, i'en fus accablé de complimens. Tout cela ne me plaifoit point neanmoins, & je crois que i'euffe pris à l'heure même le parti de me retirer, fi i'euffe vû le Comte du Rouvray Gentilhomme de Bourgogne, qui au coin de la chambre en étoit aux mains avec un autre que ie ne connoiffois pas. Comme c'étoit un honête homme, & de condition, ie pris le parti de m'aller ranger auprés de lui, mais n'y aiant point trouvé de place, ie fus obligé de me mettre à côté de celui contre qui il ioüoit. C'étoit au piquet,

car on joüe là toutes sortes de ieux, quoi que celui qui plaît le plus aux directeurs, soit le lansquenet, parce que la retribution en est plus forte, C'étoit, dis-je, au piquet que ioüoit le Comte de Rouvray, & celui que ie voiois ioüer, n'étoit pas un des plus fins acteurs du monde, quant à sçavoir ménager les avantages qui étoient permis honêtement, mais pour ce qui est de ceux qui sont défendus, ie suis persuadé qu'il y excelloit, & ie le dois être à moins que d'être incredule, puis que ie vis de mes yeux une chose aussi adroite que l'on pût faire. Je crois que ie ne lui plû pas beaucoup de m'être ainsi mis auprés de lui, & en effet, ie fus cause pendant quelque-tems qu'il n'osa mettre en œuvre tous ses petits tours d'adresse; mais la fortune s'étant declarée pour celui contre qui il ioüoit, il perdit toute sorte de retenuë, & voiant qu'il y alloit peut-être de la plus grande partie de son bien, il ne se soucia pas de tout ce que i'en pourrois dire, pourvû qu'il le pût recouvrer. Il perdoit partie, & revanche, & pour le tout qui étoit ce me semble de vingt-quatre pistolles, il en faloit quatorze au Comte du Rouvray, qui étoit le premier, & lui neuf. Aprés qu'ils eurent écarté, le Comte du Rouvray se trouva avoir le point, qui ne lui valoit que cinq, & le ieu étoit disposé de maniere, qu'il ne pouvoit achever en contant. Pour l'autre cela se pouvoit, s'il eut eu trois Dames, dont il en avoit écarté une, mais, comme il vit qu'il avoit perdu, parce que le Comte de Rouvray gagnoit les cartes, il ne laissa pas de les conter. Je crus qu'il s'abusoit par mégarde, & i'eus la bouche ouverte pour le dire tout haut, mais comme ie regardois attentivement pour voir de quelle maniere finiroit cette comedie, un maître fripon qui le voioit ioüer aussi bien que moi, & avec qui il étoit d'intelligence, faisant semblant de badiner avec son écart, le laissa tomber, & l'autre faisant de l'empressé pour le ramasser, comme s'il eut eu peur que le Côte de Rouvray ne l'eut vû, re-

prit adroitement la carte qui lui manquoit, & en remit une autre à la place, si bien que je ne fus jamais si étonné que quand je la vis dans son jeu. Ces deux honnêtes Messieurs étoient l'un un nommé Guerart, l'autre le Chevalier de Lignerac, tous deux fameux par leurs tours de fripponnerie, ce qui pourtant ne les rendoit pas plus riches. Car l'un qui avoit eu du bien l'avoit déja mangé, quoi qu'il n'eût que trente cinq ans, & l'autre aprés avoir attrapé indifferemment toutes sortes de personnes, étoit obligé de se refugier souvent dans quelque maison de qualité, de peur de la prison.

Il est aisé de juger quelle impression cela me donna de cette honête Academie. Cependant j'eus le lendemain à mon lever une visite d'un homme que je ne connoissois point, mais qui se fit connoître, en me disant que m'y aiant vû la veille, & que sçachant que j'étois joüeur, il me venoit donner avis de ceux qui joüoient bien, & de ceux qui n'en sçavoient pas plus que les autres. Il apelloit joüer bien quand on étoit fripon, & traitoit d'innocens, ceux qui joüent honêtement. Il me dit que si je voulois il m'aprendroit tous les tours de souplesse qui se pouvoient pratiquer, non pas qu'il crût que je fusse homme à m'en servir, mais pour m'en pouvoir défendre. Je le remerciay de la peine qu'il vouloit se donner, & quoy que je ne l'eusse pas apellé en consultation, il ne laissa pas de faire comme les Avocats, qui ne vous entretiennent jamais, sans requerir leur salaire. Il me demanda son droit, mais fort honêtement, me disant qu'il étoit un Gentilhomme de consequence, & qu'il n'avoit pas toûjours été comme il étoit: qu'il esperoit se remettre bien-tôt, c'est pourquoi il me donnoit parole, foy d'homme d'honneur, & de condition, de me rendre quatre pistoles qu'il me prioit de lui prêter. Comme ce n'étoit pas à l'Hôtel de Crequi seulement que se renconrroient ces sortes d'escrocs, je crus que je pourrois parer facilement

l'estocade, mais celui-ci étoit si pressant, que quelque aguerri que je fusse sur l'article, il me fut impossible de m'en sauver. Il est vrai qu'il ne m'en coura pas ce qu'il me demandoit, il y eut même beaucoup à dire, voiant que je n'étois pas si dupe que de lui donner quatre pistolles, il se reduisit à trois, de trois à deux, de deux à une, enfin jusques à une piece de trente sols, que je lui donnay pour me délivrer de ses importunités. Il me fit mille remerciemens, & à peine fut-il sorti, qu'il rentra une autre figure, que je ne connoissois pas mieux que lui. Son compliment fut neanmoins fort different, celui-ci venoit me prier à dîner, & son emploi étoit de rassembler les gens pour faire faire la partie de lansquenet, quand par la disette d'argent elle étoit rompuë. Il m'entretint de la fortune qu'il y avoit à faire au jeu, que tel que je le voyois, il avoit eu un bon carrosse, & quatre laquais, mis si propres qu'il n'y avoit point d'Ambassadeur, dont le train eût été comme le sien ; que quant à sa personne, il avoit été un tems qu'il changeoit d'habits tous les jours, avoit une épée & des boutons d'or massif, & qu'il ne desesperoit pas tant de sa fortune, qu'il n'esperât de se voir encore au même état.

Enfin il me batit bien du païs en peu de tems, aprés quoi voulãt me faire voir qu'il avoit la main bonne, il me tira un jeu de carte de sa poche, avec lequel il me fit tous les tours d'adresse, qui ont coutume de surprendre davantage. J'eus peur que tout cela ne produisit un même compliment que celui que je venois de recevoir, mais j'avois affaire à un homme qui n'étoit pas tout-à-fait si bas percé, & à qui l'emploi qu'il avoit produisoit quelque petite ressource. On lui donnoit le quart du profit qui pouvoit revenir de la banque, toutes charges deduites, & les trois autres se partageoient entre Dugas Lieutenant des Gardes de Mr. de Crequi, du Four Enseigne, & Bragelogne, lequel avoit été au-

trefois en grand credit pour ces sortes d'Academies, mais à qui le Roy avoit défendu de donner à ioüer, depuis que Foucaut, qui avoit été autrefois Conseiller au Parlement, mais qui avoit perdu sa fortune pour trop aimer le ieu, avoit été tué chez lui. Ce Bragelogne avoit eu de son tems tout ce qu'il y avoit de gens de la Cour; aussi comme les autres esperoient qu'aiant de si bonnes connoissances, il pourroit mettre leur maison dans la même vogue qu'avoit été la sienne, ils l'avoient associé avec eux. Mais outre que la maison étoit trop décriée, pour que les gens de qualité y voulussent mettre le pié, il l'étoit trop lui-même pour qu'ils prissent confiance en lui. Cependant ce qui l'avoit perdu de reputation, c'est parce que l'Abé de Lignerac frere du Chevalier, dont i'ay parlé ci-dessus, avoit voulu commencer à contrefaire l'honête homme. Cet Abé qui ne valoit pas mieux que son frere, & qui aprés avoir été aussi indigent que lui, avoit eu la fortune, ou l'adresse de gagner quatre ou cinq cens mille francs, sçavoit fort bien ioüer, pour me servir des termes que m'avoit apris mon donneur d'avis, tellement qu'y aiant beaucoup d'argent mêlé parmi celui là, dont il étoit obligé à restitution, il dit un iour à un nommé Broüard, à qui il avoit gagné de la sorte sept ou huit cens pistolles, s'il vouloit lui quiter pour soixante, ce qu'il lui pouvoit devoir. Broüard sçachant qu'il y en a beaucoup que la prosperité rend insolens, crut qu'il se moquoit de lui, & lui dit qu'il ne pretendoit rien, parce qu'il ne lui étoit rien dû. Surquoy l'Abé de Lignerac prenant la parole, tâcha de tourner la chose adroitement, lui disant qu'il avoit un certain scrupule qui lui faisoit croire le contraire: que comme lui, à qui il parloit, étoit vieux, il montroit souvent son ieu, que cela lui faisoit craindre que l'argent qu'il lui avoit gagné, lors qu'ils avoient ioüé ensemble chez Bragelogne, ne fût pas trop bien aquis: que beaucoup de gens

n'autoient pas cette delicatesse, mais que pour lui, plutôt que d'avoir cela sur sa conscience, il aimoit mieux lui donner ce qu'il lui offroit. Eroüard tout vieux qu'il étoit, entendit bien ce que cela vouloit dire, & aimant mieux avoir soixante pistolles, que rien, il lui donna absolution de toutes choses. L'Abbé de Lignerac lui ayant ainsi conté son argent, ajoûta qu'il vît Bragelogne, & que s'il faisoit son devoir, il en tireroit encore quelque petite restitution : qu'il avoit été de moitié toutes les fois qu'il avoit ioué avec lui, & qu'il sçavoit bien que les choses s'étoient passées d'une maniere, qu'il y étoit obligé. Mais Bragelogne ne fit pas cas autrement de tout ce qu'Eroüard lui pût dire, & plus accoûtumé à prendre, qu'à restituer, il lui dit que l'Abé de Lignerac avoit bien voulu lui faire ce present, parce qu'il étoit bien dans ses affaires, mais que pour lui qui y étoit beaucoup plus mal, il n'en avoit ni la volonté, ni le pouvoir.

C'est ainsi que ces honêtes Messieurs qui tenoient la banque, non contens d'avoir tout l'argent des joüeurs au bout de l'année, par le moyen de leur maltôte, à qui ils donnent le nom de ronde, tâchoient encore de se l'aproprier par des moyens plus courts, & plus faciles. En effet, celui qui m'y avoit mené la veille, étant venu justement dans le tems qu'on me prioit à diner, & m'y aiant entraîné malgré moi, je vis que Mr. du Four ressembloit à Mr. de Bragelogne. Il ioüoit contre un pauvre malheureux nouvellement débarqué, & celui-ci avoit été assez bête pour prendre un conseil, qui faisoit signe de son jeu à l'autre. Tout le monde vit cela aussi bien que moi, & même on se le disoit tout haut, tant la chose étoit grossiere. Je demanday le nom de cet innocent, & quelqu'un m'ayant dit qu'il s'appelloit le Chevalier de Lissac, je voulus sçavoir d'où il étoit, parce qu'il y avoit eu autrefois un homme de son nom, qui m'avoit

rendu service. On me dit qu'il étoit de la Comté de Foix, & comme c'étoit justement de ce païs-là, qu'étoit celui dont je viens de parler, j'eus pitié de lui; & lui dis que s'il me vouloit croire, il quitteroit le jeu. Cette parole donna de la confusion à du Four, qui se douta bien que je m'étois aperçû de quelque chose; neanmoins Lissac ne voulut point quitter, mais l'autre le fit, depeur que je ne disse à la fin tout ce que je voiois. En effet, aiant pris Lissac en particulier, & m'étant fait connoître à lui, je lui découvris comment on le friponnoit, & cela le mit tellement en fougue, qu'il fit mille extravagances. Car il ne s'agissoit pas de quereller là celui qui l'avoit ainsi attrapé, lequel étoit environné de Gardes, mais de lui parler tête à tête quand il sortiroit. N'aiant donc rien fait à cause du monde qui se mit au devant, je l'emmenay avec moy, & lui dis que s'il étoit sage, il ne remettroit jamais le pié dans ce coupe-gorge: que pour moy je lui voulois bien dire, que je permettois qu'on me donnât les étrivieres, si l'on m'y rattrapoit, que je n'y avois pourtant point laissé de mes plumes, & que je voudrois qu'il pût dire la même chose. Comme c'étoit un jeune homme, & que la rage du jeu le tenoit, il ne profita point de mes leçons. Il y voulut retourner, mais du Four, dont l'affaire étoit venuë aux oreilles de Mr. de Crequi, crut que pour insinuer à tout le monde, que ce n'étoit qu'une médisance, il devoit renoncer à ses interêts. Ainsi quoy qu'il ne demandât pas mieux que de tenir de telles dupes en chambre, il lui fit fermer la porte au nez. Lissac n'osa rien dire à cause qu'il avoit peur de s'atirer Mr. de Crequi sur les bras, & quoi qu'il lui dût être fort dur de se voir traiter de la sorte par un faquin, il se retira fort tranquillement. Si ce lui fut un afront, ce lui fut cependant un bonheur: au lieu de perdre son argent, comme cela ne lui pouvoit manquer, il fit une compagnie, & aiant ainsi été obligé

de sortir de Paris, il évita l'écueil, où se brisent quantité d'honêtes gens.

Il m'étoit pardonnable si je cherchois ainsi à passer mon tems, c'est le malheur des gens de ma profession d'avoir bien des heures inutiles. Et quoy que je cherchasse à me des-ennuyer, tantôt en lisant, tantôt en joüant, & quelquefois en me promenant, toutefois étois-je obligé de convenir, que de toutes les conditions il n'y en point de si malheureuse que celle d'un Gentilhomme. Si j'eusse pu devenir devot, comme j'ay déja dit, c'eut été un grand bonheur pour moy, mais je n'y avois, s'il m'eit permis de me servir des termes ordinaires, aucune veine qui y tendit;c'est une grace que Dieu ne fait pas à tout le monde, & pour mes pechez, j'étois de ceux à qui il la refusoit. J'avois une de mes parentes mariée à douze ou quinze lieües de Paris du côté de la Normandie, il y avoit longtems qu'elle me prioit de l'aller voir, je lui manday donc qu'elle m'envoyât son carrosse jusques à Pontoise, & que je m'y rendrois à un certain jour nommé. Elle ne se contenta pas de faire ce que je lui disois, elle y vint encore elle-même, & étant arrivée au grand Cerf de fort bonne heure, elle fut se promener par la ville, en atendant que le carrosse de Roüen, par lequel je lui avois mandé que je viendrois, arrivât. Elle n'étoit pas belle, & auroit eu sans doute fort grand tort de pretendre de l'être ; neanmoins elle aimoit sa petite personne, & un certain air coquet qu'elle se donnoit, faisoit qu'elle n'étoit jamais sans adorateurs. Au reste deux Gentilshommes qui ne la connoissoient point, quoi qu'ils fussent du païs, l'ayant prise pour toute autre qu'elle n'étoit, l'accosterent, & debuterent d'abord assez honêtement avec elle, ce qui fut cause qu'elle ne refusa pas leur compagnie. Cependant l'ayant trouvée de belle humeur, ils se confirmerent dans leur opinion, tellement que quand ils furent à l'hôtellerie, ils voulurent pousser leur

fortune. Si l'on en croit ce qu'elle en dit, elle entendoit raillerie jusques-là avec tout le monde, mais sur l'article elle se seroit broüillée avec son meilleur ami ; s'en éclaircira qui voudra, pour moy qui suis trop vieil pour le faire, j'aime mieux le croire comme on dit, que de l'aller voir, d'autant plus qu'elle se fit cette fois-là une grande affaire, pour ne pas accepter le parti qu'on lui proposoit. Elle se mit en défense, & les choses en allerent si avant, que ses cornettes furent déchirées. Toute l'hôtellerie étoit donc en rumeur quand j'arrivai, & ie fus surpris quand étant décendu de carrosse, l'on m'en eut appris le sujet. Je la fus trouver dans sa chambre, où elle s'étoit mise au lit, & aprés lui avoir témoigné la douleur que j'avois de cet accident, ie lui demandai si elle n'avoit pas fait les procedures qui étoient à faire en pareille rencontre. Elle me dit qu'elle n'avoit rien fait, faute de conseil, mais que maintenant que i'étois venu, il faloit que ie lui disse ce qu'il y avoit à faire. Je la blamay d'avoir tant differé, & lui ayant dit qu'il faloit faire informer ' cette violence, j'eus recours à la Justice. Ces Messieurs les ieunes gens se trouverent fort étourdis, quand ils virent qu'on s'y prenoit non seulement de cette façon, mais qu'il avoient encore affaire à une personne de qualité, qui ne manqueroit ni d'argent, ni d'amis, pour les mettre à la raison. Quelqu'un leur conseilla de venir demander excuse de la sortise qu'ils avoient faite, à quoi s'étant resolus, ils envoierent sçavoir si on le trouveroit bon, mais ie dis à celui qui y venoit de leur part, qu'il faloit une plus grande mortification pour de si mal honêtes gens. Je fis une faute considerable en me pourvoiant ainsi devant la Justice, & si i'eusse été bien conseillé, ce n'auroit iamais été que devant Messieurs les Marêchaux de France. Nous en eussions eu raison, & bien plutôt, & à bien meilleur marché ; mais ma passion m'aiant emporté iusques au

point de leur vouloit faire faire leur procez, comme pour viol, je ne fis point de reflexion que nous nous allions ietter dans un labirinte d'affaires, dont il nous seroit impossible de sortir quand nous voudrions. En effet, nos parties aiant vû que nous avions pris ce parti là avec tant d'imprudence, firent informer de leur côté, & quoy qu'ils n'eussent rien à dire contre une femme, neanmoins ils embroüillerent tellement les choses par leurs procedures, & leurs chicanes, qu'ils obtinrent un Arrêt de défense, contre un Decret que nous avions contr'eux.

L'affaire fut donc évoquée au Parlement, & comme en matiere de procez, c'est une chose qui ne finipoint, pour rendre celui-ci immortel, ils chercherent à cette femme, & à son mari qui s'étoit rendu partie, toutes les affaires qu'ils pouvoîent avoir euës en leur vie, ou pour mieux dire leur en firent de nouvelles, afin qu'ils se fatiguassent tellement, qu'ils fussent obligez de s'accommoder. Ce mari & cette femme avoient un malheur qui est fort comme dans le siecle où nous sommes, ils avoient une fille laquelle avoit fait un enfant avec le Precepteur de ses freres, ce qui leur avoit fait tant de peine, qu'ils avoient été sur le point de la poignarder. Et rien ne les en avoit empêchez, que le conseil que ie leur avois donné de l'envoier plutôt à l'Amerique, & de faire courir le bruit qu'elle étoit morte. Ils m'avoient cru, & aprés avoir publié une feinte maladie, ils avoient fait un enterrement dans les formes, pendant que la nuit la fille prenoit le chemin de la Rochelle, où elle devoit s'embarquer. Cependant comme quelque precaution que l'on prenne, il est difficile que quelqu'un ne découvre le secret, leurs parties vinrent à sçavoir que tout cet enterrement n'étoit qu'une illusion, & croiant qu'ils avoient fait poignarder leur fille, ils embellirent leur procez de cette nouvelle scene. Ils demanderent pour preuve que c'étoit la verité, que la biere fût retirée de la fosse, &

que l'ouverture en fût faite en presence de la Justice. La chose leur ayant été accordée, cela embarrassa bien mon cousin, & ma cousine. Ils chercherent à se mettre à couvert de cette procedure, par plusieurs tours de chicane, dont ils ne pouvoient manquer au besoin, puis qu'ils étoient entre les mains des Procureurs, & des Avocats de Paris, ville qui le peut disputer à Roüen, où l'on pretend que c'est le centre de la plus fine chicane. Quoi qu'il en soit, cela ne leur ayant servi de rien, on trouva une buche dans la biere, au lieu du corps, & le procez verbal en aiant été dressé, ils commencerent à avoir le Procureur General sur les bras, qui leur demanda ce qu'ils avoient fait de leur enfant. Si ce leur avoit été un surcroit de chagrin, d'entendre raporter son histoire dans le Parlement, à laquelle les Avocats ne manquerent point de donner un embellissement conforme au sujet, ce leur fut un grand embarras d'être obligez de rendre compte de sa personne. Car au lieu d'aller à l'Amerique, comme ils avoient cru l'y envoier, ils l'avoient confiée à un homme, qui en étant devenu amoureux, lui avoit accordé sa liberté, à condition qu'elle le traiteroit, comme elle avoit fait le Precépteur. Ils avoient de la peine à dire cela en Justice, & d'ailleurs ils ne sçavoient encore, si on les en voudroit croire. En éfet, ce n'étoit pas assez, & il faloit la retrouver à quelque prix que ce fut. Ils demeurerent donc incertains de ce qu'ils devoient dire & faire, mais la Justice croiant que leur embarras procedoit de toute autre chose, ils furent arrêtez l'un, & l'autre, & logez à la Conciergerie. J'apris cette nouvelle avec le dernier chagrin, d'autant plus que je voiois bien que c'étoit moy qui en étoit cause, pour les avoir plongez dans ce malheureux procez, ainsi que j'ay dit par mon imprudence. Estant obligé de les tirer delà, ou de mourir en la peine, je m'enquis le plus secretement qu'il me fut possible, de toutes

les femmes, qui vivoient d'un certain commerce, qu'il n'est point honête de nommer, mais qui se devine aisément, sans que j'en dise davantage, s'ils n'avoient point parmi leurs Vestales une fille faite de telle, & telle maniere. La grandeur de la recompense que je leur fis esperer, si elles me faisoient cette découverte, fit qu'elles se tremousserent un peu. Car enfin je ne m'étois pû adresser qu'à elles dans mon embarras, & j'avois presumé non sans beaucoup de raison, qu'une fille qui étoit abandonnée de pere & de mere, & dont les inclinations étoient si méchantes, n'avoit pû se retirer ailleurs. Quoy qu'il en soit, c'étoit un étrange chose, que des gens de condition fussent obligez à une telle recherche, & que leur destinée fût si malheureuse, que pour sauver leur vie, ils dussent souhaiter d'être assurez de la continuation de leur infamie. Cependant on me fit passer en revûë, sans faire semblant de rien, une grande quantité de ces filles, & quoy que j'eusse toûjours oüi dire que le nombre en étoit excessif dans Paris, je n'aurois jamais cru à beaucoup prés, que le desordre y eût été si grand. J'employai plus d'un mois à visiter tous les endroits qui m'étoient indiquez, & il n'y en avoit jamais moins de dix ou douze dans chacun; mais parmi un si grand nombre, je ne trouvay pas pourtant ce que je cherchois, & tout ce que j'en pus aprendre, fut qu'elle avoit paru chez une apareilleuse, nommée la Marchand, mais qu'un homme en étant devenu amoureux, il l'avoit mise en chambre. Jé demanday qui étoit cet homme, mais on ne me le sçut dire, ni l'endroit où il demeuroit, tellement que comme c'eut été chercher proprement une aiguille dans un tas de foin, que de pretendre la deterrer à Paris, je bornai là ma recherche. Cependant comme jé ne pouvois douter de la verité de cet avis, non seulement à cause de certaines circonstances, mais encore parce qu'elle s'étoit découverte elle-même à une amie, qui étoit celle

qui faisoit ce raport, les Avocats pour arrêter le cours des procedures criminelles qui se faisoient contre mon cousin & ma cousine, jugerent à propos de la faire entendre. C'étoit quelque chose que cela, & il étoit facile aux Juges de connoître que des gens de condition n'en viendroient pas à un éclaircissement qui leur devoit faire tant de peine, à moins que ce ne fût la verité : mais cette fille qui portoit son reproche avec elle, ne pouvant pas servir de témoin selon les loix, toute ma peine fut inutile, & il falut que ie cherchasse un autre remede.

Cependant nos parties triomphoient, voiant nôtre embarras, & si nous eussions été dans un autre tems, ie me serois, tout vieux que i'étois, coupé la gorge mille fois avec eux Mais le Roi qui entre mille belles choses qu'il avoit faites, n'avoit rien fait sans doute de si beau ni de si glorieux, que d'ôter la fureur des duëls, étoit si rigide là dessus, comme j'ay déja dit, que ç'eut été vouloir se perdre absolument que d'aller contre ses Ordonnances. J'avo's de la peine neanmoins à me retenir, quand ie les voiois au Palais, & il m'arriva plusieurs fois de les pousser, sans qu'ils fissent semblant d'y prendre garde. Cela me donna encore plus de dépit, voiant que nous n'avions affaires qu'à des miserables. Cependant tout cela n'étant pas le fait, & les Juges m'avertissant, qu'à moins que d'avoir de meilleures preuves de la vie de Mademoiselle de.·.·.·, son pere & sa mere étoient en grand danger de la leur, je m'en fus chez le Doien des Commissaires du Châtelet, & le priay d'avertir ses Confreres que quand on leur porteroit les Registres des Chambres garnies, ils s'informassent des hôtes, & des hôtesses, s'ils n'avoient point chez elles ce que je cherchois. J'y attachay cent pistoles de recompense, ce qui fut cause qu'ils firent leur devoir. En éfet, ce fut par leur moien que ie sçus qu'il y avoit une fille, à peu prés de la maniere que ie la desi-

gnois, dans la ruë Calande, prés la place Mauberr, & m'y en étant allé, sous pretexte de vouloir louer une chambre, ie trouvai enfin cette malheureuse, qui étoit dans un pitoyable état, que si ie ne l'eusse veuë plusieurs fois, il m'eut été impossible de la reconnoître.

Elle fut fort surprise de me voir, principalement quand l'ayant apellée par son nom, elle m'entendit lui faire des reproches. Elle crut, que ieune comme elle étoit, il lui seroit facile de se défaire d'un pauvre vieillard, c'est pourquoi, pendant qu'elle faisoit semblant de pleurer, elle prit son tems pour gagner la porte; mais comme i'avois l'œil par tout elle ne put executer son dessein, & la connoissance qu'elle m'en avoit donnée, m'aiant obligé à prendre toutes mes precautions, je la garday à veuë iusques à ce qu'il me fût venu main forte. Son pere & sa mere avoient presenté Requête qu'il leur fût permis de la faire enfermer, en cas qu'ils fussent assez heureux pour avoir de ses nouvelles, ainsi me servant de cette permission, ie la fis mener aux Madelonettes, lieu destiné pour enfermer les filles de méchante vie. Ce fut un grand bonheur pour moy, d'avoir fait cette découverte. Mr. & Madame de ∴∴ étoient sur le point d'être iugez, & ie ne sçais ce qui fût arrivé de leur affaire. Cependant la representation qu'ils firent de leur fille, aiant rendu inutiles & vains, tous les éforts qu'on faisoit pour les perdre, ils eurent main levée de leurs personnes, quoi que leurs parties s'éforçassent de les faire retenir, sous pretexte qu'ils avoient abusé des ceremonies de l'Eglise, en faisant enterrer comme i'ay dit une buche, & faisant faire sur elle les prieres accoûtumées En éfet, ils eurent besoin d'amis, pour se laver de cette accusation, & même cela n'empêcha pas qu'ils ne fussent condamnez à une amande. Cependant les Juges voioient bien que tout cela n'étoit qu'une recrimination, mais ayant été obligez de suivre la rigueur

des Ordonnances, aprés avoir ainsi fait leur devoir, ils rendirent justice à ma cousine. Ils condamnerent ses parties, non seulement à tous les frais du procez, qui étoient considerables, mais encore au bannissement, ce qui fait une grande tâche pour leur Maison, qui faisoit quelque figure dans la Province. Mr. & Madame de .·.·. furent consolez de tous les maux qu'ils avoient soufferts par un Arrêt si équitable, & s'en étant retournez chés eux, leurs parens & leurs amis les vinrent feliciter, de les voir ainsi délivrez d'inquietude. Ils voulurent que je les accompagnasse, & tâcherent par toute sorte de bon traitement de se revancher des peines que j'avois pû prendre pour eux, Mr. de .·.·. avoit des oiseaux, & me plaisant beaucoup à cette chasse, je passay quinze jours avec beaucoup de satisfaction, au bout desquels m'en voulant revenir, ils ne le voulurent jamais permettre. Comme je n'avois pas grande affaire à Paris, je me laissai aisément gagner, & demeurai encore deux mois entiers dans cette maison, non pas que mon dessein fût de m'y arrêter si long-tems, mais parce que sur la fin de mes jours je pensay faire une folie, dont ie ne m'étois jamais cru capable. Il y avoit à cinq ou six lieües de là, une fille parfaitement belle, & d'un esprit, dont il étoit impossible de se défendre. Elle vint chez Mr & Madame de .·.·. leur rendre visite, & dés que je la vis, je me sentis tellement touché, que quand je n'aurois eu que vingt-cinq ans, je n'aurois pas été plus amoureux. Je demeurai donc à ses piés, pendant deux jours qu'elle demeura dans cette maison, & comme elle n'avoit point de bien, & qu'elle jugeoit du mien, par la figure que je pouvois faire, elle crut qu'elle me devoit bien traiter, afin de m'obliger à l'épouser. Comme il n'y a personne qui ne se flate, je crus qu'étant encore assez vert & assez vigoureux, je pouvois lui avoir donné dans la veuë, & lui aiant promis de l'aller voir, à peine s'en fut-elle allée que je songeay

à m'aquiter de ma promesse. Mr.& Madame de .·.·. me raillerent beaucoup, mais ne suivant que ma passion, je montai à cheval,& quoy que je leur promisse que je ne demeurerois que deux jours tout au plus, j'en demeurai quinze, si bien que je m'en revins si transporté d'amour, ou pour mieux dire si fou, que quand i'y pense seulement, i'en ai de la confusion. Mr. & Madame de .·.·. qui ne sçavoient point mes affaires, & qui au contraire croioient qu'aiant été assez bien à la Cour, j'avois amassé quelque chose, me dirent qu'il faloit épouser cette Demoiselle, & faire sa fortune : que c'étoit une personne de qnalité, & fort vertueuse, & qu'il valoit mieux lui laisser ce que j'avois, qu'à des gens que je n'aimois pas : que pour n'avoir point de bien, c'étoit dequoy je me devois le moins soucier à l'âge que j'avois, que ie ne me verrois point chargé d'un grand nombre d'enfans, & que quand même cela seroit, du moins ne les verrois-je que petits, & par consequent ne serois je point obligé à faire beaucoup de dépense pour eux. Il ne faloit point qu'ils me dissent tout cela, pour me tendre encore plus fou, j'avois déja eu la pensée de me contenter à quelque prix que ce fût, & quoi que ie visse bien que n'aiant point de fonds, ce seroit rendre une femme miserable, toutes mes reflexions n'avoient pas été capables de me rendre ma raison. Ainsi ne me défendant de cette proposition, que comme un homme qui étoit retenu seulement par son âge, ils me dirent que ie me moquois de m'arrêter à si peu de chose, que ie ne paroissois pas plus de quarante ans, & qu'encore une fois, si ie voulois, ils m'y rendroient service. Ie ne leur dis ni oüi, ni non, & aiant encore retourné à deux ou trois jours de là chez cette Demoiselle, je lui parlai moi-même de ce pretendu mariage, lui disant que ie ne la voulois point tromper : qu'il n'avoit tenu qu'à moi d'avoir beaucoup de bien, mais que i'avois été si peu ména-

ger, que j'avois mieux aimé faire la fortune des autres, que la mienne : que i'avois eu d'ailleurs une belle mere qui m'avoit ruïné, en faisant revivre de vieilles dettes de nôtre Maison, ausquelles elle s'étoit fait subroger ; qu'ainsi je ne lui offrois pas grande chose, en lui offrant ma personne ; que je n'avois qu'une rente viagere sur la banque de Lion, qui avoit autrefois été de mille écus, mais dont il y avoit maintenant le quart de retranché : que ie n'avois dis je que cette rente avec quatorze ou quinze mille francs, que i'avois mis entre les mains de quelques particuliers, & que c'étoit à elle à voir si elle voudroit se contenter d'un homme qui auroit voulu avoir vingt mille livres de rente, pour les lui offrir, mais qui étoit assez malheureux pour en être bien éloigné. Je lui dis ainsi que i'avois plus de bien que ie n'en avois, puis que comme on peut voir, je lui mettois en ligne de compte que i'avois donné à Mr. de Saillant, & à la Jonchere, qui étoit neanmoins perdu ; mais je tâchois à mettre seulement mon honneur à couvert, & lui aurois fait accroire ensuite que ie n'étois pas cause si l'on m'avoit fait banqueroute. C'est ainsi que l'amour avoit troublé ma raison, & je puis dire que ie ne me connoissois plus moimême.

Cependant ma proposition plut à la Demoiselle, à qui je promettois d'ailleurs de lui faire don de toutes choses. Ainsi comme elle ne dépendoit que d'elle-même, car elle n'avoit qu'une mere, qui faisoit tout ce qu'elle vouloit, nôtre mariage fut bientôt arrêté. Le bruit s'en étant répandu dans la Province, nous en reçûmes le complimens de tout ce qu'il y avoit de personnes de qualité dans le voisinage, & la fille ne doutant plus que ie ne fusse bientôt son mari, m'accorda de petites libertez, qui n'alloient point contre son honneur, & qui servirent à me rendre si amoureux, qu'il m'arriva des choses que la bien-seance veut que je cas-

che, mais qui lui firent croire que je n'étois pas si vieux que je paroissois. En éfet, il n'en fut pas arrivé davantage à un jeune homme, & encore auroit il falu qu'il eût été prevenu d'une aussi forte passion que moi. Je dis cela pour faire voir que les filles ne disent pas toûjours ce qu'elles pensent, car quoy que celle-ci se fût aperçuë souvent de pareille chose, elle ne m'en témoigna iamais rien, iusques à un certain iour, & Dieu le permit afin que ie ne la rendisse pas malheureuse, & que je ne me se rendisse pas moi-même. Nous étions à Vêpres, & sa devotion l'aiant portée à ne s'en pas contenter, & à vouloir entendre Complies, comme ce vint à l'hymne qui s'y chante, elle me dit à l'endroit de (*ne polluantur corpora*) que je prisse garde que cela ne m'arrivât plus. Je fus surpris de la trouver si sçavante, & lui aiant demandé qui lui en avoit tant apris, elle commença à rougir, & fut fort embarrassée. Plus je lui vis de confusion, plus ie crus qu'il y avoit quelque mistere là-dessous, & comme ie ne voulois point qu'une fille en sçut tant, & encore une fille dont ie pretendois faire ma femme, je lui dis tout resolument que ie voulois qu'elle m'aprît qui l'avoit si-bien instruite. Elle me dit avec la plus grande ingenuité du monde, qu'étant un iour chez un de ses parens, qu'elle me nomma, & qui étoit pourtant marié, il l'étoit venu trouver à son lit, où sa brutalité l'avoit mené si loin, qu'elle avoit apris des choses qui lui étoient inconnuës auparavant. C'en étoit assez me dire pour me faire iuger que cet homme en avoit été amoureux, & comme il étoit dans une grande fortune, & que ie lui voïois mille égards pour lui, j'attribuay à reconnoissance, ce qu'elle avoit toûjours rejettée sur la reflexion qu'elle disoit faire qu'elle en pouvoit avoir besoin. En un mot je devins jaloux, ou pour mieux dire, ie crus que ie n'aurois que ses restes, en quoi ie dois rendre ce témoignage à la verité, que ie faisois un

tort préjudiciable à cette fille, qui étoit une personne encore plus vertueuse, qu'elle n'étoit belle. Quoy qu'il en soit, quoy que le jour fût pris pour nous marier, je montai à cheval sous pretexte d'aller donner ordre à quelque chose, & lui aiant écrit une lettre fort ample, où l'amour & la jalousie avoient tantôt le dessus l'un de l'autre, je la finissois en lui assurant que ie l'aimerois toûjours, mais que ie ne serois iamais son mari. Monsieur & Madame de .·.·. voians un si grand changement, & ne sçachant pas ce qui en étoit cause, firent ce qu'ils purent pour nous raccommoder; mais outre que son dépit ne lui permît pas d'écouter cette proposition, ma delicatesse fit le même effet, tellement que ie les priai de ne pas essaier davantage une chose à laquelle ils ne réüssiroient pas quand il n'y auroit que moy de qui elle dépendroit. Si i'eusse eu affaire à une fille fort interessée, elle m'eut demandé de grands dommages & interêts, & sans doute i'y eusse été condamné, mais traitant la chose fierement, & comme doit faire une personne de condition, non seulement elle s'abstint de ces vilenies, mais me renvoia encore tout ce que ie lui avois donné. Je ne le voulus pas reprendre, & dis à celui qui venoit de sa part, qu'il n'avoit qu'à remporter ces bagatelles, & que ie les donnois de bon cœur à une personne que i'avois tant aimée. Mais quoi qu'elles valussent bien deux ou trois cens pistoles, elle ne les voulut iamais prendre, & me les renvoia pour une seconde fois, avec ordre de les laisser à Mr. & à Madame de .·.·. en cas que ie m'obstinasse à les lui renvoyer.

Voilà de quelle maniere finit cette affaire, laquelle ie me serois repenti plusieurs fois d'avoir manqué, si i'eusse eu beaucoup de bien, pour mettre cette fille à son aise. Mais ma raison venant au secours de ma ialousie, qui peut être auroit été trop foible contre mon amour, i'envisageai toutes les suites qu'auroit eu ce mariage, & sur tout l'état

où i'aurois laissé une femme, & des enfans, venant à mourir. Quoi qu'il en soit, Dieu a tout fait pour le mieux, & cette personne avoit trop de merite pour rencontrer si mal. Cependant à moins que de vouloir finir mes jours chez Monsieur & Madame de .·.·.· je crus que je devois m'en retourner, & comme ils avoient encore l'honêteté de me vouloir retenir à toute force, je fus obligé de leur dire que i'avois des affaires qui m'apelloient indispensablement à Paris. Ils virent bien que ce n'étoit qu'un pretexte, c'est pourquoi sans faire semblant de rien, ils firent cacher la selle de mes chevaux, si-bien que quand mes valets les voulurent seller, ils me vinrent dire qu'il leur étoit impossible, à moins que ie ne les leur fisse rendre. Je n'en parlai que par maniere d'aquit, voiant bien qu'il seroit inutile, & tout ce que ie leur demandai fut de me dire combien donc ils vouloient que ie fusse encore de tems chez eux. Ils me dirent huit iours, & il falut bien m'y resoudre, puis que ie ne pouvois faire autrement. Je crois pour moi qu'ils avoient une revelation de ce qui devoit arriver, & ils vouloient sans doute que ie fusse de la nôce malgré que i'en eusse. Cependant ce ne fut pas de la mienne; mais bien de celle de leur fille, qui aprés tout ce que ie viens de dire, a été encore si heureuse, qu'elle a trouvé un mari qui l'a mise fort à son aise, & ce qui est de plus difficile à croire, qui ne l'aime pas seulement, mais encore qui l'adore. J'étois sur la fin de mon terme, & ie croiois déja de m'en aller le lendemain, lors que sur les trois ou quatre heures de l'aprés dînée, on vint dire à Mr. & à Madame de .·.·.· qu'un Gentilhomme inconnu demandoit à leur parler. Ils répondirent à celui qui leur annonçoit cette nouvelle, qu'on n'avoit qu'à le faire venir, à quoy aiant obeï, nous vîmes entrer un homme fort propre, mais mis d'une telle maniere, que ie le pris d'abord pour un Etranger. Je ne me trompois pas, il étoit Suisse, & nous le con-

dans un lieu, où les François faisoient scrupule de prendre une femme, comme il n'avoit pas tant de penchant qu'eux à croire le mal, il s'étoit mis en tête tout ce qui se pouvoit dire d'elle, n'étoit que médisance: que quand même il en seroit quelque chose, il sçavoit bien qu'une pauvre fille étoit foible d'elle-même, qu'aussi ce n'étoit pas pour rien, qu'en son païs une femme qui manquoit à son honneur, étoit bien plus criminelle qu'une fille: qu'il ne faloit pas que l'on crût que ce fût à cause qu'aiant un mari qui pourvoioit à toutes ses necessitez, il ne lui étoit pas permis d'y joindre le ragoût d'un amant, mais parce qu'aiant dû prendre une vigueur d'esprit dans la societé de l'homme, qu'elle ne pouvoit pas avoir d'elle même, on jugeoit que la faute qu'elle avoit faite, ne venoit que d'un libertinage, auquel il ne pouvoit y avoir d'excuse.

Il dit encore beaucoup de choses pour prouver que tout ce que pouvoit faire une fille, devant que d'être mariée, n'étoit qu'une bagatelle, & entr'autres que nous commencions nous-mêmes à revenir de cette erreur, témoin ce que faisoient tous les jours de fort honnêtes gens dont le nombre étoit si grand, qu'il auroit trop d'affaires, s'il les vouloit specifier par le détail: qu'il se contenteroit donc d'en nommer deux ou trois, qui étoient de leur connoissance, comme pouvoient être le Comte du Bours, Colonel de cavalerie, St. Quentin, & Monfabés: que le premier avoit épousé une femme qui avoit un enfant de son propre pere, le second la maîtresse du Duc d'Epernon, & le troisiéme une fille, dont l'avanture étoit si publique, qu'elle avoit été même jusques au Parlement; qu'on ne pouvoit disconvenir que les deux premiers ne fussent d'honnête gens, & que si l'autre n'avoit pas cette reputation, ce n'étoit pas à cause de son mariage, mais parce que de lui-même il ne valoit pas grand' choses: que si des François, il

S

vouloit passer à ceux de sa nation, il soit obligé de s'arrêter presque sur tous ceux qui avoient des femmes: que Mr. Stoup avoit pris la sienne dans un lieu, où il avoit pu rendre témoignagne par lui même, qu'elle n'avoit pas la vertu en recommandation; que neanmoins on sçavoit bien l'estime où il étoit, non pas seulement parmi eux, mais encore parmi nous, & même auprés du Roi, qui l'avoit comblé de biens, & d'honneur: que Madame Stoup non plus n'en étoit gueres moins estimée, quoi qu'il tombât d'accord que cela étoit un peu problematique. Quoi qu'il en soit, que nos Dames ne lui en faisoient pas moins de caresses, qu'elle étoit toûjours parmi un tas de Duchesses, & de femmes de la premiere qualité: que Madame Renold femme d'un Capitaine aux Gardes-Suisses, étoit sur le même pié, quoi qu'elle eût fait dire la même chose d'elle, devant que d'être mariée; qu'ainsi tout bien consideré, tant de delicatesse n'étoit bonne que pour les visionnaires.

Mr. & Madame de .... furent ravis de l'entendre discourir de la sorte, & aprés un discours si bien arrangé, & si persuasif, ils jugerent que si le malheur lui venoit d'être cassé, il avoit du moins assez de talent, pour devenir un habile Avocat. Ainsi n'aiant garde de refuser un gendre de sa trempe, puis qu'il ne s'en trouvoit pas tous les jours de semblables, ils lui donnerent leur consentement, sans vouloir d'autre asseurance de ce qu'il étoit, que sa parole. Comme c'étoit une grande grace qu'ils lui faisoient, il leur en fit des remercimens proportionés à l'opinion qu'il en avoit; cependant il se presenta une petite dificulté, avant que de pouvoir conclure la chose, il demanda qu'ils la reçûssent dans leur maison, afin de la pouvoir épouser dans un endroit plus honorable, que celui où elle étoit. Mais eux aiant peur que ce ne fût un pretexte pour la remettre sur leurs bras, s'en défendirent le mieux qu'ils purent, tellement que cela eût été capable

de faire tout échoüer, si m'aiant communiqué cet entretien, je ne leur eût remontré, qu'ils pouvoient prendre de certaines mesures, qui ne leur permettroient pas de douter de sa sincerité: qu'il faloit l'obliger d'acheter une terre dans leur voisinage, & que s'il faisoit ce pas-là, c'étoit une marque qu'il n'y entendoit point de finesse. Je croiois leur donner un bon expedient, mais ils me dirent qu'ils aimeroient mieux païer toute leur vie la pension de leur fille, que d'avoir jamais de tels gens pour voisins: qu'ils allassent acheter du bien, s'il vouloient, prés du Comte du Bourg, qui étoit à quinze ou vingt lieües de là, & qu'étant les uns & les autres de même confrairie, ils n'auroient rien à se reprocher. Comme je vis cela, je leur dis qu'ils ne s'amusassent donc point à faire une difficulté sur la pointe d'une aiguille, qu'il faloit risquer quelque chose dans une pareille afaire, & que quand même ce qu'ils craignoient arriveroit, il n'y avoit pas un si grand inconvenient, qu'ils s'en dussent beaucoup mettre en peine: que quand ils auroient fait venir leur fille chez eux, & que l'homme leur manqueroit de parole, ils seroient toûjours les maîtres de la renvoier dans le Couvent: que pour une crainte sans doute mal fondée, je ne leur consellois pas de manquer une chose si avantageuse, qu'ils en auroient regret toute leur vie; & qu'en un mot, ils devoient chercher à quelque prix que ce fût de se décharger d'un fardeau si pesant.

Il n'y avoit pas le mot à dire à cela, ainsi Mr. & Madame de .·.·.·. s'étant rendus à mes raisons, ils me direnr que puis que ce n'étoit qu'à ma consideration qu'ils vouloient bien risquer quelquechose il faloit qu'au lieu de m'en retourner à Paris, comme je faisois mon compte, je demeurasse avec eux jusques à ce que l'afaire fût entierement concluë. Il ne fut pas necessaire de me faire une grande violence pour m'y faire resoudre, outre que dans une pareille occasion, on a coûtume entre pa-

rens de s'assembler, je me faisois un plaisir de voir si nôtre Suisse seroit aussi content le lendemain de ses nôces, qu'il le paroissoit maintenant. Ainsi leur aiant assuré que j'étois disposé à suivre leurs ordres & qu'ils n'avoient qu'à commander, ils m'emmenerent à Paris dans leur carrosse, & nous fûmes chercher l'épousée, laquelle dans l'esperance qu'elle avoit de sortir du Convent, avoit pris tellement soin de sa personne, que nous la trouvâmes belle comme le jour. Nôtre amoureux qui avoit pris la même voiture que nous, nous fit cent contes en venant de la même force que ceux qu'il avoit faits à Mr. & à Mad. de ∴∴ en particulier, & j'avoüe que quelque connoissance que j'eusse des gens de son païs, je ne les aurois jamais crus, si je ne les eusse entendus de mes propres oreilles. Cependant pour nous faire voir qu'il étoit de bonne foy, il nous pria avant que de décendre en nulle part, de vouloir le mettre en son hôtellerie, & aiant fait monter son beaupere, & sa belle mere avec lui, il leur ouvrit une cassette, de laquelle il tira un billet de cinquante mile francs sur la Caisse des emprûts, il voulut aussi que j'en eusse la vûë, & me l'aporta dans le carrosse, d'où je n'étois pas décendu, parce qu'il m'avoit pris un certain mal, fort semblable en apparence à la goute, mais qui pourtant ne se trouva rien le lendemain.

Nous demeurâmes huit jours à Paris, devant que de nous en retourner pour conclure ce mariage; & cependant Mademoiselle de ∴∴ reçût tant de presens de son amoureux, que je me dis mille fois qu'il n'y avoit que bonheur & malheur dans le monde. En effet, une fille qui auroit vécu comme une honnête fille est obligée de faire, & qui auroit eu d'ailleurs beaucoup de bien, auroit été trop heureuse de trouver le parti qu'elle rencontroit. Il n'avoit pas plus de vingt-huit à trente ans, & comme il avoit bien dit, sa compagnie valoit du moins une bonne terre. C'étoit une compagnie aux Gardes, & il en tiroit tous les ans vingt-quatre mile francs.

D'abord qu'il se fut fait connoître pour un homme de consequence, j'eus envie de lui rendre un bon service, il nous avoit tedit plusieurs fois en venant, qu'il n'en auroit pas plus méchante opinion de sa femme pretenduë, pour la trouver dans un lieu si suspect. Afin de l'entretenir dans cette bonne pensée, je me ressouvins de la pommade que j'avois trouvée chez les filles de la Reine, & dont j'ay parlé ci-dessus, ainsi je fis tous mes efforts pour en avoir de pareille ; mais la fortune qui avoit voulu que j'en trouvasse lors que je n'en avois point de besoin, fit que je n'en trouvay point, lors que j'en avois tant affaire. Mais Mademoiselle de.... avoit été, graces à Dieu, en trop bonne école, pour ignorer aucune chose. Si elle ne sçavoit pas ce secret, elle en sçavoit un autre, qu'elle mit en usage, & avec des coquilles d'œuf, elle repara si bien tout le desordre qu'il pouvoit y avoir à son fait, que quand son mari l'eut épousée, il se releva tout exprés pour nous venir avertir, qu'il avoit eu raison de nous dire tout ce qu'il nous avoit dit tant de fois. Nous le congratulâmes sur sa bonne avanture, & il en fut si charmé, qu'il n'y eut point de complaisance qu'il n'eut pour elle, si bien que nous pûmes dire que s'il y avoit de bons maris, c'étoit sans doute parmi les Suisses qu'il les faloit aller chercher.

Toute la Province fut fort étonnée de ce mariage, sçachant l'histoire de la Damoiselle, laquelle avoit trop fait de bruit pour être ignorée de personne. Cependant chacun sous pretexte de la venir congratuler, vint pour observer la contenance du mari, mais on ne vit point que pour être cocu, il fit une autre figure que les autres. Pour ce qui est de la nouvelle mariée, elle dit à celles qu'elle connoissoit seulement mediocrement qu'il ne faloit pas qu'elles s'étonnassent si son mari paroissoit si satisfait, que les gens de son païs étoient des dupes, & qu'il étoit encore trop heureux pour un Suisse. Beaucoup qui avoient peut-être besoin de

rencontrer des gens qui fussent d'aussi bonne foi qui lui, envierent son bonheur, sur tout quand on lui vit un carrosse magnifique ; avec un train où rien ne manquoit. La Demoiselle que j'avois pensé épouser, n'étoit point encore venuë, quoi qu'elle fût des amies de la maison, & j'entendois dire quelquefois à Mr. & à Madame de .... qu'ils s'en étonnoient. Mais pour moi je ne m'en étonnois pas, j'en sçavois à peu prés la raison, & comme elle avoit apris que j'avois été non seulement des nôces, mais que j'étois encore dans le logis, elle n'y auroit jamais mis le pié, j'entens tant que j'y eusse demeuré, si une personne de qualité du païs ne l'y eût amené, sans lui dire où elle l'amenoit. Elle se trouva donc tout d'un coup dans le Château, sans sçavoir où elle étoit, mais n'étant pas long tems sans se reconnoître, elle lui témoigna le chagrin qu'elle lui faisoit. Cette Dame lui donna de méchantes excuses, & comme il étoit desormais trop tard pour reculer, elle fut obligée de la suivre. Jamais je ne fus si surpris que quand je la vis, comme je connoissois son humeur, je jugea bien qu'on lui avoit fait violence / cependant mes blessures n'étant pas si bien gueries, qu'elle ne saignassent encore, je ne pus jetter les yeux sur une personne que j'avois tant aimée, & que j'aimois peut être autant que jamais, sans me sentir le cœur tout émû. Je souhaittai mille fois d'avoir éte Suisse, pour ne pas avoir tant de delicatesse, & enfin j'étois si prêt à faire de nouveles folies, que pour peu qu'on m'y eût poussé, j'aurois succombé assurément à la tentation. Mais quelqu'un aiant été assez indiscret pour en parler en sa presence, elle se leva le visage plein de dépit, & sans répondre un seul mot, elle sortit de la chambre, & fut se promener dans le Jardin. Cela fut cause que personne n'osa plus en ouvrir la bouche, & s'en étant retournée dés le iour même, elle nous sauva à l'un & à l'autre un peu de con-

Les noces êtant achevées, ie m'en retournai à Paris, & ressemblant à ces filles de ioie qui ne demeurent iamais trois mois en un même endroit, ie fus loger auprés de St.Paul chez un baigneur. C'étoit un petit homme fort adroit, & qui eût bien fait quelque chose s'il eût voulu, mais il étoit si débauché, qu'il n'y avoit rien de même, sur tout au ieu, où il perdoit en une heure tout ce qu'il pouvoit gagner en un mois. C'êtoit à ce que ie pus iuger la faute de sa femme, laquelle au lieu de le retirer doucement de sa debauche, ne s'amusoit qu'à crier aprés lui, si bien que ne haïssant rien tant que sa maison, il ne s'y trouvoit que le plus rarement qui lui étoit possible. Je le connoissois pour l'avoir vû garçon de Dupin, qui demeuroit dans la ruë St.Antoine, lequel étoit du même mêtier, & où i'avois logé pour le moins cinq ou six ans à diverses fois. Beaucoup de gens de qualité y demeuroient aussi, & pendant que i'y êtois, il y arriva une avanture laquelle surprit bien du monde, & qui à mon avis surprendra tellement le letteur, qu'il aura peine à y aioûter foi. Mais ie le prie, avant que de iuger temerairement, de vouloir s'informer de la verité. Dupin est est encore en vie, & les gens dont i'ai à parler, apartenoient à des personnes de si grande considetation, que leur nom n'est pas inconnu même aux étrangers; ainsi l'on peu sçavoir d'eux, si i'aurai rien dit que de veritable. Cependant ie ne blâmerai point leur incredulité iusques-là, & la chose me paroit à moi-même si extraordinare, que quoi que i'en aie été témoin, i'en dementirois mes yeux, s'il étoit possible. Il y avoit deux personnes de condition qui étoient extrémement amis, l'un étoit le Marquis de Rambouillet, frere aîné de Madame la Duchesse de Montausier, l'autre le Marquis de Preci, aîné de la Maison de Nantoüillet, dont il y a eu un Chancelier, lequel étoit en si grande faveur sous le regne d'un de nos Rois, qu'il obligea

son Maître, dont il gouvernoit l'Etat avec une autorité absoluë, de demander pour lui le Chapeau de Cardinal. Ces deux hommes qui alloient à la guerre, comme y vont en France toutes les personnes de qualité, s'étant mis une fois à parler des afaires de l'autre monde, aprés plusieurs discours qui témoignoient assez qu'il n'étoit pas trop prevenus de tout ce qui s'en dit, se promirent l'un à l'autre que le premier qui mourroit en viendroit apporter des nouvelles à son compagnon, & s'étant touchez dans la main, pour signe qu'ils se ressouviendroient de leur parole, ils cesserent cet entretien, pour en commencer un autre, qui étoit sans doute moins serieux. Deux ou trois mois se passerent sans qu'ils songeassent ni l'un ni l'autre à ce qu'ils avoient dit: cependant le tems qu'on va à l'armée étant venu, le Marquis de Ramboüillet parti pour la Flandres, pendant que Preci arrêté par une fievre maligne demeura chez Dupin où il logeoit. Au bout d'un mois ou cinq semaines sur les six heures du matin, voilà tout d'un coup qu'on vient tirer les rideaux du lit du Preci, & s'étant tourné pour voir qui ce pouvoit être, il apperçût le Marquis de Ramboüillet en buffle, & en botte. Il lui voulut sauter au cou pour lui témoigner la joie qu'il avoit de son retour, mais le Marquis de Ramboüillet reculant deux pas en arriere, lui dit que ces caresses n'êtoient plus de saison, qu'il ne venoit que pour s'aquitter de la parole qu'il lui avoit donnée, qu'il avoit été tué la veille, en telle & telle occasion; qu'il n'y avoit rien de plus vray que ce que l'on disoit ici de l'autre monde, c'est pourquoi il devoit songer à vivre d'une autre maniere qu'il ne faisoit: qu'il seroit tué à la premiere occasion, ainsi qu'il n'y avoit point de tems à perdre. Je n'ay que faire de dire que ce discours surprit le Marquis de Preci, il est aisé de se l'imaginer sans que je le die; cependant ne pouvant croire encore ce qu'il entendoit, il s'élança hors de son lit pour embrasser son

ami, qu'il croyoit le vouloir abuser. Mais il n'embrassa que du vent, & Rambouillet voiant qu'il étoit incredule, lui montra l'endroit où il avoit reçu le coup, qui étoit dans les reins & d'où le sang paroissoit encore couler. Aprés cela il disparut, & laissa Preci dans une frayeur plus aisé à s'imaginer, qu'à décrire. Il se jetta en même tems à bas de son lit, & non content d'apeller son valet de chambre, qui étoit couché dans une garderobe, il réveilla toute la maison par ses cris. L'ayant entendu comme les autres, je me levay pour voir ce que c'étoit, & étant monté dans sa chambre avec Dupin, il nous dit ce qu'il venoit de voir, & nous attribuâmes cette vision à l'ardeur de sa fievre, qui lui duroit toûjours. Nous le priâmes donc de se recoucher, lui disant qu'il faloit qu'il eut rêvé cela, mais il fut au desespoir de voir que nous le prenions pour un visionnaire, & pour nous desabuser nous conta toutes les circonstances que j'ay rapportées. Il eut beau nous dire ce qu'il voulut, nous demeurâmes dans nôtre pensée, jusques à ce que la poste de Flandres fut arrivée. Mais la nouvelle étant venuë de la mort de ce Seigneur, avec toutes ses circonstances, lesquelles se raportoient à ce que nous en avions oui, nous commençâmes à croire qu'il en pouvoit bien être quelque chose. Cette nouvelle s'étant répanduë dans Paris, on crut que c'étoit un conte que l'on faisoit à plaisir, & chacun étant bien-aise de s'en éclaircir, je reçûs plus de cent billets, & autant de visites de mes amis, & qui me sçachant logé dans la même maison s'imaginoient que je serois plus capable qu'un autre de les tirer de peine. Mais quoy que je leur puisse dire, il leur resta toûjours un certain soupçon, qu'il n'y avoit que le tems qui pût dissiper. Cela dépendoit de ce qui arriveroit à Preci, lequel étoit menacé, comme je viens de dire, de perir à la premiere occasion; ainsi chacun regardoit son sort comme le denoüement de toute la piece mais il confirma

bien tôt tout ce qui se disoit, les guerres civiles étant survenuës, il voulut aller au combat de St. Antoine, quoi que son pere & sa mere qui aprehendoient la prophetie, se iettassent, s'il faut ainsi dire, à ses piés pour l'en empécher, il y fut tué au grand regret de toute sa famille, qui le voioit plus propre à soûtenir l'honneur de sa Maison, que celui qui lui devoit succeder. En éfet, il n'eût pas épousé comme lui une femme sans naissance, & sans bien, & qui si l'on en croit la médisance, a un peu fait parler d'elle. Mais c'est la destinée de toutes les Maisons d'avoir des gens qui terminent l'éclat où elles peuvent être, & il n'est pas le seul qui ait fait une folie, ce qui neanmoins ne l'excuse pas.

Mais pour revenir à mon nouvel hôte: sa femme m'aiant fait des plaintes de son ieu, ie lui en parlai, en me faisant la barbe, mais il étoit si incorrigible, qu'au lieu de me croire, moi qui avois assez d'experience pour lui dire ce qui lui convenoit, il me fit réponse qu'il gagnoit plus qu'il ne perdoit: qu'il ne ioüoit qu'à la paume où il sçavoit bien faire ses parties, & que lui qui ne beuvoit point, il faloit bien qu'il se divertît à quelque chose. Je lui dis que ces discours n'étoient bons que dans la bouche d'un homme qui auroit eu dix mille livres de rente, mais que pour lui qui étoit chargé de famille, & qui étoit obligé de gagner sa vie, il ne faloit pas qu'il parlât de la sorte: que quand il ne perdroit point, dont on ne convenoit pas, neanmoins toûjours étoit-il sur qu'il perdoit son temps, qui étoit une chose de plus grande consequence qu'il ne pensoit pour un homme comme lui, à qui l'assiduité étoit si necessaire: que sans cela il ne devoit jamais esperer de faire fortune: que ce que je lui en disois n'étoit que pour son profit; qu'il étoit en âge de connoître le bien & le mal, & que c'étoit tant pis pour lui s'il n'en profitoit. Cela en demeura là à ce coup, & aiant

toûjours continué à faire la même vie, sa femme vint un iour comme une desesperée me prier d'avoir pitié d'elle, qu'il étoit dans un ieu de paume tout proche, où il perdoit beaucoup d'argent, & qu'aprés la bonté que i'avois euë, si ie voulois encore avoir celle de lui aller dire de ne plus ioüer, i'empêcherois qu'il n'en perdît davantage. Je n'aimois gueres à mettre le pié dans ces sortes d'endroits, sur tout depuis que i'étois d'un âge à ne plus ioüir de ces sortes de plaisirs, que i'avois autrefois assez aimés; mais le ieu de paume n'étant qu'à trois pas de chez moi, ie m'y en fus comme si c'eût été sans dessein, & ie vis un homme qui ioüoit si mal, que quoi qu'il y eût vingt ans que ie n'eusse manié raquette, ie lui aurois encore donné beaucoup d'avantage. Je fis ce que sa femme m'avoit dit, & n'aiant osé m'en dedire, ie le fis revenir au logis. Le lendemain étant venu à mon lever, ie lui dis que ie ne m'étonnois pas s'il m'avoit tant parlé de son ieu, que ce n'étoit qu'une mazette, & que ie parierois bien que tout vieux que i'étois, ie le gagnerois bien encore, si ie voulois m'en donner la peine. Il me dit qu'il me donneroit demi trente, si ie voulois, & aiant envie de lui faire voir qu'il n'étoit qu'une bête, ie le pris au mot. Je m'en fus donc dans le ieu de paume tout en robe de chambre comme i'étois, & lui aiant dit que ie ne ioüois pas pour peu d'argent, ie l'obligeai à porter tout celui qu'il avoit dans sa maison. Nous nous mîmes donc à ioüer dix pistoles en huit ieux, & n'en aiant pris que ce que i'ai voulu bien lui laisser prendre, il me demanda si ie voulois bien lui donner sa revanche à quinze. Je lui dis que non, parce que ie serois encore trop fort, mais que s'il vouloit ioüer le paroli, i'ofrois de le ioüer but à but. Il fut ravi de ma proposition, & aiant mis vingt pistolles sous la corde, il en fut encore aussi bon marchand que la premiere fois. Il fut bien surpris d'avoir déia perdu trente pistolles, & en aiant encore

autant dans sa bourse, il me pria de lui joüer son tout. Je lui dis que je le voulois bien, & que je lui donnerois quinze. Il crut que c'étoit que je ne voulois point emporter de son argent, ainsi étant tout joïeux d'avoir afaire à un homme qui avoit tant de generosité, il fit plusieurs sauts par dessus la corde, en quoi il exceloit beaucoup mieux qu'à la paume. Mais sa joïe ne fut pas de longue durée, comme j'avois peur de me fatiguer, je ne faignis plus mon jeu, & la partie s'étant bien tôt terminée à mon avantage, je ramassai les soixante Loüis, & le laissai bien confus.

Il me pria de n'en rien dire à sa femme, je le lui promis, mais sans dessein de lui tenir parole. Car je voulois qu'elle prît plaisir à la peine où je prevoïois bien qu'il alloit étre, pour n'avoir plus d'argent chez-lui. En éfet, je ne fus pas plutôt retourné, que je lui dis que je venois de trouver le secret de rendre son mari sage à l'avenir, que j'étois bien trompé, si aprés la faute qu'il venoit de faire, il lui arrivoit de joüer de sa vie : que je l'avois dépoüillé nû comme la main, que je lui avois gagné soixante Loüis, & là dessus lui contant de quelle maniere la chose s'étoit passée, j'ajoutai que mon dessein n'étoit pas d'en faire mon profit : que ce que j'en avois fait n'étoit que pour lui faire voir qu'il n'étoit qu'une dupe, & pour le rebuter du jeu : que je lui rendrois à elle les soixante Loüis, mais que je voulois qu'elle me promît qu'elle ne lui en parleroit, que quand je lui en donnerois la permission. Elle me remercia, comme le service que je lui rendois le meritoit. Cependant ses pleurs que le commencement de mon discours avoit fait naître, ne secherent que lors qu'elle eut vû des éfets de mes paroles par la restitution que je lui fis de son argent. Quand elle l'eut serré, elle commença à rire, & me dit qu'elle lui laisseroit tirer la langue d'un pié de long, devant que de lui donner aucune chose : qu'il pouvoit chercher où il

voudroit dequoi nourir ses enfans, qui étoient en grand nombre, & elle tint parole si exactement, que la maison fut sans pain un iour ou deux, chacun refusant de rien prêter à son mari à cause de la debauche où il étoit. Comme ie le voyois tous les iours dans une étrange embarras, ie pris suiet de là de lui faire une nouvelle correction. La misere où il étoit, la lui fit recevoir avec plus de soûmission qu'il n'avoit fait la premiere fois; cependant cela m'atira un facheux compliment, dont ie me trouvai la dupe. Il me pria de lui prêter dix pistoles, & ie ne les lui pus refuser aprés lui en avoir gagné soixante. Car en le faisant, il eut falu que ie lui eusse dit que ie les avois renduës à sa femme, ce que ie ne voulois pas faire. Ce compliment fut suivi d'un autre de même nature à quelques iours delà, & comme i'y étois embarqué, & que d'ailleurs c'étoit pour les necessités de la maison, ie fus encore assez fou, que de lui donner ce qu'il me demandoit. Sur quoi il faut que i'avouë que ce qui me le fit faire, fut que ie considerai qu'ayant remis un fonds entre les mains de sa femme, mon argent seroit toûiours prêt, dés le moment que ie luy voudrois faire part de ce que i'avois fait. Enfin il me tira quarante Louïs comme cela à quatre diverses fois, & toute la precaution que ie pris avec lui, fut de lui faire faire un billet. Cependant il n'y avoit point de iour qu'il ne me promît d'être sage toute sa vie, & en éfet il y eut quelque changement dans sa conduite, soit que le besoin qu'il avoit de moi, l'obligeât à dissimuler, ou qu'éfectivement la perte qu'il avoit faite fut trop recente, pour ne la pas avoir encore devant les yeux. Quoi qu'il en soit, sa femme le trouvant tout changé, m'en rendoit graces chaque iour, convenant qu'elle m'avoit une si grande obligation, qu'à moins que d'une ingratitude épouvantable, elle ne pourroit iamais l'oublier. Je luy dis la somme que ie lui avois prêtée, dont ie luy fis

voir l'emploi à des choses necessaires dans son menage, à quoi elle ne me repondit rien, sinon que j'avois trop de bonté.

Cependant comme tout le monde ne se connoit pas à Paris dans une même maison, il se trouva que sous ma chambre il y avoit un homme de logé, qui faisoit bonne figure, mais qui vivoit dans un si grand desordre, que quoi qu'il eut du bien, il étoit le plus souvent sans un sou. Ayant ouï dire à mon valet de chambre, que j'avois gagné la veille deux cens pistoles au tric trac, ce qui étoit vrai, il resolut de m'assassiner, & ayant communiqué son dessein à un valet qui étoit à luy depuis long temps, celui cy se chargea de faire le coup. Il s'y prit fort adroitement pour y reüssir. Comme il étoit toûjours avec mon valet de chambre, il épia le temps que je serois sortis, & sous pretexte de venir causer avec lui il s'aprocha de ma fenêtre, & cassa une vitre à l'endroit où elle se fermoit. Il fit semblant que cela lui étoit arrivé par megarde, & disant qu'il n'y avoit qu'à coler du papier à la place, afin qu'il n'en vint point de vent, il en fut querir lui même, & tout ce qu'il faloit, si bien que ce fut luy qui en fut l'ouvrier. Il fit cela afin de pouvoir ouvrir ma fenêtre par dehors, toute & quantes fois qu'il voudroit, car ce n'étoient que de simples chassis de verre, & ils n'avoient point de volets, comme les croisées. Ayant ainsi disposé son afaire, il convia le lendemain mon valet de chambre d'aller au cabaret, & faisant le genereux, il le regala depuis trois heures aprés midi jusques à dix heures du soir. Mon ordinaire étoit de me retirer toûjours fort tard, cependant m'étant arrivé ce jour-là de revenir de meilleure heure que de coutume, je fus surpris de ne point voir mon valet de chambre, & demandai si on ne l'avoit point vû. On me dit qu'il étoit sorti incontinent aprés moi, & ayant envie de me coucher, je me fis deshabiler par un grand laquais que j'avois.

Comme i'étois prêt de me mettre au lit,mon valet de chambre arriva, & ié m'informai de lui d'où il venoit, & pourquoy il se retiroit si tard. Il me demanda pardon,me dit qu'un de ses amis l'étoit venu prier à souper,& que croiant que ie ne me retirerois pas plutôt que de coutume.Il s'étoit arrêté avec lui, mais que cela ne lui arriveroit plus. Je n'ai iamais été méchant maître, & depuis que ie suis au monde, il ne m'est iamais arrivé de batte aucun valet. Ainsi ne lui ayant pas dit grand-chose, ie me couchai, & m'endormis incontinent. Il en fit de même,& ce fut de si bon sommeil, que i'eus de la peine à le reveiller, comme ie le vais dire. Sur la minuit le valet qui avoit cassé ma vitre, monte à côté de ma chambre, & comme il y avoit une fenêtre sur l'escalier, qui n'étoit eloignée de la mienne que de quatre ou cinq piés tout au plus,il mit une planche qui repondoit de l'une à l'autre, à la faveur de laquelle il vint casser le papier qu'il avoit mis, Ce papier cassé, il foura le doigt avec lequel il ouvrit ma fenêtre, & s'étant glissé dans ma chambre, il fut pour ouvrir la porte à deux ou trois marauts comme lui, qui le suivoient. Par bonheur mon valet de chambre qui couchoit à trois pas de moi fut un baudet, l'avoit fermée aux verroüils, tellement qu'ayant tiré le pene,sans songer à les ouvrir auparavant, la porte fit du bruit, & me réveilla. Je crus comme nous étions beaucoup de personnes logés dans la maison, que c'étoit quelqu'un de ma connoissance qui y aïant trouvé la clef avoit voulu entrer pour me donner le bon soir. Ainsi je demandai d'abord qui c'étoit, mais personne ne m'ayant repondu, i'apelai mon valet de chambre qui ronfloit de tout son cœur. J'eus toutes les peines du monde à l'éveiller, cependant le bruit que ie faisois ayant fait peur à ceux qui étoient dehors, & à celui qui étoit dêia dedans, celui-ci qui sçavoit tous les coins, & tous les recoins de la chambre, se cacha dans la cheminée, & les autres se sauverent

par dessus le toit de la maison. Pour ce qui est du maître, il se tenoit à dix pas de sa porte, pour venir quand il en seroit temps, mais voyant que son coup étoit manqué, il rentra chez lui, bien inquiet comment son valet se tireroit de cette avanture. D'abord que i'eus reveillé mon valet de chambre, ie lui dis d'aller voir à ma porte qui y étoit, car bien-loin de songer au peril que ie venois de courir, i'étois toûiours au contraire dans l'erreur de croire que c'étoit quelqu'un de mes amis qui avoit voulu entrer. Mon valet s'étant levé pour obeïr à mon commandement, ouvrit la porte, & m'ayant dit qu'il n'y avoit personne, il se vint recoucher, & ie me rendormis. Pour ce qui est de lui, comme i'avois interrompu son sommeil, Dieu permit qu'il ne put reposer, tellement que celui qui étoit dans ma chambre voulant se sauver, il fit du bruit, ce qui obligea mon valet de chambre de sauter en bas de son lit, & il me cria que ie prisse garde à moi, & qu'il avoit entendu des voleurs. Ces paroles me firent peur, me ressouvenant de ce que i'avois oüi, avant que de me rendormir, & prenant mon épée que ie faisois toûiours mettre auprés de moi, ie luy demandai ce que c'étoit. Pendant cet intervalle il s'étoit aproché de la fenêtre, qu'il avoit trouvée ouverte, & voyant la planche qui étoit encore dessus, il la ietta dans la cour, de peur que quelqu'un ne s'en servant ne le vînt ataquer par derriere. Il me dit ce qu'il venoit de faire, & qu'il faloit necessairement que les voleurs fussent entrés par là. Cependant il m'assura qu'il y en avoit encore quelqu'un dans la chambre, c'est pourquoi il me dit de défendre la porte, pendant qu'il defendroit la fenêtre. Je laisse à penser à tous ceux qui liront ces Memoires, si le voleur qui entendoit tout ce que nous disions, passoit bien son temps. Il se reblotit dans la cheminée, faisant le moins de bruit qui lui étoit possible, mais il ne lui servoit de rien de se tant cacher, ie dis à mon valet de chambre

de crier au voleur, & comme il êtoit auprés de le fenêtre, il répandit bientôt l'allarme dans la maison. Le voleur, ou plûtôt l'assassin, voiant qu'il ne pouvoit manquer d'être pris, sortit de sa cache resolu de se faire tuër plûtôt, que d'atendre qu'on aportât de la lumiere. Mas comme nous tirions des estocades à tout hazard à droit & à gauche, mon valet de chambre lui donna un coup d'épée dans la cuisse, & sentant qu'il avoit bleffé quelqu'un, il me dit de prendre garde à moi, m'avertissant de ce qui lui êtoit arrivé. Le voleur ne s'étonna pas de ce que son sang se répandoit, & se precipitant plus que jamais sur son ennemi, il reçût encore un coup dans le corps, mais qui ne l'empêcha pas pourtant de ioindre mon valet de chambre, avec qu'il commença à en venir au prises. J'étois trop prés d'eux, pour ne pas entendre ce qui se passoit, cependant il ne me servoit de rien d'avoir une épée, je n'osois m'en servir, depeut de blesser l'un au lieu de l'autre. Ainsi je me contentois d'exciter mon valet de chambre à prendre courage, lui disant que nous ne pouvions manquer d'avoir bientôt du secours. En éfet, je commençois déja à entendre qu'on se remuoit dans la maison, & le bruit que l'on faisoit dans ma chambre les devoit faire sans doute encore hâter davantage. J'en avois beaucoup d'impatience, aussi mon valet avoit de la peine à être maitre de ce malheureux, à qui le desespoir donnoit plus de forces, qu'il n'en avoit d'ordinaire. Mais en atendant qu'il nous vint quelqu'un, il mit toûjours mon esprit en repos, en me disant qu'enfin il ne lui échaperoit pas, & qu'il le tenoit par la gorge. Il n'étoit pas necessaire qu'il me le dit, je l'entendis souffler dans ce même moment comme un homme qu'on étrangle, & c'étoit déja le commencement de la peine à la quelle il se devoit atendre vrai semblablement. Cependant le baigneur, & sa femme étant monté, commencerent à heurter à ma porte, &

étant assuré que c'étoit eux, je leur ouvris. Je jettai les yeux aussi tôt sur celui que mon valet tenoit, & je fus fort étonné de voir que c'étoit un homme du logis, lequel je ne pouvois méconnoître, puis que je l'avois vû cent & cent fois. Le baigneur & sa femme furent aussi surpris que moi, mais celuy qui le fut le plus, fut mon valet de chambre qui venoit de sortir d'avec luy du cabaret. C'est pourquoi ne se souciant plus que je le susse, quoi qu'il me l'eut caché, Comment, mal-heureux, lui dit-il, c'étoit donc pour assassiner mon maître que tu as fait tout ce que tu as pu cettre aprés-diné pour m'en ivrer, & tu croiois sans doute que je dormirois si fort, que je ne serois pas en état de le secourir. Ces paroles me firent voir que je l'avois evité belle, sur tout aprés qu'on m'eut dit que c'étoit lui qui avoit cassé la vitre, ce qui me fit juger que c'étoit un coup premedité de longue main. Si j'eusse été bien violent, je lui aurois passé à l'instant mon épée au travers du corps. Mais comme si ce que je voyois m'eût ôté le sentiment, je paroissois interdit, ne faisois que dire au baigneur & à sa femme, s'il auroient jamais cru une telle chose. Ils levoient les épaules, & questionnant ce maraut, je lui entendis dire par trois fois ces paroles, Ah ! canailles une demie-heure plutôt c'en étoit fait Je lui demandai ce que cela vouloit dire, mais il ne me voulut jamais l'expliquer. Tout ce que je pus comprendre, c'est qu'il avoit donné rendez-vous plutôt à ceux qui s'en étoient enfuïs par dessus les tuiles le vestige desquels l'on trouva dans le grenier sur un siege, où ils avoient mis les piés pour se sauver. Cependant son sang couloit le long de ma chambre, comme si l'on eut egorgé un bœuf, & aïant peur qu'il ne mourût entre mes mains, avant que d'être interrogé, je dis à mon hôte d'aller querir le Commissaire. Il me fit reponse qu'il feroit ce que je voudrois, mais que ie prisse garde à ne me pas embarquer dans une afaire qui me couteroit bien

de l'argent, que je n'êtois ni blessé ni volé, & que quand je ferois pendre ce miserable, je n'en serois pas mieux. Ce conseil êtoit assez selon mon goût, d'autant plus que je ne lui avois trouvé aucunes armes, & pour se justifier il alleguoit qu'il n'en vouloit qu'à mon valet de chambre, avec qui il disoit avoir eu querelle au cabaret. En éfet, comme c'êtoit un rusé coquin, il avoit eu quelques paroles avec lui, avant que de sortir, afin que s'il êtoit surpris en voulant faire son crime, il trouvât cette excuse. Mais la vitre rompuë il y avoit dêja plus de trois jours, marquoit bien le contraire, & si je l'eusse remis entre les mains de la Justice, il auroit bien falu chanter autrement. Quoi qu'il en soit, je me laissai aller aux prieres du baigneur & de sa femme, qui s'étoient jettés à mes piés pour me demander sa grace, & ils en furent fachés ensuite, ayant été attrapés par son maître, qu'ils découvrirent avoir été du complot.

Cette afaire s'étant terminée de la sorte, je songeai à sortir d'une maison où j'avois couru un si grand peril. Et aïant fait porter mes hardes dans un endroit où j'avois dêja logé au fauxbourg St. Germain, je dis au baigneur qu'il nous faloit conter ensemble. Il me dit que le conte étoit plus aisé à faire, que de me donner de l'argent, qu'il n'en avoit point, & qu'il me prioit de me donner patience. Je lui dis en riant que je le voulois bien mais que je n'atendrois pas long temps, que j'avois rendu à sa femme les soixante Louïs que je lui avois gagnés, & que si nous ne lui en avions rien dit, c'est que nous avions été bien aises qu'il eût un peu de peine, afin qu'il se pût degouter du jeu. Il me remercia un milion de fois de cette grace, & je puis dire que je le crois de tres-bonne foy. Aussi apella-t-il sa féme dans le même moment, pour lui dire de me rendre ce qu'il me devoit. Mais elle lui fit reponse qu'elle n'avoit que faire de ses dêtes, qu'elle êtoit separée, & que tout ce qui êtoit dans

le logis lui appartenoit. Comme elle n'étoit point fardée, je vis bien qu'elle parloit du fonds du cœur, ce qui me surprit beaucoup, principalement aprés en avoir usé si obligeamment avec elle. Je lui dis donc qu'elle fit bien reflexion à ce qu'elle disoit, que si j'aillois conter son ingratitude, j'allois la décrier tellement, que personne ne voudroit plus venir loger chez elle : qu'elle sçavoit bien en conscience que l'argent que j'avois donné, avoit servi aux necessités de sa maison, ce que je lui avois fait remarquer exprés, afin qu'elle n'en pretendît cause d'ignorance : que de me refuser une chose si juste, étoit bien loin d'avoir de la reconnoissance de ce que j'avois fait pour elle: que ce n'étoit pas pour le lui reprocher, mais qu'elle ne meritoit pas que j'en eusse usé si honnêtement. Enfin je lui en dis plus que les quarante pistolles ne valoient, mais quoi que je pusse faisse, ie ne la pus resoudre à me païer, son mari eu beau se mettre en colere, il n'y réüssit pas mieux que moi. Je lui rens cette justice de croire qu'il y fit tout ce qu'il put, du moins il s'y prit comme si c'eût été son dessein, car il n'en demeura pas aux paroles, il y joignit quelque coups de poing, & si je ne me fusse mis entre deux, j'aurois eu le plaisir de voir qui auroit été le plus fort. En éfet, elle ne se laissa pas batre sans se revancher, & un autre que moi se seroit sans doute donné cette comedie pour son argent. Ce mari voiant que ie l'empêchois de poursuivre ce qu'il avoit commencé, me dit qu'il étoit au desespoir d'avoir une si méchante femme, & si deraisonnable, que neanmoins ie n'y perdrois rien, & qu'à mesure qu'il feroit de l'argent, il me l'aporteroit. Il falut bien me contenter ces paroles, n'en pouvant pas arracher davantage. Mais comme il y a beaucoup de diference entre promettre, & tenir, non seulement il ne s'en est pas ressouvenu, mais même toutes les fois qu'il me voit, il cherche à s'es-

quiver. J'ai envoié deux ou trois fois chez lui pour lui dire qu'un honnête homme n'avoit que sa parole ; mais soit qu'il ne se soucie pas de l'être, où qu'il ne soit pas en état de me païer, tantôt il n'y est pas pour mes gens, quoi qu'il y soit pour tous les autres, & tantôt il donne de si méchantes excuses, que c'est vouloir perdre son temps que d'y envoier davantage. Le plaisant encore de tout cela, est que sa femme y voiant venir un iour mon laquais, lui dit que s'il ne sortoit, elle lui alloit arracher le visage, que j'étois cause qu'ils n'avoient plus personne, & que depuis l'accident qui m'étoit arrivé, on fuïoit sa maison comme si c'eût été un coupe gorge.

Je ne demeurai gueres dans ma nouvelle demeure du faux bourg St. Germain, un de mes amis qui se marioit à la campagne m'aiant mandé, ie me rendis chez lui, où ie trouvai bonne compagnie Comme c'étoit un Gentilhomme riche, qui n'avois pas envie de se ruiner, il suivoit une certaine maxime fort en usage aujourdui chez les gens de qualité, qui est d'aimer beaucoup à regaler les maîtres, mais à n'être point chargé ni des valets, ni des chevaux. Ainsi il avoit fait bâtir une grande hôtellerie à deux cens pas de chez lui, afin que sous pretexte de n'en point trouver, on ne vint point rompre une loi, qu'il cherchoit à établir. Outre l'utilité qu'il y trouvoit cela lui étoit d'ailleurs fort agreable, les petits Gentilshommes vulgairement appelés houbereaux, ne le visitoient plus si souvent, car n'aiant pas toûiours dequoi païer la dépense de leur monture, ils aimoient mieux se contenter de leur lard, que de venir faire bonne chere, & qu'il leur en coutât quelque chose, Cela les faisoit un peu gronder, mais comme on ne se soucioit pas trop de tout ce qu'ils pouvoient dire, les honnêtes gens n'y prennoient pas garde, & aprouvoient au contraire cette nouveauté qu'ils trouvoient commode. Quoi qu'il en soit, n'aiant

point eu de peine à m'y conformer, j'envoïai mes chevaux & mes valets où étoient les autres, & m'en fus voir mon ami. Jamais je ne m'ennuïai moins dans un endroit, que je fis dans celui-là, j'y trouvai toutes sortes de plaisirs, & par dessus tout cela, i'y gagnai quatre cens pistolles. On a coutume de dire que la fortune n'aime que la jeunesse, & c'est une chose dont on auroit bien de la peine à detromper beaucoup de gens; cependant, tout vieux que i'étois, ie n'avois pas lieu de m'en plaindre depuis quelque temps, & si i'avois tenu regître des gains, & des pertes que ie pouvois avoir fait, i'aurois bien encore trouvé mille pistolles de bon. Pour n'être pas en état de les reperdre, ie resolus de les mettre à la Caisse des emprunts, sçachant bien qu'en les mettant là, ie ne courois point de risque qu'on me fit banqueroute. Pour cet éfet une personne de qualité s'en retournant à Paris, ie le priai de me mettre dans son carosse, resolu de revenir dés que i'aurois fait mon afaire. Je ne menai qu'un laquais avec moi, & en laissai un autre à l'hôtellerie, avec mon valet de chambre, pour avoir soin de mes chevaux. Cependant ie leur donnai ordre de venir au devant de moi, un iour que ie leur marquai, mais ayant dessein de m'emmener mon petit équipage, ils avancerent leur depart de quelques iours, si bien que quand i'arrivai, où ie croïois qu'ils se dussent rendre, il me fut force d'y demeurer, faute d'y trouver ni valets ni chevaux. Je ne sus à quoi attribuer ce manquement, & i'avoüe qu'il ne me tomba pas dans l'esprit l'accident qui m'étoit arrivé. Je crus donc qu'il faloit qu'il fût survenu quelque chose à mon équipage, ou que s'étant fait peut-être quelque partie de chasse ce iour-là, mon ami s'étoit servi de mes chevaux, ou les avoit prêtés à quelqu'un, faute d'en avoir sufisamment dans son écurie.

Ce fut ainsi que ie raisonnai, mais avec peu de

vraisemblance, puis que pour peu de reflexion que i'y eusse fait, i'eusse bien vû que quand même mon ami en auroit manqué ; il n'auroit eu garde de prendre les miens, sçachant que ie devois revenir. J'aurois bien iugé de même, que s'il fut survenu quelque accident à mon petit équipage, i'en aurois eu avis, & que même on m'auroit envoyé quelque voiture à la place, afin que ie m'en pusse aller. Mais comme on est ingenieux à s'abuser soy-même, ie n'eus pas grande inquietude iusques au lendemain. Cependant le soir étant venu, sans que i'eusse aucune nouvelle, ie ne fus plus si tranquile, & commençai à me défier de mon malheur. J'avoüe que ce fut ma faute, & que i'avois vû assez de choses de mon valet de chambre pour m'en defaire. C'étoit le plus grand ivrogne qui fut iamais, & fort souvent quand i'en avois afaire, il étoit à cuver son vin ou sur un lit, ou dans une écurie. J'apris même quand il fut tombé entre mes mains, comme ie le vais dire, qu'il prenoit quelquefois la peine d'aller sur le grand chemin detrousser les passans, mais comme il avoit fait son devoir dans l'accident qui m'étoit arrivé, & que i'ai raporté ci dessus, cela faisoit que i'en soufrois plus que d'un autre, ne sçachant pas qu'il se mêlât d'un métier si dangereux. Quoi qu'il en soit, voulant m'éclaircir du soupçon où ie commençois d'entrer, i'envoyai un homme à l'hôtellerie où ie l'avois laissé, & il me raporta qu'il y avoit dêia cinq iours qu'il en étoit parti avec mon laquais, pour venir, disoit-il, au devant de moi. C'en fut assez pour ne me pas laisser lieu de douter de ce qui étoit arrivé, ie retournai à Paris pour prendre conseil sur ce que i'avois à faire ; cependant comme mon laquais avoit un frere qui demeuroit au fauxbourg St. Antoine, ie m'en fus chez luy, & luy dis qu'il l'avertît quand il le viendroit voir, comme ie ne doutois point qu'il ne fît, que ie lui pardonnois moyennant qu'il me fit prendre l'autre : que ie sçavois bien que de

lui-même il auroit été incapable de faire une friponnerie de cette nature, sans le conseil de mon valet de chambre, qui n'étoit qu'un coquin : que c'étoit lui qui l'avoit débauché, dont j'avois regret, parce que j'avois toûjours eu de l'amitié pour lui : qu'il n'avoit qu'à lui dire toutes ces choses, que depuis cinq ou six ans qu'il étoit à moi, il sçavoit si j'étois homme de parole, & qu'enfin c'étoit le moien de sauver sa vie, laquelle étoit un grand danger sans cela.

Ce que je disois à celui ci étoit veritable, je n'avois jamais trouvé un meilleur valet, ni même plus fidele, ainsi il faloit que l'autre l'eût enchanté, si cela se peut dire ainsi, pour lui faire commettre cette faute. Quoi qu'il en soit, dans une maladie qu'il avoit euë, il n'y avoit que cinq ou six mois, j'en avois eu autant de soin que s'il eût été mon enfant, tellement que me mettant en tête qu'il se ressouviendroit de toutes mes bontez, sur tout s'il n'y avoit que le vin, qui le lui eut fait faire, je me servis de cet expedient. Peu de gens eussent été capables de réüssir par là, car il y a assurément peu de Maîtres qui traitent leurs valets si doucement que moy ; mais chacun en use comme bon lui semble, & la meilleure methode n'est pas toûjours celle qui est le plus en usage. La confiance que mon valet eut en ma parole le fait bien venir. Estant venu chez son frere, & ayant apris que je lui pardonnois, il s'en vint me trouver, me disant qu'il ne pouvoit mieux me faire connoître, qu'il ne s'étoit porté à ce qu'il avoit fait que par un méchant conseil, qu'en se remettant, comme il faisoit, entre mes mains : qu'il ne tenoit qu'à moi de le faire mourir, qu'il sçavoit bien qu'il avoit merité la mort, mais qu'il esperoit, qu'aprés avoir dit à son frere qu'il pouvoit venir en assurance, je ne voudrois pas en user à la rigueur. Je lui dis qu'il ne devoit rien craindre pourvû qu'il fit ce que je desirois de lui, que s'il étoit vray que mon valet

valet de chambre l'eût débauché, il devoit me le faire prendre, que c'étoit le moien de faire sa paix avec moi, sans quoi il n'y avoit rien à faire. Je lui demandai où il étoit, & ce qu'il avoit fait de mes chevaux, à quoi il me répondit que pour pouvoir aller surement, il avoit pris son tems d'arriver à Paris la veille que je m'en devois retourner, qu'ainsi sçachant bien que je n'y étois plus, il les avoit exposés en vente, & en avoit vendu un à un marchand de chevaux dans la ruë St. Martin, au dessus de St. Nicolas des champs, que pour les deux autres ils étoient au cimetiere St. Jean, dans une hôtellerie où ils étoient décendus.

Aiant oüi ces choses, je lui confirmai la promesse que je lui avois faite de lui pardonner, & cependant je voulus qu'il s'en retournât, afin que l'autre ne se defiât point de ce qui se passoit Ma resolution étoit de l'aller prendre le lendemain dans son lit, c'est pourquoi je lui dis, que sans faire semblant de rien, il me vînt avertir à la pointe du jour à un endroit que je lui marquai, s'il n'y auroit point de danger de paroître dans la maison. J'avertis les archers dés le soir, & leur aiant donné rendez vous à moitié chemin, je voulus être témoin moi même de cette capture. Etant arrivé à l'endroit où je me devois trouver, mon laquais vint, qui me dit qu'il n'avoit pas couché au logis, qu'ainsi je me donnasse bien de garde de faire paroître le dessein que j'avois, parce que s'il survenoit dans ce tems là, je pourrois bien manquer mon coup. Je trouvai qu'il avoit raison, ainsi aiant envoié les archers dans un cabaret, je me reposai sur ses soins. Je crus que l'autre ne manqueroit pas de revenir dans deux ou trois heures, mais mon coquin qui avoit l'argent de mon cheval, étoit à faire bonne vie dans un méchant lieu, tellement que midi aiant frapé, sans que j'en eusse nouvelles, j'aprehendai que mon laquais ne lui eût dit que je devois me mettre en

campagne pour le prendre. Comme il venoit où j'étois de tems en tems, afin que je m'impatientasse moins, je lui témoignai mon soupçon, & en même tems que s'il m'avoit trompé, je le sçaurois tôt ou tard, & qu'il n'y auroit plus de misericorde pour lui : mais il m'assura qu'il m'avoit été fidele, ce qui mit mon esprit en repos. Je crus donc qu'il reviendroit ce soir, mais j'eus beau atendre jusques à minuit, le drôle ne s'ennuioit point où il étoit, & il y fut encore tout le lendemain, pendant quoi je fis toûjours le pié de gruë. Je ne doutai plus alors que mon laquais ne m'eût trompé, ce qui me mit en si grande colere contre lui, que je pensai mille fois le faire arrêter. Mais il me dit qu'il vouloit que je le fisse pendre, si cela se trouvoit veritable ; qu'il commençoit à croire aussi bien que moi qu'il avoit pris la fuite, cependant qu'il ne concevoit pas comment il avoit pû prendre du soupçon. Enfin je crus si bien qu'il n'y avoit plus rien à esperer, que je m'en fus moi-même dans l'hôtellerie pour reprendre mes chevaux, mais comme je leur avois fait donner l'avoine avant que de les emmener, l'on me vint demander si ce malheureux n'avoit pas un baudrier de telle façon, & qu'on voioit venir un homme de loin, lequel ressembloit à celui que j'avois designé. J'envoiai mon laquais qui étoit auprés des chevaux, pour voir si c'étoit lui, & leur aiant dit qu'il iroit l'acoster afin qu'ils ne se méprissent pas, ce leur fut un signal, auquel ils ne se purent méprendre. En éfet, aiant reconnu que c'étoit lui-même, il courut au devant de lui sous pretexte de lui dire que s'il étoit revenu plûtôt, il auroit trouvé des marchands qui auroient acheté ses chevaux. Mais pendant qu'il l'amusoit ainsi de belles paroles, les archers sauterent sur lui, & comme il tâchoit de se deguerpir d'eux, j'entendis du bruit qui me fit douter de l'afaire, si bien que je sortis pour leur prêter main forte, en cas qu'il en fût besoin. Dés

qu'il me vit, il sembla qu'on lui eût coupé les bras, & les jambes ; tant il est vrai que quand un homme voit en face celui à qui il a fait quelque tort, sa conscience est la premiere à lui reprocher son crime. Aussi ne fit-il plus de resistance, & commençant à implorer ma misericorde, Ah ! mon Maître, me dit-il, Ah ! mon Maître, je vous demande pardon. J'ai oublié de dire qu'avec mes chevaux il avoit aussi emporté mes habits, mon linge, & ma toilette, & qu'il les avoit déja vendus, ou détournés, si bien qu'étant bien aise qu'il me dît ce qu'il en avoit fait, je le fis conduire chez un Commissaire, qui êtoit de mes amis, où étant arrivé je lui dis que si je faisois mon devoir, je lui ferois faire son procez ; que neanmoins je voulois bien encore avoir la bonté de lui pardonner ; pourvû qu'il me restituât ce qu'il m'avoit pris : qu'il me dît donc où êtoient mes hardes, & quant à mon cheval, qu'il rendît l'argent qu'il en avoit eu, afin que le marchand qui l'avoit acheté, & que je pouvois faire condamner à me le rendre, ne fût pas obligé à se porter partie contre lui. C'êtoit sans doute me mettre non seulement à la raison, mais lui faire encore une grande grace ; mais par malheur pour lui, il lui êtoit arrivé un petit accident pendant les deux ou trois jours qu'il avoit été absent. Il avoit trouvé d'honêtes filoux qui l'avoient invité à joüer, & lui avoient gagné son argent, tellement que bien-loin d'être en êtat de faire ce que je lui disois, il n'avoit pas seulement un sou. Il n'osa m'avoüer ce que je viens de dire, & chercha d'autres excuses pour ne pas faire ce que je lui disois, mais n'aiant pas été d'assez bonne fois pour croire qu'il avoit été volé, comme il me vouloit faire accroire, je le fis mener en prison. Cependant pour r'avoir mon cheval du marchand qui l'avoit acheté, sans être obligé d'entrer en procez, je m'en fus chez lui, où sous pretexte d'en vouloir

dans un procés, que j'avois voulu éviter, & aiant pris conseil la dessus, on me dit qu'il faloit que je demandasse main levée. Comme j'étois logé au fauxbourg S. Germain, je me trouvai du nouveau Châtellet, où Mr. Girardin tenoit alors le siege, & comme il est fort obligeant, sur tout pour les personnes de qualité, il ne me fit pas aller deux fois chez lui, pour lui demander audience. Ma cause étoit si juste, que j'obtins tout d'une voix ce que je demandois. Cependant je fus obligé de donner caution jusques à ce que le procés de mon valet de chambre fût fait & parfait, lequel se poursuivit à la requete du Procureur General. Car un de mes amis qui étoit du métier, avoit fait ensorte que je ne me portasse point partie, me disant que le Roi avoit meilleur moien que moi de faire pendre les voleurs. En éfet, c'étoit toûjours trois ou quatre cens francs qu'il m'épargnoit, dequoi je lui étois obligé.

Pour satisfaire à la sentence dont je viens de parler ie presentai un marchand de ma connoissance pour caution, & aiant fait sa soubmission au greffe, ie crus cette affaire terminée, laquelle neanmoins eut une étrange suite pour moi. Mon valet de chambre avant que d'être à mon service avoit servi le Marquis de l'Aigle Gentilhomme de Normandie, qui avoit épousé la fille du Marquis de Rarey, personne de peu de naissance, mais qui pour s'être allié à une Maison de qualité, & avoir quelque merite personnel, avoit été en consideration tant qu'il avoit vécu. J'avois été de ses amis, & sa fille qui m'avoit vû chez lui plusieurs fois sçachant que i'étois le Maitre de l'ancien domestique de son mari, me vint trouver pour me prier de lui faire grace : qu'elle feroit ensorte que ie n'y perdrois rien, & qu'elle m'en donnoit sa parole. Je lui fis réponse que ie ne demandois pas mieux, & que prevenant sa priere i'avois fait moi-même cette proposition au prisonnier : qu'ainsi

j'êtois faché qu'elle ne me demandât qu'une chose si facile à lui accorder, que j'avois toujours été serviteur de Mr. son pere, & que n'étant pas moins le sien, elle pouvoit conter sur tout ce qui dépendroit de moi. Cependant que j'aprehendois bien que nous ne trouvassions de la dificulté dans son entreprise: que l'homme dont il étoit question, étant entre les mains de la Iustice, n'en sortiroit pas comme elle voudroit: qu'il nous falloit voir des gens du metier, pour nous dire comme il nous y falloit prendre, afin que nous ne nous embarquassions point mal à propos. Elle trouva que j'avois raison. & m'aiant fait monter dans son carrosse, nous nous en fumes chez le Greffier qui étoit de ses amis. Il nous dit qu'à la verité, la chose étoit plus difficile qu'elle n'étoit devant que j'eusse fait mettre mon valet de chambre en prison, mais qu'elle n'étoit pas sans remede: que cela dépendoit toûjours de la deposition des témoins, & que comme je n'en avois point fait encore entendre, j'êtois le maître de leur faire dire ce que je voudrois.

Madame de l'Aigle témoignant être bien aise de cet expedient, me dit qu'il nous en faloit servir, & me reiterant les promesses qu'elle m'avoit faites, je la quittai, prevenu que j'en verrois bientôt l'execution. Mais deux ou ou trois jours aprés elle vint me retrouver, & me dire, qu'elle êtoit au desespoir de m'avoir donné une parole qu'elle ne pouvoit me tenir: que ce qu'elle en avoit fait, n'étoit que sur celle que lui avoit donné le prisonnier, mais que maintenant il disoit qu'il ne pouvoit trouver d'argent, que pour rendre au marchand de chevaux: qu'ainsi à moins que je ne fusse d'humeur à lui vouloir faire quelque grace, il y avoit aparence que c'étoit un homme perdu. Ce retour me surprit d'une femme comme elle, qui devoit avoir pris les mesures, & que d'ailleurs j'avois cru dans la volonté de lui rendre ce service, sans qu'il eût besoin d'avoir recours à d'autres. Je ne pus

m'empêcher de lui témoigner, surquoi elle me répondit qu'elle faisoit plus que je ne pensois pour lui, que c'étoit elle qui donnoit l'argent pour satisfaire le marchand de chevaux, & que ne pouvant faire davantage, elle m'exhortoit à perdre aussi quelque chose de mon côté, pour sauver un malheureux. Je vous avoüe que je ne le devois pas faire, aprés la parole qu'elle m'avoit donnée la premiere fois, mais considerant que je n'en serois pas mieux, quand je ferois pendre un miserable, je lui dis qu'il n'y avoit rien qu'on ne fît à sa consideration, & que puis qu'elle le vouloit, c'étoit une chose faite. Nous nous separâmes ainsi aprés qu'elle m'eût fait de grands remerciemens sur ma generosité; & comme ce n'est pas une afaire d'un jour qu'une procedure criminelle, je crus, que sans être obligé d'en atendre l'issuë, je pouvois aller faire un voiage, que je diferois depuis quelque tems. J'ai dit ci dessus que j'avois eu le bras cassé en allant voir le Pere d'Aviano, & qu'aprés être tombé entre les mains d'un Chirurgien ignorant, j'avois été obligé d'avoir recours au boureau de Ruremonde, qui m'avoit donné quelque secours. Cependant soit qu'il manquât encore quelque chose au soulagement qu'il m'avoit aporté, ou comme il est plus vrai semblable, qu'on se ressente toûjours de ces sortes d'accidens, sur tout quand on commence à devenir sur l'âge j'avois toûjours eu depuis quelques petites douleurs, principalement quand le tems vouloit changer. J'avois assemblé là dessus toute la Faculté de Medecine, & toute celle de St. Côme, & elles n'avoient point trouvé ni l'une ni l'autre de meilleur remede, que de m'en aller à Barbottans, pres des Pirennées, lieu ainsi nommé à cause des bains qu'on y va prendre, qui ne sont pas comme les autres. Car ce n'est pas une eau claire dans laquelle on se baigne, mais une espece de bouë, dont neanmoins la vertu est si grande, qu'elle fait merveilles pour ceux qui ont quel-

que debilité de nerfs,ou qui ont été assez malheureux comme moi d'avoir eu quelque bras,ou quelque jambe de cassez. Devant que de partir, je fus prendre congé de la Marquise de l'Aigle, à qui je dis que mon départ n'empêcheroit point qu'on ne fît tout ce qu'elle voudroit, que je laissois ordre aux témoins d'aller prendre sa volonté, avant que de paroître devant le Juge,& que puis que le Greffier nous avoit dit que tout dépendoit de leur deposition, elle auroit lieu d'être contente.

Je partis ainsi me fiant à sa parole, & étant bien éloigné de croire qu'une femme de condition, & avec qui j'en usois si honnêtement, fût capable de manquer une seconde fois à ce qu'elle m'avoit promis,je m'en allai sans inquietude.Cependant comme elle avoit épousé un Normand, & que les gens de ce païs-là ne sont pas seulement habiles en chicane, mais qu'ils tiennent encore pour maxime, qu'un homme ne doit jamais être esclave de sa parole,elle ne me vit pas plûtôt hors de Paris,qu'elle voulut me faire voir qu'elle avoit pris les mœurs, & les manieres de la nation qu'elle étoit allée habiter. Aprés avoir fait deposer toutes choses comme elle voulut, selon l'ordre que j'avois donné aux témoins, au lieu d'executer de bonne foi les conventions que nous avions faites ensemble, elle fit dire au prisonnier, que bien loin de m'avoir volé, comme je l'accusois, il n'avoit fait qu'executer mes ordres: que n'aiant point d'argent à lui envoier pour païer la dépense de mes gens,& de mes chevaux, je lui avois laissé ordre de bouche de vendre mes hardes; que s'il avoit vendu en suite un cheval, ce n'avoit été que pour faire subsister les deux autres, ne m'aiant point trouvé à Paris. Si j'eusse été sur les lieux,il m'auroit été facile de détruire toutes ces faussetez,mais mon Procureur, & mes témoins aiant ordre, comme je viens de dire,de faire tout ce que cette femme voudroit, ils crurent que ce n'étoit que pour

rendre le prisonnier plus blanc que neige. Ainsi bien loin de me défendre, ils me laisserent condamner aux dépens, à des interêts à l'égard du prisonnier, & en outre à rendre au marchand de chevaux la somme de quatre cens cinquante livres, qui étoit le prix du cheval, avec l'interêt du jour qu'il l'avoit acheté. Voilà sans doute une étrange affaire pour un homme qui avoit le bon droit de son côté, & un grād triomphe pour un maraut, qui devoit être pendu. Cependant tout ce que je viens de dire n'est rien en comparaison de la suite. Le marchand de chevaux aiant levé sa sentence, fit faire commandement à ma caution de lui païer la somme à laquelle j'étois condamné, & cette procedure étant arrivée justement dans un tems qu'il venoit de païer plusieurs lettres de change, & que même on venoit d'en protester une contre lui, faute de païement, il se vit sans argent, & sans amis, pour y mettre remede. J'ai peine à parler de cela sans me sentir encore émû de colere contre Madame de l'Aigle, dont l'infidele étoit cause de tout ce desordre, & j'avoüe que quand je vins à le sçavoir, il n'y auroit eu aucune consideration qui m'eut pu empêcher de me venger, si j'eusse eu afaire à un homme. Cependant pour finir le recit de cette malheureuse afaire, qui m'a fait autant de paine que pas une autre, quoi qu'il m'en fût arrivé en ma vie d'assez épineuses, comme j'en fais juge le lecteur, vingt quatre heures aprés le commandement, dont j'ai parlé ci-dessus, le marchand de chevaux fit saisir, & les delais êtant expirez, sans qu'on lui donnât satisfaction, il fit transporter les meubles & la marchandise de celui qui avoit répondu pour moi, sur le lieu où l'on a coutume de vendre les choses saisies. Je laisse à penser quel fracas cela fit à un marchand, il ne sut faire autre chose que de me sommer de faire cesser cette procedure, faute dequoi il protesta de tous dépens, domages, & interêts.

J'êtois en chemin pendant que tout cela se passoit, & étant bien éloigné de croire qu'il me dût arriver de telles afaires, je n'avois donné ordre de m'écrire, que quand je serois arrivé à Barbottans. Ainsi quoi qu'on m'adressât diverses lettres dans les lieux de mon passage, comme je n'en êtois point averti, il me fut impossible de les recevoir, & par consequent d'y faire réponse. C'est une chose étrange que parmi un nombre infini de gens, qui se tuoient de me dire tous les jours qu'ils étoient mes amis, il ne s'en trouva pas un qui voulût donner cinquante pistoles, pour arrêter le cours de toutes ces poursuites. Ils m'auroient fait sans doute un grand plaisir, & de plus auroient sauvé un grand afront à celui qui avoit répondu pour moi. Car ces sortes de gens n'étant jamais sans avoir quelques creanciers, ils lui tomberent sur les bras, & le croiant perdu sans ressource, puis qu'il n'avoit pu donner remede à si peu de chose, ils poursuivirent la vente de ses éfets, conjointement avec le marchand de chevaux. Il perdit ainsi en un seul jour tout ce qu'il avoit, & qui pis est tout son credit, & j'en eus avis en arrivant à Barbottans par un nombre infini de lettres, qui me vinrent de tous côtés L'avis arrivoit un peu tard pour y remedier. Cependant comme ce n'étoit pas la faute de ceux qui m'écrivoient, tout mon ressentiment tomba sur la Marquise de l'Aigle. Je n'entreprendrai point de representer quelle fut ma colere, cela n'est pas possible au point où elle êtoit, il ne me vint que des pensées de vengeance, & il faloit que je l'eusse gravée bien avant dans mon ame, pour faire ce que je fis. Je n'avois entrepris un si grand voiage, comme j'ai dit ci-devant, que dans l'esperance de me mieux porter: au lieu d'essaier du moins si cela me réüssiroit, puis que j'êtois sur les lieux, je m'en revins sur mes pas, resolu de tout mettre en usage, plûtôt que d'en avoir le démenti. J'ai dit ci-dessus que l'on m'avoit dit que mon valet de châ-

bre avoit été voler sur le grand chemin, je m'informai adroitement quelles preuves on en avoit, & en aiant apris plus qu'il n'en faloit pour le perdre, il ne fut plus question que de sçavoir où on le pourroit trouver La chose ne fut pas si dificile que je le pensois, aiant donné ordre à un de mes laquais de quiter son justau-corps de couleur, & d'aller à la maison du Marquis de l'Aigle, sous pretexte de chercher condition, il sut qu'il étoit rentré avec lui, & que ce bon Normand ne se mettoit gueres en peine de qui il se servît, pourvû qu'il ne donnât gueres de gages. En effet, c'étoit la raison pourquoi il l'avoit repris, & il étoit homme ainsi à ne pas manquer ses avantages quand il les trouvoit.

Etant assuré où étoit le gîte, je mis les fers au feu, pour avoir un decret. Et l'aiant obtenu, je ne me resolus pas seulement de le faire mettre à execution, mais de faire prendre encore mon coquin chez lui, afin que l'afront lui en fut plus grand. Pour cét éfet, je fis tout ce qui étoit à faire pour cela, & aiant mis trente archers en campagne, depeur qu'ils ne trouvassent quelque resistance, ils entrerent dans le logis dés qu'on vint à ouvrir la porte, & prirent mon coquin, qui étoit encore au lit. Le marquis de l'Aigle entendant un grand vacarme, se leva promptement pour voir ce que c'étoit. Sa femme en fit de même, & menaça les archers de leur faire donner des coups de bâton, pour avoir osé entrer dans la maison d'une personne de sa qualité ; mais elle auroit éprouvé bientôt que ces sortes de gens ne se soucient gueres ni de la condition, ni du sexe, il y en avoit déja un ou deux qui lui presentoient le bout du mousqueton, & qui peut-être auroient poussé leur insolence plus avant, si un Commissaire qui étoit à leur tête, ne les eût fait retirer. Cependant comme la diference qu'il y a d'un Commissaire à un archer n'est pas grande, il lui dit que quand ils l'auroient maltraitée, elle n'au-

roit eu que ce qu'elle meritoit, qu'il ne faloit pas ainsi menacer ceux qui prétoient main forte à la Justice, & qu'il en alloit dresser son procés verbal. Ce fut une grande mortification à une femme aussi glorieuse qu'elle l'étoit, de s'entendre parler de la sorte : cependant elle fut obligée d'avaller tout cela, aussi bien que quelques reproches que j'avois dit à un archer de lui faire, si elle paroissoit. Cela fit qu'elle se douta aussi tôt que c'étoit moi qui faisois prendre leur domestique, & comme son mari, & elle entendoient la chicane aussi bien qu'un Procureur, ils crurent que j'en aurois encore le démenti, s'imaginant que ce n'étoit que pour la méme affaire. En éfet, en matiere de crime, on ne sçauroit remettre un homme en Justice, quand il est une fois absous, & quelques nouvelles preuves qu'il y ait contre lui, il se moque de ses ennemis. Cela les consola de l'affront qu'ils venoient de recevoir, & s'en faisant une affaire d'honneur, ils monterent aussi tôt en carrosse pour aller lever eux-mémes l'écrouë du prisonnier. Mais leur surprise fut grande, quand ils virent qu'il y avoit bien une autre affaire sur le tapis, ainsi s'en retournans tout confus, ils n'oserent se méler ouvertement d'une chose, où il y avoit du vol de grand chemin. Ils se contenterent donc d'agir sous main, & de faire agir leurs amis, mais il auroit falu qu'ils eussent eu plus de credit qu'ils n'en avoient les uns & les autres, pour sauver un coquin, dont le crime étoit clair comme le iour. Il fut donc condamné à étre rompu, & tout ce qu'il purent faire pour lui, c'est qu'au lieu de l'étre tout vif, comme il le meritoit, car il avoit aussi assassiné, il fut étrangé auparavant.

Cette vengeance à laquelle j'avois été occupé, m'avoit pas empéchée de songer à terminer le different que j'avois avec celui, qui pour avoir répondu pour moi, avoit soufert ce que j'ai raporté

ci-dessus, il m'avoit fait condamner à tous ses dépens, dommages, & interêts, & il étoit juste que je lui donnasse quelque chose, & même quelque chose de considerable. En éfet, quoi que je ne fusse pas cause qu'il eût des creanciers, c'étoit moi qui l'étois de ce qu'il étoit arrivé du desordre dans ses affaires. Ie lui offris donc deux mille frans, & ensuite mille écus, mais il me rebuta comme si je lui eusse fait quelque grande injure, ne pretendant pas moins que cinq ou six fois autant. Il disoit pour ses raisons qu'on lui avoit vendu ses marchandises pour la moitié moins qu'elles ne valoient, que c'étoit moi qui étois obligé de porter cette perte, qui montoit déja à plus de quatre mille écus: qu'outre cela j'étois cause qu'il avoit fermé sa boutique, où il faisoit tous les jours un gain considerable; qu'il faloit que j'entrasse aussi en consideration, que devant qu'il pût s'établir d'un autre côté, & qu'il pût rentrer en credit, il se passeroit bien du tems: que c'étoit ce que l'on apelloit domages, & interêts, & que je ne voudrois pas que pour m'avoir voulu rendre service, il fut reduit lui, sa femme & ses enfans à aller demander l'aumône. Mais c'étoit lui qui vouloit m'y envoier, si je l'eusse voulu croire, ainsi comme ce qu'il me demandoit alloit à une somme exorbitante, ainsi que je viens de dire, je me vis obligé malgré moi d'entrer en procez avec [illegible]. Il se termina à mon avantage, au lieu de mille écus que je lui ofrois, je ne fus condamné qu'à la moitié, mais ce qu'il avoit soufert pour moi, voulant que je me montrasse genereux, je lui donnai toûjours la méme somme.

Voilà quelle fut l'issuë de cette affaire, que je continuerois d'apeller malheureuse, si ce n'est qu'elle a servi à me faire voir, qu'on n'est en ce monde que pour avoir de la peine. En éfet, considerant qu'il ne s'y rencontre que des chagrins, & des afflictions, j'ai fait à la fin ce que je devois

faire il y a bien du temps. Je me ſuis enfin retiré dans une maiſon religieuſe, où accablé d'années, & des incommoditez inſeparables d'une ſi grande vieilleſſe, je n'atens plus que la derniere heure, dans laquelle il plaira à Dieu de m'appeller.

FIN.

